MÉMOIRES DIPLOMATIQUES

DE

MONTGAILLARD

MÉMOIRES DIPLOMATIQUES

DE

MONTGAILLARD

(1805-1819)

PUBLIÉS

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

CLÉMENT DE LACROIX

PARIS

PAUL OLLENDORFF, ÉDITEUR

28BIS, RUE DE RICHELIEU, 28BIS

—

1896

Tous droits réservés.

LIBRARY
JAN 19 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

DC
202
.7
M56

MONTGAILLARD

CORRESPONDANT SECRET DE NAPOLÉON

Pour être estimé il faut plus que du talent, il faut aussi de l'honnêteté. Ce principe de morale privée devient d'une inflexible rigueur dans la vie publique, où les hommes sont scrutés jusqu'au fond du caractère, discutés et condamnés sur un soupçon. Et si, dans l'ardente mêlée des passions politiques, l'intégrité n'obtient parfois qu'un triomphe tardif, la vénalité ne trompe jamais l'œil vigilant des foules. De tous les vices, c'est celui que l'opinion excuse le moins et ses arrêts sont sans appel.

Tel fut le cas de Montgaillard.

Cet homme d'une exceptionnelle valeur, aurait pu marcher de pair avec les plus grands dignitaires de son temps (1) ; nul mieux que lui ne connaissait les dessous

(1) Montgaillard a fait de lui cet aveu : « Je suis passé par toutes les vicissitudes humaines. J'ai été riche et honoré, pauvre et injurié, fêté et presque adulé par le pouvoir qui, peu de temps auparavant, m'avait emprisonné ; négociateur ou conseiller appelé dans de grandes affaires, impliqué dans de misérables intrigues et livré à d'infâmes libellistes, exposé pendant dix années aux plus extrêmes disgrâces et à la plus décevante faveur... Jamais je n'ai sollicité d'emploi, et cependant je me suis trouvé en position de demander et d'obtenir ; de tous les hommes

diplomatiques de l'époque; il avait fréquenté tous les ministres d'Europe, séjourné dans les cours étrangères, appris les hautes intrigues comme les petites chroniques scandaleuses qui servent parfois à rendre plus glissante la pente d'une chute. Doué de remarquables facultés, il fut du premier coup apprécié et jugé par Napoléon : « On en ferait quelque chose s'il n'était bon à pendre ». Le malheur est que l'homme, malgré son talent, était bon à pendre. Il aimait l'argent et en avait reçu, dit-on, de toutes mains : Louis XVI et, peut-être, Robespierre, le comte de Lille et Bonaparte l'avaient payé; sa réputation fut établie sur cette croyance, et voilà pourquoi il est presque resté un inconnu, enseveli sous le mépris public.

Intrigant incomparable, ouvrier de louches besognes, on songe toujours à lui dès qu'il faut trahir. Pendant le Directoire et le Consulat la délation fut sa vraie carrière et même sous l'Empire, lorsqu'en 1809 Fouché s'apitoie sur les destinées de la patrie et cherche à soulever l'opinion contre Napoléon, il s'adresse à Montgaillard comme à l'agent indispensable de tout complot. Mais ce fut en vain qu'on le pressa cette fois de dépeindre dans des pamphlets anonymes le fâcheux état de la France, ruinée par la guerre. La cassette impériale était alors régulièrement ouverte, et Montgaillard y puisait à

qui ont assisté au lucratif spectacle de nos révolutions, je fus, peut-être, le moins ambitieux. J'aurais été premier ministre si j'avais pu me résoudre à suivre Vitellius (Louis XVIII) dans les nombreux exils où ses tâchetés le condamnaient; je serais riche et puissant si j'avais eu la faiblesse de révéler en 1804 à César des choses qu'il lui importait de rendre publiques, si je n'avais pas eu le courage de lui dire, depuis 1804 jusqu'en 1814, des vérités politiques qu'il prenait pour une insulte à son génie et un outrage à sa gloire. »

l'aise toutes les fois qu'il remettait une copie de ses Mémoires à M. le Maître, trésorier de la couronne.

Que ce corrompu ait été disposé à « vendre son père et sa famille pour de l'or » (1), comme on l'en a accusé, c'est peut-être beaucoup dire, mais si l'on rapproche les avis de Fauche Borel, de Meneval et de tous les contemporains, on ne peut nier que sa vénalité fût évidente, et que sa conscience fût aussi large que son esprit était subtil.

C'est au dédain qui a entouré Montgaillard pendant la Restauration, qu'il faut donc attribuer ses haines, ses calomnies, son désir de flétrir ceux qui s'éloignaient de lui. On le voit attaquer tour à tour les princes, le clergé, la noblesse, les maréchaux, déverser contre eux de grossières injures dont ses *Souvenirs* ne donnent qu'une impression très atténuée (2). Son envie s'exhale contre

(1) Ce propos aurait été tenu par l'abbé de Montgaillard, mais on n'en peut rien conclure, car les deux frères se détestaient, et lorsqu'on demandait à l'abbé des nouvelles du diplomate il répétait avec mépris : « Il y a longtemps que je ne réponds plus à cette question ».

(2) Dans les *Souvenirs du comte de Montgaillard*, nous avons supprimé de nombreuses, d'odieuses accusations inventées par un besoin de vengeance ; mais quand l'écrivain ne s'attaque pas directement à une personnalité et qu'il se borne à décrire les cupidités de l'époque, on trouve parfois dans ses tableaux une singulière vigueur d'expression :

« Quelle génération de ridicules, de travers et de prétentions aristocratiques, Napoléon a fait éclore en France ? Des ducs grossiers et insolents, couverts de broderies et chamarrés de cordons, outrageant à chaque mot la langue française, le bon goût et la décence publique ; des déserteurs du club des Jacobins et des valets d'assassinat devenus millionnaires et grands seigneurs, en traversant la République les pieds dans le sang ; des généraux volant l'argenterie des églises et dévalisant la maison du bourgeois, comme l'hôtel du grand d'Espagne ; des magistrats, des fonctionnaires publics, des sénateurs trafiquant de leur conscience, des lois et de la patrie avec un despotisme qui leur permettait de méconnaître leur origine ; des voleurs de fortune, de talent et de places érigés en maîtres de la société ; enfin tous les vices et toutes les

le gouvernement qu'il semble servir, et qui lui témoigne cependant certains égards. Le plus grave est que ce maître fourbe possède une souplesse, une ingéniosité prodigieuses, qu'il mêle avec un art sans égal le mensonge et la vérité, qu'il sème ses récits d'épisodes, de faits authentiques qui sont autant de repères pour tromper l'historien, et que même il est sincère toutes les fois qu'il le peut sans danger pour sa réputation (1). Aussi bien le voit-on, sous tous les régimes, conserver une situation inébranlable (2) malgré le « tolle » légitime de l'opinion, et cette égide merveilleuse qui le rend invulnérable sous la Restauration, comme il l'avait été sous l'Empire, n'est pas un des mystères les moins curieux de cette époque. Montgaillard n'a pu s'empêcher d'y faire de nombreuses allusions (3) et ses contemporains ne s'y sont pas trompés. Récemment encore les Mémoires du

infamies dotes des prérogatives et des honneurs dont le patriotisme et le mérite se voyaient dépouillés ; voilà le spectacle donné par les parvenus de la Révolution et de l'Empire, qui insultent aujourd'hui (1824) jusqu'au scandale, et la société qu'ils ont corrompue, et la patrie qu'ils ont vendue et la liberté qu'ils ont trahie! L'aristocratie des parvenus est la plus insolente et la plus ridicule des dominations. Il n'est rien d'aussi vain, d'aussi sot et de plus insupportable que ces anciens conventionnels, tranchant du grand seigneur, ces tribuns renégats de la Révolution, se disant et se croyant gens de qualité, ces enfants de la rapine et de l'agiotage, endossant l'habit de cour et ces financiers, sortis de dessous terre, se titrant et se décorant comme d'anciens chevaliers. Quelle lie sociale que cette noblesse bourgeoise! »

(1) Tel est aussi l'avis de M. de Santi qui a particulièrement étudié Montgaillard et dévoilera prochainement les agissements de ce pittoresque aventurier.

(2) « Je devais échapper à Napoléon parce qu'il y avait chez lui puissance et grandeur d'âme ; je devais échapper à Louis XVIII parce qu'il n'y avait chez lui que faiblesse et lâcheté de prince. Je ne me serais pas lié à Barras, il eût vendu ma tête pour peu qu'il en eût retiré profit. »

(3) Voir *Souvenirs du comte de Montgaillard*, p. 206.

général Thiébault auraient pu dévoiler ce secret, si une coupure regrettable n'avait jeté le voile sur les relations que le comte de Lille essaya d'établir avec Robespierre (1).

Quoi qu'il en soit, il faut, dans Montgaillard distinguer deux hommes : l'intrigant ou l'historien, contre lesquels on ne saurait trop se tenir en garde, et le diplomate qui mérite d'être étudié et approfondi. L'un et l'autre étaient d'ailleurs assez inconnus, car les papiers de cet écrivain n'avaient pas été publiés, et voici ce que dit Michaud à leur sujet dans sa *Biographie universelle :*

« Plusieurs manuscrits que Montgaillard a prétendu avoir rédigés par ordre et pour l'usage de Bonaparte et restés entre les mains de l'Empereur sont demeurés inédits, notamment les *Notes* et *Observations sur l'Histoire de France* et les *Mémoires diplomatiques* où Montgaillard avait inséré de curieux renseignements sur le caractère des souverains, de leurs cabinets, leurs perfidies, leurs vues secrètes, etc. Personne assurément ne connaissait tout cela mieux que lui et si les renseignements qu'il donna à Napoléon furent vrais, sincères, ils ont dû lui être utiles, beaucoup plus, sans doute, que ceux que Fiévée, Montlosier et quelques autres lui donnaient dans le même

(1) Le général Thiébault suppose que Robespierre a été l'agent des princes, chargé de rendre la Révolution odieuse, à force de crimes. « Ces faits, dit-il, sont positifs; mais de tels projets ne s'exécutent pas sans lettres écrites, sans listes envoyées. » (Tome I, p. 273.)

Ici le baron Thiébault a fait dans son manuscrit une coupure de deux pages, où l'on aurait sans doute trouvé les noms des émissaires que l'abbé Le Duc, fils naturel de Louis XV et confident des princes, avait livrés au général. Il est probable que Montgaillard figurait au premier rang et cette complicité fut la cause secrète de sa faveur sous la Restauration.

but et à peu près aux mêmes conditions ; car Montgaillard était un homme fort instruit de tous les secrets politiques de l'Europe, et il avait vu dès le commencement se développer les plans et les machiavéliques projets des différents cabinets. Nous regrettons beaucoup, pour notre compte, qu'un pareil ouvrage soit perdu. »

Cet ouvrage est resté en effet longtemps ignoré dans les Archives du Ministère de l'Intérieur, où il avait été sans doute déposé à la suite d'une saisie de police. Nous nous sommes efforcé de le reconstituer et nous avons publié la partie la plus curieuse des *Notes sur l'Histoire de France* (1). Quant aux *Mémoires diplomatiques*, on les retrouve aussi, mais incomplets, dans les Archives du Ministère des Affaires Étrangères. Ils permettent d'apprécier Montgaillard à un point de vue plus sérieux, de peser ses idées et de rendre un jugement sur ses aptitudes.

Napoléon, qui interdisait toutes discussions publiques de son gouvernement, de ses actes et de sa politique, éprouvait le besoin de savoir ce que pensaient les hommes d'esprit, les hommes qui pouvaient connaître l'opinion et qui en auraient été les organes, s'il y avait eu liberté. Il

(1) *Souvenirs du comte de Montgaillard, agent de la diplomatie secrète.* Ollendorff, 1895.

Bien qu'en préparant ses *Notes*, Montgaillard prétende suivre cette devise : « *Ne quid falsi audeam, ne quid veri dicere non audeam* », quelle confiance peut-on accorder aux documents historiques qu'il produit quand lui-même avoue avoir été souvent injuste envers les choses et les hommes ? Plus il a vécu, dit-il, plus il a reconnu les erreurs qui l'avaient séduit. Pendant dix années il fut, au péril de ses intérêts, séide de la maison de Bourbon et par conséquent de cet ancien régime sans lequel les princes ne conçoivent pas de monarchie possible ; depuis vingt-cinq ans il est devenu sinon leur ennemi, du moins, un homme indifférent à leurs destinées... une révolution démocratique l'a rendu à ses penchants naturels.

Voilà pourquoi la calomnie le poursuit encore après trente années d'in-

se faisait adresser confidentiellement par quelques personnes, leurs réflexions et leurs avis sur la marche des choses, sur les circonstances du moment.

Déjà pendant la campagne d'Italie, Cacault, un vieux routier de la diplomatie, qui gérait à Rome les affaires françaises et y observait les manœuvres papales, avait été un des premiers indicateurs qui aient servi Bonaparte, pareil à ces vieux officiers qui suivaient les jeunes princes dans les camps (1).

Plus tard, sous le Consulat et encore sous l'Empire, Napoléon aima à s'entourer de correspondants qui lui soumettaient leurs vues ou leurs projets. Les principaux, que cite le baron de Meneval dans ses Mémoires, furent Fiévée, conseiller d'État et préfet, dont la correspondance avec l'Empereur a été publiée en 1837; Desrenaudes, ancien grand vicaire de l'évêque d'Autun; le conventionnel Barrère, qui cherchait à flatter le pouvoir nouveau, moyennant un salaire de cinq cents francs par mois; Mme de Genlis, qui vivait aussi aux dépens de la cassette impériale; M. de Montlosier, ancien député à l'Assemblée nationale; M. de Dampmartin, membre du Corps

justices, mais, les jugements diffamatoires, les imputations atroces, les nombreuses accusations dont il a été victime sont effacés de son cœur : il est sans haine, mais non sans mémoire et sa mémoire est pourtant sans vengeance.

En vérité, déclare-t-il, les hommes ne méritent pas qu'on les haïsse, on est déjà trop malheureux de les mépriser.

« J'écris ces pages pour ainsi dire sous les yeux de Louis XVIII, pendant l'asservissement de la France et au milieu des ruines des libertés nationales. »

C'est dans ces dispositions de haine contenue et qui révèlent un esprit profondément ulcéré, que Montgaillard rédigea les *Notes* dont il est ci-dessus question: on peut juger d'après ces aveux quels sentiments d'impartialité ont pu les inspirer.

(1) De *Léoben à Campo Formio*, par Albert Sorel.

législatif et enfin Rocques de Montgaillard, qui prêta à Napoléon un concours peu désintéressé mais souvent clairvoyant.

Indépendamment de ces correspondants pris en dehors de ses services, l'Empereur discernait aussi parmi les fonctionnaires ceux dont il pouvait utiliser l'intelligence. Au ministère des Affaires Étrangères, ce n'est pas toujours à Talleyrand qu'il s'adresse. M. d'Hauterive, ancien oratorien, chef de la division des archives et plus tard conseiller d'État, fut aussi un de ceux dont les rapports passèrent secrètement aux Tuileries.

De telles relations ne furent pas sans exciter souvent la jalousie des ministres. Au moment de la rupture de la paix d'Amiens Fouché disait à Bonaparte d'un de ces correspondants, qui avait annoncé la guerre : « Cet homme-là, avec ses visions, trouble la paix. » — « Cet homme-là en sait plus long que Fouché », répondit le Premier Consul.

L'Empereur dut souvent penser de même à propos de Montgaillard.

C'est qu'en effet cet agent a comme une sorte d'intuition des événements ; il les juge et les prévoit, et dans leur ensemble, ses avis se trouvent généralement justifiés.

S'agit-il de l'Angleterre, l'irréconciliable ennemie, il établit que le gouvernement britannique n'a eu et n'aura dans tous les temps qu'un but : celui d'anéantir notre marine pour détruire le commerce français ; il estime qu'une paix sincère est impossible à négocier, la politique de l'Empire étant inconciliable avec celle du ca-

binet anglais, dont toute l'influence tend à soulever l'Europe contre la France; il ne craint pas de dire que jamais la Grande-Bretagne ne renoncera au Hanovre, qu'elle ne consentira pas davantage à l'occupation de la Hollande et ne peut dès lors reconnaître sincèrement la dynastie impériale. Il saisit les projets d'avenir de cette puissance qui cherchera à former un jour, en Égypte et sur la mer Rouge, des stations destinées à couvrir ses possessions des Indes.

S'agit-il du Portugal? Dès 1805 il annonce que ce pays favorisera toujours l'Angleterre et il conseille de l'annexer à l'Espagne, ce que Napoléon voudra réaliser en 1808. « Le roi du Portugal est au rang des souverains d'Europe, mais son royaume est au nombre des provinces britanniques. »

S'agit-il des intérêts français en Orient? il propose un établissement militaire et commercial en Égypte, l'occupation de l'île de Candie et au besoin une expédition dans l'Inde et le Bengale.

Montgaillard est moins bien inspiré lorsqu'en 1806 il conseille de poursuivre les Bourbons dans la branche régnante en Espagne et de placer sous la dépendance de l'Empire, « cette monarchie dont la capitale est à Lima et les provinces autour de Madrid » ; lorsqu'il pousse à l'occupation de Rome, afin que le royaume d'Italie étende et exerce sa suzeraineté sur tout le continent italien, sans intermédiaire, ni solution de force ou d'influence; lorsque, dès 1805, il parle de promulguer contre l'Angleterre un « acte de prohibition navale » pour interdire l'entrée des marchandises anglaises en Europe et fermer les débouchés du commerce britannique; lorsqu'il flatte

enfin l'ambition de Napoléon en l'incitant à rétablir l'empire d'Occident.

Mais combien ses impressions sont instructives et curieuses sur la situation et l'avenir des puissances continentales. Pour chacune d'elles il a des vues exactes qui dépassent parfois le temps et le lieu et se sont réalisées en des époques contemporaines.

L'Autriche, toujours prête à la guerre, l'inquiète et le préoccupe sans cesse; il en réclame le démembrement. Il prévoit la rupture de la paix de Lunéville et propose pour anéantir la monarchie autrichienne plusieurs moyens qui furent adoptés après le traité de Presbourg : il s'agissait d'enlever la couronne impériale d'Allemagne à la maison de Habsbourg, de constituer la Bavière en royaume, pour en faire une alliée naturelle et forcée de la France, et d'enlever à l'Autriche toutes ses possessions italiennes, États vénitiens, Istrie et Dalmatie.

Bien mieux, après Austerlitz, Montgaillard trouve que la force de l'Autriche n'a pas été assez diminuée, il voudrait qu'on tînt cette puissance en état de « décadence réglée », qu'on divisât ses provinces, qu'on s'emparât du Frioul, de la Carinthie et de la Carniole, afin de l'exclure à jamais de l'Italie et d'en faire un royaume intérieur, à qui on interdirait d'ébrécher le territoire ottoman à l'est et au sud de la Hongrie.

La plupart de ces dispositions furent prises, en effet, après le traité de Vienne (octobre 1809).

Il regrette la magnanimité de Napoléon vis-à-vis des vaincus, sentiment qu'il attribue au désir de l'Empereur d'être reconnu par les souverains de vieille dynastie,

d'entrer dans le catalogue officiel des monarques d'Europe et de s'entendre appeler « mon frère » par les plus puissants d'entre eux.

« Austerlitz, dit-il, devait être le tombeau de François II et d'Alexandre, ou Vincennes leur prison ?... où étais-tu, génie de Richelieu ? »

Il établit que l'Autriche ne reconnaîtra jamais de bonne foi le royaume d'Italie et que la force des armes seule pourra lui faire admettre le nouveau groupement du continent. N'était-ce pas avertir l'Empereur de la fragilité de ses conquêtes? Montgaillard ne changera jamais d'avis sur ce point, et ce courtisan osera dire à Napoléon qu'il bâtit sur le sable, que les royaumes créés, l'organisation de l'Europe, la fondation de sa dynastie ne seront jamais acceptés sincèrement par les souverains provisoirement courbés sous son épée victorieuse.

« Le caractère de S. M. tient seul les nations sous sa dépendance; c'est la suzeraineté du génie qu'elles reconnaissent plutôt que celle de l'Empire, et la gloire de cet Empire n'est encore que l'ouvrage d'un seul homme. »

Il y avait quelque mérite à dire à César que tout son génie ne triompherait pas de la tradition des peuples et que tant de succès et de sang versé n'aboutiraient à rien de durable. Au lendemain du couronnement, Montgaillard avait exprimé la même idée en l'enveloppant de flatteries qui n'en laissaient pas moins saisir le fonds :

« En abandonnant la maison de Bourbon, les cours européennes n'en sont devenues que plus acharnées à ne point reconnaître une dynastie dont l'avènement a commencé par des prodiges, une dynastie dont le fondateur ne laisse espérer aucun vide dans l'administration poli-

tique de l'État. Les distinctions fondées sur le hasard de la naissance sont celles dont les rois se montrent le plus jaloux. Loin de se sentir illustrés eux-mêmes par le grand capitaine qui vient s'associer à leurs prérogatives héréditaires, ils ne voient qu'un adversaire redoutable dans cet homme, qu'une suite ininterrompue de succès élève au trône impérial. »

Toutefois l'affaiblissement de l'Autriche présente un danger qui n'échappe pas au diplomate : « Le protectorat de l'Allemagne, dit-il, ne doit pas appartenir à la Prusse, si on ne veut point que le repos de l'Europe ne soit tôt ou tard compromis par cette puissance ». Il comprend que la Prusse voit avec joie humilier et affaiblir la maison d'Autriche et qu'elle forme aussi le dessein de se mettre à sa place : « L'ennemi naturel de la France n'étant plus à Vienne, peut alors se trouver à Berlin ». S'il est nécessaire à l'Empire de dépouiller l'Autriche d'une grande partie de sa force, il ne paraît donc pas moins urgent de l'empêcher de se reproduire en Allemagne, sous un autre nom et dans une autre souveraineté.

Montgaillard a particulièrement fréquenté les ministres prussiens, il connaît les ambitions de la cour de Berlin, il sait que le Hanovre exerce sur elle le même attrait que la Bavière sur la cour de Vienne et il prévoit que la Prusse deviendra pour la Confédération germanique un ennemi plus redoutable peut-être que l'Autriche : « On est forcé d'apercevoir les projets ultérieurs du cabinet de Berlin ; ils paraissent tendre à opérer la réunion de tout le territoire compris entre l'embouchure de l'Ems et celle de la Vistule, entre les rives du Mein

et celles de l'Oder; et si la Prusse incorporait les restes du duché de Wesphalie et l'électorat de Hanovre à ses États héréditaires, elle ne tarderait pas à envahir la Saxe et à replacer les Provinces-Unies sous son influence immédiate. Alors la monarchie prussienne serait véritablement substituée, pour la France, à la maison d'Autriche. »

La conséquence apparaît et Montgaillard l'indique : la Confédération du Rhin est destinée à être absorbée par l'Allemagne, le jour où elle ne sera plus protégée par la France. Les événements contemporains ne l'ont que trop prouvé.

La maxime politique de Richelieu consistait à élever les petites puissances pour abaisser les grandes. Napoléon suivit ce principe vis-à-vis de la Confédération germanique; il constitua la Bavière en royaume et donna le titre de grands-ducs aux électeurs de Bade et de Wurtemberg. Mais Montgaillard ne s'illusionnait pas sur la reconnaissance que l'on pouvait attendre de ces bienfaits et il annonce que les cours de Stuttgart et de Munich seront un jour tentées de faire cause commune avec les ennemis de la France, et de se livrer aux intrigues fomentées par l'Autriche et la Prusse. La défection de Leipzig a démontré la justesse de cette appréciation.

La Russie apparaît à Montgaillard comme une puissance redoutable qui, depuis un siècle, envahit l'Europe, avec une méthode intelligente et sûre, à ce point « qu'il n'est aucun État, si ce n'est la France, à qui les progrès de la Russie ne puissent porter atteinte ». Il constate son développement depuis le partage de la

Pologne et ses vues sur Constantinople. Il prévoit en 1805 la conquête de la Finlande, qui fut réalisée après Tilsit (1808), avec le consentement de Napoléon, et pressent que toute alliance solide entre la Russie et la Prusse est à peu près impossible, parce que la Prusse exerce en Allemagne l'influence dont Gustave-Adolphe s'était emparée et parce que cette influence est contraire aux intérêts de la Russie ; bien plus, il estime que la Prusse est destinée à périr ou à prendre, vis-à-vis de la Russie, l'attitude que le roi de Suède s'imposa dans le XVII^e^ siècle contre l'Autriche.

Montgaillard témoigne une grande estime pour l'armée russe dont le soldat est sobre, brave, patient, endurci à la fatigue, qui joint à une obéissance sans bornes, à un respect illimité pour son souverain, le courage du fanatisme, qui croit à une récompense éternelle lorsqu'il meurt à son poste de combat, soldat enthousiaste et discipliné à la fois. Mais, entraîné par la diplomatie de l'époque, il redoute que Constantinople ne tombe au pouvoir des Moscovites et expose que cet événement causerait la ruine des puissances occidentales. Or, comme la marine russe ne sera jamais à craindre sur l'Océan tant que ses armements et ses ports ne seront pas sur la Méditerranée, il estime que la Turquie est la digue politique et la barrière territoriale que l'Europe doit opposer à l'agrandissement de la Russie. Dans la crainte que l'empire ottoman ne soit démembré, Montgaillard insinue que l'alliance russe peut être « incertaine et seulement utile pour la France dans quelques circonstances dont le bénéfice reviendrait encore définitivement à la Russie ». Mais il se hâta de

changer d'avis dès que la chute de Napoléon eut terminé la rivalité des deux empires. La Russie défendait alors la France affaiblie contre la rapacité de la Sainte-Alliance. Montgaillard reconnut le bienfait de cette intervention et se montra partisan résolu de l'entente qui unissait les cabinets des Tuileries et de Saint-Pétersbourg (1).

Il est à peine besoin de faire remarquer combien les événements contemporains ont changé la situation réciproque des puissances continentales. Cette alliance franco-russe, qui pouvait être « incertaine » après Tilsit, parce qu'elle tendait à absorber l'Europe au profit de deux couronnes, à exagérer leur force au détriment des États voisins, à consolider des annexions et des conquêtes sans fondement, est aujourd'hui devenue la base même de la paix du monde, parce qu'elle n'a plus pour objet qu'une légitime défense et de pacifiques restitutions; tant il est vrai qu'en politique et en diplomatie, il ne saurait y avoir de principes; il n'y a que des circonstances.

Sous l'Empire, la circonstance était le maintien d'un groupement anormal de l'Europe, et comme la Russie était la seule puissance territoriale capable de le troubler, Montgaillard rêvait le rétablissement du royaume de Pologne, afin de maintenir au nord l'invasion russe,

(1) « La Russie ne peut être l'ennemie de la France; elle a au contraire besoin que la France soit indépendante et forte, parce que c'est dans le cabinet des Tuileries que le cabinet de Saint-Pétersbourg doit trouver un allié nécessaire contre la suprématie et le monopole politiques de la Grande-Bretagne... (on pourrait dire aujourd'hui, de l'Allemagne).

... » La Russie est la seule puissance qui puisse sauver et qui ait intérêt à sauver la France de la générosité des alliés...

... » C'est vers la Russie que la France doit élever ses espérances de salut »...

comme la Turquie devait l'arrêter en Orient. On sait combien Napoléon hésita sur cette grave question qu'il aurait pu résoudre à son gré après Friedland. Il se borna à établir le grand-duché de Varsovie, comme pierre d'attente, sans vouloir renoncer à la possibilité de reconstituer complètement la Pologne. Cette hésitation lui fut fatale. Il aurait fallu se déterminer, en effet, à opposer immédiatement une barrière sérieuse à la Russie, ou renoncer à l'inquiéter par ce projet toujours menaçant, et auquel l'Empereur pensait encore en 1812, lorsqu'il offrait à l'Autriche les provinces Illyriennes en échange de la Galicie, qui devait être rattachée au futur royaume de Pologne.

Est-ce à dire que les coalitions eussent été à jamais éloignées de nos frontières, et que l'empire d'Occident, relevé par Napoléon, ait pu régir l'Europe sans troubles nouveaux? C'est peu probable, car on n'opprime pas en vain les tendances naturelles des peuples, le jour vient où la digue s'écroule sous un effort inattendu, et le flot contenu reprend son niveau.

Montgaillard ne prodigue pas à la Prusse les mêmes sympathies qu'à la Russie : « Il y a aujourd'hui, dit-il, plus de statues et de mausolées que de grands hommes à Berlin ». Il considère la Prusse comme un État de second ordre, élevé momentanément au rang de première puissance. Il y a toujours du fabuleux dans l'origine et dans l'histoire des monarchies, mais peu de maisons souveraines offrent, en effet, une généalogie et une usurpation moins équivoques que celles des burgraves de Nuremberg.

Devenus conquérants, princes, électeurs de Brandebourg et grands maîtres de l'ordre Teutonique, ils érigèrent de leur propre autorité la Prusse en duché séculier et héréditaire et cette création date à peine du milieu du XVI^e siècle. Vassaux de la Pologne et mis à chaque génération au ban de l'empire, les électeurs-ducs ne parvinrent à faire reconnaître le titre de ducs de Prusse qu'en 1693 : cinq ans après, ils prirent le titre de roi.

« La cour de Berlin a commencé à s'enrichir avant le peuple qu'elle a appauvri. Malgré les qualités de Frédéric II elle ne fut longtemps qu'un cabinet de flibustiers... Cette puissance est factice, artificielle, sa population est faible, ses ressources précaires, sa politique n'inspire et ne mérite aucune confiance; elle ne saurait avoir d'esprit national. Le caractère prussien appartient à toutes les nations, parce que les réfugiés ou les déserteurs de tous les pays y sont admis. Cet État n'a point de patrie, il n'a que des soldats et des sujets. La Prusse n'est et ne peut être qu'une puissance militaire. Elle fait des conquêtes en temps de paix et aiguise sa faux pour faire sa moisson en temps de guerre... L'or ne circule en Prusse que pour enrichir le fisc et la nature n'y produit des hommes que pour en faire des soldats. Elle ne peut se conserver que par la guerre; la paix est pour elle une gêne et presque une crise qui se prolongera aussi longtemps que la liaison de ses provinces et leur incorporation réelle dans les États héréditaires de Brandebourg ne sera pas terminée... La politique prussienne consiste à exciter la jalousie, la méfiance et les soupçons entre la France, l'Autriche et l'Angleterre, pour les porter à une rupture dans laquelle la cour de Berlin

vend son activité guerrière ou ses négociations au plus haut prix possible et sur l'enchère des circonstances... Il serait déraisonnable de demander de la bonne foi au cabinet prussien, puisqu'il se trouve par la nature de sa puissance et la bouffissure de sa force militaire dans une sorte d'obligation de changer d'alliés, toutes les fois qu'un bénéfice important vient provoquer sa fidélité. »

Les vues de Montgaillard sont particulièrement justes lorsqu'il estime que l'intérêt de la France est de balancer et de combattre l'Autriche et la Prusse, l'une par l'autre, et d'empêcher cette dernière puissance d'avoir une monarchie « bien liée ». Il ne redoute pas une alliance entre les deux nations, car l'union de l'Autriche et de la Prusse doit être regardée comme « une alliance contre nature ». Il conseille d'empêcher tout agrandissement de la Prusse sur le Rhin, ou vers les frontières de la Hollande et propose à la veille d'Austerlitz, quand son concours ou sa neutralité étaient nécessaires, de lui donner plutôt des compensations sur la Vistule et la mer Baltique :

« Si la politique, dit-il, n'est autre chose que l'art de profiter des circonstances, toutes les raisons valables et utiles indiquent cette conduite à l'égard de la Prusse. »

Mais le cabinet de Berlin, qui avait trompé toutes les puissances, s'obstinait à rester dans une attitude ambiguë, tandis que l'Empereur, levant le camp de Boulogne, dirigeait son armée sur le Danube pour combattre la troisième coalition. Montgaillard indique alors qu'une marche rapide sur Vienne empêchera la Prusse de se déclarer contre l'Empire, car une fois maître de la capitale de l'Autriche, Napoléon pourra décider les opérations

militaires et les résolutions politiques de Prusse, et c'est ce qui advint.

« On ne peut mettre en doute la destruction des armées russes et autrichiennes. L'Empereur ira dicter des lois dans Vienne, il y trouvera l'indépendance du Corps Germanique, la véritable neutralité de la Prusse ou plutôt l'adhésion de cette puissance aux volontés du cabinet de Saint-Cloud et peut-être même la paix avec l'Angleterre. »

L'opération était aussi hardie que dangereuse car, même après le combat d'Elchingen et la capitulation d'Ulm, il était périlleux de marcher sur Vienne et de franchir le Danube. A la moindre défaite, la Prusse pouvait entrer en campagne, prendre l'armée à revers et lui fermer toute retraite ; effectivement, c'est ce qu'elle attendait. Aussi, quand le comte d'Haugwitz vint de la part du roi de Prusse, féliciter Napoléon de la victoire d'Austerlitz, celui-ci put lui répondre avec autant d'esprit que de justesse : « Monsieur l'ambassadeur, voici un compliment dont la fortune a changé l'adresse ».

L'année suivante la guerre éclate avec la Prusse, et la Russie se joint à cette quatrième coalition. Si les deux armées ennemies peuvent agir de concert, la situation risque de devenir critique; il faut écraser la Prusse, avant qu'elle soit secourue par a Russie. L'avis donné par Montgaillard, avant le commencement des opérations, n'est pas moins précis que les précédents :

« Si la Prusse avait le temps de mettre la dernière main à ses dispositions militaires, de s'emparer de toutes les ressources que la Saxe et la Hesse peuvent lui offrir, de préparer une grande résistance dans le nord de l'Alle-

magne et d'y concentrer la marche et les opérations des armées russes, l'Autriche profiterait selon toutes les apparences de cette diversion pour déclarer aussi la guerre. En réduisant, au contraire, la monarchie prussienne dans un état d'impuissance absolue, avant que les Russes aient pu venir à son secours, on ôterait à la Russie la facilité de pénétrer en Allemagne et l'Autriche ne pourrait accorder alors, au cabinet de Saint-Pétersbourg, qu'une coopération tardive et insuffisante. En frappant de terreur la cour de Berlin, en la séparant de ses alliés, en la réduisant promptement dans la position où l'Autriche fut placée, après la prise d'Ulm, on dissoudrait la guerre continentale dont la France est de nouveau menacée. »

Tel est l'aperçu rapide que l'on peut donner des vues diplomatiques de Montgaillard aux débuts de l'Empire. Quel fin politique les aurait désavouées ? Elles ne sont pas moins ingénieuses dans certaines questions intérieures.

Lors de l'élévation de Louis Bonaparte au trône de Hollande, Montgaillard observe combien il est avantageux pour une nation que le chef de l'État appartienne à la religion de l'universalité des citoyens et il revient sur cette idée, que le chef du gouvernement doit être comme en Russie le chef du régime religieux.

Il propose d'autre part de grouper les Juifs en nation distincte, de leur faire concéder la Palestine par la Turquie et de leur ouvrir les richesses de l'Inde et de la Perse, pour faire échec à l'Angleterre :

« Le peuple juif offre le phénomène le plus humiliant pour l'orgueil de l'homme et le plus inexplicable pour

l'état social. L'Europe entière lui doit sa religion, les éléments de son commerce, ses banques. Partout on recherche l'or des Juifs, et partout on repousse leur alliance. Depuis près de vingt siècles, ces proscrits cultivent leurs préjugés avec la même opiniâtreté que leur fortune ; ils trouvent, sans cesse, de nouvelles richesses, dans le mépris même dont les richesses ne peuvent les préserver. Ils ont découvert une patrie et un état, une constitution et une religion dans les pages d'un livre dont les Égyptiens, les Perses et les Grecs ont fourni les chapitres ; et, dispersés dans les quatre parties du globe, ils forment un peuple sans cité, une confédération sans chef, un empire sans territoire. Deux mille années d'émigration, les lois les plus injustes ou les plus absurdes, toutes les humiliations et toutes les peines n'ont cependant apporté aucune altération essentielle dans leurs institutions et leurs coutumes ; ces hommes si vieux dans l'histoire des peuples, si nouveaux dans les annales de la tolérance et de la philosophie, cette nation dont l'existence est à la fois nulle et entière, ces Juifs qui, semblables aux métaux dont ils diminuent le poids et altèrent la qualité, filtrent et s'insinuent continuellement dans toutes les classes de la société, sans appartenir jamais à aucune, les Juifs conservent avec une inviolable fidélité la loi de ces tribus, qui ne cédèrent à la fortune de Rome que lorsque leur temple fut anéanti sous ses ruines ; de ces tribus, qui étonnèrent encore les légions auxquelles tout avait cédé depuis le Rhin et le Danube jusqu'au Nil et à l'Euphrate. »

Les Mémoires diplomatiques de Montgaillard rédigés

sous l'Empire n'ont pu être tous retrouvés ; ils s'arrêtent à l'année 1808. Les rapports postérieurs à cette date, et dans lesquels Montgaillard dissuadait Napoléon de l'alliance et du mariage autrichiens et blâmait la campagne de Russie, ont été détruits ou égarés; on en suit à peine la trace dans des notes où le diplomate rappelle ses instances pour engager l'Empereur à borner le territoire de la France aux pays compris entre l'embouchure du Rhin, les Alpes et l'Océan et se plaint que son zèle ait été mal récompensé.

C'est le moindre désagrément qui pût arriver à un conseiller imprudent qui ne cessait de mêler à ses flatteries, des prédictions désagréables. Dire à Napoléon que sa dynastie ne serait jamais reconnue en Europe, qu'il serait trahi par ses alliés et que la guerre était pour lui toujours inévitable, n'était point l'horoscope désiré et on remarque souvent ce langage dans les rapports de Montgaillard. Il n'est point étonnant que le succès en ait été médiocre, que l'Empereur se soit lassé de son correspondant et l'ait rayé du budget de sa cassette.

Mais dès le retour des Bourbons, l'intrigant rentre en scène. Il publie de nombreux ouvrages en faveur de la Restauration, et cherche à continuer son rôle d'oracle officiel ; il glisse de nouvelles correspondances dans le cabinet du roi, il les impose en invoquant d'anciens services, et devenu champion de la Charte, il combat le fanatisme contre-révolutionnaire. De 1816 à 1820 il ne cesse de proposer à Louis XVIII des mesures de clémence, de modération et d'oubli. Ses Mémoires traitent surtout les questions de politique intérieure et ne sortent pas d'un cadre assez étroit, ce qui les rend moins intéressants

peut-être. Plus que jamais, Montgaillard renie ce qu'il a adoré ; Napoléon n'est plus qu'un despote et un aventurier (1) ; les Bourbons seuls peuvent sauver la France, en respectant la Charte et les libertés constitutionnelles. Sur ce point l'opinion du diplomate s'est enfin arrêtée et ses avis pleins d'audace sont ceux d'un homme avisé sinon convaincu : « La Révolution, dit-il, n'est pas une

(1) « La liberté avait élevé Napoléon sur le trône et il la mit aux fers. Il proscrivit de ses conseils, du sein de la représentation nationale tous les principes généreux, toutes les lois de justice que la Révolution avait proclamés et consacra dans des décrets de bon plaisir les violences suscitées par les orages politiques, le despotisme et les injustices dont l'indépendance et le salut de la patrie avaient fait une nécessité. Ce fut au nom de la liberté qu'il établit la tyrannie la plus forte qui ait jamais pesé sur une nation ; ce fut au nom de l'égalité qu'il constitua les privilèges, les distinctions et les titres de l'ancienne féodalité. Pour satisfaire la vanité, pour rassasier la cupidité de sa famille, il plaça sur sa tête la couronne des rois ; il livra cette patrie qui l'avait fait grand, ce peuple qui lui avait remis son avenir et soumit la France, comme les nations de l'Europe, au despotisme des rois, à la tyrannie des nobles, à la superstition des prêtres. »

Et ailleurs cette intéressante appréciation :

« Il ne sera donné à aucune génération de voir les changements, les troubles, les révolutions, les attentats subis par la génération qui finit. C'est le plus grand, le plus beau, le plus noble, le plus terrible spectacle qu'ait eu l'esprit humain. Toutes les nations, toutes les histoires anciennes n'ont rien de comparable. Vingt, trente siècles ne reproduiront peut-être pas des circonstances aussi extraordinaires et un homme aussi étonnant que celui qui gouverna quinze ans la France, génie sous lequel la patrie fut accablée de conquêtes, d'esclavage et de gloire, homme si favorisé par la destinée, homme si puissant, si coupable, auquel il ne manqua que d'aimer la liberté pour être le bienfaiteur des nations et devenir l'idole de la postérité qui ne sait plus, déjà, comment lui pardonner son ambition et ses triomphes. Il effaça dans la guerre tous les noms consacrés par l'histoire, il ne fut pas moins supérieur pour diriger un grand empire, mais cet homme surnaturel ne comprit pas un instant sa véritable situation dans le monde et compromit tous les jours sa fortune jusqu'à ce qu'il eut achevé de la ruiner à force de succès. Dépourvu de génie politique, Napoléon donna tête baissée dans le double piège nobiliaire et clérical, et de petits hommes et de misérables intrigues le conduisirent à sa perte »...

intrigue de cour, ou un événement de palais; c'est la France entière changée de fond en comble... On ne fait pas une restauration avec des courtisans et du privilège, mais avec des citoyens et de la justice ». Il répudie l'ancien régime, dévoile les intrigues des ultra-royalistes et les dangers où ils entraînent la royauté, et chaque fois que le gouvernement prend des mesures restrictives il ne craint pas de s'écrier : « Autrefois les rois portaient le diadème sur le front, maintenant ils l'ont sur les yeux. On ne peut plus tromper, ni asservir les peuples ; il faut périr ou gouverner dans l'intérêt national. »

En même temps qu'il écrit au roi pour défendre les libertés constitutionnelles, Montgaillard envoie des rapports au comte Decazes, ministre de l'Intérieur, au duc de Richelieu, au baron Mounier, directeur général de l'administration départementale et de la police. Il leur prédit qu'une révolution nouvelle sera l'infaillible résultat de l'impéritie de Louis XVIII et des princes de sa famille (1); il expose ses vues sur l'orientation politique, sur les mesures libérales à adopter, telles que la liberté de la presse (2) et aussi sur des questions de police, comme la surveillance des sociétés secrètes.

Mais ce qui prouve la mauvaise foi de cet infatigable

(1) « La génération qui prendra dans quelques années possession de la France, verra de grands troubles et assistera à une nouvelle révolution ; ce sera le même sujet, la même pièce, mais avec des incidents et des acteurs nouveaux. La maison de Bourbon cessera certainement de régner en France; elle en sera pour jamais expulsée. De quelle manière et à quelle époque ? C'est ce qu'on ne saurait préciser dans ce moment, mais ce résultat est inévitable, autant que désiré. »

(2) « Que de droits dont il serait injuste de priver les hommes et dont il serait quelquefois plus dangereux encore de leur laisser le plein exercice ? De ce nombre est la liberté indéfinie de la presse, problème

conseiller, c'est qu'il se dédouble sans cesse et tandis qu'il donne des avis très justes pour soutenir la royauté, il fait de secrets aveux qui révèlent peut-être le fond exact de son opinion.

Il ne croit pas au droit divin des rois, absurdité, monstruosité, dont toutes les histoires font justice, aussi bien que la raison. Le droit d'hérédité étant une conséquence inévitable du droit divin est, par cela même, inadmissible. L'élection et l'hérédité sont des droits consentis, accordés par une nation à un prince et à une famille auxquels le peuple a conféré l'exercice de sa souveraineté ; donc la nation a le droit de déposséder la maison régnante et même de changer la forme du gouvernement lorsqu'elle le juge nécessaire à la conservation de l'État. La nature a créé tous les hommes égaux en droits. Le contrat social établit bien parmi eux l'inégalité, mais ce contrat, formé dans l'intérêt de tous, ne saurait admettre en faveur des uns avantage ou privilège qui tende au préjudice des autres. Le contrat social accorde une grande autorité au chef et aux magistrats de l'État, parce qu'il leur prescrit la justice et le respect des lois : il impose la soumission et l'obéissance aux sujets, parce qu'il leur répond que les lois seront observées et la justice rendue à tous sans distinction de rang, de fortune, ou d'emploi. Ainsi, chaque citoyen a un droit égal aux

qui ne sera jamais parfaitement résolu, parce qu'il a pour données les passions et les circonstances politiques, deux causes essentiellement actives et variables, dont les effets et la diversité ne seront jamais prévus ni réglés d'une manière fixe par aucune législation. La tolérance religieuse, politique, civile, voilà des droits incontestables et inhérents à la nature humaine ; mais qu'il est difficile de limiter ces droits et d'en prévenir les dangers, de protéger l'usage et d'arrêter l'abus ! »

libertés et aux garanties publiques ; ce droit est le premier, le plus légitime, le plus sacré de tous. Mais lorsque l'autorité, obligée de respecter et chargée de protéger la propriété et la liberté individuelles, les viole et attente à la sainteté des lois, le contrat passé entre la nation et son représentant est rompu et les citoyens rentrent dans les droits d'une légitime défense. En saine raison, en bonne justice, et dans le sens politique le plus rigoureusement vrai, l'insurrection est légitime lorsque l'oppression et la tyrannie ne laissent plus aux peuples que ce moyen d'échapper à leur ruine.

Qu'importe la forme du gouvernement, pourvu qu'il soit juste, pourvu que les lois régissent et protègent l'universalité des sujets? Royalistes, républicains, libéraux, ces dénominations ne sont à vrai dire que des affiches de spectacle : l'essentiel est la manière dont la pièce est jouée. Qu'importent les chartes, les ordonnances violées chaque jour et dont les ministres se font une arme contre les faibles ? Dans de pareilles constitutions il n'y a que fourberie, imposture, oppression.

Telle est sur l'origine et la forme des pouvoirs publics la secrète pensée de Montgaillard, pensée qu'il se garde de révéler, qu'il enveloppe d'une plate soumission et dissimule sous des conseils pleins de zèle. Il parle d'insurrection et quand on tremble aux Tuileries devant le développement du carbonarisme il affecte de respirer la confiance : « Paris est facile à gouverner, il n'y faut que des gendarmes et des spectacles, le pain vient après ».

Mais combien il les déteste ces princes et ces ministres qui le payent ! Il se venge sur eux des dédains qu'il subit et les *Notes* qu'il écrit en pleine Restauration

éclairent la sincérité de ses sentiments (1). Il défend la Charte et elle ne lui inspire que des craintes ; il la trouve pleine de principes et vide de garanties. L'Angleterre et les États-Unis lui paraissent les seuls gouvernements où la propriété et la liberté ne soient pas à la merci des ministres, des courtisans ou des femmes. Et cela tient à cette sécurité avec laquelle le dernier homme du peuple voit toujours la loi placée entre lui et le pouvoir pour préserver le faible de l'oppression du fort.

« La liberté politique et le respect pour cette liberté, professé par toutes les classes de l'État, ont rendu

(1) « Les rois veulent être adorés, ils ont raison, car on ne saurait les aimer lorsqu'on vient à les connaître. Les ministres sont des rois temporaires et d'accident; aussi, avec toutes les passions de leur maître ont-ils de plus la crainte de perdre le pouvoir, en sorte qu'un mauvais ministre vaut moins encore que le plus détestable monarque; celui-ci dédaigne quelquefois d'opprimer, mais celui-là ramasse les débris du despotisme, proscrit et exile sur les plus obscures dénonciations. On échappe facilement à la vengeance d'un roi, mais rien ne peut soustraire à l'inimitié d'un ministre, parce qu'il cherche à se faire un mérite des injustices qu'il commet pour servir son souverain, c'est-à-dire pour se maintenir en fonctions.

» On dit les rois malheureux lorsqu'ils ne peuvent faire le bonheur des peuples que le hasard de la naissance, baptisé du titre de droit divin, a placés sous leur joug ; il n'en est rien et on les estimerait plus qu'ils ne valent si on avait une si haute opinion de leur bonté. Les rois ont une cour et des sujets, mais point de patrie, et quant aux princes, ils ont des courtisans, en attendant qu'ils puissent avoir des sujets. « Les droits de ma couronne passent avant tout, » disait Louis XVIII lorsqu'il négociait avec Pichegru et Moreau et il ne voulait rien rabattre « des droits légués par Louis XIV à ses successeurs », quoiqu'il consentit, sans façon, à démembrer le royaume pour y rentrer à la tête des armées étrangères.

» Servez les passions des princes, allez au-devant de leurs désirs, soyez le courtisan de leurs vices, résignez-vous à faire la cour à leurs laquais et vous serez en grand renom. Si vous êtes admis dans la confiance d'un roi, montrez-vous plus vil et plus despote que lui, c'est le secret d'une haute fortune : le cœur d'un monarque est l'antre du Cyclope; on n'en vient à bout que par ruse: il faut flatter les rois pour disposer de leur puissance. »

l'Angleterre le pays le plus riche du monde puisqu'il possède la plus grande et la meilleure partie du mobilier de l'univers, en vaisseaux, marchandises et signes représentatifs de l'or et de l'argent. Quant aux États-Unis, ils ont sagement naturalisé chez eux l'esprit de la liberté anglaise et jouissent de tous les bienfaits du gouvernement républicain. Avant la fin du siècle les États-Unis étonneront l'Europe de leurs richesses et de leur force. Les escadres américaines prendront possession des mers, fermeront l'embouchure de la Tamise et auront des comptoirs sur nos côtes.

» Le Gouvernement anglais a fait tout ce qu'il était possible d'entreprendre pour prévenir sa ruine ; il a combattu trente ans pour arrêter la Révolution; il a terrassé l'homme extraordinaire qui s'était approprié les forces de la France, pour les diriger contre le commerce et l'industrie britanniques. En abattant sous ses intrigues le conquérant qui le frappait au cœur, le ministère anglais a relevé de ses propres mains la Révolution vaincue par Napoléon : il a donné les Bourbons à la France, comme le présent le plus funeste qu'il pût faire à cette nation. Mais les hommes d'État anglais furent tellement aveuglés par les succès les plus inespérés, qu'ils se précipitèrent avec une ignorance et une présomption impardonnables dans les bras des ennemis de la liberté, de la tolérance et des institutions qui faisaient la force de la Grande-Bretagne. »

L'œuvre diplomatique de Montgaillard n'a pu être entièrement reconstituée et on ne peut la juger que par fragments, par des rapports épars que nous avons essayé

de coordonner, de grouper en chapitres, précédés de sommaires ; mais cet ensemble est suffisant pour apprécier les services qu'aurait pu rendre ce diplomate aventurier, malheureusement dévoyé dès ses débuts dans la vie politique, et qui, à une époque aussi tourmentée, où peu de caractères restèrent semblables à eux-mêmes, vendit sa plume au plus offrant, trahit et flatta tous les pouvoirs et gaspilla ses aptitudes, ne laissant dans l'histoire qu'un nom effacé et souvent avili.

C. L.

Novembre 1895.

MÉMOIRES DIPLOMATIQUES

DE

MONTGAILLARD

CHAPITRE PREMIER

DE BOULOGNE A ULM

I

Attitude des puissances en présence des préparatifs faits à Boulogne par Napoléon. — Nécessité de fortifier l'Espagne et de lui donner le Portugal en échange du grand-duché de Toscane. — Il importe de s'emparer de Ceylan, de Sainte-Hélène, du Canada et d'obliger l'Angleterre à rendre Gibraltar, la Trinité et la Jamaïque. — La création du royaume d'Italie doit compenser le démembrement de la Pologne. — L'Empire reprendra en Europe une grande influence politique et coloniale, mais on ne peut traiter avec l'Angleterre que si elle reconnaît les droits maritimes des puissances neutres. — Il convient de placer les îles Ioniennes sous la souveraineté de la Turquie, qui pourrait céder Candie à la France et permettre un établissement définitif en Égypte. — Ces mesures auraient pour effet de neutraliser Malte dont le port et les fortifications doivent être détruits. — Détresse de l'Angleterre.

15 mai 1805 (1).

Quelques mois se sont à peine écoulés, depuis l'instant où la Grande-Bretagne, fidèle à son système de perfidies, de

(1) Mémoire remis à M. de Vienne à la Secrétairerie d'État et envoyé à Napoléon par un courrier extraordinaire.

La paix de Lunéville (9 février 1801) avait terminé la guerre avec l'Autriche, donné à la France la rive gauche du Rhin, et affirmé l'indépendance des Républiques Cisalpine, Ligurienne, Helvétique et Batave.

haines et de vengeances, viola ce traité solennellement annoncé à l'Europe comme le gage d'une paix générale (1) ; ce court espace de temps a cependant suffi pour changer la situation relative de l'Empire français et de l'Angleterre.

On ne saurait méconnaître, aujourd'hui, les dispositions

D'autre part le traité d'Amiens (25 mars 1802) avait amené l'Angleterre à restituer ses prises, excepté la Trinité et Ceylan. L'Égypte devait être rendue à la Turquie, l'île de Malte à l'ordre de Saint-Jean, sous la garantie de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche et avec invitation au roi de Naples d'y mettre garnison, jusqu'au moment où les chevaliers de Saint-Jean seraient reconstitués; les îles Ioniennes étaient reconnues indépendantes sous la protection de la Russie. La paix de l'Europe semblait donc assurée, mais cette paix n'était qu'une trêve; la coalition des aristocraties féodales restait toujours armée en permanence secrète contre la Révolution.

Le cabinet anglais fut le premier à reprendre les hostilités. Tandis que la France avait évacué Naples et le Portugal, il gardait Malte, le Cap et Gorée, contrairement aux conventions d'Amiens. Il accusa le Gouvernement français de vouloir s'emparer de l'Égypte et demanda formellement la cession de Malte en compensation de certains agrandissements. « J'aimerais mieux, dit Bonaparte à l'ambassadeur Withworth, vous voir maîtres du faubourg Saint-Antoine que de Malte. » Et il s'obstina dans son désir de reprendre cette île. La rupture devint imminente et toutes les conquêtes de la Révolution allaient être encore mises en jeu. « Les Anglais veulent la guerre, répétait le premier consul, mais s'ils sont les premiers à tirer l'épée, je serai le dernier à la remettre au fourreau. On peut tuer la France, mais non l'intimider. » Cependant, résolu à revendiquer Malte, il chercha pour la forme à négocier et demanda que l'île fût mise entre les mains du tsar : « Je ratifierai et tiendrai pour bien fait tout ce que Sa Majesté Impériale décidera sur cette question ». On aurait pu s'entendre, si la fatalité n'avait poussé Bonaparte vers la dictature et la guerre d'où il devait tirer sa force. A la rupture de la paix d'Amiens il répondit par l'arrestation de tous les sujets anglais qui se trouvaient en France. En même temps des corps d'armée occupèrent la Toscane, le royaume de Naples, la Hollande et le Hanovre, que le gouvernement français déclara garder tant que le cabinet britannique conserverait Malte. Le plus grand effort militaire se porta sur les côtes de l'Océan ; de Brest jusqu'à Flessingue furent préparés d'immenses armements en vue d'une descente en Angleterre. Une flottille considérable resta groupée aux environs de Boulogne. Une lutte maritime gigantesque fut sur le point de s'engager.

(1) Traité d'Amiens.

secrètes qui animaient les différents cabinets lorsque la transaction d'Amiens fut signée. Les puissances qui avaient déjà posé les armes considérèrent ce traité comme une trêve qui devait leur fournir les moyens de réparer leurs pertes. L'Angleterre crut y trouver la facilité de porter à la marine et au commerce français des atteintes d'autant plus sûres que la loyauté du Gouvernement annonçait une entière confiance de sa part. Si le ministère anglais craignit d'insulter les flottes qui transportaient à Saint-Domingue les troupes nécessaires pour conquérir cette colonie (1), c'est sans doute parce qu'il avait conçu l'espérance que la malignité du climat et la férocité des nègres suffiraient pour les détruire ; c'est parce qu'il se flattait d'interdire aux vaisseaux français tout retour en Europe. Il faudrait être complice de la politique britannique pour ne pas apercevoir ces desseins dans la conduite que les ministres anglais suivirent à cette époque. La conquête de Saint-Domingue ayant trompé, en partie, ces calculs, le Gouvernement britannique se hâta de violer la foi des traités pour enlever tous les bâtiments de commerce que l'activité et l'industrie françaises avaient déjà hasardés sur les mers. Il espéra que des pertes particulières influeraient, d'une manière violente, sur l'esprit public, et que l'opinion du peuple deviendrait infidèle à son gouvernement, mais la nation vit dans la piraterie d'un ministère déloyal tout ce qu'elle devait attendre, tout ce qu'elle devait craindre de la mauvaise foi, de la cupidité du cabinet anglais ; le peuple français se pressa

(1) Après le traité d'Amiens, Bonaparte, n'ayant plus à redouter l'Angleterre, voulut faire rentrer Saint-Domingue sous la dépendance de la France. Une expédition commandée par Leclerc, mari de Pauline Bonaparte, fut dirigée contre Toussaint Louverture (24 décembre 1803). Leclerc mourut le 14 septembre 1804 et les Français furent, par la suite, obligés de quitter l'île.

Pauline Bonaparte était partie pour Saint-Domingue en Cléopâtre, accompagnée d'une flotte nombreuse ; elle revint en Artémise, traînant après elle le cercueil de son mari dans lequel elle avait, dit-on, caché pour plus de sept millions de valeurs et de pierreries.

autour de son chef et demanda, de toutes parts, vengeance de ce nouvel attentat (1).

Les puissances continentales observaient, avec une perfide curiosité, cette nouvelle crise politique ; tout annonçait que leur conduite ultérieure envers la France dépendrait des événements que devait amener une guerre dans laquelle les forces de l'Empire semblaient destinées à combattre, sur un élément en quelque sorte inconnu, contre des escadres qui déployaient insolemment, depuis quinze années, leur pavillon jusque dans les capitales des nations neutres ou ennemies.

Les intentions pacifiques annoncées précédemment par la Russie perdirent chaque jour de leur sincérité; et déjà il devint aisé de fixer le moment où le tsar croirait pouvoir manquer impunément à ses traités ; il attendait que le pavillon anglais fermât aux Français la Méditerranée ; il espérait que le Divan ouvrirait le passage des Dardanelles aux vaisseaux enfermés dans la mer Noire; et c'est dans ce double résultat que le ministère russe entrevoyait la facilité d'exécuter ses entreprises contre la Turquie européenne et de se donner une assiette militaire dans le Péloponèse et l'Archipel. Le succès que le cabinet de Saint-Pétersbourg a déjà obtenu à cet égard, est fait pour l'étonner lui-même.

La maison d'Autriche, plus timide dans sa politique, plus dissimulée dans ses vues, plus habile dans son ambition, plus perfide dans ses insinuations diplomatiques, s'occupait avec une activité presque hostile à compléter le vide de ses armées, à réparer ses finances, à consommer ces échanges, ces usurpations ou ces achats de territoire par lesquels elle ajoute à sa puissance de nouveaux éléments de force. Les

(1) Dès la rupture du traité d'Amiens, l'amirauté britannique mit l'embargo sur les vaisseaux français et bataves et lança ses escadres sur toutes les mers. Douze cents bâtiments furent pris et ce brigandage rapporta plus de 200 millions à l'Angleterre.

yeux sans cesse fixés sur l'Italie, le cabinet autrichien travaillait à se donner sur les frontières suisses et bavaroises du Tyrol de nouveaux moyens de résistance et d'attaque. La froideur de ses relations avec la République Italienne, froideur à laquelle elle paraît encore éloignée de renoncer à l'égard du royaume d'Italie, semblait annoncer positivement que la cour de Vienne était dans l'intention de profiter des premières circonstances embarrassantes dans lesquelles la France aurait pu se trouver, sur les côtes de l'Océan, pour rompre avec éclat la paix de Lunéville. C'est en vain que quelques barques autrichiennes sont prises dans l'Adriatique et consignées en séquestre, à Malte, par le pavillon anglais; la cour de Vienne sait bien où trouver le dédommagement d'une apparence hostile qui ne peut en imposer qu'aux personnes ignorant l'habileté avec laquelle l'Autriche sait couvrir ses desseins et envelopper des projets ultérieurs. Il est également impossible de ne pas s'apercevoir que cette cour, retenue par la bienséance qui l'empêche de faire ouvertement cause commune avec la Russie, ou gardée plutôt par le besoin de mettre la dernière main à ses préparatifs, a trouvé dans le cabinet napolitain un interprète sincère de sa volonté. Le roi de Naples ne craint point de montrer sa partialité pour la Russie et l'Angleterre, de telle sorte qu'on est forcé de regarder comme *autrichiennes* les intentions hostiles de la cour de Naples qui favorise en Italie, le commerce anglais, la suzeraineté allemande et l'ambition russe.

Ces trois puissances qu'on peut, en quelque sorte, considérer comme liées par un traité (1), ont commencé à attaquer l'Empire dans ses relations avec la Porte ; elles ont égaré ce Gouvernement faible, tremblant, caduc, afin de le dépouiller

(1) Pour éloigner le danger qui la menaçait sur la Manche, l'Angleterre chercha à coaliser les puissances du Nord qui avaient protesté contre l'invasion du Hanovre et de Naples. Elle trouva faveur en Russie, fut

plus sûrement de ses provinces ; elles lui ont ravi l'alliance de l'Empereur ; elles ont ensuite provoqué, entretenu, protégé ouvertement les révoltes intérieures qui prennent chaque jour un nouveau degré de consistance, parce qu'elles se renouvellent sans cesse. Ces puissances empêchent aujourd'hui la Turquie de revenir sur ses fautes, d'ordonner une sage réforme et d'entamer les premières améliorations dans son système militaire et maritime ; elles l'immobilisent enfin, en attendant qu'elles se partagent sa dépouille.

Les puissances *copartageantes* ont vu à peu près du même œil, quoiqu'elles n'aient pas laissé paraître les mêmes intentions, l'élévation du général Bonaparte à la dignité impériale et royale de France et d'Italie. L'Autriche a bien reconnu, en partie, le nouvel ordre politique établi en Europe ; mais ne pourrait-on pas hasarder, sans être prévenu d'indiscrétion, que la cour de Vienne a fait dépendre, en quelque sorte, ces reconnaissances, des événements que pouvaient produire les différends graves et compliqués qui existent entre la France et l'Angleterre ? La modération de l'Empereur, la sagesse avec laquelle il consent à demander au temps les succès qu'il pouvait se promettre du génie, l'art avec lequel sa politique enveloppe le ministère britannique dans ses propres filets, lui fait craindre à chaque marée l'invasion de ses rivages, le menace, le frappe et le menace encore dans toutes les parties du globe, l'ordre qui se consolide chaque jour dans l'administration française, la dignité et la gran-

secrètement accueillie à Vienne, ébranla même la Prusse et l'empêcha d'accéder aux propositions de Napoléon qui lui offrait le Hanovre en échange de son alliance.

Le traité secret qui liait la Russie et l'Autriche avec l'Angleterre fut accepté le 6 novembre 1804, mais ne fut connu qu'en juillet 1805. « Il faut, disait le cabinet de Londres, faire rentrer la France dans ses anciennes limites ; ce but doit être atteint sans modifications ni restrictions ; rien de moins ne saurait satisfaire nos vues. » Les pressentiments de Montgaillard, et ses avis donnés dès le 15 mai 1805, sont sur ce point des plus clairvoyants.

deur des rapports entretenus avec les puissances neutres ou alliées, la parfaite tranquillité que des lois fortes et justes ont établie en France, et l'union de tous les intérêts particuliers à la volonté de l'État, union que tout promet devoir être longue et heureuse, toutes ces causes ont arrêté, jusqu'ici, les projets ultérieurs des puissances continentales. Elles ont vu de grands dangers partout où elles s'étaient flattées de recueillir des avantages ; elles ont craint d'être dépossédées et punies de leurs infractions aux traités, lorsqu'elles avaient espéré, en les violant à main armée, ajouter de nouvelles possessions à leur territoire ; elles ont suspendu, mais non abandonné le projet d'une ligue ; elles ont adopté en apparence un système pacifique et se sont séparées ostensiblement, pour quelques instants de l'Angleterre, en formant des vœux sincères pour le succès de ses armes (1).

Ne pourrait-on considérer la lâche et impolitique provocation de la Grande-Bretagne contre l'Espagne, au cap Sainte-Marie (2), comme une preuve évidente de l'abandon, de la

(1) Avant de s'engager dans une coalition continentale, le cabinet de Saint-Pétersbourg proposa à l'Autriche et à la Prusse une *alliance* de *médiation*, sorte d'arbitrage offert à la France et à l'Angleterre pour maintenir la paix. Mais tous les négociateurs étaient de mauvaise foi. A aucun prix les Anglais ne voulaient rendre Malte et consentir à l'indépendance des mers ; l'Autriche était impatiente de revenir en Italie, et réclamait la Moldavie et la Valachie, c'est-à-dire l'entrée dans la mer Noire, en échange de Venise ; la Russie rêvait de reconstituer à son profit l'ancienne Pologne pour s'en faire une barrière contre l'Allemagne et ne cachait pas ses vues sur Constantinople. Quant à Napoléon, son caractère se prêtait mal aux concessions. Couronné Empereur des Français et roi d'Italie, il entrevoyait la fragilité de tous les trônes d'Europe et concevait déjà la pensée de fonder sa dynastie sur leurs ruines. Pour toutes ces causes le projet de *médiation* avorta malgré l'habileté de ceux qui l'avaient conçu.

(2) Une alliance avait été conclue entre la France et l'Espagne, qui avaient « le même intérêt à délivrer la Méditerranée de la marine anglaise et l'Italie des armées autrichiennes ». Le cabinet de Londres s'était en vain efforcé de séduire la cour de Madrid ; celle-ci, pour ne pas se montrer trop favorable à la France et garder le plus possible les appa-

défection momentanée des puissances continentales ? Rien n'annonce davantage, que l'Angleterre ne s'était point attendue à soutenir seule les efforts de la bravoure et de l'activité françaises ; rien n'indique avec plus de vraisemblance que le cabinet de Saint-James se promettait une grande et utile diversion sur le continent, que cette perfide précipitation avec laquelle le Gouvernement britannique a ensanglanté les mers d'Espagne, pour dérober des lingots avec lesquels il espérait payer de nouveaux complices et une nouvelle guerre ! Mais la sagesse et la force de l'Empereur ont encore trompé ces espérances ; et tel est le cercle de fautes et de dangers dans lequel le ministère anglais se trouve aujourd'hui circonscrit, qu'il s'est donné un ennemi redoutable dans une puissance où, grâce encore à la modération de la France, il trouvait une neutralité utile.

L'Empereur a communiqué au cabinet de Madrid cette énergie et cet honneur qui doivent replacer l'Espagne au rang des grandes nations ; et jamais, peut-être, cette monarchie ne s'est trouvée dans des conjonctures plus favorables à sa prospérité et à sa gloire véritables.

On dit généralement, mais surtout en politique, qu'il convient de se conduire selon les circonstances. En admettant cet axiome, on est induit à observer que la France doit augmenter la puissance du peuple espagnol, d'après les mêmes raisons qui engagèrent le cardinal de Richelieu à la diminuer. Alors l'Autriche était en Espagne ; il était utile, il

rences de la neutralité, avait obtenu de racheter son contingent par un tribut annuel de 72 millions. Mais un acte d'injustes représailles et de brigandage inouï obligea l'Espagne à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne : quatre galions qui portaient 32 millions de piastres furent attaqués et enlevés par une escadre anglaise. Le Parlement, il est vrai, protesta en faveur de « ces trois cents victimes assassinées en pleine paix à cause de l'avidité pour les piastres espagnoles » ; mais Pitt ne répondit qu'en donnant « l'ordre de couler bas tous les navires espagnols au-dessous de cent tonneaux, d'envoyer les autres à Malte et d'incendier les rades et les Ports de l'Espagne ».

était nécessaire de l'affaiblir. Richelieu sépara donc le Portugal de cette monarchie. Aujourd'hui l'Autriche ne peut plus franchir les Pyrénées, et l'Angleterre, qui existait à peine dans le commencement du XVII^e^ siècle, a établi une colonie militaire et marchande sur la frontière la plus riche de la Péninsule ; il convient donc d'augmenter la force de l'Espagne, de lui rendre les plus beaux de ses fleuves, de lui restituer cette intégrité de territoire et de frontières maritimes qui assurera la défense et la prospérité de ses côtes occidentales.

L'incorporation du Portugal à la nation espagnole semble présenter trois avantages de premier ordre pour l'Empire ; elle porte un coup mortel au commerce de la Grande-Bretagne dans le midi de l'Europe; elle rend l'alliance de la France de plus en plus nécessaire à l'Espagne pour conserver ses nouvelles provinces contre l'invasion étrangère et les mécontentements intérieurs ; elle ouvre les mers du Sud au commerce français et le fait entrer en partage des riches échanges que le Brésil offre à l'Europe. La réunion du Portugal est, peut-être, le seul moyen qu'il y ait aujourd'hui pour replacer la monarchie espagnole au rang des grandes puissances; elle ne peut, dans aucun cas, engager l'Espagne à devenir l'ennemie de la France, puisqu'elle a renoncé à ses prétentions sur les Pays-Bas et l'Italie, et qu'elle reste prisonnière entre les Pyrénées, l'Océan et la Méditerranée ; cette annexion promet, enfin, tous les avantages d'une alliance sincère, naturelle, durable, et ne présente aucun des inconvénients que peut causer l'augmentation relative de toute autre puissance continentale à l'égard de la France (1).

(1) La réunion du Portugal à l'Espagne est un des projets favoris de Montgaillard. Il le présentera fréquemment, notamment à l'occasion du blocus continental ; et, en fait, Napoléon l'adoptera. Par un traité secret signé à Fontainebleau en 1807, l'Empereur offrira à l'Espagne de partager ce royaume que Junot sera chargé de conquérir (Voy. p. 279, 327, 386).

Il est incontestable que le Portugal favorisera toujours les intérêts de la Grande-Bretagne, il demeurera constamment envers l'Empire dans un état d'infidélité et d'inimitié qu'aucune alliance ne saurait vaincre et que les bons procédés de l'Empereur n'affaibliront point. Demander les causes d'une situation semblable, serait vouloir interroger le Gouvernement anglais lui-même. Indépendamment de tous les motifs de justice et de convenance que présente l'incorporation du Portugal à la monarchie espagnole, on y trouve la compensation naturelle de la cession du grand-duché de Toscane qui serait faite par l'Espagne à l'Italie et donnerait à ce royaume un port inappréciable, les richesses et le commerce dont la Lombardie est privée sur les côtes de la Méditerranée ; cession qui fortifierait encore la Corse, procurerait à l'Italie les moyens de veiller avec succès sur les mouvements de la cour de Naples et aurait l'utile résultat d'enlever aux Anglais une grande partie des échanges de la Méditerranée et des Échelles, et de les faire passer entre les mains des Français (1).

Car on se flatterait inutilement que les souverains d'Étrurie soient assez reconnaissants de la protection et des bons offices de l'Empereur pour remplir envers la France les devoirs d'une alliance sincère. La Toscane est anglaise par Livourne et autrichienne par Florence, et les bénéfices du commerce ont animé d'un tel esprit ce petit État que, dans la dernière guerre, on a vu le grand-duc de Toscane, aveuglément soumis à la volonté de la cour de Vienne, vendre cependant à la République les munitions de guerre destinées à combattre l'Autriche. En détournant la direction

(1) Le conseil donné ici par Montgaillard sera également suivi par Napoléon en 1807. Le grand-duché de Toscane, devenu royaume d'Étrurie après le traité de Lunéville, cédé par échange aux ducs de Parme et administré par Marie-Louise, fille de Charles IV, roi d'Espagne, veuve de Louis, duc de Parme, sera absorbé par l'Empire pour former les trois départements de l'Arno, de l'Ombrone et de la Méditerranée.

du commerce toscan, en le réglant d'une manière convenable aux intérêts français et italiens, en réunissant l'Étrurie au royaume d'Italie, on ôterait aux Anglais de grands moyens de domination dans la Méditerranée, on priverait la maison d'Autriche d'une intelligence redoutable en Italie, on enleverait ainsi à la coalition un allié important qui fait déjà, en secret, cause commune avec elle.

L'Autriche est l'adversaire naturel de l'Empire sur le continent ; ses projets menaçants sont bien autrement dangereux et que ceux de la Russie, car la Russie n'est pas l'ennemie immédiate de la France ; d'ailleurs la création du royaume d'Italie suffit pour garantir nos frontières, au moyen d'un bon système fédératif (1), de toute attaque sérieuse de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg : il semble donc que l'Empire atteindra à ce haut degré de puissance et de considération qui doivent lui appartenir ; il paraît même certain qu'il assurera positivement la paix et tous les intérêts politiques de l'Europe, s'il peut opérer entre les cours de Copenhague et de Stockholm une confédération offensive et défensive, s'il parvient à les lier au cabinet français, s'il surveille et arrête dans la mer Baltique, sur les frontières de la Perse et dans les îles de la Grèce les envahissements progressifs de la Russie, s'il retient la maison d'Autriche sur les rives du Danube et s'il attaque la puissance commerciale de l'Angleterre dans la Méditerranée et dans les Échelles du Levant.

(1) Montgaillard ne cessera de pousser Napoléon vers ce *système fédératif* qui donnera l'Italie, la Hollande et l'Espagne aux frères de l'Empereur, et constituera autour de la France de grands fiefs immédiats, des groupements d'États vassaux ou alliés.

En adoptant cette idée funeste, Napoléon se jouera de la volonté des peuples, marquera son entreprise de tous les caractères d'une œuvre d'égoïsme et d'ambition personnelle et le représentant de la Révolution n'apparaîtra plus que comme le fondateur d'une éphémère dynastie.

La création du royaume d'Italie (1) assure une partie de ces avantages ; on parviendra à les obtenir en totalité, si on prive la Grande-Bretagne de ce boulevard dont elle abuse, depuis un siècle, pour retenir l'Espagne, le Portugal et la Méditerranée sous une dépendance honteuse. Ce n'est même que lorsque Gibraltar sera rendu à l'Espagne que l'on pourra regarder la Méditerranée comme affranchie de la domination britannique.

Ici l'Empereur n'aura qu'à consulter sa modération même. Si le traité d'Amiens a offert un témoignage éclatant des principes libéraux qui l'animent, si ce traité doit devenir, à juste titre, le nouveau fondement de la politique européenne, il n'y sera pas dérogé en ne permettant pas à l'Espagne de faire sa paix avec l'Angleterre, sans avoir obtenu la restitution de Gibraltar. Lorsque la France ne veut, pour dédommagement d'une aussi odieuse violation des traités, que le privilège d'assurer la liberté maritime de toutes les nations, l'Espagne, agissant de son chef et en nation souveraine, a le droit de demander, d'exiger une indemnité honorable et suffisante pour l'attentat commis contre ses frégates ; et quel meilleur dédommagement peut-elle prétendre que la restitution du port d'où sont sortis les vaisseaux incendiaires, de la forteresse qui menace toujours la ville de Cadix et insulte, depuis un siècle, le pavillon espagnol sur ses propres rivages (2) ?

(1) Napoléon accepta le 18 mars 1805 la couronne d'Italie, qui lui fut offerte par une consulte extraordinaire, et alla le 26 mai suivant se faire couronner à Milan.

En posant lui-même sur sa tête la couronne de fer des rois lombards il prononça en italien ces mots menaçants : « Dieu me la donne, gare à qui la touche ! » Au retour de ce voyage il eut le tort de décréter la réunion de Gênes à la France. Il espérait ainsi priver l'Angleterre d'un important débouché, mais cette usurpation nouvelle offensa gravement l'Autriche, qui n'hésita plus à adhérer aux propositions de la coalition.

(2) La politique de la France vis-à-vis de l'Espagne est encore aujourd'hui ce qu'elle était en 1805. Que désire l'Espagne ? *Las claves del estrecho*

Lorsqu'une puissance contractante viole un traité solennel, c'est-à-dire lorsqu'elle enfreint les articles de ce traité sans motif légitime, elle renonce ainsi elle-même aux bénéfices retirés de la transaction, et se place aux temps d'hostilité qui en ont précédé la signature. Ainsi, en droit politique, l'Espagne est fondée à user désormais de tous ses avantages positifs et relatifs ; elle peut redemander cette clef du golfe du Mexique, cette île de la Trinité que ses escadres sont, aujourd'hui, en mesure de reconquérir (1) : elle doit enfin venger l'honneur du nom castillan et garantir de la rapacité britannique les riches et vastes possessions du continent espagnol. C'est sous ce point de vue qu'il importe à la liberté maritime des deux mondes que la Jamaïque soit enlevée à la Grande-Bretagne (2) : cet établissement redoutable menace sans cesse les possessions espagnoles, et s'opposera dans tous les temps

(les clefs du détroit). Dans une récente brochure sur cette question, le ministre de la guerre, général José Lopez Dominguez, expose qu'il en existe trois : la reprise de Gibraltar, une union politique étroite avec le Portugal et une situation privilégiée au Maroc. Aucun de ces desiderata ne contrarie les vues diplomatiques de la France, qui ne peut avoir au Maroc de meilleur voisin. La pénétration de l'Espagne en Afrique doit naturellement attirer vers le continent la plus grande partie du transit des caravanes et tout ce qui s'écoulera de l'Espagne par la voie de terre traversera nécessairement la France.

Quant à la situation de Gibraltar, qui conserve sa vieille réputation de place imprenable, on peut observer, dit M. José Navarete, qu'Algesiras est seulement à 9000 mètres de la ville ; qu'il y a même derrière Gibraltar une montagne élevée, la Sierra Carbonera, qui n'en est qu'à 6000 mètres. De telles distances rendaient autrefois toute action impossible : en est-il de même aujourd'hui ? Des batteries de marine établies sur ces deux points rendraient intenable la position d'une flotte réfugiée dans la baie d'Algesiras, et tiendraient en échec une partie des ouvrages anglais.

On s'en rend fort bien compte à Londres, et la prévoyance britannique se préoccupe déjà de passer le détroit et d'assurer au besoin sa retraite sur la côte d'Afrique. (Voy. René Bazin, *Voyage en Espagne.*)

(1) La Trinité, autrefois occupée par les Espagnols et par les Français, avait été cédée à l'Angleterre par le traité d'Amiens.

(2) La Jamaïque, découverte par Christophe Colomb, avait appartenu à l'Espagne jusqu'en 1655.

à la restauration et à la prospérité de Saint-Domingue.

Le recouvrement de la Jamaïque, de la Trinité, de Gibraltar, formeraient une des plus grandes époques de la politique maritime et commerciale. Cette restitution dont il n'eût pas été, sans doute, téméraire de parler il y a quelques mois, se présente du moins naturellement à l'esprit depuis cette heureuse union que l'ignorance et la cupidité du ministère anglais ont opérée entre la France et l'Espagne. Autant de semblables prétentions eussent été hasardées, précoces et peut-être inadmissibles dans le congrès d'Amiens, autant elles présentent de facilités dans une occasion où l'Angleterre n'a plus que le choix des fautes et des dangers. Les escadres française, espagnole et batave peuvent aujourd'hui attaquer les forces britanniques en Amérique et dans l'Inde; les hautes puissances peuvent et doivent faire la conquête de Ceylan (1); l'Empereur des Français peut s'emparer de Sainte-Hélène et ôter cette station aux escadres anglaises : il peut déjà préparer à l'île de France les forces qui doivent rétablir dans la grande péninsule de l'Inde l'état politique qui existait en 1783; il peut menacer à chaque instant l'Angleterre d'une invasion et faire espérer sans cesse à l'Irlande sa séparation ; il peut reconquérir les pêcheries et les établissements du Canada, placer le gouvernement britannique, au dedans et au dehors de son île, dans la position où il convient aux intérêts de l'Europe en général et aux intérêts de la France en particulier qu'il soit placé; il peut enfin créer un nouvel ordre de choses également favorable à la navigation et au commerce de tous les peuples, et d'où résultera la conservation de l'empire ottoman par l'impuissance dans laquelle la Russie sera réduite dans la mer Noire et l'Archipel.

Le cabinet anglais s'agite dans les regrets, les craintes

(1) Cette île, possession hollandaise, avait été cédée par le traité d'Amiens.

et les fautes, et le ministre qui a plongé l'Angleterre dans cet abîme de calamités paraît destiné à ensevelir la prospérité et la gloire de sa patrie. Il n'est guère probable que M. Pitt quitte le pouvoir avant la fin de cette année (1), à moins qu'un grand événement politique ne rendît le besoin de la paix tellement urgent pour la Grande-Bretagne, qu'il ne devînt indispensable de créer un nouveau ministère dont les principes ne fussent pas dans une opposition aussi manifeste à tout projet de réconciliation sincère. Mais, soit que ce ministère soit forcé de faire lui-même des ouvertures de paix, soit que des membres de l'opposition soient bientôt mis à la tête des affaires, il est certain que le Gouvernement anglais cherchera à surprendre et à abuser même de l'impatience généreuse avec laquelle on pourrait vouloir entrer en négociation ; il est certain qu'il ne tardera pas à employer tous les détours diplomatiques, à faire intervenir les puissances médiatrices (2) à user de tous les moyens indirects propres à arrêter la fortune de l'Empereur, à diminuer les sacrifices que l'Europe maritime est en mesure d'exiger de la Grande-Bretagne, qu'il s'efforcera enfin de sauver son influence politique. Ce Gouvernement connaît parfaitement l'art des négociations ; il est fertile en expédients évasifs, il prodigue les notes et les contre-notes, il entasse les explications, les garanties et les accessions afin de gagner du temps, de décider l'Autriche à se déclarer ouvertement contre la France, et de profiter ainsi, sur le continent, de tous les moyens de séduction qui lui sont familiers ; c'est un labyrinthe d'argent, dans les sinuosités duquel le ministère britannique a presque toujours réussi à égarer les puissances médiatrices.

Mais les belles époques du règne de Louis XIV, les plus beaux temps de l'ancienne marine française sont au moment

(1) Il mourut quelques mois après le 23 janvier 1806.
(2) Voy. p. 37.

de reparaître contre l'Angleterre, avec une supériorité de vues qui caractérisent le souverain actuel. Car c'est à Sa Majesté qu'il a été réservé de fixer les destinées du monde, en protégeant la navigation et le commerce de tous les peuples, en n'usant pas dans les circonstances présentes d'une générosité dont le gouvernement anglais abuserait très certainement au premier instant favorable, en plaçant sur toutes les mers des bornes que la cupidité et l'ambition britanniques ne puissent désormais franchir.

Si l'on force l'Angleterre à restituer à l'Espagne, à la République Batave, aux princes indiens, le territoire et les revenus qu'elle a usurpés, si on l'oblige à reconnaître les droits maritimes des différentes puissances de l'Europe, on préviendra de grands et prochains sujets de guerre, on arrêtera la Russie sur les frontières de la Turquie, on inspirera à l'Autriche, dont les intentions sont toujours hostiles, malgré les assurances pacifiques qu'elle ne cessera de prodiguer jusqu'au moment où elle pourra se croire en mesure de violer les traités de paix, une retenue qu'elle est encore loin de vouloir adopter, et des craintes assez fortes pour l'empêcher d'agir hostilement en Italie : on donnera enfin à la politique du cabinet français une imposante et durable consistance.

D'autre part, l'agrandissement territorial de la France et la création du royaume d'Italie rétablissent bien, en partie, l'équilibre auquel le partage de la Pologne et les envahissements de la Russie avaient porté une atteinte si grave. Mais l'Empire ne possède pas encore en Italie l'action fédérative que la France y exerçait avant l'extinction de la branche des Bourbons ; et si la politique française n'est pas encore parvenue à se ressaisir de la prépondérance qui lui appartenait en Europe avant le funeste traité de 1756 (1), rien ne

(1) Traité d'alliance contre la Prusse, conclu à Versailles avec l'Autriche, par lequel la France fut engagée dans la guerre de Sept ans qui eut

compense la perte de son influence maritime et commerciale ; rien ne balance encore, en sa faveur, le prodigieux accroissement obtenu dans l'Inde par la Grande-Bretagne, grâce aux troubles de la Révolution et au mépris du traité de 1783 et de tous les avantages que la guerre de 1778 (1) avait assurés à notre pavillon.

Il résulte de ces considérations que les puissances continentales ne peuvent, avec quelque apparence de justice, avec quelque ombre de pudeur, accuser le cabinet français de projets ambitieux, elles qui ont attenté sans ménagement à l'équilibre général de l'Europe, et avaient formé le dessein insensé de démembrer la France ! Il résulte encore de ce court exposé que la Grande-Bretagne, après avoir excité les guerres, provoqué les divisions, soudoyé les rébellions et entretenu les troubles, a étendu, hors de toute proportion, au détriment particulier de la France, sans offrir aucun dédommagement, sans vouloir donner même de garantie, a étendu sa puissance maritime, d'une manière effrayante et honteuse à la fois.

Il est donc juste, il est donc politique que l'Empire reprenne l'attitude, la suprématie coloniale et l'influence continentale qui lui appartiennent ; qu'il entre en partage du commerce de l'Océan et de la Méditerranée, de l'Amérique et de l'Inde, dont il a été dépossédé depuis 1789 ; qu'il se dédommage de la privation des échanges des Antilles, des dévastations de Saint-Domingue et des pertes subies dans la grande péninsule de l'Indoustan.

Il est hors de doute que l'Angleterre ne tardera point à faire des ouvertures directes ou indirectes de pacification, pour peu que ses affaires éprouvent une plus longue souffrance,

pour résultat la perte du Canada et de l'Inde, après de nombreux désastres sur terre et sur mer.

(1) Guerre de l'indépendance des États-Unis.

ou de nouvelles pertes occasionnées par la continuation du système d'hostilités adopté par le cabinet de Saint-Cloud. Le ministère anglais sera réduit à tenter ces ouvertures, ne fût-ce que pour calmer les agitations intérieures qui doivent acquérir avant peu un degré de violence évidemment dangereux pour son autorité. Mais il est incontestable que si le Gouvernement anglais forcé, pour ainsi dire, dans ses derniers retranchements parvenait à sortir, par la prompte conclusion d'un traité de paix, de la situation infiniment difficile et qui peut devenir bientôt désespérée où vont le réduire les forces réunies de la France et de l'Espagne, il est incontestable qu'un traité de paix, signé dans des conjonctures semblables, serait plus favorable à l'Angleterre qu'à la France et ne devrait même être considéré que comme une trêve, à moins qu'il ne remît entre les mains de l'Espagne et de la République Batave les importantes possessions sans lesquelles on se flatterait mal à propos de réhabiliter le commerce et la prospérité de ces deux États ; à moins que les droits maritimes des puissances neutres et alliées ne fussent suffisamment garantis par ce traité ; à moins que la France n'obtînt sur la côte de Coromandel et sur celle de Terre-Neuve l'état de possession et de défense dont elle jouissait en 1783.

On ne doit point se dissimuler que la situation politique de l'Angleterre n'est pas encore assez affaiblie pour que le ministère soit forcé de reconnaître ces restitutions et ces concessions ; mais il y est conduit, il y est entraîné par le cours forcé des événements, par l'issue très probable et presque certaine que doivent avoir bientôt les hostilités, par les inquiétudes toujours croissantes des négociants et des manufacturiers, par le renouvellement des démarches tendant à l'émancipation des catholiques d'Irlande. On peut considérer l'état actuel de la Grande-Bretagne, comme la crise la plus dangereuse que cette puissance ait traversée depuis le

XVII^e siècle ; le moment de la faiblesse est arrivé, celui des sacrifices ne doit pas tarder à venir.

Aujourd'hui il n'y a plus de comparaison entre la situation de l'Empire français et celle du royaume d'Angleterre. Le sceptre de l'Europe, celui du monde entier doit appartenir à l'une ou l'autre des deux nations. La politique et la conduite des puissances continentales dépendront désormais de l'attitude que la France prendra vis-à-vis de l'Angleterre. Le ministère britannique n'a mis aucun secret, aucune prudence, aucune dissimulation même dans ses vues ; il a annoncé, sans déguisement, à l'Europe entière l'état où il prétendait la réduire maritimement et commercialement. La France doit craindre une diminution réelle, et peut-être prochaine, d'influence et de considération extérieures, si, par un excès de générosité, elle ne profite pas des circonstances heureuses qu'ont déjà offertes les hostilités et que préparent les événements ultérieurs.

Il se présente ici une observation bien naturelle, c'est que toutes les cours d'Europe augmenteront de respect et de crainte envers l'Empire à mesure que la richesse commerciale de l'Angleterre sera plus partagée, se trouvera divisée entre un plus grand nombre de pavillons, et sera retenue par la France dans des limites fixes et positives.

Si le cabinet de Saint-Cloud parvient, c'est-à-dire consent à user de ses avantages contre l'Angleterre, il n'aura plus qu'à jouir sans contestation de l'obéissance et des hommages de tous les États européens. En vain l'Angleterre, la Russie, l'Autriche même veulent attacher quelque prix à la difficulté qu'elles entretiennent encore pour reconnaître la dignité impériale et royale dans la dynastie de Bonaparte; ces reconnaissance sont faites, consommées et invariablement déterminées en France et en Europe. La non-reconnaissance de certaines puissances, si visiblement motivée par la jalousie de leur ambition, ne se prolonge que parce qu'elles cherchent à se

ménager ainsi des prétextes de guerre ou d'invasion. Les cabinets de Londres, de Pétersbourg, de Stockholm iront d'eux-mêmes au-devant de ces inutiles reconnaissances diplomatiques pour peu que les événements militaires et politiques secondent encore l'activité et le génie de l'Empereur ; car il est évident que ces cours, que la cour de Vienne elle-même, attendent dans un perfide espoir le sort que les combats ou les négociations réservent à la Grande-Bretagne pour se prononcer dans leurs vues, pour se décider dans leurs projets, pour se fixer dans leurs rapports véritables à l'égard de l'Empire français.

Il ne faut, sans doute, attribuer qu'à des desseins secrets l'insistance avec laquelle pourraient être demandées, aujourd'hui, de grandes indemnités en faveur de la maison dite de Savoie. Cette maison est éteinte, et l'intérêt de la France exige qu'elle disparaisse. La politique du cabinet de Turin a toujours été autrichienne ou anglaise ; ses principes ont été invariablement contraires au cabinet de Versailles : on pourrait moins que jamais se flatter que les princes de la maison de Savoie perdissent désormais le souvenir de leurs pertes, et par conséquent le désir de se venger de tous les malheurs auxquels ils ont été exposés depuis quinze ans. La reconnaissance dont ils emploieraient le langage et prodigueraient les expressions envers l'Empereur, pour obtenir un dédommagement, ne pourrait pas même inspirer confiance. Ce sentiment n'existe pas et ne peut exister d'État à État, de puissance à puissance. En droit politique, il faut être fort pour être respecté ; il faut être le plus fort pour être le plus craint ; il faut être en mesure de châtier et de punir pour n'avoir pas à redouter les infidélités et les parjures. La maison de Savoie doit demeurer détruite, ne fût-ce même que parce qu'elle l'a été ; et c'est déjà avoir accordé à l'Italie un grand bienfait politique que d'avoir irrévocablement fermé les grandes Alpes à l'Autriche.

Sous le même rapport de liberté et de protection, l'Italie vient d'acquérir une importance décisive dans le système général de l'Europe. L'impossibilité de rétablir la Pologne sans blesser au vif des intérêts qu'il convient à l'Empire de ménager encore, cette impossibilité et le funeste changement opéré dans le nord de l'Allemagne et sur les frontières de la Turquie par la destruction de la Pologne, peuvent être modifiés par la création du royaume d'Italie. En effet, si l'on ne peut rétablir la Pologne sur les rives de la Vistule on peut la reconstituer sur les rives du Pô ; et il semblerait d'abord qu'en plaçant les Sept-Iles (1) sous la souveraineté et la domination ottomanes, on assurerait l'empire turc contre l'invasion des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, que le cabinet de Berlin contiendrait en Allemagne et sur les bords de la mer Baltique. La protection française aurait un plein effet à l'égard de la Sublime Porte, si l'on obtenait d'elle l'abandon de l'île de Candie et un établissement militaire et commercial en Égypte, en dédommagement de la cession des Sept-Iles ; c'est alors que les pavillons russe et anglais seraient dans l'impuissance d'infester les rivages de la Turquie et les mers de la Grèce ; et c'est encore ainsi que la mer Rouge, le golfe Persique et la grande péninsule de l'Inde seraient utilement surveillés ou menacés, selon les circonstances hostiles dans lesquelles les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg pourraient être tentés d'engager la cour de Vienne.

Par ce moyen, l'île de Malte cesserait d'être un important et éternel sujet de discorde. La situation et la force artificielle

(1) En 1797, les Français, déjà maîtres de Venise, s'emparèrent des îles Ioniennes; en 1799 les Russes et les Turcs réunis les leur enlevèrent et les constituèrent en un État indépendant sous le nom de « République des Sept-Iles unies » et sous la protection de la Porte et de la Russie. Le traité de Tilsit (1807) les restitua à la France, mais les Anglais s'en emparèrent dès 1809; elles restèrent sous son protectorat jusqu'en 1863, époque à laquelle elles votèrent leur annexion à la Grèce.

de ce rocher, qui se trouve désormais hors d'état de maintenir son indépendance, semblent exiger une mesure qui pourrait paraître extrême au premier coup d'œil et qui n'est cependant que juste, raisonnable et peut-être nécessaire.

On ne réhabilite pas des souvenirs, et l'illusion est la seule chose de ce monde que la force ne puisse rétablir. L'histoire de Malte est finie; son principe est détruit, son esprit est éteint. C'était autrefois une puissance, ce n'est plus qu'une forteresse. Il peut encore y avoir des soldats, il n'y aura plus de chevaliers. D'après l'impulsion générale donnée à l'Europe, la restauration de l'*ordre* est devenue impraticable. Tout ce qu'on appelle privilèges honorifiques, distinctions généalogiques, a perdu sans retour le lustre, le respect, l'espèce de vénération que les peuples accordaient à la naissance ou à l'histoire des familles. D'un autre côté la pénurie et le luxe des puissances les obligent à envahir; elles ne peuvent restituer ou concéder des propriétés. Celles que l'ordre de Malte possédait en Espagne, en Portugal, dans le royaume de Naples, en Allemagne, sont saisies ou ne tarderont pas à l'être pour satisfaire aux besoins publics, et l'ordre, dont le revenu territorial s'élevait à environ huit millions de livres, ne doit pas espérer conserver, après les pertes qu'il a subies en France, une fortune suffisante pour entretenir les fortifications de l'île. Le repos de l'Europe et l'intérêt de la France paraissent exiger que ces fortifications soient rasées et que le port soit comblé, de manière à ne pouvoir recevoir que des bâtiments marchands. L'île de Malte n'appartiendra plus à la France; il faut donc la détruire et la retrouver dans l'île de Candie. La Russie et l'Angleterre perdront ainsi un de leurs plus grands moyens de domination dans la Méditerranée; la Turquie recevra, par l'incorporation de la République Ionienne, une première ligne de défense; les Échelles du Levant, le commerce de l'Égypte et des côtes du royaume d'Italie acquerront une sûreté et

une prospérité dont l'Empire français recueillera positivement les bénéfices (1).

Si l'île de Malte était gardée par des troupes napolitaines, elle serait réellement au pouvoir de la Russie, de l'Autriche, de l'Angleterre ; si Malte était défendue par ses propres troupes, elle ouvrirait de préférence ses ports à ces trois pavillons, ennemis ou jaloux de la France, et l'Empire, dont les constitutions ne permettent pas à ses sujets de prendre une part directe au gouvernement de l'ordre, serait nécessairement écarté de tous les avantages commerciaux que peut présenter

(1) Le conseil de renoncer à Malte était un des meilleurs qui pût être donné à Napoléon. L'obstination du cabinet de Londres pour réclamer cette île n'était point sans motif. L'Empereur avait annexé Gênes au milieu des négociations pendantes et l'Angleterre prétendait à un dédommagement. Un caractère plus conciliant, un esprit moins autoritaire, moins ébloui de sa puissance, un politique plus prudent, plus soucieux des vrais intérêts nationaux, serait allé au-devant des propositions de la Russie et des puissances médiatrices.

Il était d'ailleurs d'autres moyens de tenir l'Angleterre en échec dans la Méditerranée et, dans un rapport du 3 septembre 1804, Montgaillard les avait déjà indiqués :

« L'île de Malte n'est qu'un rocher, mais ce rocher est la citadelle de la Sicile et la clef de la Méditerranée dont Gibraltar n'est que le détroit. Ce rocher est à la fois un boulevard inexpugnable et une station unique, il est placé sur les frontières de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ; il est le maître et le gardien de l'archipel de la Grèce.

» Si l'Angleterre s'obstine à retenir cette île, au mépris de tous les traités, la France doit occuper sans tarder l'Égypte et la Sicile. L'Égypte, parce qu'elle ouvre et ferme toutes les communications de commerce et de richesse, parce qu'elle préserve la Turquie et menace l'Inde, parce que la France doit se hâter de chercher sur les rives du Nil un dédommagement à ses pertes coloniales. La Sicile, parce qu'elle répond à la fois de la conduite de la Turquie et de la cour de Naples, parce qu'elle favorise toutes les opérations militaires qu'on jugerait utile d'entreprendre contre les Anglais à Malte et contre les Russes à Corfou, parce que les envois et les passages de troupes peuvent s'effectuer de l'Italie dans la Sicile, en tout temps et sans obstacle et de la Sicile dans Malte et dans les îles Ioniennes, malgré les croisières ennemies, parce qu'on peut assiéger Malte en Sicile comme l'Angleterre à Boulogne ; parce que les escadres de Toulon et de Carthagène peuvent y opérer une diversion puissante aux forces de l'Angleterre. »

l'île de Malte dans son état de forteresse maritime et militaire.

Détruire les fortifications d'une cité et d'un port, c'est user d'un droit politique. Les Anglais n'en n'ont-il pas donné l'exemple à Dunkerque ? n'ont-ils pas voulu encombrer le port de Toulon, n'ont-ils pas rasé les fortifications de Pondichéry et des comptoirs français dans la péninsule de l'Inde? La maison d'Autriche n'a-t-elle pas rasé les fortifications des Pays-Bas? En tout temps et dans tout état de choses, élever ou détruire des fortifications, c'est user de sa puissance et du droit qu'elle donne pour disposer de son domaine; on rase les places qu'on ne saurait conserver, on détruit celles dont un ennemi naturel peut abuser et abusera certainement au détriment du vainqueur ou de l'ancien possesseur. C'est ainsi qu'on trouve de toutes parts des raisons politiques pour réduire l'île de Malte à l'état de simple rade foraine ; on ne voit au contraire que des dangers, peut-être prochains, mais toujours inévitables, à conserver cet inexpugnable boulevard dont les souverains n'existent plus, ni dans leur institution guerrière envers la religion, ni dans leur utilité politique envers la France (1).

Puisque l'Angleterre aurait violé tôt ou tard le traité d'Amiens, il est heureux que la violation ait presque suivi le serment ; que la Grande-Bretagne ait renoncé d'elle-même aux bénéfices que ce traité lui ménageait, que la France ait été avertie dès le principe de la loyauté des transactions que l'Angleterre contracte, que toutes les puissances de l'Europe aient été mises d'abord en état de prononcer, ou du moins de ne pouvoir révoquer publiquement en doute la perfidie de la Grande-Bretagne et la sincérité de l'Empire français.

Ce sera maintenir le traité d'Amiens, ce sera en observer strictement l'esprit que d'extirper, à Malte, une des plus pro-

(1) Montgaillard oublie que Malte était alors au pouvoir des Anglais.

fondes racines de la cupidité et de l'ambition britanniques, que d'assurer dans les mers de la Grèce l'intégrité des possessions ottomanes, que d'arrêter les entreprises de la Russie et de forcer la cour de Vienne à reconnaître enfin, de bonne foi, le nouveau système politique et fédératif établi en Italie.

L'Angleterre conserve encore, en apparence, de très grands moyens de force ; elle est affaiblie dans le fait, et les stériles croisières de ses escadres, les ridicules blocus ordonnés par son amirauté ont déjà dessillé les yeux d'une partie de l'Europe et éveillé toutes les classes du peuple anglais sur l'étendue des dangers qui menacent les Trois-Royaumes.

La Grande-Bretagne est ébranlée jusque dans ses fondements ; tous les partis s'agitent, les dissensions des *whigs* et des *tories* sont au moment de se renouveler, les mécontents et les opprimés prennent en Irlande une attitude et expriment des vœux qui tendent à bouleverser le gouvernement : celui-ci est placé dans l'alternative d'exciter le désespoir des catholiques d'Irlande ou de détruire la constitution anglaise ; l'opinion publique chancelle, la confiance raisonne et n'est plus entraînée, l'orgueil est humilié, l'autorité s'égare dans la multitude de maux et dans le choix si dangereux des remèdes ; la vieillesse et l'inaptitude du monarque, les désirs ambitieux de l'héritier du trône, la présomptueuse médiocrité de ses conseils, les vacillations de la puissance, le déplacement continuel de la force, de l'industrie et du commerce, l'inquiétude, les chagrins et l'ambition des esprits, tout annonce que des agitations intérieures vont éclater si l'Angleterre n'obtient pas une paix prochaine, ou n'obtient cette paix qu'aux dépens des restitutions énoncées plus haut ; tout annonce que l'Empire français va réduire enfin son orgueilleuse rivale dans la situation secondaire, mais honorable, que réclament impérieusement la prospérité et le repos de tous les peuples.

C'est alors, seulement, que les cours de Vienne et de

Saint-Pétersbourg reconnaîtront de bonne foi, et non par d'insignifiantes démonstrations, la nouvelle dynastie fondée en France et en Italie, le nouveau système politique établi en Europe ; c'est alors que le royaume d'Italie sera fortement et invariablement constitué, que tous les changements opérés depuis plusieurs années dans le système fédératif et territorial des puissances, seront enfin consolidés et immuables.

II

Exposé général et particulier de la situation des puissances vis-à-vis de la France ; hostilité sourde de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie qui ne reconnaîtront jamais le nouvel état de choses établi en Italie.

Angleterre. — Sa haine séculaire contre la France excitée par la rivalité commerciale. — Dettes et charges causées par les guerres. — Il faut combattre la Grande-Bretagne en ruinant son commerce. — Camp de Boulogne. — Moyens d'attaque contre l'Angleterre. — Les principaux consisteraient à s'emparer du Canada, à organiser une expédition dans l'Inde et le Bengale, à occuper Goa. — L'acte de navigation promulgué sous Cromwell par l'Angleterre permet d'user contre elle de représailles et d'isoler son commerce par un blocus continental.

Russie. — Progrès de la Russie depuis le partage de la Pologne. — Ses vues sur Constantinople seront favorisées par l'Angleterre, qui prendrait l'Égypte à titre de compensation. — Les moyens d'action contre la Russie doivent être tirés de l'alliance avec la Suède et le Danemark. — Le démembrement de la Turquie serait fatal à l'Empire. — La Russie est l'alliée de l'Angleterre.

Autriche. — Ambition et habileté de la cour de Vienne dans les siècles précédents. — L'Autriche est l'ennemie naturelle de la France. — Il importe de lui enlever la couronne impériale d'Allemagne et d'élever l'électeur de Bavière à la dignité royale. — Le Corps Germanique doit rester sous le protectorat de l'Empire.

25 juillet 1805 (1).

Dans tous les temps, l'Angleterre, l'Autriche, et l'on doit

(1) Mémoire remis à M. de Vienne à la Secrétairerie d'État et envoyé à Napoléon par un courrier extraordinaire.

y ajouter, la Russie depuis un demi-siècle, ont abusé de leur fortune, de leur prépondérance maritime ou territoriale, des événements quelconques dans lesquels la France a pu se trouver embarrassée afin d'arracher aux puissances neutres, alliées ou belligérantes, leur consentement à des projets de partage et aux conditions onéreuses que les cabinets de Londres et de Vienne prétendaient dicter, au préjudice de notre pays. Cependant la grandeur de la France est une sûreté réelle pour toutes les nations maritimes, une barrière nécessaire contre les envahissements de la Russie, une garantie constante pour les droits et les libertés de l'empire germanique et de l'Italie contre les usurpations de la maison d'Autriche. Cette vérité est devenue maxime fondamentale du droit public.

L'ambition et la cupidité des cabinets de Londres et de Vienne sont, nécessairement, opposées à l'équilibre de l'Europe; ces puissances ont toujours suscité des ennemis à la France parce qu'elle peut seule maintenir cet équilibre : elles ont provoqué toutes les haines, formé et entretenu toutes les ligues, excité toutes les guerres, et répandu constamment les préjugés les plus défavorables contre les mesures de défense ou de conservation employées par la cour de Versailles.

On trouve presque toujours la Hollande au nombre de ces ennemis, depuis l'époque où les Provinces-Unies secouèrent le joug des successeurs de Charles-Quint. La Hollande a été fidèle jusqu'à nos jours aux sentiments de jalousie et de haine que la Grande-Bretagne et l'Autriche ont toujours cherché à lui inspirer. C'est aussi dans les cabinets de Saint-James et de Vienne qu'il faut chercher la source de tous les libelles, la cause de toutes les hostilités hasardées par les États-Généraux des Provinces-Unies depuis le traité de Westphalie.

Louis XIV commençait à gouverner, la monarchie française était à peine débarrassée des régences et des ligues autrichiennes, que les cours de Vienne et de Londres lui

imputèrent le projet de subjuguer l'Europe. Cependant une telle entreprise était évidemment au-dessus de ses forces, et l'on pourrait même dire qu'un semblable dessein n'était point dans son caractère ; une étude réfléchie de son règne, de son administration, de ses volontés offre une conviction entière à cet égard.

Le projet d'une domination universelle fut véritablement conçu et mis à exécution, autant que les circonstances purent le permettre, par l'Autriche.

On voit Charles-Quint dans le XVI^e^ siècle, et depuis, tous les empereurs qui lui succèdent, mendier à cet effet des secours et des subsides à la porte de tous les palais ; on voit ces souverains chercher partout des ennemis à la France et ne perdre jamais de vue ce chimérique projet de monarchie impériale que la cour de Vienne poursuivait en Allemagne et en Italie.

Cette observation conduit à dire que l'Autriche retomberait de sa grandeur présente dans l'état de bassesse où elle se trouvait il y a quatre siècles, si la cour de Vienne devait être dépouillée des domaines qu'elle a acquis par des manques de foi, ou par des moyens encore plus illégitimes. Aussi l'électeur de Bavière ne craignit-il pas, dans le manifeste lancé en 1698, au sujet de la mort subite du prince électoral, d'avancer « que l'étoile d'Autriche avait toujours été fatale à ceux qui avaient été des obstacles à l'ambition de cette maison ».

On ne rappellera point ici l'enlèvement fait à main armée, au milieu des négociations entamées pour la paix, du prince de Fürstenberg, ni le meurtre récent des ministres français à Rastadt (1), la fin tragique de plusieurs négociateurs, en Italie et en Allemagne ; on remarquera seulement que la

(1) En traitant avec Bonaparte à Campo-Formio, l'empereur d'Autriche n'avait pu décider que les questions qui intéressaient directement son royaume. Comme empereur d'Allemagne il ne pouvait consentir la

subtilité du cabinet de Vienne avait tellement embarrassé le

dépossession des princes du Rhin sans avoir pris leur avis. Un congrès fut réuni dans cette intention à Rastadt.

Mais, au cours des négociations, l'Autriche prit de nouveau les armes. Le congrès fut environné de troupes et les ambassadeurs français Roberjot et Bonnier assassinés au moment où ils quittaient la ville: Jean Debry, laissé pour mort, fut recueilli par le ministre de Prusse (28 avril 1799). La cause de cet attentat est restée longtemps inexpliquée; l'Autriche et M. de Thugut, son premier ministre, se défendirent vivement de l'avoir prémédité. Il n'en est pas moins vrai que le cabinet de Vienne avait recommandé de se saisir des papiers des plénipotentiaires. Quant au meurtre, voici, d'après le baron de X***, ministre de l'électeur de Bavière, dans quelles circonstances il aurait eu lieu.

Quelques jours avant l'assassinat, M. de Lerbach, commissaire impérial à l'armée de l'archiduc Charles, était venu à Munich pour y faire des arrangements relatifs au passage des troupes autrichiennes dans les États de Bavière. Il logeait dans un hôtel qu'habitait également le baron de X***. Les deux appartements étaient séparés par une porte très mince. M. de Lerbach sortait le jour pour ses affaires et passait ses soirées avec M. Hoppé, secrétaire de M. de Cobentzel.

Le baron de X*** s'aperçut un jour que, dans la conversation de M. de Lerbach et de M. Hoppé, il était question des intérêts des princes d'Allemagne. Il écouta dans un profond silence et prit note de tout ce qu'il entendait. Il apprit ainsi que M. de Lerbach s'était rendu auprès de l'archiduc Charles et lui avait représenté qu'il pouvait être de la plus grande importance pour la monarchie autrichienne de connaître les liaisons des princes de l'empire avec la France; que de nombreuses communications avaient été faites à cet égard aux plénipotentiaires, et qu'il n'y avait aucun doute sur ce point; mais que cette certitude était insuffisante; que la maison d'Autriche, pour justifier la conduite qu'elle serait dans le cas de tenir envers les princes infidèles de l'empire germanique avait besoin de preuves, et que ces preuves existaient en grand nombre dans les papiers des ministres français; que, dans les circonstances où se trouvait l'Europe et d'après la conduite personnelle de ces ministres, il n'y avait aucun ménagement à garder; que le but, d'ailleurs, était tellement important que la politique et la raison d'État ne pourraient désavouer les moyens qu'on prendrait, de quelque nature qu'ils fussent. M. de Lerbach demanda en conséquence que le prince Charles lui fournît des moyens de faire arrêter les plénipotentiaires sur la route de Seltz, au moment où ils se retireraient après la rupture imminente des négociations, afin de saisir leurs papiers. Le prince Charles opposa une répugnance qui ne fut vaincue que par la communication des instructions de M. de Thugut. Il se rendit à une réquisi-

système fédératif des puissances, dès le commencement du XVIIe siècle, que ce cabinet était parvenu à inspirer une crainte générale. Dans le même siècle, la cour de Vienne tendit ouvertement à usurper la monarchie universelle, et il n'est peut-être pas sans utilité d'observer que la maison d'Autriche réussit à armer toute l'Europe en sa faveur pour se faire adjuger, aux dépens de la monarchie française, les vastes États et tous les trésors du roi d'Espagne Charles II.

La cour de Saint-James ne fut pas alors trompée par les protestations artificieuses de celle de Vienne; mais l'Angleterre favorisa des prétentions aussi ambitieusement démesurées, dans l'espoir d'obtenir, par ce moyen, des avantages commerciaux et maritimes dont elle était jalouse de déposséder la France. Telle est, sans doute, la cause réelle du long acharnement avec lequel le ministère anglais entretint la ligue générale formée contre Louis XIV, au commencement du XVIIIe siècle; tels sont les vrais motifs de toutes les guerres qui ont été suscitées, depuis cette époque, à la monarchie française: telles sont enfin les raisons positives de

tion formelle, et mit à la disposition de M. de Lerbach le colonel Barbaczi, des hussards de Szeclers, et un nommé Bouchard, qui prendraient et suivraient les instructions du commissaire impérial.

M. de Lerbach recommanda non seulement à ces hommes de s'emparer des papiers, mais, en même temps, de bien *houspiller* Jean Debry et Bonnier, à l'égard desquels il avait des vengeances à exercer pour la grossièreté de l'un et l'insolence de l'autre; il recommanda également M. le baron d'Albini, s'il tombait sous leurs mains.

Le lendemain, la conversation roula sur les mêmes objets. Elle fut interrompue par un courrier qui apporta à M. de Lerbach la nouvelle du résultat tragique de l'expédition qu'il avait ordonnée. La joie du double succès que sa vengeance et sa politique avaient obtenu était empoisonnée par l'assassinat qu'il avait dû prévoir et dont il était devenu coupable. Le remords et la haine lui arrachaient les expressions les plus contradictoires: « Les malheureux, disait-il, ils ont été tués!... Ce scélérat de Bonnier a bien mérité son sort... Mais ce pauvre Roberjot... Si du moins on n'avait pas laissé échapper Jean Debry ! »

Ainsi il n'est guère permis de douter que le cabinet autrichien n'ait conçu, médité et organisé l'arrestation des ministres français.

la confédération qui se prépare aujourd'hui contre l'Empire, confédération dont l'Angleterre travaille, habilement, à cimenter toutes les parties.

Mais si le règne de la politique fausse et prodigue a duré sans interruption depuis la mort de Louis XIV jusqu'à celle de Louis XVI, celui des saines et grandes conceptions est enfin assuré maintenant.

Le connétable de Luynes, aussi mauvais Français, mais ministre moins habile que le maréchal d'Ancre, avait merveilleusement secondé l'ambition de la maison d'Autriche. On ne peut dire jusqu'à quel point eussent été portés, dès lors, la dégradation et le déshonneur, si la France n'avait fourni à temps nommé le plus grand ministre, si la Suède n'eût donné à la même époque les plus célèbres généraux dont les derniers siècles puissent s'honorer.

Le génie du cardinal de Richelieu veilla longtemps sur la conservation de la monarchie française ; mais le cardinal de Fleury se trouva dans la nécessité de préférer le repos de sa vieillesse à la gloire de sa patrie. Ce ministre octogénaire ne vit pas, ou fut contraint de dissimuler à son souverain, que le premier intérêt de la France sera toujours de diminuer le nombre de ses ennemis sur le continent, c'est-à dire de conserver une prépondérance décisive en Allemagne et en Italie, pour déployer une grande puissance sur l'Océan. Le successeur du cardinal de Fleury préféra, sans hésiter, la grandeur et les intérêts de l'Autriche à ceux de la maison de France ; et le cabinet de Versailles consentit, ultérieurement, à sa dépendance et à son asservissement qui se trouvaient, il faut le dire, dans une harmonie complète avec la faiblesse, les vices, la décrépitude de la race royale.

La Russie avait été si longtemps étrangère à l'Europe qu'une ambassade moscovite, à la fin du XVII^e^ siècle, n'avait excité qu'une sorte de curiosité. Mais les successeurs de Louis XIV commirent toutes les fautes qui devaient en-

traîner la ruine de leur système fédératif. La philanthropique impéritie des ministres français, le développement des principes d'une fausse philosophie combinés avec un despotisme faible et irrégulier, cette contagieuse admiration des libertés et des coutumes anglaises qui pénétra dans les cabinets et donna une direction nuisible aux esprits ; toutes ces causes contribuèrent puissamment à amener, à introduire dans le centre du monde civilisé cet empire asiatique dont les usurpations, ignorées ou souffertes, menacent aujourd'hui l'indépendance du Nord, de l'Orient et du Midi : enfin, il était réservé au XVIII^e^ siècle de permettre que la querelle des marchands devînt, désormais, la querelle des nations.

On doit considérer, en effet, la Russie et l'Angleterre comme les deux grands mobiles qui agitent le monde politique. Ces deux puissances ont trouvé dans l'Autriche un allié, secret ou public, qui ne contrariera jamais dans le fond, qui favorisera toujours dans le fait les projets d'envahissement ou les mesures d'hostilité formés par ces deux puissances, lorsque ces projets ou ces mesures pourront tendre à l'affaiblissement positif ou relatif de l'Empire français.

Ce système, ouvertement agressif, semble au premier coup d'œil être concentré à Londres ; mais tout concourt à établir et à prouver que les cabinets de Londres et de Vienne sont unis dans leurs vues et demeureront longtemps dirigés contre la France.

Cette France, sortie du tombeau à la voix du général Bonaparte, guérie de ses blessures par la sage administration du Premier Consul, placée enfin au rang qui lui appartient par la gloire de Napoléon ; cet Empire, créé par les victoires et le génie d'un seul homme, est attaqué de toutes parts ; les couronnes ne craignent pas de méditer, pour ainsi dire, à découvert des projets hostiles contre son territoire ou celui de ses alliés ; elles sont assez aveugles dans leur ambition

ou dans leur haine pour provoquer des dissensions politiques à l'abri desquelles les souverains mêmes qui ne doivent leur conservation qu'à la magnanimité de l'Empereur se flattent de manifester bientôt, avec succès, sur le champ de bataille, leur jalousie contre la France.

Mais si Louis XIV, malgré ses fautes et ses erreurs, malgré les intrigues élevées dans son Gouvernement, dans le sein de sa cour, dans l'intérieur de sa famille, malgré l'irrégularité et la faiblesse d'une partie des frontières de son royaume ; si Louis XIV résista toujours à l'Europe entière conjurée pour sa ruine, l'Empereur n'a besoin que de développer ses propres ressources pour fixer des bornes immuables aux grandes puissances et assurer à l'Empire des destinées éternelles.

L'Espagne, l'Italie, la Turquie, le Danemark, la Hollande, la Suisse, les électeurs et les princes du Corps Germanique, la Prusse elle-même, l'Asie, les Deux-Indes, l'Amérique, l'Europe entière, tous les États et tous les monarques ne doivent plus, ne peuvent désormais se promettre leur conservation, leur existence que de l'intervention et de la protection toute-puissante de Sa Majesté. La France seule peut garantir et préserver les États faibles de la dévorante ambition qui anime les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Londres ; elle seule peut mettre les droits et la dignité des souverains à l'abri de ces principes de dissolution qui menaceront, longtemps encore, tous les gouvernements ; enfin, c'est dans l'absolue prépondérance continentale et maritime de la France que repose le salut des deux hémisphères.

Mais l'Empereur se multiplie vainement pour calmer l'esprit des puissances, pour réconcilier l'Europe avec sa propre tranquillité, pour éviter de recommencer les hostilités ; en vain sa modération et son équité rendent la Hollande et la Suisse à leur propre souveraineté, assurent l'existence du Corps Germanique, établissent l'indépendance de l'Italie et veulent donner à toutes les nations la liberté

des mers: en vain une politique franche, libérale et durable s'efforce de préserver la Suède et la Turquie d'une destruction imminente et prochaine, tous les souverains semblent se conjurer pour hâter leur propre ruine.

A moins qu'un grand succès obtenu sur les côtes de la Manche ne vienne frapper l'Europe d'une terreur et d'une admiration salutaires, dans la capitale même de la Grande-Bretagne, les Français ne peuvent guère se flatter que les généreuses et constantes provocations du cabinet de Saint-Cloud à la paix générale soient enfin entendues; on est, au contraire, forcé d'apercevoir, dans le développement successif des circonstances qui se sont produites depuis six mois, les effets toujours croissants de la politique britannique. Elle tend évidemment à perpétuer les troubles, les divisions et les guerres, et ce système de dévastation a été si bien approprié aux vues ambitieuses des cours de Russie et d'Autriche, que la France doit attendre, à l'avenir, de la force des armes, ce qu'elle se promet encore avec une si noble patience, de ses principes de paix, de conservation et de magnanimité.

Il ne manquait à l'Empire qu'une plus grande étendue de côtes et de ports, pour tenir d'une main ferme la double balance maritime et continentale. L'Empereur a obtenu par ses victoires et ses traités ce que Louis XIV n'aurait jamais espéré conquérir: les côtes méridionales de la Hollande, celles de la Belgique et le littoral de Gênes donnent les facilités d'exercer, désormais, une grande influence commerciale et navale.

Cette circonstance est d'autant plus heureuse que les projets ultérieurs des puissances portent la Grande-Bretagne, la Russie et l'Autriche à méconnaître les nouvelles dispositions arrêtées en Italie (1); rien ne laisse entrevoir l'espérance que

(1) En voilant ses avis sous le langage et la flatterie du courtisan, Montgaillard insinue déjà que les grandes puissances ne reconnaîtront

ces cabinets adhéreront sincèrement à un ordre de choses qui peut seul rétablir la balance politique, et des souverains qui se sont arrogés le privilège de démembrer les États faibles, qui n'auraient pas été plus scrupuleux à l'égard des provinces de l'ancienne monarchie si le sort des armes eût secondé leurs desseins dans le cours de la dernière guerre, ces mêmes souverains ne manqueront pas de jeter les hauts cris contre les dispositions d'ordre et de stabilité adoptées en Italie par l'Empire, aussitôt que des hostilités ouvertes leur permettront de renoncer aux seules mesures de prudence ou de bienséance qu'ils paraissent conserver encore à son égard.

L'histoire du dernier siècle ne peut laisser le moindre doute sur les véritables projets de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie. Dans ce long espace de temps, ces puissances ont prouvé les sentiments qui les dirigeaient; ils sont fixes et invariables : et telle est l'ambition de ces trois cours qu'elles emploient également la hauteur ou la souplesse, l'artifice ou la violence, la paix ou la guerre, pour parvenir à l'exécution de desseins auxquels elles ne renonceront jamais.

D'après cet exposé et dans de semblables conjonctures, on peut déduire et dévoiler la conduite actuelle des cabinets de Londres, de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

Angleterre. — On est forcé de jeter un coup d'œil sur l'état général de la Grande-Bretagne, si l'on veut apprécier sa situation politique, et découvrir de nouveaux moyens d'attaque contre cette irréconciliable ennemie.

Depuis le règne d'Élisabeth, le despotisme et les dépréda-

jamais sincèrement l'ordre de choses établi en Italie : la constitution d'un royaume vassal, les annexions de Gênes et de Lucques, tous les agrandissements auxquels l'Autriche ne devait souscrire que par la force des armes. Il manifestera fréquemment cette opinion et insistera d'autant plus vivement que la cour de Vienne sera plus abattue et conservera de plus sérieux motifs de ressentiment.

tions maritimes de l'Angleterre forment un système complet et parfaitement suivi jusqu'à nos jours. Le pillage de Cadix par le comte d'Essex, les violences exercées par l'amiral Drake contre le commerce des villes hanséatiques, jusque dans le port de Lisbonne, les rapines de l'Angleterre dans toutes les mers de l'Europe montrèrent, dès lors, ce qu'on devait attendre de la justice et de la bonne foi de son gouvernement. Ses pirateries furent poussées si loin, qu'à la fin du XVI^e^ siècle le roi de Pologne fit chasser de toute l'Allemagne les facteurs de la Compagnie anglaise, « marchands aventuriers qui violentaient et extorquaient tous les peuples ».

Il suffit de lire les négociations de Gertruydemberg, les notes de l'ambassadeur Prior, celles de mylord Stairs, pour se convaincre que, depuis le dernier siècle, l'Angleterre a particulièrement dirigé son système de déprédations contre la France et contre l'Espagne, son alliée naturelle. Ces négociations montrent, en outre, quelles ont été les prétentions des cours de Londres et de Vienne, toutes les fois que ces puissances ont cru pouvoir imposer la loi des traités. Les négociateurs anglais en vinrent au point d'exiger que le commerce des Indes fût exclusivement fermé aux Français par l'Espagne ; et quoique le cabinet de Londres eût obtenu Gibraltar et Minorque, il demanda, à Utrecht, des places de sûreté pour la Grande-Bretagne en Amérique.

Les Anglais imposèrent à Philippe V une condition jusqu'alors sans exemple dans les annales d'un peuple : celle qu'ils fourniraient les colonies espagnoles de nègres pendant trente ans ; un privilège semblable tendait à enlever à l'Espagne le commerce de ses colonies. Les Anglais voulaient déjà intercepter celui de toute l'Europe. A cet effet ils cherchèrent à détruire la marine naissante des Espagnols, et à se procurer près du cap Finistère un port de refuge ; ils tentèrent de s'emparer de la Corogne, dont l'occupation est peut-être, commercialement parlant, plus importante que celle de

Gibraltar. On vit alors le pavillon anglais donner insolemment la loi aux peuples du Nord et les escadres de Norris et de Wager passer le Sund et infester la Baltique.

Après de tels faits, on est surpris d'entendre les raisons données par les ministres anglais, lorsque l'Espagne, usant d'un droit incontestable de souveraineté, voulut établir des vaisseaux garde-côtes pour réprimer la contrebande dans le golfe du Mexique. « De quel droit, s'écriait Walpole en plein Parlement, l'Espagne veut-elle régir l'empire maritime de l'Amérique? La mer n'est-elle donc pas libre »? Dans le délire de sa cupidité et de sa puissance, le Parlement d'Angleterre voulait paraître le vengeur de la liberté du commerce, lorsqu'il s'était constitué tyran des mers par l'acte de navigation (1);

(1) L'acte de navigation, promulgué par Cromwell en 1651, avait pour but d'exclure les étrangers des ports de l'Angleterre et d'assurer aux marins anglais le monopole du commerce des colonies avec la métropole. Quant au droit maritime international, il était basé, depuis la guerre d'Amérique, sur les principes suivants :

Les puissances neutres peuvent faire commerce avec les puissances belligérantes, excepté en munitions de guerre; les objets appartenant aux sujets des puissances belligérantes sont libres à bord des vaisseaux neutres; les bâtiments marchands des puissances neutres peuvent être visités par les vaisseaux de guerre des puissances belligérantes, s'ils ne sont pas eux-mêmes escortés par un vaisseau de guerre de leur nation; enfin un port déclaré en état de blocus doit être bloqué réellement, pour que les neutres s'abstiennent de communiquer avec lui.

L'Angleterre seule avait refusé d'admettre ces principes; elle prohibait non seulement les munitions de guerre, mais le bois, le chanvre, le fer, les vivres; elle confisquait tout objet appartenant aux sujets de la puissance ennemie; et prétendait bloqué tout port dont elle déclarait nominalement le blocus. « Il ne faut pas, disait lord Chatam, qu'il soit tiré sur l'Océan un seul coup de canon sans notre bon plaisir! » et Pitt ajoutait : « Si nous étions justes un seul jour, nous n'aurions pas un an à vivre. Renoncer au droit de visite, c'est abandonner l'empire des mers, c'est souffrir que la France ressuscite sa marine et son commerce, c'est renoncer aux avantages pour lesquels nous avons depuis si longtemps et avec tant de profit déployé l'énergie britannique. »

Tout le XVIIIe siècle fut rempli de ce procès des neutres, et l'acte de navigation, produit d'une politique étroite et égoïste, n'a été aboli par l'Angleterre qu'en 1849.

et ce fut au nom de la liberté des mers qu'il déclara la guerre à l'Espagne pour envahir ou piller ses colonies américaines.

Le régent de France était alors l'allié des Anglais! Il assura, par sa condescendance, leur prépondérance maritime; mais n'évita, ni sur les côtes de la Manche, ni sur celles de l'Amérique septentrionale, aucune des humiliations que les Anglais prodigueront toujours à la faiblesse.

Le caractère politique, l'esprit du gouvernement britannique se montrent à découvert dans le fait suivant : le duc d'Oxford reprochait à mylord Somers, chancelier de l'Échiquier, l'inutile et ruineuse prolongation de la guerre contre la France; ce dernier se contenta de répondre : « J'ai été élevé dans la haine de la France. » Aussi l'évêque de Mende disait-il, avec beaucoup de justesse, à Louis XIV : « Les Anglais veulent être conduits par rigueur, et non par respect ; vous n'aurez point de contentement pour vos vaisseaux que vous ne vous proposiez de saisir leurs navires dans vos ports et que vous ne frappiez fort sur leur commerce. Prenez à l'Anglais une colonie, il menacera; ruinez son commerce, il se révoltera et forcera son gouvernement à faire la paix. »

Les efforts que les Anglais ont multipliés, depuis quinze ans, pour ruiner la France, prouvent invinciblement que le ministère britannique n'a eu et n'aura dans tous les temps qu'un seul but : celui d'anéantir notre marine pour détruire le commerce français. Une conduite aussi contraire au droit des gens, aussi opposée à tous les procédés qui régissent les nations civilisées est malheureusement devenue nécessaire à l'existence de la Grande-Bretagne. Cette existence est fondée sur le trafic dont l'extension peut seule maintenir le crédit, permettre de subvenir aux dépenses de l'État et d'entretenir cette immense dette publique qui le dévore, mais conserve au corps politique son mouvement et sa vie. On voit donc jusqu'à quel point l'Angleterre est forcée de violer les traités et les lois des autres nations, quand ces lois

tendent à diminuer ses bénéfices et à ébranler sa fortune.

Lorsque le roi Guillaume, prince d'Orange, monta sur le trône de la Grande-Bretagne, les dettes de la nation ne s'élevaient pas au delà de 200 millions tournois. Il fit dépenser à l'Angleterre 1750 millions de livres dans la guerre qui précéda le traité de Ryswick, et laissa en mourant la nation anglaise sous le poids d'une dette de 720 millions.

Le roi Guillaume est le véritable père de la dette; il est par conséquent le créateur de ce système d'hostilités permanentes contre la France.

La reine Anne fit dépenser à la nation anglaise 1875 millions tournois dans la guerre dite de la Succession et éleva la dette de l'Angleterre à la somme de 1 milliard 220 millions.

Georges I[er], pendant treize années d'un règne pacifique, ne diminua point ce fardeau.

Georges II porta, depuis 1727 jusqu'en 1751, la dette de l'Angleterre à la somme de 1 milliard 762 millions.

La guerre de 1756 força l'Angleterre à emprunter 1 milliard 225 millions.

En 1773, la dette publique s'élevait à la somme de 3 milliards 410 millions tournois.

La guerre d'Amérique obligea l'Angleterre à emprunter 2 milliards 212 millions, à contracter pour 620 millions de dettes non fondées, et à prendre dans le fonds d'amortissement 700 millions, ce qui porte les dépenses totales de la guerre d'Amérique à la somme de 3 milliards 532 millions.

En 1783, la dette de l'Angleterre atteignait la somme de 6 milliards 30 millions tournois.

En 1804, elle a été évaluée à 562 millions sterling, mais les aveux échappés dans les débats du Parlement, et plusieurs documents qui portent un grand caractère d'authenticité, permettent d'élever la totalité de la dette publique fondée, à la somme de 600 millions sterling, faisant environ 15 milliards tournois.

On doit convenir, cependant, que si les impôts sont excessifs en Angleterre, ils sont en grande partie indirects et pèsent, par conséquent, sur l'homme riche, au soulagement de la partie la plus nombreuse du peuple : ce qui, en tout état de choses, prouve une grande habileté dans l'administration, et tourne au bénéfice de l'État. Mais cette distribution et cette répartition de taxes et de droits ne suffisent plus pour mettre l'Angleterre dans une situation où elle puisse supporter l'énormité de ses charges. Le débouché de ses denrées coloniales, la consommation de ses marchandises manufacturées et la prodigieuse extension de son commerce dans les quatre parties du globe peuvent seuls donner aux Trois-Royaumes les moyens d'acquitter encore les impôts et conserver aux ministres du roi la faculté d'émettre sans cesse de nouveaux emprunts, dont le commerce est forcé de devenir lui-même le propriétaire, le garant et le gage.

La situation actuelle de l'Angleterre est une véritable hydropisie politique. On a défini cette puissance avec justesse, en la comparant à une statue d'or dont les pieds sont d'argile; il est difficile, en effet, que l'engorgement de la circulation, que le fardeau des taxes et des dettes, hors de proportion avec son territoire et sa population, ne détruisent point la constitution de ce pays, n'écrasent point l'autorité royale sous ses débris.

En attendant cette catastrophe, que chaque ministère semble léguer à une nouvelle administration, l'État étend chaque jour ses usurpations commerciales. Ce développement presque inconcevable de puissance, c'est-à-dire de crédit public, que l'Angleterre montre à l'univers depuis la guerre de 1756, provient de son établissement dans le Canada et de ses conquêtes dans l'Inde. Les pêcheries du Canada ont augmenté d'une manière surprenante le nombre des matelots anglais; elles ont donné à la nation une force et une audace maritimes que la faiblesse du cabinet de Louis XV et les troubles de la

France au moment de l'abolition de la royauté ont portées à leur comble. Les traités de 1763 et de 1783, les désordres inséparables de la Révolution ont permis à l'Angleterre d'étendre à volonté ses conquêtes dans l'Indoustan, en sorte que cette puissance s'est trouvée posséder, à la fois, une marine formidable et tous les bénéfices du commerce des deux mondes.

C'est ainsi que le revenu de l'Angleterre qui s'élevait, en 1783, à 348 millions tournois a été porté, dans l'espace de vingt ans, à la somme de 700 millions. Une augmentation du double, produite dans un intervalle aussi court, doit être uniquement attribuée à la prodigieuse extension du commerce anglais; c'est-à-dire à la possession presque entière de l'Inde, et à la consommation, devenue générale en Europe, des denrées et des marchandises de la Grande-Bretagne.

Mais l'Angleterre est perdue si on parvient à combattre et à réduire sa puissance territoriale en Asie, si on réussit à établir en Europe l'interdiction de ses marchandises, si on peut fermer ses débouchés et si on prend les mesures nécessaires pour affaiblir sa puissance navale.

C'est donc aux dépens de son existence et de sa prospérité intérieure que la nation anglaise est forcée de maintenir sa tyrannie maritime et ses usurpations commerciales. Elle ne peut obtenir ce résultat qu'en employant les mêmes moyens qui l'ont mise à même de s'arroger cette tyrannie. Le Gouvernement anglais est donc réduit à profiter de tous les embarras, extérieurs ou intérieurs, dans lesquels il peut plonger l'Empire, en lui suscitant sans cesse de nouveaux ennemis, car la France est la seule puissance qui ait assez de ressources pour s'opposer avec continuité et succès au despotisme maritime de la Grande-Bretagne. Ainsi les trahisons, les perfidies, la violation des traités, l'assassinat et l'incendie, les fureurs de la guerre, tous les crimes publics, les attentats secrets sont devenus, forcément, les auxiliaires du Gouvernement anglais; et il est douloureux de penser qu'une

trêve, un traité de paix, une alliance n'offriront jamais de sincérité, de garantie effective de la part de la Grande-Bretagne, aussi longtemps qu'elle n'aura été placée dans l'impuissance de les violer. La foi des nations commerçantes ne dure, d'ailleurs, qu'autant que leur intérêt et leur crainte la maintient. Malheureusement encore l'intérêt des ministres ou de l'autorité royale se trouve conforme, en Angleterre, au système de déprédations, de perfidies, d'hostilités contre la France.

. . . . . .

On le répète, c'est par le commerce qu'il faut attaquer l'Angleterre. Lui laisser en Europe, en Asie, en Amérique, ses bénéfices, c'est lui laisser toutes ses armes, rendre éternels les conflits et les guerres. Détruire le commerce britannique, c'est frapper l'Angleterre au cœur; c'est l'attaquer en même temps dans ses alliances et ses intrigues continentales.

On n'a jamais conçu une idée plus libérale que celle de la liberté des mers. Grâce au génie de l'Empereur, le moment approche sans doute où le commerce des deux hémisphères pourra être libre. Le sceptre de l'Océan chancelle dans les mains de la Grande-Bretagne et le souverain qui vient d'affermir les trônes du continent sur les véritables bases de la prospérité des nations est encore appelé à affranchir les peuples et à donner la paix au monde.

Aucun monarque n'a formé une entreprise plus vaste, plus digne de l'admiration et de la reconnaissance des siècles, que celle dont l'Europe contemple, aujourd'hui, les préparatifs; ils sont créés de toutes parts avec une si profonde sagesse dans les vues, avec une si grande habileté dans l'exécution, que l'Angleterre est sans cesse menacée dans son île, et qu'elle est obligée de s'armer tout entière pour se préserver des dangers qui environnent sa capitale. Elle a épuisé tous les moyens de défense intérieure; la seule continua-

tion des périls auxquels ses innombrables possessions se trouvent exposées sur tout le globe l'oblige à sortir de son île pour défendre ces orgueilleuses colonies que la puissance maritime de leur métropole ne protège plus par sa réputation. L'incertitude, le trouble et la confusion se manifestent dans le conseil, dans la distribution des forces, dans tous les mouvements des escadres de la Grande-Bretagne. Sans se permettre d'examiner jusqu'à quel point une crainte et des désordres semblables peuvent favoriser par leur prolongation les desseins du Gouvernement français, sans oser conjecturer si une réunion des escadres françaises et alliées, combinée à des distances immenses, ne peut se faire à l'improviste sur les côtes de l'Angleterre, y combattre avec succès et protéger ainsi la flotte des « Braves » dans le court trajet de ce canal qui fait la seule défense de la Grande-Bretagne (1); sans prendre la liberté de porter ses regards sur des dispositions militaires qui sont déjà, dans les pages de l'histoire, les plus formidables leçons de puissance, d'activité et de science qui aient jamais été données, on osera hasarder quelques réflexions qui semblent naître elles-mêmes des conjonctures actuelles, et qui présentent de grands moyens de prospérité pour la marine française.

Dans toutes les guerres qui ont eu lieu depuis un siècle, les Anglais se sont efforcés d'expulser les Français de l'Amérique septentrionale pour les empêcher d'y conserver

(1) Montgaillard fait allusion à la campagne maritime ordonnée par Napoléon pour faciliter le passage de la Manche à la flottille de Boulogne.

Trois escadres rassemblées à Toulon, à Rochefort et à Brest, sous les ordres de Villeneuve, de Missiessy et de Gantheaume, avaient mission de courir aux Antilles, d'y jeter des renforts et d'attirer les flottes anglaises qui gardaient la Manche. Ce plan échoua par l'indécision de l'amiral de Villeneuve, qui se laissa bloquer au Ferrol, à Cadix, et se fit battre à Trafalgar.

une influence maritime. En effet, cette contrée fournit des mâtures, des bois de construction, du fer, du cuivre, du chanvre, du goudron, des résines, etc. Indépendamment de ces objets d'une nécessité première, le Canada assurait à la France et presque exclusivement, le commerce des pelleteries et celui des pêcheries : la pêche est, en outre, considérée avec raison comme la pépinière des matelots et la nourrice de la navigation. Le Canada offrait une bonne station navale soit pour les escadres, soit pour les corsaires de la monarchie française, qui pouvaient désoler, au moyen de cette station, le commerce anglais dans les mers du nord de l'Europe, sur les côtes des États-Unis, dans les Grandes et dans les Petites Antilles. Dans la guerre de la Succession, l'activité de Nesmond, la bravoure du Canadien d'Iberville, les exploits de Duguay-Trouin enlevèrent aux Anglais 4200 bâtiments marchands, évalués à 750 millions tournois ; les assurances s'élevèrent, en Angleterre à 30 et l'intérêt de l'argent fut porté à 10 p. 100 : les ouvriers se trouvèrent sans travail et les banqueroutes devinrent journalières ; la navigation marchande fut si exposée qu'elle se vit réduite à abandonner aux étrangers le profit du fret : on ne comptait que 60000 tonneaux anglais, environ, dans la Tamise, on y comptait dans le même temps plus de 80000 tonneaux étrangers.

Les efforts maritimes de Louis XIV et les croisières des corsaires français réduisirent le commerce anglais dans cet état d'épuisement et de crainte. Les Dunkerquois, seuls, mirent en mer jusqu'à 762 corsaires pendant la guerre de la Succession : plusieurs d'entre eux firent trois et quatre courses dans une campagne, se portèrent souvent sur les côtes de l'Amérique septentrionale, dans les parages de Terre-Neuve, et désolèrent la navigation de l'Angleterre au point qu'elle ne crut trouver de sûreté que dans la démolition du port de Dunkerque.

L'occupation du Canada, de cette contrée habitée par une excellente race de cultivateurs, de chasseurs et de navigateurs qui ont toujours manifesté une grande affection pour la France et n'ont pas encore oublié leurs origines, présenterait à l'Empire des résultats majeurs, indépendamment de tous les avantages indirects que cette colonie peut offrir au commerce et à la navigation. Le premier de ces résultats serait d'établir, au détriment de l'Angleterre, l'influence française dans les États-Unis; le Canada tiendrait dans une circonspection utile les côtes de l'Amérique septentrionale, au moyen de l'occupation maritime et militaire de la presqu'île formée par le Cap-Breton et le Cap-de-Sable. En occupant le Canada on se ménagerait aussi le seul moyen qui restera peut-être bientôt pour protéger les colonies françaises et les établissements espagnols, en Amérique, contre les attaques que les États-Unis doivent tenter, avant un demi-siècle, dans le golfe du Mexique et sur le continent méridional de l'Amérique.

Le cabinet de Louis XIV était si pénétré de l'importance des pêcheries de morue, qu'il insista plus fortement encore sur la conservation de cette industrie que sur la conservation de la couronne d'Espagne dans la famille de Bourbon. Dans la situation la plus critique où se soit trouvée la France sous ce long règne, au moment où le salut de la monarchie dépendait d'une paix, même honteuse, lorsque l'animosité des ennemis était poussée si loin que leur orgueil et leur ambition pouvaient librement énoncer les plus injurieuses prétentions, dans des conjonctures aussi déplorables, le plénipotentiaire de Louis XIV, Ménager, déclara au ministère britannique « qu'il ne consentirait jamais à la paix et continuerait la guerre plutôt que de céder sur un point si capital que celui de l'interdiction de la pêche de la morue aux Français ». La perte des classes de matelots en aurait été une suite immédiate, et la prépondérance

maritime de l'Angleterre eût pu s'affermir dès lors sans obstacles.

L'importance de recouvrer une grande influence dans les mers et sur les côtes de l'Amérique septentrionale, la nécessité de former des marins par les pêcheries, l'avantage de se procurer ces munitions navales de première nécessité dont il deviendra chaque jour plus difficile pour la France d'aller s'approvisionner dans le nord de l'Europe, toutes ces considérations paraissent trop urgentes pour qu'il soit besoin de les développer. On n'aura jamais une marine militaire si l'on n'a une marine marchande ; on n'aura point de navigation si on n'a une école et une pépinière de pêcheurs; et depuis que la puissance maritime est entrée dans la balance des pouvoirs politiques, depuis que les possessions coloniales en Amérique et en Asie ont changé, d'une manière absolue, le système des puissances européennes, tout État qui possède, en Europe, *une lieue de côtes maritimes se trouve dans la nécessité d'avoir une marine*, s'il ne veut pas renoncer aux bénéfices que peuvent lui offrir les débouchés de ses productions et de ses fabriques, et s'il ne veut pas abandonner à l'Angleterre les richesses de son sol.

Mais, s'il peut être nécessaire pour l'Empire d'attaquer, dans le Canada, une des bases de la puissance navale de la Grande-Bretagne en Amérique, il est encore plus urgent, ce semble, de saper les fondements de son commerce et de sa richesse maritime dans l'Inde.

C'est par la conquête de l'Indoustan, par l'expulsion des Français de la côte de Coromandel, par les usurpations vraiment inouïes tentées depuis quinze ans dans le Bengale, que le Gouvernement anglais a puisé les ressources prodigieuses dont il abuse, avec un scandale si grand, pour ensanglanter la France et l'Europe. Il suffit de rapprocher les efforts pécuniaires dont l'Angleterre se trouvait susceptible en 1783

et ceux qu'elle déploie depuis l'année 1793 pour se convaincre de l'accumulation de richesses, soit fictives, soit réelles, que le commerce anglais a importées dans l'État et mises à sa disposition. La conquête de l'Inde a été consommée dans l'espace de dix ans ; et, dans ce même temps, le crédit du Gouvernement anglais a été porté, dans la simple apposition de taxes ou droits, de la somme de 348 millions à celle de 700 millions.

Sans doute, la puissance territoriale de la Grande-Bretagne dans la péninsule formée par l'Indus et le Gange est d'autant plus formidable que les moyens d'attaque qu'il faut employer pour la combattre se trouvent à des distances plus éloignées. La longueur et les accidents d'une semblable expédition, les influences d'un climat peu favorable aux travaux et aux fatigues de la guerre, quoique bien moins meurtrier que celui des Antilles, les lois imposées par le changement régulier des moussons, et enfin la privation absolue de points de station pour les escadres françaises sur les deux côtes de la péninsule, présentent sans doute de grandes difficultés : mais puisqu'il est démontré que la modération et la justice seront inutiles auprès du ministère britannique ; puisqu'il est prouvé qu'il emploiera tous ses efforts, tout son crédit pour troubler le système politique de l'Europe et susciter des ennemis à l'Empire aussi longtemps que les richesses de l'Inde et les immenses produits du monopole oriental permettront à l'Angleterre de conserver ce crédit de réputation et cette influence de subsides qu'elle dirige contre la France ; puisqu'on ne saurait espérer d'obtenir ni paix ni trêve sincères tant que la navigation et le commerce ne seront pas exclusivement en son pouvoir, on est inévitablement forcé, d'attaquer la puissance anglaise dans le Bengale, c'est-à-dire dans le centre de son activité (1).

Sous ce rapport l'occupation de Goa présenterait de grands

(1) Le projet d'attaquer l'Angleterre dans l'Inde séduisit un instant le génie aventureux de Napoléon; il l'étudia même sérieusement et faillit,

avantages : sa situation sur la côte de Malabar permet de protéger à la fois le golfe Persique et la mer Rouge, de surveiller l'Égypte et la Perse, d'opérer contre les Anglais et les Russes une diversion favorable à la Porte Ottomane. Le port et le territoire de Goa offrent encore de grandes facilités pour préparer une attaque contre la puissance britannique dans l'Indoustan.

Mais les établissements de territoire et de souveraineté que

pour l'adopter, abandonner ses préparatifs de Boulogne. Des escadres capables de porter 40 000 hommes devaient partir de Toulon, de Brest et de divers ports français et espagnols, de façon à dérouter la surveillance anglaise particulièrement attirée sur la Manche. Cette armée, sous les ordres du général Decaen, commandant de nos comptoirs dans l'Inde, devait surprendre et détruire la puissance britannique au cœur de son empire colonial. Pendant un mois Napoléon se demanda si une entreprise aussi considérable ne frapperait pas un coup plus sûr, et ne le dispenserait pas de risquer son armée dans le passage de la Manche. Sa correspondance fait foi de la fluctuation de son esprit à cet égard.

Montgaillard prétend avoir dissuadé l'Empereur, dans trois mémoires successifs qui ont malheureusement disparu, du projet de descente en Angleterre. D'après son avis, les 120 millions consacrés à la flottille auraient été plus utilement employés à construire des vaisseaux destinés à atteindre et à détruire en tout lieu les escadres anglaises.

Qu'on ajoute aux frais de la flottille 150 millions en frais perdus dans l'expédition des Antilles et pour la valeur des prises faites par les Anglais dès les premières hostilités et qu'on juge si les avantages éloignés qu'on aurait peut-être retirés de l'affranchissement de Malte pouvaient être mis en balance avec les pertes immenses qu'entraînait sans profit une guerre maritime.

Quant au projet d'expédition dans l'Inde, en supposant que Montgaillard n'en ait pas inspiré la pensée, le fait seul de le soumettre à l'Empereur, au moment même où les dispositions en étaient arrêtées, dénote une connaissance des intentions, des préparatifs les plus secrets que pouvait seule donner d'intimes confidences.

On s'est souvent demandé ce qui serait résulté vers le Rhin d'une heureuse descente en Angleterre de l'armée de Boulogne ? Pour répondre à cette question, Napoléon a eu plus tard une de ces phrases creuses qui produisent en France plus d'effet que le meilleur argument : « Si ma descente eût réussi, l'enthousiasme aurait été si grand que les femmes et les enfants de Strasbourg auraient suffi pour repousser les Autrichiens. » (*Mémoires de Pasquier.*)

les Anglais ont formés dans le Bengale ne sauraient être menacés avec avantage par la France, tant qu'elle n'aura point repris et fortifié ses comptoirs de Chandernagor et de Pondichéry, tant que la Hollande n'aura pas recouvré ses ports et ses côtes dans l'île de Ceylan. A considérer l'état actuel des choses, se présenter aujourd'hui sur les côtes de Coromandel pour combattre la puissance anglaise, serait courir à un échec. Sans doute, plusieurs petites expéditions détachées peuvent traverser heureusement l'océan Atlantique et se réunir à l'île de France ; sans doute on peut préparer, dans une conjoncture favorable, une grande invasion, soit à Ceylan, soit dans le Coromandel. Mais si l'on observe que les chefs mahrattes qui ne sont pas encore réduits sous la dépendance et la dénomination anglaises occupent, précisément, cette partie de la péninsule qui avoisine les établissements portugais ; que ces chefs indiens tiennent un pays difficile et de bonnes positions militaires ; qu'ils craignent chaque jour davantage pour leur souveraineté et leur existence ; que leur haine contre l'Angleterre ne saurait être ni plus forte ni plus juste ; qu'ils se réuniraient avec empressement aux forces françaises et feraient cause commune avec elles ; si l'on considère qu'une colonie militaire, une fois établie à Goa, pourrait bientôt recevoir une grande consistance par les secours, les munitions et les renforts de toute espèce qui lui seraient alors fournis abondamment par l'île de France ; si l'on songe que des négociateurs prudents et adroits, actifs et sages pourraient pratiquer des intelligences en Perse, chez plusieurs princes tributaires de la puissance mongole, sur les deux rives de l'Indus, et qu'on parviendrait ainsi à former une confédération politique et militaire contre l'Angleterre ; si l'on examine enfin le petit nombre d'obstacles et de dangers, l'abondance de moyens de défense et d'avantages que peut offrir un projet de cette nature, on doit désirer que l'établissement de Goa soit enlevé aux Anglais et mis à la disposition du

Gouvernement français, pour y préparer l'affranchissement de l'Indoustan et la conquête des établisements de la Grande-Bretagne dans l'Inde.

Les prodiges opérés depuis deux ans, à Boulogne et sur les côtes de la Manche, ébranlent cette puissance maritime en Europe : la réunion du territoire de Gênes à l'Empire est encore une des mesures les plus salutaires qu'il fût possible d'employer (1). Cette annexion a fait adopter l'établissement d'un port franc, ce qui présente un excellent moyen de favoriser le commerce étranger sans nuire à celui de l'État ; elle a provoqué une conscription maritime dont tout bon Français doit souhaiter que les dispositions soient étendues. Ne pourrait-on pas déterminer l'enrôlement maritime au tiers ou au quart de celui de terre et appeler comme matelots tous les conscrits d'une taille peu propre au service militaire ; n'est-il pas permis de croire que cette mesure pourrait être appliquée, du moins sans inconvénient, à tous les départements côtiers ; n'opérerait-on pas ainsi, en faveur des forces navales, les mêmes prodiges que la conscription a produits en faveur des armées de terre ?

Mais la ressource d'une neutralité armée ne serait-elle pas illusoire et insuffisante, aujourd'hui ? Pourrait-on espérer faire adopter et soutenir efficacement cette neutralité par les

(1) La haine de l'Angleterre aveuglait Napoléon et ses conseillers. Dans le but de lui fermer le port de Gênes, on réunit à l'Empire la République Ligurienne.

Cette annexion fut une faute qui jeta l'Autriche dans les bras de la coalition, fournit aux puissances médiatrices un prétexte justifié de protester contre l'ambition de la France, et surtout contre la violation de ses promesses, puisque Napoléon lui-même, en instituant le royaume d'Italie, s'était engagé à ne pas ajouter une seule province de plus à son Empire. Le cabinet russe, arrêté dans ses essais de conciliation par l'obstination de l'Angleterre à vouloir garder Malte, trouva alors un motif naturel de se dégager, de rappeler son ambassadeur et de ratifier le traité qui constituait la troisième coalition, en alléguant les récentes usurpations de la France.

puissances du Nord, lorsque la Russie favorise si évidemment les desseins de l'Angleterre, lorsque la Suède paraît avoir entièrement renoncé à son indépendance et à sa dignité, lorsque la France n'a pas encore une marine assez forte et assez exercée pour obtenir une véritable influence dans la mer Baltique? Les trois puissances du Nord adopteraient-elles, même de bonne foi, une mesure contraire aux intérêts britanniques? Il n'est guère permis de s'en flatter.

Cependant la France peut du moins commencer seule à attaquer la législation maritime de la Grande-Bretagne.

L'acte de navigation promulgué par l'Angleterre au milieu du XVII^e^ siècle offre à l'Empire les meilleures armes dont il puisse se servir pour combattre la puissance navale et le commerce anglais. On peut penser, en effet, qu'une légitime réciprocité apporterait de grands avantages dans le système maritime de l'Europe. La France n'a nul besoin des productions des autres pays, ou du moins elle n'a à cet égard que des nécessités très bornées ; toutes les autres nations réclament, au contraire, ses productions et ses denrées. Il en résulte que la France doit s'enrichir aux dépens des pays qui commercent avec elle, pour peu que ses règlements de navigation soient bien entendus. Sous Colbert, l'Angleterre achetait annuellement pour 26 millions tournois d'objets de modes ou de luxe, et la balance des échanges était à notre avantage. La Grande-Bretagne aura toujours besoin des eaux-de-vie, des vins de l'Empire français (si l'on prend à Lisbonne des mesures salutaires contre le commerce exclusif des Anglais en Portugal), de ses huiles, de ses soies, de ses sels. On peut donc avancer, sans légèreté, que si l'Empire promulguait un acte de prohibition navale (1), modifiait cet acte en faveur des puissances qui adopteraient les mêmes règlements et useraient de réciprocité à son égard ;

(1) C'est la première idée, c'est la base du blocus continental (Voy. aussi p. 182).

s'il permettait aux vaisseaux russes, suédois et danois de porter en France, exclusivement aux vaisseaux anglais, les denrées et les marchandises européennes provenant du sol ou des fabriques de ces trois pays; s'il défendait à toute personne née hors de l'Empire, ou non naturalisée, d'exercer aucun commerce maritime, en exceptant les Espagnols de cette disposition, sous la réserve que la réciprocité serait admise dans les États de la monarchie d'Espagne en faveur des Français; s'il obligeait à un droit de douane considérable le poisson qui n'aurait pas été pêché par des vaisseaux français, en accordant une prime aux bâtiments nationaux employés à cette pêche; s'il ne permettait qu'aux seuls navires français le commerce de port en port ou de cabotage dans les États alliés; s'il fermait aux Anglais Livourne et Messine qui leur ouvrent en Italie un débouché si considérable pour leurs draperies et leur permettent, en outre, d'en établir un entrepôt immense à Smyrne, d'où ces marchandises inondent les États mahométans et une grande partie de l'Orient; s'il interdisait aux Anglais, d'une manière absolue, l'extraction des soies d'Italie et notamment de celles du Piémont; on peut avancer que, si de semblables dispositions étaient prises par le gouvernement français, on parviendrait à rendre à peu près nul l'acte de navigation promulgué par l'Angleterre. Ne pourrait-on pas se flatter de poser ainsi les grandes bases de la puissance navale de l'Empire, de favoriser la navigation marchande, de créer une excellente et nombreuse école de matelots, de répandre une grande activité dans la partie industrielle de la nation, de reconquérir l'alliance de la Suède, d'assurer davantage celle du Danemark, de rendre les intérêts de l'Espagne inséparables de ceux de la France, de diminuer le commerce et l'influence de la Russie, et de porter des atteintes aussi sûres que graves à la puissance maritime de l'Angleterre?

Russie. — On est toujours frappé d'un nouvel étonnement lorsque l'on considère les conquêtes ou plutôt les envahissements auxquels la Russie a pu se livrer dans l'espace d'un siècle. Cette monarchie était hors de l'Europe sous le règne du tsar Pierre Ier ; depuis sa mort elle est devenue puissance prépondérante, et aujourd'hui elle menace tout l'Orient

On ne répétera point ce qui a été dit et prouvé si souvent depuis vingt-cinq ans ; on observera seulement que le traité autrichien de 1756 est une des principales causes qui ont permis à la puissance russe de s'élever à ce haut degré. La cour de Versailles abjura, à cette époque, le système du cardinal de Richelieu, trahit sa propre grandeur et renonça formellement au protectorat du nord de l'Allemagne et de l'Europe. La Pologne fut livrée à ses dissensions, c'est-à-dire aux intrigues du cabinet de Pétersbourg ; la Suède se vit réduite à plier sous l'influence russe, et le Danemark ne fut plus que l'inutile gardien d'un détroit où les vaisseaux français osèrent à peine se montrer. Le traité de Westphalie fut déchiré en lambeaux par la maison d'Autriche, et on vit le moment où les membres du Corps Germanique allaient être réduits à la condition de vassaux titrés de la cour de Vienne.

Les hasards de la royauté donnèrent heureusement un grand monarque à la Prusse. Le génie et le caractère de Frédéric II continrent l'ambition dévorante des maisons impériales d'Autriche et de Russie ; mais sans les victoires de ce souverain, la France aurait été forcée, dès 1740, de renoncer à toute son influence.

Bien que le premier intérêt d'un roi de Prusse soit toujours de se prémunir contre les deux redoutables voisins qui pèsent sur ses frontières, le cabinet de Berlin n'en obéit pas moins à la loi générale de tous les États, celle d'étendre leur territoire et leurs conquêtes. Cette ambition, inhérente à tout corps

politique, fit adopter le système des *partages*, et Frédéric le favorisa. Il consentit au démembrement de la Pologne pour conserver la Silésie ; et afin de consolider et de réunir, en quelque manière, les membres épars de la nouvelle monarchie, il se hâta de se déclarer le protecteur du Corps Germanique. La France avait perdu sa considération dans le Nord ; elle fut dépouillée de son action en Allemagne et en Hollande. Frédéric II suivait une politique conforme à ses intérêts. Les fautes du cabinet de Versailles, l'impéritie et la vénalité de ses ministres, pensionnés par Marie-Thérèse et adulés par Catherine II, forçaient la Prusse à se détacher de l'alliance française dont les volontés n'étaient plus que celles de l'Autriche. On vit alors à découvert les projets des cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. La guerre fut déclarée à la Porte Ottomane, et cette puissance fut sur le penchant de sa ruine. Des circonstances imprévues forcèrent les deux cours impériales à ajourner son partage ; mais la Turquie resta ouverte et sans défense contre leurs entreprises ultérieures.

Le bouleversement de la monarchie des Bourbons, la confédération générale des puissances contre la France et les vicissitudes de son système politique pendant l'espace de dix années, n'ont pas permis de prévenir, d'arrêter la dissolution totale de la Pologne, les entreprises de la Russie dans la mer Noire, et ses conquêtes sur les frontières de la Perse. C'est à la faveur des troubles enfantés par la Révolution (circonstances dont il serait injuste d'accuser le peuple français, puisqu'elles sont l'ouvrage de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie), que les coalisés ont pu s'établir dans le sein même de la Turquie et la bloquer de toutes parts.

Il n'est plus possible de se dissimuler les dangers dont cet empire est menacé. Depuis les premières entreprises de Pierre I^er^ dans la mer d'Azov et dans la mer Caspienne, le

cabinet de Saint-Pétersbourg n'a point fait un pas qui ne l'approchât de Constantinople; l'ouverture des Dardanelles laisse aujourd'hui cette capitale à la merci des trois alliés copartageants, si l'Empire français ne place point la Porte sous sa protection immédiate.

La situation critique dans laquelle la Grande-Bretagne se trouve, par une suite naturelle de son despotisme maritime et de sa haine contre la France, oblige le ministère anglais a acheter, par tous les sacrifices possibles, une diversion continentale au moyen de laquelle il espère se préserver de l'invasion qui menace sans cesse le territoire des Trois-Royaumes. Il est donc permis de croire que l'Angleterre favorisera, de toutes ses forces, la destruction et le partage de l'empire turc; elle abandonnera le territoire ottoman aux deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, et se réservera le commerce, à peu près exclusif, de la Grèce, des mers du Levant et des trois Arabies. L'Angleterre peut même se persuader que, dans un tel ordre de choses, il lui sera possible de *former, soit en Égypte soit sur la mer Rouge, des stations qui couvrent ses établissememts dans l'Inde*: et ne dût-elle retirer de la destruction de la Turquie et de son partage entre les deux cours impériales d'Autriche et de Russie d'autre avantage que celui d'expulser entièrement les Français du Levant, cette perspective doit trop flatter le ministère anglais pour qu'il ne seconde pas de tous ses efforts les entreprises de la cour de Russie (1).

Il serait superflu d'énoncer les pertes et les dangers auxquels une semblable révolution exposerait l'Empire, l'Italie

(1) Les vues de Montgaillard sur l'établissement de l'Angleterre en Égypte paraissent encore d'actualité. Mais elles sont inexactes en ce qui concerne les facilités que le cabinet de Londres pouvait donner à l'occupation de Constantinople par la Russie. Lors des tentatives de médiation faites par la cour de Saint-Pétersbourg, M. de Nowosiltzoff s'en expliqua avec Pitt: « Quel inconvénient y aurait-il, dit l'ambassadeur, à ce que Constantinople appartînt à un peuple civilisateur comme les Russes, au

et toutes les côtes de la Méditerranée. Toutefois s'il est douloureux d'avouer qu'on ne peut arrêter qu'indirectement les entreprises de la Russie, on doit du moins la priver de l'assistance de l'Autriche et lui faire craindre une forte opposition de la part de la Prusse.

Mais s'il était permis de poser, en fait, que la nouvelle coalition qui se trame contre la France fût déjà arrêtée et conclue, ne pourrait-on pas raisonnablement se promettre, à la première démonstration des hostilités, qu'une reconnaissance formelle et intégrale des possessions et de la souveraineté de la puissance turque apporterait un premier obstacle à l'ambition du cabinet de Saint-Pétersbourg ? Ne peut-on espérer, d'après le rétablissement du royaume d'Italie, qu'il serait possible, facile d'embarquer sur les côtes adriatiques du royaume de Naples des forces suffisantes pour envahir les îles Ioniennes, pour les mettre sous la domination turque et donner ainsi à la Porte une première ligne de résistance en Europe ? Ne serait-il pas alors dans les principes d'une saine politique d'engager la Prusse à attaquer en Pologne la Russie? Et s'il devenait malheureusement impossible de détacher la Suède de l'alliance homicide à laquelle son jeune souverain se dévoue avec une inconsidération qui tient aujourd'hui du vertige; si, d'un autre côté, il était démontré à l'observateur attentif que la Suède doit être inévitablement démembrée, envahie et subjuguée par la Russie, ne pourrait-il pas devenir nécessaire à l'équilibre de l'Europe, indispensable même aux intérêts de l'Empire qui exigent impérieusement une alliance de contre-poids dans le

lieu d'appartenir à un peuple barbare comme les Turcs? Votre commerce de la mer Noire n'y gagnerait-il pas considérablement? » Pitt répondit que, quant à lui, il n'avait aucun préjugé à cet égard ; qu'il ne verrait pas grand péril à ce que Constantinople échût aux Russes, mais que l'intégrité de la Turquie était un des principes de la politique européenne enracinés dans sa nation qu'il était obligé de ménager et qu'il faudrait bien se garder de toucher à un pareil sujet.

Nord, de secourir puissamment le Danemark et de le porter à s'emparer du royaume de Suède ? Ces deux couronnes boréales, réunies sur une même tête, offriraient une consistance propre à arrêter l'ambition russe dans la mer Baltique et dans le nord de l'Allemagne.

On trouve de toutes parts, il faut l'avouer, les facilités en faveur de la Russie, les difficultés contre la France, lorsqu'il s'agit d'arrêter le cabinet moscovite à des distances si éloignées et à travers l'immensité de ses déserts; mais le cardinal de Richelieu alla chercher dans la Baltique les auxiliaires de la France ; il opposa le Nord au Midi avec une telle précision de vues que leur succès a été sensible pour l'Europe jusque vers le milieu du dernier siècle. De tout temps le ministère français avait pris, dans la plus sérieuse affection, la balance du Nord et les intérêts du royaume républicain de Pologne. Louis XV, lui-même, dans les années de son règne que la politique peut revendiquer, suivit ce système salutaire ; il n'y renonça que lorsque sa cour fut gouvernée et dirigée par Marie-Thérèse ou Catherine II ; on n'ajoutera qu'un mot : la Pologne n'existe plus, et tout porte à craindre que l'alliance de la Suède ne soit irrévocablement perdue pour la France, alors que l'empire russe est sur le point d'envahir l'Europe.

. . . . . .

Sans doute, les flottes espagnoles pourront désormais, déployer sans crainte leur pavillon dans la Méditerranée pour y combattre avec gloire les escadres anglaises, pour y faciliter les transports de troupes et les débarquements que le gouvernement français jugerait à propos d'opérer dans les îles de la Grèce et sur les côtes d'Égypte ; sans doute, les forces de la monarchie espagnole, à laquelle on se permet de supposer l'incorporation du Portugal, seraient assez respectables pour inquiéter Gibraltar et mettre le golfe du Mexique, les côtes du Brésil et les établissements de la mer du Sud à

l'abri de toute insulte sérieuse de la part de l'Angleterre; sans doute encore on devrait peut-être plutôt désirer que craindre que le ministère anglais formât quelque entreprise de ce genre en Amérique, puisque, outre la division de forces qu'elle nécessiterait sur les côtes mêmes de l'Angleterre, il est territorialement impossible à la Grande-Bretagne de conserver ses conquêtes toutes les fois qu'on peut débarquer sur les terres de sa domination. Mais cette coopération de l'Espagne, alliée naturelle de la France, ne suffit pas pour arrêter les entreprises de la Russie, tant que l'Angleterre et la Russie auront un allié puissant dans le royaume de Naples et dans le golfe Adriatique : sans se permettre d'observation sur le royaume des Deux-Siciles, sur l'attitude que prend l'Autriche sur les côtes de l'Albanie, on peut penser qu'il est convenable d'occuper en Pologne et dans la mer Baltique la puissance russe, afin de l'obliger à évacuer la Méditerranée.

Le démembrement de la Turquie, en admettant même les chances de partage les moins défavorables à la France, serait mortel au commerce et à l'influence politique de l'Empire. Il n'est aucune supposition dans laquelle on puisse entrevoir, à cet égard, le plus faible motif de sécurité. La France a donc un intérêt réel, direct, urgent à prévenir la destruction de la Porte Ottomane, à faire cause commune avec la Prusse qui serait bientôt elle-même hors d'état de résister au prodigieux accroissement de forces qu'un semblable partage donnerait à l'Autriche et à la Russie.

On ne doit pas se flatter que la Russie cesse de participer aux desseins hostiles de l'Angleterre contre la France. Le cabinet russe est anglais et le sera longtemps. Les bénéfices du commerce qu'il entretient avec l'Angleterre, la facilité qu'il trouve dans l'alliance britannique pour l'exécution de ses projets contre la Turquie; le peu d'intérêt que la Grande-Bretagne, puissance entièrement maritime, a réellement à prévenir la dissolution et le partage de

cet empire, puisqu'il lui importe peu qu'Alexandre ou Sélim règne à Constantinople pourvu que les Anglais fassent le commerce du Levant et que les Français en soient exclus ; le consentement que le cabinet russe peut offrir et accorder à la possession anglaise de Malte ; l'espèce de garantie que la Grande-Bretagne croit trouver, dans la longue enfance de la marine russe, en faveur du despotisme maritime qu'elle exerce sur les mers; la barrière, l'assistance, les diversions que les sujets russes établis dans la Perse et l'Arabie peuvent promettre aux Anglais pour couvrir la presqu'île de l'Inde et le Bengale contre les tentatives que les Français pourraient faire par l'Égypte, ou les mers de l'Inde; enfin la constante, l'invincible opposition que le cabinet français a toujours apportée à la destruction et même à l'affaiblissement de la Porte Ottomane, opposition qui blesse le système invétéré et inébranlable du cabinet de Saint-Pétersbourg ; toutes ces causes rendent nécessairement la Russie alliée de l'Angleterre. La Russie intervient, par cette alliance, dans toutes les intrigues continentales, trouble sans cesse le système politique de l'Europe et obtient, tôt ou tard, une diversion en sa faveur, c'est-à-dire des hostilités contre la France. Les grandes puissances sont alors divisées et il naît, d'une semblable confusion, des circonstances que la cour de Saint-Pétersbourg dirige avec beaucoup d'habileté contre la Turquie. Si les hostilités ont lieu entre la Prusse et l'Autriche, entre l'Autriche et la France, ces hostilités favorisent immédiatement le système oriental de la Russie ; et lorsque l'Angleterre parvient à armer la Russie et l'Autriche contre la France, le ministère anglais étend à son gré les usurpations maritimes et commerciales : en sorte que l'alliance des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg a toujours pour objet et pour résultat de susciter à la France une guerre contre l'Autriche.

Autriche. — Il faudrait révoquer en doute les faits les plus incontestables et démentir, à chaque pas, l'histoire et l'expérience, si l'on voulait essayer de prouver que l'Autriche n'est pas l'ennemie naturelle de la France sur le continent : c'est surtout depuis le règne de Charles-Quint que la politique autrichienne a pris, à cet égard, une fixité qu'on peut dire inhérente au cabinet de Vienne. On voit la rivalité se fortifier sans cesse depuis cette époque entre les deux nations ; on voit l'Autriche saisir avec avidité tous les moyens d'exciter les troubles en France, attaquer le système fédératif de cette puissance, la poursuivre sans relâche sur le continent, en Allemagne, en Italie, et dans les cours du Nord comme auprès de la Porte Ottomane.

L'Autriche a constamment entretenu l'animosité de l'Angleterre et provoqué celle de la Hollande contre la monarchie française. Sans parler des ressorts qu'elle a fait jouer par les mains des princes lorrains, sans rappeler les guerres de la Ligue, l'assassinat de deux rois dans l'espace de vingt ans, les troubles et les désordres de plusieurs régences, il ne faut que jeter les yeux sur l'histoire des Pays-Bas et sur celle d'Italie depuis un siècle pour juger avec quel acharnement la cour de Vienne a toujours cherché à détruire l'influence politique de la France, et à usurper la domination universelle sur le continent.

Le règne de Louis XVI a mis à nu les tendances, la duplicité, l'ambition du ministère autrichien. Ce cabinet avait usurpé, par le mariage d'une archiduchesse, une autorité décisive, absolue à la cour de Versailles ; et telles étaient alors la faiblesse et l'humiliation de la vieille monarchie que si le cas d'une régence s'était présenté, le royaume pouvait être démembré avant la majorité de son roi. La dernière reine de France songeait sérieusement à mettre la Lorraine et l'Alsace entre les mains de la maison d'Autriche, lorsque de violentes discussions intérieures vinrent donner aux esprits une

activité nouvelle et réveillèrent le patriotisme dans tous les cœurs. L'Autriche observa, avec une prudence et une perfidie consommées, la crise qui se préparait autour du trône ; elle prodigua les négociations et les conseils, et jamais peut-être le cabinet de Charles-Quint ne fit un plus habile usage de ses maximes insidieuses. Toutes les protestations de M. de Kaunitz à cette époque portent l'empreinte du machiavélisme le plus subtil ; toutes les notes de M. de Mercy montrent une indifférence réelle pour le sort de la maison de Bourbon, et tous les traités ou engagements consentis à l'égard de la France, ou des principales puissances continentales, démontrent que l'Autriche n'avait alors qu'un but : celui de démembrer la monarchie française. Telle est la maxime fondamentale du cabinet de Vienne. En 1794, en 1795, l'archiduc Charles revendiquait ostensiblement les droits de sa famille sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté. L'Autriche faisait de la cession de ces provinces la condition expresse de la reconnaissance et du rétablissement des Bourbons : la maison impériale d'Allemagne poursuivit jusqu'à la dernière extrémité le mariage de la fille de Louis XVI avec un archiduc, dans la persuasion que cette union achèverait de confirmer les droits acquis déjà aux maisons de Bourgogne, d'Autriche et de Lorraine sur les provinces françaises (1).

On n'insistera pas davantage sur de telles prétentions, on dira seulement que, malgré leur absurdité, elles se conservent dans le cabinet autrichien. Malgré les résultats d'une guerre qui lui a fait perdre les Pays-Bas, une partie de l'influence qu'elle exerçait en Allemagne, et la plupart des États qu'elle possédait en Italie, il ne faut point croire que la cour de Vienne ait renoncé à l'espérance de recouvrer ces États, et d'y ajouter encore certains territoires de l'ancienne mo-

(1) Voir *Souvenirs du comte de Montgaillard*, p. 30.

narchie ! Aussi longtemps que l'Autriche aura un arpent de terre en Italie, elle fera la guerre pour en avoir deux ; aussi longtemps qu'elle possédera un seul village sur le Rhin, elle combattra pour devenir maîtresse de son cours. Ce sont deux vérités qu'on se permet de poser en principe, comme axiomes politiques.

Pour avoir une preuve de l'habileté et de l'ambition de l'Autriche, on n'a qu'à considérer les embûches qu'elle tendit à notre pays, avant que le ministère tombât des mains du connétable de Luynes, dans celles du cardinal de Richelieu qui rendit la France à son souverain et à elle-même, on n'a qu'à se rappeler ce qu'il en coûta d'efforts et de temps à Richelieu et à Mazarin pour triompher de la cour de Vienne. Il fallut, pendant un demi-siècle, déjouer à chaque instant les intrigues de ses agents ; et à ce sujet on observera que c'est l'Autriche qui a mis en vogue, au temps de la Ligue, l'usage d'entretenir des ambassadeurs sédentaires.

Aussi l'Europe qui a fait tant de confédérations contre la France n'a jamais ourdi de ligue (si l'on en excepte la guerre de 1740, habilement conduite par Frédéric II), contre la maison d'Autriche, pour l'empêcher d'entasser royaumes sur royaumes, de s'emparer de l'Espagne et de joindre la couronne impériale à tant de dignités héréditaires. C'est sans doute parce que Charles-Quint, élu empereur, avait joui d'une prééminence et d'une autorité qu'aucun souverain n'avait exercées en Europe depuis Charlemagne ; mais on doit attribuer aussi ce phénomène à l'art avec lequel l'Autriche a toujours su envelopper ses desseins et dévider sa politique.

Par les traités de 1648 la France avait réussi à abattre l'aigle impériale d'Autriche, par la guerre de la Succession on lui avait coupé les ailes, mais la cour de Vienne avait si sagement fait usage de tous ses artifices, dans le cours des

deux derniers règnes, qu'elle était parvenue à se ressaisir d'une grande partie de ses avantages. Elles les a conservés, elle les a augmentés peut-être, malgré les revers sanglants et presque continuels qu'elle a essuyés dans une guerre de dix années ; elle a oublié déjà les dangers dont sa capitale même fut menacée ; et sans songer que ses provinces sont entièrement ouvertes en Allemagne, et qu'elle ne doit l'utile et l'honorable dédommagement dont elle jouit en Italie qu'à la modération et à la magnanimité de l'Empereur, elle se flatte de trouver dans une nouvelle guerre continentale les moyens d'asservir de nouveau cette Italie à laquelle elle ne renoncera point, tant qu'il sera permis à un soldat autrichien de se montrer dans le Tyrol, ou dans le golfe Adriatique.

Cette ambition peut faire préjuger la nature des rapports fédératifs qui doivent exister entre l'Autriche, la Russie et l'Angleterre. Serait-il téméraire de penser que la cour de Vienne accorde une coopération effective au plan d'hostilités si évidemment formé par les deux autres puissances (1) ? Et ne pourrait-on croire que si, dans le projet de démembrement de l'empire turc, la Russie se réservait la Valachie, la Bulgarie, la Moldavie, on a pu promettre à l'Autriche tout le littoral de la Dalmatie, la Bosnie, la Serbie, etc., afin de la déterminer à se joindre à la nouvelle coalition continentale qui doit opérer une diversion favorable à la Russie, nécessaire à l'Angleterre, confédération qui empêcherait l'Empire de secourir efficacement le plus ancien, le plus utile et le plus fidèle de ses alliés (2)? Combien toutes ces

(1) L'adhésion de l'Autriche à la troisième coalition fut tenue secrète afin de permettre à cette puissance de préparer ses armements. Elle devait les nier et parler de négocier quand elle ne pourrait plus dissimuler ses projets hostiles. Elle obtint ainsi de l'Angleterre pour les premiers frais d'entrée en campagne 25 millions et un subside annuel de 100 millions. Ses efforts devaient se porter sur la Lombardie et la Bavière.

(2) La Bavière.

suppositions n'acquièrent-elles pas de vraisemblance et de force si l'on examine la situation dans laquelle l'Autriche se trouve aujourd'hui sur le golfe Adriatique?

Depuis le milieu du dernier siècle, cette puissance a constamment désiré avoir un littoral et des débouchés maritimes propres à faciliter les exportations de son sol ; aujourd'hui l'Angleterre favorise ces prétentions. Le ministère anglais est persuadé, en effet, que toute nation qui a des intérêts maritimes est exposée à ses attaques et se trouve, par conséquent, dans la nécessité de favoriser ses projets hostiles contre la France. On a pu s'en convaincre lorsque la cour de Vienne possédait les Pays-Bas et avait établi, à Ostende, une Compagnie des Indes. C'est aussi une des raisons qui font souhaiter à l'Angleterre que les ci-devant Pays-Bas rentrent sous la domination de l'Autriche, qui serait par ce contact sans cesse aux prises avec la France.

On attribue au duc Charles de Lorraine un testament présenté, en 1687, à l'empereur Léopold. Que cet écrit soit l'ouvrage d'un prince lorrain, ou que le cabinet de Versailles l'ait fait publier sous ce nom pour démasquer la politique de la cour de Vienne, il est également difficile de ne pas être frappé des principes qu'il renferme, principes auxquels la cour de Vienne a été scrupuleusement fidèle, et dont l'application est dirigée contre la France.

Dès la fin du XVII^e^ siècle, l'Autriche a cherché à s'ouvrir un grand commerce en Italie, à former une communication entre les provinces héréditaires qui avoisinent la mer Adriatique et le royaume de Naples, à se fortifier dans le Frioul, à se rendre inexpugnable dans le Tyrol, afin de réduire le Piémont en province autrichienne, d'incorporer dans des conjonctures favorables les États Vénitiens à la Lombardie, et de s'assurer ainsi la domination entière de l'Italie. Pour parvenir à l'exécution de ce projet, la cour de Vienne a toujours entre-

tenu l'Angleterre et la Hollande dans un système offensif à l'égard de la France ; elle a constamment épousé les intérêts de la Russie et favorisé ses projets contre la Porte ; elle a excité par tous les moyens la rébellion et l'indépendance de la Transylvanie, de la Moldavie et de la Valachie ; elle a tenté d'ouvrir à ses sujets une Échelle dans le Levant, pour préparer les Grecs ou les Latins, qui sont sous la domination ottomane, à un changement de souveraineté ; elle s'est fortifiée avec un soin extrême sur la Drave et la Save, moins encore pour couvrir la Basse-Hongrie que pour pratiquer, dans ses frontières orientales, un passage au moyen duquel elle pût bloquer l'Italie méridionale et la retenir dans une dépendance absolue ; elle a toujours affecté, à l'égard de la France, le vif désir d'une alliance ou d'une neutralité dont le cabinet de Vienne ne s'est servi que pour agrandir l'influence autrichienne au détriment des intérêts directs ou de l'influence fédérative de la monarchie française ; elle n'a cessé de provoquer en Europe l'établissement d'un nouveau système politique entièrement opposé à la puissance française, en Italie et en Allemagne ; elle y a détruit la liberté des villes hanséatiques et Impériales, asservi les princes du Rhin, et cherché à réduire le Corps Germanique en monarchie héréditaire ; elle a toujours épuisé d'hommes et d'argent les membres de cette confédération, pour les contraindre à entrer dans ses démêlés avec la France, démêlés qui tendaient à enlever à celle-ci le protectorat du Rhin ; elle a longtemps employé ses efforts pour établir un dixième électorat en faveur de la Hongrie, afin de se réserver une influence décisive contre le parti protestant, de faire servir le Corps Germanique à la défense de la Hongrie et de l'entraîner dans les projets d'invasion médités contre la Porte ; elle n'a jamais perdu de vue le dessein d'asservir les Suisses et les Grisons, pour se rendre maîtresse de tous les passages ; elle a toujours eu les yeux fixés sur les provinces vénitiennes de la terre ferme ; elle n'a pas

fait une alliance, un traité, une trêve, une guerre, un mariage, une négociation qui n'aient eu pour objet, prochain ou éloigné, de favoriser une ou plusieurs de ces prétentions, et d'affaiblir par toutes sortes de voies la puissance et la considération qui appartenaient à la monarchie française.

Telle a été, telle est encore la politique qui dirige le cabinet autrichien. L'on ne saurait nier qu'il n'apporte beaucoup d'habileté et de prudence dans la poursuite de ses desseins. Les principes dans lesquels on élève les archiducs depuis le règne de Charles-Quint sont un chef-d'œuvre d'ambition et de science machiavélique ; les archiduchesses elles-mêmes adoptent ces idées aux dépens des liens qu'elles vont contracter dans les cours étrangères : l'on peut dire, sans manquer de respect à la dignité souveraine, que les meilleurs ministres secrets qu'ait la cour d'Autriche se forment dans le sein même de la famille impériale.

Le cabinet de Vienne a réduit en système, devenu d'une pratique rigoureuse, tout ce que l'orgueil espagnol, la finesse italienne et la lenteur allemande peuvent offrir de moyens de négociation, d'intrigue et de déception. Nul gouvernement n'a jamais su mieux employer le langage et les dehors de la franchise, les ménagements, les préparations sourdes et toutes les ressources d'une grande représentation officielle. Nulle puissance n'a su plus adroitement gagner du temps, mieux faire la paix, profiter avec plus d'art de tous ses avantages, de ceux même que présente toujours une paix défavorable. Nul cabinet n'a été plus onéreux à ses alliés et moins sincère dans ses alliances ; nul n'est plus exercé à préparer les circonstances, à les attendre, à se plier à propos aux événements, à se conserver dans la mauvaise fortune. Nulle maison souveraine n'a su tirer un plus grand parti de ses relations de famille et n'a établi une union aussi rarement démentie entre ses membres : aucun État, enfin, n'a placé avec tant d'intelligence et d'adresse, sous tant de formes différentes,

des observateurs, des surveillants dans les cours étrangères, auprès des dépositaires de l'autorité et dans toutes les capitales de l'Europe.

A une politique ourdie de si longue main et transmise, avec une religieuse fidélité, de successeur en successeur, depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, l'Autriche joint de grands moyens de puissance et de force; elle possède de vastes provinces, un sol fertile, une population nombreuse et brave; tout vrai Français est donc contraint de l'envisager comme une ennemie naturelle, et comme une ennemie redoutable pour l'Empire.

Ces réflexions induisent aussi à croire que l'Autriche voit avec satisfaction le système d'hostilités embrassé par l'Angleterre; qu'elle le soutient de tous ses vœux; qu'elle se flatte de trouver dans une erreur de la fortune, dans un événement quelconque, des chances favorables à ses desseins ultérieurs; qu'elle n'est point aussi étrangère, ou du moins aussi opposée que toutes ses démonstrations d'apparence pourraient encore le faire croire, aux entreprises orientales de la Russie ; qu'elle n'adhérera jamais sincèrement au nouveau groupement politique de l'Italie; qu'elle se fait illusion sur ses propres forces et sur le concours de ses alliés; qu'elle se flatte de recouvrer, avec leur assistance, ses anciennes provinces; qu'elle voit avec une incurable jalousie l'influence et la grandeur de l'Empire français; et qu'enfin elle recommencera les hostilités au moment où elle croira pouvoir le tenter sans danger.

Il est donc permis de désirer, dans le cas où l'Autriche violerait le traité de Lunéville, que le gouvernement use de tous ses avantages pour la placer dans une situation qui la réduise désormais à l'impuissance d'attaquer la France, en Allemagne ou en Italie.

Il est probable que l'Autriche serait dépossédée, dans une première campagne, de toutes les possessions italiennes que

la générosité de Sa Majesté lui ont cédées ou confirmées par le traité de Lunéville; sans doute, l'Istrie, le Frioul, le Tyrol, le Brisgaw et l'Autriche antérieure éprouveraient le même sort : mais ne pourrait-on pas avancer qu'il serait alors convenable *d'ôter la couronne impériale d'Allemagne à la maison d'Autriche* (1) ?

Dès 1712, on songeait à élever l'électeur de Bavière à la dignité royale. « La reine Anne, disaient les plénipotentiaires à Utrecht, a justement observé que l'électeur de Bavière devait porter ses vues sur de nouvelles augmentations d'États et de dignités, la situation présente de la maison d'Autriche et la direction des affaires donnant à ce prince lieu de tout espérer pour l'avenir. »

Dans le système actuel de l'Empire, l'électeur de Bavière est l'allié naturel et forcé de la France; il ne peut s'en détacher un instant sans courir le risque d'une ruine totale. Ce souverain présente en même temps une barrière indis-

(1) Les avis donnés ici par Montgaillard sont particulièrement intéressants, en ce sens que Napoléon adopta dans la suite les trois idées principales qui lui étaient soumises.

Le 26 décembre 1805, le traité de Presbourg enleva effectivement à l'Autriche les États vénitiens qui furent réunis au royaume d'Italie, l'Istrie et la Dalmatie que l'Empereur garda sous sa domination directe, et les possessions de la Souabe et du Brisgaw qui furent partagées entre les princes de Wurtemberg et de Bade; mais le Tyrol, au lieu d'être annexé à l'Italie, fut donné à la Bavière.

En outre, les électeurs de Bavière et de Wurtemberg reçurent le titre de roi et l'électeur de Bade celui de grand-duc. C'était écarter définitivement l'Autriche de l'Italie, du Rhin et de la Suisse, l'investir dans le bassin du Danube, l'isoler de l'empire germanique, qui disparaissait de fait par l'indépendance des trois électeurs.

Aussi quelques mois plus tard (6 août 1806) la couronne impériale d'Allemagne fut-elle enlevée à François II qui renonça à son titre d'empereur du Saint-Empire romain.

Cependant avec l'affaiblissement de l'Autriche un autre danger apparaît déjà, qui n'échappe pas à la perspicacité de Montgaillard : Le protectorat de l'Allemagne ne doit pas appartenir à la Prusse, si on ne veut point que le repos de l'Europe ne soit tôt ou tard compromis par cette puissance.

pensable contre la maison d'Autriche; les possessions bavaroises peuvent en outre être considérées comme un contre-poids, un préservatif de l'extension de l'influence prussienne sur le Corps Germanique, influence qu'il faut diriger contre l'Autriche, mais qu'il importe aussi à l'Empire de restreindre dans de justes bornes : car le *protectorat de l'Allemagne ne doit pas appartenir à la Prusse;* il appartient à la France, il ne pourrait en sortir sans les plus graves inconvénients pour la sûreté des frontières septentrionales de l'Empire. C'est pour maintenir ce protectorat dans toute sa force, dans toute son utilité qu'il pourrait devenir peut-être nécessaire d'*élever l'électeur de Bavière à la dignité royale* et de lui faire entrevoir la couronne impériale d'Allemagne. La conduite ultérieure du cabinet de Berlin et les conjonctures politiques décideraient, d'ailleurs, sur quelle tête allemande il conviendrait de placer cette couronne qui ne doit plus être que purement honorifique, dans la supposition même où elle dût être conservée.

En élevant la dignité de l'électeur de Bavière, ne paraîtrait-il pas conforme aux intérêts de l'Empire, de lui donner l'électorat de Saltzbourg qui ferme les provinces méridionales de l'Autriche et ouvre le Tyrol? Le Tyrol, réuni à l'Italie, ne donnerait-il pas à ce royaume une barrière de fer contre l'Autriche et la Bavière? Et si la perte des possessions impériales de la Souabe et la suppression de l'électorat de Saltzbourg n'affaiblissaient point encore assez l'influence catholique et autrichienne en Allemagne, l'influence protestante et française ne pourrait-elle pas être fortifiée par l'érection en électorat de la principauté de Fulde, à laquelle on pourrait adjoindre les margraviats d'Anspach et de Bayreuth, si la Prusse était amenée à en recevoir le dédommagement dans le Nord, soit dans la Poméranie suédoise, soit dans telle autre partie que le cabinet de Saint-

Cloud jugerait convenable? Ne serait-il pas même dans les règles d'une prévoyance politique d'adosser la Prusse à la Russie et de la placer, dans le Nord, précisément au point d'influence que la Pologne pouvait exercer par la Hongrie, par la Bohême sur une partie des frontières occidentales de la Russie? Ne pourrait-on pas retrouver, par cette nouvelle distribution de forces, le véritable équilibre du Nord; et la Pologne autrichienne incorporée tout entière à la monarchie prussienne, qui renoncerait dans ce cas à ses provinces Rhénanes, ne serait-elle pas rétablie à l'avantage de la France et de la seule manière peut-être qu'il soit aujourd'hui permis à l'Empire de le désirer? Alors, ce semble, la Russie perdrait son action en Allemagne, l'Autriche serait enfermée sur les bords du Danube, la Bavière opposerait une résistance redoutable, et la Prusse exercerait précisément l'influence qui peut lui appartenir, et à laquelle elle ne doit rien ajouter, ni changer, si l'on ne veut point que le repos de *l'Allemagne ne soit compromis, tôt ou tard, par cette puissance.*

Mais il ne suffit pas d'abattre l'Autriche; il faut la mettre dans l'impossibilité de recouvrer, sur le Rhin et sur le Pô, ce dont on aura jugé à propos de la déposséder.

Charles-Quint, véritable créateur de ce colosse qui a été au moment de régner sur l'Europe entière, voulait démembrer la France pour assurer la monarchie universelle à l'Autriche. Cette maison osa en former le projet; elle fut sur le point de réussir dans son exécution, vers la fin du XVI^e^ siècle. Henri IV sauva la France, en la conquérant; ce monarque, doué d'une si grande rectitude de jugement, sentit bientôt que le seul moyen de garantir le repos et la grandeur de son royaume était d'affaiblir l'Autriche : il jeta les fondements de cette entreprise; le cardinal de Richelieu le suivit avec ardeur; et Mazarin éleva sur ces magnifiques bases un édifice qui résistait encore après un siècle, qui résista jusqu'au traité autri-

chien de 1756, aux attaques de la cour de Vienne et aux fautes du cabinet de Versailles.

Aujourd'hui que la puissance maritime s'est encore introduite dans la balance des pouvoirs et suscite à la France un ennemi redoutable ; lorsque la dignité impériale a ouvert de nouvelles destinées à l'Empire et vient lui assurer la gloire et la prospérité qui lui sont naturellement dévolues; lorsque toutes les maximes d'une saine politique effacent jusqu'au souvenir des funestes alliances de l'ancienne monarchie, on ne doit pas craindre que la maison d'Autriche recouvre les avantages qu'elle possédait. Elle a donné elle-même l'exemple de la conduite qu'il est nécessaire de suivre à son égard. C'est en unissant indissolublement les électeurs et les princes du Corps Germanique à la maison impériale de France, en plaçant leurs enfants dans les provinces et dans les armées, dans le palais et sous la tutelle de l'Empereur, que l'Empire opposera une invincible barrière au rétablissement de l'ambition autrichienne et de salutaires bornes à l'extension de l'influence prussienne ; c'est ainsi que le système fédératif donnant encore une nouvelle force à la puissance militaire de la France, la Russie et l'Angleterre seront enfin forcées d'entrer de bonne foi dans l'organisation de l'Europe, de ne plus troubler le repos du continent et de consentir à la liberté des mers.

III

Conjectures sur les projets des puissances ennemies ou neutres :

Suède. — Cession projetée de la Poméranie suédoise à la Russie. — La Russie est destinée à s'emparer de la Finlande. — Conséquences pour la France et le Danemark de l'agrandissement de la Russie dans la Baltique. — La Prusse servira un jour de barrière à la Russie.

Prusse. — Par suite de son alliance avec l'Empire, cette puissance doit s'étendre sur la Baltique et être affaiblie sur le Rhin ; son concours serait utile à l'Empire.

Autriche. — La cour de Vienne rêve de conquérir la Bavière ; sa duplicité, son esprit et son système politiques. — Il convient d'éloigner l'Autriche de l'Italie et de placer ce royaume sous la dépendance d'un membre de la dynastie impériale. — Le Corps Germanique doit être contraint de se déclarer pour la France. — La couronne d'Allemagne doit être enlevée à l'Autriche.

Russie. — Envahissements de l'empire russe, son système et ses projets actuels. — Sa marche vers Constantinople, ses ressources, ses forces militaires, son commerce, ses alliances. — L'entente de la Russie et de la Prusse est irréalisable. — Tôt ou tard la Russie attaquera la Prusse en Pologne. — Le cabinet de Saint-Petersbourg est entre les mains de l'Angleterre.

Turquie. — Conjectures sur les effets de la conservation ou du partage de l'empire ottoman.

26 août 1805 (1).

Les mois sont maintenant des siècles et les événements se pressent avec une activité si prodigieuse, que l'observateur attentif possède à peine le temps nécessaire pour rassembler ses conjectures sur les opérations ultérieures des puissances ennemies ou rivales de l'Empire.

Les principes de leur politique, la mauvaise foi de leur rapports fédératifs, la haine implacable qu'ils portent aux changements opérés en France, les véritables intentions des quatre couronnes réunies sous le même étendard sont mises aujourd'hui dans une évidence complète. La paix que ces cabinets paraissent désirer, ils ne la veulent point : la guerre dont ils accusent la France d'entretenir les causes, ils la nourrissent dans leur sein ; cette ambition qu'ils reprochent à autrui, ils en sont dévorés : et lorsque leurs insidieuses négociations ne peuvent plus déguiser leurs hostilités, ils se hâtent de resserrer leurs alliances avec l'Angleterre, de former cette confédération, ces ligues homicides qui menacent l'Europe d'un embrasement général ! Et si ces puissances

(1) Mémoire remis à Saint-Cloud au général Duroc et transmis à Napoléon par le général de Caulaincourt.

prononcent encore les noms de paix, de neutralité, de négociation, c'est sans doute pour obtenir du temps quelques avantages de préparatifs ou de réunion, pour essayer de tromper la vigilance de l'Empereur.

Tel est, du moins, le jugement que les feuilles publiques semblent autoriser dans ce moment; elles annoncent des dispositions menaçantes, des réunions militaires dans le nord et le centre de l'Allemagne, sur le Danube et l'Adige. Tout s'ébranle, depuis l'Archipel jusqu'à la mer Baltique. Cette vaste conspiration, ourdie il y a quinze années dans la pensée des souverains, assoupie pendant quelques instants, mais non pas étouffée, menace aujourd'hui l'Empire de nouvelles fureurs. Le ministère anglais fait éclore avant terme l'ambition russe et autrichienne ; ce cabinet, affamé d'or et de sang, est parvenu à acheter les cours et les armées ; il va trafiquer de nouveau de l'existence des couronnes et des calamités des peuples : l'Europe va être ravagée parce que des ministres corrupteurs et corrompus ne veulent point que la France donne la paix au monde et garantisse, à la fois, les droits des nations continentales et maritimes. C'est donc par des victoires que l'Empire pourra négocier avec les rois qu'il a vaincus ; c'est dans leurs capitales qu'il pourra faire observer ses traités, et désormais il faudra briser les trônes pour obtenir la garantie d'un engagement solennel et nécessaire au bonheur des peuples (1).

On n'a plus besoin d'attendre les manifestes pour connaître les intentions de l'Autriche et de la Russie ; elles se devinent par le mouvement de leurs forces et la connaissance de leur politique. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, après avoir refusé de prendre une part active à la ligue générale formée contre la France, jusqu'au moment où il fut assuré de ne

(1) Tout ce passage est une adroite flatterie qui n'entre que trop dans les vues ambitieuses et guerrières de Napoléon.

rencontrer de la part de l'Autriche et de l'Angleterre aucun obstacle à l'exécution de ses entreprises orientales, vient, sans doute, d'obtenir le consentement et l'assistance de ces cours pour démembrer l'empire turc. L'Autriche, après avoir usurpé une portion de la Pologne et reçu toutes ses indemnités en Allemagne et en Italie, a également obtenu, sans doute, des deux cabinets l'assurance qu'elle pourrait conserver ces indemnités et recouvrer ses anciennes provinces ; et l'Angleterre, tremblante dans sa capitale, se flatte d'échapper, par une nouvelle guerre continentale, à cette invasion dont elle ne fait qu'aggraver les dangers parce qu'elle en retarde peut-être l'époque.

Suède. — On annonce que le jeune monarque de Suède vient de transporter au tsar Alexandre Ier la souveraineté ou la garde de la Poméranie suédoise, seul vestige qui reste encore, en Allemagne, des victoires de Gustave-Adolphe. Le respect dû à la dignité souveraine interdit toute réflexion sur les motifs, mercantiles ou politiques, qui conduisent le roi de Suède à un si étonnant oubli des sûretés et des bienséances imposées à son rang et à sa qualité de membre du Corps Germanique. Mais on peut considérer les effets qu'une semblable monstruosité entraînerait nécessairement, dans le système fédératif des puissances du Nord à l'égard de la France.

Pierre Ier avait résolu d'anéantir la monarchie suédoise ; il lui enleva quatre provinces, et c'est par cette brèche que la Russie est entrée en Europe : la conduite extravagante de Charles XII fit d'ailleurs presque tous les succès de Pierre Ier. On a dit que Pétersbourg était la fenêtre par laquelle la Russie découvrait l'Europe ; si la témérité de Charles XII ouvrit cette fenêtre à la Russie, l'imprudence du souverain qui règne aujourd'hui à Stockholm semble disposée à donner des ports et des forteresses au tsar au centre même du continent.

Et cependant, la haine des Russes pour les Suédois est excessive et implacable. Toute guerre entreprise contre la Suède doit plaire aux Russes ; ils n'oublieront jamais l'orgueil avec lequel Charles XII triompha de leur ignorance, le supplice que ce roi fit subir à un ambassadeur moscovite, et les ordres que Gustave III donna à un chargé d'affaires (Abeldyl) pour tramer, en 1789, dans le port de Copenhague, l'incendie des flottes russe et danoise. La destruction de la puissance suédoise est un des projets chéris du cabinet de Saint-Pétersbourg, et son exécution devient aujourd'hui nécessaire à la Russie.

La tsarine Catherine II parvint, en 1787, à se faire reconnaître garante de l'exécution du traité de Westphalie ; elle voulut s'assurer, par cette voie, le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne : c'était annoncer clairement ses intentions sur l'Europe. Cette souveraine s'empara, en 1796, de la Courlande ; le port de Windau, situé à l'extrémité occidentale de ce duché, n'est jamais fermé par les glaces ; mais cette station protège plutôt le golfe de Riga qu'elle ne peut menacer la mer Baltique : elle ne suffit plus à l'ambition russe.

Lorsqu'on parle de la monarchie suédoise dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, on dit *l'épine suédoise ;* nul doute que la Russie ne cherche bientôt à sortir cette épine de son pied. Si la Suède avait commis, effectivement, la faute d'abandonner la Poméranie et si cette province tombait sous la domination ou l'occupation russe, le cabinet de Saint-Pétersbourg s'emparerait de l'île de Bornholm ; alors toute jonction maritime de la Suède et du Danemark deviendrait impossible, la Russie serait décidément maîtresse de la Baltique, et le détroit du Sund, obstrué pendant quatre mois par les glaces, serait fermé pour toujours au pavillon français.

Il est vraisemblable que le golfe de Bothnie servira bientôt de limite entre la Suède et la Russie. Cette dernière puissance s'emparera, selon toutes probabilités, de la

Nylande, de la Finlande (1) et de la Cujavie, et c'est aux dépens de ces provinces que le cabinet de Saint-Pétersbourg laissera peut-être la couronne au descendant de Charles XII. Le roi de Suède est aujourd'hui dans la situation la plus malheureuse et la plus humiliante où puisse se trouver un souverain ; ses ressources sont nulles, et la France ne peut plus le sauver que par l'intervention de la Prusse.

Quels effets auraient pour la France, commercialement et politiquement, la cession de la Poméranie à l'empire russe, et l'affaiblissement total de la Suède, si le Danemark refusait de s'agrandir des débris de la monarchie suédoise? Sous le rapport de la navigation et du commerce, la France est forcée de demander à la mer Baltique les mâtures et les bois de construction navale qu'elle ne trouve plus dans le Canada, et qu'il lui devient chaque jour plus difficile de tirer des côtes de l'Albanie et de l'Épire. La Russie écarterait donc plus que jamais, en faveur de l'Angleterre, les vaisseaux français des parages de la Baltique ; le monopole de toutes les matières premières nécessaires à la navigation appartiendrait, dans le Nord, à la Grande-Bretagne : celle-ci trouverait en outre, par la Poméranie, un débouché considérable en Allemagne, pour les produits de ses manufactures, car la Prusse oserait-elle refuser aux Anglais le transit par ses États, lorsqu'il serait demandé et exigé à Stralsund par la Russie? Le commerce et la navigation de la Baltique seraient donc interdits à la France et appartiendraient à l'Angleterre.

On annonce, dans ce moment, que la Russie vient de permettre au ministère britannique de faire construire douze vaisseaux de ligne et plusieurs frégates dans les chantiers de

(1) Ces prévisions n'ont pas tardé à se réaliser. Deux années plus tard, la Russie, profitant de la paix qu'elle venait de signer à Tilsit, attaqua la Suède « son ennemie géographique », sur les instigations même de Napoléon et s'empara de la Finlande, qui formait le tiers de la monarchie suédoise. Cette conquête a été ratifiée par les traités de 1815.

Pétersbourg et de Cronstadt; lord Alburnoth vient de demander en même temps à la Porte la permission de recruter des matelots dans l'Albanie : il ne manque plus à la Grande-Bretagne, après avoir établi des comptoirs dans tous les établissements russes, que de se donner des chantiers pour sa marine dans le Nord et de *presser* des matelots dans l'Adriatique, pour enlever à la France jusqu'à la facilité de se pourvoir de munitions navales.

D'un autre côté, le Danemark serait bientôt forcé de se soustraire à l'alliance française, de renoncer même à son système de neutralité et d'obéir à l'influence russe et anglaise. L'action de la Russie sur le Danemark date de Pierre Ier. Sous prétexte de protéger ce pays contre la Suède, et même contre la Prusse, la Russie le retient dans une sorte de dépendance: elle est actuellement devenue moins effective ou plutôt moins sensible, mais si les Russes occupaient la Poméranie suédoise, ils placeraient le Danemark sous leur joug. et menaceraient continuellement la Prusse sur la Vistule et sur l'Oder ; la Russie entrerait dans le territoire et serait intercalée dans les frontières maritimes de la Prusse et cette puissance serait réduite à des ménagements qui affaibliraient, selon toutes les probabilités, l'utilité et la force de ses relations fédératives à l'égard de la France. Les armées russes ont saccagé Berlin ; les armées prussiennes ne peuvent pas arriver jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Tels sont cependant les dangers dont l'influence française est menacée dans le Nord, par une suite naturelle de la conduite adoptée par le monarque suédois. On doit craindre que ce souverain n'ait les yeux fascinés par des passions qui ne lui permettent plus de consulter les véritables intérêts de son royaume; lorsqu'il sera forcé par la nécessité d'abjurer ses erreurs il ne sera plus temps d'assurer sa conservation ; car la faiblesse de ses ressources ne peut que s'accroître ; elle ne laissera bientôt à la Suède aucun moyen de renoncer à

l'alliance, à la dépendance dans lesquelles la Russie et l'Angleterre sont parvenues à la placer. Il paraît donc urgent d'appeler la Prusse dans la Poméranie suédoise, et de déterminer le successeur de Frédéric II à attaquer, conjointement avec l'Empire, la Russie et l'Autriche. On ne doit permettre, ce semble, qu'à la dernière extrémité, au cabinet de Berlin, de garder une équivoque neutralité; elle serait préjudiciable à la France, elle pourrait lui devenir funeste: la Prusse elle-même est réduite à périr ou à prendre vis-à-vis de la Russie, l'attitude que Gustave-Adolphe déploya, dans le XVII^e^ siècle, contre l'Autriche.

Prusse. — Ne peut-on se flatter qu'un agrandissement de territoire et tous les bénéfices qui résulteraient, en faveur de la Prusse, d'une étroite et sincère alliance avec l'Empire, pourraient l'engager à prendre les armes, lorsque la France jugerait que le moment d'attaquer l'Autriche et la Russie dans le Nord serait arrivé? Ne devient-il pas aussi nécessaire aujourd'hui d'agrandir la Prusse sur la Vistule et la mer Baltique, que de l'empêcher de s'étendre sur le Rhin ou vers les frontières de la Hollande? Et si la politique n'est autre chose que l'art de profiter des circonstances, toutes les raisons valables et utiles ne semblent-elles pas indiquer cette conduite à l'égard de la Prusse (1)?

(1) Il est exact que Napoléon fit tous ses efforts pour obtenir l'alliance de la Prusse en lui laissant espérer le Hanovre; mais la cour de Berlin s'obstina dans la neutralité ; elle refusa d'autre part d'entrer dans la coalition, estimant qu'elle recevrait les premiers coups de la France avant que Russes et Autrichiens aient pu se mettre en mesure de la secourir. Plus tard Napoléon commit une faute capitale en abandonnant effectivement le Hanovre à la Prusse, il l'aggrava en revenant sur ses promesses pour satisfaire l'Angleterre. Tout agrandissement de la maison de Hohenzollern vers le Rhin devait être fatal à l'influence française. Le conseil d'étendre la Prusse sur la Vistule pour l'opposer à la Russie procédait au contraire d'une vue très juste de l'équilibre des forces du continent.

On peut dire de la Prusse qu'elle a trompé toutes les puissances ; mais, sans examiner si le cabinet de Berlin ne regrette pas trop vivement, peut-être, l'influence qu'il exerçait en Hollande ; s'il ne serait pas tenté de profiter d'un embarras momentané que pourrait enfin essuyer la France dans le cours d'une nouvelle guerre ; si des subsides considérables et une augmentation de territoire offerts par la quadruple alliance, d'une manière impérative ou dans des conditions qu'il est toujours prudent de regarder comme possibles ; sans examiner si ces causes ne pourraient pas changer la neutralité de la Prusse en une alliance contre l'Empire français ; pour ne rien laisser au hasard, en un mot, dans une crise aussi majeure que celle dont l'Europe entière est menacée, il semble qu'il n'y a pas un moment à perdre pour s'assurer de la Prusse, pour la déterminer à se liguer indissoblument avec la France. Les intérêts, la conservation, l'existence de la monarchie prussienne exigent qu'elle arrête, dans ce moment, le développement de forces auquel la Russie et l'Autriche vont se livrer.

L'Autriche a toujours cherché, depuis un demi-siècle, à attaquer la Prusse par la Russie. Frédéric II, en signant sur le bord du tombeau (23 juillet 1785), le traité de la Confédération germanique, a montré à ses successeurs combien l'alliance de l'Autriche et de la Russie était dangereuse pour la Prusse et l'Allemagne. Il n'est pas, *il est vrai*, *d'alliance praticable et solide entre la Russie et la Prusse;* et toute *alliance entre l'Autriche et la Prusse doit être regardée comme une alliance contre nature:* cette dernière puissance fut cependant égarée, en 1792, par les subsides de l'Angleterre ; le cabinet de Berlin fit cause commune avec celui de Vienne ; la Prusse fut enfin, pendant trois ans, l'auxiliaire de l'Autriche contre la France! Ce phénomène ne se reproduira pas sans doute, mais il a eu lieu. D'un autre côté, il importe à l'Empire que le plus utile et le plus puissant de ses alliés sur le conti-

nent jouisse d'une consistance, d'une sécurité entières: et la Prusse est environnée de dangers graves et évidents. Le Gouvernement français possède des négociateurs assez profonds et assez instruits pour en convaincre le cabinet de Berlin lui-même, si une ambition, une confiance, ou des craintes non moins funestes pouvaient le diriger aujourd'hui, et l'aveugler sur ses propres intérêts par une mercantile neutralité.

Les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, quelles que soient l'ostentation et la prodigalité de leurs efforts, ne sauraient employer et tenir en campagne plus de 350 000 hommes. L'Autriche ne peut pas s'avancer avec plus de 220 000 soldats, et la Russie avec plus de 130 000; les recrutements deviennent, dans une guerre contre la France, difficiles et presque impossibles pour la Russie; elle se voit dans la nécessité de couvrir les frontières turques et polonaises, d'entretenir des forces considérables sur celles de la Perse, dans la mer Noire et dans les îles Ioniennes. Ne peut-on présumer avec vraisemblance que 200 000 Prussiens et 100 000 Français entreraient facilement dans la Saxe (cette alliée de l'Autriche que Frédéric II savait bien qu'il ne pouvait pas ménager), y trouveraient des subsistances et des approvisionnements de toute espèce, et parviendraient à s'emparer de la partie autrichienne de la Pologne, pour attaquer vivement ensuite la Bohême? L'Autriche et la Russie seraient alors réduites à une guerre défensive sur le Danube, sur l'Adige et dans la mer Adriatique ; la nouvelle confédération serait tranchée dans le centre des États autrichiens, et l'Empire userait librement de sa force et de sa supériorité en Allemagne et en Italie. La France serait alors en mesure d'acquitter (selon l'expression de Frédéric II), dans les plaines de l'Autriche, les lettres de change que les armées prussiennes auraient tirées sur elle, en Pologne et en Bohême: les armées françaises menaceraient Vienne par l'Allemagne, et s'avanceraient en

même temps sur cette capitale par le Frioul et la Carinthie (1).

Cette digression millitaire démontre la nécessité d'obliger la Prusse à faire cause commune avec la France, à retenir ainsi dans le nord de l'Allemagne et à diviser une grande partie des forces autrichiennes et russes qui descendent déjà ou descendront bientôt pour se porter sur le Danube et sur l'Inn.

La France n'a guère que des injures à mépriser et à oublier de la part de la Suède; et si son roi hasardait une armée considérable hors de la mer Baltique, il deviendrait si facile à la Prusse de la dissoudre qu'on n'aurait sans doute pas besoin de faire sentir à la nation et à la noblesse suédoises, combien il leur importe que leur monarque n'achève pas d'épuiser, dans une guerre aussi follement entreprise, les dernières ressources de l'État.

Mais si la Suède ne présente pour ainsi dire qu'un ennemi nominal pour la France, les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg font craindre des dangers réels et imminents pour l'Allemagne et l'Italie.

Autriche. — L'Autriche, bien plus puissante en Europe que la Russie parce qu'elle est beaucoup moins étendue, parce qu'elle est compacte et presque d'une seule pièce, a une population nombreuse et brave, une armée de 350 000 hommes et d'abondantes ressources dans la fertilité de son sol; elle manque d'argent, proportionnellement à l'étendue de ses États et à son ambition; mais l'Angleterre, que ses craintes forcent aujourd'hui à se ruiner, ouvrira ses coffres et payera par millions l'entretien des armées impériales. Ainsi l'Autriche, toujours fidèle à ses projets sur la Bavière,

(1) Sauf la neutralité dont la Prusse ne voulut point se départir, c'est la conception très nette des opérations qui seront incessamment dirigées contre la troisième coalition, et qui, après la prise de Vienne, auront leur conclusion à Austerlitz.

commencera vraisemblablement les hostilités par l'occupation de cet électorat (1); et de quelques prétextes que la chancellerie aulique trouve à propos de se servir pour colorer cette invasion, la Bavière sera spoliée et dévorée avant que les armées françaises en aient expulsé les forces autrichiennes.

La cupidité de certains cabinets, la mauvaise foi de plusieurs autres et l'ambition de tous sont tellement subordonnées, depuis quelques années, aux intrigues dorées de l'Angleterre, qu'on ose à peine croire aux plus officielles protestations de certaines puissances, et que les véritables intérêts de leur couronne peuvent à peine servir de règle pour juger leur conduite, leur foi politiques. Il n'y a plus de religion, il n'y a plus de loyauté, à peine y a t-il de la pudeur dans les intentions fédératives de certains pays à l'égard de la France.

Lorsqu'on songe que, depuis près de deux siècles, l'Autriche n'a pas conclu un traité ou une alliance, n'a pas fait une guerre ou une trêve, n'a pas signé un ordre de marche ou de déplacement pour un seul bataillon qui n'eussent pour objet, prochain ou éloigné, de s'emparer de la Bavière, on peut apprécier l'importance que la cour de Vienne attache à une semblable usurpation ; elle suffirait, en effet, pour lui assurer une action décisive en Allemagne et une domination absolue sur le Danube, pour enlever réellement à la France toute son influence politique au delà du Rhin.

Frédéric II régnait entre ces deux pensées : empêcher la

(1) En réalité c'est ce qui advint deux mois plus tard. Dans l'espoir d'arriver sur le Rhin avant que Napoléon ait levé le camp de Boulogne, et afin de couper l'armée électorale, les Autrichiens passèrent l'Inn, envahirent la Bavière et Mack, leur général, s'empara d'Ulm, où l'attendait une honteuse capitulation.

Les faits démontrent encore ici l'exactitude des prévisions de Montgaillard.

monarchie autrichienne d'engloutir la Bavière ; empêcher la Bohême de prendre la Silésie. La conservation du royaume de Prusse et l'existence du Corps Germanique étaient alors renfermées dans ces deux principes.

Il faut avoir aujourd'hui le courage et la fidélité de le dire : l'Autriche est plus ambitieuse, plus perfide peut-être que l'Angleterre, plus habile du moins dans les moyens de parvenir à son but. L'électeur de Bavière n'accusa-t-il pas, en 1698, dans un manifeste qui est encore sans réponse, le cabinet de Vienne de la mort subite du prince électoral? L'assassinat de Henri III et de Henri IV, celui de Gustave-Adolphe dans les plaines de Lutzen, pourraient lui être attribués avec cette vraisemblance qui, dans ces affaires, tient presque lieu de preuves. Des ministres français, à Milan et à Venise, furent égorgés par le marquis du Guast, envoyé de la cour de Vienne. L'Autriche a cru de tout temps qu'il était permis d'enlever les hommes publics hostiles à ses desseins ; elle a mis ce système en pratique depuis les princes d'Allemagne (le prince de Fürstenberg), jusqu'à de simples chargés d'affaires! Est-il nécessaire de rappeler ici la fin aussi déplorable que tragique du ministre Basseville et du général Duphot, les massacres des Français dans la terre ferme de Venise, attentats dont il ne serait peut-être pas difficile d'indiquer les véritables provocateurs? Est-il nécessaire de rappeler l'emprisonnement de M. de La Fayette et de plusieurs députés de la représentation nationale, la détention inexcusable des ambassadeurs Sémonville et Maret (1)?

La cour de Vienne est d'autant plus redoutable, que son ministère est profondément dissimulé dans ses vues, secret

(1) Basseville était, sous la Convention, secrétaire de la légation française à Naples. Chargé d'une mission à Rome, il y fut assassiné le 13 janvier 1793. Quant au général Duphot, il fut tué par des soldats du pape au moment où il tentait d'apaiser une émeute. — Montgaillard n'hésite pas à imputer ces crimes à l'Autriche et insinue qu'elle aurait pu du moins les

dans ses intrigues et habitué à donner aux voies détournées la préférence sur les moyens violents. On pourrait dire de sa politique qu'elle égorge moins qu'elle ne fait périr.

Jamais l'Autriche ne reconnaîtra de bonne foi l'érection du royaume d'Italie; cette couronne fût-elle réunie à celle de France ou en fût-elle séparée, la force des armes seule pourra faire admettre le nouvel ordre établi en Allemagne et en Italie (1).

Sur quelle tête placer d'ailleurs la couronne des rois lombards? L'accorderait-on à un prince d'Espagne? Mais alors, l'influence française serait affaiblie à Madrid et détruite à Milan! Dans le système français, l'Espagne ne doit pas posséder en Europe un pouce de terre au delà des Pyrénées, car le cabinet de Madrid a toujours été l'ennemi de la France lorsqu'il a pu dépasser ces monts. On a vu, dans le XVII^e^ et dans le XVIII^e^ siècle, si les princes de la branche espagnole étaient, en Italie, de fidèles alliés. Un prince d'Espagne occupe le trône de Naples, et les Deux-Siciles sont autrichiennes et anglaises. La cour de Vienne possède, en effet, un art merveilleux pour pratiquer des intelligences, pour planter ses racines dans une famille souveraine, et le ministère anglais a trouvé avec son or un moyen presque infaillible pour dénaturer jusqu'aux liens du sang. La maison qui règne à Naples est devenue antifrançaise et se trouve aujourd'hui opposée d'intérêts avec l'Espagne, parce que la monarchie sicilienne n'a point de colonies à perdre, veut avoir une marine

inspirer. Il ne donne d'ailleurs aucune preuve à l'appui d'un si grave soupçon. La détention de La Fayette à Olmütz, l'enlèvement de Sémonville et de Maret, au moment où ces ambassadeurs quittaient la France pour se rendre à Naples et à Constantinople, ne sont point des attentats comparables à l'enlèvement du duc d'Enghien; ils rentrent dans les incidents qu'autorise ou explique la guerre; il n'y avait aucun intérêt à les rappeler.

(1) C'est le premier avertissement que donne Montgaillard de la fragilité des conquêtes impériales.

et désire que les Anglais et les Russes, établis dans la Méditerranée, protègent le royaume de Naples contre la France et l'Espagne: tous les princes étrangers placés en Italie auraient le même système politique.

Un prince espagnol sur le trône des Lombards serait bientôt entraîné dans des intérêts contraires à la France. Les règnes de Louis XIV et de Louis XV prouvent, à chaque guerre, le danger dont un prince de la maison de Savoie peut menacer l'influence de l'Empire au delà des Alpes. On ne doit, on ne peut compter sur aucun des souverains qui ont occupé ou occupent encore l'Italie. La maison de Bavière, celle de Prusse fussent-elles placées sur ce trône, la France n'en aurait pas moins à craindre bientôt les mêmes inconvénients. L'Empire est forcé, pour sa propre sûreté non moins que pour l'équilibre général de l'Europe, de conserver la couronne d'Italie dans la maison ou sous la dépendance des membres de la dynastie impériale de France (1). Il est par conséquent obligé d'éloigner l'Autriche de l'Italie, de repousser la cour de Vienne au delà du golfe Adriatique. L'extrême générosité ne peut être admise ici sans danger; et si la guerre devient inévitable sur le continent, on doit désirer que l'Autriche soit reléguée au delà du Danube, pour que la France ne soit pas exposée à perdre, avant un siècle, la plus grande partie de ses conquêtes.

Tant de motifs font sentir la nécessité de fortifier et d'agrandir l'électeur de Bavière, de déterminer la Prusse à combattre l'Autriche en Pologne et sur les frontières de la Bohême, de ne pas permettre que les Russes violent impunément le territoire allemand, de forcer le Corps Germanique, ou tout au moins les princes les plus considérables d'Allemagne,

(1) C'est ainsi que Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, et après lui Murat, son beau-frère, seront successivement appelés à régner sur les Deux-Siciles, afin de conserver ce royaume dans les mains de la dynastie impériale.

à faire cause commune dans la guerre qui se prépare. Il semble que l'Empire commettrait une faute, s'il souffrait que les électeurs et les princes conservassent la neutralité (1). Les Romains voulaient qu'on fût leur allié ou leur ennemi ; ils avaient pour maxime que refuser de se déclarer leur ami c'était avoir l'intention de devenir un jour leur ennemi. Sans admettre une maxime aussi exclusive, on peut dire qu'il convient, dans les circonstances actuelles, d'armer les membres du Corps Germanique contre la cour de Vienne, de les agrandir aux dépens de l'Autriche autant qu'il le deviendra possible ; d'ôter à cette puissance la couronne impériale et de la placer dans une maison alliée de la France, si même il est nécessaire que l'Allemagne ait un empereur ; d'embrasser enfin, la maxime politique de Richelieu : élever à l'extérieur les petits États et abaisser les grands.

Sans doute, l'Empire peut résister avec ses seules forces à la coalition de l'Europe. Mais n'est-il pas prudent, utile, nécessaire par conséquent, de porter la Prusse à attaquer l'Autriche dans le centre de l'Allemagne? N'opérerait-on pas ainsi une diversion qui forcerait les armées russes et autrichiennes à se diviser? Les armées françaises déborderaient par le haut Rhin et l'Adige et se donneraient rendez-vous sous les murs mêmes de Vienne : alors on pourrait attaquer par Trieste, par l'Istrie, la puissance russe à Corfou et l'arrêter dans l'Archipel.

Russie. — Le duc de Choiseul découvrit les vues secrètes de Catherine II, et fut le premier à juger que l'accroissement

(1) Effectivement Napoléon envoya à Carlsruhe le général Thiard afin de négocier une alliance avec le duc de Bade ; il fit les mêmes offres au Wurtemberg et insista particulièrement auprès de l'électeur de Bavière, à qui il confia secrètement ses dispositions militaires pour le déterminer en faveur de la France : « Vous serez secouru à temps, lui écrivit-il personnellement, et l'Autriche vaincue sera forcée de vous composer un État considérable avec les débris de son patrimoine ».

de la Russie tendait directement à la diminution de l'influence et de la considération politiques de la cour de Versailles (1). Cet habile ministre, doué d'un esprit pénétrant et des qualités qui font l'homme d'État, ce ministre, si prodigue et si bien servi par ses agents secrets, était un trop grand admirateur de Marie-Thérèse; il laissa Louis XV dans un aveuglement ou dans une sécurité également funestes sur les intentions de l'Autriche; il engagea les Turcs à déclarer la guerre à la Russie; mais, par une suite fatale du traité de 1756, il rendit l'Angleterre et l'Autriche alliées du cabinet russe.

C'était s'opposer dans la forme au démembrement de l'empire ottoman, et favoriser dans le fond sa destruction. La Russie fut assez habile pour forcer la Prusse et l'Autriche à ne point nuire à ses projets et elle y réussit, dès le premier partage de la Pologne en 1772, en ménageant ces puissances sur les rives de la Vistule, et en rejetant l'odieux de cette spoliation sur les deux cours dont elle faisait redouter l'agrandissement à l'Allemagne.

En 1793, le cabinet de Saint-Pétersbourg acquit, sur les bords de la Vistule, de nouveaux moyens pour menacer la Prusse; il se donna sur les rives du Dnieper et du Dniester des ressources formidables pour attaquer, de nouveau, la Turquie. En 1795, la Russie consomma la dissolution de la Pologne, et il se trouva qu'elle s'était adjugée, en définitive, la moitié de la population de cet État. En 1796, elle prit la Courlande et la Semi-Galle, s'empara de Derbent, forma un établissement militaire et commercial à Asterabad, et se mit en mesure d'envahir toute la côte orientale de la mer Caspienne.

(1) Le duc de Choiseul, un des premiers ministres de la monarchie, réorganisa l'armée, créa l'École militaire, releva la marine, fit prospérer les colonies, signa le *Pacte de famille* qui alliait tous les princes de la maison de Bourbon contre l'Angleterre, réunit la Corse à la France et s'opposa aux projets de la Russie sur la Pologne. — Les Choiseul Praslin et les Choiseul Gouffier ont aussi laissé un nom illustre dans la vieille diplomatie.

En 1800, elle força la noblesse et le peuple des diverses provinces du Gurgistan à demander leur incorporation, et cette province fut réunie à l'empire russe.

On a vu les progrès de ces usurpations depuis trente ans ; il faut apprécier l'attitude actuelle de cette puissance.

La cour de Saint-Pétersbourg vient de former des établissements militaires sur le Phase et sur les côtes orientales de la mer Noire, dans la Mingrélie et dans le Guriel ; elle exerce une domination presque absolue sur la partie occidentale de la mer Caspienne ; elle entretient les divisions entre les khans de Ghilan et d'Ispahan ; par Cotatis et Trébizonde elle maîtrise l'Arménie et sépare, à l'occident, la Turquie de la Perse ; elle cerne entièrement ce pays au nord ; et si les Anglais secondent l'ambition russe sur le golfe Persique, la Perse et la Turquie asiatique peuvent être entièrement envahies et annexées à l'empire moscovite ; mais il est de l'intérêt de l'Angleterre de favoriser les troubles de la Perse, et d'y maintenir les désordres intérieurs, parce que *la faiblesse de cet État fait la sécurité de l'Inde* (1).

L'Arménie et les Trois-Arabies sont remplies de tribus ou

(1) Depuis quatre-vingts ans la question d'Orient s'est déplacée peu à peu, ou plutôt elle s'est divisée. Devant la difficulté d'atteindre Constantinople, la Russie a cherché à s'étendre vers l'Asie, mais les temps sont changés où la Grande-Bretagne semblait favoriser les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg. Tant que ces projets intéressaient l'Europe centrale et la lutte contre Napoléon, l'or anglais n'a jamais fait défaut, mais dès que la Russie a voulu, par delà le Caucase, convoiter l'Inde et le Bosphore, l'Angleterre s'est dressée menaçante, n'admettant plus aucun partage dans l'égoïste possession de l'Orient. Cependant toutes les conquêtes effectuées depuis deux siècles sont vaines, si, en notre époque de lutte commerciale et de transit maritime, la Russie ne peut quitter ses steppes et atteindre le débouché des mers. Et c'est précisément sur ce golfe Persique, dont parle Montgaillard, que la rivalité avec l'Angleterre existe aujourd'hui à l'état le plus aigu. Le plus vif désir de la Russie était de se frayer un passage jusqu'à l'océan Indien ; les Anglais le lui ont récemment fermé. Bloqué au Nord par les glaces et n'ayant sur la Baltique et la Méditerranée que les portes du Sund et des Dardanelles dont il ne tient pas les clefs, l'empire des tsars a été réduit à créer sur la mer du Japon le port

de nations qui reconnaissent à peine la souveraineté turque. Plusieurs provinces de la Turquie asiatique sont également indépendantes, ou dans une soumission forcée envers la Porte qui n'y exerce guère qu'une influence momentanée : La Russie travaille à diviser ces provinces, pour les asservir. Les pachas d'Erzeroum, d'Ahiska, de Trébizonde sont vivement sollicités de secouer le joug de la Porte ; la Russie cherche même à soulever tous les agas des contrées qui environnent Smyrne. Ainsi, de toutes les parties de la mer Noire et de la mer Caspienne, la cour de Saint-Pétersbourg menace ouvertement Constantinople.

La Russie a une supériorité maritime complète sur la mer Noire; en même temps elle est maîtresse du passage des Dardanelles. Le succès de ses intrigues diplomatiques est si grand dans le Divan, qu'elle est parvenue à s'y faire recon-

de Vladivostok, situé à 11000 kilomètres de sa capitale. C'est la seule bouche par laquelle il puisse respirer librement et encore ce port n'est-il pas toujours accessible. Aussi la conquête russe en Asie avait-elle pour objectif de gagner la mer des Indes en annexant la Perse, ou en conquérant une bande de territoire traversant du nord au sud l'Afghanistan et le Béloutchistan.

L'Angleterre a senti ce danger. Un de ses diplomates, ambassadeur a Paris, n'a-t-il pas comparé la domination russe à un « abcès qui ronge le vieux continent et qu'il faut empêcher de percer au dehors »? C'est pourquoi le Gouvernement britannique, voulant à tout prix fermer le cercle entr'ouvert par où pouvait échapper le pavillon russe, s'est empressé de fortifier Hérat et d'annexer la côte du Mekran, c'est-à-dire toute la zone littorale qui va de l'Inde à la Perse. En sorte que la Russie risque de se trouver désormais bloquée par l'Angleterre au détroit d'Ormuz, comme elle est arrêtée devant le Sund et les Dardanelles par les flottes anglaises. Si elle ne fait promptement brèche aux annexions qui vont achever de l'enserrer, cette puissance pourra régner en Orient sur une surface géographique très vaste, mais sans valeur politique et sans importance commerciale et maritime. Le temps est donc passé où l'Angleterre était l'alliée nécessaire de la Russie. Les intérêts anglais sont aujourd'hui hors de l'Europe; ils ont fait si rapidement le tour du monde que les amitiés de la Sainte-Alliance sont restées en chemin ; on a pu le voir après le traité de San Stephano et au congrès de Berlin.

(Voy. *Question du Pamir*, par Édouard Blanc.)

naître alliée de l'empire ottoman au moment même où elle en opère la destruction : la Turquie est le forçat de la quadruple alliance. Il ne manque plus qu'une sédition à Constantinople pour que l'Europe apprenne qu'il n'y a plus de Turquie, et que l'empire d'Orient est rétabli.

En Europe, la Valachie, la Moldavie et la Serbie sont en pleine insurrection; leurs waïvodes et leurs boyards sont notoirement sous l'influence de la Russie; les waïvodes de la Serbie ne peuvent même, depuis le traité de Kaïnardgi, être changés sans le consentement du cabinet de Saint-Pétersbourg qui emploie, dans ce moment, auprès de l'hospodar et des boyards de la Valachie, les moyens dont il s'est servi contre le khan et les mirzas de la Crimée, afin de s'emparer de cette presqu'île; le même résultat va être obtenu dans la Valachie et dans la Moldavie. L'Albanie, la Morée et l'Épire sont dans un état constant de rébellion; la Bosnie et la Croatie obéissent à peine au Divan; plusieurs îles de l'Archipel sont sous la domination russe; Corfou est déjà un établissement redoutable; sur la côte d'Épire, où l'on compte dix Grecs contre un Turc, les Sulliottes et les Cimmériottes peuvent lever une armée de 20 000 hommes, et ils sont entièrement à la disposition de la cour de Saint-Pétersbourg qui attaque ainsi, ouvertement, Constantinople par l'Archipel et la Turquie européenne.

Lorsqu'on examine le poids énorme que la Russie a acquis dans la balance de l'Europe, on ne peut calculer sans étonnement et même sans frayeur les effets possibles de son ambition. Si l'on considère cette puissance sous les rapports de sa force militaire, de son commerce et de ses alliances, on juge combien il est important aujourd'hui, pour le continent en général et la France en particulier, de préserver l'empire turc d'une destruction prochaine et d'arrêter enfin cette influence que le cabinet de Saint-Pétersbourg exerce sur la politique générale.

Les ressources de la Russie sont vastes et incalculables ; son souverain est absolu ; ses finances se sont prodigieusement accrues depuis vingt-cinq ans ; ses provinces méridionales produisent en abondance toutes les denrées de première nécessité. Cet empire couvre, de ses pieds d'airain, la moitié de l'Europe et un tiers de l'Asie ; ses frontières septentrionales et orientales sont inattaquables ; son territoire, sa population et ses revenus augmentent à vue d'œil : il s'agrandit, sans perdre le moindre de ses avantages en aucune circonstance ; il ne connaît de résistance, ni dans le Nord, ni dans le Levant et il semble que son énorme puissance commence à peine à s'organiser.

La population de la Russie est, dit-on, perdue dans l'immensité de ses déserts, et se trouve hors de proportion avec un territoire dont l'étendue surpasse d'un tiers celle qu'avait l'empire romain sous ses premiers empereurs : mais cette population s'accroît de près d'un dixième tous les vingt-cinq ans ; elle a été augmentée par la conquête, de plus de 7 millions de sujets depuis l'année 1773 ; elle est aujourd'hui d'environ 34 millions d'individus, elle pèse sur l'Europe et va se précipiter sur la Grèce et l'Italie.

L'autorité despotique qui doit régir nécessairement un pays aussi vaste, le défaut absolu de lumières dans une grande partie de ses peuples, le caractère et les usages de ces nations sauvages ou barbares qu'aucune civilisation ne saurait atteindre, toutes ces causes assurent au souverain de la Russie une force militaire toujours avide de conquête, aveugle dans son obéissance, hardie et opiniâtre dans ses expéditions, et sans cesse disposée à combattre et à ravager. La Russie trouve ces conquérants et ce service militaire presque gratuit, dans ses cosaques du Don et du Volga. Elle peut porter son armée européenne à près d'un demi-million d'hommes ; la modicité de la paye du soldat russe, sa sobriété et son endurcissement aux fatigues de la guerre permettent au

cabinet de Saint-Pétersbourg d'entretenir une armée en campagne à moitié moins de frais que tout autre souverain. Le soldat est brave, intrépide par fanatisme et d'une soumission servile : il ne manque à de telles armées que de bons officiers et une bonne tactique militaire. Cet art fait d'ailleurs des progrès sensibles en Russie par suite de cet esprit de lumières qui se répand successivement dans toute l'Europe, et par l'effet de l'orgueilleuse imprudence avec laquelle l'Autriche et la Prusse ont formé la Russie, en réunissant leurs armées aux siennes et en permettant à leurs meilleurs généraux de donner aux Russes toutes les leçons des sciences modernes.

La Russie peut attaquer la Turquie par la mer Noire et l'Archipel avec une force effective de 250000 hommes; elle peut envoyer 120000 soldats sur les frontières de l'Italie ou de la France; elle peut conserver sur la mer Caspienne, dans la mer Baltique et en Pologne, environ 150000 hommes. La facilité du recrutement permet à cette puissance d'entretenir ses armées pendant plusieurs campagnes; mais la distance considérable qu'elle est forcée de parcourir pour menacer l'Empire français rend, dans ce dernier cas, à peu près nuls tous les renforts de troupes qu'exigerait bientôt une armée russe combattant sur les rives du Rhin ou Pô. Il paraît donc bien difficile que la Russie pût conserver longtemps l'attitude hostile qu'elle déploie dans l'Archipel, si la Prusse l'attaquait en Pologne, si la France repoussait les armées autrichiennes au delà du golfe de Venise, si elle s'établissait à Brindes et à Otrante et dirigeait sur les îles Ioniennes ses escadres combinées à celles de l'Espagne, escadres qu'on doit regarder, maintenant, par leur jonction, comme maîtresses de la Méditerranée.

Si la Russie se présente militairement d'une manière formidable, la considération de son influence sous le rapport

commercial ne mérite pas une attention moins sérieuse. Par la mer Blanche et par la mer Baltique, elle est en relation avec toutes les puissances de l'Europe qui ont besoin de ses mâtures, de ses fers, de ses suifs et de ses chanvres; elle communique avec la Perse et avec l'Inde par la mer Caspienne; la mer d'Azov et la mer Noire lui permettent, au moyen des grands fleuves qui se jettent dans ce bassin, de porter dans la Méditerranée toutes les productions du Nord, et dans le Nord toutes les productions du Levant. Le Kamtchatka lui ouvre d'un côté le chemin de l'Amérique, et de l'autre celui de la Chine et du Japon : placé sur les épaules de l'Europe et de l'Asie, l'empire russe peut trafiquer avec le monde entier.

Si l'on compare les ressources commerciales que la Russie possédait il y a un demi-siècle avec les richesses qu'elle est parvenue à se procurer depuis l'année 1774, époque du traité de Kaïnardgi et du premier démembrement de la Turquie, on constate que, en 1758, la totalité du commerce actif et passif de la Russie ne s'élevait pas au delà de 15 millions de roubles, dont un sixième à peu près de bénéfice net.

En 1775, la totalité du commerce russe s'éleva à 30 millions de roubles, dont un cinquième de bénéfice net.

En 1790, l'ensemble des échanges fut évalué, d'après le produit des douanes, à 50 millions de roubles, dont environ huit millions de roubles étaient le revenu net de la monarchie.

Un tiers du commerce est fait par les Russes et leur appartient en propre; les deux autres tiers sont faits par les étrangers, dans la proportion des trois quarts pour le pavillon anglais et du quart restant pour les autres nations.

Le commerce de la Russie doit avoir considérablement augmenté depuis 1790, à n'en juger que par le seul trafic des Anglais. En 1794, la factorerie anglaise à Saint-Pétersbourg

acheta 28 millions de livres de chanvre livrables dans les ports de la Grande-Bretagne ; en 1796, les Anglais importèrent ou exportèrent, après le renouvellement de leur traité de commerce (1795), pour plus de 2 millions et demi sterling, des seuls ports de la Baltique.

Depuis 1795, la navigation de la mer Noire a reçu un accroissement marqué. Les établissements formés à l'embouchure du Kuhr attirent déjà une grande partie des denrées de la Géorgie et du Schirwan. Le Ghilan a été soumis à la Russie, et le port d'Asterabad lui livre le commerce du Korassan, de la Boukharie et de l'Inde. Le trafic de la mer Noire paraît aujourd'hui s'élever environ à 6 millions de roubles ; il augmente journellement, à Odessa, aux dépens de l'empire turc : les Russes sont au moment de lui enlever les mines d'or de Gumuschkana, près Trébizonde. D'un autre côté, ils font un commerce considérable et très lucratif avec la Chine, dans la célèbre foire de Kiakta, et la Russie est même la seule nation qui puisse pénétrer à l'intérieur de ce pays. Les renseignements qui paraissent les plus exacts ne permettent pas d'évaluer les transactions que la Russie fait par la mer Caspienne au-dessous d'un million et demi sterling.

Ces détails montrent l'accroissement que la Russie a déjà acquis aux dépens de la Pologne et de la Turquie ; ils prouvent l'étendue de richesses et d'influence que cette puissance posséderait, si elle parvenait à détruire l'empire ottoman et à s'emparer du commerce de l'Archipel et du Levant.

Si l'on examine, maintenant, le système fédératif de la Russie, on verra si les dangers dont elle menace la Turquie et l'Europe sont graves et imminents.

L'Autriche et l'Angleterre sont ses alliés naturels ou nécessaires.

Depuis le règne de Frédéric II, l'Autriche a senti la nécessité de se lier étroitement avec la Russie ; *car la Prusse est forcée de s'agrandir pour assurer son existence, et cette mo-*

narchie ne peut se développer utilement qu'aux dépens de l'Autriche (1). La Prusse se trouvant contiguë à la Russie par la Courlande et la Pologne, il est naturel que la cour de Vienne contracte une forte alliance avec la Russie, pour en faire craindre au cabinet de Berlin les effets sur la mer Baltique et les rives de la Vistule.

Le partage de la Pologne renferme des germes de division qui se développeront tôt ou tard. Mais il importe bien plus à la Prusse de conserver ses provinces polonaises, à cause de la Silésie et de la Prusse ducale, qu'il n'importe à l'Autriche de garder les provinces de la Haute-Pologne qui lui sont échues en partage, car la Pologne autrichienne est à peu près inutile pour couvrir la Hongrie ; les possessions polonaises contrarient d'ailleurs, plutôt qu'elles ne favorisent, le système de la cour de Vienne qui est de s'étendre en Allemagne et en Italie. La Russie n'attache un grand prix qu'à l'Ukraine polonaise. Toute alliance solide entre la Russie et la Prusse est à peu près impraticable, parce que la Prusse exerce en Allemagne l'influence dont Gustave-Adolphe s'était emparé, et parce que cette influence est contraire aux intérêts de la Russie (2) ; aussi les alliances, les secours de la Russie et

(1) Prévision réalisée en 1866.

(2) Ces aperçus sont curieux par la justesse et la hauteur des vues qui restent encore exactes pour tout ce qui concerne les intérêts et la rivalité des puissances continentales en Allemagne. L'influence prépondérante est en effet passée à la Prusse, dont la force est devenue une menace pour la Russie. Mais le prix de l'alliance russe n'est plus pour la France dans son consentement au démembrement de la Turquie. Quand il n'existait en Europe que deux Empereurs, Alexandre et Napoléon, cette condition pouvait être posée. Cet équilibre des forces continentales est aujourd'hui rompu et l'empire ottoman lui doit une prolongation d'existence ; sa succession, d'ailleurs trop difficile à liquider, semble ajournée par tous ses héritiers. Les nations et les rois ont d'autres soucis. Avant de piller le voisin il faut vivre chez soi, et personne dans sa maison n'est sûr du lendemain. Des coalitions nouvelles se forment ; c'en est fait des anciennes alliances. La Russie a retiré les mains qu'elle tendait autrefois à l'Angleterre et à la Prusse. Où sont maintenant ses

même de l'Angleterre ont été purement accidentels pour la Prusse et lui ont souvent causé des inconvénients essentiels. *Il est hors de doute que la Prusse sera attaquée tôt ou tard en Pologne par la Russie*, et il est aussi probable que la cour de Vienne secondera le cabinet russe dans cette entreprise. La Russie et l'Autriche ne pardonneront jamais à la Prusse sa paix de Bâle (1); la Prusse doit donc, ce semble, se hâter de prévenir la Russie en Pologne et se consolider aux dépens de l'Autriche sur les frontières de la Bohême.

Depuis le règne de Joseph II, l'Autriche et la Russie n'ont cessé d'être d'accord entre elles pour le partage de la Turquie; et depuis le traité conclu à Londres en 1795, l'Angleterre

intérêts? Quand elle doit redouter l'ambition de l'Allemagne sur la Baltique et en Pologne, les convoitises de l'Autriche au delà du Danube, l'influence de l'Angleterre en Orient, sur qui peut-elle s'appuyer pour faire face aux intrigues, à un péril possible? Sur aucun de ses limitrophes, car tout voisin sera toujours un rival. Mais la Russie est poussée vers la France par cet instinct, ce besoin réciproques qu'inspire aujourd'hui l'ennemi commun.

(1) La Prusse, battue par la Convention, abandonna la coalition formée contre la France et demanda à traiter, ainsi que la Hollande et l'Espagne.

La paix fut signée à Bâle le 5 avril 1795 et la croisade des rois contre la République fut réduite à une guerre de l'Autriche et de l'Angleterre, où la lutte des intérêts l'emporta sur les principes monarchiques.

Il s'agissait pour le cabinet de Vienne de prendre pied en Alsace, et pour celui de Londres de s'emparer de nos colonies. La défection de la Prusse fut néanmoins traitée de trahison par les puissances alliées, que l'espoir de s'enrichir de nos dépouilles avaient armées.

Il n'est pas douteux que tous les souverains d'Europe virent avec la plus ambitieuse joie les symptômes des troubles qui éclatèrent en 1789. Tous les favorisèrent et s'attachèrent à les perpétuer aux dépens de leur propre sûreté.

Aucun d'eux n'eût fait un sacrifice positif pour préserver non seulement la puissance, mais les jours de Louis XVI, dont la mort fournit une preuve de plus que la force donne à des parents et des alliés, mais que les rois n'ont pas de famille.

Cet événement parut, dans les cours étrangères, une circonstance favorable en politique. Tous les cabinets eurent la témérité d'en attendre la conquête ou au moins le démembrement de nos provinces, et les Français leur parurent, à cette époque, plus hardis que coupables.

fait cause commune avec les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. Cette triple alliance subsiste en son entier et se maintiendra longtemps, selon toutes les apparences ; elle est dirigée d'abord contre la France, ensuite contre la Prusse. Rien ne peut éloigner ou séparer sérieusement les cours de Vienne et de Londres ; l'Autriche est la plus ancienne alliée qu'ait eue la Grande-Bretagne sur le continent ; leur union date de la maison de Bourgogne. Il était tout simple, en effet, l'Angleterre étant l'ennemie irréconciliable de la France, que l'Autriche cherchât à nous opposer sans cesse cette puissance, soit dans les Pays-Bas, soit en Hollande, soit dans les mers de l'Amérique ; comme il est encore naturel que la cour de Vienne cherche aujourd'hui à Londres, un allié qui divise les forces de l'Empire et l'empêche de secourir la Prusse de tous ses moyens.

L'Autriche veut asservir l'Allemagne et l'Italie, se venger des pertes de l'empereur Charles VI, recouvrer Belgrade, réunir la Dalmatie, la Bosnie et la Serbie à ses provinces héréditaires, s'emparer de Raguse pour y trouver une marine marchande toute montée, et occuper le littoral adriatique jusqu'à l'Albanie (1). En conséquence, elle doit faire et fera des sacrifices pour conserver l'alliance des cours de Londres et de Saint-Pétersbourg. L'intérêt de ces cabinets est que la France ne possède pas, dans le système politique de l'Europe, une influence assez décisive pour s'opposer au despotisme maritime de l'un et à l'ambition orientale de l'autre. La Russie et l'Angleterre doivent donc favoriser l'Autriche et seront toujours, dans le fait, ses alliées contre l'Empire.

Pierre Ier désira s'unir sincèrement à la France, pour priver la Suède de notre protection. Les successeurs de ce tsar tiennent aujourd'hui la Suède sous leur dépendance : ils ont

(1) Les traités de 1815 ont réalisé sur ce point l'ambition de l'Autriche.

changé de politique à l'égard de notre pays, et l'influence commerciale de l'Angleterre a largement contribué de son côté à dénaturer, à Saint-Pétersbourg, tous les rapports fédératifs qui liaient encore ce cabinet à la monarchie française. La France est forcée de renoncer absolument à l'alliance de la Russie ou de lui permettre de démembrer l'empire ottoman. Cette union ne pourrait même, à ce prix, avoir lieu d'une manière durable, parce que l'Angleterre est devenue l'alliée nécessaire de la Russie. Ces deux puissances ne sont point, comme on le dit, et ne paraissent pas devoir être de longtemps rivales. Au contraire, le cabinet de Londres a besoin des armées et des alliances continentales de la Russie contre l'Empire, et le cabinet de Saint-Pétersbourg a besoin des flottes et des subsides de l'Angleterre contre la Turquie et la France.

D'un autre côté, le commerce des Anglais avec la Russie produit annuellement, en sa faveur, une balance très considérable. Les Français n'ont jamais exporté, dans une année, pour plus de trois millions de productions russes ; et en 1799, 533 vaisseaux anglais exportèrent du seul port de Saint-Pétersbourg pour plus de dix millions de roubles de marchandises. Les Anglais font à peu près la moitié du commerce russe, les Français en font à peine la trentième partie. Le commerce anglais a beau être un monopole humiliant pour la Russie, une longue habitude et des avantages présents décident le cabinet de Saint-Pétersbourg en faveur du pavillon britannique. Les Anglais achètent les marchandises brutes de la Russie, les transportent dans leurs ports et laissent une grande quantité de numéraire dans l'empire russe ; et comme ce pays n'a pas de marine marchande, il supporte sans de graves inconvénients et doit supporter longtemps encore ce joug lucratif. La Russie écarte donc la France des mers du Nord et s'empresse d'y accueillir la Grande-Bretagne.

Les Anglais ont, en Russie, un grand avantage : c'est celui d'une longue possession. Ils découvrirent Archangel vers le milieu du xvi^e^ siècle et formèrent, à cette époque, des liaisons dans tout l'intérieur de la Moscovie. Pierre I^er^ leur ouvrit les ports de la Baltique; Élisabeth leur accorda, en 1744, la permission de naviguer sur la mer Caspienne, permission confirmée dans les traités renouvelés à Londres en 1766 et en 1795 : ils possèdent des comptoirs à Moscou, à Toula, à Kazan, à Astrakan, etc. ; ils y ont établi des manufactures, ils y font fabriquer les voiles et les cordages nécessaires à leur marine; leurs factoreries étendent leur commerce dans la Grande-Tartarie, à Samarkande, à Bokhara, etc.

La tsarine Catherine II eut une prédilection marquée pour les Anglais, tant qu'ils ne s'opposèrent point à ses projets contre la Turquie ; elle avait promis à la cour de Londres de lui fournir des troupes contre les Anglo-Américains, et l'Angleterre avait consenti à lui abandonner l'île de Minorque ; le cabinet de Saint-James alla même beaucoup plus loin, il fit signifier à Madrid et à Versailles qu'il regarderait comme un acte d'hostilité le refus de laisser entrer les escadres russes dans la Méditerranée. Catherine II devint l'ennemie des Anglais lorsqu'ils voulurent contrarier ses entreprises.

Après la paix de 1783, l'Angleterre crut qu'il était de sa politique de s'opposer au partage de l'empire turc que la cour de Versailles semblait favoriser. Cette cour avait conclu un traité de commerce avec la Russie: le cabinet britannique craignit que la France et la Russie demeurant unies, et le démembrement de la Turquie ayant lieu, le pavillon français ne recueillît, exclusivement, les bénéfices du commerce du Levant : il chercha donc à s'opposer sérieusement aux projets de la Russie. Mais la Révolution n'ayant laissé aucun allié à la France, l'Angleterre se ressaisit de toute son influence à Saint-Pétersbourg. Le traité conclu

en 1795 entre Georges III et Catherine II a cimenté cette union. Paul Ier montra que le démembrement projeté de la Turquie la fortifie encore.

Turquie. — Il peut être utile d'énoncer quelques réflexions sur une question que les paradoxes des économistes et les sophismes des prétendus philanthropes ont longtemps soutenue et présentée sous un faux jour. La destruction de l'empire turc serait-elle funeste, nuisible, désavantageuse à la France? Des hommes probes, et doués de talent, n'ont pas craint d'affirmer la négative. Il est facile de prouver par des faits que la conservation de la Turquie est favorable, utile, nécessaire à l'Empire, sous le double rapport politique et commercial.

Depuis François Ier jusqu'au ministère du duc de Choiseul, c'est-à-dire jusqu'au traité autrichien de 1756, il était posé en principe fondamental dans le cabinet français, que la puissance ottomane importait essentiellement à la monarchie et à l'équilibre européen. Cette maxime fut répudiée sous Louis XVI; mais un monarque qui a méconnu tout système politique, au point de ne pouvoir conserver sa couronne, peut être légitimement soupçonné d'avoir compromis les véritables intérêts de son royaume.

Le cardinal de Richelieu fut toujours fidèle à l'alliance de la Turquie. Ce grand ministre savait de quel poids un tel appui devait influer sur l'Autriche; et cependant, à cette époque, la Suède possédait en Allemagne une action plus grande que celle que la Prusse peut exercer aujourd'hui; la Pologne était un État puissant et la Russie n'existait pas; les préjugés ou les opinions religieuses étaient encore dans toute leur force. Les Turcs opérèrent de grandes diversions contre l'Autriche; une partie des succès ou des avantages obtenus par Louis XIV peut être attribuée, au moins indirectement, à l'état formidable et offensif de la Turquie, sous

son règne. L'empire ottoman conserve encore assez de consistance pour être un allié précieux ; et s'il était possible de faire rentrer la Russie dans les bornes du traité de Kaïnardgi, la Turquie pourrait efficacement contribuer à maintenir le repos de l'Europe et à contenir l'ambition des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

Au contraire, si la Porte Ottomane était détruite, si l'empire grec s'élevait sur les ruines de Constantinople, l'Autriche et la Russie ne résisteraient pas longtemps à la tentation de faire revivre ces deux empires d'Orient et d'Occident, dans lesquels irait s'engloutir une partie de l'Asie et de l'Europe. Il ne faudrait qu'un prince ambitieux à Vienne et à Saint-Pétersbourg, (et certes ce n'est point là que serait la difficulté), pour partager peut-être l'Europe et l'Asie en deux royaumes. Car la Russie n'éprouverait aucune résistance dans la partie asiatique ; et l'Autriche, inexpugnable dans son golfe Adriatique, se croirait assez forte pour envahir l'Italie, la Suisse, l'Allemagne... Ne convient-il pas que l'Empire français exerce et maintienne son influence militaire pour comprimer de pareilles espérances, pour rendre impossibles ou du moins infructueuses toutes les tentatives que l'Angleterre et l'Autriche pourraient employer afin d'exciter des troubles nouveaux ? Quelle facilité n'auraient-elles pas, à cet égard, si la Russie était maîtresse de l'Archipel, si l'Autriche acquérait une force et des ressources considérables dans le golfe Adriatique, si l'Angleterre parvenait à s'approprier toutes les richesses du commerce de la Méditerranée ? L'Espagne ne serait-elle pas alors exposée à de violentes secousses, la Prusse ne serait-elle pas réduite à se préserver elle-même d'une destruction entière ; tout le système fédératif de la France ne serait-il pas attaqué de manière à provoquer dans son sein les divisions intestines ? N'est-il pas permis de croire que le démembrement de la Turquie produirait, du moins en partie, des résultats de cette nature ? N'est-il pas d'une bonne politique d'occuper dans leurs propres États les puis-

sances étrangères, pour les empêcher d'exercer une aussi perfide influence contre l'Empire ?

Le désastre qu'éprouverait le commerce français dans la Méditerranée serait complet, si la Turquie était détruite.

Sous ce rapport, la nation ottomane est une amie précieuse. La France fait, dans le Levant, des échanges qui vivifient les manufactures des départements méridionaux et ouvrent un grand débouché à leur industrie. Le port de Marseille a dû son existence et doit presque sa prospérité au commerce de la Méditerranée. En 1786, les exportations françaises dans l'Archipel et les Échelles étaient encore un objet d'environ 35 millions, les importations s'élevèrent à environ 30 millions. Il faut joindre maintenant à ce trafic celui que l'État de Gênes faisait autrefois pour son compte dans la Méditerranée. On n'a jamais contesté que le bénéfice des échanges ne fût, positivement, du côté de la France en Turquie et dans les Échelles ; il paraît donc nécessaire de le conserver.

Mais les Turcs, disent les économistes, ne sont pas éclairés, ils n'ont point de manufactures, ils vivent dans un abrutissement qui frappe de stérilité leurs plus belles provinces ; est-ce un avantage précieux pour la France que celui de trafiquer avec un tel peuple? L'empire ottoman, disent les philanthropes, est sous le double joug de l'ignorance et du despotisme ; l'humanité et les sciences y sont méconnues ou outragées, les principes de la civilisation et des arts y sont encore dans leur enfance... Mais la forme de gouvernement qui régit la Turquie n'en a pas moins été reconnue par tous les souverains de l'Europe ! Si les Turcs consentent à dépendre de leur superstition et des caprices du sultan, de quel droit les cours de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg peuvent-elles invoquer la philosophie ou l'humanité pour justifier une usurpation ? L'ignorance et l'esclavage des Turcs sont avantageux à la France qui paraît donc intéressée à laisser subsister leur gouvernement.

Depuis que la Russie et l'Angleterre ont franchi les Dardanelles, le commerce de la France a subi de grandes diminutions dans la Méditerranée : qu'on juge des pertes qu'éprouverait encore l'Empire si l'Autriche, l'Angleterre et la Russie s'établissaient dans les provinces de la Turquie. Les Anglais accapareraient tous les bois de marine qui croissent dans l'Albanie et l'Épire, sur les rives du Dniester; la mer Noire et l'Archipel seraient fermés au pavillon français; nos échanges seraient compromis et peut-être perdus. Les fabriques anglaises détruiraient dans le Levant les manufactures du Languedoc et de la Provence, une partie de celles de la Picardie et de la Normandie, Lyon éprouverait une réduction sensible dans ses débouchés. L'Autriche ferait, par Venise et Trieste, tout le trafic des toiles de l'Allemagne (la petite République de Raguse peut donner une idée de l'importance du commerce du Levant pour l'Autriche); la France perdrait sa marine marchande dans la Méditerranée et son cabotage sur les côtes; l'Espagne serait entièrement expulsée de l'Orient: l'Angleterre y trouverait, au contraire, une pépinière de matelots et d'immenses ressources pour ses constructions navales... La Russie et l'Autriche ne garderaient-elles pas les matières premières qu'offre la Turquie ou plutôt ne les livreraient-elles pas à l'Angleterre? Celle-ci possède une grande abondance de denrées coloniales ; elle peut en offrir plus que la France; elle a une supériorité marquée par le nombre de ses manufactures: toutes les lois prohibitives ne seraient-elles donc pas dirigées contre la France dans le Levant? l'Empire ne perdrait-il point tous ses avantages commerciaux dans les Échelles, et l'Angleterre ne s'en emparerait-elle pas aussitôt ?

Des économistes, d'ailleurs très estimables, ont été jusqu'à dire que la France n'avait pas besoin de colonies; qu'elle possédait chez elle ses Antilles, son Égypte et son Orient. Il n'eût pas été plus ridicule, mais beaucoup plus simple

et aussi exact de dire que notre pays n'avait besoin ni de navigation ni de marine.

On croit voir les dangers dont la destruction de la Turquie, opérée malgré la France par les puissances copartageantes, menaceraient l'Empire: ces dangers seraient-ils moindres dans le cas où la France croirait devoir consentir à cette destruction, en recevrait un dédommagement, ou prendrait sa part dans le démembrement? Outre le peu de convenance et presque l'inutilité de toute possession territoriale qu'on pourrait acquérir en Europe, aux dépens de la Turquie, cette nouvelle acquisition pourrait-elle compenser l'influence prodigieuse que la Russie, l'Autriche et l'Angleterre obtiendraient nécessairement par la destruction de la Turquie ? L'empire grec ne serait-il pas changé en empire d'Orient le jour même où Constantin serait couronné à Constantinople? La Russie, par toutes les raisons déjà énoncées, ne favoriserait-elle pas exclusivement le commerce de l'Angleterre dans la Méditerranée; ne maintiendrait-elle pas l'influence autrichienne en Italie et en Allemagne ? La Russie n'opposerait-elle pas ainsi les cours de Vienne et de Londres à la puissance française, qui n'aurait peut-être que d'inutiles regrets à former sur le partage de l'empire turc.

Certes, le pacificateur de Campo-Formio eut une pensée grande et profonde lorsqu'il fonda la République Ionienne... S'il devenait, aujourd'hui, impossible de tirer la Porte Ottomane de sa léthargie, ne serait-il dangereux de placer la République Ionienne sous sa protection? La fondation d'une République Grecque et l'établissement des Français dans l'île de Candie ne pourraient-ils pas sauver encore la Turquie, détruire l'influence russe et anglaise dans la Méditerranée, et faire rétrograder la Russie jusqu'au traité de Kaïnardgi? L'empire ottoman conservait encore, alors, assez de consistance et de force pour se défendre avec succès contre

les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne. Si les puissances étaient rappelées à l'exécution de ce traité, les provinces méridionales de la Russie perdraient vraisemblablement une partie de leur prospérité; la Méditerranée serait fermée aux Russes que la Porte Ottomane pourrait combattre dans la mer Noire et en Crimée. D'autre part, si le Gouvernement français croyait utile à ses intérêts de préparer de grands moyens d'attaque contre le Bengale, en occupant Goa, ne causerait-il pas de vives inquiétudes à la Russie sur la mer Caspienne ? Il pourrait confédérer les princes indiens avec les Awgans ou Abdalis ; ces peuples suivent la secte d'Omar et sont les ennemis implacables des Persans; ils ont souvent menacé le Bengale et l'inquiètent toujours. Le cabinet de Versailles avait eu le projet d'attaquer la puissance anglaise dans le Bengale par le golfe Persique et par les frontières orientales de la Perse ; il envoya, en 1781, une flottille dans le golfe Persique avec une artillerie nombreuse destinée au khan d'Ispahan : l'entreprise était bien concertée, mais fut mal dirigée. On peut se rappeler encore que, depuis quatre siècles, les Perses ont fait trois fois la conquête de l'Inde.

S'il était possible d'inquiéter ainsi par la Perse la Russie dans la mer Caspienne et l'Angleterre dans le Bengale, ne pourrait-on pas se flatter de retarder, de prévenir le démembrement de l'empire turc, événement politique dont les suites suffiraient peut-être pour changer la face de l'Europe ?

D'après tous ces motifs on est fondé à conclure que l'Autriche ne renoncera point à recouvrer, ou à étendre son influence et sa domination en Italie et en Allemagne, tant qu'elle possédera des provinces dans le golfe Adriatique et sur les bords du Rhin ; que le cabinet de Saint-Pétersbourg secondera d'une manière active l'ambition et les desseins hostiles de la cour de Vienne, pour se ménager la facilité

de poursuivre lui-même ses usurpations et ses conquêtes; que l'Angleterre prodiguera ses subsides et redoublera ses intrigues sur le continent pour éloigner de ses rivages l'invasion dont elle est menacée et conserver le despotisme maritime et commercial qu'elle exerce dans les quatre parties du globe : que ces puissances ne reconnaîtront jamais de bonne foi la dynastie impériale et le système politique de l'Empire, parce que la gloire et la force de cette dynastie opposent une invincible résistance à leurs prétentions.

Il est donc probable qu'il a été conclu une alliance offensive et défensive entre l'Autriche, l'Angleterre et la Russie; il paraît incontestable que cette coalition renferme les desseins et les vues les plus hostiles et les plus implacables contre la France; il est vraisemblable que les puissances coalisées qui ne se sont pas encore déclarées publiquement, n'attendent qu'un moment favorable pour attaquer l'Empire et tout porte à craindre que les négociations par lesquelles on peut s'efforcer de conserver encore la paix de l'Europe ne soient prolongées par les cours confédérées dans des intentions perfides et nécessairement agressives de leur part.

Une nouvelle guerre continentale paraît donc inévitable, prochaine et générale (1). Les puissances confédérées pos-

(1) La coalition entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie existait déjà secrètement; elle amena le 30 août 1805 la dislocation du camp de Boulogne. Toute l'armée groupée sur l'Océan fit alors volte-face vers le Rhin pour commencer une nouvelle campagne que Napoléon dirigea d'une main puissante et termina par des succès éclatants. Au lieu de marcher droit aux Autrichiens entrés en Bavière et de les battre en les poussant devant lui sur Vienne et vers les Russes auxquels ils se seraient réunis, il conçut le hardi projet de les tourner en les enveloppant, pour les couper de leurs communications et de leurs alliés.

C'est ainsi qu'il vint joindre en Franconie les corps d'armée de Bernadotte et de Marmont qui descendaient du Hanovre et de la Hollande et franchit le Danube au-dessous d'Ulm, en se plaçant sur les derrières des Autrichiens. Mack ne comprit rien à ce rapide mouvement et, investi

sèdent des moyens formidables. Mais le génie de l'Empereur, la bravoure de ses armées et les ressources de la France garantissent le succès. Cette guerre peut dissoudre dans le sein de l'Autriche la ligue formée il y a quinze années et encore subsistante, elle peut forcer ainsi l'Angleterre à reconnaître l'indépendance maritime et la liberté des mers; elle doit consolider le royaume d'Italie, préserver la Porte Ottomane de la destruction : et ce n'est peut-être qu'alors, et après de tels résultats, que l'Empire pourra faire jouir l'Europe d'une paix solide et durable.

dans Ulm, il capitula le 20 octobre 1805, livrant 33 000 hommes, 60 canons et 40 drapeaux. La manœuvre fut si foudroyante que les soldats disaient : « L'Empereur a battu l'ennemi avec nos jambes et non avec nos baïonnettes ».

En 1870, les Allemands ont suivi le même plan devant Metz, et les batailles de Gravelotte et de Saint-Privat ont eu un objectif semblable qui consistait à envelopper l'armée française, à couper sa route de retraite et à la bloquer en l'empêchant de se retirer sur Verdun.

CHAPITRE DEUXIÈME

D'ULM A AUSTERLITZ

I

La capitulation d'Ulm a d'avance vaincu la coalition. — Il faut que l'Autriche abattue soit réduite à l'impuissance; il conviendra de la dépouiller du Tyrol, de la Souabe et des provinces qu'elle occupe sur l'Adriatique; elle doit être mise au ban de l'empire germanique.

Il faut vaincre la neutralité de la Prusse en marchant sur Vienne. — La Prusse ambitionne de se substituer à l'Autriche; l'ennemi naturel de la France n'étant plus à Vienne peut alors se trouver à Berlin.

Il convient de nommer un prince français à l'électorat de Hanovre, de fonder le royaume de Bavière, de rétablir la République de Venise.

Si le Corps Germanique évite la domination autrichienne il tombera sous la domination de la Prusse, qui est devenue pour lui un ennemi plus redoutable que l'Autriche.

C'est en marchant sur Vienne que Napoléon sera maître de l'Europe.

Mesures à prendre contre l'Autriche et la Prusse.

La cour d'Autriche étant chassée de Vienne on peut braver la neutralité de la Prusse.

25 octobre 1805 (1).

Les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg n'ont pas craint, enfin, de manifester leurs sentiments hostiles; elles ont mis à découvert les secrets de leur politique et proclamé à main armée cette alliance de destruction qu'elles avaient contractée avec la Grande-Bretagne, dans les ténèbres des cabinets. Quelques mois ont suffi pour démontrer que la maison d'Autriche avait signé la paix de Lunéville, avec le dessein formel de continuer la guerre contre

(1) Mémoire remis à M. de Vienne, à la Secrétairerie d'État, et envoyé en Bavière à Napoléon par courrier extraordinaire.

la France, sous le nom de l'Angleterre, et l'invasion de la Bavière vient de prouver que depuis deux années la cour de Vienne attendait avec impatience des conjonctures qui pussent lui permettre de renoncer aux ménagements que sa perfidie, sa faiblesse et ses pertes lui dictaient encore envers l'Empire.

Les intrigues du ministère anglais ont hâté, sans doute, le développement de cette nouvelle coalition continentale qui éclate aujourd'hui ; mais l'Autriche, toujours fidèle aux principes d'ambition et à l'esprit de haine que les successeurs de Charles-Quint ont voués à la France, ne s'est pas même donnée le temps de mettre la dernière main à ses préparatifs. Plus empressé, s'il est possible, de violer la foi des traités que de rassembler ses bataillons, l'électeur de Bohême s'est mis lui-même au ban de l'empire germanique et s'est placé sans hésiter, sans se ménager aucun prétexte valable, hors des traités de Campo-Formio, de Lunéville et d'Amiens.

Ces faux et éternels prétextes de guerre dont l'Angleterre et l'Autriche ont cherché dans tous les temps à se prévaloir aux yeux de l'Europe, tous les reproches d'agrandissement, de domination universelle que ces puissances ne cesseront jamais de faire entendre contre le cabinet des Tuileries, n'attestent que l'insatiable ambition de ces mortels ennemis. Les cours de Vienne et de Londres invoquent, avec une hypocrite et dérisoire sollicitude, cet équilibre qu'elles ont détruit en Pologne, en Allemagne, en Italie, en Turquie, sur toutes les mers de l'Europe et jusqu'aux extrémités de l'océan Indien. C'est en se partageant les États faibles, en violant sans scrupule les pactes les plus sacrés, en spoliant sans pudeur les nations neutres ou alliées que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et peut-être la Prusse accusent encore l'Empire de menacer l'indépendance des couronnes, lorsqu'il les affermit, d'attenter au droit public de l'Europe, lorsqu'il le fonde sur ses véritables bases.

Plus l'agression que l'Autriche a hasardée en Bavière est contraire à toutes les lois politiques, aux transactions fédérales, à tous les conseils mêmes de la prudence, et plus on peut juger si le cabinet de Vienne reconnaîtra jamais sincèrement les droits que l'Empire a acquis au protectorat de l'Allemagne et de l'Italie, c'est-à-dire la dynastie impériale de Bonaparte.

L'Autriche a pris la Bavière pour première victime. A l'espoir de consommer enfin l'usurpation de la souveraineté se joignait la facilité de spolier le territoire, de s'emparer au moment de la récolte des ressources nécessaires pour entrer en campagne aux moindres frais possibles. Ici l'ambition et la cupidité ont été prises en flagrant délit; elles ne se sont pas réservées d'excuse légitime, et Sa Majesté doit bientôt les laisser sans moyen de défense.

Jamais homme de guerre n'a ouvert une campagne d'une manière plus savante et plus vaste. L'Empereur n'a pas permis aux puissances ennemies de soupçonner ses desseins; il a divisé leurs colonnes et les a enfermées dans leurs propres retranchements; il a investi les armées autrichiennes et porté la guerre sur les frontières des États héréditaires lorsque la cour de Vienne croyait encore les armées françaises sur les bords de l'Océan. Déjà tout annonce que l'archiduc Charles et ses généraux éprouveront le sort du général Mack (1); tout fait espérer que les armées autrichiennes et russes seront vaincues, détruites, dispersées et que nos légions arboreront leurs étendards dans les murs de Vienne.

Il est donc vraisemblable que l'Autriche cherchera à prévenir cette dernière extrémité, en recourant à ses artifices ordinaires, les négociations. Si les Russes ne peuvent opposer qu'une tardive et inutile résistance aux progrès de nos armes, nul doute que le cabinet de Vienne ne se

(1) Capitulation d'Ulm.

replie tout entier sur lui-même, n'accumule les offres et les cessions et n'appelle de ses malheurs à la magnanimité de l'Empereur.

Dans des conjonctures si importantes on peut rappeler un de ces axiomes qui honorent le patriotisme et les talents de M. le comte de Mirabeau. « Le salut de la France, a dit plusieurs fois cet homme d'État, est dans la destruction de la maison d'Autriche. » Toutes les guerres que la France a été réduite à soutenir depuis la fin du XV^e^ siècle, tous les changements qui ont eu lieu dans le système politique de l'Europe, depuis le traité d'alliance conclu en 1756 avec l'Autriche, jusqu'au traité de paix de Lunéville, prouvent la justesse de cette opinion. Les événements postérieurs au traité d'Amiens achèvent de la démontrer.

La cour de Vienne, à demi vaincue par la rapidité jusqu'ici sans exemple des préparatifs et des dispositions militaires de Sa Majesté, est consternée des premiers revers que viennent d'essuyer les armes autrichiennes. Le trouble et la confusion ne tarderont pas à s'emparer de la capitale et de la cour, du ministère et de la famille impériale. Sans doute évacue-t-on dans ce moment, sur les frontières de la Hongrie, les archives, la chancellerie, les trésors de la couronne. Le sort de la monarchie paraît devoir entièrement dépendre d'une bataille dans les plaines de l'Autriche (1); et peut-être est-il réservé à l'Empereur d'entrer en triomphe à Vienne dans ce même mois où il sauva la France de sa propre ruine (2).

Mais sans devancer l'ordre des événements, sans chercher à lire dans l'avenir, ne doit-on pas désirer, pour le repos de l'Europe, que la Diète germanique prononce la déchéance de l'électeur de Bohême; que l'Autriche soit dépouillée de toutes les provinces Vénitiennes, du territoire, des enclaves et

(1) La bataille d'Austerlitz fut livrée un mois plus tard.

(2) Le 18 brumaire correspond au 10 novembre 1799. L'entrée de Napoléon à Vienne eut lieu en effet le 13 novembre 1805.

des souverainetés qu'elle conserve en Souabe et sur les bords du Rhin ; qu'elle soit dépossédée du Tyrol, du Frioul, de l'Istrie, de la Croatie, de tout le littoral qu'elle occupe sur la mer Adriatique (1) ? Affaiblir seulement l'Autriche dans le golfe de Venise et sur les rives du Rhin, ne lui demander que le sacrifice des indemnités que lui accordèrent les traités de Campo-Formio et de Lunéville, ne serait-ce pas lui laisser encore de trop grandes forces et lui fournir en même temps une inépuisable source de griefs et par conséquent de motifs nouveaux pour attaquer ultérieurement la France? Est-il même permis de croire que si le cabinet de Vienne, cédant à l'inflexible loi de la nécessité, rendait la ville de Venise et les provinces de la terre ferme, il ne tenterait pas tous les efforts possibles afin de susciter bientôt de nouveaux ennemis et de recouvrer à tout prix ses possessions italiennes et allemandes ? Saurait-il exister désormais entre la maison de Bonaparte et l'Autriche un rapprochement sincère, une paix stable, des relations amicales, quelque grandes que soient la générosité et la modération de l'Empereur ? Non, assurément, la stabilité de la dynastie impériale de France se lie même peut-être aujourd'hui à la destruction de la maison d'Autriche.

Cette destruction peut dépendre d'une seule victoire et d'une seule résolution.

Les lois fondamentales qui régissent le Corps Germanique donnent au collège électoral le droit de mettre au ban de l'empire et de déposséder le membre de la Confédération qui a violé la paix publique ; tout État feudataire, de quelque nature que soient ses fiefs, est soumis à cette juridiction ; les rois de Bohême n'en sont pas exempts. Ces mêmes lois autorisent la déposition du chef de l'empire, dans le cas où il a violé les capitulations ; elles pourvoient alors à la vacance et

(1) Le traité de Presbourg (26 décembre 1805) a réalisé ces desiderata (Voy. p. 98 et 155).

à l'administration de la chose publique en Allemagne. Ne serait-il pas utile aux intérêts de l'Empire français, convenable aux libertés du Corps Germanique de déterminer le collège électoral à déposer l'électeur de Bohême, à prononcer la confiscation de cet électorat, à promulguer la déchéance de François II de la dignité impériale, à établir une nouvelle organisation dans le collège des électeurs et des princes, à placer la Diète dans une ville moins éloignée que Ratisbonne des frontières de la France ?

. . . . . .

. . . . . .

Le caractère personnel du roi Frédéric-Guillaume et la politique de son cabinet permettent de préjuger, avec quelques probabilités, la conduite de la Prusse. En principe général, toutes les défaites qu'éprouve la maison d'Autriche sont pour la Prusse autant de motifs qui l'engagent à prolonger sa neutralité. La cour de Berlin ne se décide à conclure une alliance offensive et défensive qu'après avoir obtenu d'avance toutes les sûretés et pris tous ses dédommagements : en suivant un tel système, elle semble avoir acquis le droit de demander dans tous les cas le prix de sa neutralité. Puisque la Prusse n'a pu se résoudre encore à prendre un parti décisif en faveur du Corps Germanique, il est à craindre qu'on ne puisse l'entraîner à des mesures hostiles et l'obliger, par l'offre d'un agrandissement territorial, à se prononcer ouvertement contre la Russie et l'Autriche. Mais ne peut-on espérer que l'Empereur, vainqueur des armées russes et autrichiennes, obtiendrait à Ratisbonne l'assentiment de la cour de Berlin aux mesures qu'il jugerait à propos de diriger contre l'Autriche ? Si les armées françaises entraient à Vienne, le cabinet prussien oserait-il se déclarer contre l'Empire (1) ? Les séductions de la Grande-Bretagne et les menaces de la Russie ne seraient-elles

(1) Dans sa marche sur Ulm, l'armée française avait violé le territoire de la principauté d'Anspach, appartenant à la Prusse. Le cabinet de Berlin

pas alors franchement rejetées? Ce cabinet ne profiterait-il pas, selon toutes les apparences, d'un événement aussi majeur que celui de la capitulation de Vienne pour attaquer l'Autriche en Poméranie? L'on peut se rappeler avec quel acharnement l'électeur de Brandebourg refusait, à l'époque des traités de Westphalie, de consentir à la cession de la Poméranie antérieure en faveur de la Suède ; la Prusse attachait à la conservation de cette province, sur laquelle elle avait d'ailleurs des droits réels, une importance si grande qu'elle fut jusqu'à s'engager dans le parti de la maison d'Autriche, espérant empêcher par ce moyen les Suédois de s'établir dans la Poméranie. Depuis l'anéantissement de la Pologne, l'incorporation de la Courlande à l'empire russe et l'extrême abaissement de la puissance suédoise, la Poméranie Antérieure est devenue province de première nécessité pour la monarchie prussienne, car la Poméranie, dans des mains aussi faibles que celles d'un roi de Suède, peut ouvrir, d'un moment à l'autre, le chemin de Berlin au cabinet de Saint-Pétersbourg. Cette considération suffit pour faire apprécier l'intérêt qu'a, dans ce moment, la Prusse à ménager la France et les puissances confédérées. Heureusement, les dispositions de la Suède, qui veut bien vendre sa province allemande, mais ne veut pas la perdre sans un dédommagement pécuniaire; les dispositions de

s'en était montré vivement offensé et on avait pu craindre qu'il ne cédât aux instances de la coalition.

L'Angleterre lui offrait la Hollande au lieu et place du Hanovre que lui promettait Napoléon pour gage de sa neutralité. Un conseil fut assemblé à Berlin et décida d'ouvrir la Silésie aux Russes en compensation de la violation du territoire d'Anspach. Le tsar se hâta aussitôt d'accourir (25 octobre), entraîna le roi de Prusse et signa avec lui à Potsdam, le 3 novembre, un traité d'alliance secrète.

La situation risquait de devenir critique ; attaqué par la Prusse sur ses derrières, en Franconie ou en Bohême, l'Empereur pouvait être pris entre deux feux et obligé de revenir sur le Rhin.

Le parti le plus hardi était de marcher sur Vienne, de vaincre et d'intimider la coalition. Tel fut le plan suivi par Napoléon, qui coïncide avec le conseil donné ici par Montgaillard.

l'Angleterre qui ne croit pas, en soldant les puissances belligérantes, devoir renoncer en faveur de la Prusse à l'électorat de Hanovre, lorsque ces puissances ont, sans doute, garanti au ministère anglais le recouvrement de son électorat : heureusement, de semblables intérêts ne permettent pas d'offrir au roi Frédéric-Guillaume une satisfaction suffisante pour le déterminer à faire cause commune contre la France. On peut donc conclure d'un tel ordre de choses que l'Empereur Napoléon, une fois maître de la capitale de l'Autriche, dirigerait en quelque sorte les opérations militaires et les résolutions politiques de la Prusse.

Ce serait la situation la plus favorable dans laquelle pût se trouver l'Empire puisqu'elle lui permettrait de restreindre, dans de salutaires bornes, cette prodigieuse influence que le cabinet de Berlin a usurpée depuis un demi-siècle et étend tous les jours, dans le Corps Germanique, au préjudice de la France. Si la Prusse voit avec joie humilier et affaiblir la maison d'Autriche, elle forme aussi le dessein de se mettre à sa place ; l'ennemi naturel de la France n'étant plus à Vienne, peut se trouver à Berlin. S'il est nécessaire à l'Empire de dépouiller l'Autriche d'une partie de sa force, il ne paraît pas moins urgent de l'empêcher de se reproduire en Allemagne sous un autre nom et dans une autre souveraineté (1). Les lettres du cardinal Mazarin et de M. de Brienne, adressées aux plénipotentiaires de France au congrès de Münster, montrent avec quelle inquiétude la cour des Tuileries voyait la prépondérance que la Suède (elle était la Prusse du XVII^e^ siècle) exerçait alors en Allemagne. Aussi les négociateurs français ne crurent-ils devoir négliger, dans les traités de Westphalie, aucun des moyens qui pouvaient

(1) Quelques reproches que l'on puisse adresser à Montgaillard sur son passé, sa corruption, ses trahisons, on ne peut méconnaître la profondeur et la justesse de ses prévisions. Ici les événements parlent d'eux-mêmes pour donner raison au perspicace diplomate.

tendre, de quelque manière que ce fût, à balancer entre elles l'influence de l'Autriche et de la Suède pour assurer, ainsi, à la monarchie française le protectorat de l'Allemagne. Les négociateurs sécularisèrent de riches bénéfices, transportèrent aux protestants les souverainetés ecclésiastiques, dénaturèrent tous les pouvoirs et tous les droits religieux et refondirent entièrement la Bulle d'or (1); on vit le moment où la couronne impériale, de même que certaines principautés ecclésiastiques, allaient passer d'un prince catholique à un prince protestant; ainsi le voulait alors la Suède. Mais les habiles ministres de la France ne permirent pas que la Suède retînt les deux Poméranies sous sa domination et conservât une seule possession dans la Franconie et sur les bords du Rhin; ils lui accordèrent pécuniairement une satisfaction excessive, pour préserver du moins l'indépendance de la Confédération ; et cependant le cabinet de Stockholm était alors l'allié nécessaire de la France.

Aujourd'hui la monarchie suédoise est à peine comptée parmi les puissances de troisième ordre ; la Prusse exerce une autorité presque absolue sur la moitié de l'Allemagne, la Russie menace de sa protection le Corps Germanique et prétend s'immiscer dans toutes les affaires de l'empire ; il convient donc d'affaiblir la Prusse en Franconie et sur les rives du Wéser et du Rhin, de la fortifier sur les bords de la mer Baltique et les frontières de la Pologne : il paraît dès lors indispensable d'agrandir la Bavière au delà des rives de l'Inn, et de l'empêcher de s'étendre en Souabe. En contenant fortement entre eux les pouvoirs électoraux, ne peut-on pas se flatter d'assurer à l'Empire français la domination politique de l'Allemagne ?

(1) La Bulle d'or, ainsi désignée parce qu'elle portait un sceau en or, fut rendue en 1356 par l'empereur Charles IV pour régler le droit politique de l'Allemagne. Elle fixait les droits et le rang des électeurs, le mode de l'élection, etc.; elle resta en vigueur jusqu'en 1806.

La suppression de l'électorat de Saltzbourg et son incorporation à la Bavière, l'érection du duché de Tyrol en électorat, le partage des possessions autrichiennes de la Souabe entre les électeurs de Bade, de Wurtemberg et d'Insprück établiraient, ce semble, de fortes barrières pour l'Empire et le royaume d'Italie contre les entreprises que l'Autriche, la Bavière ou le Corps Germanique lui-même pourraient vouloir former contre la France et ses alliés. La nomination de princes français aux électorats de Hanovre et de Bohême, l'agrandissement des deux électeurs d'Aschaffenbourg et de Bavière, aux dépens des margraviats d'Anspach et de Bayreuth, ne serviraient-ils pas à neutraliser l'influence de la Prusse et à placer l'électeur de Hesse-Cassel dans une juste dépendance ? Et si l'on jugeait à propos d'élever l'électeur de Bavière à la dignité royale, l'influence de ce titre, celle du titre royal de Bohême, ne seraient-elles pas d'un grand poids dans l'empire germanique contre les prétentions toujours croissantes de la Prusse et l'imprescriptible ambition de l'Autriche? Ne serait-il pas possible, c'est-à-dire convenable, d'organiser la Confédération de manière à placer alternativement la couronne d'Allemagne dans la ligne protestante et dans la ligne catholique, en donnant au chef de l'empire un coadjuteur impérial? Ce dernier, pris nécessairement alors dans une religion différente de celle de son chef et nommé immédiatement après l'élection de l'empereur, ne retiendrait-on pas ainsi le Corps Germanique sous l'influence française, sans que les électeurs pussent méconnaître la protection et les volontés de Sa Majesté (1) ?

(1) La plupart de ces modifications territoriales furent consacrées par le traité de Presbourg.

Montgaillard les avait déjà signalées (Voy. p. 98, 99) et avait aussi conseillé d'élever l'électeur de Bavière à la dignité royale. Il donne plus bas un avis qui ne fut malheureusement pas suivi : celui de rétablir et

S'il était permis d'étendre cet aperçu, ne pourrait-on pas avancer que le rétablissement de la République de Venise deviendrait aussi facile qu'on peut le croire conforme au système français ? Si l'on jugeait à propos de donner à cette République tout le territoire de la rive gauche de l'Adige depuis Vérone, de lui concéder le Frioul, l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, le littoral autrichien et les îles Adriatiques, ne fermerait-on pas à l'Autriche tous les passages de l'Italie ? On obtiendrait encore, par ce moyen, une barrière redoutable pour ce royaume ; on assurerait en même temps à l'Empire, au delà des Alpes, un allié puissant et naturel que le soin de sa propre conservation engagerait à défendre et à conserver la Turquie ; on rétablirait ainsi, en faveur de la France, tant en Allemagne qu'en Italie, toutes les infractions commises contre les traités de Westphalie ou, pour mieux dire, on rétablirait ces traités d'une manière conforme au nouveau système politique de l'Europe, et d'une manière appropriée à l'existence de l'Empire.

Le traité de Westphalie avait admirablement fixé, pour le milieu du XVII[e] siècle, tous les rapports de puissance relative ; il avait déterminé les degrés d'influence que le parti protestant et le parti catholique, ces deux grandes fac-

d'agrandir la République de Venise comme État intermédiaire entre l'Autriche et l'Italie. Dans un insatiable désir d'annexions, Napoléon préféra la joindre au royaume d'Italie et garder sous son autorité directe l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie et les provinces Illyriennes jusqu'aux bouches de Cattaro. On ne pouvait mieux faire pour mécontenter l'Autriche, à qui le traité de Campo-Formio avait cédé Venise, le Frioul, etc., en dédommagement de la Lombardie et des possessions du Rhin. Il fallait ou écraser complètement cette puissance, la démembrer en séparant les trois couronnes de Bohême, d'Autriche et de Hongrie, et en venir de suite aux conditions du traité de Vienne, ce qui eût évité peut-être la quatrième coalition, ou se montrer plus conciliant et rechercher un *modus vivendi* qui permît de consolider les conquêtes équitables de la Révolution, en s'entourant de voisins alliés et intéressés à la nouvelle division territoriale de l'Europe.

tions politiques entre lesquelles se partageait l'Europe, devaient exercer en Allemagne pour maintenir un équilibre général.

La France avait été reconnue première garante de toutes les stipulations consacrées dans les traités de Münster et d'Osnabrück, parce qu'il lui importait essentiellement d'en prévenir la violation, c'est-à-dire de défendre le territoire, l'indépendance et les droits du Corps Germanique contre les usurpations de l'Autriche et les prétentions de la Suède. Le traité de Westphalie avait porté des atteintes mortelles à l'ambition de cette maison, et Ferdinand III avait expié à Münster la longue et sanglante oppression que Maximilien et Charles-Quint avaient fait subir à l'Allemagne. Mais la cour de Vienne, si habile dans l'art de réparer ses pertes et de reconstruire sa puissance, mit dès lors une prudence si consommée dans ses démarches, une telle souplesse dans ses négociations et une si profonde dissimulation dans ses vues, qu'elle parvint, avant la fin du XVII^e^ siècle, à se ressaisir en Allemagne de l'influence et de l'autorité dont elle avait été dépouillée par les traités de 1648. La guerre de la succession d'Espagne et les folies de Charles XII, l'affaiblissement extrême de la monarchie suédoise et les fautes de la cour de Versailles, permirent à l'Autriche d'étendre ses usurpations ; elle viola l'indépendance et les prérogatives des électeurs et des princes, au nom même des libertés du Corps Germanique ; la Bulle d'or, la transaction de Passau (1), la paix publique, les traités de Westphalie, les récés de l'empire, les capitulations impériales, rien ne put arrêter son ambition; et lorsque le cabinet de Vienne eut imposé à la maison de Bourbon ce traité d'alliance

(1) A Passau fut conclu, en 1552, l'acte préliminaire de la paix de religion d'Augsbourg : la liberté était rendue à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse, prisonniers de Charles-Quint, et l'indépendance du culte accordée aux luthériens. (Bulle d'or. Voy. p. 146.)

de 1756 (1) qui mettait la France et ses alliés à la disposition et à la merci de l'Autriche, il ne craignit pas de regarder les traités de Westphalie comme nuls : il en réclamait encore l'exécution en Allemagne dans tous les points favorables à l'extension de l'autorité impériale, mais il rejetait hautement l'intervention des puissances garantes de ces traités, qui n'étaient plus censés obligatoires que pour les vassaux de la cour de Vienne.

Si le faible cabinet de Versailles voulait un moment élever la voix en faveur des membres de la Confédération, l'Autriche leur faisait aussitôt un crime de cette protection. Plutôt que de compromettre la moindre partie de ses États appelés héréditaires, l'empereur démembrait les principautés pour satisfaire le roi de Prusse, et lui abandonnait les villes impériales. La cour de Vienne avait placé la France dans une position tellement honteuse, que si elle voulait appuyer les prétentions des princes protestants elle devenait odieuse aux catholiques ; si elle voulait maintenir les droits des princes catholiques, elle devenait suspecte aux protestants ; et le cabinet de Vienne se prévalait, à volonté et presque sans danger, du traité de Westphalie pour détacher tour à tour de l'alliance française les membres du Corps Germanique. La maison d'Autriche, croyant enfin n'avoir plus de ménagements à garder après avoir placé une archiduchesse sur le trône de France, ne rougit plus d'envahir la Bavière, en 1778. Sans l'énergie et la célérité de Frédéric II, l'électeur bavaro-palatin était dépossédé de ses États et l'Allemagne entière réduite sous le joug. L'Autriche réussit néanmoins à se faire adjuger, par le traité de Saxe-Teschen, plusieurs districts sur les rives de l'Inn. Il fut alors *facile de se convaincre qu'un roi de Prusse combattrait volontiers la maison d'Autriche, pour acquérir la faci-*

(1) Voir, dans la *Revue des Deux Mondes* (1893-1894), l'importante étude du duc de Broglie sur le traité autrichien de 1756.

lité de s'agrandir lui-même aux dépens de l'empire. En effet, *l'électeur de Brandebourg sert toujours le roi de Prusse préférablement au Corps Germanique ;* c'est le protecteur le plus dangereux des électeurs et des princes ; c'est l'allié le plus utile, mais le moins sûr que l'on puisse avoir. Les landgraves de Hesse-Cassel avaient toujours été fidèles à la France ; le cabinet de Berlin lui a totalement enlevé cette alliance : chaque jour, le roi de Prusse éloigne davantage l'électeur de Saxe, la maison de Nassau et celle de Brunswick du système français ; ce monarque garantit encore par sa neutralité armée les libertés et le territoire de l'empire germanique, mais c'est pour s'approprier, dans de nouvelles conjonctures, une augmentation de conquêtes et d'influence. *Si les membres de la Confédération évitent la domination autrichienne, ils sont donc exposés au danger très prochain de tomber sous la domination prussienne* (1) : l'Empire

(1) Le danger prochain est aujourd'hui un fait accompli. Le Corps Germanique est passé de la tutelle relativement douce de l'Autriche à la dure administration prussienne qui le domine non plus par droit d'élection mais par droit de conquête et d'hérédité. Cette organisation nouvelle a créé l'unité territoriale, sans parvenir à donner l'unité politique à ces États qui conservent leurs traditions et des droits différents résultant de leur développement historique. Une fédération qui comprend vingt-six principautés d'une importance et de caractères opposés ne sera sans doute pas éternelle, mais la main brutale qui les a groupées n'en est pas moins respectée et admirée au delà du Rhin.

Cet empire d'Allemagne créé par Charlemagne, détruit par Napoléon et reconstitué par la Prusse victorieuse, apparaît avec une idée de force et de grandeur qui fait supporter l'oppression militaire et financière dont souffrent tous les États confédérés. Aussi les villes qui étaient le plus fières de leurs anciennes franchises et avaient combattu pour leur liberté s'inclinent-elles orgueilleuses sous ce sceptre impérial, qu'une colère transformerait vite en bâton. Et l'on voit dans l'ancienne Confédération germanique les effigies des deux fondateurs, Guillaume Ier et Charlemagne, partout accolées face à face, décorer le fronton des monuments publics. Cette adulation s'expliquerait sans doute dans l'Allemagne du Nord, mais dans les États du Sud, opprimés et vaincus, elle n'est plus que l'abdication morale d'un peuple sans indépendance. Les roquets, il est vrai, ont toujours flatté les dogues.

français peut seul prévenir ce funeste résultat, en rétablissant dans toute leur intégrité les libertés germaniques.

Les violations que l'Autriche et la Prusse exercent, chacune de leur côté, dans le Corps Germanique, ont pris un grand caractère de gravité pendant les troubles de la Révolution. Sans les exploits du général Bonaparte, l'Allemagne était partagée comme la Pologne. Le traité de Lunéville sauva l'empire germanique, mit un frein à l'ambition de la cour de Vienne, et rendit à la France une partie des droits que les traités de Westphalie lui avaient assurés; mais on ne saurait se dissimuler que les indemnités accordées au roi de Prusse n'aient augmenté l'influence germanique de cette couronne dans une proportion évidemment nuisible aux véritables intérêts et même à la considération politique de l'Empire. Rien ne le prouve mieux que cette puissante et équivoque neutralité au moyen de laquelle le cabinet de Berlin évite encore de faire cause commune avec la France, ou de se placer seulement dans une attitude hostile envers la Russie; et cela dans une circonstance où l'Empereur défend les droits fondamentaux, l'existence même des électeurs et des princes, où l'Autriche et la Russie violent d'une manière si éclatante, si inexcusable, le territoire de l'Allemagne, les capitulations et les traités. La conduite actuelle des deux électeurs de Saxe et de Hesse-Cassel, des princes de Brunswick, de Darmstadt et de Fulde montrent l'étendue et les dangers de l'influence que le cabinet de Berlin exerce, au préjudice, pour ainsi dire direct, de la France.

Ces dangers sont imminents et paraissent mériter une sérieuse et grande considération, car les principes du cabinet de Berlin sont si peu libéraux que, s'il pouvait être permis de supposer que le sort des combats fût un moment défavorable à nos armées, on pourrait craindre que la Prusse ne saisît cette conjoncture pour s'emparer de l'élec-

torat de Hanovre et des villes hanséatiques. Depuis le traité de Lunéville, l'électorat de Hanovre est pour la cour de Berlin ce que l'électorat de Bavière est pour la cour de Vienne; la Prusse est devenue pour l'empire germanique un ennemi plus redoutable peut-être que l'Autriche. On est forcé d'apercevoir aujourd'hui les projets ultérieurs du cabinet de Berlin; ils paraissent tendre à opérer la réunion de tout le territoire compris entre l'embouchure de l'Ems et celle de la Vistule, entre les rives du Mein et celles de l'Oder; et si la Prusse incorporait les restes du duché de Westphalie et l'électorat de Hanovre à ses États héréditaires, elle ne tarderait pas à envahir l'électorat de Saxe et à replacer les Provinces-Unies sous son influence immédiate : alors la monarchie prussienne serait véritablement substituée pour la France à la maison d'Autriche (1).

Ces dangers, pour n'être pas tout à fait apparents, n'en sont pas moins réels; on les croit même si fondés et si prochains, qu'on peut être excusable d'envisager les moyens d'en prévenir l'effet. Ces moyens sont tous à Vienne; ils sont donc à la disposition de Sa Majesté.

On ne peut mettre en doute la destruction des armées russes et autrichiennes. L'Empereur ira dicter des lois dans la capitale de l'Autriche, il trouvera à Vienne l'indépendance du Corps Germanique, la véritable neutralité de la Prusse ou plutôt l'adhésion de cette puissance aux volontés du cabinet de Saint-Cloud, et peut-être même la paix avec l'Angleterre; il a le droit et le pouvoir de changer la face du continent, d'établir une nouvelle distribution de puissances

(1) Ce but, habilement poursuivi par la Prusse et dénoncé par Montgaillard, a été patiemment réalisé. Le Hanovre, si ardemment convoité et qui servit longtemps d'appât entre les mains de Napoléon, a été annexé à la Prusse après la guerre de 1866. Les frontières de cette puissance dépassent aujourd'hui non seulement l'Ems et l'Oder; elles débordent la Vistule et le Rhin. La Prusse, en se substituant à l'Autriche, est devenue l'ennemie héréditaire et géographique de la France.

et de forces, de fixer les immortelles destinées de l'Empire.

L'Angleterre et la Russie font craindre à l'Europe un bouleversement général ; la première par l'excès de son despotisme maritime, la seconde par la masse énorme de son territoire et de sa population. La Prusse et l'Autriche menacent l'indépendance du Corps Germanique et, par conséquent, les frontières de la France ; l'une par cette influence qu'elle acquiert chaque jour sur l'Allemagne et par la consistance qu'elle prend dans le bas Rhin et en Westphalie, l'autre par l'étendue et la force réelle des possessions qui composent la monarchie autrichienne.

Il faut donc traiter la maison d'Autriche comme elle a toujours traité la monarchie française. Si l'on rappelle tout ce que Charles-Quint exigea de François Ier, en 1526, par le traité de Madrid ; ce que le cabinet de Vienne osa demander à Louis XIV aux conférences de Gertruydemberg; ce que l'Autriche a usurpé à Naples, à Milan, dans la Navarre; ce que la maison de Lorraine prétendait démembrer de la France par le traité de partage arrêté à Pilnitz; ce que la cour de Vienne exigeait, il n'y a pas encore dix années, pour prix de la reconnaissance et du rétablissement des Bourbons, l'on est forcé de convenir que jamais maison souveraine ne sut mieux profiter de la supériorité de ses armes et du malheur des vaincus. Tous les moyens étaient également justes à ses yeux pour favoriser ses desseins. Elle a constamment violé le droit des gens dans la personne des plénipotentiaires de paix, des princes et des rois ; elle a attenté à la liberté de tous les électeurs et de tous les peuples.

Il paraît donc politique, juste, éminemment fondé en droit, de réduire l'Autriche à l'impuissance, en supprimant la couronne impériale d'Allemagne, en séquestrant l'électorat de Bohême, en privant cette maison des souverainetés qu'elle possédait en Souabe et sur les bords du Rhin, en la dépouillant de l'électorat de Saltzbourg au profit de la

Bavière, en l'obligeant à restituer à cet État le territoire usurpé en 1779, et toutes les hypothèques que l'électeur palatin avait en deçà et au delà de l'Ems, en ne laissant à la cour de Vienne, en Italie, aucune des indemnités accordées par le traité de Lunéville, en la forçant à abandonner l'Istrie et la Croatie, d'où l'on découvre encore l'Italie ; en érigeant enfin le Tyrol en électorat, on obtiendrait la seule garantie véritable et positive que l'Empire puisse avoir désormais contre la maison d'Autriche (1).

(1) Ce que Montgaillard indiquait en 1805, Napoléon hésita à l'accomplir, mais il l'adopta en 1808 après avoir vu se former contre lui une quatrième coalition. Le traité de Vienne donna alors à la Bavière l'électorat de Saltzbourg, Braunau et les districts de l'Inn ; et enleva à l'Autriche l'Istrie, la Croatie et la Carniole. A Presbourg, Talleyrand fit en partie prévaloir ses vues qui, par une ancienne tradition du cabinet de Versailles, étaient favorables à l'Autriche. Il conseillait de pousser cette puissance vers l'Orient, de lui donner les bords du Danube, la Valachie et la Moldavie, afin de la brouiller avec la Russie et l'Angleterre et la constituer alliée obligée de la France. Quant à la Prusse on était libre, disait-il, de la traiter comme on voudrait. Napoléon ne prit aucun parti décisif. Il ne sut ni ménager l'Autriche, ni la réduire à l'impuissance. Il s'empara de Venise et des deux rives de l'Adriatique, sans donner de compensation à la cour de Vienne qu'il eût été habile de dédommager sur le bas Danube de ses pertes en Italie et il ne tarda pas à maltraiter la Prusse qui, n'ayant alors aucun intérêt contraire à ceux de la France, puisqu'elle ne possédait pas encore les provinces Rhénanes, pouvait devenir une utile alliée. Il songea surtout à la fondation de l'Empire, aux unions de famille, aux mariages et établissements princiers qui, dès cette époque, furent négociés près des cours de Bavière, de Bade et de Wurtemberg, pour asseoir et accréditer en Europe la dynastie impériale et il favorisa d'une façon démesurée les grands électeurs allemands en laissant dans le cœur de l'Autriche des ressentiments implacables.

Dans ses *Mémoires* (t. IV, p. 12), le général Thiébault exprime ainsi son opinion sur ce sujet :

« Après Austerlitz, Napoléon avait conçu l'idée de ce vaste Empire qui devait porter le nombre de ses sujets à 80 millions, projet que l'on considéra comme le délire de l'orgueil, mais dont l'exécution était pour lui une nécessité et que la destinée, pendant un moment, lui offrit le moyen d'accomplir. Si la vanité n'avait pas aveuglé l'Empereur au point de croire qu'il pouvait avoir des alliés, s'il ne s'était pas abusé sur ce fait que les forces qu'il ne détruisait pas seraient employées contre lui, si au

L'Empire français n'est-il pas autorisé en même temps à prendre ses sûretés envers la Prusse? La meilleure de toutes ne serait-elle pas d'opposer forcément le cabinet de Berlin à la Russie, de le contraindre à s'emparer de la Poméranie et à s'agrandir en Pologne, aux dépens de la Russie et de l'Autriche? Si l'on disposait de l'électorat de Hanovre et de celui de Bohême en faveur de princes français, ne forcerait-on pas ainsi le roi de Prusse à épouser les intérêts du cabinet de Saint-Cloud, à consentir dans le Corps Germanique à toutes les distributions de territoire que l'on jugerait à propos de faire? Les électeurs rois de Bohême et de Bavière n'obtiendraient-ils pas, en Allemagne, une considération qui balancerait l'influence de l'Autriche et de la Prusse d'une manière favorable au système français? La Prusse serait donc ainsi, enfin, ce qu'était l'ordre Teutonique, ce qu'était la Pologne, ce que la Prusse doit être en Alle-

lieu de faire grâce à des souverains incapables de lui pardonner leurs défaites, si, au lieu de multiplier ses orgueilleuses duperies, il avait compris que son trône, fondé par le glaive, ne pouvait avoir d'autres bases solides que des ruines, si, renonçant à terminer une grande guerre en cent jours, il avait profité de sa victoire pour se faire rejoindre par cent mille soldats de France et par autant de troupes nouvelles que lui eussent fourni les pays qui le secondaient et d'autres États dont il pouvait tirer des contingents, il aurait achevé d'exterminer en Moravie l'armée de Koutousow, de détruire ce qui restait de l'armée de l'Autriche (et certes ce n'était pas difficile), il aurait démembré cet empire au profit de qui de droit, forcé les comtes d'Habsbourg à rentrer dans leur manoir seigneurial, recréé la Pologne en son entier, rétabli au besoin le Brandebourg en marquisat, fondé de nouveaux États et changé toutes les dynasties. Qui aurait songé à résister lorsque ce foudre de guerre, à la tête de quatre cent mille hommes, que cent mille Polonais auraient promptement rejoints, se trouvait au cœur de la monarchie autrichienne, aux confins de la Hongrie et de la Pologne, et en mesure de couper par tronçons cette langue de terre de trois cents lieues de long qu'on nomme la monarchie prussienne? »

Bien au contraire Napoléon, impatient de revenir à Paris jouir de ses triomphes, permit à l'armée russe de se retirer, et, par une générosité imprudente, ordonna à Davoust de ne point inquiéter sa retraite.

magne, la gardienne des portes européennes contre les futures invasions de la Russie.

. . . . . .

Les événements survenus depuis deux mois achèvent de dévoiler les projets des puissances européennes, et surtout de la Prusse. L'équivoque et dangereuse neutralité du cabinet de Berlin semble prendre chaque jour un caractère moins honorable, moins digne de la magnanimité d'intentions et de vues de l'Empereur. Le cercle entier de Westphalie, le bas Rhin, la Hollande paraissent exposés à des dangers prochains. Les Russes traversent de toutes parts le territoire polonais et entrent en Allemagne par les portes prussiennes. Il est même permis de croire que le caractère personnel du roi de Prusse a retenu seul, jusqu'ici, la monarchie de Frédéric II dans ce cercle de neutralité tracé cependant avec si peu de loyauté et étendu de jour en jour avec une ambition nouvelle, neutralité qui place, même devant les armées françaises, tous les obstacles qu'une puissance peut susciter à une autre nation sans se déclarer ouvertement contre elle. La conduite, le langage des princes allemands semblent dénoncer les intentions secrètes du cabinet de Berlin. L'électeur de Saxe, celui de Hesse-Cassel, les maisons de Brunswick, de Darmstadt, de Fulde, etc., repoussent en quelque sorte l'alliance française ; c'est dans le tombeau de Frédéric II (1) que les monarques du Nord, que les archiducs

(1) Pour répondre à la violation du territoire d'Anspach par l'armée française (Voy. p. 143), la Prusse avait écouté les réclamations de la Russie qui demandait pour ses troupes le passage de la Silésie. L'empereur Alexandre était venu à Berlin presser la cour de Prusse de sortir de sa neutralité, et, comme il se trouvait à Postdam, il imagina de visiter le tombeau de Frédéric II. Là, dans ce caveau, il saisit Frédéric-Guillaume dans ses bras et lui demanda, devant le cercueil du grand roi, le serment d'une amitié éternelle. Ainsi fut signé le traité secret du 3 novembre 1805 qui unissait la Prusse à la Russie. Mais aucun des deux souverains n'était sincère. Alexandre renia ses promesses à Tilsit et Austerlitz fit d'abord oublier les siennes à Frédéric-Guillaume qui arrêta aussitôt le

mêmes descendent pour chercher des ennemis à Sa Majesté. L'électeur archichancelier, ce prince investi d'un double ministère de paix, fait entendre des paroles de guerre, cherche Vienne à Berlin et paraît prêt à offrir à un roi de Prusse le titre de protecteur de l'empire germanique... Tristes mais inévitables effets de cette influence que la Grande-Bretagne achève d'exercer sur le continent.

Heureusement, les rapides triomphes de l'Empereur déconcertent, troublent, effrayent la politique prussienne! On peut regarder la prise de possession de Vienne (1) comme une grande victoire politique. Entre la capitulation d'Ulm et la prise de Vienne, la monarchie de Frédéric-Guillaume a perdu un demi-siècle de considération et de force. Sans doute, dans ses lucratives spéculations, elle a craint d'opposer aux armées françaises de trop précoces obstacles et de supporter seule et en pure perte les premiers efforts de nos légions : mais, en attendant peut-être le moment de la perfidie pour combattre, en déclinant son accession aux instances de l'Angleterre et de la Russie, la Prusse s'est déjà mise hors d'état de s'opposer aux volontés

mouvement de ses troupes et envoya le comte d'Haugwitz féliciter Napoléon de sa victoire. Celui-ci excusa un « entraînement passager », proposa à la Prusse un traité d'alliance et lui offrit le Hanovre en échange du territoire d'Anspach, d'une partie du duché de Clèves et de la principauté de Neuchâtel.

L'année suivante, Napoléon vainqueur à Iéna, visita aussi le caveau de Potsdam, se découvrit devant le cercueil de chêne, à peine exhaussé de quelques pouces, sur lequel on lisait cette simple épitaphe : Frédéric II, et après quelques moments de recueillement se retira en disant comme s'il songeait à l'avenir : « Ainsi finissent la gloire et la puissance d'un homme ! »

Frédéric II laissa du moins une organisation puissante et des agrandissements incontestés. A ce point de vue, peut-on dire que le génie de Napoléon ait été fécond, qu'il ait légué à son pays autre chose que la haine de l'Europe, une vaine fumée guerrière, une splendeur militaire dont notre histoire est fière assurément, mais qui n'a doté la France d'aucune conquête définitive ?

(1) Napoléon était entré à Vienne le 13 novembre.

de l'Empereur en Allemagne; elle ne pourrait l'oser, désormais, sans courir le risque d'une ruine aussi prompte que certaine.

Ainsi depuis quinze années, tous les souverains de l'Europe sont victimes de leur propre cupidité. Une ambition et une haine commune les animent également contre la France ; mais une jalousie réciproque divise cette confédération publique ou secrète. Les rois se combattent entre eux, encore plus qu'ils ne s'attachent à combattre la France ; et, se détrônant les uns les autres, ils sont tous forcés enfin de se présenter sous les fourches caudines de l'Empire.

Autant on pouvait être inquiet des résolutions que la Prusse pouvait adopter il y a quelques semaines, autant on voit aujourd'hui avec calme la monarchie prussienne réduite à ses seules forces. Si son avidité commettait la faute de se mesurer avec les vainqueurs de Vienne, elle ne leur présenterait plus qu'un ennemi facile à subjuguer; et peut-être l'Europe serait-elle étonnée du peu de consistance, du peu de forces réelles que possède la monarchie fondée par Frédéric II (1).

Ainsi, dans le cas où le cabinet de Berlin ne s'écarterait point de ce perfide système de neutralité qu'il a annoncé jusqu'à ce jour, dans le cas où il se constituerait en état de guerre, on est également fondé à croire que l'Empereur est le maître de dicter dans Vienne les conditions de la paix, et de fixer d'une manière définitive, stable, irrévocable, le sort de tous les souverains et la liberté des États de l'Allemagne.

Il ne peut y avoir d'autre équilibre en Europe que celui qu'il convient à la France d'établir, disait le marquis d'Orméa dans le dernier siècle ; cette maxime est aujourd'hui d'une application aussi facile que glorieuse.

(1) C'est la prévision d'Iéna.

Il semble, en effet, que l'on ne peut plus compter, avec confiance, ni sur la Prusse, ni sur aucune puissance du Nord pour combattre d'une part la tyrannie maritime de l'Angleterre, pour arrêter de l'autre la Russie. Ne devient-il pas utile, nécessaire, facile de prémunir l'Allemagne contre les projets ultérieurs du cabinet de Berlin, projets que l'extrême affaiblissement de la maison d'Autriche permettrait sans doute à la Prusse de chercher à exécuter, s'il se présentait quelque conjoncture favorable à son ambition? Ne serait-il pas dangereux aujourd'hui d'accorder à cette puissance une augmentation de territoire qu'elle a dédaigné de mériter en refusant de garantir les libertés de l'Allemagne contre l'invasion des Russes? Ne serait-il pas même dangereux de la laisser dans la Franconie, sur les rives du Rhin et sur celles de l'Ems? Et s'il convient de reléguer l'empire russe en Moscovie, n'est-il pas instant d'interposer entre la Prusse et la France, entre la Prusse et l'Allemagne, des États, des princes, des ordres que la cour de Berlin soit dans la nécessité de respecter et de craindre? L'on dirait même que le moment est venu de rendre sans danger au nord de l'Allemagne sa liberté, sa puissance et sa gloire, de restituer à l'Europe entière ce boulevard (1) qui la préservait de l'invasion des Moscovites, assurait l'existence de la Turquie, et réprimait l'ambition des deux maisons d'Autriche et de Brandebourg (2).

(1) La Pologne.

(2) Montgaillard a toujours exprimé cet avis qu'il était préférable d'agrandir la Prusse sur la Vistule que sur le Rhin. Il blâmait la cession du Hanovre, et la rupture avec le cabinet de Berlin n'eut pas d'autre cause que les convoitises prussiennes sur cette province. Plus grandissait la puissance de Napoléon et plus son antagonisme avec la Russie devenait fatal. Aussi le projet de reconstituer la Pologne, de réorganiser l'ordre Teutonique, de grouper les forces des villes hanséatiques, fut-il souvent présenté par Montgaillard comme un moyen efficace de former une barrière contre l'empire russe.

II

Arrivée de Fox au ministère; critique de son caractère et de ses intentions. — Affaiblissement de l'Angleterre par le blocus des ports du continent. — La situation de l'Empereur lui permet de dicter les conditions de la paix. — L'Angleterre doit rendre Malte et Gibraltar, Ceylan, la Trinité et le Canada. — Fourberie de la Prusse. — Projets dévoilés de la troisième coalition. — Hostilité et projets secrets des puissances contre l'Empire.

23 février 1806 (1).

M. Pitt a été tué par la bataille d'Austerlitz, et soit que le parti de l'opposition du Parlement anglais ait attenté à ses jours, soit que la violence des déceptions éprouvées ait avancé sa fin, cet événement doit influer puissamment sur la situation intérieure des Trois-Royaumes dont ce ministre dirigea, pendant vingt ans, la diplomatie, les finances et la politique (2).

Aujourd'hui le cabinet du roi de la Grande-Bretagne est

(1) Mémoire remis à M. Morin, chef de la poste impériale, pour être expédié immédiatement à Napoléon, par l'intermédiaire du général Duroc.

(2) William Pitt hérita de la haine de son père (lord Chatam) pour la France et fit conclure toutes les coalitions qui éclatèrent contre elle de 1791 à 1806. Après la paix de Presbourg, l'Angleterre, isolée de ses alliés vaincus, se trouva dans une crise effroyable et put craindre que Napoléon, libre sur le continent, ne vînt reprendre à Boulogne ses projets d'invasion. Le système de guerre à outrance fut condamné à Londres et les ennemis de Pitt s'acharnèrent contre lui. Le chagrin qu'il en ressentit aggrava une maladie dont il souffrait depuis longtemps et il mourut le 23 janvier 1806, tremblant pour son pays qu'il avait gouverné pendant plus de vingt ans. Jacques Fox, chef du parti whig, lui succéda.

Pitt et Napoléon se sont mutuellement reproché d'avoir bouleversé l'Europe : « Pitt, a dit l'Empereur, a tenu dans ses mains le sort moral des peuples; il en a mal usé, il a incendié l'univers. Cette conflagration de vingt-cinq ans, les coalitions qui l'ont entretenue, le bouleversement,

de fait partagé entre M. Fox et lord Grenville. Les opinions et les principes du premier lord de la trésorerie, si inexorablement prononcés contre l'Empire, sont connus depuis longtemps; il serait surabondant de rappeler les dispositions de ce ministre relativement à la France. Quant à M. Fox, il a présenté constamment, depuis plusieurs années, les symptômes reconnus en tout pays chez les membres de l'opposition qui sont dévorés du désir d'occuper le pouvoir. M. Fox n'est déjà plus et ne peut être désormais ce député de la Chambre des communes dont la courageuse éloquence dévoilait si bien les erreurs ou les fautes de l'autorité. Lord Walpole disait au marquis de Buckingham : « J'ai une recette merveilleuse, infaillible, pour changer un whig en tory ; c'est de le faire ministre. » Chacun connaît la vénalité, le défaut absolu de qualités morales attachés au caractère de M. Fox, les honteuses et régulières souscriptions d'argent qui ont toujours nourri les dissipations de ce membre du Parlement. M. Fox, devenu ministre des affaires étrangères, doit être bientôt forcé de suivre les traces, c'est-à-dire les principes de M. Pitt ; il est placé dans une situation difficile à laquelle il n'échappera, selon toutes les apparences, qu'en quittant le ministère. Si M. Fox adopte dans les relations extérieures de l'Angleterre les principes de M. Pitt, il encourra les mêmes reproches, il perdra toute considération, et ne sera pas même défendu aux yeux de la nation anglaise par ce désintéressement et par cette ténacité de caractère qui caractérisaient le nom et les actes de M. Pitt; si M. Fox adopte des principes pacifiques,

la dévastation de l'Europe, les flots de sang des nations qui en ont été la suite, la dette effrayante de l'Angleterre, qui a payé toutes ces choses, le système pestilentiel des emprunts sous lesquels les peuples demeurent courbés, le malaise universel d'aujourd'hui, tout cela est de sa façon : la postérité le reconnaîtra; elle le signalera comme le génie du mal. »

Cette opinion de Napoléon sur son ennemi ne pourrait-elle aussi s'appliquer à l'Empereur lui-même ?

nul doute qu'il ne trouve la majorité du nouveau ministère opposée à son opinion, à moins qu'il ne parvînt à procurer à l'Angleterre une paix qui conservât la suprématie maritime et commerciale de la Grande-Bretagne, résultat qu'il ne peut être permis à un Anglais d'espérer, aujourd'hui, avec quelque vraisemblance. Il semblerait que M. Fox a déjà abjuré ses principes de député de l'opposition, quoiqu'il ait essayé de résister au premier lord de la trésorerie dans les discussions qui ont eu pour objet la nouvelle dignité du marquis de Wellesley et l'examen de la conduite de ce gouverneur de l'Inde.

Cette circonstance, la première où il eût été possible d'entrevoir la nouvelle couleur politique de M. Fox, peut être regardée comme importante dans les conjonctures présentes. Dans la pénurie d'hommes d'État où se trouve véritablement l'Angleterre, l'autorité royale a été forcée d'appeler à son secours, plutôt que dans son conseil, des orateurs assez influents pour garantir au ministère les premiers subsides et des esprits propres à calmer les terreurs de la nation. M. Fox a été nommé, en quelque sorte, pour empêcher le coffre-fort de la Chambre des communes de se fermer en même temps que le tombeau de M. Pitt ; d'autre part, l'ancien parti de l'opposition doit perdre, dans cette assemblée, de son crédit et de son influence, par la manière dont on a pu chercher et dont on réussira vraisemblablement à dépopulariser M. Fox. Il paraît également probable que la nécessité de capter promptement l'opinion publique doit contraindre le ministère anglais à faire, à Paris ou à Berlin, des ouvertures de paix, afin de se ménager ainsi une trêve pendant laquelle il préparerait de nouveaux moyens de guerre. Ce qui paraîtrait donner un certain fondement à ces opinions, c'est que le groupe de l'opposition est en minorité dans le nouveau ministère, quoique l'autorité royale ait paru dans cette circonstance, bien plus encore que dans les changements antérieurs, se jeter dans ses bras. Il suffirait

de voir M. Windham (1) occuper le département de la guerre et des colonies, pour que tout Français fût forcé de n'accorder qu'une confiance extrêmement réservée aux intentions sages, pacifiques, libérales, que le ministère anglais pourrait annoncer ; car la haine que M. Windham a vouée au Gouvernement français ne saurait être révoquée en doute. Ce ministre est, personnellement, capable d'ordonner tous les attentats, et son âme ne recule devant aucun des moyens qu'il peut croire propres à servir l'Angleterre. Aussi l'équité ne permet pas plus de confondre le caractère que les talents de M. Windham et de M. Pitt, malgré la liaison qui a existé entre eux. Le premier est un assassin (2), le second n'était qu'un grand ennemi de la France. La postérité ne consacrera pas, pour le fils de lord Chatam, le titre de grand

(1) Le cabinet qui succéda à Pitt fut formé de Fox aux affaires étrangères, Windham à la guerre, Grey à la marine, Grenville aux finances. Ce cabinet s'occupa aussitôt des relations avec la France et, contrairement à ce que dit Montgaillard, il obtint une grande majorité malgré les attaques de lord Castlereagh et de Canning.

(2) Un misérable avait proposé d'aller en France assassiner Napoléon. La police anglaise le fit arrêter et Fox profita de cette circonstance pour écrire à Talleyrand, lui dénoncer l'odieuse proposition qui lui avait été faite et renouer quelques correspondances. L'Empereur fit remercier Fox et on chercha aussitôt à négocier une entente en vue de la conclusion de la paix. Il n'était plus question de prendre à l'Angleterre Malte et le Cap ; on lui laissait Chandernagor et Pondichéry, Tabago et Sainte-Lucie; elle reconnaissait d'autre part nos conquêtes en Italie et sur l'Adriatique, sauf la Sicile, que le cabinet anglais revendiquait pour la reine de Naples. Laisser cette île aux Bourbons de Naples c'était en assurer la jouissance aux Anglais, circonstance des plus favorables dans la Méditerranée. Napoléon s'y refusa et la cession de la Sicile fit rompre les négociations, comme la cession de Malte avait rompu la paix d'Amiens, mais, au cours des pourparlers, l'Empereur, irrité contre la Prusse dont il avait connu l'attitude hostile à la veille d'Austerlitz, malgré la promesse du Hanovre qui lui avait été faite, commit l'imprudence de laisser entrevoir au cabinet de Londres que le Hanovre serait rendu à l'Angleterre. Cette duplicité, plus tard révélée à Berlin par les ministres anglais, excita au plus haut point les colères prussiennes et contribua à déchaîner une nouvelle guerre.

homme que lui décernent la douleur, la reconnaissance et surtout l'embarras de la Chambre haute, ou de l'autorité royale; mais l'Angleterre le considérera toujours comme le plus grand ministre de l'intérieur qu'elle ait possédé. M. Pitt était doué de belles qualités et d'un noble caractère; il n'était pas permis à un Français de l'aimer, mais tout Anglais, tout Français même, pouvait l'estimer.

M. Fox présente, aujourd'hui, une singularité remarquable ; ce ministre et son parti se trouvent en minorité dans l'administration comme dans le Parlement: aussi des divisions sérieuses ne doivent pas tarder, ce semble, à se manifester. Il ne serait peut-être pas déraisonnable de dire que M. Fox a été pris pour dupe; et quelles que soient l'éloquence et l'habileté de cet ancien membre de la Chambre des communes, il est vraisemblable qu'il ne fera que passer dans le ministère, lors même qu'il parviendrait à conclure la paix entre la France et l'Angleterre. Cette paix ne peut être conclue (ainsi le veulent la prospérité et la dignité de la France), sans reconnaître le système politique de l'Empire, sans opérer toutes les restitutions, ou du moins toutes les garanties maritimes qu'exige le repos de l'Europe : et, comme en la signant, l'Angleterre signerait l'arrêt de sa condamnation et de sa propre décadence, il paraît éminemment probable que le système hostile de M. Pitt prévaudra dans le fond; et il est encore probable que, dans tous les cas, M. Fox sera réduit, un peu plus tôt, un peu plus tard, à abandonner le pouvoir, d'une manière peu favorable à ses talents (1).

(1) Fox mourut au mois de septembre de la même année, emportant avec lui tout espoir de paix. Le parti de la guerre triompha à Londres et les négociations engagées avec la France furent rompues.

Montgaillard paraît convaincu du mauvais vouloir de l'Angleterre, mais il est établi que les pourparlers échouèrent sur la question de la restitution de la Sicile. Napoléon, il est vrai, chercha à temporiser pour

Serait-il donc indiscret de croire que les ouvertures de paix que voudrait tenter le nouveau ministère pourraient avoir secrètement pour but (dans le cas à peu près certain où l'Angleterre n'offrirait que des restitutions et des garanties incompatibles avec la liberté générale des mers, de l'industrie et du commerce), de faire retomber, dans l'esprit de la nation anglaise et aux yeux de l'Europe, tout l'odieux de la continuation de la guerre sur le Gouvernement français, de se donner par là de nouveaux alliés, d'importantes ressources et de préparer sourdement une nouvelle ligue, afin d'essayer, à tout prix et jusqu'à la dernière extrémité, de conserver la puissance maritime de la Grande-Bretagne? On est autorisé à énoncer cette opinion, lorsqu'on considère la situation intérieure et fédérative de l'Angleterre, quand on envisage la grandeur et l'imminence des dangers où la prise de Vienne et la bataille d'Austerlitz ont placé le commerce, l'influence politique et le territoire même des Trois-Royaumes.

Le continent de l'Europe est fermé aux manufactures et aux denrées anglaises, depuis la mer du Nord jusqu'aux rivages de la Sicile, c'est-à-dire dans la partie de l'Europe la plus fertile, la plus riche, la mieux soumise à tous les besoins du luxe. Le commerce que l'Angleterre peut entretenir dans la mer Baltique et en Russie ne présente, malgré ses avantages, qu'un débouché hors de proportion avec la quantité des marchandises britanniques; soit que la Prusse en prohibe l'introduction dans ses États, soit

mettre à exécution divers projets qu'il avait conçus, afin de les imposer à l'Europe à titre de faits accomplis. C'est ainsi qu'il organisa le vaste système fédératif de l'Empire, la Confédération du Rhin, les duchés et principautés tributaires. S'il s'était hâté de profiter de la présence de Fox au ministère, on aurait peut-être pu transiger et déjà on avait offert de donner les Baléares à la reine de Naples, en échange de la Sicile et d'indemniser l'Espagne par un agrandissement en Étrurie. La mort de Fox, le temps perdu, furent irréparables.

que cette monarchie continue au contraire à la favoriser, elles ne peuvent désormais traverser l'Allemagne entière qu'avec des entraves, des risques et des frais qui absorberaient bientôt leur valeur : une des plus grandes sources de l'importation et de la consommation continentale est donc tarie pour l'Angleterre. Les ports de Lisbonne, de Livourne et de Trieste peuvent offrir encore des lieux d'entrepôt ; mais la consistance inébranlable que prend aujourd'hui le royaume d'Italie dans le golfe de Naples, suffit pour rendre nulles toutes les spéculations, ou plutôt les invasions que le commerce de la Grande-Bretagne pourrait tenter par Livourne ou Trieste.

La puissance de l'Angleterre est donc nécessairement au moment d'éprouver des atteintes mortelles sur le continent européen et le commerce de l'Empire doit s'accroître précisément dans la même proportion que celui de sa rivale diminuera.

Sa force navale est menacée elle-même d'un dépérissement prochain. L'Angleterre a déployé tous les efforts dont elle peut être susceptible ; non seulement elle ne peut élever son effectif maritime au-dessus de celui de l'année dernière, mais il lui devient tous les jours plus difficile de le maintenir sur un pied aussi formidable. Les 120000 matelots votés récemment pour le service de l'an 1806, toutes les assurances de M. Fox pour présenter la Grande-Bretagne dans une attitude imposante à l'ouverture des négociations engagées, ne peuvent faire illusion sur l'insuffisance des forces de mer et de terre qu'elle pourrait employer dans les circonstances actuelles. Les secours maritimes et les régiments de cosaques que la Russie pourrait lui offrir méritent à peine d'être remarqués, si ce n'est par le danger même que des troupes étrangères à l'intérieur de l'Angleterre, feraient courir à son territoire, à sa constitution politique. Le Danemark, ni la Suède, quoique animés par des motifs différents,

ne se dessaisiraient en sa faveur de la plus légère partie de leurs forces navales ou terrestres. Tous les ports de la Hollande, de la France, de l'Espagne et de l'Italie sont fermés à ses escadres et à ses convois. La conquête du royaume de Naples, qu'il faut envisager comme effectuée, rendra le ravitaillement des escadres anglaises à peu près impossible dans la Méditerranée ; elles ne trouveront plus de vivres que sur les côtes Barbaresques. Malte elle-même n'offrira plus, après l'occupation de la Sicile, qu'une station de famine, et la Grande-Bretagne sera privée des grains qu'elle retire pour sa propre subsistance de cette île. Ainsi, toutes les circonstances politiques provoquent et déterminent l'affaiblissement de la puissance maritime de l'Angleterre, et elles concourent en même temps à créer et à établir la force navale de la France.

L'Empereur dispose des chantiers de la Hollande, de la France, et de l'Italie. Gênes, Venise, Naples, semblent destinées à devenir des boulevards maritimes capables d'assurer au pavillon français l'empire de la Méditerranée. Les bois et les matelots du Frioul, de l'Istrie et de la Dalmatie suffisent pour construire et équiper des escadres. La Sicile renferme des ressources infiniment précieuses. Le royaume d'Italie se trouvant désormais frontière de la Turquie par Cattaro, obligera le cabinet ottoman à ouvrir les chantiers et les rades de l'Épire et de l'Albanie à la marine française et à fermer les mers de la Grèce aux pavillons russe et anglais. L'Empire doit donc être considéré comme possédant déjà, en quelque sorte, tous les matériaux et tous les éléments d'une puissance maritime qui peut devenir aussi formidable que sa force continentale.

Si on examine maintenant la situation intérieure de l'Angleterre, on voit ce Gouvernement dans des embarras si multipliés qu'ils doivent l'amener, avant peu, à consentir les sacrifices que l'Empereur jugera nécessaires au repos et à

la prospérité de ses États. En effet, le cabinet anglais est mal assis, divisé en factions, formé de parties incohérentes et contraires, en proie à de grandes alarmes, et n'ayant pour sortir de ce labyrinthe de dangers d'autres ressources que celles que peut offrir une paix honteuse, ou la continuation de ces moyens de guerre extérieure et de défense intérieure dont la plupart des membres du nouveau ministère ont constamment blâmé l'emploi ou la direction.

Si les ministres, sérieusement menacés sur les côtes de l'Océan, se voient obligés d'armer la nation, de replacer sous la tente les manufacturiers et les artisans, de transformer en soldats les agriculteurs et les ouvriers ; s'ils se trouvent dans la nécessité de rétablir, d'augmenter même les préparatifs et les travaux de toute nature hasardés par l'ancien cabinet pour préserver de l'invasion, c'est-à-dire de la conquête, le territoire des Trois-Royaumes ; si, d'autre part, ils sont forcés de continuer la guerre contre l'Empire, sans alliés sur le continent ou du moins sans alliés qui puissent, avant la fin de cette année, se présenter avec quelque apparence d'une diversion sérieuse sur les frontières de la France ; si au milieu de tant de dangers, ils ne peuvent, encore, obtenir la paix qu'en reconnaissant la liberté des mers et les droits des puissances neutres, qu'en signant par conséquent l'affaiblissement et la décadence de leur pays ; dans tous ces cas d'une alternative à laquelle il est impossible que le Gouvernement puisse se soustraire, nul doute que l'Angleterre ne soit en proie à une révolution intérieure, financière et politique tout à la fois, dont il serait aussi difficile de calculer les suites que de prévoir le terme.

Les finances de la Grande-Bretagne s'épuisent chaque jour davantage ; c'est dans l'émission des billets de l'Échiquier, c'est dans les fonds consacrés à l'amortissement de la dette que le nouveau ministère sera contraint de puiser à pleines mains. Il faudra augmenter ce fardeau de taxes, de droits et

d'impôts déjà si démesurément étendus; il faudra aliéner de nouveau une partie du revenu territorial et attenter ouvertement au droit de propriété. Le grand magicien de la Banque est mort; il est plus que douteux que ses successeurs aient hérité de son secret pour entraîner le crédit public, pour empêcher les portefeuilles de raisonner juste; et l'explosion même du patriotisme ne donnerait point de ressources capables de faire longtemps face aux dépenses de l'État. Le service de la marine doit absorber 16 ou 17 millions de livres sterling; le service continental ou de terre, exige, dans les circonstances présentes, une somme encore plus forte et qui ne peut être évaluée au-dessous de 19 millions de livres sterling; le service de l'artillerie nécessite une somme d'environ 5 millions de livres sterling; si on ajoute à cela 5 ou 6 millions de livres pour faire face aux traités de coopération, et les fonds nécessaires pour acquitter les intérêts de la dette, on se convaincra que les dépenses publiques de 1806 doivent s'élever à environ 75 millions de livres sterling, ou environ 2 milliards de livres tournois. On pourra juger la situation vraiment critique dans laquelle se trouvent les finances, lorsque le ministère sera forcé d'annoncer au Parlement la continuation de la guerre, ou d'admettre la nécessité d'une paix qui ne serait point, comme celle de 1783, suivie d'un traité de commerce semblable au traité que M. de Vergennes ne rougit pas de signer (1).

Si l'on porte ses regards sur la situation fédérative de l'An-

(1) L'Empereur est persuadé, écrivait Talleyrand à Fox, « que la vraie cause de la rupture de la paix d'Amiens n'est autre que le refus de conclure un traité de commerce. Soyez bien averti que l'Empereur, sans refuser certains rapprochements commerciaux, s'ils sont possibles, n'admettra aucun traité nuisible à l'industrie française, qu'il entend protéger par toutes les taxes ou prohibitions qui pourront en favoriser le développement. Il demande qu'on ait la liberté de faire chez soi tout ce qu'on croit utile, sans qu'une nation rivale ait le droit de le trouver mauvais. »

gleterre, on est malheureusement fondé à penser que son Gouvernement exerce encore une grande influence dans les cabinets de Stockholm, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Constantinople. Mais, quelle que soit la détermination de la Prusse, la journée d'Austerlitz a mis la cour de Vienne au régime des protestations de bonne intelligence pendant le cours de cette année. Le cabinet de Stockholm mérite à peine qu'on s'informe de ses résolutions. En supposant même la Russie, la Suède et l'Autriche incorrigiblement douées de cette persévérance de haine, d'ambition, de perfidies, dont l'événement a montré qu'elles étaient si profondément imbues il y a un an, leurs efforts se borneront pour quelques mois à des vœux hostiles contre l'Empire français, et le système fédératif dont Sa Majesté a conçu la pensée (et qui exécute sur la surface entière de l'Europe le plan tracé par le cardinal de Richelieu sur une partie de l'Allemagne), ce système fédératif, qui va prendre de jour en jour toute sa consistance, ne permet pas de craindre que les puissances coalisées, après avoir réparé leurs pertes et effectué leurs armements, puissent être en mesure d'attaquer l'Empire, et de dépasser impunément les frontières de leurs propres États.

Le Gouvernement anglais se trouve donc dans une situation éminemment critique ; il conserve bien encore une force navale formidable, mais l'affaiblissement de cette force est inévitable et pourrait en quelque sorte être calculé d'une manière positive, si sa richesse commerciale continue à être menacée, poursuivie, atteinte dans les débouchés les plus importants ; ses finances et son crédit public s'altèrent ; son système fédératif ne lui offre plus que des diversions éloignées ou incertaines, et dans tous les cas incomplètes : il suffirait d'une simple rechute dans la santé du vieux monarque, du seul projet d'une régence, pour bouleverser les Trois-Royaumes. Les craintes et les dangers sont partout, les moyens de pros-

périté ou plutôt de salut n'existent plus que dans une paix à la fois prompte, honorable et lucrative, qu'il est bien difficile au ministère anglais d'obtenir.

La situation de l'Empire français est absolument l'inverse d'un tel état de choses. La volonté d'exécution est *une*; elle trouve de nouvelles forces dans ce sentiment d'admiration dont tous les sujets sont si vivement remplis pour leur souverain. Il suffit de sa présence pour rétablir l'ordre et inspirer la confiance dans les opérations les plus difficiles ou les plus délicates de l'administration. Par les seuls armements que l'Empereur a créés à Boulogne et sur les côtes de la Hollande, il peut tenir l'Angleterre dans des alarmes continuelles, menacer ses établissements du Canada, de l'archipel des Antilles, des Indes Orientales, et forcer le ministère anglais à diviser ses escadres, lorsque leur réunion deviendra le plus impérieusement nécessaire pour préserver les côtes de la Grande-Bretagne. Tous les périls, toutes les craintes, toutes les pertes sont donc du côté de l'Angleterre, comme les probabilités, et les certitudes de succès sont du côté de l'Empire français dans la supposition de la continuation de la guerre.

Telles sont les conséquences immédiates de la prise de Vienne et de la journée d'Austerlitz; deux événements qui ont véritablement changé la situation relative et même la face politique de l'Europe.

D'après ces observations, on peut avancer que l'Empereur est maître de dicter les conditions de la paix qu'il accordera à l'Angleterre. Il semble que la seule garantie réelle que la Grande-Bretagne puisse donner à cet égard, après avoir rempli les stipulations énoncées par le traité d'Amiens relativement à Malte, soit de restituer à l'Espagne la Trinité et Gibraltar, de rendre à la République des Provinces-Unies, ou à sa Compagnie des Indes-Orientales, toutes ses possessions ou établissements dans l'île de Ceylan,

de remettre la presqu'île de l'Indoustan sur le pied du traité de paix de 1783, et de céder le Canada à la France. La marine, les manufactures, le commerce de l'Empire, ses pêcheries, l'intérêt ou l'existence de ses alliés, tous les motifs de conservation se réunissent pour exiger ces restitutions, cette juste et nécessaire indemnité des troubles et des guerres dans lesquelles le cabinet anglais a engagé la France depuis quinze années.

La restitution de Gibraltar à la monarchie espagnole affaiblit la puissance britannique dans le Portugal, consolide le royaume d'Italie en fermant la Méditerranée au pavillon anglais, étend et fait respecter l'influence française dans les États Barbaresques; et la garde de Gibraltar, confiée à une garnison française et espagnole, répond en même temps de l'alliance et de la sincérité de la cour de Madrid.

Ces concessions sont, sans doute, très grandes; mais la journée d'Austerlitz a mis l'Empereur en droit et en mesure de les exiger, s'il les juge nécessaires aux intérêts de ses peuples. Dans un tel ordre de choses, et sous la réserve de la cession de Gibraltar, l'Angleterre se retrouverait seulement placée dans la situation commerciale où elle était il y a un demi-siècle, en 1755, avant que les ministres de Louis XV eussent commis les fautes qui ont créé cette puissance énorme de la Grande-Bretagne, sous le poids de laquelle gémissent et sont enchaînées toutes les nations maritimes.

La situation présente de l'Angleterre est telle que son Gouvernement sera contraint, si la guerre se prolonge, à consentir ces sacrifices ; ils paraissent conformes à la sûreté de l'Empire français, à celle de ses alliés; car, s'il est une vérité politique bien incontestable, c'est que l'Angleterre ne reconnaîtra jamais de bonne foi le nouveau système établi par l'Empire en Hollande, dans la Belgique,en Allemagne, en Italie, à Naples ; qu'elle s'efforcera de l'ébranler, de l'agiter,

d'en séparer tôt ou tard les diverses parties par la corruption, les guerres, les attentats et les intrigues de toute nature (1).

. . . . . .

Depuis la fondation de la monarchie prussienne le cabinet de Berlin ne s'était point trouvé dans une position aussi ambitieuse, difficile et séduisante, que celle dont l'Angleterre, la Russie et l'Autriche semblaient, à l'envi, il y a peu de mois, faire les frais en sa faveur; mais si ce cabinet a été ostensiblement fidèle au système d'ambiguïté qui distingue ses alliances ou ses déterminations, la bataille d'Austerlitz à fort contribué à fixer le véritable sens de sa neutralité. Il est même permis de présumer que la prise d'Ulm et celle de Vienne ont apporté de grands changements dans les résolutions de la cour de Berlin, et on paraît auto-

(1) Cette situation de l'Angleterre après Austerlitz n'a rien d'exagéré. On voyait Napoléon maître du continent qui allait se fermer à tous les débouchés commerciaux, on redoutait par-dessus tout de nouveaux armements sur la Manche, qu'aucune autre diversion ne pouvait désormais arrêter; l'opinion générale réclamait la paix et l'aurait obtenue même après la mort de Fox. Dans ces conditions il paraissait du moins indispensable de s'assurer de l'alliance de la Prusse, de ne pas lui retirer le Hanovre, de lui en confirmer la possession et de la ménager dans l'organisation de la Confédération du Rhin afin de n'avoir plus que l'Angleterre à réduire.

Victorieuse de l'Autriche et de la Russie, alliée de l'Espagne, de la Prusse, de la Bavière et des Etats allemands, la France n'avait plus rien à craindre de son ennemie. La paix était certaine à brève échéance, et pour l'obtenir la Grande-Bretagne aurait été peut-être amenée à consentir les restitutions dont parle Montgaillard.

Au lieu de suivre une politique de conciliation, on commit imprudences sur maladresses. Napoléon humiliait la Prusse, ses généraux l'insultaient ; Murat, grand-duc de Berg, annonçait qu'il s'agrandirait aux dépens de cette puissance. Bernadotte imaginait des plans de campagne. Tous ces soldats désiraient continuer la guerre qui les enrichissaient et se flattaient d'entrer à Berlin comme ils étaient entrés à Vienne. Et bientôt, en présence de la quatrième coalition, on déclara la guerre à la Prusse, et, ce qui était plus grave, on allait combattre la Russie.

La paix n'avait pas duré huit mois.

risé à énoncer que si le succès de la journée d'Austerlitz eût été douteux, la Prusse aurait pu se déclarer en faveur des puissances confédérées (1).

Le cinquième article du traité de coopération signé à Saint-Pétersbourg le 11 avril 1805, indique formellement qu'une armée de 80000 Russes devait s'avancer sur les frontières de la Prusse ; et la manière dont cette armée devait se placer sur les territoires autrichien et prussien établit la présomption qu'il existait, à l'époque de ces traités, un bon accord ou concert tacite entre les trois cabinets de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne (2), puisque les forces russes avaient pour objet de défendre respectivement les cours de Vienne et de Berlin dans le cas où elles seraient attaquées par la France. D'autre part, le silence de lord Castlereagh dans la séance du 27 janvier, l'aveu des ministres « qu'il y a eu, dans les transactions, des points d'une nature trop délicate pour qu'il soit permis de les faire connaître » ; les motifs qui ont engagé les ministres à signer certaines stipulations « dont la publicité compromettrait infailliblement les intérêts et la sûreté de plusieurs peuples », toutes ces circonstances semblent se réunir pour faire présumer que si la cour de Vienne formait l'avant-garde de la coalition, le cabinet de Berlin a pu, au moins pendant un temps, promettre d'en former l'arrière-garde ; pour prouver que si cette dernière disposition n'a pas eu son effet, ce n'est certainement pas faute de préparatifs militaires entrepris à la hâte, ni peut-être manque d'empressement de la part de certains conseillers du roi de Prusse ; pour démontrer que la reddition d'Ulm a d'abord arrêté et que la journée d'Austerlitz a enfin changé la direction des forces de la monarchie prussienne. La rapidité des victoires, la prise de possesion de Vienne, la facilité

(1) Voy. p. 19, note.

(2) Cet accord fut ratifié secrètement le 3 novembre 1805 (Voy. p. 37, note).

avec laquelle les armées françaises pouvaient alors tourner la Bohême et pénétrer par la Luzace dans le cœur du Brandebourg, tandis que le prince Louis-Napoléon eût pris à revers toutes les possessions du royaume de Prusse en Allemagne, enfin les prodigieux résultats de la journée d'Austerlitz ont successivement placé la monarchie prussienne dans une situation si critique, qu'une détermination hostile de sa part l'exposait à supporter tout le poids des armées françaises; car ses précédentes négociations ne lui eussent pas obtenu alors des puissances confédérées une assistance, une coopération plus réelle que celle qu'elle leur avait elle-même prêtée jusque-là. En sorte que, sous tous les rapports, les événements militaires ont fixé, à cette époque, la neutralité de la Prusse à l'égard de la France, et la défection du cabinet de Berlin à l'égard des puissances confédérées (1).

Aujourd'hui le monarque prussien prend fort peu d'intérêt aux libertés du Corps Germanique; il se conduit d'ailleurs depuis longtemps, envers l'empire d'Allemagne, comme ces intendants de bonne maison qui ont commencé par faire une grosse fortune aux dépens des grands seigneurs dont ils administrent les affaires. Ne pourrait-on croire que ce souverain n'a pas servi activement les puissances coalisées parce qu'il a vu de grands dangers et qu'il n'a trouvé aucun bénéfice à attaquer l'Empire français? Et s'il n'a point achevé de se déclarer en faveur des puissances copartageantes, c'est parce que l'Empereur ne lui a laissé ni le temps ni la possibilité de le tenter avec quelque apparence de succès.

D'après les éclaircissements fournis par les ministres de Sa Majesté Britannique, on pourrait penser que si le rétablissement du stathoudérat, tombé en quenouille dans la maison

(1) Ces appréciations sont d'une rigoureuse exactitude et répondent à l'attitude de la Prusse avant la journée d'Austerlitz. (Voy. p. 18.)

de Prusse, avait pu porter le cabinet de Berlin à entrer dans la coalition tramée contre l'Empire, l'occupation du Hanovre par les armées prussiennes aurait pu le déterminer aussi à s'en détacher? Le sort définitif de l'électorat de Hanovre, en supposant que la maison de Brunswick régnant en Angleterre, perde cette principauté, doit naturellement engager les ministres de Georges III à rendre publiques les négociations qui auraient pu exister, l'année dernière entre les cours de Londres et de Berlin: mais, en attendant, les cinq articles secrets du traité de coopération (ou plutôt de partage) du 11 avril 1805 (1), mettent entièrement à découvert les intentions des cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Londres.

L'Autriche, en renonçant par ces articles au recouvrement de la Belgique, en recevait sans doute le dédommagement dans l'incorporation de la Bavière et dans la destruction de la maison bavaro-palatine. Cette monarchie, si jalouse de maintenir l'équilibre de l'Europe, se réservait sans doute en partage toute la haute Italie et les bords du Rhin, et conservait en même temps les États Vénitiens et les côtes Adriatiques.

On voit que l'Angleterre plaçait, sous le nom d'un stathouder, la Belgique et la Hollande au nombre de ses provinces. La Russie, en mettant des garnisons dans les places de la Meuse, et en avançant le roi de Sardaigne jusque dans

(1) Montgaillard fait allusion à l'*alliance* dite de « médiation pour la pacification de l'Europe », qui fut tentée par la Russie pour prévenir la troisième coalition (Voy. p. 37, note). Ce projet, conçu dans une intention généreuse, obligeait la France à évacuer l'Italie, la Suisse, la Hollande et le Hanovre, mais lui laissait la Savoie, les provinces Rhénanes, Mayence, Cologne, Luxembourg et la Belgique. Ni l'Angleterre, ni l'Autriche, ni la Russie ne purent toutefois s'accorder dans leurs revendications. L'Autriche ne voulait pas reconnaître l'indépendance de l'Italie, désirait prendre Venise, Milan et la Souabe, et l'Angleterre s'opposait, comme on l'a vu, à rendre Malte et à s'incliner devant les droits maritimes des neutres.

la capitale du Lyonnais, se proposait évidemment, de concert avec la maison d'Autriche, de circonscrire tellement l'Empire français, qu'il lui fût possible d'exécuter sans obstacle le démembrement de la Turquie.

Certes, quand on eût commandé à Charenton de semblables traités, quand la folie et l'ineptie eussent été chargées de dresser ces transactions, il eût été difficile de pousser plus loin l'extravagance! Mais un tel délire, de telles absurdités de la part des grands cabinets de l'Europe, prouvent du moins les dispositions qui les animent et les sentiments qui les constituent; sentiments et dispositions tellement contraires, dans le fond, aux intérêts du cabinet de Berlin, qu'on ne voit point les motifs qui auraient pu le déterminer, on ne dit pas à seconder, mais à ne pas combattre de semblables projets, puisque leur exécution tendait évidemment à fortifier et à agrandir l'Autriche, au détriment de la Prusse, et puisque cette dernière puissance n'eût recouvré dans la République des Provinces-Unies, malgré les princesses de Prusse, femmes du stathouder et du prince héréditaire son fils, qu'une influence toujours subordonnée aux intérêts de l'Angleterre.

Il serait donc impossible d'expliquer une telle aberration de principes de la part du cabinet de Berlin, si effectivement elle avait pu se produire autrement que par la corruption des ministres, par l'or de l'Angleterre et la vénalité bien connue de M. Jacobi, envoyé extraordinaire de Prusse près Sa Majesté Britannique, qui vendait autrefois aux Français émigrés des passeports de son souverain pour le prix de cinq guinées.

Il est inutile d'insister davantage sur les singularités présentées depuis quelques mois par la politique prussienne. Le traité de Presbourg doit avoir, ce semble, pour effet de placer le cabinet de Berlin dans une opposition véritable à l'égard de l'Autriche et de l'empire russe; ce traité devrait

même avoir ramené déjà la monarchie prussienne au système français. Quels que soient les arrangements que l'on juge à propos de prendre avec la cour de Prusse, celle-ci doit trouver dans l'accroissement de dignité et de puissance accordé à la Bavière, des moyens de sécurité du côté de l'Autriche. La Prusse, il est vrai, demeure toujours exposée aux attaques et l'on pourrait même dire à l'invasion de la Russie. Si celle-ci, dont il faut considérer aujourd'hui l'alliance avec la cour de Vienne comme bien difficile à dissoudre, exécutait le projet, dont on a dit que Catherine II a transmis le désir à ses successeurs, de placer dans la Pologne prussienne un roi pris dans la maison des tsars, l'existence de la monarchie serait gravement compromise. Des dangers aussi majeurs, dont la France seule peut détourner l'effet, auraient dû faire précédemment une assez forte impression sur le cabinet de Berlin pour l'empêcher au moins de favoriser la marche, les subsistances et les opérations des armées russes dirigées contre la France. On n'examinera point si le ressentiment que l'électeur de Hesse-Cassel et le duc de Brunswick-Wollfenbuttel peuvent éprouver au sujet de la dignité royale accordée aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg, a pu être inspiré ou du moins favorisé par le cabinet de Berlin, dans l'espérance d'obtenir pour les maisons de Hesse et de Brunswick un dédommagement qui les rende encore plus dépendantes de la politique prussienne; sans rechercher même jusqu'à quel point ce cabinet a toujours travaillé à étendre son influence dans la République Batave et y a favorisé les intérêts de l'Angleterre au préjudice de la France, on se bornera à répéter qu'il paraît d'une nécessité urgente pour la Prusse et d'un intérêt majeur pour la France, que cette puissance soit mise, en Poméranie et en Pologne, dans une situation assez respectable pour retenir la Russie au delà des frontières de la Courlande, et fermer, dans le nord de l'Allemagne, les

portes de l'Europe aux empiétements des Moscovites (1).

. . . . . .

En résumé, il est probable que le cabinet de Saint-Pétersbourg persévérera dans les intentions hostiles qu'il a manifestées contre la France ; qu'il continuera, pressera et augmentera les armements dirigés contre elle ; qu'il ne reconnaîtra aucune des dispositions militaires et fédératives que l'Empereur a jugé à propos de prendre en Allemagne et en Italie ; et que tous les avantages qui pourraient être accordés ou reconnus à la Russie, dans la mer Noire, sur les frontières de la Turquie, seraient à la fois dangereux et insuffisants et deviendraient bientôt de nouveaux motifs de guerre.

Il paraît très difficile que la Prusse puisse se maintenir dans l'état de neutralité qui fait depuis dix ans la base de sa conduite. Toutes les circonstances se réunissent pour prouver que cette monarchie sera bientôt obligée d'entrer en guerre (2). Elle est désormais forcée, réduite même à se décider d'une manière active ; elle paraît chercher à gagner du temps, mais il est plus que douteux que les conjonctures politiques lui en accordent.

Il est vraisemblable que le cabinet de Vienne adhérera, malgré toutes les démonstrations ou protestations contraires, aux vues et aux dispositions de la cour de Saint-Pétersbourg ; qu'il ne reconnaîtra jamais de bonne foi l'érection des royaumes d'Italie et de Bavière ; qu'il cherchera à réparer le plus promptement possible la perte de ses munitions de guerre, et à remplir le vide de ses armées, qu'il usera en attendant de toutes les réponses évasives ou dilatoires que peut offrir une connaissance profonde de l'art des négociations et que peut multiplier la pratique la plus ancienne dans la science diplomatique, qu'il violera enfin le traité de Pres-

(1) Voy. p. 126, 156, 185, notes.
(2) La guerre fut déclarée sept mois après.

bourg, peut-être dans quelques mois, mais toujours au premier instant où il osera se flatter de le pouvoir impunément (1).

Il est incontestable que le gouvernement britannique est forcé de désirer momentanément la paix pour préparer de nouveaux moyens de guerre, diminuer les dangers d'invasion dont son territoire est encore menacé, et arrêter l'essor de gloire que prend la France ; qu'il tentera dans tous les cas, les plus grands efforts pour ourdir une nouvelle ligue continentale, qu'il n'adhérera point, et ne peut pas même adhérer au système politique établi en Europe et à l'accroissement de puissance obtenu par l'Empire, qu'il fera plus que jamais cause commune avec la Russie, qu'il multipliera les sacrifices de toute nature auprès des cours de Vienne et de Berlin pour retenir l'une dans son alliance et pour tâcher d'y précipiter l'autre, qu'il accordera une entière coopération aux démarches des puissances belligérantes ou copartageantes, qu'il essayera peut-être d'infester les départements de l'ouest, et à moins que l'Angleterre ne soit placée, par de grandes restitutions et de bonnes garanties, dans l'impossibilité d'agiter l'Europe, le ministère britannique persévérera dans ce système de guerre d'extermination qu'il a adopté et pratiqué, depuis quinze ans (2).

III

Il serait à désirer qu'une alliance sincère pût être conclue avec la Prusse, mais on ne peut croire que le cabinet de Berlin se soit entièrement détaché de l'Angleterre et de la Russie. — Malgré toutes les protestations contraires, la cour de Vienne reste liée avec les ennemis de la France.

(1) Le traité de Presbourg fut violé par l'Aturiche qui forma en 1809 la cinquième coalition.

(2) Telle est en effet la politique suivie par l'Angleterre jusqu'à la chute de l'Empire.

Conjectures relatives au système fédératif de l'Empire en Allemagne : Le duché de Clèves et de Berg devrait être donné à un prince de la maison impériale. — Si le Hanovre est cédé à la Prusse, celle-ci doit consentir certains échanges territoriaux. — Il importe de conserver l'indépendance des villes hanséatiques. — La Bavière étant constituée en royaume, on pourrait agrandir la Saxe, qui peut servir de barrière contre l'Autriche ou la Prusse. — La Bavière contient l'Autriche et est elle-même arrêtée par le Wurtemberg et le duché de Bade, tandis que toutes les routes de Vienne restent ouvertes pour la France.

Conjectures relatives au système fédératif de l'Empire en Italie : Importance de la Sicile. — Il conviendrait de prendre sous le protectorat français l'État de Raguse, qui est l'entrepôt le plus important de l'Adriatique. — L'Autriche tend à avancer ses frontières vers l'Orient jusqu'à Silistrie et Varna; elle aspire avec la Russie à démembrer la Turquie. — La France devrait obtenir un établissement militaire dans les îles de Candie et de Chypre et fermer la mer Noire aux Russes. — C'est dans la Turquie que se trouve le point d'union des cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. — Incitation à rétablir l'Empire d'Occident.

21 mars 1806.

Chaque jour soulève une partie du voile qui couvrait les négociations respectives des puissances confédérées, et apporte aussi d'heureux changements dans les rapports de ces puissances entre elles ou envers l'Empereur.

La situation dans laquelle se trouve particulièrement la Grande-Bretagne mérite de fixer les regards. Forcée de faire la paix et de souscrire aux conditions que Sa Majesté offrira au Gouvernement britannique, ou réduite à voir tous les ports du continent fermés à son industrie depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'aux mers de la Sicile (1), contrainte à appeler aux armes toute la population des Trois-Royaumes, hors d'état de subvenir au payement des impôts, inévitablement soumise à augmenter le poids déjà si accablant des taxes publiques, et à émettre sans cesse des billets de l'Échiquier,

(1) Déjà se dessine dans l'esprit de Montgaillard la pensée du *Blocus continental* dont il a incidemment émis l'idée dans des Mémoires précédents. (Voy. p. 81.)

l'Angleterre est en proie à tous les embarras, à toutes les craintes, à tous les dangers.

Quant au cabinet de Berlin, on ne saurait s'empêcher de voir que les engagements ou traités dont il vient de faire connaître plusieurs dispositions, ne sont point d'une nature assez formelle envers les cours de Saint-Pétersbourg et de Londres pour entraîner avec elles une séparation définitive et lier indissolublement la France et la Prusse (1). Le soupçon de leur alliance suffit bien pour opérer une

(1) « La Prusse est au plus offrant, avait dit Napoléon après Austerlitz aux négociateurs autrichiens. Je lui donnerai plus que vous et je la rangerai de mon côté. » Et en effet il circonvint M. d'Haugwitz, envoyé de Berlin, lui reprocha durement l'alliance contractée à Potsdam avec la Russie et l'Autriche et lui proposa d'abandonner ces puissances moyennant le Hanovre.

« C'est chose décidée, ajouta-t-il, vous aurez le Hanovre. Vous m'abandonnerez en retour quelques parcelles de territoire (Anspach, Clèves, Neuchâtel), dont j'ai besoin et vous signerez avec la France un traité d'alliance offensive et défensive. Mais, arrivé à Berlin, vous imposerez silence aux coteries, vous les traiterez avec le mépris qu'elles méritent, vous ferez dominer la politique du ministère sur celle de la cour. »

Et le 15 décembre 1805 M. d'Haugwitz signa ce traité à Schœnbrunn. Mais la cour de Berlin, honteuse de s'être ainsi vendue, restait incertaine entre son désir du Hanovre, antique patrimoine des rois d'Angleterre, et le remords de sa défection. Son intérêt était bien satisfait, son amour-propre ne l'était pas, car elle se trouvait déshonorée aux yeux de l'Europe en profitant des dépouilles de la coalition qu'elle avait juré de servir. Le cabinet prussien s'efforça alors de prendre une attitude ambiguë, pour arriver à modifier le traité de Schœnbrunn, de manière à ne pas entrer franchement dans la politique de la France, et à pouvoir expliquer sa conduite à Saint-Pétersbourg et à Vienne.

M. de Laforest, ministre de France vint à Paris soumettre, *sub spe rati*, les nouvelles conditions proposées. Sur le premier moment, Napoléon, irrité de ces réticences et regrettant déjà le don du Hanovre qui allait l'empêcher de traiter avec l'Angleterre, fut sur le point de tout rompre et de saisir l'occasion qu'on lui offrait de revenir sur ses engagements.

« Je ne veux pas vous contraindre, dit-il à M. d'Haugwitz; je vous offre toujours de remettre les choses sur l'ancien pied, c'est-à-dire de reprendre le Hanovre, en vous rendant Anspach, Clèves et Neuchâtel. Mais, si nous traitons, si je vous cède de nouveau le Hanovre, je ne vous le céderai plus aux mêmes conditions et j'exigerai en outre que vous me

sorte de mésintelligence entre les cours de Berlin et de Vienne ; et la certitude d'un accord parfait entre l'Empire français et la monarchie prussienne est même surabondante pour établir une division bien réelle entre l'Autriche et la maison de Brandebourg. Mais cette dernière ne paraît

promettiez de devenir les fidèles alliés de la France. Si la Prusse est franchement, publiquement avec moi, je n'ai plus de coalition européenne à craindre et, sans coalition européenne sur les bras, je viendrai bien à bout de l'Angleterre. Mais il ne me faut pas moins que cette certitude pour vous faire don du Hanovre et pour avoir la conviction que j'agis sagement en vous le donnant. »

Cette vue était très juste. Le tort fut de signer un nouveau traité plus étroit que le premier, de diminuer les profits de la Prusse et d'augmenter ses obligations, de manière à en faire une alliée mécontente, c'est-à-dire douteuse. Et le tort fût aggravé, lorsqu'après avoir promis ce Hanovre à la Prusse, on voulut secrètement le rendre à l'Angleterre. C'était jouer un double jeu, suivre deux politiques opposées et cette méthode ne réussit pas toujours en diplomatie, où la loyauté triomphe souvent même de l'habileté.

Les hésitations de Napoléon sur cette question du Hanovre se révèlent dans la lettre suivante, qu'il écrivit le 4 février 1806 à Talleyrand :

« Le ministère en Angleterre a été entièrement changé après la mort de Pitt : M. Fox a le portefeuille des relations extérieures. Je désire que vous me présentiez ce soir une note rédigée sur cette idée :

« Le soussigné, ministre des relations extérieures, a reçu l'ordre exprès » de l'Empereur de faire connaître à M. d'Haugwitz, à sa première entrevue, » que S. M. ne saurait regarder le traité conclu à Vienne comme existant, » par défaut de ratification dans le temps prescrit ; que S. M. ne reconnaît » à aucune puissance, et moins à la Prusse qu'à toute autre, parce que l'ex- » périence a prouvé qu'il faut parler clairement et sans détour, le droit de » modifier et d'interpréter selon son intérêt les différents articles d'un » traité ; que ce n'est plus échanger des ratifications que d'avoir deux » textes différents d'un même traité, et que l'irrégularité paraît encore » plus grande si l'on considère les trois ou quatre pages de mémoire » ajoutées aux ratifications de la Prusse ; que M. de Laforest, ministre de » S. M., chargé de l'échange des ratifications, serait coupable, si lui-même » n'eût observé toute l'irrégularité du procédé de la cour de Prusse, mais » qu'il n'avait accepté l'échange qu'avec la conviction de l'approbation de » l'Empereur.

» Le soussigné est donc chargé de déclarer que S. M. ne l'approuve pas, » par la considération de la sainteté due à l'exécution des traités.

» Mais, en même temps, le soussigné est chargé de déclarer que S. M.

encore avoir hasardé, accepté, ou du moins fait connaître d'une manière publique que des arrangements susceptibles, en quelque sorte, d'une interprétation favorable aux intérêts des puissances confédérées, en tant que ces intérêts se rapportent ou sont applicables à la tranquillité générale du continent.

On ne peut admettre comme officiellement avouée par le gouvernement prussien la dépêche écrite par M. de Harden-

» désire toujours que les différends survenus dans ces dernières circons-
» tances entre la France et la Prusse se terminent à l'amiable, et que l'an-
» cienne amitié qui avait existé entre elles subsiste comme par le passé;
» elle désire même que le traité d'alliance offensive et défensive, s'il est
» compatible avec les autres engagements de la Prusse, subsiste entre les
» deux pays et assure leurs liaisons. »

« Cette note, que vous me présenterez ce soir, sera remise demain dans la conférence, et, sous quelque prétexte que ce soit, je ne vous laisse pas le maître de ne la pas remettre.

» *Vous comprendrez vous-même que ceci a deux buts : de me laisser maître de faire ma paix avec l'Angleterre, si d'ici à quelques jours les nouvelles que je reçois se confirment, ou de conclure avec la Prusse un traité sur une base plus large.*

» Vous serez sévère et net dans la rédaction ; mais vous y ajouterez de vive voix toutes les modifications, tous les adoucissements, toutes les illusions qui feront croire à M. d'Haugswitz que c'est une suite de mon caractère qui est piqué de cette forme, mais que dans le fond on est dans les mêmes sentiments pour la Prusse. Mon opinion est que dans les circonstances actuelles, si véritablement M. Fox est à la tête des affaires étrangères, nous ne pouvons céder le Hanovre à la Prusse que par suite d'un grand système tel qu'il puisse nous garantir de la crainte d'une continuation d'hostilités. »

Ce sont des choses qui répugnent à dire aujourd'hui, mais la politique conseillait alors l'alliance de la Prusse. En favorisant son développement non sur le Rhin, mais vers la Baltique et la Pologne, on pouvait l'opposer utilement à la Russie et à l'Autriche et préparer une paix durable. Malheureusement Napoléon cherchera toujours des alliés et ne saura en conserver aucun. Il croira pouvoir les braver impunément et les accusera tour à tour d'infidélité, sans observer qu'après avoir voulu s'unir à la Prusse, il s'est jeté à Tilsit dans les bras de la Russie et qu'il abandonnera aussi cette puissance en élevant sur le trône une archiduchesse d'Autriche. On reconnaît dans ces brusques changements de direction une volonté qui ne se plie à aucune circonstance ; on n'y trouve pas la continuité de vues, le plan politique qui aboutissent aux grands résultats.

berg à lord Harrowby, en date du 22 décembre 1805 et pendant le séjour du ministre anglais à Berlin. En envisageant cette dépêche, comme état de situation politique fourni par le ministre des affaires étrangères de Prusse à la fin du mois de décembre dernier, c'est-à-dire après la journée d'Austerlitz, on ne saurait se défendre de concevoir un préjugé défavorable à la sincérité des protestations amicales de la Prusse; on serait même forcé de conserver ce préjugé aussi longtemps que le ministre des affaires étrangères qui a expédié la dépêche, pourra être considéré, par la prolongation de ses fonctions, comme l'organe du souverain, dans la partie des relations extérieures du cabinet de Berlin. En effet, plus les qualités estimables qui caractérisent personnellement le roi Frédéric-Guillaume III garantissent la loyauté et la pureté d'intentions du chef de la monarchie prussienne, plus des principes ou des aveux aussi attentatoires à sa dignité, que formellement énoncés par le ministre qui dirige depuis plusieurs années la politique de la cour de Berlin, plus ces aveux paraîtraient montrer que le Gouvernement anglais aurait usurpé depuis quelques mois et serait parvenu à conserver jusqu'à ces derniers temps, une influence toujours agissante sur les résolutions du cabinet prussien. C'est donc dans la destruction de cette influence corruptrice qu'il faut placer ses vœux; car une alliance sincère, étroite, durable entre la France et la Prusse doit contribuer fortement à retenir les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne dans l'impuissance de troubler le repos de l'Allemagne.

Les liens qui unissent la Russie à l'Angleterre paraissent si favorables à la première et sont si nécessaires à la seconde de ces puissances, sous le double rapport des échanges, du commerce et de l'influence continentale, qu'on ne doit espérer les voir sinon rompus, du moins relâchés, que lorsque la prépondérance de l'Empire aura obtenu toute son action en Allemagne et en Italie, c'est-à-dire dans les

mers du Nord et dans celles du Levant. Quant aux intérêts et aux motifs qui tendent à unir l'Autriche et la Russie à l'Angleterre, il ne peut être permis avec quelque fondement de se flatter que de semblables relations changent de nature, et par conséquent de direction, avant un long espace de temps, puisque l'accroissement de puissance obtenu par l'Empire, d'une part, l'agrandissement ou l'affermissement de la monarchie prussienne, de l'autre, doivent avoir pour résultats directs, nécessaires, inévitables, de resserrer l'alliance de la maison d'Autriche avec les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg. Mais si ces alliances ne peuvent être dissoutes, elles pourraient être frappées de stérilité par l'union intime des cabinets des Tuileries et de Berlin.

L'Autriche et l'Angleterre sont, depuis plusieurs siècles, les ennemies naturelles de la France ; depuis le milieu du dernier siècle, ou depuis l'avènement de Frédéric II au trône de Prusse, la maison d'Autriche se trouve en outre dans une opposition fondamentale, dans un état d'hostilité permanent envers la monarchie prussienne : ainsi, de même que la cour de Vienne s'était fortifiée, dès le règne de Charles-Quint, de l'alliance de l'Angleterre et de celle de la cour de Rome contre la France, de même l'Autriche a été mise dans la nécessité de se fortifier, dès le règne de Marie-Thérèse, de l'amitié de la Russie contre la Prusse. Ces alliances sont les deux leviers qui balancent la monarchie autrichienne, ce système fédératif est devenu pour elle principe d'existence ; en sorte qu'il faut regarder à peu près comme impossible qu'un groupement offensif et défensif, embrassé depuis tant d'années par la cour de Vienne, devenu inhérent à sa politique, envisagé par le cabinet comme premier moyen d'ambition ou de salut pour la maison impériale, puisse être détruit, changé ou modifié autrement que par la prépondérance absolue que l'Empire exercera militairement, fédérati-

vement, commercialement, dans l'ordre général de l'Europe.

Conjectures relatives aux principes politiques de la maison d'Autriche. — Des Français, animés des meilleures intentions, peuvent être induits à croire, dans les circonstances présentes, que l'Autriche n'est plus et ne saurait être désormais l'ennemie naturelle de la France. En prenant pour base un principe si séduisant dans ses résultats et si consolant pour l'humanité, mais aussi vicieux dans le fond qu'il peut devenir funeste par ses conséquences, on pourrait conclure de la nouvelle fixation des frontières autrichiennes, et des dispositions du traité de Presbourg, que l'Autriche, n'ayant plus de points de contact avec la France, renoncera de bonne foi, à son égard, au système d'hostilités qu'elle a si opiniâtrément suivi depuis trois siècles; qu'elle sera même amenée, par la considération de ses plus pressants intérêts, à conclure une alliance sincère avec le cabinet des Tuileries, et que la tranquillité de l'Europe résultera nécessairement d'une telle disposition des esprits et des choses dans le cabinet impérial.

Ce serait prendre l'illusion pour la réalité; ce serait méconnaître la nature de tout corps politique en général, et l'esprit de la monarchie autrichienne en particulier, que d'entretenir sérieusement des espérances aussi favorables à la paix du continent; ce serait préparer des guerres sanglantes aux générations futures que de ne pas exiger, au contraire, toutes les précautions, toutes les garanties, toutes les sûretés que réclament, plus que jamais, la stabilité et la gloire de l'Empire. L'abaissement de l'Autriche rend ces sûretés indispensables; car, loin d'être une cause ou une raison suffisante de la tranquilité future de l'Allemagne, les humiliations subies doivent entretenir et augmenter dans le cabinet de Vienne tous ces levains de jalousie, d'ambition,

de haines qu'il porte depuis près de quatre cents ans, dans son sein, contre l'Allemagne et contre la France.

L'Autriche se bercera longtemps de l'illusion de ressaisir sa puissance, de récupérer ses anciennes provinces allemandes et italiennes, de remonter à ce haut rang dont Charles-Quint présente sans cesse la fatale ambition au plus petit de ses descendants. Les hommes se corrigent, mais les États périssent entourés de leurs propres ruines et au milieu des leçons de l'histoire, parce que l'intérêt des ministres n'est pas toujours l'intérêt des rois, parce qu'il est des États où les enfants naissent ministres, et où les ministres meurent souverains, parce que dans la plupart des Gouvernements il y a deux volontés, celle du monarque qui est la plus juste et celle du favori qui est la plus forte, parce qu'il est des Empires où une révolution dans le cœur d'une femme annonce presque toujours une révolution dans les affaires.

Plus la maison d'Autriche a été affaiblie, humiliée, et plus il paraît nécessaire de prendre de grandes sûretés contre ses ressentiments ultérieurs.

Cette monarchie a été habilement circonscrite en Allemagne, et sagement éloignée des frontières de l'Empire. D'après cet état de choses, on pourrait se croire fondé à avancer que toutes les anciennes causes de rivalité ayant cessé, au moins de fait, sur les rives de l'Escaut et sur celles du Rhin, entre la France et l'Autriche, une bonne harmonie et une intelligence sincère peuvent s'établir et se consolider entre les deux nations; mais on ferait ici un raisonnement caduc et spécieux. La cour de Vienne doit persévérer malgré le traité de Presbourg, et peut-être même à cause de ce traité, dans son système hostile. Quoiqu'une telle opinion paraisse au premier abord contradictoire avec l'état présent de la monarchie, et insoutenable à côté du système fédératif de l'Empire, on la trouve environnée des plus fortes preuves, lorsqu'on réfléchit

sur la nature des divisions qui ont existé, jusqu'à ce jour, entre la France et l'Autriche.

Mais cette monarchie, pourrait-on dire aujourd'hui avec une certaine vraisemblance, a renoncé aux provinces de la rive gauche du Rhin et abandonné celles des Pays-Bas ; elle a reconnu le peu d'utilité, la difficulté et le danger de leur possession : le sacrifice auquel elle avait consenti à cet égard, par le traité de Campo-Formio, peut être envisagé maintenant comme définitif et sincère. La maison d'Autriche a fait plus ; elle a reconnu, par le traité de Presbourg, la cession pure et simple de toutes les principautés qu'elle possédait encore sur la rive droite du Rhin ; elle a été reculée au delà des rives de l'Inn en Allemagne, et rejetée au delà de celles de l'Isonzo en Italie ; elle se trouve séparée de l'Empire français par des boulevards inexpugnables et par des États souverains ; il ne saurait donc exister aucune cause raisonnable ou probable de guerre, il doit s'établir au contraire, entre les deux puissances des rapports de bonne intelligence et une harmonie devenue inévitablement nécessaire.

Telles sont les raisons qui peuvent porter les véritables amis de la paix et toutes les âmes généreuses à se flatter de l'observation des traités conclus récemment par la cour de Vienne ; malheureusement ces raisons passées au creuset de la politique autrichienne deviennent des causes positives de guerre, loin d'être des motifs probables de paix, et l'on est en droit de supposer que le cabinet de Vienne reste étroitement lié avec l'Angleterre et la Russie malgré toutes les protestations contraires (1).

. . . . . .

D'autre part, le système fédératif de l'Empire a obligé la Prusse a abandonner la principauté d'Aischtedt et le mar-

(1) La preuve est faite de la sincérité des sentiments de l'Autriche après le traité de Presbourg. La cour de Vienne subit Napoléon, elle ne le reconnut jamais, même lorsqu'une alliance de famille sembla l'unir

graviat d'Anspach, elle conserve celui de Bayreuth et semble se réserver, loin de ses frontières, un moyen d'attaque contre la Bohême, tandis que le haut Palatinat et la principauté de Bamberg ouvrent à la France les plaines de la Saxe et celles de la moyenne marche de Brandebourg. En même temps, le cabinet de Berlin évacue le duché de Clèves, et perd sur le bas Rhin ces stations militaires à l'aide desquelles un roi de Prusse pouvait entrer à volonté dans les Provinces-Unies, y intriguer en temps de paix et donner la main aux alliances continentales de l'Angleterre. Si l'Empereur veut disposer en faveur d'un prince de sa maison des duchés de Clèves et de Berg (1), ces souverainetés acquerraient une haute importance, si elles étaient revêtues d'un titre éminent et

à lui plus intimement. Bientôt elle commencera les attaques de la cinquième coalition et complétera sa trahison en se joignant aux puissances qui envahiront la France en 1813. Montgaillard avait longtemps pratiqué ses ministres, notamment Thugut et Cobentzel. Il connaissait les dispositions du cabinet autrichien pour la France de la Révolution. Ses appréciations sont justes, mais en les donnant avec cette sincérité il déplait à l'Empereur qui croit avoir soumis tout ce qu'il a vaincu et il va ainsi au-devant de sa disgrâce.

(1) Montgaillard était sans doute instruit des intentions de Napoléon puisqu'il insinue, le 24 mars 1806, qu'il conviendrait de disposer du duché de Berg en faveur d'un prince de la maison impériale. Effectivement un décret du 30 mars vint donner à Murat l'investiture de ce duché. En même temps était créé le système fédératif de l'Empire. Massa et Carrara étaient donnés à Élisa Bacciochi, Guastalla à Pauline Borghèse, Neuchâtel à Berthier, Bénévent à Talleyrand, Ponte-Corvo à Bernadotte.

Quand on se reporte au texte de ces décrets, à ces formules de fiefs et de vassalité, on croit reculer de plusieurs siècles. Ce n'est pas un général, un empereur moderne, c'est Charlemagne qui parle, et on s'explique le projet de rétablir l'empire d'Occident qui hanta l'ambition impériale.

. . . . . .

« Nous avons érigé et érigeons en duchés, grands fiefs de notre Empire, les provinces ci-après désignées :

» La Dalmatie, l'Istrie, le Frioul, Cadore, Bellune, Conegliano, Trévise, Feltri, Bassano, Vicence, Padoue, Rovigo.

» Nous nous réservons de donner l'investiture desdits fiefs, pour être transmis héréditairement, par ordre de primogéniture, aux descendants mâles, légitimes et naturels de ceux en faveur de qui nous en aurons

agrandies du comté de la Marck, du territoire d'Essen, des comtés de Recklinghausen et de Bentheim, et de tout le territoire compris entre les frontières orientales des Provinces-Unies et la rive gauche de l'Ems depuis son embouchure jusqu'à sa source et plus loin jusque à Lipstadt. Alors, le danger que pourrait encore offrir la Prusse dans le duché de Hanovre cesserait d'être immédiat relativement à la Hollande, qui serait réellement française, quelques dispositions que l'on jugeât d'ailleurs à propos de prendre définitivement sur son territoire ou sur son gouvernement; alors nos frontières pourraient être poussées, sans inconvénient, ainsi que l'exigent peut-être les intérêts commerciaux de l'Empire, sa défense militaire sur le bas Rhin et la sûreté de l'Escaut, jusqu'à la véritable embouchure du Rhin, c'est-à-dire jusqu'à l'embouchure septentrionale de la Meuse : alors l'Angleterre serait à jamais exhérédée en Hollande, et les ressources commerciales et maritimes des Provinces-Unies se trouveraient à la disposition de la France, sans qu'elle eût à craindre des infidélités plus ou moins prochaines, danger auquel elle paraît toujours exposée en Hollande.

Dans le cas ou la Prusse serait autorisée à prendre possession du duché de Hanovre et a incorporer dans ses États héréditaires la partie de ce duché situé sur la rive droite du Wéser, c'est-à-dire environ les sept-huitièmes de l'électorat, la monarchie prussienne pourrait faire la cession du territoire et des souverainetés qu'elle possède dans l'Oost-

disposé, et en cas d'extinction de leur descendance masculine, légitime et naturelle, lesdits fiefs seront reversibles à notre couronne impériale pour en être disposé par nous ou nos successeurs... »

Au reste ce partage de peuples, cette distribution de butin, rendit l'Empire odieux en Europe, et la Révolution, d'où il émanait, cessa d'y apparaître en libératrice. La France elle-même regretta d'avoir versé son sang pour enrichir une famille qui se partageait les dépouilles conquises par les armées républicaines. C'était la conséquence du système dynastique, de la féodalité militaire fondée dans l'orgueil des victoires.

Frise, dans la principauté d'Osnabrück et dans celle de Paderborn, dans celles de Minden et de Ravensberg, dans les comtés de Lingen et de Tecklenbourg, en un mot dans le cercle de Westphalie, puisque les frontières occidendales de la Prusse se trouvant régulièrement déterminées par le Wéser, depuis son embouchure jusqu'aux frontières de l'électorat de Cassel, cette monarchie acquerrait, par une semblable démarcation et au moyen de la possession de la principauté d'Hildesheim et de Leyssefeld, une force et une consistance qui la dédommageraient de toutes ses concessions en Franconie, en Westphalie et sur les rives du Rhin.

Les principautés de Minden, de Ravensberg, d'Osnabrück et de Lippe, par leur situation sur la rive gauche du Wéser, ne pourraient continuer à faire partie de la domination prussienne sans exposer le nouveau cercle de Westphalie et les États situés sur la rive droite du Rhin aux empiétements de la cour de Berlin en temps de paix, et aux ravages de ses armées en temps de guerre. D'ailleurs, si la Prusse recevait pour indemnités le duché de Hanovre (moins le comté d'Hoya, le comté de Diepholz et la lisière de l'électorat qui s'étend sur la rive gauche du haut Wéser), elle obtiendrait environ cinq cent milles carrés de surface en territoire, et un million de sujets, tandis qu'elle ne perdrait en totalité sur le bas Rhin et en Westphalie qu'un territoire de quatre-cent quarante ou quatre-cent quarante-cinq milles carrés de surface et une population de neuf cent à neuf cent vingt mille individus : et si l'Empereur, en considération de ces arrangements et de la cession du margraviat d'Anspach au roi de Bavière, jugeait à propos d'accorder à la cour de Berlin un accroissement de puissance et une extension de territoire dans le Mecklembourg et la Poméranie suédoise, la monarchie prussienne recevait des avantages qu'il ne pouvait être permis à ses rois d'espérer dans le cours de plusieurs siècles.

Il semble que la Prusse serait forcée, dans une semblable hypothèse, de cultiver fidèlement l'alliance du cabinet des Tuileries, pour jouir en paix de ses nouvelles acquisitions et être toujours en mesure de s'opposer, dans le nord et dans le centre de l'Allemagne aux prétentions et aux envahissements des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, système que l'on peut regarder comme parfaitement approprié aux intérêts de l'Empire. La Suède serait ainsi privée du ridicule droit de troubler la Confédération, en sa qualité de garante des traités de Westphalie; elle serait hors d'état de favoriser sur le continent les intrigues commerciales de l'Angleterre et de se fortifier de l'inimitié que les souverains du Mecklembourg portent héréditairement à la France; la Russie, dépouillée à l'embouchure du Wéser de la principauté de Yever, perdrait dans le Mecklembourg toute espérance de s'immiscer à l'avenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne; et l'on doit encore observer à ce sujet que, depuis Pierre Ier jusqu'à nos jours, le duché de Mecklembourg a été la place d'armes et la caserne des Russes, toutes les fois que les tsars ont tenté de s'introduire dans l'empire germanique.

Maîtresse des côtes de la mer Baltique, depuis le golfe de Trawemunde (sur les frontières du Holstein), jusqu'au golfe de Curische-Haf (où se trouve Memel), aux confins de la Courlande, la monarchie prussienne, qui a des droits fondés sur cette dernière province, pourrait du moins y menacer la Russie assez sérieusement pour la contraindre à ne pas favoriser le pavillon britannique dans la mer Baltique, à l'exclusion de toutes les puissances maritimes de l'Europe.

De quelque manière que l'on juge convenable de fixer le sort des principautés d'Oost-Frise et d'Osnabrück, des comtés d'Oldenbourg, de Lingen et de Tecklenbourg, et du territoire annexé à l'évêché de Munster, toujours dans la supposition

où la cour de Prusse ferait la cession de ces provinces, Sa Majesté est assurée de trouver dans sa puissance fédérative les moyens d'interposer entre la Hollande et la Prusse, la maison de Brunswick-Wolfenbuttel, celle de Nassau-Dietz, ou toute autre souveraineté peu favorable au système français, sans que l'influence britannique pénètre, de nouveau pour cela, sur le continent par les embouchures de l'Ems, du Wéser et de l'Elbe. Car si la maison de Brunswick-Wolfenbuttel, outre une origine commune avec la dynastie régnante en Angleterre, tient encore au roi Georges III par des alliances directes (la duchesse régnante étant sœur du roi d'Angleterre et la princesse Caroline, fille du duc de Brunswick, étant femme du prince de Galles); si la maison de Brunswick, d'un autre côté, a contracté les alliances les plus intimes avec la famille de Nassau-Dietz, l'établissement d'un prince français sur le bas Rhin et aux frontières de la République des Provinces-Unies répond suffisamment de la conduite qui serait tracée au souverain auquel on confierait le territoire situé entre les rives de l'Ems et celles du Wéser. Mais l'indépendance des villes hanséatiques de Lübeck, Hambourg et Brême deviendrait, dans un tel ordre de choses, d'une haute importance politique et commerciale. Et s'il pouvait être dangereux, d'avancer la Prusse jusque dans le Mecklembourg, lorsque le duché de Hanovre serait en son pouvoir, il serait prudent de ne pas lui accorder un grand commerce extérieur par le Wéser et le golfe de Lübeck, car ce serait placer, au moins indirectement, la monarchie prussienne dans les intérêts de l'Angleterre et dans ceux de la Hollande, qu'on est toujours forcé de considérer comme une alliée fidèle de la Grande-Bretagne. L'indépendance des villes hanséatiques obvierait à une partie de ces inconvénients.

Il importe, dès lors, de fermer aux marchandises anglaises les marchés de Lübeck, Brême et Hambourg, en empêchant

que ces ports n'aillent se perdre dans la fiscale domination d'un roi de Prusse, ou sous la faible protection du roi de Danemark.

Le repos de l'Allemagne méridionale est désormais assuré. Le projet formé en vain par le ministère de Henri IV, tenté par le cardinal de Richelieu et poursuivi inutilement par le cabinet de Louis XIV, d'ériger la Bavière en royaume, de diviser l'Autriche en Allemagne et de l'attaquer ensuite dans chacune de ses ramifications, est enfin exécuté. La Saxe, en réunissant sous une grande et même suzeraineté les diverses principautés éparses dans la maison électorale, présenterait, contre l'Autriche et la Prusse, une barrière redoutable. Il serait facile d'arrondir cet électorat (entre le duché de Hanovre jusqu'à la province prussienne d'Halberstadt, l'électorat de Hesse-Cassel et les hautes sources du Mein qui se trouvent dans le margraviat de Bayreuth) de toutes les petites dépendances disséminées sur les frontières occidentales et méridionales des possessions de la maison de Saxe. L'électeur de Hesse-Cassel peut désormais grandir sous un nouveau titre et augmenter ses États, sans que l'influence française ait le plus léger échec à redouter dans le centre de l'Allemagne. La puissance militaire de ce souverain, qui ne trouve plus la Prusse entre lui et le pays de Clèves, est forcée de concourir à l'équilibre de l'Allemagne et ne peut plus menacer le bas Mein, surtout si la garde de la rive gauche de ce fleuve était confiée à la maison de Bade.

L'électeur de Bade répond de l'embouchure du Necker et de la défense du Rhin jusqu'aux frontières de la République Helvétique. Le roi de Wurtemberg est obligé de s'allier avec le nouveau souverain du Brisgaw pour la défense du Neckar et des défilés de la Forêt-Noire; ces deux États ouvrent à la France le chemin de la Bavière, et ferment à ce royaume les frontières de l'Empire français. Trois ou quatre établissements militaires sur la rive droite du Rhin et la ville de Strasbourg

sur la rive gauche, suffiront pour rendre à peu près impossibles les défections que les souverains du Palatinat, du Brisgaw et du Wurtemberg pourraient se permettre dans la suite envers l'Empire, et ces établissements militaires répondraient de la fidélité de la Bavière. Ce royaume, appuyé d'un côté à la République Helvétique et de l'autre à l'Italie, contient la maison d'Autriche sur toute la frontière des États héréditaires. En même temps l'heureuse alliance des maisons de France et de Bavière, les routes pratiquées en dépit de la nature sur le sommet des Alpes, et une forte surveillance militaire dans la partie septentrionale du territoire de terre ferme de l'ancienne République Vénitienne, qui est contigu aux évêchés de Brixen et de Trente, enclavés dans le territoire bavarois, préviennent les dangers dont le Tyrol méridional pourrait menacer un jour le pays Mantouan et les provinces vénitiennes. La Suisse, isolée entre l'Empire et l'Italie, garantit encore l'alliance de la Bavière, tandis que les États de Bade et de Wurtemberg répondent, jusque sur les frontières helvétiques, de la fidélité de ce royaume, qui ouvre le cœur des provinces autrichiennes. La cour de Vienne trouve ainsi de toutes parts, au centre de l'Allemagne et le long des Alpes, des États susceptibles de lui opposer une résistance assez forte pour donner aux armées françaises le temps de passer le Rhin et de reprendre la route de l'Autriche. On peut donc croire que François II ne troublera pas impunément l'équilibre du Corps Germanique, et si la couronne impériale lui était enlevée, l'Autriche se trouverait hors de l'Allemagne, excepté en Bohême, où elle surveillerait avec encore plus de jalousie l'ambition de la Prusse, sans que le cabinet de Berlin pût lui-même insulter les rives du Rhin. Ainsi l'Autriche, la Russie et l'Angleterre ne sauraient, désormais, menacer les frontières septentrionales de la France. Tels sont les avantages que l'Empire peut se promettre au delà du Rhin. Tels sont les

effets qui doivent résulter de son système fédératif en Allemagne.

Conjectures relatives au système fédératif de l'Empire français en Italie. — Relativement au royaume d'Italie, les puissances ennemies paraissent conserver encore la plupart de leurs avantages respectifs. On est toujours forcé de mettre la cour de Vienne à leur tête. On ne saurait même se dissimuler qu'elle ne sera entièrement expulsée de l'Italie que lorsque les Dardanelles seront irrévocablement fermées à la Russie, lorsque la Grande-Bretagne ne possédera plus dans la mer Noire et dans la Méditerranée un allié aussi redoutable, lorsque la Turquie sera rentrée enfin dans le système général de l'Europe.

La conquête de la Sicile et l'occupation de l'État de Raguse paraissent, sous ces rapports, des mesures préparatoires d'une urgence réelle contre la Russie et d'une prudence nécessaire contre l'Autriche, afin de développer et d'affermir l'influence française au delà des Alpes. L'occupation du royaume de Naples n'offrirait à l'Empire que des avantages insuffisants si le royaume de Sicile en était séparé (1).

Cette île, dont l'inépuisable fertilité lutte depuis tant de siècles contre la brutale administration de ses possesseurs, est, relativement à son étendue, la souveraineté la plus pré-

(1) Dès la conclusion de la paix de Presbourg, Napoléon, pour châtier la reine de Naples qui avait permis aux Russes et aux Anglais de débarquer dans son royaume, chargea Masséna de la conquête du territoire napolitain. La cour s'enfuit en Sicile et bientôt l'Empereur « voulant assurer le sort des peuples de Naples et de Sicile, tombés en son pouvoir par droit de conquête », reconnut pour roi de Naples son « bien-aimé frère Joseph Napoléon, grand électeur de France ». Cependant la Sicile ne fut pas occupée par les troupes françaises. Les Bourbons continuèrent à régner à Palerme tandis que Joseph régnait à Naples.

Quant à l'État de Raguse, Napoléon le fit enlever par son aide de camp Lauriston, qui s'en empara avec une brigade d'infanterie.

cieuse de l'Europe sous le rapport du territoire, du commerce et de l'influence politique. Placée au centre européen de la Méditerranée, elle couvre toute la côte occidentale de l'Italie, et tient en surveillance les régences Barbaresques de Tunis et d'Alger; elle est située de manière à défendre ou à attaquer l'Albanie, la Morée, l'Archipel de la Grèce ; elle paralyse l'importance artificielle qu'a acquise depuis deux siècles l'île de Malte; elle n'attend enfin qu'un grand souverain pour devenir un boulevard redoutable, un État assez puissant pour arrêter les invasions que les barbares d'Europe et d'Asie pourraient tenter par la mer Noire contre l'Occident.

Malgré les contraintes fiscales imposées à l'agriculture et au commerce, la Sicile nourrit la moitié de l'Italie. La Grande-Bretagne vient chercher à Messine une partie des grains nécessaires, dans certaines années, à la subsistance des Trois-Royaumes. Messine est le centre du commerce de la monarchie napolitaine, l'entrepôt des marchandises anglaises destinées à Smyrne et aux Échelles du Levant. Mais, à Palerme comme à Naples, tout est à créer et, ce qui est encore plus fâcheux, tout est à détruire, en fait d'administration. Ce royaume est celui des moines et des courtisanes. La nation napolitaine, si inquiète, si difficile à gouverner, contre laquelle il faut être toujours sur ses gardes, cette nation, où le peuple est cependant comme partout ailleurs ce que le gouvernement veut qu'il soit, a essayé quarante-trois révolutions dans le cours de douze siècles; elle a eu, dans l'espace de deux ans, cinq rois de différents pays. Aussi la population ne s'élève pas aujourd'hui au dessus de quinze cent mille individus dans l'île de Sicile, et les histoires anciennes attestent qu'elle renfermait plus de quatre millions d'habitants lorsque les Romains en firent la conquête.

Une sage réduction des établissements monastiques qui sont, relativement à la population, comme 1 est à 36, un gouvernement ferme et libéral, la destruction de ces droits féodaux

qui ont engendré des abus révoltants, doivent suffire pour rendre au royaume son ancienne prospérité.

Sans doute la cour de Naples, ou plutôt la Russie et l'Angleterre, tyrans créanciers de la monarchie napolitaine, essayeraient de défendre la Sicile, mais les légions françaises triompheraient de ces difficultés, comme de celles que l'Angleterre et la Russie pourraient chercher, aujourd'hui, à susciter par la Sardaigne à l'Italie. D'ailleurs, l'occupation de la Sardaigne importe à la tranquilité des Deux-Siciles comme à la sûreté de la Corse; et la Sardaigne ne recélât-elle dans son sein que le berceau d'un nouveau Victor-Amédée, ne semble-t-il pas prudent d'ôter à la haute Italie jusqu'à l'espérance de voir la maison ducale de Savoie recouvrer un pouce de terre dans le continent italien ?

L'occupation des Deux-Siciles et de la Dalmatie (1) procurerait la facilité d'attaquer la puissance russe à Corfou et obligerait enfin la Porte Ottomane à faire cause commune avec la France. Une des premières marques de déférence que le Divan pourrait donner, serait de consentir au protectorat de la République de Raguse. En sa qualité de roi d'Italie, l'Empereur se trouve substitué aux droits de la République de Venise, et peut légitimement exercer cette protection. On se ferait difficilement une idée juste de la quantité et de l'importance des ressources que cette petite République peut offrir dans l'exécution des entreprises formées contre la Russie et en faveur de la Turquie européenne. L'État de Raguse possède une marine qui compte plus de 200 bâtiments portant, depuis six, jusqu'à trente pièces de canons, et un nombre aussi considérable de grands navires de cabotage. La ville de Raguse est, en outre, l'entrepôt d'une grande partie des marchandises du Levant destinées à l'Allemagne,

(1) La Dalmatie fut occupée par le général Molitor.

et de celles de la haute Italie qui s'expédient dans les Échelles. Elle attire chez elle le commerce de la Dalmatie, de l'Albanie, de l'Épire ; elle sert de station et de rade aux corsaires anglais qui infestent la mer Adriatique ; en raison de l'extrême enfoncement de Trieste dans le golfe de Venise, elle est un débouché nécessaire aux productions de la Hongrie et des provinces méridionales de la monarchie autrichienne : enfin, la cour de Vienne n'a cessé de désirer la possession de cette principauté (1) et a été, dans ces derniers temps, au moment de l'usurper. L'État de Raguse contribuerait, en effet, à seconder les projets de l'Autriche contre la Turquie européenne, projets qui méritent, comme ceux de la Russie, l'attention la plus sérieuse, car la cour de Vienne se présente encore sous un aspect très formidable sur les frontières de la Turquie.

La maison d'Autriche possède, à l'orient et au midi de la Hongrie, la province de Transylvanie peuplée d'environ un million et demi de sujets. Pendant les querelles de la Russie avec la Porte, au moment où le Divan était plongé dans des embarras extrêmes, l'Autriche lui arracha, par le traité du 25 février 1777, la Buckowine, comme dépendante de la Transylvanie ; ce district contient plus de cent vingt mille habitants. La manière dont la cour de Vienne étend ses frontières de ce côté, aux moindres conjonctures favorables, dévoile particulièrement l'esprit de son cabinet : « On pousse bien les aigles en avant, mais cela n'est pas suffisant, » disait au gouvernement autrichien M. Schloetzer, chargé de rendre compte de cette expédition. Le but, hautement avoué alors par la maison d'Autriche, était d'avancer les limites de la monarchie à l'Orient, le long du Danube jusqu'à Silistrie, de pousser jusqu'à Varna, en suivant la mer Noire, et de border cette mer, depuis Varna jusqu'à la rive droite du

(1) La principauté de Raguse a été définitivement attribuée à l'Autriche par le congrès de Vienne (1815).

Dniester. De cette manière, la cour de Vienne, qui possède déjà une portion de la Moldavie et de la Valachie, rendrait ses frontières orientales inexpugnables en s'emparant définitivement de ces provinces. On ne saurait se déguiser que les possessions acquises par l'Autriche en Pologne, en 1795, lui donnent de grands moyens pour consommer cette usurpation (1).

La cour de Vienne possède encore près d'un million de sujets professant le rite grec dans son royaume d'Illyrie, c'est-à-dire dans les districts de Croatie, de Syrmie et d'Esclavonie, qui lui fournissent la plus grande et la meilleure partie de ses troupes légères; elle s'étend par toutes sortes d'empiétements en Serbie et en Bosnie. Lorsque, en vertu des dispositions du traité de Lunéville, l'Autriche avait le long de ses frontières méridionales la domination de l'Istrie, de la Dalmatie, des îles ci-devant Vénitiennes et des bouches de Cattaro, elle était à peu près maîtresse de déci-

(1) L'Autriche a été devancée sur le Dniester et le Danube par la Russie. Elle ne peut désormais espérer s'agrandir vers la Moldavie et la Valachie, qui constituent aujourd'hui le royaume de Roumanie ; mais l'ancienne ambition du cabinet de Vienne s'est tournée vers l'Adriatique où elle a obtenu récemment, en pleine paix, de plus vastes compensations que n'avait pu lui en attribuer la Sainte-Alliance. Le traité de Berlin (13 juillet 1878) a autorisé l'Autriche à occuper et à administrer les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, sans qu'un terme soit assigné à cette occupation. Le Monténégro a été aussi placé, en quelque sorte, sous son protectorat. L'agrandissement de l'Autriche vers le Levant s'est effectué sans combat, par la seule force des intrigues diplomatiques qui, au congrès de Berlin, ont su dépouiller la Russie des résultats du traité de San Stephano. Les provinces Illyriennes, qui se prolongeaient autrefois le long de l'Adriatique jusqu'à Cattaro en une lagune interminable et sans profondeur, se trouvent ainsi politiquement réunies à l'Esclavonie et à l'ensemble de la monarchie austro hongroise, qui occupe désormais sans contestation les deux rives de la Save.

Pour arriver à ce démembrement de la Turquie, auquel n'avait jamais voulu consentir Napoléon, il a fallu l'écrasement de la France, qui a modifié toutes les conditions d'équilibre continental et a provoqué en Europe une perturbation dont les conséquences se feront longtemps sentir.

der à jour fixe, avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, le démembrement de la Turquie européenne (1).

Les deux cours, liées entre elles par des vues aussi profondément ambitieuses, paraissent plus éloignées que jamais de renoncer à cette importante spoliation, et par conséquent de se relâcher de leur alliance anti-européenne. Consternée par ses derniers revers, devenue plus timide et plus dissimulée depuis les pertes qu'elle a subies en Italie, l'Autriche ne se met pas à découvert dans les attaques que l'empire russe dirige ouvertement contre la Turquie ; elle se borne à observer attentivement les progrès de la rébellion dans les provinces de Serbie et de Bosnie, tandis que la Russie étend chaque jour son influence sur la côte occidentale de la mer Noire, aux embouchures du Dnieper, du Dniester, du Danube. Le cabinet de Saint-Pétersbourg soulève l'Albanie et l'Épire, et tient les îles Ioniennes sous sa dépendance. S'il pouvait être permis de croire, à la vue d'un danger si imminent, que la Porte ne se décidât point encore à se placer sincèrement sous la protection française, il ne resterait peut-être d'autre moyen pour prévenir les suites incalculables de l'invasion des Russes, que de placer une nouvelle dynastie de souverains sur le trône de Constantinople.

Il est impossible de ne pas voir la coopération, au moins tacite, que la cour de Vienne accorde aux entreprises du cabinet de Saint-Pétersbourg qui tendent à circonscrire, à envelopper de toutes parts l'empire turc. Depuis quelques mois, la Russie laisse entrevoir le dessein où elle est de se frayer une route entre la mer Noire et la Méditerranée, par les provinces turques de Sivas et de Karamanie, afin de priver la Porte des secours qu'elle peut encore se promettre de ses possessions asiatiques, ainsi que de la diversion que la Perse pourrait opérer contre les Russes. C'est pour des

(1) Des convoitises réciproques de l'Autriche vers Salonique et de la Russie vers Constantinople résulte aujourd'hui la rivalité des deux États.

raisons d'une gravité aussi majeure que la France devrait obtenir un établissement militaire dans l'île de Candie et dans celle de Chypre (1); car, si la Russie et l'Autriche réussissaient à démembrer la Turquie, ce n'est qu'avec de grandes difficultés que l'on parviendrait à préserver l'Italie de leur invasion.

Ces craintes peuvent subsister aussi longtemps que la mer Noire n'est pas fermée à la Russie, que le trône de Constantinople n'aura point recouvré la domination absolue de cette mer, que la Crimée n'aura pas été rendue à ses anciens souverains. Jusque-là on pourra bien, sans doute, éloigner le danger, mais il ne sera point détruit ; l'Autriche et la Russie demeureront nécessairement alliées, et l'Angleterre conservera sa fatale influence dans la Méditerranée.

Aujourd'hui la Porte Ottomane se trouve liée à la Russie et par conséquent à l'Angleterre, comme une chaloupe est attachée à un vaisseau. Le Divan obéit à tous les mouvements que les cours ennemies veulent lui donner. En supposant au cabinet turc une bonne volonté réelle de s'allier à l'Empire, il ne jouit pas de la liberté de lui offrir un appui direct, du moins d'une manière prochaine. Et cependant, c'est dans une prompte accession, dans un abandon absolu aux vues politiques de la France que la Turquie européenne doit chercher

(1) Cet établissement dans l'île de Chypre, ce n'est point la France, c'est l'Angleterre qui l'a obtenu le 4 juin 1878, pour avoir aidé la Turquie de son influence après le traité de San Stephano. Le cabinet britannique ne rend point de services désintéressés ; il a su réclamer sa part dans le démembrement de l'empire ottoman, et il a pris ses précautions pour l'avenir, au cas où l'invasion russe viendrait jamais, comme le prophétise Montgaillard, par la vallée du Seihoun, ou les côtes de Syrie. Chypre couvre le débouché du canal de Suez. Mais si le Liban était tourné par une armée russe s'avançant par terre vers l'Égypte, que deviendrait cette défense? Or la vallée de l'Euphrate débouche directement du Caucase vers la Syrie, et la distance qui sépare Tiflis et Batoum, de Suez, pourrait, en certaines circonstances, n'être pas infranchissable. (Voy. p. 324.)

les principes de sa conservation, et peut trouver les seuls moyens capables de repousser et de contenir les Russes au delà de la mer Noire.

Il paraît urgent de constituer fortement, sous le rapport militaire et politique, l'Istrie et la Dalmatie, et peut-être est-il indispensable d'établir dans l'Albanie et les îles Ioniennes, sous la dépendance de l'Italie, une barrière assez formidable pour arrêter les entreprises que la maison d'Autriche et la Russie pourraient être tentées de diriger contre ce royaume, ou contre la Turquie.

En considérant la situation générale de l'Europe, et l'importance qu'il y aurait à fixer d'une manière inébranlable, en Allemagne et en Italie, le système fédératif de l'Empire, on ne peut que reconnaître aussi la double nécessité de donner aux États fédérés, un chef suprême, éminemment élevé en dignité au-dessus de tous les souverains, et de rétablir ou de créer dans la Turquie européenne une puissance assez forte pour contenir les monarchies russe et autrichienne au delà des frontières méridionales de la Hongrie, et des bouches du Danube et du Dniester; car c'est dans la Turquie européenne que se trouve, depuis la destruction de la Pologne, le véritable point d'union de l'Autriche et de la Russie; c'est là que les deux empires se sont serré la main et ont contracté cette alliance de leurs cabinets, à laquelle l'Angleterre a donné une indissoluble adhésion.

L'ambition dévorante de ces trois cours, le despotisme croissant de la puissance maritime de la Grande-Bretagne et les hautes destinées de la France semblent rendre indispensables de nouvelles dispositions de titres et de force. Si la Prusse suffit, dans le nord de l'Allemagne, pour fermer les portes septentrionales de l'Europe à l'empire russe, il semble qu'on ne peut le combattre avec un succès complet dans le Midi, qu'en plaçant le champ de bataille sur le territoire même de la Turquie européenne. La Grande-Bretagne ne sera

hors de la Méditerranée que si le pavillon russe est banni de la mer Noire, et l'Autriche ne renoncera peut-être à la domination de l'Allemagne et de l'Italie que lorsque la restauration de l'empire d'Occident aura consacré, d'une manière irrévocable, le nouveau système politique de l'Europe. Cette restauration paraît digne des conjonctures solennelles qui se préparent. Après dix siècles de guerres féodales et religieuses cet empire renaîtrait enfin, brillant de toutes les sciences, paré de tous les arts et fort de toute la sagesse des lois, sous les doubles auspices de la religion et de la philosophie, aux acclamations de cette armée triomphante, en présence des monarques dont il fonde les États et affermit le sceptre, et avec la majesté sainte du nom de Napoléon. Alors la France serait cet Empire contre lequel se briseraient les révolutions, et les ligues guerrières des peuples barbares et les ligues marchandes des peuples corrompus; alors les générations royales se succéderaient, en Europe, pour porter en tribut à la dynastie impériale l'alliance de leurs couronnes et la fidélité de leurs États, et le nom de l'Empereur, désormais la seule expression digne de la grandeur de Sa Majesté, arriverait à la fin des temps au milieu des bénédictions des peuples et des hommages des rois. (1)

(1) On ne pouvait mieux flatter de secrets désirs. Il est certain que Napoléon a caressé cette chimère, qu'il n'a cependant jamais osé réaliser, de relever le titre d'empereur d'Occident qui, depuis mille ans, depuis Charlemagne, n'avait plus été porté.

Après avoir remplacé en France la maison de Bourbon, dont les branches s'étaient étendues dans le midi de l'Europe, Napoléon s'est substitué à elle, à Naples, en Espagne; il est maître de l'Italie, d'une partie de l'Allemagne, sa dynastie a dépassé la frontière du Rhin et bientôt son Empire atteindra les bouches de l'Elbe.

On conçoit que cette tête puissante ait rêvé un couronnement colossal pour son œuvre de conquête illimitée.

Mais en mars 1806 Montgaillard ne pouvait avoir reçu une aussi intime confidence. Peut-être a-t-il été un des premiers flatteurs qui en ont suggéré l'idée?

« C'était là, dit Thiers, le dernier vœu de cette ambition immense, le seul qu'elle n'ait pas réalisé, et celui pour lequel elle a tourmenté le monde, pour lequel elle a péri peut-être. M. de Talleyrand, qui tout en conseillant la paix, flattait quelquefois les passions qui amenaient la guerre, présentait souvent cette idée à Napoléon, sachant l'émotion profonde qu'elle produisait dans son âme. Chaque fois qu'il lui en parlait, il voyait briller dans ses yeux, étincelants de génie, tous les feux de l'ambition. Saisi cependant d'une sorte de pudeur, comme à la veille du jour où il prit le pouvoir suprême, Napoléon n'osait pas avouer toute l'étendue de ses désirs. Cambacérès, avec qui il s'ouvrait davantage parce qu'il était plus assuré d'une discrétion absolue, avait eu la demi-confidence de ses vœux secrets, et s'était gardé de les encourager parce que chez lui le dévouement ne faisait jamais taire la prudence.

» Par ses conquêtes, Napoléon faisait apparaître le fantôme de cette monarchie universelle que l'Europe redoute et déteste, qu'elle a combattue, qu'elle fera bien de combattre sans cesse, mais qu'un jour peut-être elle subira de la main des peuples du Nord, après avoir refusé de la subir de la main des peuples d'Occident. »

On a prétendu que Napoléon avait ajourné son projet à l'issue de la campagne de Russie, d'où il espérait revenir en triomphateur, et qu'il voulait, après avoir signé la paix à Moscou, célébrer au Kremlin une pompeuse cérémonie dans laquelle il se serait fait proclamer : *Empereur d'Occident, Chef de la Confédération européenne, Défenseur de la religion chrétienne.*

La poursuite de ces titres fastueux fut peut-être une des causes secrètes de l'expédition de Russie, de la marche obstinée sur Moscou, du séjour prolongé dans cette capitale après l'incendie. On trouve dans certains préparatifs une preuve certaine de ce rêve insensé qui s'évanouit dans les glaces de la Bérézina.

Il paraîtrait que le manteau de velours pourpre, parsemé d'abeilles d'or, brodé de branches d'olivier, de chêne et de laurier qui avait servi au sacre de Notre-Dame, avait été envoyé en Russie avec d'autres emblèmes impériaux destinés à un nouveau couronnement. Mais, lors de la marche de Wilna sur Witepsk, le fourgon qui contenait les ornements du sacre fut pillé, disent les uns, ou brûlé, affirment les autres, sur les ordres de l'Empereur ; les reliques qu'il contenait disparurent et c'est en vain qu'on les chercherait aujourd'hui dans les expositions rétrospectives des brillants souvenirs de l'Empire. Il importe moins d'ailleurs de savoir si ces ornements sont à jamais égarés, que de constater qu'ils furent envoyés en Russie par Napoléon avec l'intention évidente de les utiliser dans une apothéose grandiose.

CHAPITRE TROISIÈME

D'AUSTERLITZ A IÉNA.

I

Considérations sur l'état des grandes puissances de l'Europe dans leurs rapports avec l'Empire.

Angleterre. — Le cabinet de Saint-James ne ratifiera pas le traité de Presbourg et ne renoncera jamais au Hanovre. — Une paix sincère est impossible à négocier, la politique de l'Empire étant inconciliable avec celle de l'Angleterre. — La Grande-Bretagne ne consentira pas à laisser la Hollande au pouvoir de la dynastie impériale; elle médite une vengeance contre ce pays. — La Hollande est protestante et son roi catholique, divergence regrettable; il conviendrait qu'en tout pays le chef du corps politique fût aussi le chef du régime religieux. — Pouvoir temporel des papes. — Opinion sur Napoléon. — Les Juifs; utilité de réunir leurs sectes en un centre commun; la Palestine pourrait leur être concédée; leur influence neutraliserait en Orient l'action de l'Angleterre. — Angoisses du cabinet de Londres. — Il n'acceptera néanmoins la paix que pour mieux préparer de nouvelles guerres.

Autriche. — Duplicité constante de sa politique. — Les bouches de Cattaro ont été livrées par trahison à la Russie. — Entente secrète et réciproque. — Ressources militaires de l'Autriche. — Cette puissance ne peut cesser d'être ennemie de la France; elle ne saurait reconnaître les dispositions adoptées pour les royaumes de Hollande et de Naples, pour la Bavière et le Wurtemberg. — La maison d'Autriche doit être tenue en état de décadence réglée. — On pourrait la déposséder encore du Frioul, de l'Istrie, de la Carinthie et de la Carniole, l'exclure de l'Adriatique et en faire une puissance intérieure. — L'Autriche veut s'étendre en Serbie et en Bosnie, comme la Russie en Moldavie et en Bessarabie. — Le partage de la Turquie aurait pour résultat le rétablissement des empires d'Orient et d'Occident. — C'est aux bouches de la Vistule et du Danube que s'est formée l'alliance austro-russe.

Prusse. — Déperdition germanique de ce royaume. — Il convient de

fortifier le duc de Clèves et de l'allier au duché de Bade. — Le cabinet de Berlin recule devant l'alliance française. — Son attitude vis-à-vis de l'Angleterre est ambiguë. — Pour gagner la Prusse on pourrait lui donner la Poméranie suédoise. — Quant à la Russie son alliance ne peut être qu'accidentelle. — Le partage de la Turquie est le but de toute politique russe.

Turquie. — Faiblesse de son gouvernement. — Nécessité de l'indépendance de l'Adriatique. — Royaume des Deux-Siciles. — Pouvoir temporel des papes. — Première pensée de l'occupation de Rome.

14 juin 1806 (1).

. . . . . .

L'Angleterre est désormais hors d'état de coopérer par ses forces de terre à une guerre continentale ou à une nouvelle coa-

(1) Montgaillard écrit ce Mémoire au moment où les négociations de paix sont pendantes avec l'Angleterre. Au cours de ces pourparlers, Napoléon s'est hâté d'organiser le système de féodalité impériale. Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, a épousé une princesse de Bavière, Joseph a reçu l'investiture du royaume de Naples et Louis-Napoléon a été appelé au trône de Hollande. Des duchés et des principautés nombreux ont été créés pour les généraux et les serviteurs les plus fidèles qui, dans leur impatience, commettaient des exactions fâcheuses dans les pays conquis : « Je leur donnerai à tous, écrivait l'Empereur, beaucoup plus qu'ils ne pourraient jamais prendre eux-mêmes ; ce qu'ils prendraient d'ailleurs les couvrirait de honte, et ce que je leur donnerai leur fera honneur et sera le témoignage immortel de leur gloire ; en se payant de leurs mains ils vexeraient mes peuples, rendraient la France l'objet des malédictions des vaincus et ce que je leur donnerai, au contraire, accumulé par ma prévoyance, ne sera une spoliation pour personne. Qu'ils attendent et ils seront riches, honorés, sans avoir à rougir d'aucune concussion. »

Pour arriver à ses fins, Napoléon avait d'ailleurs des arguments auxquels on ne résiste guère. C'est ainsi que, désireux de convaincre l'électeur de Bavière de la nécessité du mariage de la princesse Amélie avec Eugène de Beauharnais, mariage qui devait pour la première fois allier la famille de Bonaparte avec une maison souveraine, il fit écrire le 8 octobre 1805 à M. de Thiard, chargé d'affaires à Munich :

« La position de l'électeur est assurée à jamais et embellie par la perspective de tous les degrés d'agrandissement dont l'avenir pourra fournir l'occasion...

» Son refus serait un malheur que l'électeur devrait se cacher à lui-même et ne ferait qu'accélérer plus rapidement les maux qu'il ne manquerait pas d'attirer sur sa maison. »

lition, mais elle n'a point été frappée, à peine même est-elle atteinte dans ses ressources maritimes ; elle conserve, quoique d'une manière précaire, cette influence prépondérante de l'argent et des subsides qui égarent, depuis un siècle, presque tous les cabinets d'Europe. Le Gouvernement britannique nourrit encore l'espérance de susciter des diversions continentales à la faveur desquelles il s'emparerait des moyens d'industrie et de commerce qui appartiennent aux États alliés de la France, ou aux puissances neutres.

Ainsi, c'est de l'Angleterre que l'Autriche et subsidiairement la Russie, prendront le mot d'ordre pour tous les rapports politiques ou fédératifs dans lesquels les deux cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne chercheront à se placer, vis-à-vis du cabinet des Tuileries ; et *comme les démonstrations officielles et même les traités de paix les plus solennels ne forment point les alliances, comme l'intérêt seul détermine et garantit les conventions des États*, il résulte clairement des principes qui constituent le système des cours de Saint-James, de Saint-Pétersbourg et de Vienne, que ces puissances conservent plus que jamais la jalousie, l'ambition et les haines dont elles sont animées, et qu'elles en manifesteront les effets aussitôt qu'elles croiront les conjonctures favorables à l'exécution de leurs desseins.

L'ambition autrichienne, sa duplicité et son orgueil se plient avec une politique si tortueuse aux nécessités de la mauvaise fortune, que plus la cour de Vienne multiplierait aujourd'hui les protestations de bonne harmonie, et plus elle devrait exciter une surveillance sévère. Profondément humiliée, mais ni abattue ni corrigée par les derniers événements militaires, elle se réfugie, se retranche et veut paraître s'isoler avec résignation dans un système pacifique ; elle acquiesce par son immobilité, par son silence, bien plus que par une approbation formelle,

à tous les changements que les intérêts et la sûreté de l'Empire rendent chaque jour plus nécessaires. C'est par cette adhésion factice, nulle d'avance, et non obligatoire au fond pour la monarchie, que l'Autriche se ménage, sans danger, la voie des traités clandestins et la ressource des Notes subreptices, qu'elle travaille à se conserver l'intérêt et les secours de l'Angleterre, qu'elle cherche sans doute à resserrer avec la Russie les liens d'une alliance qui tend, chaque jour davantage, à ne faire qu'un seul et même cabinet des cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne. Depuis la conclusion du traité de Presbourg, depuis l'alliance que la Prusse a contractée dans le Hanovre avec la France, la maison d'Autriche affecte visiblement, à l'égard de la Russie et de la Grande-Bretagne, de ne pas apercevoir les nouvelles dispositions ordonnées par l'Empereur dans le royaume des Deux-Siciles, dans le nord de l'Allemagne, dans l'intérieur de l'empire germanique ; et quoique la cour de Vienne paraisse comme frappée de paralysie aux yeux de l'Europe, elle se place en état d'hostilités relatives, de la seule manière qui lui permette de rester en sûreté pour le présent, et de réserver sa perfidie pour l'avenir.

Si l'on considère les divers événements survenus depuis la paix de Presbourg, on est donc fondé à croire qu'il faut ruiner l'Angleterre, détruire politiquement l'Autriche et faire descendre, en Allemagne, cette dernière puissance à la condition de simple électorat. Tels sont les deux grands intérêts de l'Empire, telle est la seule garantie qui puisse répondre à l'Europe de sa tranquillité, c'est-à-dire de l'inébranlable consolidation de la dynastie impériale : car, relativement au cabinet de Berlin, l'Empereur est maître de lui dicter toutes les conditions. L'abaissement de l'Autriche laisse dans ce moment la monarchie prussienne dans un isolement complet, et si elle osait former des projets hostiles, quelques jours de campagne

suffiraient pour mettre la totalité de ses États sous la loi et à la disposition de Sa Majesté (1).

Mais la destruction continentale de l'Angleterre ne peut être effectuée que lorsque le cabinet de Saint-James ne trouvera plus à Vienne et à Saint-Pétersbourg la possibilité d'une diversion. La ruine politique de la maison d'Autriche ne sera consommée que lorsque la cour de Vienne aura été placée et sera inexorablement retenue dans l'impuissance de recevoir les subsides de la Grande-Bretagne : c'est dans cette impuissance autrichienne que l'Empire trouvera la faculté de neutraliser et même de dissoudre l'influence germanique et méridionale que la Russie prétend exercer dans le système général de l'Europe.

Car la Russie et l'Angleterre sont bien moins redoutables que l'Autriche. La première de ces nations est à une si grande distance des frontières françaises qu'elle ne peut jamais y arriver comme ennemi principal et suffisamment en forces ; la Grande-Bretagne a mis à découvert la faiblesse de son régime militaire, et elle ne déguise point l'inimitié qu'elle a vouée à l'Empire : mais les vues ultérieures de la cour de Vienne, ses projets de vengeance, le ressentiment dont elle est dévorée, sa perfidie constante, l'invariabilité de ses dispositions à l'égard de la France, sa dissimulation profonde, la multiplicité de ses démonstrations pacifiques, tels

(1) Montgaillard paraît ici se contredire, car après avoir conseillé de se tenir à l'alliance de la Prusse pour résister à un retour offensif des puissances continentales, il traite le cabinet de Berlin de quantité négligeable et estime qu'on peut lui dicter toutes les conditions. Le diplomate cède le pas au courtisan. Il a dû être informé du ressentiment de l'Empereur contre la Prusse, de son désir de reprendre le Hanovre, et le Mémoire est rédigé avec l'intention préconçue de ne pas heurter ces projets. Et cependant, au moment même où la paix avec l'Angleterre était le plus désirée, Montgaillard indique les motifs pour lesquels il croit cette paix impossible et affirme que la politique de l'Empire et celle du cabinet britannique sont inconciliables. C'était exprimer un avis qui n'entrait point dans les vues de Napoléon.

sont les véritables dangers qui menaceront toujours le système fédératif de l'Empire en Allemagne et en Italie. Ces dangers mériteront une considération sérieuse aussi longtemps que la force territoriale et les ressources militaires de l'Autriche conserveront leur intégrité, parce que l'Angleterre et la Russie chercheront à se prévaloir de la puissance autrichienne et à abuser des principes de son cabinet, pour susciter de nouvelles guerres.

Avant de hasarder les conjectures que semble autoriser la politique de l'Autriche, il convient de jeter un coup d'œil sur la situation de la Grande-Bretagne.

Conjectures relatives à l'Angleterre. — Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, que l'Angleterre puisse se résoudre à reconnaître sincèrement la balance de pouvoirs et les changements survenus dans le système relatif des puissances, depuis la rupture du traité d'Amiens. Plus de telles modifications importaient à la sûreté de l'Empire, plus il lui convient de les maintenir, de les fixer, de leur donner l'extension dont elles peuvent être susceptibles, moins la Grande-Bretagne consentira à leur admission et à l'établissement des nouvelles souverainetés qui opposent déjà des obstacles et des barrières formidables au despotisme naval, au monopole de commerce et d'industrie sur lesquels sont fondées, en réalité, la fortune et l'existence de cette nation. Il faut ne pas craindre de le dire, le cabinet de Saint-James est forcé de suivre la conduite qu'il a embrassée, il n'a plus la liberté de s'en départir; non qu'une saine raison ne permît aux nouveaux ministres de transiger afin de conserver la portion de richesses et d'avantages maritimes qui pourraient être compatibles avec la dignité et la prospérité de l'Empire, mais parce que les membres qui composent le ministère britannique depuis le traité de Presbourg se trouvent particulièrement

dans l'impossibilité de céder une honorable et juste part dans le commerce des mers de l'Inde, de consentir la restitution des colonies hollandaises, de Gibraltar, de Malte, des pêcheries de Terre-Neuve, parce qu'il ne saurait exister de paix réelle, solide, durable, que lorsque ces restitutions en formeront les premiers articles, parce que l'avènement des deux princes, frères de l'Empereur, aux trônes des Deux-Siciles et de Hollande, porte d'inévitables et mortelles atteintes à l'Angleterre dans la Méditerranée et la mer du Nord (1).

Des considérations de cette nature réduisent donc à envisager comme difficile à conclure toute transaction équitable et conforme aux intérêts des puissances maritimes, entre l'Empire et la Grande-Bretagne. On est forcé, en outre, de penser que le Gouvernement anglais redoublera ses intrigues à l'effet de provoquer bientôt de nouvelles hostilités sur le continent; les ministres anglais se trouvent contraints de suivre ce système d'extermination dont MM. Burke, Grenville et Fox ne rougirent pas, en divers temps, de professer la doctrine.

Les sentiments pacifiques que les ministres actuels ont laissé entrevoir, après la mort de M. Pitt, étaient l'effet des circonstances dans lesquelles ils se trouvaient à cette époque ; ces sentiments offraient si peu de sincérité que le secrétaire d'État au département des affaires étrangères n'a pas craint d'énoncer la nécessité d'un système offensif et préparé de longue main contre l'Empire ! Quels que fussent les motifs qui pourraient engager aujourd'hui le ministère britannique à écouter ou à faire des propositions pacifiques, il a annoncé d'avance que l'état de paix, combiné d'après le nouveau système de la puissance française, était évidemment

(1) C'est là une critique audacieuse de la politique fédérative et dynastique conçue par Napoléon, politique qui n'était point faite, en effet, pour faciliter un rapprochement durable avec l'Angleterre.

nuisible aux intérêts et à la sûreté de l'Angleterre. On ne pouvait point énoncer plus clairement que ne l'a fait M. Fox le secret de sa pensée, et les intentions dans lesquelles il envisage la prépondérance qu'exerce l'Empire sur le continent. Que M. Fox parvienne à signer une suspension d'armes, ou qu'il soit forcé de continuer la guerre, il est vraisemblable que l'esprit du cabinet de Saint-James demeurera le même dans les deux cas, et que le secrétaire d'État au département des affaires étrangères n'en périra pas moins, victime de sa propre réputation et de sa fausse popularité. Sans doute la confiance, ou plutôt l'énergie, le dévouement, le désespoir généreux que les différentes classes de l'État déploient aujourd'hui en Angleterre pour la défense de la chose publique méritent les éloges de tous les hommes sincèrement attachés à leur patrie ; ce seront même de belles pages dans l'histoire de la Grande-Bretagne que celles où la postérité verra qu'une petite nation, étrangère au continent et si longtemps prisonnière dans son île, prétendit résister seule au vainqueur de l'Europe et au maître du monde civilisé. On serait injuste si on refusait d'estimer le courage et l'opiniâtreté de résistance dont la nation anglaise offre les preuves depuis quelques années, et cette estime n'est pas incompatible avec la haine que mérite un gouvernement dont tous les actes tendent à égarer de plus en plus l'esprit de la nation dans son antipathie contre la France.

En provoquant de nouveau l'énergie du peuple anglais, les ministres montrent bien que le gouvernement est, dans le fond, invariablement opposé et contraire à toute pacification qui consacrerait la prépondérance de l'Empire. S. M. le roi Georges III, dont les volontés sont subordonnées à celles de la reine, est encore plus Allemand qu'Anglais ; il est personnellement enclin, on peut même dire dévoué à l'alliance autrichienne, et si la cession de l'électorat de Hanovre en

faveur de la Prusse donne à l'Empire l'avantage de n'avoir plus affaire à un roi d'Angleterre en Allemagne, il faut convenir que cette dépossession doit resserrer plutôt qu'affaiblir les liens qui unissaient depuis le commencement du XVIIIe siècle le roi de la Grande-Bretagne à l'empereur d'Allemagne et au tsar de Russie.

La maison de Brunswick, régnant en Angleterre, ne fera jamais en réalité le sacrifice de l'électorat ; elle espérera toujours recouvrer cette souveraineté patrimoniale (1). C'est dans le sens de cette illusion, aussi lucrative qu'honorifique, que le ministère royal cherchera à conserver des rapports fédératifs très étroits avec le cabinet de Berlin, soit pour en obtenir un grand dédommagement commercial, soit pour l'empêcher de consommer son union avec l'Empire français, et dans les deux cas pour venger les regrets d'un roi électeur et l'orgueil d'un peuple marchand. Déjà, le ministère britannique accorde certaines modifications au blocus de la mer Baltique : elles sont déguisées par le besoin où se trouve l'Angleterre des grains de la Pologne, elles sont offertes à la Prusse dans l'intention d'obtenir de cette puissance une sorte de résipiscence ou d'inactivité que l'on puisse, au besoin, diriger contre l'influence française dans l'intérieur de l'Allemagne. D'un autre côté, les débouchés prussiens deviennent d'une importance absolue pour le commerce anglais, lorsque les côtes et les ports de la Hollande vont être fidèlement fermés à son pavillon, car c'est en Hollande que l'Angleterre

(1) Ceci est si exact que l'Angleterre se hâta de déclarer la guerre à la Prusse dès que cette puissance eut pris possession du Hanovre, sur l'invitation de Napoléon (mars 1806). Il est vrai que le cabinet de Berlin, pour satisfaire l'Empereur, avait fermé ses fleuves au commerce britannique. Le cabinet de Saint-James répondit à cette prohibition en déclarant le blocus de tous les ports, de Brest à l'Elbe (16 mai 1806). L'Angleterre recouvra le Hanovre en 1813, lorsque les alliés s'en furent emparés. En 1837 ce royaume, qui était fief masculin, échut au duc de Cumberland. Son fils Georges V ayant pris parti en faveur de l'Autriche, en 1866, fut déposé, et le Hanovre resta définitivement annexé à la Prusse.

avait placé, depuis le rétablissement du stathoudérat en 1747, le plus important de ses magasins continentaux; il y a quelques jours que la Hollande était, même encore, le pont-levis qui joignait la Grande-Bretagne au continent. En proclamant roi de Hollande S. A. I. le prince Louis-Napoléon, on a infligé à l'Angleterre l'échec le plus considérable qu'elle ait essuyé depuis le règne d'Élisabeth. Aussi faut-il croire qu'elle cherchera à s'en dédommager par les injustices et les pirateries les plus odieuses et que, d'après le droit public introduit dans le cabinet de Saint-James, elle ne tardera pas, vraisemblablement, à enlever aux Provinces-Unies, à la province de Hollande surtout, les fonds placés à la Banque de Londres, fonds et créances que l'on a cru pouvoir élever avec exactitude à la somme de 400 millions de florins. Le gouvernement anglais s'efforcera surtout d'attirer les capitaux et les capitalistes de Hollande auxquels une administration ennemie de la France a permis, depuis 1794 jusqu'à ce jour, d'entretenir les plus étroites relations d'affaires et de commerce avec la nation anglaise.

Tels sont les malheurs dont les Provinces-Unies sont menacées. Il est pénible de considérer l'état de souffrance, de gêne, de pénurie dans lequel les Anglais s'efforceront de placer la nation hollandaise pour jeter de la défaveur sur le souverain appelé à lui donner des lois; toutes les manœuvres et toutes les perfidies seront employées à discréditer les fonds publics, à alarmer les créanciers de l'État, à entraver la restauration de la marine hollandaise, à ruiner ses possessions dans les deux Indes, à fomenter l'animosité des divers partis, à réveiller les anciennes haines; il n'est rien que l'Angleterre ne tente, il n'est point de mauvais desseins dans lesquels elle ne persévère pour faire naître les dissensions civiles à peine étouffées, pour environner d'obstacles le gouvernement héréditaire qui vient d'être accordé à cette factieuse République. Sans doute, S. M. le roi de Hollande, fort de

la protection de son frère et souverain, triomphera de la malveillance du Gouvernement britannique; et une banqueroute, une spoliation aussi révoltantes, que celles dont la Hollande est menacée, ne produiront qu'un soulagement momentané en faveur de la dette publique et du crédit national en Angleterre: mais si cet immense vol politique ne dédommage point la nation anglaise des bénéfices commerciaux et des débouchés qu'elle s'était arrogés dans les Provinces-Unies, il n'en produira pas moins les plus fâcheux effets.

La Hollande pouvait être regardée, il y a quelques mois, comme une puissance finie, éteinte, incapable d'une sérieuse organisation. Les pertes qu'elle avait graduellement éprouvées dans son commerce et dans ses relations coloniales, par suite de la faiblesse, de l'infidélité, de la corruption de plusieurs grands fonctionnaires, paraissaient irréparables; sa fortune était vendue à l'Angleterre, et ce pays n'eût pas tardé à être effacé de la liste des nations, si l'Empereur n'eût daigné lui accorder une vie nouvelle en plaçant ses libertés, ses lois et son nom sous l'immédiate protection de la dynastie impériale (1). Ce bienfait et cette magnanimité sont d'une haute importance pour la politique générale de l'Europe, ainsi que pour les droits des puissances maritimes; une semblable restauration prive l'Angleterre des facilités qu'elle trouvait dans la mer du Nord pour désoler le continent, elle garantit la tranquillité et la sûreté des Provinces-Unies, elle consacre les intérêts commerciaux de la France, fortifie les départements de la Belgique et ferme réellement à la Grande-Bretagne les portes occidentales de l'Allemagne. Le ministère britannique ne reconnaîtra donc point le nouvel ordre de choses

(1) La critique signalée ci-dessus est ici tempérée par quelques adulations, mais la conclusion reste la même : l'Angleterre ne reconnaîtra pas la dynastie impériale.

établi en Hollande ; il cherchera au contraire, soit en paix, soit en guerre, à agiter ces provinces, et pour y parvenir, il aura même recours à l'esprit religieux, ce mobile plus puissant qu'on ne le croit, sur l'esprit flegmatique des Hollandais.

La liberté civile et la liberté religieuse sont étroitement unies, elles se correspondent et ne se séparent point dans l'opinion d'un peuple que la superstition de la branche espagnole de l'Autriche réduisit à combattre pendant quatre-vingts ans pour conquérir ses lois et sa conscience. S. M. le roi de Hollande, la reine, les princes leurs enfants, font profession du catholicisme; le chef de l'État est donc d'une religion différente de celle de l'universalité des citoyens; des conjonctures aussi particulières ne semblent-elles pas indiquer à quel point il peut être convenable, désormais, que le chef du corps politique soit aussi le chef du régime religieux? Ne semblent-elles pas appeler quelques modifications dans le système catholique, relativement à l'ordre civil des ministres de ce culte, à la lithurgie de cette Église? Des modifications de cette nature n'auraient-elles pas pour résultat de réconcilier un jour les différentes branches de la religion du Christ, de donner un nouveau lien aux nations européennes, de présenter un gage de paix à tous les gouvernements, et d'extirper jusque à la dernière racine des guerres de religion? Les souverains de Russie ont cru devoir constituer la hiérarchie et les droits de l'Église d'une manière totalement subordonnée à l'autorité temporelle, dans la vaste étendue de leurs provinces; ces monarques se sont fait une loi d'introduire les princesses étrangères dans l'Église grecque avant de les admettre dans la famille du souverain ; et peut-être ces précautions ont-elles préservé, dans le dernier siècle, l'empire russe de ces déchirements qui ont ensanglanté la plupart des Gouvernements. Les rois d'Angleterre ont aussi jugé nécessaire à la sûreté de leur couronne de placer l'ambition et la hiérarchie religieuses sous le frein des lois consti-

tutionnelles de l'État. Lorsque l'Angleterre saisit avec tant de perfidie les occasions de fomenter les discordes civiles sur le continent, quand elle cherche à séparer partout les droits des souverains et les intérêts des peuples, ne serait-il pas convenable de prévenir les causes éloignées, les prétextes mêmes des troubles que le Gouvernement britannique pourrait encore exciter, en abusant des préjugés religieux qui séparent ou distinguent les États fédérés de l'Empire? Une mesure aussi bienfaisante n'offrirait-elle pas les moyens de pour suivre l'Angleterre jusque dans les rapports du change-des espèces, des effets publics? Le décret impérial rendu le 30 mai, en faveur de la nation juive, semble ouvrir toutes ces sources de prospérité et de paix (1).

(1) Dans un rapport soumis au Premier Consul lors de la préparation du Concordat, Montgaillard avait conseillé à Bonaparte de se déclarer chef de l'Église gallicane, de séparer la France de la communion romaine et d'instituer la religion réformée comme loi fondamentale de l'État. On sait qu'à cette époque, l'armée et une grande masse de la nation résistèrent au rétablissement du clergé et de l'influence de la cour de Rome. Moreau, Brune, Jourdan, Augereau, Oudinot, Bernadotte, Colaud et quantité d'autres généraux se prononcèrent publiquement contre le Concordat. On connaît la boutade du général Delmas à l'audience des Tuileries. Comme Bonaparte lui demandait ce qu'il pensait de la cérémonie de Notre-Dame : « Oui, repartit Delmas, il ne manquait que des chapelets à nos épées au lieu de dragonnes; vous venez de faire là une f..... capucinade ! » Delmas fut exilé dans la journée et ne rentra en grâce qu'en 1806. Mais Lannes, avec son franc parler, traitait les cardinaux de « calotins » : « Est-ce avec eux, disait-il à Bonaparte, que tu as gagné la bataille de Marengo? » Et Rapp lui-même osa dire au Premier Consul : « Si vous ne mettez pas de la prêtraille et des gueux d'ancien régime dans vos cuisines et votre cabinet, Rapp répond du poste. »

L'Empereur ne fut pas sans inquiétude sur cette hostilité jusqu'à l'époque de son couronnement. L'avortement de la conspiration Moreau, Georges, Pichegru, les prodigieux succès de la campagne d'Austerlitz lui persuadèrent que rien ne pouvait plus traverser sa haute destinée. Cependant, lorsque le pape vint poser la couronne impériale sur son front et déclara Napoléon Empereur par la grâce de Dieu, quelques bons esprits prévirent que ce sceptre tomberait dès que le sort des armes aurait flétri les lauriers qui le soutenaient.

Pour en revenir à l'opinion de Montgaillard sur le protestantisme, on

Ce que la masse des siècles, le poids de la persécution et

ne voit pas ce que la France eût gagné à se séparer de l'union catholique des peuples latins pour embrasser la religion réformée, et l'Empereur lui-même n'aurait sans doute pas été suivi dans ce mouvement par la masse du peuple qui avait une tendance naturelle à revenir au culte traditionnel. L'avis de Montgaillard est surtout dicté par des animosités personnelles ; il n'en est pas moins curieux.

Plus tard, dans ses « Souvenirs », Montgaillard a repris cette proposition et on la retrouve dans une longue note rédigée en 1824, dont nous extrayons quelques idées générales sur le pouvoir temporel et l'action du clergé, idées empreintes d'une vive originalité, malgré la rancune qui les inspire.

. . . . . .

. . . . . .

« Les papes se sont chargé de prouver que le gouvernement théocratique était le plus détestable des régimes et l'histoire démontre que les superstitions religieuses constituent la plus impitoyable des tyrannies. L'État est dans l'Église, dit le ministre du culte. Il résulte de cette maxime que plus un Gouvernement laisse les affaires de l'Église se mêler à celles de l'État, plus il perd de sa dignité et de son indépendance. It ne saurait en être autrement pour tout pays dont le chef a admis l'infaillibilité du pape, car ne pas se soumettre aux ordres du pape, c'est désobéir à la volonté de Dieu. Louis XIV, le monarque le plus absolu qu'ait eu la France, soutint pendant une partie de son règne la majesté du sceptre contre les empiétements de la puissance spirituelle et celle-ci ne put entamer l'autorité souveraine que dans la vieillesse du roi. En montant sur le trône, Louis XIV avait dit qu'il ne fallait jamais de cardinaux ni même d'ecclésiastiques dans le ministère, et qu'il tenait cette leçon de Mazarin lui-même. Le cardinal Fleury donna le même conseil à Louis XV. Flatteurs des princes quand ils ne peuvent être leurs tyrans, comme dit Montesquieu, les ministres du culte accommodent la religion et la plient aux faiblesses du monarque, certains de s'emparer de lui au déclin de l'âge. C'est ainsi que le grand roi expia aux pieds de l'abbé Le Tellier les résistances qu'il avait opposées aux prétentions ultramontaines, qu'il révoqua l'édit de Nantes et ne fut plus qu'un enfant dans le « conseil de conscience ».

» Le prêtre catholique est intolérant et ambitieux par état et par principe. Il se dit représentant de Dieu et se place en conséquence au-dessus de toute autorité temporelle. A l'entendre, le pouvoir royal doit dépendre de la puissance spirituelle qui a le droit d'instituer, de gouverner, de juger et de révoquer, Dieu ayant placé dans l'Église les deux glaives, le spirituel et le temporel. Il se croit d'une nature supérieure comme membre du clergé et prétend à ce titre être dispensé de contribuer aux besoins de la chose publique. Il absorbe les richesses de l'État,

de l'opprobre, ce que les efforts de tous les souverains et l'im-

au nom de la religion, les concentre dans ses mains et crie au sacrilège si on veut le soumettre aux lois civiles qui régissent l'universalité des citoyens...

» Tout est simple dans la religion réformée, tout est orgueil dans la religion romaine. Cependant Jésus-Christ prêcha la charité, la tolérance, les bonnes œuvres, la liberté, l'égalité; il n'établit aucune classe sociale, n'imposa ni mystères ni dogmes; il dit que les rois étaient faits pour les peuples et non les peuples pour les rois, il ordonna l'humanité aux puissants et la bienfaisance aux riches; il fut le consolateur de l'affligé et le père du pauvre, il dit à ses disciples : « Mon royaume n'est pas de ce monde »; il dit à tous les hommes : « Aimez-vous les uns les autres ». Telle est la morale éternelle, la véritable religion.

» Et qu'est la religion romaine examinée d'après les faits?... »

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« La religion, une fois adoptée par Constantin dont elle légitimait la puissance, fit fortune auprès de ses successeurs au moyen de cette grande maxime : « Rendez à César, ce qui est à César ». Bientôt les lévites, profitant avec habileté de l'esprit de ténèbres qui couvrait l'Occident depuis le démembrement et la dissolution de l'empire romain, se rendirent à la fois nécessaires et redoutables aux chefs des monarchies qui sortirent de ses ruines. Ils consacraient les usurpations des princes et leur répondaient de la fidélité de leurs sujets. Mais en disposant des couronnes au nom de Dieu, ils voulurent participer aussi à la distribution des richesses. Ils sentirent bientôt l'importance de posséder des domaines et, grâce à la faiblesse et aux passions des rois, ils leur persuadèrent que la colère divine serait désarmée s'ils faisaient des donations à l'Église, et ceux-ci, pour obtenir le pardon de leurs fautes, furent ainsi amenés à enrichir les évêques qui s'attribuèrent le partage de l'autorité souveraine.

» Charlemagne ayant donné aux évêques de Rome des domaines et des droits de principauté dans la ville et le duché de Rome, les papes travaillèrent sans relâche à se rendre indépendants. Ils mirent huit cents ans à exécuter ce grand dessein et le poursuivirent avec une habileté, une constance et des talents politiques remarquables. Ils empêchèrent les Empereurs de régner dans Rome et s'attribuèrent le droit de les déposer. Depuis Grégoire VII on ne trouve pas un pape qui ne se soit arrogé la puissance de faire et de défaire les rois, selon son bon plaisir. Dans le XVI^e^ siècle, Jules II excommunie par deux fois Louis XII. Le royaume est mis en interdit par le souverain pontife et donné au premier usurpateur qui voudra s'en saisir. Après avoir asservi les Empereurs au sceptre pontifical, les papes déclarèrent tous les évêques et

mense autorité des pontifes de Rome n'ont pu effectuer, une

prêtres de la chrétienté vassaux du Saint-Siège. En leur qualité d'évêques de Rome ils s'étaient attribués peu à peu l'autorité temporelle et la suprématie spirituelle sur tous les évêques des pays catholiques. En vain 318 évêques décrétèrent « que chaque Église a les mêmes droits et que, » selon l'ancienne coutume, l'évêque d'Alexandrie ou celui d'Antioche » gouverne les évêques de son diocèse au même titre que celui de Rome », les papes établirent en principe que le siège de Rome ou le Saint-Siège était le centre de foi et d'uniformité, se décernèrent une autorité despotique sur tout le clergé de l'univers et réussirent à faire consacrer cette omnipotence dans les conciles par les évêques eux-mêmes. Alors les papes se prétendirent, de droit divin, juges souverains des rois, des peuples et du clergé et possédèrent réellement la monarchie universelle.

» On ne trouve rien dans l'histoire qui puisse être comparé à cette politique, à ces succès de la cour de Rome. C'est, sans contredit, le plus grand dessein qui ait jamais été conçu et exécuté. Il faut admirer ce génie ecclésiastique, né dans la misère et la persécution, prêchant le mépris des richesses, la bonté, l'égalité, la liberté, et parvenu au nom du Dieu de l'humilité et de la pauvreté à réunir, dans la hiérarchie de ses ministres, toutes les ambitions, les vanités et les cupidités humaines...

» Mais, afin de conduire facilement les rois et les peuples, il fallait les tenir dans une ignorance profonde; tel fut l'esprit constant du clergé. Pour disposer pleinement de la crédulité publique il fallait des cérémonies qui parlassent aux sens, et tandis qu'aux premiers temps du christianisme la religion était naïve et simple comme ses ministres, les églises sont souvent devenues depuis des salles de spectacles, si bien qu'on a pu dire que « les vêpres étaient l'Opéra des servantes »...

. . . . . .

» Ainsi la faiblesse et l'ambition des rois ont fait la fortune de l'Église romaine; mais l'esprit de liberté entraînera sa décadence avant le terme fixé par Montesquieu. Il suffirait d'un homme à la tête d'une grande nation pour donner le protestantisme à l'Europe. Napoléon ne voulut pas être cet homme; il fit intervenir la religion catholique dans le Consulat, comme moyen d'ambition personnelle. Tous ses désastres découlèrent de cette erreur. Fauteur du despotisme royal, il eut la vanité de se placer à la tête des anciennes dynasties, l'imprudence non moins inconcevable d'annoncer l'intention de les détruire; asservissant les peuples et révolutionnant les trônes il crut trouver dans le clergé la sanction et l'appui qui lui étaient nécessaires pour consolider sa tyrannie, et ces mêmes hommes finirent par détruire son pouvoir.

» Les talents politiques de Napoléon étaient d'ailleurs fort médiocres, quelques éloges qu'on lui ait prodigués à cet égard. Au reste, on n'a vu depuis trente-cinq ans que des crimes exécutés et des fautes commises au nom de la liberté, de la gloire, du despotisme et de la religion, par

pensée de l'Empereur est au moment de le produire (1). Le décret impérial rappelle la nation juive à son antique dignité, présente à la religion la plus juste des transactions, et donne à la philosophie la plus grande des leçons.

Les Juifs peuvent rendre à l'Empire une partie des capitaux qu'ils répandent en Angleterre, en Russie, en Pologne, en Allemagne, en Portugal et si on jugeait à propos de reconstituer ces hommes en corps de nation, de retremper leur esprit, de leur faire concéder par la Porte le territoire de la Palestine, de leur permettre de rebâtir ce Temple qui fut le berceau des religions modernes, la puissance de l'Angleterre ne serait-elle pas ébranlée dans ses fondements? Ne deviendrait-il pas facile de rouvrir, par ce moyen, aux richesses de l'Inde et de la Perse, la route de l'Euphrate et de la mer Rouge et de les faire refluer vers l'Italie? En rendant au commerce de l'Orient les canaux dont il était en possession avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, ne saperait-on pas d'une manière sûre

des hommes qu'on a dit fort profonds et qui n'étaient que des enfants-trouvés de la fortune. L'ancien régime a conduit Louis XVI à l'échafaud et les familiers des Tuileries ont envoyé Napoléon à Sainte-Hélène, car ils se sont montrés aussi infidèles et aussi vils que les courtisans de la royauté... »

(1) Une assemblée de députés israélites fut réunie à Paris le 26 juillet 1806, à l'effet d'indiquer au gouvernement les moyens de rendre les Juifs susceptibles d'acquérir les droits civils et politiques.

Conformément aux décisions de cette assemblée un grand sanhédrin fut convoqué pour fixer la croyance des Juifs sur les questions dans lesquelles ils étaient en désaccord avec les lois des autres nations.

Napoléon avait pris contact avec les Israélites en Syrie; en toutes circonstances il leur témoigna beaucoup de bienveillance. (Consulter sur la question juive sous l'Empire le récent ouvrage de M. l'abbé Lemann : *Napoléon Ier et les Israélites. L'entrée des Israélites dans la société française.*)

L'idée exprimée par Montgaillard de constituer les Juifs en corps de nation, de les grouper en Palestine et de leur donner le commerce de l'Orient pour les opposer à l'Angleterre était plus ingénieuse que pratique.

la puissance anglaise dans le Bengale? Les Juifs ne sont-ils pas précisément ces hommes dont la cupidité, la patience, les travaux, les infatigables passions pourraient préparer cette immense révolution? Cette nation, replacée en corps dans la Palestine et dans la Syrie, ne serait-elle pas retenue dans une soumission et une dépendance réelles de la France par le royaume l'Italie, et si l'île de Candie ou celle de Chypre étaient concédées (1), si l'Égypte était mise à l'abri de toute invasion de l'Angleterre, le Gouvernement britannique pourrait-il prévenir, arrêter la décadence presque infaillible à laquelle des dispositions de cette importance exposeraient bientôt la Grande-Bretagne dans la presqu'île de l'Indus et du Gange, décadence qui pourrait encore être précipitée par les attaques directes que la Turquie et la Perse permettront peut-être d'effectuer contre le Bengale?

Un grand nombre de membres de cette secte proscrite se distinguent par un bienfaisant usage de leurs richesses. Si des individus aussi recommandables, si ceux de leurs concitoyens qui possèdent des capitaux en Portugal secondaient, comme on le croit, les vues de l'Empereur, on pourrait faire refluer le commerce de l'Orient dans les États d'Italie, et on priverait par conséquent la nation anglaise de la meilleure partie de sa fortune. Un semblable événement changerait sans doute les relations maritimes de l'Europe ; mais l'Empire français étant maître de diriger le cours de cette révolution, elle ne pourrait qu'être favorable au royaume de Hollande dans la situation présente des choses, et contribuerait même à lui rendre une partie de son ancienne prospérité. Le nouvel ordre qui doit régir les Provinces-Unies leur assure des avantages commerciaux et une force navale dont elles sont presque entièrement dépourvues depuis environ trente ans. Aussi le ministère anglais cher-

(1) L'idée d'obtenir la cession de Chypre a déjà été émise. (Voy. p. 204.)

chera-t-il positivement à éloigner les bienfaits de cette restauration; il s'efforcera de diviser l'État pour empêcher le nouveau royaume d'atteindre les hautes destinées que l'Empereur lui a garanties. L'Angleterre sait bien ce que la Hollande peut devenir sous une administration sage. Elle voit un Gouvernement héréditaire s'établir, sous les auspices les plus certains, dans ces contrées, et en bannir irrévocablement toute influence étrangère au système français; elle voit le sceptre de la Hollande lui échapper sans retour, elle sent que l'union de ces Provinces à l'Empire leur donne un ascendant incontestable et qu'il doit en résulter nécessairement les plus grands dangers pour son monopole dans les mers de l'Europe et de l'Inde, si la dynastie impériale parvient à rendre communs les intérêts des deux nations, et à créer dans l'île de Java et dans les Moluques un établissement naval assez redoutable pour tenir dans des alarmes continuelles le commerce de la Chine et du Bengale, unique ressource qui reste aujourd'hui à la Grande-Bretagne. Tels sont les périls dont la restauration des Provinces-Unies menace le Gouvernement britannique; elle le prive de la liberté de recruter en Hollande des matelots pour sa marine, et de la facilité de trouver en Allemagne des soldats pour la garde de ses colonies. La faiblesse de l'armée régulière ou de ligne, l'insuffisance des moyens de défense intérieure, les côtes hollandaises devenues réellement françaises, placent la nation anglaise dans un état permanent d'anxiétés et de crise. L'autorité ministérielle est mal constituée et en butte à une opposition formidable; le chef du Gouvernement présente une nullité complète; le changement prochain de règne peut produire d'un instant à l'autre un bouleversement total dans l'administration publique; les taxes et les impôts se multiplient sous toutes les formes, et leur perception éprouve des difficultés extrêmes. En un mot la Grande-Bretagne, dans son île et hors de son île, est dans un état d'érétisme, d'alarmes,

de déconsidération et d'isolement qui donne à la France une suite progressive d'avantages dont la prolongation, peut suffire à rendre irrémédiable le sort des Trois-Royaumes. Il est donc naturel que, dans des circonstances aussi éminemment critiques, le ministère anglais fasse ou reçoive avec une sorte d'empressement des ouvertures pacifiques; mais il est encore plus certain que, s'il désire la paix, c'est dans l'intention d'arrêter cet essor de puissance et de prospérité que prend de toutes parts l'Empire et dans le dessein formel de se mettre en mesure, en réparant ses pertes et ses alliances aux moindres risques possibles, d'attaquer la France aussitôt que les puissances continentales pourront le tenter avec quelque apparence de succès. Le discours prononcé par M. Fox, dans la séance du 30 mai, ne laisse pas de doute à cet égard : ce ministre dit formellement « qu'il faut faire tous ses efforts pour parvenir à donner d'urgents secours aux nations opprimées, et à conserver les liaisons de l'Angleterre avec le continent; pour prêter, dans quelque circonstance à venir, un appui effectif et puissant à tous les États, que la France serait portée par son ambition à attaquer, ou qui la préviendront dans cette crainte ».

Que M. Fox, secrétaire au département des affaires étrangères, use de certaines convenances, ou se serve de ces formes oratoires qui sont de rigueur pour un ministre, ses principes et le fond de sa doctrine contre la France, n'en restent pas moins les mêmes qu'en 1786; le ministre pense comme le chef de l'opposition parlait alors; il n'y a même dans cette conduite rien qui doive étonner: mais, ce qui est extraordinaire, c'est d'entendre M. Fox accuser l'ancienne administration, accuser M. Pitt de n'avoir pris contre l'agrandissement de la France que des mesures de circonstance! Les dispositions bien connues des principaux membres qui influent sur l'esprit public de la nation ou qui dirigent les

affaires, la situation véritable dans laquelle se trouve la Grande-Bretagne, les nécessités de la politique et la nature même des choses, semblent donc prouver également que le cabinet de Saint-James ne signera une paix ou une trêve quelconques avec la France, que dans l'intention de donner à la Russie et à l'Autriche le temps de rétablir leurs ressources fédératives et de préparer de grands moyens de guerre ; par conséquent, il paraît prudent, utile, nécessaire à la stabilité de la dynastie impériale de tenir, en Allemagne, la maison d'Autriche dans la condition des vaincus, afin que cette puissance ne soit dans aucun cas en état de se prévaloir de ses forces et d'offrir une assistance hostile à l'Angleterre. C'est surtout vers la cour de Vienne que se dirigent les ménagements, les espérances, les regrets et la sollicitude du gouvernement anglais, qui connaît bien la force réelle de la monarchie autrichienne, et a su apprécier depuis un siècle de guerres continentales la haine qu'elle porte à la France.

Conjectures relatives à l'Autriche. — La situation de l'Autriche n'a point changé ; son esprit, ses principes et son système n'ont point varié pendant trois siècles dans leurs rapports à l'égard de la monarchie française ; ils offrent un ensemble parfait et des particularités qui appartiennent exclusivement au cabinet de Vienne. Lorsque des événements quelconques l'ont placé dans un état d'infériorité militaire ou de décadence politique, ce cabinet s'est immédiatement empressé d'attaquer la France, par la voie des négociations, des traités, des alliances de famille ; en sorte que neutre, allié ou ennemi, il a toujours dirigé ses vues et ses démarches vers l'affaiblissement, la ruine et le démembrement de notre pays. Les maisons de Bourgogne, d'Autriche et de Lorraine ont adopté ce système ; elles l'ont suivi avec une opiniâtreté si invincible, qu'il serait impossible de citer une seule lacune de perfidie dans leurs relations diplomatiques, une époque,

depuis le traité de Noyon entre François Ier et l'archiduc Charles, jusqu'au traité de Presbourg, où la cour de Vienne n'ait cherché à perdre ou à tromper la France. Et depuis ce dernier traité elle s'est déjà constituée, pacifiquement, en état d'hostilités vis-à-vis de l'Empire. Les événements survenus en Dalmatie autorisent cette conjecture, et la restitution des bouches de Cattaro, qui doit être opérée par la Russie à la décharge de l'Autriche, donne un nouveau degré de probabilité à cette opinion (1).

La nature des difficultés élevées entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne au sujet de l'occupation de Cattaro, et la manière dont il paraît que ces difficultés ont été aplanies entre les deux cours, ne prouvent-elles pas que l'Autriche et la Russie sont mieux d'accord, plus étroite-

(1) Le traité de Presbourg avait stipulé la cession à la France de toute la côte de Dalmatie jusqu'à Cattaro, station stratégique d'une grande importance, qui surveille Corfou et la Turquie. Il était même convenu que les troupes françaises ne quitteraient le territoire autrichien et n'évacueraient Braunau, ville forte située sur l'Inn, que lorsque le port de Cattaro aurait été occupé. Mais il advint que, soit perfidie, soit négligence dans les instructions données par le cabinet de Vienne, les bouches de Cattaro furent livrées par les Autrichiens à l'amiral Seniavin qui y débarqua des troupes russes avant l'arrivée des Français.

Napoléon arrêta aussitôt le mouvement rétrograde de l'armée du Danube, se fortifia à Braunau et déclara à l'Autriche qu'il allait reprendre la campagne si elle n'obtenait pas de la Russie l'évacuation de Cattaro.

Il saisit aussi cette occasion pour entrer en pourparlers avec le cabinet de Saint-Pétersbourg et M. d'Oubril, secrétaire de la légation russe à Paris, servit d'intermédiaire à cette négociation.

La Russie, mise en demeure de restituer les bouches de Cattaro pour ne pas attirer de nouveaux désastres sur l'Autriche, se détacha de l'Angleterre et laissa son plénipotentiaire signer le 20 juillet, une paix qu'elle n'était guère disposée à ratifier. En effet, sur les instances du cabinet britannique, l'empereur Alexandre s'excusa de ne pouvoir accepter un traité qui ne liait pas en même temps la Grande-Bretagne. Sur ces entrefaites, Napoléon fut surpris dans ses temporisations par la mort de Fox; le parti de la guerre triompha à Londres et permit à une quatrième coalition de bouleverser encore l'Europe. (Voy. p. 165.)

Cattaro resta occupé par la Russie jusqu'au traité de Tilsit.

ment unies, s'il est possible, plus prudemment engagées surtout qu'elles ne l'étaient avant la paix de Presbourg? La Russie n'a point perdu de temps pour dégager le cabinet de Vienne du défilé dans lequel il venait de se placer. L'Empereur, en effet, se trouvait en mesure de châtier militairement et presque à volonté la maison d'Autriche, le tsar Alexandre Ier était hors d'état de se maintenir en Dalmatie, les forces russes, cantonnées en Pologne, ne pouvaient se rapprocher du territoire italien sans faire éclater la connivence des cours de Russie et d'Autriche, une résistance sérieuse devenait impossible pour le cabinet de Saint-Pétersbourg, la monarchie autrichienne tout entière répondait, au moment même, de la pleine exécution des articles signés à Presbourg.

Pour éviter un plus grand mal, la Russie, c'est-à-dire l'Angleterre dont on a reçu les avis, n'aurait-elle donc accédé à l'évacuation de Cattaro, que dans l'espérance de faire rentrer promptement l'Autriche en possession de Braunau, et d'engager l'Empereur à retirer ces divisions militaires qui paralysaient toutes les perfidies, et prévenaient les tentatives équivoques ou les mesures dilatoires qu'on aurait pu se permettre en Allemagne? Ne serait-ce même pas dans une apparente fidélité à la transaction de Presbourg, dans une extrême condescendance de l'Autriche à l'égard de la France, que les puissances confédérées auraient pu chercher, avec cette habileté qu'on nomme machiavélique, les moyens de préparer et d'ourdir impunément de nouvelles hostilités? La souplesse et la dissimulation, si naturelles au cabinet de Vienne, ne lui auraient-elles pas encore été prescrites par la Russie et l'Angleterre, afin de rendre inutile, aux yeux de l'Europe, le séjour des armées françaises sur le territoire germanique, après tous les sacrifices consentis par l'Autriche, et ses assurances pacifiques? La cour de Vienne n'aurait-elle pas recherché, particulièrement et

avant toutes choses, à éloigner de ses frontières héréditaires ces légions qui protègent les changements que l'Empereur a jugé ou jugerait à propos d'ordonner? Ne se bercerait-elle pas de la perfide espérance que la totale évacuation de l'Allemagne par les armées françaises retarderait, peut-être, l'effet politique de ces modifications? Enfin, dans l'impuissance momentanée où l'a réduite la journée d'Austerlitz, ne se flatterait-elle pas d'endormir la vigilance de Sa Majesté et de surprendre sa magnanimité, en multipliant les actes extérieurs de soumission et de loyauté?

Il n'est guère permis, en effet, de douter que le cabinet de Vienne n'ait appelé les forces russes en Dalmatie; le mode de restitution de cette province aux armes autrichiennes suffirait pour le prouver, si toutes les circonstances qui se sont présentées depuis quelques mois n'offraient à cet égard une sorte d'évidence. Aujourd'hui, la Russie pourvoit à l'entretien des armées autrichiennes; les grains et les bestiaux si libéralement envoyés par Alexandre I^er^, en dédommagement du passage et du séjour des Russes dans la dernière guerre, permettent de présumer que la cour de Vienne recevra de Londres, par la voie de Saint-Pétersbourg, les munitions et l'artillerie nécessaires pour garnir ses principales places et armer les nouveaux bataillons qui vont être complétés par les prisonniers autrichiens renvoyés dans les provinces héréditaires. L'énumération et la distribution que l'Autriche vient de faire de ces 360 bataillons et de ces 180 escadrons semblent indiquer à la Russie et à l'Angleterre le contingent, la force, la nature des ressources que ces puissances peuvent encore se promettre de leur alliance avec la maison impériale d'Allemagne. La manière dont il paraît que la cour de Vienne a résolu de cantonner ses troupes dans la basse Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Croatie, le Frioul, l'Istrie, etc., prouve certainement

qu'elle veut dès à présent se ménager la facilité de rassembler dans un très court espace de temps, une armée de 100000 à 120000 hommes sur un même point et vis-à-vis des frontières de l'Italie. S'il n'en était point ainsi, comment expliquerait-on d'une manière satisfaisante ces stations ou camps fermés de 5000, 6000, 10000 hommes projetés dans ces provinces? Tout souverain a bien le droit de distribuer ses forces militaires dans l'étendue de ses États, comme il le juge convenable; mais, un Gouvernement qui a l'intention sincère de se maintenir en paix vis-à-vis de la puissance qui l'a réduit à des concessions et à des sacrifices d'une certaine nature, n'établit point ainsi des garnisons de guerre au moment où il vient de poser les armes, et précisément sur la frontière qui permet le moins de douter que l'on veut profiter du premier moment favorable à l'exécution de desseins hostiles. L'organisation générale d'une garde nationale, dans les États héréditaires, démontre, en outre, que l'Autriche a formé le projet de porter un jour toutes ses forces régulières au delà des frontières de la monarchie. Les mesures militaires et défensives prises en Hongrie, sous le prétexte des troubles de la Bosnie et de la Serbie, indiquent l'intention de se fortifier dans la partie méridionale des provinces héréditaires, c'est-à-dire contre l'État ci-devant Vénitien et contre le royaume de Naples. La prolongation de l'armistice accordé aux déserteurs, tous les règlements mis en vigueur par l'archiduc Charles, l'envoi à Paris d'un ambassadeur si souvent annoncé et toujours différé, plusieurs circonstances sur lesquelles il serait indiscret de porter ses regards, tout autorise à penser que l'Autriche persévère et se fortifie, au sein de la mauvaise fortune, dans ses sentiments hostiles envers la France.

Il faut le dire sans crainte, la maison d'Autriche peut moins que jamais cesser d'être ennemie de la France ; ce n'est peut-être pas même sans danger qu'une opinion contraire

serait avancée, puisqu'elle induirait à accorder une certaine foi aux protestations amicales dont le cabinet de Vienne a pour maxime de ne se départir qu'à la dernière extrémité. Les successeurs de Charles-Quint portent dans leur cœur un profond ressentiment, ils nourrissent un désir éternel de vengeance, ils ne pardonneront jamais à Napoléon le démembrement que la puissance autrichienne subit depuis le traité de Campo-Formio. La cour de Vienne ne voit pas, sans les plus vifs regrets, le trône de Naples sortir de la famille des archiduchesses d'Autriche, et ces regrets doivent s'accroître encore par le choix du souverain qui règne aujourd'hui dans les Deux-Siciles, puisque ce monarque et sa dynastie ne laissent aucune espérance de pénétrer les armes à la main en Italie. Plus cette maison multiplierait donc ses déférences et même les soumissions vis-à-vis de la France, par rapport aux nouvelles dispositions des couronnes de Hollande et de Naples, et plus le cabinet de Vienne serait dissimulé dans ses desseins et perfide dans ses vues ultérieures (1). Ce cabinet ne reconnaît point les changements opérés dans le système général de l'Europe depuis le traité d'Amiens; toutes les transactions et les alliances qu'il offrirait pour appuyer une reconnaissance semblable, seraient dépourvues de bonne foi et la France n'en demeurerait pas moins, sans autre garantie réelle que celle de la force.

Malgré les leçons de l'expérience, malgré les pertes et nonobstant la générosité de l'Empereur, l'Autriche n'ab-

(1) Cette défiance contre l'Autriche est une des idées les plus tenaces de Montgaillard. Il y revient sans cesse et les événements se trouveront d'accord avec ses ressentiments personnels. Sa rancune, ou une franchise bien imprudente, le pousse jusqu'à la hardiesse. Il se permet de critiquer indirectement l'élévation des frères de l'Empereur aux royaumes de Naples et de Hollande. Le même esprit lui fera plus tard désapprouver le mariage de Napoléon avec une archiduchesse d'Autriche, et ce dernier avis causera sa disgrâce.

diquera point cet esprit de domination universelle, cette sorte de dictature européenne, ces idées si follement ambitieuses qui constituent sa politique. Depuis le règne de Charles-Quint, elle est accoutumée à regarder l'Allemagne, l'empire romain, c'est-à-dire le titre impérial d'Occident, comme des prérogatives fondamentales et essentiellement inhérentes à son archiduché. Les princes archiducs ont une telle opinion de la prééminence de leur naissance qu'ils croient sincèrement que la maison impériale d'Autriche est la première du monde, qu'elle est subrogée à tous les droits des empereurs romains, qu'elle doit être suzeraine de tous les sceptres d'Europe. Plus de semblables prétentions sont remplies d'orgueil et dépourvues de véritable grandeur, moins il doit être permis de croire que la cour de Vienne en fera le sacrifice. Avant d'être époux, ou père, un archiduc est Autrichien, et cette dénomination n'admet aucune parité de titre, aucun partage de puissance avec le nom français. Les archiduchesses, elles-mêmes, sont si imbues de ces principes, qu'elles s'imaginent réellement que leur alliance honore la famille royale qui les reçoit et les malheurs qu'elles ont causés dans tous les États, par un orgueil aussi aveugle, laisseront des souvenirs ineffaçables. Un ministre ottoman a dit un mot plein de sens et de profondeur; en recevant la notification de l'établissement du Gouvernement républicain en France, le grand vizir ne put s'empêcher de s'écrier: « La République française n'épousera donc plus d'archiduchesse ! » Il est démontré que la maison d'Autriche n'abandonnera jamais ses droits de souveraineté en Allemagne et en Italie. La cour de Vienne ne voit et ne verra longtemps dans les villes de Naples et de Milan que des propriétés autrichiennes ; son esprit est si tenace à cet égard, qu'il n'est pas un traité conclu avec la maison de Bourbon où l'Autriche ne se soit réservé ses droits sur l'Italie, qu'il n'est pas une tran-

saction où elle n'ait fait insérer les clauses de réversibilité les plus étranges, et toujours au détriment de la suzeraineté et de l'influence françaises. Dans tous les temps, malgré tous les traités et toutes les alliances, elle a travaillé à détruire, à anéantir cette influence en Allemagne et en Italie, dans le Nord et dans le Levant.

Il est inutile de rappeler les observations et les faits qui forment l'exposé complet du système politique du cabinet de Vienne : il suffira de citer la conduite du prince Eugène de Savoie et les instructions données sur les affaires d'Italie par le généralissime qui a le mieux connu les intentions et les principes de cette cour.

Le cabinet de Versailles se vit dans la nécessité de faire saisir à Rome les papiers du baron de Lisola, que la cour de Vienne y entretenait avec un caractère public ; ils renfermaient cette déclaration précise : « que la maison d'Autriche ne consentirait jamais à voir un prince français à Naples ». La cassette du général Mercy ayant été prise au combat de Neubourg, on y trouva les instructions suivantes, données au nom de l'empereur par le prince Eugène : « Il faut tout tenter pour mettre la France hors d'état de jamais inquiéter l'Europe (c'est-à-dire l'Autriche) ; et si l'on ne peut y réussir par les armes, il faut en venir aux *grands*, *derniers* et *extrêmes remèdes*. »

Le généralissime conduisait les armées impériales, et dirigeait en même temps des complots et des manœuvres que le droit des gens et celui de la guerre repoussent partout avec horreur. Si des preuves authentiques n'établissaient point ces faits, croirait-on que le prince Eugène de Savoie promit à la cour de Vienne de la débarrasser de Philippe V, et que ce général descendit jusqu'à corrompre la fidélité des officiers napolitains auxquels le petit-fils de Louis XIV avait confié la garde de sa personne pendant son séjour dans le royaume de Naples ? L'attentat échoua dans l'exécution.

Si telles étaient les pratiques du cabinet autrichien au

commencement du XVIII^e^ siècle, à une époque où la branche allemande de la maison d'Autriche jouissait d'une prépondérance décisive en Allemagne, et n'avait été entamée définitivement en Italie dans aucune de ses possessions héréditaires, n'est-il pas raisonnable de croire qu'elle persévérera dans son système, lorsqu'elle voit sa puissance si considérablement déchue au delà des Alpes et sur les rives de Rhin ? Peut-on penser qu'elle acquiescera sans réserves à cette dignité royale accordée aux princes de Wurtemberg, à ce royaume de Bavière dont le territoire est encore agrandi aux dépens des provinces autrichiennes? Pourra-t-elle se résoudre sincèrement à être expulsée pour toujours de l'Italie, à n'exercer en Allemagne qu'une influence subordonnée aux volontés du cabinet de Saint-Cloud ? La maison d'Autriche est infiniment habile, sans doute, dans l'art de déguiser ses vues, de corriger la fortune, de rétablir les plus mauvaises conjonctures, et de préparer toutes les ressources de l'avenir ; elle a un esprit de suite, un plan de conduite dont ses ministres s'écartent rarement et qui rend ses négociateurs plus dangereux que ses généraux. Sans doute encore, la puissance autrichienne est la seule qui soit en état de balancer les forces de la France, mais l'Empereur ne permettra point que cette orgueilleuse monarchie puisse menacer d'un danger prochain ou éloigné les États fondés ou rétablis par ses mains ; et la détermination prise au sujet de S. Ém. M^gr^ le cardinal Fesch est aussi honorable pour l'Empire que décisive en faveur des puissances alliées (1).

(1) Au moment où il était question de former la Confédération du Rhin, le prince archichancelier de l'Empire et électeur de Ratisbonne, craignant pour l'indépendance de son électorat, avait eu la pensée de le protéger en désignant le cardinal Fesch, oncle maternel de Napoléon, archevêque de Lyon et ambassadeur à Rome, au titre de coadjuteur de l'archevêché de Ratisbonne. Le cardinal Fesch était destiné à devenir ainsi le chancelier futur de la Confédération et devait attirer la Diète sous la main de l'Empereur, qui s'empressa de ratifier cette nomination.

L'Autriche a été affaiblie dans sa puissance relative, une saine politique exige que sa puissance réelle soit encore diminuée; elle a perdu une partie de son action, l'intérêt de la France veut qu'on la tienne en état de décadence réglée. S'il convient au véritable équilibre de l'Europe de saper le régime militaire de l'Autriche, en ne lui permettant point d'augmenter sa population, en divisant au contraire les provinces de la monarchie, il n'est pas moins nécessaire de miner son système fédératif, de démolir sa puissance en Allemagne et en Italie et de lui fermer à jamais le golfe Adriatique, afin de mettre, pour l'avenir, le royaume d'Italie et tous les États fédérés de l'Empire à couvert de ses ressentiments et de son ambition.

Monseigneur le cardinal Fesch vient d'accepter la coadjutorerie du siège de Ratisbonne et de l'électorat d'Aschaffenbourg, offerte par S. A. S. l'électeur archichancelier de l'empire germanique. Cette mesure renferme tous les principes de conservation et de force; elle doit imprimer aux États et aux souverainetés fondés au delà du Rhin, cette stabilité et cette garantie constitutionnelles que la cour de Vienne leur eût refusées aussi longtemps qu'elle aurait pu conserver l'influence que l'empereur d'Allemagne se ménageait avec une cauteleuse inertie sur les résolutions de la Diète. La loi germanique à la main, on peut désormais prescrire, fixer les rapports de tous les États allemands, soit entre eux, soit envers l'Empire français; n'est-il pas vraisemblable cependant que l'Autriche cherchera à prolonger constitutionnellement les embarras et l'irrésolution du Corps Germanique; l'abdication de S. A. S. le prince archichancelier ne serait-elle pas, dans ce cas, nécessaire pour priver définitivement le cabinet impérial de Vienne des ressources qui lui restent encore pour retarder et peut-être même empêcher la restauration politique de l'Allemagne? La nomination de S. Ém. Mgr le cardinal Fesch à la coadjutoreric archi-

épiscopale et électorale, et l'avènement de S. A. I. le prince Louis-Napoléon au trône de Hollande, ne rendent-ils pas urgent, en quelque sorte, le rétablissement de l'empire d'Occident (1)? Dans des circonstances aussi majeures, ne pourrait-on dire que l'Empire français doit se donner à lui-même de promptes et suffisantes garanties contre les tentatives que l'Angleterre voudrait hasarder en Hollande et notamment dans les îles de la Zélande? Et si l'on jugeait à propos d'avancer sur l'Ems et sur la Lippe le duc de Clèves et de Berg, c'est-à-dire la puissance militaire destinée à garantir la Westphalie et à couvrir les frontières orientales du royaume de Hollande, ne pourrait-on pas obtenir ainsi une barrière redoutable contre les intrigues hostiles de la Grande-Bretagne et les prétentions ultérieures de la Prusse, qui n'exige pas désormais une moindre surveillance sur les rives du Wéser que l'ambition autrichienne sur celles de l'Inn?

On est toujours forcé de désirer que l'Autriche puisse être dépossédée du Frioul. Il n'est pas moins convenable, peut-être, que le duché de Saltzbourg et de Berchtesgarden soit placé un jour sous la domination bavaroise, afin de retenir par ce moyen la Carinthie sous l'influence française; car c'est par la Carinthie, ou la Carniole (2), que l'Autriche se flattera de pénétrer tôt ou tard en Italie; elle conservera même cette espérance avec opiniâtreté tant que ses forces militaires pourront déboucher sans obstacles jusqu'au golfe Adriatique. En faisant de cette ambitieuse monarchie une puissance intérieure, en ne lui permettant sous aucun prétexte d'ébrécher (3)

(1) Voy. p. 206.

(2) Après la défaite de la cinquième coalition, Napoléon se décida à dépouiller l'Autriche de ces provinces par le traité de Vienne. Le pays de Saltzbourg et de Berchtesgarden fut cédé à la Bavière, ainsi que Montgaillard l'avait conseillé dans le présent rapport et dans des mémoires précédents. (Voy. p. 98, 99, 147.)

(3) Cette brèche au territoire ottoman, l'Autriche est parvenue à la faire sans combattre. (Voy. p. 202.)

le territoire ottoman à l'est et au midi de la Hongrie, on pourra détruire ce système autrichien si constamment opposé aux intérêts de la France et qui poursuivra toujours, à Constantinople, l'allié naturel de l'Empire, de concert avec le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le sentiment d'une ambition sans bornes a formé l'alliance des cours de Vienne et de Russie, et ce sentiment en resserre les nœuds à mesure qu'Alexandre Ier entame les frontières turques sur le Dnieper ou sur les côtes méridionales de la mer Noire. Cette alliance s'est fortifiée surtout depuis la dissolution de la Pologne; il ne faut pas en être surpris. L'intérêt de l'Autriche était alors de se donner dans les provinces polonaises un allié qu'elle pût opposer à la Prusse. La Russie ne peut causer à l'embouchure du Dniester et sur la mer Noire aucune jalousie de puissance, elle ne peut présenter aucun danger à la maison d'Autriche, si ce n'est *dans un futur contingent hors de vue* (1). Les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne croient trouver au contraire dans un pareil débordement de frontières, une convenance réciproque à s'agrandir, l'une en Serbie et en Bosnie, l'autre en Moldavie ou tout au moins en Bessarabie. Le démembrement de la Turquie et le rétablissement de l'empire grec en faveur des princes de la maison de Russie auraient infailliblement divisé, dira-t-on peut-être, les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne! Mais leur ambition, si parfaitement conciliée entre la tsarine Catherine II et Joseph II, ne permet-elle pas de supposer avec vraisemblance que ces deux souverains s'étaient mutuellement garantis les empires d'Orient et d'Occi-

(1) Il était réservé à notre époque de voir naître cette rivalité.

L'extension du commerce, la facilité des moyens de communication attirent de plus en plus l'Autriche vers la Turquie d'Europe, où elle se heurte déjà à la Russie qui a depuis longtemps franchi le Dniester et dont les armées ont récemment parcouru la route des Balkans. Comme le prévoit Montgaillard, la Bosnie est devenue province autrichienne et la Bessarabie province russe.

dent, que la destruction de la puissance ottomane faisait renaître le jour même du partage? Tel est un des grands dangers dont la Révolution a préservé la France et l'Europe. Sans entrer ici dans des digressions et des preuves étrangères à la situation présente, on est toujours fondé à croire que la Russie et l'Autriche n'ont pas renoncé et ne renonceront pas facilement au démembrement de la Turquie; elles chercheront, autant qu'il pourra dépendre d'elles, à livrer le commerce de la mer Noire et celui de la Méditerranée à l'Angleterre, pour mettre cette puissance à même de susciter à l'Empire des embarras dont elles chercheront à profiter, afin d'étendre leurs usurpations sur le territoire turc et de pénétrer un jour en Italie.

D'après de telles vues, qu'il ne saurait être indiscret d'imputer aux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne, la conservation, l'intégrité, la restauration de la puissance ottomane, quelle que soit d'ailleurs la dynastie qui occupe le trône de Constantinople, deviennent des objets de la plus haute importance pour l'Empire, qui peut se flatter d'obtenir ce grand résultat en occupant fortement l'Autriche et la Russie en Pologne. Non qu'on croie possible, ou du moins facile, de diviser leur ambition sur les rives de la Vistule, quels que fussent les avantages que l'une pût recevoir aux dépens de l'autre, mais parce que la Prusse semble appelée à tenir en échec les forces de l'Autriche et de la Russie sur la Vistule et le Niémen.

Si la Russie était favorisée sur le territoire polonais ou en Moldavie, préférablement à l'Autriche, on affaiblirait relativement la Turquie européenne et on ne séparerait que momentanément la Russie et l'Autriche, parce que celle-ci chercherait toujours, dans une nouvelle alliance avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, à menacer la Prusse jusque dans le cœur de ses États. Si l'Autriche, au contraire, était favorisée au préjudice de l'influence relative de la Russie,

on produirait bien sans doute quelques différends intérieurs entre ces puissances, mais toutes les raisons déjà énoncées induisent à penser que l'Autriche et la Russie ne tarderaient pas à se réunir sur le territoire ottoman contre la France, et sur le territoire polonais contre la Prusse et l'Empire. La partie autrichienne de la Pologne est privée de tout débouché commercial ; elle est sans vie et sans action parce que le cours de la Vistule appartient par Dantzig à la monarchie prussienne, parce que le Dnieper est sous la domination russe. Mais la Pologne autrichienne ouvre la Silésie prussienne à la cour de Vienne, et si celle-ci parvenait jamais à étendre ses conquêtes dans la Cujavie, dans le cercle de Gnesne, etc., la monarchie prussienne, déjà tournée par l'Autriche depuis les frontières occidentales de la Bohême jusqu'à Varsovie, et par la Russie depuis Brescku jusqu'à Memel, serait partagée en deux. La Prusse ducale et la Prusse royale ne tarderaient pas à être séparées l'une de l'autre, et il serait difficile que le royaume de Frédéric II survécût à cette scission de territoire et de force, et à cette amputation de provinces.

On ne peut guère espérer désunir les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne en Pologne; car c'est malheureusement sur les bords de la Vistule et aux bouches du Danube que s'est formée l'alliance austro-russe et que se trouve le point de contact de ces cours; elles s'y appuient, l'une, contre la Prusse, l'autre contre la Turquie, et toutes deux indirectement contre la France. L'Autriche est trop essentiellement l'ennemie naturelle de la Prusse; la Russie, depuis l'usurpation de la Courlande, est trop fortement portée à s'étendre vers le midi de la mer Baltique, pour qu'on ne soit pas réduit à envisager, sous ce rapport et sous celui du partage de la Turquie, les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg comme deux alliés résolus à se soutenir mutuellement contre la Prusse, et ayant de plus l'intention commune de troubler

ainsi le système fédératif de l'Empire dans le nord et dans l'orient de l'Europe.

Il y aurait dès lors intérêt à fortifier la Prusse en Pologne, à la mettre aux prises, dans ses frontières orientales, avec la Russie, à lui donner sur la Baltique une consistance assez forte pour fermer à la Russie ces portes de l'Allemagne que l'Autriche lui ouvrira toujours pour se prévaloir, contre la France ou ses alliés, d'un auxiliaire aussi important. Aussi l'alliance prussienne est-elle nécessaire au système français : cette alliance est le seul contrepoids qui puisse répondre au nord de l'Europe de sa tranquillité future, c'est-à-dire qui puisse contenir l'Autriche et la Russie dans l'intérieur de leurs frontières respectives; or, l'union de la France et de la Prusse ne peut exister réellement, se maintenir avec confiance et produire tous ses effets, qu'en opposant la monarchie prussienne à la Russie et à la maison d'Autriche (1).

L'alliance de la Russie ne peut offrir à l'Empire qu'une utilité indirecte, secondaire et circonstantielle, car l'Angleterre et l'Autriche ont obtenu la primauté dans ce pays, et elles y conserveront longtemps une influence supérieure à celle de la France. La situation géographique de l'empire russe transporté à Saint-Pétersbourg, les fatales erreurs qu'engendre l'esprit de commerce, les besoins du luxe et les bénéfices des échanges pratiqués avec la Grande-Bretagne, tous les événements qui ont contribué depuis quelques années à changer la face de l'Europe, ne permettent pas d'espérer que les rapports qui enchaînent la Russie à l'Angleterre et à l'Autriche puissent être détruits ou modifiés avant un long espace de temps, *avant qu'un nouvel ordre de choses ait totalement déplacé*

(1) Ce principe de l'alliance prussienne, qui pouvait à cette époque servir de base à une politique dirigée contre l'Autriche et la Russie, a déjà été énoncé au moment des ouvertures faites pour la cession du Hanovre. (Voy. p. 183, note.)

la puissance autrichienne en Allemagne (1). En effet, l'Angleterre veut s'arroger, exclusivement à la France, la navigation des mers du Nord et de celles du Levant, l'Autriche cherche à se ressaisir de l'Italie, et la Russie songe à étendre ses usurpations au delà de la mer Noire ; il résulte donc de toutes ces vues, également contraires au système et aux intérêts français, que si l'Autriche pouvait se flatter d'obtenir dans l'Est de sa monarchie une extension territoriale ou une compensation quelconque des pertes qu'elle a essuyées, il pourrait bien survenir quelques dissensions entre la Russie et l'Autriche ; il serait même possible qu'il en résultât une alliance verbale et quelques mois de paix entre l'Empire et la cour de Vienne. Mais c'est précisément dans une semblable disposition de choses que cette cour trouverait de nouveaux moyens pour se mettre en état d'attaquer la France, et une prompte réconciliation entre la Russie et l'Autriche aurait pour résultat de réunir ces puissances contre l'Empire et de rendre imminente la décadence de la monarchie prussienne.

Il semble, au contraire, que l'on pourrait diviser effectivement la Russie et l'Autriche, et les affaiblir relativement à la Prusse, si l'on démembrait les possessions impériales, en abandonnant les provinces héréditaires (excepté le Frioul et l'Istrie), mais en séparant ces souverainetés les unes des autres. Le tronc serait intact, les grosses branches seraient coupées. Si la Pologne autrichienne, si la Bohême et la Hongrie étaient l'apanage de trois archiducs, avec pleine et indépendante souveraineté et de manière que toute cession, réversibilité ou réunion de ces royaumes en faveur de

(1) La puissance de l'Autriche a été anéantie en 1866 au profit de la Prusse, et ce déplacement anormal des forces de l'Europe centrale, auquel est venue s'ajouter l'alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, a eu pour résultat nécessaire l'union de la France et de la Russie. Cette union, précaire sous l'Empire, mais affermie par la République, sera le triomphe diplomatique de notre époque.

l'archiduc ou empereur d'Autriche, ne pussent avoir lieu autrement que par l'extinction de la ligne masculine des nouveaux souverains, on disjoindrait et on détruirait entièrement la maison de Habsbourg. C'est parce qu'on lui a laissé pendant trois siècles la liberté de réunir ces couronnes sur une même tête, que l'Autriche a été au moment d'usurper en Europe une prépondérance universelle. En faisant renaître l'opposition que la Hongrie et la Bohême manifestèrent si longtemps contre les archiducs, en donnant des souverains particuliers à ces royaumes, on annulerait la puissance autrichienne d'une manière conforme aux intérêts de l'Empire et à la sûreté de la Prusse.

Conjonctures relatives à la Prusse et à la Russie. — Le sort de la monarchie prussienne est d'être détruite si la France l'abandonne à elle-même. Le caractère politique de la Prusse n'a point de garantie morale, son esprit est dépourvu de solidité ; elle n'offre que peu de principes de conservation, et renferme toutes les causes de dissolution. Cette nation vient de perdre sur le bas Rhin, par la cession de Clèves, une partie de son importance dans le Corps Germanique. L'intérêt de l'Allemagne et celui de la France exigeant que le cabinet de Berlin soit conduit encore à faire la cession des principautés qu'il conserve sur la rive gauche du Wéser, la Prusse sera forcée de chercher désormais son influence et sa considération dans la résistance qu'elle opposera à la Russie sur les frontières de la Courlande et dans la rivalité qui subsistera toujours en Silésie avec la maison d'Autriche. La *déperdition germanique* de la Prusse est si complète, depuis la journée d'Austerlitz, qu'on ne saurait trop se hâter de remplir en Allemagne un vide où l'Autriche chercherait bientôt à se placer. Ce motif fait ressortir le besoin où se trouve l'Empire de fortifier le duc de Clèves dans la basse Allemagne, de donner une grande consistance à ce nouvel État, de le lier

militairement à la maison de Bade sur le Rhin, et de déconcerter d'avance les efforts que l'Autriche pourrait tenter en Bohême et dans l'électorat de Würtzbourg pour reconquérir son influence en Allemagne. La Saxe est dans un état de faiblesse et d'inquiétude qui l'éloigne de plus en plus des principes français; la Prusse ne présente qu'une résistance équivoque sur les rives du Mein; les princes de Hesse et de Nassau, sans favoriser précisément les vues de l'Autriche, ne les contrarieront que d'une manière relative à leur sûreté personnelle et dans le sens le moins favorable à la France; les maisons de Hesse et de Nassau, ainsi que la Prusse, dont elles sont les lieutenants, verront même avec satisfaction la France et l'Autriche aux prises en Allemagne, et saisiront ces conjonctures pour seconder les intrigues que l'Angleterre dirigera contre les alliés de l'Empire. Il paraît donc utile de mettre le duc de Clèves et de Berg en position de contenir ces alliés secrets de l'Angleterre, et d'arrêter, le cas échéant, les projets ambitieux que la Bavière pourrait former un jour en Allemagne, contre les principautés mêmes qui ont si longtemps appartenu à la maison palatine. L'alliance des ducs de Clèves et de Bade contribuerait également à assurer la fidélité du royaume de Wurtemberg, à interdire au cabinet de Berlin la facilité de recouvrer son influence en Hollande, à lui ôter surtout l'espérance de continuer en Franconie le protectorat que la Prusse y a exercé presque toujours au préjudice de la France, et notamment dans la dernière campagne, où ses intentions parurent si peu libérales qu'elles engagèrent l'Empereur à placer des corps d'observation jusques aux sources du Mein.

Depuis le traité de Presbourg, la Prusse a fait sans doute une éclatante démarche en faveur de l'alliance française; et telle est même la nature de la prise de possession de l'électorat de Hanovre, qu'elle interdit au cabinet de Berlin la faculté de revenir avec une certaine sûreté à son système de

neutralité ou plutôt de perfidie : mais, tout en profitant de la consistance et de l'agrandissement qu'il vient de recevoir, ne chercherait-il pas à n'entrer que le moins possible dans les vues de l'Empire, à se réserver dans le Hanovre une certaine connivence avec les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg? N'évite-t-il pas, avec une prudence remarquable, de se compromettre vis-à-vis de l'Autriche et surtout de la Russie? De semblables ménagements ne deviendraient-ils pas très nuisibles, s'ils pouvaient se prolonger, malgré les intentions du cabinet des Tuileries? Les communications pacifiques et hostiles tout à la fois qui existent entre la Prusse et la Suède, rapprochées de ces intérêts hanovriens qui ont divisé la Prusse et la Grande-Bretagne, ne présentent-elles pas une incertitude si grande, qu'il serait permis de croire que le cabinet de Berlin s'avance le plus lentement possible vers l'alliance française ? Lorsque l'Angleterre traite sans ménagement le commerce prussien, se constitue en guerre déclarée avec le souverain et détruit la propriété des sujets, le Hanovre est cependant à demi ouvert aux marchandises anglaises, le blocus de la Baltique est fait de telle sorte que ces marchandises jouissent presque d'une introduction officielle par les États prussiens et la conduite du cabinet de Berlin relativement à l'Angleterre est encore si inexplicable, que ce cabinet paraîtrait l'allié plutôt que l'ennemi du pavillon anglais dans la mer Baltique et aux embouchures de l'Elbe, du Wéser et de l'Ems, si la prise de possession du Hanovre n'avait eu lieu (1).

Mais lorsque le roi de Suède n'est plus à Stralsund qu'un général de la Grande-Bretagne, lorsque le gouvernement

(1) La cour de Prusse était dans une situation des plus fausses, qui l'obligeait à conserver une attitude ambiguë. Elle avait abandonné l'Autriche après Austerlitz, et, invitée par Napoléon à occuper le Hanovre, elle se trouvait en guerre déclarée avec l'Angleterre, mais n'ignorait pas les négociations de paix poursuivies à Paris avec la Russie et la Grande-

anglais et le cabinet de Saint-Pétersbourg cherchent à conserver la Poméranie, afin de se réserver cette province et de se ménager dans le nord de l'Allemagne une entrée commerciale, maritime et politique tout à la fois, la Prusse doit-elle rester immobile sur la rive gauche de la Peene? Si elle était aussi sincère envers la France que la possession de l'électorat de Hanovre doit l'y engager, ne se serait-elle pas prononcée ouvertement en Poméranie? Ses irrésolutions et ses craintes prouvent de plus en plus combien l'indépendance des villes hanséatiques importe au commerce et au système français; peut-être même le cabinet des Tuileries jugera-t-il convenable d'établir, quelque jour, dans un des ports de l'Empire, une assemblée des députés de toutes les nations commerçantes de l'Europe pour former un tribunal indépendant et neutre, appelé à juger les causes maritimes.

Dans la situation actuelle des choses, les embouchures de la Trave, du Wéser et de l'Elbe méritent une particulière considération. La ville de Hambourg peut donner à la France les moyens de forcer le Danemark à entrer peu à peu dans ses vues, à ne point favoriser exclusivement le commerce de la Grande-Bretagne, à observer une certaine neutralité; la ville de Lübeck présente une partie de ces garanties contre le souverain du Mecklembourg et contre la Prusse; la ville de Brême répond de la conduite de cette dernière puissance sur les rives du Wéser: il est raisonnable, en effet, de penser que la Prusse ne verra

Bretagne, et elle entendait affirmer de toutes parts que ce Hanovre tant convoité lui serait repris.

En sorte que, mécontente, irritée, dupée, elle ne savait de quel côté pencher résolument. L'Autriche, l'Angleterre et la Russie lui tenaient rigueur et Napoléon la dédaignait. Elle en arriva bientôt à un tel état d'exaspération, lorsqu'elle se vit, ou se crut le jouet de l'Empereur, que la guerre lui parut le seul moyen de se soustraire à l'humiliation qu'elle ressentait. (Voy. p. 108, note.)

point sans une certaine aigreur l'avènement du prince Louis-Napoléon au trône de Hollande. L'ancienne et domestique influence que la maison de Nassau-Orange exerce et conservera longtemps dans la famille royale de Prusse doit laisser vraisemblablement de vifs regrets au cabinet de Berlin sur la déchéance qu'a subie la maison de Nassau en Hollande, déchéance qui s'est changée en extinction totale depuis la fondation de la dynastie royale accordée aux Provinces-Unies.

Que la Russie prodigue les négociations, dans de pareilles circonstances, pour empêcher les hostilités d'éclater dans le nord de l'Allemagne, le prétexte est honorable, mais le motif est de conserver à l'Angleterre l'entrée du continent; ce ne doit être qu'une raison de plus pour expulser la Suède de la Poméranie. La monarchie suédoise est bien l'alliée naturelle de l'Empire, mais elle est dans le golfe de Bothnie et non pas à l'embouchure de l'Oder. C'est en sa qualité de gardienne du golfe de Finlande, et non de membre du Corps Germanique, qu'elle doit être protégée et secourue par la France. S'il est dans les intérêts de l'Empire de sauver le roi de Suède malgré lui, il importe aussi à la dignité de la France et à la sûreté de ses alliés, d'exclure le monarque suédois de la ligue germanique, d'abolir ces droits d'intervention, de garantie, de protectorat, aussi surannés que ridicules et funestes, de mettre fin en un mot à toutes ces prérogatives que la Suède prétend exercer en Allemagne. Voilà précisément le résultat que la Russie et l'Autriche voudraient prévenir en Poméranie, et elles agissent là d'après le système et l'esprit de leur alliance, car si la Prusse se consolidait dans le Nord, l'Autriche serait forcée d'être toujours en mesure sur les frontières polonaises qui se trouvent contiguës à la monarchie prussienne, la Russie serait obligée de retenir une grande partie de ses forces sur le Niémen et sur le Bug, et ces dispositions ne permettraient pas aux cours de Vienne et

de Saint-Pétersbourg de distribuer ou d'employer leurs troupes sur les frontières de la Turquie, ou sur celles du royaume d'Italie, de manière à y menacer tôt ou tard les alliés de l'Empire. Tant que la Poméranie et le Mecklembourg obéiront à leur possesseurs actuels, l'Autriche et la Russie espéreront d'ailleurs empêcher la Prusse de consommer son alliance avec la France, et elles se serviront même pour y réussir de l'influence que la reine de Prusse, princesse de Mecklembourg-Strélitz, paraît posséder à la cour de Berlin. On peut donc juger s'il est nécessaire d'obtenir l'évacuation de l'Oost-Frise, où l'Angleterre peut se livrer, sous le manteau prussien, à toutes les intrigues et à toutes les spéculations, s'il est urgent d'obliger la Prusse à se saisir de la Poméranie, qui achèvera de circonscrire le duché de Mecklembourg, ce fidèle allié de la Russie et de l'Autriche ! En forçant le cabinet de Berlin à s'emparer de la Poméranie, et du Mecklembourg dans la suite des temps, on affaiblit l'Angleterre et la Russie dans la mer Baltique, on détruit dans le Nord le système fédératif de l'Autriche, on place la Prusse dans l'impossibilité de méconnaître et de décliner la protection française, et on rend l'alliance de l'Empire inévitablement nécessaire à la monarchie prussienne, pour qu'elle puisse se maintenir désormais contre l'ambition et le ressentiment des puissances qui ont signé le traité de coopération du 11 avril 1805 (1).

Tant que l'Angleterre et l'Autriche seront deux puissances de premier ordre en Europe, il ne pourra y avoir qu'un seul

(1) Cette combinaison est le développement du principe en vertu duquel Montgaillard proposait d'attirer la Prusse dans l'alliance de la France pour l'opposer sur le continent à l'Autriche et à la Russie. (Voy. p. 125, 183, 242.)

En 1814 la Poméranie fut donnée au Danemark en échange de la Norvège, et en 1815 le Danemark céda cette province à la Prusse en échange du Lauenbourg, qui est d'ailleurs revenu à la Prusse après la guerre de 1864.

but politique pour l'Empire, celui dont Henri IV et le cardinal de Richelieu posèrent les principes : diviser et affaiblir les puissances premières, élever et affermir les puissances secondaires. Les alliés nécessaires de l'Empire sont donc, aujourd'hui comme autrefois, la Prusse, la Hollande, les princes d'Allemagne, la Suisse, les royaumes de Naples et d'Italie, la Turquie européenne, et l'Espagne dont la faiblesse sollicite plus que jamais la réunion du Portugal à sa monarchie. Telle est, ce semble, la nature, l'étendue, la force du suprême protectorat que l'Empire doit exercer, avec un titre exempt de contestation de suzeraineté occidentale, si l'on veut contenir et paralyser les trois grandes puissances qui tendront sans cesse à compromettre le repos de l'Europe pour attaquer la France en Allemagne et en Italie, sur les rives du Rhin et du Pô.

Il faut que ces nations soient privées sans retour de la faculté de séduire et de corrompre les alliés de la France, de diviser les États fédérés, d'ébranler les parties d'un aussi vaste ensemble. La Prusse est le royaume dont l'Empire peut se servir pour parvenir à ces fins ; elle peut aussi contribuer d'une manière efficace à la conservation de la Turquie, en divisant dans le nord de l'Europe les forces de la Russie et de l'Autriche. Le cabinet de Berlin peut encore fermer à l'Angleterre l'entrée du continent. Ainsi, au nord de l'Allemagne, dans le centre du Corps Germanique, sur les frontières de la Pologne, il est également utile à l'Empire de compromettre la Prusse vis-à-vis de la Russie, de la fortifier sur la Vistule, sur le Niémen, sur les bords de la mer Baltique, afin que l'alliance française devienne pour elle l'unique gage de son existence, et que l'Empire puisse diriger et maîtriser, sur les rives du Rhin et du Wéser, du Mein et de l'Elbe, dans l'intérieur de l'Allemagne et sur les frontières autrichiennes, la force militaire de cet État d'une manière entièrement appropriée au

nouveau partage de l'Europe. Sous ce dernier aspect, il est même instant de donner une nouvelle organisation à l'Allemagne, d'y subordonner l'influence prussienne à l'influence française, d'abroger la Bulle d'or (1), de détruire les capitulations impériales dictées par la cour de Vienne, de constituer les diverses souverainetés éparses entre la mer Baltique et le Rhin, de telle sorte que l'Autriche, l'Angleterre et la Russie soient exclues de toute participation, directe, ou essentielle, au gouvernement et au système fédératif de cette contrée. Le défilé sans issue, excepté du côté de la France, dans lequel une politique fausse a placé le cabinet de Berlin, les circonstances embarrassées, incertaines et pressantes où il se trouve, le forcent à adopter, à sanctionner sans contestation sérieuse la nouvelle forme de gouvernement qu'il plaira à l'Empereur de donner à l'Allemagne (2). Cette adhésion deviendra sans doute encore une cause permanente d'éloignement et de rivalité entre la Prusse et les maisons d'Autriche et de Russie, surtout si l'Autriche perd sans retour sa qualité de chef de l'empire germanique, si la Russie est privée à l'embouchure du Wéser, dans le Yever-Land, dans le comté d'Oldenbourg, dans le duché de Mecklembourg et en Poméranie, des moyens de favoriser, au préjudice de la France, les intrigues continentales et les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne.

La prépondérance de l'Empire est moins nuisible dans le fond à la Russie, qu'elle n'est fatale aux maisons d'Autriche et de Brunswick. *La grandeur de la France serait même compatible avec les intérêts du cabinet de Saint-Pétersbourg, s'il pouvait oublier et perdre de vue les desseins de Pierre Ier contre la Turquie.* On peut croire que ses successeurs, malgré cette ambition orientale, adhéreraient au système européen,

(1) Voy. p. 146.
(2) Allusion à la constitution de la Confédération du Rhin.

si l'Angleterre n'employait l'art des négociations et les ressources de la corruption pour écarter la cour de Russie de tout projet pacifique sur le continent. Le gouvernement anglais est tellement le directeur des fausses manœuvres employées par le cabinet de Saint-Pétersbourg depuis la fin tragique de Paul Ier, il conserve auprès de lui une si funeste influence, qu'il n'est guère permis de se dissimuler que si le tsar Alexandre Ier se rapprochait sincèrement de la France, ce monarque ne fût exposé aux mêmes périls que son infortuné prédécesseur. Les signes de modération qu'on pourrait remarquer dans la conduite du cabinet russe ne sauraient donc être envisagés encore sous un rapport positif; ils seraient l'effet de circonstances passagères, et on serait forcé de leur refuser confiance aussi longtemps que les relations fédératives de la Russie demeureraient les mêmes vis-à-vis de l'Angleterre et de l'empire ottoman.

On pourrait rappeler encore tout ce qui a été dit par les hommes les mieux instruits des projets que la Russie entretient sur la mer Noire ; mais l'arrogance que ses ministres ont déployée avant la journée d'Austerlitz, le ton de supériorité avec lequel ils ne peuvent se défendre d'intimer au Divan les instructions de leur cour, et l'attitude qu'ils s'efforcent de conserver à Constantinople, ne permettent guère de présumer que le cabinet de Saint-Pétersbourg renonce au partage de la Turquie, partage que l'on peut assurer, d'après les documents puisés en pays étranger, avoir été convenu textuellement avec la maison d'Autriche et, éventuellement, avec le cabinet de Berlin. La Russie a bien retiré une partie des forces qui occupaient les Sept-Iles (1); mais la faiblesse, le mauvais état actuel de la monarchie autrichienne paraît avoir dicté cette résolution; car la Russie ne pouvait plus se flatter, après l'apparition si prompte d'une armée française

(1) Iles Ioniennes.

en Dalmatie, que l'Autriche lui prêterait une assistance suffisante dans le golfe Adriatique, elle a pu être alarmée en même temps de la résurrection qu'a éprouvée la Porte; elle a dû chercher par conséquent à se fortifier de préférence en Crimée et sur les bords occidentaux de la mer Noire où l'Autriche appuie les usurpations russes. Le cabinet de Saint-Pétersbourg s'est trouvé dans l'obligation de se dégarnir momentanément dans les îles de la Grèce pour attendre plus loin les événements. La restitution forcée, si péremptoire, si prompte, des bouches de Cattaro (1), ne lui a pas laissé la liberté du choix, il s'est retranché aux embouchures du Bug et du Dniester, pour observer, de concert avec l'Autriche, la contenance de la Turquie, intimider s'il était possible le grand vizir et en obtenir des mesures incertaines ou indéfinies relativement à la France.

Le ministère ottoman a paru sentir enfin l'utilité et le désintéressement de l'alliance française. La prise de Vienne, cette capitale inutilement assiégée par les Turcs, la défaite complète à Austerlitz de ces armées russes, qui font trembler la Porte depuis le règne de Catherine II, la soumission à la dynastie impériale, au-devant de laquelle s'empressent de courir les États faibles, ces événements et ces causes paraissent avoir réveillé la Turquie de sa léthargie, et avoir vaincu cet esprit de découragement et de crainte qui la comprimait; elle a reconnu l'Empire et la solennité de l'ambassade envoyée dans cette occasion semble annoncer que les puissances ennemies vont perdre une partie de leur influence à Constantinople (2), et que la France y recouvrera la

(1) Voy. p. 229 et 373.

(2) Après la victoire d'Austerlitz la Turquie renoua avec la France ses anciennes relations. Napoléon, qui tenait essentiellement à l'intégrité de l'empire ottoman, envoya le général Sébastiani en ambassade à Constantinople avec mission de ranimer les haines nationales contre la Russie: « Qui pourrait calculer, écrivait l'Empereur, la durée des guerres, le nombre des campagnes qu'il faudrait faire un jour pour réparer les

sienne, surtout si la Russie est promptement expulsée des mers de Grèce et si, en formant, avec le consentement du cabinet ottoman un établissement militaire en Candie, on parvenait à fermer les Dardanelles à son pavillon (1).

S'il s'effectuait un rapprochement prochain entre la France et la Russie, les dispositions ou les ouvertures pacifiques de cette puissance ne pourraient-elles avoir réellement pour but d'empêcher la Prusse de s'identifier et de faire corps avec la France, de donner à l'Autriche le temps de réparer ses pertes, de se ménager la facilité de se fortifier sans obstacle sur les frontières de la Turquie? Peut-il être permis de croire que le cabinet de Saint-Pétersbourg se relâchera un instant de cette ambition orientale qui l'a fait sortir de son centre, qui le tourmente et l'ébranle depuis un demi-siècle? Est-il raisonnable surtout de se flatter qu'il échappera avec la même facilité à la sujétion dans laquelle il est retenu par l'Angleterre? Et s'il peut être utile de travailler à diviser entre elles l'Autriche et la Russie, peut-on espérer que la première de ces puissances n'évitera pas avec soin de tomber dans un piège qui la priverait de son meilleur allié contre la Prusse, et que la seconde ne renoncera pas, sans de fortes compensations, au secours que la monarchie autrichienne peut lui prêter afin de poursuivre le cours de ses envahissements sur les côtes occidentales et méridionales de la mer Noire ? L'Angleterre est d'ailleurs trop intéressée à maintenir entre l'Autriche et la

malheurs qui résulteraient de la perte de l'empire turc, si l'amour d'un lâche repos l'emportait sur les conseils d'une sage prévoyance? Nous laisserions à nos neveux un long héritage de guerres et de malheurs. Si la tiare grecque était triomphante de la Baltique à la Méditerranée, on verrait nos provinces attaquées par une nuée de barbares; et si, dans cette lutte trop tardive, l'Europe civilisée venait à périr, notre coupable indifférence exciterait justement les plaintes de la postérité et serait un titre d'opprobre dans l'histoire. »

(1) L'Angleterre, toujours prévoyante, a réalisé ce projet en occupant récemment l'île de Chypre. (Voy. p. 204.)

Russie une liaison dont elle espère faire redouter les effets à la France, soit en Allemagne, soit dans l'Adriatique, pour qu'elle permette au cabinet de Saint-Pétersbourg une aussi entière déviation de principes ou de conduite. On est donc fondé, d'après la contexture des rapports qui ont amené le traité de coopération du 11 avril 1805, à présumer que les dispositions pacifiques que la Russie pourrait manifester à l'égard de la France proviendraient principalement de l'état de faiblesse où elle se trouve dans la mer Adriatique, faiblesse que l'extrême activité des mesures prises en Dalmatie et en Italie rend irrémédiable, dans un moment où la maison d'Autriche est dans l'impuissance de faire cause commune avec l'armée russe.

Mais la Porte est-elle dans une situation qui lui permette de se soustraire, promptement et sans danger, à la domination de la Russie ?

Conjectures relatives à la Turquie, et aux royaumes fondés en Italie. — L'impuissance et la décrépitude de l'empire ottoman frappent les regards ; ses provinces sont en proie à l'anarchie ou à des révoltes sanglantes, ses forces de terre et de mer se détruisent elles-mêmes par leur indiscipline et leur ignorance profondes, son gouvernement a perdu le principe de sa grandeur, et tandis que tous les peuples ont cherché dans la législation, dans les sciences et dans les arts de nouveaux moyens de conservation, la nation ottomane est restée en arrière de toutes les institutions politiques et civiles ; les préjugés religieux la retiennent dans les liens de la barbarie, ils rendent presque impossibles les améliorations et les réformes qui deviennent cependant si nécessaires pour préserver ce vaste empire d'une dissolution totale. A moins qu'elle ne consente à se laisser diriger par le cabinet des Tuileries, on ne doit pas espérer que la Turquie européenne puisse échapper longtemps au démembrement

dont elle est menacée depuis un demi-siècle. Le Divan attendra sans doute que les îles Ioniennes et la Sicile soient débarrassées de troupes russes et anglaises pour prendre une résolution énergique ; peut-être même que, satisfait alors de conjurer l'orage et de voir ajourner l'invasion de sa capitale, il hésitera à se prononcer ouvertement contre les puissances qui bloquent si étroitement ses provinces. Si telles étaient l'apathie et la faiblesse de la Turquie, la sûreté de l'Italie et la tranquillité de l'Occident exigeraient qu'une nouvelle race de souverains prît possession de Constantinople, que l'empire des Comnènes fût rétabli et constitué selon l'ordre et les garanties qui doivent régir désormais l'Europe.

Le commerce de la Méditerranée et des Échelles du Levant, l'indépendance politique de l'Égypte, dans le cas où cette contrée ne pourrait être une colonie française, la nécessité de déposséder l'empire russe de la Crimée, l'utilité non moins grande de provoquer en Podolie et dans la Nouvelle-Serbie l'établissement d'une puissance qui remplace, s'il se peut, l'ancien royaume de Pologne et retienne la Russie au delà du Dnieper, ces considérations présentent une si haute importance, qu'elles autorisent à émettre le vœu de la restauration de l'empire d'Orient, pour éviter que, la dynastie ottomane trop dégénérée, se montre incapable de défendre les portes orientales de l'Europe. Ces mêmes motifs forcent à insister sur le besoin où serait également l'Empire de constituer la Dalmatie, l'Albanie et l'Épire de manière à garantir l'indépendance de l'Adriatique et à empêcher l'Autriche de s'étendre en Bosnie et en Serbie ; car cette puissance, dont la perfidie épuise toutes les explications, l'Angleterre qui veut s'arroger le commerce exclusif de la Méditerranée, et la Russie qui a déjà pris poste pour la seconde fois sur les côtes de la Grèce, ne renonceront à inquiéter l'Italie et les

Deux-Siciles que lorsque la mer et les côtes Adriatiques leur seront entièrement fermées.

Le royaume de Naples sera soumis, et lorsqu'il aura pris possession de la Sicile, c'est-à-dire de ses vivres, il acquerra un grand poids dans la balance de l'Europe ; car c'est par les Deux-Siciles, qui garantissent à la fois le territoire ottoman et le commerce de la Méditerranée, que l'Empire peut jouir de la facilité de maîtriser l'Égypte et une partie des relations de l'Orient. C'est aussi dans ce pays que l'Italie doit trouver un allié utile contre les projets ultérieurs de l'Autriche. La cour de Vienne est encore pleine de vie à Florence, à Rome et dans la Toscane, que l'administration autrichienne a totalement éloignée de l'esprit et du système français, ainsi que dans l'État du Saint-Siège, où les titres de roi des Romains, de César, de Majesté Apostolique, etc., semblent conserver à l'Autriche des droits que les souverains pontifes ne manqueraient pas de lui reconnaître à la première conjoncture qui pourrait devenir défavorable à l'Empire.

Les pontificats de Jules II, d'Alexandre VI, de Sixte-Quint, etc., dix siècles de guerres civiles ou étrangères fomentées par cette ambition ecclésiastique qui ne meurt jamais, parce qu'elle a son principe dans le ciel, les droits que les souverains pontifes prétendent leur être acquis à la suzeraineté du royaume de Naples et de plusieurs principautés italiennes, cette opinion, si dangereuse et si longtemps dominante, que le chef de la religion catholique est à Rome le dispensateur des couronnes et de l'influence des rois, toutes ces considérations prouvent que l'*autorité temporelle des papes offre des inconvénients et des dangers politiques de premier ordre* (1) ; l'État Romain demeure une porte ouverte à l'Autriche, et la faiblesse des provinces ecclé-

(1) Voy. p. 220.

siastiques ne permet pas même au souverain pontife de les préserver de l'invasion et des ravages que les puissances ennemies de la France chercheraient à y effectuer pour l'attaquer en Italie ? L'établissement d'une branche de la dynastie impériale dans le royaume de Naples exige, d'autre part, qu'il existe une communication libre et immédiate entre ce royaume et celui d'Italie. Toutes ces raisons permettent donc de dire que l'Empire doit étendre et exercer sa suzeraineté sur le continent italien, sans nul intermédiaire (1), sans aucune solution de forces et d'influence. L'Italie marche rapidement vers les hautes destinées qui lui sont promises ; les dangers dont la Bavière pourrait la menacer un jour par le Tyrol, sont prévenus par le système fédératif que l'Empereur a créé en Allemagne et l'établissement des duchés grands fiefs dans les provinces Vénitiennes, dispositions qui tendent à empêcher que le repos de l'Europe ne soit compromis à l'avenir par toutes ces successions, ces investitures et ces mutations de souverainetés qui y renouvelaient ordinairement les guerres. Mais les États fédérés demeureraient encore sans garantie constitutionnelle ; aussi la restauration de l'empire d'Occident (2) paraît-elle nécessaire pour lier entre elles les parties faibles ou incohérentes, pour leur donner la puissance relative dont elles sont dépourvues. Cette restauration fera cesser les prétentions et conciliera, en les réglant définitivement, les prérogatives accordées aux maisons souveraines : et alors la force des armes et l'autorité des lois, la sainteté des serments, tous les intérêts et tous les droits, les titres et les noms mêmes qui ont aussi leur ressort politique, imprimeront de concert une consistance inébranlable à la dynastie impériale de France et à la nouvelle organisation de l'Europe.

(1) C'est la première idée de l'occupation de Rome, qui sera réalisée en 1808.

(2) Voy. p. 206.

II

L'Empereur est maître de réorganiser l'Europe. — Confédération du Rhin. — Droits de la France au protectorat de l'Allemagne. — Attitude de la Prusse. — Dispositions à prendre contre l'Autriche en vue de l'agrandissement du royaume d'Italie. — La réunion de la Bosnie, de la Serbie, de la Syrmie et de l'Esclavonie pourrait former une puissance qui garantirait l'Italie contre l'Autriche, la Turquie et la Russie. — Situation et prospérité de la Hollande. — Il conviendrait d'agrandir les duchés de Bade et de Clèves. — L'influence française doit s'étendre sur la Suisse. — Création du royaume d'Illyrie. — Considérations sur la Dalmatie et sur la nécessité de conserver une influence prépondérante en Orient. — Faiblesse de l'Espagne. — Les Bourbons doivent être remplacés dans ce pays par la dynastie impériale. — La paix avec la Russie et l'Angleterre ne peut être qu'une trêve passagère qui permettra aux ennemis de la France de préparer une nouvelle coalition.

29 juillet 1806 (1).

La journée d'Austerlitz a déjà produit des résultats si considérables, que les négociations et les événements politiques survenus depuis cette époque se trouvent, ainsi que cette immortelle journée, hors de toute combinaison avec le système fédératif ou militaire qui avait régi l'Europe jusqu'au XIX^e^ siècle. L'Empereur a changé la face du monde, et peut désormais imprimer à tous les États la forme qu'il jugera convenable dans l'ordre de ses desseins. Toutes les puissances européennes sont en fusion; elles s'avancent d'elles-mêmes, elles sont entraînées, ou se précipitent en quelque sorte aux pieds du trône impérial. Un nouveau groupement de forces et d'alliances est devenu nécessaire au salut du continent. Cette nécessité est même si généralement sentie que, dans tous les États, l'esprit public sollicite, attend ou prévoit cette organisation de souverai-

(1) Mémoire remis le 9 août 1806 au général Duroc à Saint-Cloud.

netés qui doit établir la dynastie impériale de France arbitre suprême des destinées du monde.

En effet, aucune nation européenne n'est désormais en état de résister aux armées de Sa Majesté ; aucun cabinet n'a plus assez de considération ou d'influence réelle pour dissoudre le système fédératif de l'Empire. Les grandes monarchies, ennemies ou alliées, sont réduites à l'impossibilité de préparer ou de soutenir une coalition continentale ; il n'est pas de puissance qui ne fût exposée à une ruine certaine, avant d'avoir mis la dernière main à des résolutions hostiles ; il n'est pas de souverain dont la dynastie ne finît dans sa personne, s'il osait courir aux armes, ou avoir recours ouvertement à ces violations de traités dont la France a eu à se plaindre jusqu'à ces derniers temps. L'Europe est soumise ; mais la vieillesse de ses habitudes, la faiblesse de ses rois, l'impéritie et la vénalité de leurs conseils, l'absurdité de leurs calculs et leur jalouse haine semblent exiger, désormais, que l'Empereur donne de nouvelles mœurs et de nouveaux préjugés au continent.

. . . . . .

. . . . . .

On annonce qu'il va être formé une Confédération ou ligue militaire entre divers souverains de l'Allemagne qui se retireraient de la suzeraineté de l'empire germanique et se placeraient sous la suprême protection de Sa Majesté. En se permettant d'admettre ici des données aussi généralement répandues, quoique non revêtues d'un caractère authentique, on doit désirer qu'une telle Confédération existe, puisqu'elle offrirait une forte garantie et une consistance réelle au nouveau système français. Depuis deux ans, on a cru devoir énoncer la nécessité d'ôter à la maison d'Autriche la couronne impériale d'Allemagne (1), de déposséder cette ambitieuse

(1) Le 6 août 1806 François II renonça au titre d'empereur d'Allemagne

maison de ses provinces germaniques et italiennes, et de la reléguer dans le centre de ses États héréditaires. Les perfidies inhérentes au cabinet de Vienne ont forcé à émettre le vœu que la monarchie autrichienne fût divisée entre les princes frères de François II.

Il convient de répéter ici ce que l'on se permit d'indiquer, au mois de fructidor an XII, relativement au protectorat que la France est en droit d'exercer en Allemagne. Fondateurs de l'empire, créateurs des souverainetés existant au delà du Rhin et même du margraviat d'Autriche, les rois de France furent toujours envisagés comme les défenseurs naturels de la liberté germanique, comme les protecteurs militaires de l'Allemagne contre les entreprises de l'Autriche. Par la force des choses, pour le salut de l'Europe, pour la tranquillité du continent, ce protectorat est dévolu à la couronne de France, et elle doit l'exercer sans restriction et participation quelconques. Les princes et les États d'Allemagne doivent être les lieutenants et pour ainsi dire les colonies continentales de l'Empire. Telle fut en partie la politique de François Ier, de Henri II, de Henri IV, du cardinal de Richelieu, de Mazarin, de Louis XIV, de tous les rois, de tous les ministres qui ont chéri la gloire et voulu la prépondérance du nom français. Tout vrai sujet verra donc avec transport une Confédération ou ligue du Rhin qui placera l'Allemagne sous la protection et la suzeraineté de Sa Majesté. Pour obtenir tous les avantages qu'une ligue de cette nature peut procurer à l'Empire, ne serait-il pas convenable de rejeter la Prusse au delà des rives de l'Elbe, et d'exiger qu'elle abandonne le margraviat de Bayreuth, ainsi que toutes les souverainetés éparses qu'elle occupe en Westphalie ? Ne deviendrait-il pas nécessaire de constituer l'électorat de Saxe et les princes de la branche

qui depuis mille et six ans était donné au chef du Saint-Empire Romain. Ce titre a été relevé par le roi de Prusse après la guerre de 1870.

Ernestine d'une manière exclusivement conforme au système français? Ne serait-il pas instant de déposséder l'Autriche de l'électorat de Würtzbourg et de placer le royaume de Bohême sous une souveraineté archiducale si l'on veut, mais indépendante de la suzeraineté du chef de la maison de Habsbourg? Si l'Empereur jugeait à propos de disposer du territoire de Würtzbourg en faveur du prince archichancelier de l'empire germanique, et de celui de Saltzbourg en faveur de la Bavière, les intérêts du royaume d'Italie, et par conséquent ceux de la France ne pourraient-il pas exiger alors que la Bavière évacuât le Tyrol italien, qui laisse pour ainsi dire à découvert le cours de l'Adige, le Mantouan, le Véronais, etc.? Sans doute, le roi de Bavière sera toujours loyal et fidèle allié de la dynastie impériale de France; mais puisque l'intérêt politique est le seul garant des alliances entre les États, et que le successeur d'un roi ami est souvent un roi ennemi, puisque les documents officiels déposés sur le bureau du Parlement d'Angleterre permettent en quelque sorte de penser que l'électeur de Bavière avait pu induire le Gouvernement britannique et le cabinet de Vienne à croire qu'il accédait au traité de coopération du 11 avril 1805, qu'il observerait du moins une neutralité, dont tout l'avantage eût été en faveur de la maison d'Autriche; puisque l'on ignore encore jusqu'à quel point le cabinet de Vienne et le général Mack auraient pu être trompés par les dispositions d'accession ou de neutralité convenues avec l'électeur de Bavière ou simplement supposées à ce prince, dans le moment où les forces autrichiennes se mirent en mouvement avec tant de précipitation; puisque le général Mack déclare formellement, dans le *Mémoire* qu'il vient de publier, « que la réunion imprévue des Bavarois aux Français, l'avait mis dans une position très critique »; puisqu'enfin, il serait contraire aux règles d'une saine politique d'accorder une exclusive

confiance aux protestations d'une puissance qui fut souvent infidèle (1) à la France et dont la maison a toujours eu en vue la domination de l'Allemagne et la couronne impériale, ne pourrait-on se permettre d'énoncer que le roi de Bavière serait placé dans la position la plus favorable à l'Empire français, s'il était avancé sur l'Innwiertel et éloigné du lac de Constance, si l'entrée de l'Italie lui était interdite par la défense de fortifier le Tyrol et de garnir d'artillerie les passages qui y conduisent, s'il était mis hors d'état d'exercer par le Vorarlberg dans la République Helvétique une influence militaire, qui doit être en totalité réservée à la France.

Mais si l'Empire doit se donner des garanties contre ses alliés, combien ne doit-il pas les multiplier contre une puissance dont l'infidélité constitue le système politique. Par une suite inévitable de ses tergiversations, de ses ruses, de ses spéculations, le cabinet de Berlin s'est volontairement placé dans une situation tellement fausse, qu'il ne faudrait pas être surpris, après la conclusion de la paix entre la France et la Russie, si on le voyait faire cause commune avec la cour de Vienne. Une alliance de cette nature serait monstrueuse et dénaturée, et néanmoins il n'est pas invraisemblable qu'elle existe, si l'Autriche et la Prusse ne sont pas mises promptement, et chacune de leur côté, dans l'impuissance de s'opposer aux améliorations que la nomination de S. Ém. Mgr le cardinal Fesch à la coadjutorerie électorale et au titre d'archichancelier doit produire dans le Corps Germanique. Le cabinet de Berlin ne saurait plus aujourd'hui se dissimuler qu'il importe aux intérêts de l'Empire, que le royaume de Hollande et le duché de Clèves et de Berg entrent en partage des provinces prussiennes situées entre les rives de l'Ems et du Wéser. Ces intérêts semblent exiger

(1) La Bavière, toujours favorisée et agrandie par Napoléon, le trahit indignement après Leipzig.

non moins impérieusement que la monarchie prussienne soit fortifiée sur les côtes de la mer Baltique et sur les rives de la Vistule, afin de l'obliger à se maintenir dans une constante défiance et à exercer une surveillance jalouse vis-à-vis de la Russie et de l'Autriche, à la décharge et au bénéfice des rapports fédératifs de la France.

De semblables dispositions ne paraîtraient point conformes aux vues ultérieures de la cour de Prusse, à en juger du moins par les démarches de son cabinet; elles annoncent déjà le regret et l'inquiétude avec lesquels on voit l'établissement d'un prince français à Wésel : plusieurs gazettes étrangères assurent même que les forces prussiennes ont été considérablement renforcées en Franconie et en Westphalie.

D'un autre côté, les officiers prussiens qui commandent dans les ports de la Baltique, ont reçu ordre de permettre aux consuls des puissances neutres une libre communication avec les commandants des vaisseaux de guerre suédois. On a officiellement publié, dans la Prusse royale, que le cabinet de Berlin espère que le blocus des ports prussiens par la Suède, est sur le point d'être levé, que la cour de Londres a suspendu l'acte de navigation à l'égard des bâtiments neutres qui prendront leurs chargements à destination de l'Angleterre. L'instruction additionnelle donnée à la fin de mai, par ordre de S. M. Britannique, à tous les navires armés de la Grande-Bretagne, leur enjoint de s'abstenir d'arrêter ou de retenir aucun bâtiment naviguant dans la Baltique. La frégate anglaise, stationnée à l'embouchure de l'Elbe, a fait annoncer que la navigation des sujets hanovriens ne serait plus inquiétée ; S. A. S. l'électeur de Hesse-Cassel a rappelé à la hâte tous les semestriers pour passer une grande revue; en sorte que, d'après ces singularités, il devient chaque jour plus difficile de juger quelle puissance le cabinet de Berlin veut tromper dans ce moment. Sa conduite peu libérale

paraît exciter un vif mécontentement jusque dans la capitale de la monarchie prussienne. Le comte de Haugwitz semble y lutter avec désavantage contre l'opinion publique, et le baron de Hardenberg n'a pas renoncé, dit-on, à l'espérance de recouvrer ses fonctions diplomatiques. Tant d'incidents montrent, peut-être mieux que tous les raisonnements, combien la Prusse est à découvert vis-à-vis des grandes puissances, et à quel point elle a perdu, depuis quelques mois, de la considération et de l'influence que Frédéric II était parvenu à lui acquérir (1).

. . . . . .

Mais on ne peut porter ses regards sur l'Allemagne et l'Italie sans envisager les dangers dont l'Autriche peut encore menacer ces contrées, car elle possède en toute souveraineté plus de trente mille lieues carrées et compte vingt-deux à vingt-trois millions de sujets; le seul archiduché d'Autriche a près de cinq mille lieues, et renferme une population de quatre millions d'habitants. Une telle puissance n'est-elle pas évidemment trop forte par rapport au système français, lorsqu'elle touche d'un côté à la Franconie et de l'autre au golfe Adriatique? L'ordre de choses fondé en Italie demande que l'Autriche soit dépossédée du comté de Göritz, du Frioul allemand et de l'Istrie; il exige peut-être que les provinces et même la partie occidendentale du duché de Carinthie soient réunies l'Italie. L'incorporation à ce royaume de la ville de Trieste est indispensable à la restauration commerciale de Venise. Les ports de Fiume, de Porto-Rè, de Segna peuvent seuls donner une grande activité au commerce de la monarchie italienne dans le golfe

(1) Après avoir conseillé l'alliance prussienne, Montgaillard reconnaît que l'attitude de la cour de Berlin ne permet de lui accorder aucune confiance. « On peut, dit-il, disposer de cette monarchie déconsidérée qui n'est plus en mesure de se défendre et devra passer sous les fourches caudines de l'Empire. »

Adriatique. Porto-Rè, ce magnifique port qui pourrait contenir et abriter dans son enceinte toute la marine militaire de l'Europe, semble destiné à couvrir les côtes et les îles de la Dalmatie, qu'il faut considérer comme les colonies obligées du royaume d'Italie; il serait, sinon à découvert, du moins toujours menacé tant que l'Autriche pourrait pénétrer par la Carinthie et la Carniole dans le golfe Adriatique. Ne conviendrait-il donc pas de fixer les frontières autrichiennes aux rives de la Drave, depuis le point où cette rivière sort du Tyrol jusqu'à celui où elle se jette dans le Danube, à Belgrade? Sans examiner si la Carniole et les parties de la Carinthie et de la Styrie qui se trouvent sur la rive droite de la Drave, ne formeraient point la meilleure frontière militaire que le royaume d'Italie pût avoir contre les agressions futures de la Bavière et de l'archiduché d'Autriche, on pourrait penser qu'il est essentiel que la cour de Vienne soit amenée à faire la cession de ces territoires, ainsi que celle de la Croatie, de l'Esclavonie, de la Syrmie. Par ces arrangements, et en y comprenant le duché de Saltzbourg, le cercle d'Autriche perdrait près d'un million de sujets et conserverait encore une population de plus de trois millions d'individus; le reste de la monarchie compterait une population d'environ dix-huit millions d'habitants, et celle de la totalité des États dépendants de la maison d'Autriche s'élèverait au dessus de vingt millions d'âmes. La Dalmatie, il est vrai, est masquée par les îles du littoral; mais il importe qu'elle soit enlevée à l'Autriche, afin de priver la Hongrie de ce débouché important, et pour que l'Italie ait véritablement la possession de la mer Adriatique. En circonscrivant la monarchie autrichienne, de telle sorte que le cabinet de Vienne ne puisse accorder à la Hongrie la libre ou facile exportation de ses matières premières dans la mer Adriatique, on diminuera d'une part la force réelle de ce pays, on contribuera de l'autre à rendre la Diète du royaume plus opposée aux

volontés de la cour de Vienne; on éloignera de plus en plus les magnats du système autrichien, on entretiendra une jalousie et une division intérieures entre le cabinet de Vienne et la Hongrie, mesure qui doit être fondamentale et invariable pour le cabinet des Tuileries, parce qu'elle tend à affaiblir la maison d'Autriche et à fortifier l'Italie. La mer Adriatique doit appartenir à ce royaume, elle est le débouché nécessaire de son industrie et de son commerce, et il est difficile de dire jusqu'à quel degré de prospérité doit arriver la monarchie italienne si elle acquiert, dans le golfe de Venise, toute l'influence qui revient aux possesseurs de l'Adige et du Pô.

La Croatie, l'Esclavonie et la Syrmie, ou du moins ces deux dernières provinces réunies à la Croatie turque, à la Bosnie et à la Serbie, formeraient une puissance assez redoutable pour répondre de la partie orientale du golfe Adriatique, et garantir l'Italie entière des invasions que les souverains de la Bavière, de la Hongrie, de la Turquie européenne voudraient tenter dans le centre et le midi de l'Europe. Une semblable barrière a existé dans les temps anciens; en la rétablissant aujourd'hui, elle offrirait un boulevard capable d'arrêter toutes les irruptions des barbares. La Bosnie et la Serbie renferment plus de deux millions d'habitants, on en compte un million dans la partie supérieure de la Croatie autrichiennne, dans la Croatie turque, l'Esclavonie et la Syrmie; peu de pays jouissent d'une plus grande fertilité que l'Esclavonie et la Serbie. Ces provinces ferment tous les débouchés méridionaux de la Hongrie, et permettent d'exercer une influence prépondérante sur la Turquie européenne, et par conséquent sur le vaste et magnifique Archipel de la Grèce; elles peuvent fournir une armée de cent à cent vingt mille hommes qui, une fois disciplinés, ne le céderaient qu'aux troupes françaises.

La cour de Vienne a fait revivre dans la chancellerie impériale les États d'Illyrie; elle a toujours cherché à étendre ses usurpations dans la Croatie turque et en Bosnie, pour couvrir la Hongrie et s'assurer de la domination de l'Italie. Dans les conjonctures actuelles, si le royaume d'Illyrie était créé et constitué conformément au nouveau système de l'Empire, s'il s'étendait d'une part jusqu'à Warasdin et Karlstadt, et avait d'autre part pour frontières la Morawa et le Drino, il servirait, ce semble, de contrepoids à l'extension de la Russie dans la mer Noire : et alors, de quelque manière que l'Empereur jugeât à propos de constituer la partie méridionale de la Croatie autrichienne, la Dalmatie, l'Herzégovine, le territoire du Monténégro, l'Albanie et l'Épire, l'Italie et la France seraient protégées, défendues et couvertes contre toutes les attaques ou invasions que le souverain de Constantinople et des provinces de la Turquie européenne pourrait former contre nos alliés dans la Méditerranée : alors le royaume d'Italie aurait reçu toute la consistance dont les corps politiques peuvent être susceptibles dans l'ordre des choses humaines.

On ne prendra point la liberté de chercher à présumer si, par suite du traité qui vient d'être conclu avec la Russie (1), cette nation pourra conserver ou étendre l'influence qu'elle a usurpée dans la Turquie, mais, dans toutes les suppositions que la prévoyance est forcée d'admettre, l'établissement d'une puissance nouvelle, en Bosnie et en Serbie, qui serait intermédiaire entre la France et l'empire russe, pourrait être nécessaire, de même que l'organisation de la Dalmatie et des territoires adjacents, afin de garantir les frontières orientales de l'Europe et de les préserver un jour des dangers auxquels l'accroissement de la Russie dans la mer Noire et son influence despotique dans la Turquie

(1) Voy. p. 283.

exposeront, dans les siècles suivants, le royaume d'Italie et la partie méridionale du continent.

L'opiniâtreté avec laquelle le cabinet de Saint-Pétersbourg travaille, depuis près de quarante ans, à former un établissement militaire dans les mers de la Grèce, inspire naturellement les craintes dont on vient de parler. Elles ne paraissent point dépourvues de raison, lorsque l'on considère les efforts que l'empire russe a tentés jusqu'à ce jour pour consolider ses usurpations sur la côte orientale du golfe de Venise. Et comme, depuis la journée d'Austerlitz, il n'y avait aucun but de guerre, il n'existait aucun point de contact, aucun motif raisonnable d'hostilité entre la France et la Russie, si ce n'est dans les îles Ioniennes, la transaction de paix signée entre les deux couronnes a dû fixer le sort de la République des Sept-Iles et décider en quelque façon de la protection et du commerce de l'Archipel de la Grèce.

En raisonnant sur les intérêts généraux de l'Empire, et indépendamment des hostilités qui ont eu lieu depuis quelques mois dans la mer Adriatique, les précautions ou mesures politiques dont on a pris la liberté de parler plus haut, auraient, sans doute, l'avantage de contenir la monarchie autrichienne au delà de la Drave et de l'empêcher de transgresser ces limites. Si le royaume de Hongrie et le bannat de Temeswar, si la Bohême et la Pologne autrichienne étaient érigés en puissances indépendantes de l'archiduché d'Autriche, cette monarchie se trouverait dissoute par le fait ; et les divers États qui seraient interposés entre la France et la Russie, seraient contenus les uns par les autres et réduits, par leur faiblesse relative, à chercher l'alliance ou la protection française.

Ne pourrait-on pas même hasarder cette opinion, que plus les grandes puissances de l'Europe seraient affaiblies ou divisées en souverainetés particulières, plus les principautés

seraient multipliées aux dépens des grandes monarchies, et plus la France s'entourerait de défenseurs et se créerait d'alliés dans la faiblesse relative de ces divers États? Mais, que la Turquie soit raffermie sur ses bases, ou que l'empire d'Orient s'élève sur ses ruines, la restauration de l'empire d'Occident n'en paraît pas moins une mesure indispensable, pour ainsi dire, à la tranquillité générale. La stabilité de la dynastie de Sa Majesté, l'existence de toutes les souverainetés fondées en Allemagne et en Italie et la nouvelle balance des pouvoirs, réclament, également, un protecteur suprême; ce défenseur doit protéger l'Europe contre le despotisme naval de la Grande-Bretagne et les forces de la Russie, il peut seul assurer les destinées des États fondés depuis le rétablissement de la dignité impériale; ces États, privés d'un centre commun, ne sont point liés et ne font pas corps entre eux. Le caractère de Sa Majesté tient ces parties réunies et indépendantes, c'est la suzeraineté du génie qu'elles reconnaissent plutôt que celle de l'Empire, et la gloire de cet Empire n'est encore que l'ouvrage d'un seul homme.

S'il pouvait être permis de craindre que la Russie et l'Autriche parvinssent jamais à obtenir un agrandissement quelconque aux dépens de la Turquie européenne; si le souverain de Constantinople n'était pas dans le système et dans l'alliance française; si toutes les considérations et les intérêts politiques ne se réunissaient point pour forcer le gardien du Bosphore à défendre les intérêts de la France contre ses ennemis naturels, la dynastie impériale serait peut-être exposée, dans les temps à venir, à voir ses parties les plus éloignées se détacher d'elle, comme sous le règne des Carlovingiens.

On parle le langage de la postérité, en disant que l'étendue et l'élévation du génie de l'Empereur lui permettent de tout entreprendre et de tout exécuter. Les souverains, les ministres, tous les hommes d'État que possède l'Europe, s'opposeraient

en vain à ses volontés, lorsque chacune d'elles tend à fonder la puissance de l'Empire d'une manière inébranlable et à la rendre aussi immortelle, s'il se peut, que la gloire de son fondateur.

Sa Majesté constitue en Italie, en Allemagne, en Hollande, le meilleur et le plus fort des systèmes fédératifs. Le roi de Hollande jouit déjà de la reconnaissance publique dans ses provinces ; les sages règlements dont il a fait présent à ses sujets, en montant sur le trône, leur répondent, à la fois, de la tranquillité politique et de la restauration commerciale de l'État. Naguère, ce royaume touchait au moment d'une destruction totale; les dissensions extérieures et l'épuisement des finances y avaient fait des progrès funestes.

Replacée au rang des nations européennes, la Hollande ferme le continent aux monopoles, aux intrigues, aux hostilités du Gouvernement anglais ; elle défend et fortifie les frontières de l'Empire contre les usurpations ou les infidélités de la Prusse; elle affaiblit surtout l'influence que le cabinet de Berlin s'était exclusivement arrogée dans le cercle de Westphalie et le nord de l'Allemagne. Le duché de Clèves et de Berg concourt à assurer ces résultats, et surveille l'électorat de Hesse que tant de liens, de préjugés et d'habitudes rendront longtemps encore dépendant de la volonté des cours de Saint-James et de Berlin. En établissant l'électeur de Bade et le duc de Clèves et de Berg, gardiens militaires du Rhin, depuis les frontières de Hollande jusqu'à celles de la Suisse, on peut donner une bonne ligne de défense à l'Empire ; mais c'est surtout dans la Confédération, dont toutes les feuilles d'Allemagne annoncent l'existence, que la France doit trouver les moyens de prévenir désormais les infidélités de la Prusse, d'arrêter l'ambition du royaume de Bavière, de rendre sans effet les implacables ressentiments de l'Autriche. Ne serait-il pas dangereux de permettre au cabinet de Berlin de former dans le nord de l'Allemagne

une ligue ou Confédération politique dont il serait nécessairement le régulateur (1), puisqu'un projet de cette nature ne pourrait être exécuté qu'au détriment de l'Empire, dont l'influence doit être prépondérante dans le nord comme dans le midi de l'Allemagne ? La Prusse et la Bavière doivent être contenues assez fortement, pour qu'elles soient forcées de se maintenir dans l'alliance et dans le système français, et qu'elles ne puissent s'en détacher sans être aussitôt menacées et atteintes sur toute l'étendue de leurs frontières occidentales.

Ces considérations invitent à dire que l'agrandissement, la consolidation, l'assiette militaire de l'électeur de Bade et du duc de Clèves et de Berg (alliés naturels et forcés de l'Empire) paraissent encore trop faibles, relativement à la Prusse et à la Bavière, et peuvent être envisagés comme mesures de nécessité première dans la supposition de l'établissement de la Confédération du Rhin (2); car

(1) En instituant la Confédération du Rhin, Napoléon prit une mesure funeste. Non seulement il augmenta les regrets de l'Autriche et éveilla la jalousie de la Prusse, mais il jeta les bases du groupement politique de l'Allemagne. Il aggrava cette faute en fondant des royaumes français en pleine Germanie. Pour dédommager la Prusse de la création de la Confédération du Rhin, on l'invita à former de son côté une Confédération du Nord : « L'empereur Napoléon, écrivait le cabinet des Tuileries, verra sans peine, et même avec plaisir, que la Prusse range sous son influence, au moyen d'une Confédération semblable à celle du Rhin, tous les États du nord de l'Allemagne ». C'était aller au-devant des désirs de la Prusse, mais les difficultés que rencontra cette puissance à la réalisation de ce dessein fut une des causes qui contribuèrent à la déclaration de guerre de 1806.

L'Allemagne du Sud, déjà groupée par la Confédération du Rhin, était une proie désignée à l'ambition de l'Autriche et de la Prusse. Les événements de 1866 et de 1870 ont achevé d'accomplir la formidable union des peuples allemands.

(2) La constitution de la Confédération du Rhin, l'agrandissement ou la diminution des États et principautés qui devaient en faire partie furent une occasion de hautes rapines. Le duc de Mecklembourg fut notamment taxé par Talleyrand, dont Bourrienne se fit le courtier, à

si la Bavière fait partie de cette ligue il peut advenir que la Confédération ait, dans la suite des temps, à se préserver des attaques de ce royaume et de l'ambition ultérieure de ses rois. Sous ce dernier aspect, la République Helvétique ne devrait-elle pas être placée sous l'immédiate influence de l'Empire ? Ne serait-ce pas en accordant à un prince français l'exercice de l'acte de médiation donné aux dix-sept cantons, que l'on parviendrait à détruire en Suisse toute action étrangère au système français, et à empêcher que la Bavière ne se prévalût peut-être un jour, au mépris de ses alliances, des relations journalières et intimes que le Vorarlberg et le Tyrol permettent à la

cent vingt mille frédérics d'or. Le prince en paya quarante mille et souscrivit deux obligations pour le restant, mais refusa plus tard d'acquitter toute sa dette et réclama l'intervention du tsar qui, lors de l'entrevue d'Erfurt, informa Napoléon de cette extorsion diplomatique. La conservation des franchises et libertés de Hambourg fut de même imposée à plusieurs millions. Cependant, lorsque Hambourg fut réuni à l'Empire, les magistrats de cette ville revendiquèrent son indépendance en vertu de la somme antérieurement versée. Napoléon manda alors Talleyrand : « Hambourg, lui dit-il, fait partie de l'Empire : j'ai droit et qualité pour réclamer l'argent payé en vertu d'une convention concussionnaire dont les effets sont annulés; restituez à mon trésor ». Et Talleyrand, pour rendre les millions, dut vendre sa bibliothèque et l'hôtel de Monaco qu'il possédait au faubourg Saint-Germain.

La vénalité de Talleyrand dans les négociations diplomatiques ne faisait doute pour personne. Le chancelier Pasquier savait à quoi s'en tenir : « Le souci des affaires publiques, dit-il dans ses *Mémoires*, n'empêchait pas M. de Talleyrand de s'occuper de sa fortune privée. Huit jours après son entrée au ministère, il était possesseur de 5 à 600 000 francs. Ce talent pour gagner de l'argent ne l'a jamais abandonné, et on ne sait aucun des traités auxquels il a concouru qui ne lui en ait fourni l'occasion. Celui de Lunéville, dans lequel il fut stipulé que l'Autriche payerait les papiers qu'elle avait émis dans la Belgique, lui donna le moyen de faire des bénéfices énormes, en achetant ces papiers avant que personne eût connaissance de la stipulation. La sécularisation en Allemagne et tous les arrangements qu'amenèrent dans ce pays les répartitions de territoire furent une nouvelle source de profits et ceux-là dépassèrent de beaucoup les premiers. Des gens informés les évaluaient à dix millions au moins. »

cour de Munich d'entretenir avec la République Helvétique ? Cette République, sur le territoire de laquelle la plupart des grands fleuves de l'Europe prennent leur source, où sont les clefs de l'Allemagne méridionale, de l'Italie, de la France orientale, ne doit-elle pas, pour la sûreté et le repos de ses propres cantons, être placée sous la protection et la direction impériales, de façon que la Bavière et l'Autriche ne puissent y recouvrer ou y usurper aucune influence ? La Suisse n'est fertile qu'en hommes ; l'ingratitude du sol force les cantons à vendre et à exporter la surabondance de leur population ; c'est la seule de leurs marchandises qui soit recherchée par les nations européennes, c'est aussi celle dont la France ne doit pas permettre l'extraction à la Bavière, ou à la maison d'Autriche, car les cours de Munich ou de Vienne se serviraient tôt ou tard de ces forces auxiliaires contre l'Italie, et peut-être l'une ou l'autre de ces puissances réussirait-elle à se frayer un jour la route du Milanais par les Dix-Droitures et la Valteline.

L'Italie sera l'éternel objet de l'ambition autrichienne, aussi longtemps que la dynastie des archiducs conservera assez de forces et de consistance pour espérer reconquérir cette magnifique partie de l'héritage de Charles-Quint. Il faut donc souhaiter, pour le repos de l'Europe, non moins que pour sa sûreté, que tous les passages italiens soient fermés à l'Autriche, et que cette monarchie soit repoussée au delà des Alpes Juliennes, c'est-à-dire sur la rive gauche de la Drave. Les troubles qui désolent la Bosnie et la Serbie, troubles si évidemment dirigés et soutenus par les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne, font apercevoir l'étendue des dangers dont le golfe Adriatique et l'Italie peuvent être menacés un jour par ces puissances. Les révoltes et l'anarchie qui travaillent sans relâche les provinces de la Turquie, le démembrement qui les attend prochainement et l'importance qu'il y aurait à empêcher le maître du Bos-

phore et de l'Archipel de la Grèce d'infester les côtes de l'Italie et les rivages de l'Adriatique, sont autant de causes qui paraissent rendre indispensable la restauration du royaume d'Illyrie, sous la protection et la suzeraineté françaises. La Dalmatie ne présente pas une barrière suffisante contre la Russie et l'Autriche. L'empire d'Occident lui-même, rétabli dans la maison impériale de France, ne serait pas entièrement garanti et appuyé dans ses frontières orientales, si les côtes et les îles de la Dalmatie n'étaient soutenues par la Carniole, la partie inférieure de la Croatie autrichienne, l'Herzégovine et surtout par l'inexpugnable région des Monténégrins. Ces peuples sont barbares et féroces, leur insubordination est, dit-on, redoutable, et aucune puissance moderne n'a osé entreprendre de les réduire sous son joug. Leur territoire, celui de l'Herzégovine, et la partie de l'Albanie qui est en deçà du Drino, jusqu'à l'embouchure de ce fleuve, paraissent même indispensables pour couvrir militairement la Dalmatie.

De quelque manière que l'on constitue l'Albanie, l'Épire et les îles Ioniennes pour garantir la Sicile, les côtes orientales du royaume de Naples et la mer Adriatique, l'occupation de Raguse et de Cattaro offrent d'autant plus d'avantages aux royaumes d'Italie et des Deux-Siciles, que la maison d'Autriche, la Russie et l'Angleterre cherchent opiniâtrément à conserver cette dernière porte qui leur reste pour pénétrer en Italie.

La Dalmatie présente sur le continent un plateau hérissé de montagnes la plupart stériles, et du côté de la mer un labyrinthe d'îles et de rochers. Plusieurs parties de la terre ferme ont un sol fertile, elles jouissent d'un climat si heureux que le palmier y produit des fruits et que le coton de la Macédoine peut y être naturalisé. Les montagnes de cette contrée, autrefois célèbres par les mines d'or et de fer et par les plus belles carrières de marbre, ne demandent sans doute qu'à

être de nouveau fouillées pour donner les mêmes richesses minérales. Les moutons de la Dalmatie portent une laine de bonne qualité. Les bords de la Chercha, de la Cettina, de la Narenta n'attendent qu'un gouvernement libéral et protecteur pour se couvrir de moissons et de pâturages. Les rives de la Narenta étaient fertiles et renommées, dans les temps anciens, pour la beauté et la fécondité de leurs prairies. L'Herzégovine, que ce fleuve traverse du nord au sud, est un des territoires les plus riches de l'Europe, mais l'oppression et l'esclavage sous lesquels la Dalmatie gémissait, lorsque Venise la retenait sous ses lois, lorsque des gouverneurs d'une cupidité sans bornes y commettaient les plus sanglantes exactions, ce despotisme et cet esclavage ont détruit l'agriculture et l'industrie, et ont abruti pour ainsi dire les peuples de la Dalmatie. Les forêts recèlent des bois et des matières propres à la construction navale ; les côtes jouissent de toutes les facilités nécessaires pour établir de grandes pêcheries ; elles possèdent une infinité de rades, et plusieurs ports parmi lesquels ceux de Zara, de Zébénico, de Trano, de Spalatro, d'Almissa, de Cattaro, de Budua, peuvent devenir des villes de commerce considérable. En un mot, la Dalmatie, augmentée de l'Herzégovine, de l'Istrie et de la Croatie autrichienne, peut former, au delà de la mer Adriatique, une ligne de défense pour le royaume d'Italie ; et si les possessions autrichiennes qui se trouvent sur la rive droite de la Drave depuis Warasdin jusqu'à Belgrade, si la Croatie turque, le riche et magnifique territoire de la Bosnie, et la Serbie jusqu'aux frontières de la Bulgarie et de la Roumélie, étaient réunies et formées en corps de puissance sous la protection de la France et sous le gouvernement d'un prince français, on croit pouvoir dire que l'Allemagne méridionale, l'Italie et l'Empire seraient alors également à l'abri de toutes les tentatives hostiles que l'Autriche, la Russie et la Turquie européenne pourraient tenter à

l'avenir dans la Méditerranée et dans le golfe Adriatique.

Les royaumes d'Italie et des Deux-Siciles acquièrent de jour en jour plus de consistance et de force ; leur conservation et leur tranquillité mutuelles paraissent néanmoins exiger que le royaume d'Étrurie et l'État Romain cessent d'être sous la loi politique de souverains faibles, dépourvus de toute influence dans la balance de l'Europe, et essentiellement opposés au système français. D'un autre côté, le royaume de Naples réclame la possession inappréciable de la Sicile ; les intérêts du commerce font désirer, avec non moins d'ardeur, que la France obtienne et fonde un établissement militaire en Candie ou à Chypre (1). Ce n'est peut-être que par ces moyens que l'on pourra conserver le commerce de l'Archipel, et empêcher qu'il ne passe entre les mains de la Russie et de l'Angleterre.

Ces dispositions militaires, politiques et fédératives semblent conformes aux intérêts de l'Empire, et présentent une sorte d'urgence dans l'état de décadence et de consomption où se trouve la Turquie. Elles seraient indispensables, si la Russie pouvait jamais parvenir à s'emparer de la souveraineté des Dardanelles, si elle se procurait une augmentation quelconque de territoire aux dépens des provinces européennes de la Turquie.

La sûreté intérieure et les échanges commerciaux de tous les alliés de l'Empire seraient gravement compromis, si la Russie, dont l'extension méridionale est si prodigieuse depuis le règne de Catherine II, pouvait franchir impunément les Dardanelles et fonder des établissements dans la Méditerranée. Cette puissance colossale, qui tient déjà une partie de l'Asie sous son joug, qui est au moment de devenir maîtresse de la Perse, que les feuilles publiques annoncent même avoir fait la conquête d'Ispahan, écraserait bientôt de son poids

(1) Voy. p. 204.

la Turquie asiatique ; le commerce entier de la mer Rouge, du golfe Arabique et de l'Orient serait à la disposition de l'Angleterre et de la Russie, et l'alliance de ces deux nations deviendrait plus étroite que jamais, parce que la Grande-Bretagne et l'empire russe feraient alors cause commune contre la France, afin de conserver les usurpations que leurs cabinets seraient parvenus à effectuer.

« Les colonies sont pour la France un objet secondaire, et des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détruisent jamais, » a dit l'Empereur. Ces axiomes sont ceux d'une véritable science économique. Il est également exact d'énoncer que les productions de la France sont et seront toujours nécessaires aux Anglais, surtout les vins, et les salines, denrées préférables aux trésors du nouveau monde. L'Empire se trouvât-il donc réduit à ne faire, pour ainsi dire vis-à-vis de l'Angleterre, qu'un commerce de nécessité, les Anglais s'estimeraient encore heureux de vendre à la France les marchandises dont elle aurait besoin ; ils seraient ainsi forcés de partager avec elle une notable portion de leurs bénéfices.

Mais puisque la mer est devenue rivale du continent, puisque la puissance maritime a obtenu en Europe, depuis environ un siècle, une influence en quelque sorte décisive dans la balance du pouvoir et dans les transactions politiques, un pays dont le territoire est baigné par les mers doit exercer la puissance navale et jouir de la richesse commerciale qu'il est fondé à réclamer. L'existence de la Hollande et celle de l'Espagne dépendent de ce principe et de ses conséquences ; ces deux royaumes, s'ils se trouvaient réduits à leurs provinces ou possessions d'Europe, ne tarderaient pas à devenir les alliés les plus onéreux que la France eût jamais admis sous sa protection. La puissance maritime est nécessaire à leur conservation ; et comme la force navale est basée sur le commerce et par conséquent

sur le système colonial devenu, si malheureusement, indispensable à la plupart des États européens, il en résulte que l'Adriatique, les mers de la Grèce et la Méditerranée doivent reconnaître la domination ou l'influence françaises, exclusivement à l'Angleterre et à la Russie, dont les bénéfices appartiendraient en dernière analyse à la Grande-Bretagne.

Il semble aussi qu'il n'y a pas de temps à perdre pour sauver l'Espagne de sa propre faiblesse, pour empêcher que ses possessions du nouveau monde ne deviennent la proie de la rapacité britannique. Ainsi, la nécessité de fortifier cette nation et de la rendre pour cet effet dépendante de l'Empire, paraît indiquer celle de lui annexer le Portugal. C'est l'incorporation du Portugal à l'Espagne qui rendit, sous Philippe II, les forces navales de cette puissance supérieures à celles de l'Europe. La marine de la monarchie espagnole est, aujourd'hui, dans un affaiblissement qui expose à des dangers prochains ses colonies des deux Indes, et prive la France des principaux avantages qu'elle pourrait recueillir de cette alliance.

La réduction des établissements monastiques et la vente d'une partie des biens ecclésiastiques ne seraient-elles pas des mesures aussi utiles à l'Empire qu'à l'Espagne, lorsque le système naval des deux États réclame de puissantes augmentations et des ressources extraordinaires? Quelques mois de paix peuvent bien éloigner l'invasion des comptoirs espagnols dans les mers d'Amérique; mais la Grande-Bretagne est forcée, par la situation de ses finances, d'attaquer ces possessions, et à peine le cabinet de Madrid peut-il aujourd'hui se méprendre sur l'époque où il aura sérieusement à combattre pour leur conservation.

Toutes les raisons politiques s'accordent donc à prouver que la puissance maritime et territoriale de l'Espagne doit être dans la dépendance de l'Empire. S'il a besoin de se donner au delà des Pyrénées des sûretés semblables à

celles qu'il s'est ménagées au delà des Alpes, il les obtiendrait surtout en constituant la monarchie espagnole conformément à ses intérêts. Faut-il même le dire, et cette opinion ne paraîtra-t-elle pas dépourvue de générosité, lorsqu'elle n'est cependant que juste et rigoureusement fondée? La dynastie royale de France doit être poursuivie dans la branche régnante en Espagne (1), pour que son interdiction soit consommée en Europe. Les droits qu'exerça longtemps une maison souveraine ne sont prescrits, dans l'opinion des peuples, que lorsque toutes ses branches sont ou éteintes ou soumises. La branche qui régnait dans les Deux-Siciles rend inutile toute digression ultérieure à cet égard.

Quelles que soient les conditions de la paix que l'Empereur aura jugé à propos d'accorder à la Russie et à la Grande-Bretagne, il ne sera guère possible d'envisager ces traités que comme des suspensions d'armes arrachées, par la force des circonstances, et la situation presque désespérée où se trouve la maison d'Autriche. Ne pourrait-on pas même avancer que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie ont pu trouver de grands avantages dans cette trêve? Ces puissances n'avaient-elles pas tout à perdre dans la continuation de la guerre; l'Empire français, au contraire, pouvait-il ne pas en retirer de nouveaux succès? Serait-il donc invraisemblable de croire que les nations confédérées veulent, avant toutes choses, gagner du temps, réparer leurs pertes, concerter de nouveaux moyens de défense et d'attaque? Dans l'impossibilité où elles sont de triompher du génie et de résister aux armes de l'Empereur, elles se

(1) Montgaillard conseille ici la guerre d'Espagne qui aura surtout pour but de proscrire les Bourbons, déjà chassés de France et d'Italie. Cette expulsion impliquera le remplacement des branches régnantes et l'union de la dynastie impériale par un nouveau pacte de famille qui embrassera tous les trônes du midi de l'Europe. (Voy. p. 320.

flattent peut être qu'elles pourront, sous les apparences d'une harmonie et d'une bonne intelligence, dont elles prodigueront les témoignages au cabinet de Saint-Cloud, endormir la vigilance de Sa Majesté, tromper sa bonne foi, ou égarer la générosité de ses dispositions fédératives. La paix est certainement le bien le plus désirable, elle est naturellement le vœu des classes industrielles et commerçantes d'un État; malheureusement l'Europe ne pourra jouir d'une paix durable que lorsque les grandes puissances auront été mises dans l'impossibilité de violer les traités. Telle est la raison, juste et salutaire, qui force l'Empire à exercer une prépondérance absolue sur le continent, à séparer l'Angleterre des alliés redoutables qu'elle y a soudoyés jusqu'à ce jour, à faire descendre par conséquent au rang de puissance secondaire l'Autriche, cette ennemie naturelle et irréconciliable. Tel est le motif qui oblige l'Empire à constituer la partie orientale du golfe Adriatique, c'est-à-dire le territoire compris entre cette mer et les bords du Danube jusques à Belgrade, à le constituer assez fortement pour garantir la conservation de la Turquie européenne et contenir la Russie dans les limites que la sûreté de l'Italie et de l'Europe entière exige qu'on ne puisse jamais transgresser.

Toutes les protestations officielles que le cabinet de Saint-Pétersbourg pourrait faire, à l'appui des dispositions pacifiques qui ont eu lieu, ne sauraient changer la nature des rapports qui lient ce cabinet aux cours de Vienne et de Londres. Tout porte à croire que ces puissances demeureront longtemps coalliées; c'est contre l'Empire français que leur association a été formée, c'est contre lui qu'elles s'efforceront de la maintenir. Il peut bien survenir quelque mésintelligence, quelque refroidissement entre Vienne et Saint-Pétersbourg, entre l'une de ces cours et celle de Saint-James; peut-être même se serviront-elles de cet artifice pour abuser la loyauté du cabinet de Saint-Cloud et en

obtenir, respectivement, quelques avantages ou quelques signes de bienveillance. Mais, fût-on jusqu'à supposer en faveur de la Russie et de l'Autriche un agrandissement ou dédommagement territorial quelconques dans la partie orientale de l'Europe, et en faveur de l'Angleterre des concessions maritimes ou commerciales d'une certaine importance, les trois puissances ne chercheraient bientôt dans de tels accroissements que de nouveaux moyens pour resserrer leur union et en diriger les effets contre l'Empire.

La Russie n'est point, on le répète, l'ennemie naturelle de la France, mais elle est commercialement et maritimement l'alliée forcée de l'Angleterre. Toutes les garanties que peut offrir le cabinet de Saint-Pétersbourg sont, d'ailleurs, dépourvues de solidité, lorsqu'elles contrarient les intérêts britanniques. Il ne faut en Russie qu'une révolution dans le palais pour changer l'organisation du ministère, et les annales prouvent que les tsars vieillissent rarement sur le trône. Indépendamment de ces considérations particulières, les intérêts politiques et les rapports de puissance ont été bouleversés par la Révolution française ; l'Europe a été ébranlée dans toutes ses parties ; elle est encore, comme la lave des volcans, dans un état de fusion ou d'incandescence qui, pour n'être pas apparent, n'en est pas moins réel ; tous les cabinets sont sortis de leur assiette et sont allés au delà de leur ambition, ils ne rentreront pas volontairement dans un système de modération et de paix ; il faut donc les y contraindre. Les races régnantes sont dans la stupeur, l'engourdissement ou la crainte ; les peuples sont saisis d'admiration et de respect, et, depuis la fondation des sociétés, le monde ne s'est point trouvé dans des circonstances plus propres à modifier sa constitution. Il semblerait qu'une nouvelle Europe doit être substituée à l'ancienne, dans le système religieux comme dans l'ordre politique et moral. Des règles et des préjugés différents sont devenus nécessaires aux

nations de l'Occident ; et la stabilité de l'Empire doit, peut-être, dépendre de cette régénération des trônes, des hommes et des choses qui n'est, au surplus, qu'une conséquence forcée des progrès de l'esprit humain et des changements survenus depuis quinze années.

. . . . . .

III

Mission de M. d'Oubril. — Duplicité de l'Autriche. — Il existe un concert secret entre les cours de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne pour recommencer la guerre. — L'hostilité de la Prusse se manifeste chaque jour. — Une rupture est imminente : une nouvelle coalition est tramée contre l'Empire. — Mesures urgentes à prendre contre la Prusse. — Il faut l'abattre avant qu'elle soit secourue par la Russie. — Précautions nécessaires en Bavière et dans le royaume de Wurtemberg. — Un jour viendra où ces États s'uniront aux ennemis de la France. — Hostilité de la Suède. — Mission du comte d'Antraigues à Londres. — La raison d'État commande d'envahir la Prusse. — Vues générales. — Restauration de la Pologne. — Affaiblissement de l'Autriche.

6 septembre 1806 (1).

Le traité de paix que la Russie a récemment signé avec la France, ne devrait être envisagé que comme une suspension d'armes arrachée au cabinet de Saint-Pétersbourg par la force des circonstances et surtout par la situation presque désespérée de l'Autriche. Il était évident que le tsar Alexandre Ier ne revêtirait point de sa sanction la convention que son négociateur et conseiller d'État, d'Oubril, venait d'accepter (2).

(1) Mémoire envoyé le 8 septembre 1806 au grand maréchal du palais.

(2) La Russie avait envoyé M. d'Oubril à Paris afin de négocier la restitution des bouches de Cattaro et de conclure la paix qui devait sauver l'Autriche menacée par l'Empereur d'une nouvelle invasion. Circonvenu par Talleyrand, l'ambassadeur russe signa un traité de paix le 20 juillet, malgré les vives instances de lord Yarmouth, ambassadeur d'Angleterre.

La lenteur que ce ministre avait apportée dans son voyage, son séjour préliminaire à Vienne, les événements militaires ou politiques qui avaient lieu à cette époque en Italie, autorisent à penser que le négociateur russe possédait le secret de son cabinet lorsqu'il signa à Paris le traité qui devait rétablir la paix entre l'Empire et la Russie. La promptitude du départ de ce négociateur, son passage à Berlin, le changement de conduite et même de système embrassé aussitôt par la Prusse relativement à la Suède et à l'Allemagne, plusieurs circonstances majeures autorisent également à croire que la mission de M. d'Oubril, combinée directement avec la cour de Vienne et indirectement avec celle de Londres, n'avait réellement pour but que de surprendre et d'obtenir quelques mois de délai en faveur de ces puissances, afin de leur procurer la facilité de concerter de nouveaux moyens d'attaque, et c'est ainsi que les témoignages de bonne harmonie que le cabinet de Vienne renouvelle avec une si scrupuleuse exactitude, dans toutes les circonstances, depuis la paix de Presbourg, doivent être envisagés eux-mêmes comme des intentions hostiles de sa part.

Il paraît aujourd'hui vraisemblable que le Gouvernement anglais, qu'il faut regarder comme le régulateur suprême de toutes les intrigues continentales, a pu chercher à ouvrir ou à suivre des négociations de paix pour arrêter, s'il était possible, l'essor de l'Empire et donner aux puissances confédérées le temps de réparer les pertes que leur a fait subir la dernière campagne : ces dispositions du ministère bri-

Le tsar refusa de ratifier cette convention sous prétexte qu'il s'était engagé à traiter conjointement avec le cabinet de Londres ; mais en réalité la Prusse commençait à armer, l'Angleterre redoublait d'activité hostile, tout faisait prévoir qu'une quatrième coalition était sur le point de se former et que l'Europe entière désirait prendre une éclatante revanche. Dans ces conditions, la mission de M. d'Oubril semble n'avoir été qu'un piège tendu à Napoléon pour arrêter ses préparatifs et gagner du temps contre lui. (Voy. p. 229.)

tannique ne peuvent guère être révoquées en doute par rapport à l'Autriche.

Le cabinet de Vienne multiplie ostensiblement les actes de déférence et de soumission; mais il fait le mort et suivra ce système jusqu'au moment où l'Autriche osera se croire, par l'assistance armée de ses alliés, à l'abri des ressentiments de l'Empire: elle n'hésitera plus, alors, à faire ouvertement cause commune avec eux et à courir tous les hasards d'une guerre qui ne lui présente cependant que de grands désastres et une honte nouvelle (1). L'empereur François II s'est démis du gouvernement impérial d'Allemagne, mais l'acte par lequel ce souverain a déposé, le 6 août, la couronne de Charles-Quint, offre tous les signes de douleur, de regret et de mécontentement qui équivalent à une protestation; il suffit de jeter les yeux sur le texte de ce document pour s'en convaincre. L'empereur d'Autriche ayant évidemment soin de faire porter sa renonciation « sur les *suites* de *quelques* articles du traité de Presbourg, immédiatement après sa publication et sur les événements *généralement connus* qui sont survenus dans l'empire germanique », et abdiquant dans ces circonstances la couronne impériale d'Allemagne, paraît se réserver le *droit* de s'en ressaisir à la première conjoncture favorable.

. . . . . .

La cour de Vienne fait marcher plusieurs régiments en Hongrie et en Croatie; divers seigneurs russes se rendent à Carlsbad et à Vienne ; on y remarque ce prince Dolgoroucki, envoyé pour terminer les comptes des dépenses de la dernière campagne entre la Russie et l'Autriche, comptes

(1) Les événements ultérieurs ont justifié cette opinion. L'Autriche, toujours battue, mais jamais écrasée, s'est constamment unie aux ennemis de l'Empereur dès que ses forces ont pu lui permettre de combattre. Trois ans après le traité de Presbourg elle recommencera la lutte et même lorsque des liens de famille l'auront unie à Napoléon elle ne renoncera pas à l'espoir d'une suprême revanche.

qui nécessitent, dit-on, pour leur solde définitive, l'envoi à Saint-Pétersbourg de commissaires qui peuvent, en effet, opérer avec plus de sûreté et de secret, dans la capitale de la Russie, que dans celle de l'Autriche, où les démarches d'une certaine importance sont nécessairement éclairées par les envoyés français ; on peut même se rappeler que ce fut à Saint-Pétersbourg, et par le ministère de M. de Stadion, que le cabinet de Vienne, tout en protestant des plus pacifiques intentions, accéda au traité de coopération du 11 avril 1805.

Le comte Rasumowsky cesse ses fonctions diplomatiques et conserve, néanmoins, sa résidence à Vienne ; le chambellan du tsar Alexandre, comte Sacken, y arrive tandis que le prince Paul Esterhazy en part pour se rendre à Berlin ; une Diète générale est convoquée en Hongrie ; la maison d'Autriche y envoie ses archives et son trésor ; un appel officiel invite les sujets autrichiens à porter au souverain leur vaisselle et leur argenterie, mesures financières qu'aucun État n'a jamais adoptées pour subvenir à des embarras intérieurs, mais que plusieurs gouvernements ont pratiquées pour fournir aux frais ou aux préparatifs d'une guerre ; les courriers et les négociateurs se succèdent sans interruption entre les cours de Berlin, de Saint-Pétersbourg et de Vienne ; au milieu de ces conjonctures le roi de Suède déploie dans sa Poméranie l'aigle des Césars et rallie les membres de la patrie germanique à cet étendard de leur restauration ; le cabinet de Vienne ne paraît pas s'apercevoir que Gustave-Adolphe ait changé, de son autorité privée et nonobstant ses devoirs de co-État de l'empire, la constitution politique de la Poméranie et de l'île de Rugen ; l'archiduc Ferdinand, créé électeur de Würtzbourg par le dernier traité de paix, sollicite son admission à la Confédération du Rhin, ainsi que l'archiduc Antoine, grand maître de l'ordre Teutonique, quoique l'article 7 du traité de la

Confédération des États du Rhin ne laisse pas entrevoir comment la participation d'un archiduc peut être compatible avec cette Confédération, si ce n'est à titre d'espion viennois; mais, avant toutes choses, l'Autriche cherche à conserver un pied-à-terre en Allemagne. Il règne d'autre part un tel silence ou une si grande confusion dans les rapports qui concernent la remise des bouches de Cattaro, qu'on pourrait encore douter si la cour de Vienne, après avoir épuisé tous les subterfuges pour éluder l'exécution de cette partie des articles du traité de Presbourg (1), n'a pas contribué, on ne dit point à appeler, mais à retenir, les forces russes en Dalmatie. Le cabinet de Saint-Pétersbourg arme de son côté avec un tel éclat dans les environs de Dubno, à Brezekz, le long du Bog, sur les frontières de la Turquie, de la Prusse et de l'Autriche, qu'il devient presque impossible de ne pas croire qu'il existe, secrètement, un concert parfait entre les cours de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne. Cette dernière puissance forme de toutes parts ses milices bourgeoises; elle accepte la démission de l'archiduc palatin de Hongrie, qui s'était opposé à la levée en masse de ce royaume pendant la précédente campagne ; elle confère cet important gouvernement à l'archiduc Jean, dont les démarches ne sont pas aussi sagement raisonnées que celles de l'archiduc Joseph : il ne reste donc plus au cabinet de Vienne, pour compléter son système de temporisations et de perfidies, qu'à opérer la levée en masse qui sera sans doute décidée dans la prochaine Diète hongroise, et qu'à se porter ensuite sur le royaume d'Italie par la Carinthie, la Croatie et l'Istrie.

D'après un semblable aperçu, il devient chaque jour plus difficile d'accorder confiance aux protestations amicales de l'Autriche; on ajoutera même que le repos de l'Europe et

(1) Voy. p. 229.

la sûreté de l'Empire peuvent exiger que cette maison soit politiquement anéantie, et que la Russie soit privée de toute influence, ou directe ou fédérative, dans la balance politique de l'Allemagne.

Rien n'est plus sensé, et plus juste que les observations contenues dans le *Bells's Messenger* du 21 décembre 1805 : « L'alliance de la Russie, disait alors cette feuille, assure à l'Angleterre le concours de l'Autriche ». Il est certain que la non-ratification de la paix signée par cette puissance présage les futures hostilités de la cour de Vienne, hostilités dans lesquelles l'Angleterre cherchera à précipiter aussi la Suède et la Prusse.

En signant le 20 juillet, la paix avec l'Empire, la Russie a dû nécessairement accéder aux transactions antérieures et reconnaître, par conséquent, les changements politiques qui ont eu lieu en Europe, depuis l'établissement de la dynastie impériale ; en ne ratifiant pas ce traité, le cabinet de Saint-Pétersbourg se flatte sûrement de faire excuser cette étrange violation en la colorant, aux yeux des chancelleries du prétexte que la Confédération des États du Rhin a changé la situation relative des principales puissances. Ce subterfuge paraît le seul que la cour de Russie puisse employer, et il est tellement illusoire de sa part qu'on est contraint de reconnaître que le cabinet de Vienne, directement atteint par le traité de Confédération, a influé aussi puissamment que la cour de Londres sur les dernières résolutions du ministère russe. Car si le Gouvernement anglais est toujours intéressé à provoquer une guerre continentale contre la France, l'Autriche entretient de son côté la folle espérance que des hostilités générales lui fourniront les moyens de recouvrer son influence en Allemagne et en Italie. La cour de Vienne s'abuse complètement sur sa situation présente et n'écoute que d'ambitieux ressentiments ; elle court au-devant de sa ruine, et ce n'est plus d'après des idées sages ou réfléchies

qu'il faut calculer désormais ses démarches ou ses résolutions : tout indique, au contraire, qu'elle est disposée à s'unir avec la Prusse, et telle est la fausse position de ces deux puissances qu'elles finiront vraisemblablement par se mesurer, de concert, avec l'Empire français (1).

La conduite du cabinet de Berlin est un chef-d'œuvre de faiblesses, de spéculations, de perfidies diplomatiques auxquelles on a mis le comble en opérant avec la Suède ce rapprochement ou plutôt cette coalition qui serait inexplicable, si l'on ne songeait que la reine de Prusse, princesse de Mecklembourg-Strélitz, est nièce de la reine d'Angleterre, et que le baron de Hardenberg conserve une grande influence sur les résolutions de son souverain ; aussi ne doit-on pas être surpris que les ambassadeurs de Prusse et d'Autriche à Paris aient eu récemment plusieurs conférences secrètes entre eux et avec lord Lauderdale (2). S'il est vrai que la Prusse ait permis à la Suède d'occuper le duché de Lauenbourg, elle a adopté une mesure éminemment hostile, puisque c'est par ce duché que les forces russes, suédoises et anglaises pourraient débarquer en Allemagne, tandis que la Prusse prétendrait peut-être conserver encore sa neutralité envers l'Empire. Le cabinet de Berlin a retiré ses bataillons des embouchures du Wéser et de l'Elbe, il les concentre dans le Hanovre et sur les frontières saxonnes et hessoises, il forme plusieurs corps d'armée, fait exécuter de violentes

(1) Il n'est pas douteux qu'une entente existait entre les cours de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, mais l'écrasement de la Prusse à Iéna, la marche rapide de l'Empereur sur la Vistule étaient faits pour effrayer l'Autriche.

Napoléon dut ainsi une grande partie de ses succès aux hésitations de ses adversaires. La Prusse, qui se réserve en 1805, laisse battre l'Autriche à Austerlitz et François II qui n'ose se déclarer ennemi en 1806, permet de vaincre à Iéna. Il faudra les grands désastres de la campagne de Russie pour réunir tous les peuples dans un même sentiment de revanche et les décider à marcher en masse contre l'Empereur.

(2) Ambassadeur d'Angleterre, envoyé pour remplacer lord Yarmouth.

réquisitions dans le Hanovre, rappelle de toutes parts ses généraux, ordonne des transports considérables d'artillerie et de munitions de guerre ; ses relations avec l'électeur de Hesse et la maison de Brunswick se resserrent de plus en plus et prennent le caractère d'une union militaire. Il déclare que des démarches si extraordinaires n'ont d'autre but que de donner de l'énergie à certaines mesures et de se tenir sur la défensive. Il transige et cède le pas au roi de Suède, au moment même où la cour de Saint-Pétersbourg refuse de ratifier son traité de paix avec la France, immédiatement après le passage de M. d'Oubril à Berlin. L'ambassadeur russe à Constantinople y soutient avec chaleur les intérêts de la Prusse et parvient, enfin, à obtenir la libre navigation de la mer Noire en faveur du pavillon prussien. La cour de Berlin annonce sans détours l'intention de former dans le nord de l'Allemagne une Confédération qu'elle dirigera et qui doit paralyser celle des États du Rhin; des camps sont indiqués en Westphalie, dans la Hesse, dans la Saxe; plusieurs cercles de cet électorat réclament, à l'instigation de la Prusse, l'établissement des milices provinciales; les approvisionnements et l'armement de Hameln, de Nienburg, de Magdebourg se poursuivent avec la plus extrême activité: tant de symptômes, tant de préparatifs de guerre, plus extraordinaires les uns que les autres, montrent que le roi Frédéric-Guillaume a formé le projet de renoncer à l'alliance française et de prendre rang dans la coalition qui se trame contre l'Empire.

En effet, des dispositions aussi hostiles, d'une nature et d'une importance semblables, embrassées par une puissance aussi pauvre, aussi économe et aussi perfide que la Prusse, dénotent clairement que l'Angleterre et la Russie sont parvenues à prendre sur elle un très grand ascendant. Ce n'est point contre l'Autriche qu'elle peut diriger ses préparatifs militaires, puisqu'ils ont principalement lieu dans la partie

occidentale de l'Allemagne; ce n'est point contre la Suède, ni contre la Russie, puisque tous ces différends (plutôt simulés que réels), élevés entre les cours de Berlin et de Stockholm, sont définitivement conciliés, puisque la Russie a servi de médiatrice entre les deux puissances ; et comme le rapprochement effectué entre la Prusse et la Suède date de l'époque où le cabinet de Saint-Pétersbourg refusait de ratifier le traité de paix signé avec l'Empire, il résulte incontestablement de ces réflexions, que le roi Frédéric-Guillaume se constitue en état de guerre contre la France.

Dans ces conditions, il convient d'inviter la Prusse à mettre bas ses préparatifs, à faire la cession des diverses principautés qui importent à la sûreté de la Hollande et des États formant la Confédération du Rhin; et si elle hésitait à donner ces preuves de bonne foi et de déférence, il n'y aurait pas un instant à perdre pour l'y contraindre par la force des armes et pour aller lui dicter des lois dans sa capitale.

Car si la Prusse avait le temps de mettre la dernière main à ses dispositions militaires, de s'emparer des ressources que la Saxe et la Hesse peuvent lui offrir, de préparer une grande résistance dans le nord de l'Allemagne, et d'y concerter, sous le voile d'une fausse neutralité, la marche et les opérations des armées russes, le cabinet de Vienne profiterait, selon toutes les apparences, d'une diversion aussi forte, opérée par les puissances coalisées, pour lever elle-même l'étendard de la guerre (1). En réduisant, au

(1) Cette crainte était justifiée, mais Napoléon se tenait sur ses gardes; il redoutait d'être surpris par l'Autriche et n'avait pas retiré ses troupes de la Franconie, prêt à les diriger sur le Danube ou vers la Prusse dont l'agitation devenait menaçante. La présence de ces troupes était même un motif d'exaspération pour la cour de Berlin qui en demanda le renvoi : « Que la Prusse désarme, répondit l'Empereur et les Français repasseront le Rhin, mais point avant. »

Dans ces paroles furent épuisées toutes les patiences, et aussitôt

contraire, la monarchie prussienne dans un état d'impuissance absolue avant que les Russes aient pu venir à son secours, on ôterait à la Russie la facilité de pénétrer en Allemagne, et l'Autriche ne pourrait accorder alors au cabinet de Saint-Pétersbourg qu'une coopération tardive et insuffisante. Il semble que la Prusse veut se mettre aujourd'hui précisément dans la situation où se trouvait l'Autriche à l'ouverture de la dernière campagne, et que la cour de Vienne cherche de son côté à se couvrir des mêmes apparences que présentait alors la cour de Berlin. D'après ces considérations, on peut croire qu'en frappant la Prusse de terreur, en la séparant de ses alliés, en la réduisant promptement dans la position où l'Autriche fut placée après la prise d'Ulm, on dissoudrait la guerre continentale dont l'Empire est de nouveau menacé.

La Prusse travaille à former, dans le nord de l'Allemagne, une Confédération d'États qui réunirait, nécessairement, plusieurs souverains opposés au système français ou ennemis déclarés de l'Empire. L'Autriche elle-même saisirait cette occasion de recouvrer, au moins indirectement, son action dans le nord et le centre de l'Allemagne : une telle coalition se fortifierait encore de la protection de la Russie, et le concert qui règne entre les cabinets de Saint-Pétersbourg, de Stockholm, de Londres et de Berlin permet de croire qu'ils se garantiraient mutuellement. Ainsi, l'influence française serait annulée dans le nord de l'Allemagne, la Confédération du Rhin serait affaiblie dès son principe, l'effet qu'elle doit produire en faveur de l'Empire serait détruit, et la tranquillité des provinces germaniques serait à jamais compromise puisque, dans une semblable situation, il suffirait de l'alliance de la Prusse et de l'Autriche pour entraîner une guerre continentale. L'Angleterre chercherait toujours à en susciter

commença cette marche victorieuse qui réduisit la Prusse à l'impuissance avant que la Russie ait pu la secourir, ainsi que le pressent Montgaillard.

les embarras et la Russie fomenterait ces hostilités, parce qu'elle espérerait y trouver les moyens d'étendre et d'affermir ses usurpations au delà de la mer Noire, aux dépens des provinces européennes de la Turquie.

La Confédération du 12 juillet reconnait et attribue à l'Empire le protectorat de l'Allemagne méridionale; cette transaction, suite nécessaire du traité de Presbourg, réunit sous les aigles impériales les souverains et les États du midi et d'une partie de l'ouest de la Germanie, elle leur garantit un médiateur et un appui prépondérants, elle tend à prévenir les dissensions intérieures et les désordres politiques, dont les États faibles étaient sans cesse menacés par les cours de Vienne et de Berlin; mais cette Confédération n'a privé la Prusse d'aucun de ses satellites, elle ne compte encore parmi ses membres que des alliés naturels ou forcés de l'Empire ; les princes qui la composent, inévitablement contraints, depuis la dernière campagne, de recourir à la protection de l'Empereur, ne pouvaient se retirer de l'alliance française sans risquer une destruction entière; ils se sont collectivement formés en corps de nation, et ont rompu tous les liens qui les attachaient encore au chef de la maison d'Autriche en sa qualité d'empereur d'Allemagne : c'est là l'inappréciable avantage que présente la Confédération du 12 juillet. Elle comporte la destruction de la maison d'Autriche, et quoique la ligue du Rhin ne donne pas à l'Empire une plus grande somme de forces et de moyens réels, puisque tous ceux que possèdent les princes compris dans la ligue étaient subordonnés d'une manière absolue à l'influence française, cette Confédération sépare radicalement le midi et l'ouest de l'Allemagne de la domination autrichienne, et ne permet pas aux rois de Bavière et de Wurtemberg de s'écarter de la subordination fédérative qui leur est imposée.

L'Empereur a pensé que la Bavière pourrait méconnaître, dans la suite des temps, les obligations nombreuses et sacrées

dont elle est tenue envers lui, et que ce royaume chercherait peut-être à étendre sa domination aux dépens des alliés de la France. Le traité de limites, arrêté et signé à Insprück le 11 février, et promulgué à Munich le 25 mai 1806, obvie à une partie des dangers dont les souverains bavarois peuvent menacer un jour l'Italie par le Tyrol méridional; les charges imposées par l'article 37 du traité de Confédération, du 12 juillet dernier, à S. M. le roi de Bavière, qui s'oblige à former et à entretenir dans les villes de Lindau et d'Augsbourg des réserves suffisantes en munitions de guerre et de bouche (1), ces charges concourent encore à répondre de la fidélité du royaume de Bavière : mais il semble qu'elle serait invariablement fixée, si on jugeait à propos d'avoir dans ces deux places, ainsi que dans celle d'Insprück, un inspecteur général chargé de donner une complète régularité aux établissements qu'on trouverait convenable de déterminer dans ces villes. Une telle mesure est du nombre de celles qu'un allié ne refuse jamais; tout porte à croire, par conséquent, que S. M. le roi de Bavière, pénétré de cette gratitude qu'il doit à tant de titres à l'Empereur, se trouvera heureux de lui offrir cet hommage de fidélité. Le roi de Wurtemberg, gendre de S. M. Britannique, donnerait une preuve de son attachement à l'alliance française, s'il permettait à Heilbronn, ou du moins à Hall, une de ces stations ou établissements militaires qui, par de grands approvisionnements, peuvent mettre les troupes en état de n'éprouver aucun retard dans leur marche. L'on doit remarquer que S. M. Wurtembergeoise a protesté contre l'article 14 du traité de Confédération, par lequel elle avait consenti

(1) Napoléon sentait combien la paix était précaire et sa prévoyance assurait à ses armées des approvisionnements au centre même de l'Allemagne. Il leur préparait ainsi d'avance une marche plus rapide et tenait en haleine l'activité et la fidélité de ses alliés. Montgaillard fait ressortir l'importance de ces dispositions.

la cession de la ville de Tuttlingen à S. A. R. le grand-duc de Bade. Sans entrer dans aucune des raisons locales qui ont pu porter le roi à cette détermination, on ne peut s'empêcher de voir que le monarque du Wurtemberg déclare, dans sa protestation, qu'en accédant à la Confédération du Rhin et en signant le traité du 12 juillet, il n'avait pas entendu ratifier la cession de la ville de Tuttlingen. Si de semblables réserves pouvaient être admissibles, les transactions politiques ne présenteraient plus aucune garantie, puisque les parties contractantes s'attribueraient bientôt la faculté ou le droit de rejeter ou d'admettre séparément les divers articles d'un traité, selon leurs intérêts propres ou les circonstances ultérieures. Il est bien vrai que le roi de Wurtemberg annonce que, relativement à l'aliénation de ses domaines, il a fait des promesses formelles, lors de son avènement au gouvernement de ses États. Ce scrupule est d'autant plus frappant, que ce souverain fut solennellement lié à la même époque par les engagements contractés avec le chef de l'empire germanique, devoirs que le duc et l'électeur de Wurtemberg n'ont point hésité à rompre pour obtenir la dignité royale. Mais les scrupules politiques doivent être d'une nature toute particulière, puisqu'ils disparaissent lorsqu'il s'agit d'incorporer et de saisir. Dans la proclamation contresignée par le comte de Norrmann-Ehrenfels, le roi de Wurtemberg s'est empressé, en vertu de l'acte de la Confédération du Rhin, « d'incorporer à ses États les principautés, comtés et seigneuries qui lui ont été concédés, et d'en exiger tous les devoirs de sujets, avant même que les formalités requises aient été remplies pour l'occupation régulière des dites souverainetés ».

Le cabinet de Stuttgart ne chercherait-il pas à éluder l'exécution de l'article 14 de ce traité si solennel, parce que les villes de Brunhlingen et surtout celles de Willingen et de Tuttlingen, tiennent ouverts à un allié fidèle de la France le passage de la Forêt-Noire, les sources du Danube et le midi du

royaume de Wurtemberg? En dernière analyse, les cabinets de Munich et de Stuttgart ne tromperont pas l'Empereur, car ils ne pourraient y songer sans s'exposer à une ruine inévitable. Mais, dans la suite des temps, la Bavière désirera vraisemblablement s'affranchir de l'article 37 du traité de Confédération et étendre ses frontières en Franconie et en Italie; la cour de Stuttgart s'écartera, selon toutes les apparences, des vues libérales qu'elle professe depuis quelques mois. Plusieurs princes de cette maison sont alliés aux familles royales d'Autriche, de Russie, de Brunswick; elle compte trois de ses membres au service de ces puissances; le commandement de Vienne, les gouvernements de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande sont confiés à deux frères du roi de Wurtemberg. Cette cour et celle de Brunswick, il est du moins permis de le craindre, pourront être tentées, dans les siècles suivants, de se lier avec les ennemis de l'Empire français et de se livrer aux intrigues fomentées par la Russie, l'Autriche, la Prusse et même la Suède (1). Cette dernière puissance persévère, sans hésitation, dans les sentiments qu'elle a si imprudemment voués à la France. Son roi, quelle que soit la témérité de ses démarches politiques, fait du moins preuve d'une loyauté hostile dont la plupart des souverains de l'Europe sont bien éloignés de fournir des exemples. Il n'a pas reçu de la nature ces dons du génie qui font seuls les grands monarques, mais elle lui a donné une âme ferme et un caractère rempli d'énergie; on regrette les écarts où de jeunes passions et d'aveugles ressentiments précipitent ce prince, mais il fait respecter l'autorité royale et sa conduite serait même louable, si

(1) Montgaillard est plein de défiance contre la Confédération du Rhin. Son intuition ne le trompe pas. Quelques années plus tard, le roi de Bavière, qui doit son titre et sa puissance à Napoléon, tournera ses armes contre lui et dans le cours même du siècle, cette Confédération du Rhin, machine de guerre formée contre l'Allemagne, passera entière aux mains de la Prusse et contribuera à écraser la France (1870). (Voy. p. 151, 263, notes.)

on pouvait se dissimuler que la ridicule et impuissante haine dont il est animé, doit réduire le royaume de Suède à des extrémités que la protection de la France ne pourra peut-être point réparer, lorsque la Russie jugera à propos de s'emparer des provinces orientales du golfe de Bothnie (1). Dans les circonstances actuelles, tout prouve que le cabinet de Stockholm se livre avec emportement aux mesures tramées par les cours de Saint-Pétersbourg, de Londres et de Vienne ; tout persuade que le monarque suédois va descendre aux fonctions de maréchal des logis de la coalition ; tout induit à présumer que le Mecklembourg, le Lauenbourg et la Poméranie vont devenir la caserne, la place d'armes, la route militaire des puissances confédérées. Ces craintes obligent à dire que si la Prusse, loin de s'opposer à des préparatifs aussi hostiles les favorisait, au contraire, par son adhésion, ou par cette neutralité qui équivaut de sa part à une déclaration de guerre, il importerait de ne pas lui donner le temps de se reconnaître, c'est-à-dire d'assurer ses perfidies, il serait urgent que la monarchie prussienne fût envahie et que son territoire fût partagé entre les alliés de l'Empire ; il serait encore urgent de rétablir le royaume de Pologne (2) et de placer au Nord, à l'Orient, dans le centre de l'Allemagne, de

(1) Cette prise de possession, déjà prévue, sera réalisée après Tilsit sur l'instigation même de Napoléon : « Prenez la Finlande, dit-il au tsar, en dédommagement de la guerre que vous ferez à la Suède. Le roi de Suède, il est vrai, est votre beau-frère et votre allié ; mais puisqu'il est votre beau-frère et votre allié, qu'il suive les changements de votre politique, ou qu'il subisse les conséquences de sa mauvaise volonté. La Suède peut être un parent, un allié du moment, mais c'est l'*ennemi géographique*. Saint-Pétersbourg se trouve trop près de la frontière de Finlande. Il ne faut pas que les belles Russes de Saint-Pétersbourg entendent de leurs palais le canon des Suédois. »

(2) Le rétablissement du royaume de Pologne est une des mesures auxquelles Montgaillard s'est attaché avec le plus d'insistance. Il le considérait comme le plus sérieux obstacle que l'on pût opposer à la Russie, et en fait, Napoléon pouvait prendre après Friedland cette grande résolution qui aurait peut-être évité la campagne de Russie. Il s'arrêta au

nouvelles puissances qui fermassent à la Russie les frontières de la Germanie et répondissent, ainsi, de la tranquillité et de l'équilibre de l'Europe.

Ces mesures sont sans doute énergiques, mais peut-être seront-elles un jour inévitables ; c'est malheureusement dans le bouleversement, ou plutôt dans un changement total des puissances, que peut seul se trouver le repos futur du continent ; toutes les anciennes maisons souveraines doivent être ou renouvelées, ou entièrement soumises, pour que l'Empire puisse jouir d'une paix solide et durable. C'est dans une rénovation de trônes et de races royales que la dynastie impériale doit puiser à la fois sa consistance et sa durée. Quelque grande qu'ait été et que puisse être encore la générosité de l'Empereur, elle ne ramènera aucun des grands États à des sentiments vrais et libéraux à son égard. La philosophie et la générosité, ces nobles compagnes du pouvoir, sont souvent de dangereuses conseillères en politique ; elles espéreraient inutilement triompher de la mauvaise foi. Les cours ennemies se concertent et négocient pour se donner le temps de préparer de nouveaux armements ; elles sont aux ordres du Gouvernement britannique ; toutes travaillent, sous différents prétextes et de diverses manières, à tromper le cabinet de Saint-Cloud en multipliant ces protestations de bonne intelligence qui ne seront épuisées par leurs ministres, que lorsque les souverains oseront se croire en état d'attaquer impunément la France de toutes parts.

L'Autriche a contremandé, dit-on, les levées ordinaires de recrues, elle a fait des réformes et délivré des congés dans la plupart de ses régiments ; mais, en attendant,

projet de former un État polonais indépendant qui, sous le titre de grand-duché de Varsovie, fut attribué au roi de Saxe.

Bien avant le traité de Tilsit, Montgaillard avait rédigé sur les origines de la Pologne, sur son ancien gouvernement, sur le partage de ce royaume et la nécessité de le rétablir, un long rapport qu'il a paru inutile de publier.

elle organise les milices nationales, dont ces recrues font nécessairement partie, elle forme des magasins en Silésie, en Autriche, en Bohême, sous prétexte de l'abondance des récoltes, elle prépare la levée en masse dans plusieurs de ses provinces, et annonce déjà l'intention de se mettre en sûreté dans le cœur de la Hongrie : sans doute, elle se flatte d'armer ce royaume et de pénétrer en Italie, tandis que les forces prussiennes et suédoises menaceraient la Hollande, et que des corps d'armée russes, saxons et hessois s'avanceraient dans le centre de l'Allemagne. Si ces vues ne sont pas celles que médite en secret le cabinet de Vienne, s'il est au contraire dans l'intention d'entretenir une harmonie et une intelligence sincères avec la France, il doit renoncer à élever des retranchements à Ens et à Bruck, à se mettre, d'une manière aussi dispendieuse et aussi antifrançaise, en état de défense dans l'Autriche et la Styrie; il doit consentir à l'occupation de Braunau et de l'Innwiertel jusqu'à ce que tous les différends soient aplanis et terminés avec la Russie ; il doit faire la cession de l'Istrie, de la Carinthie et des provinces qui deviennent nécessaires à la sûreté des frontières orientales de l'Italie ; il ne doit pas surtout permettre à la Russie de former en Pologne ces rassemblements militaires qui, n'inspirant aucune inquiétude aux cours de Vienne et de Berlin, sont évidemment dirigés contre l'Empire français et contre ses alliés ; enfin, il ne doit laisser aucune incertitude sur tant de fausses négociations qui ont placé et qui maintiennent peut-être les forces russes dans la partie orientale du golfe de Venise.

La Russie a trop manifestement secondé, depuis plus de vingt-cinq ans, l'ambition et le système autrichiens pour ne pas leur accorder de nouveau, aujourd'hui, une assistance complète; telle est même la nature des liens qui attachent indissolublement les cours de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Londres que, la guerre venant à éclater, la Grande-

Bretagne espérera s'emparer du commerce de la Méditerranée et du Levant, la Russie se flattera de démembrer l'empire ottoman, et l'Autriche essayera d'entrer en guerre par la Bohême et la Hongrie, tandis que les forces françaises seront occupées à préserver l'Allemagne et l'Italie de l'invasion, des révoltes et des attentats dont ces contrées sont menacées.

C'est naturellement l'occasion de parler du comte d'Antraigues, conseiller de la légation russe près la cour de Dresde, qui vient d'être envoyé, à Londres avec le même mandat. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne pouvait manifester des intentions plus profondément hostiles envers l'Empereur, qu'il ne l'a fait en choisissant un tel agent. Cet homme, d'une scélératesse froide et réfléchie, réunit à une âme atroce un esprit susceptible des conceptions les plus étendues (1). Nul doute qu'en le plaçant en face des côtes de France, en le mettant

(1) Launay, comte d'Antraigues, député du Vivarais aux États généraux, chef de l'agence des princes et des émigrés à Venise pendant la Révolution, est une vieille connaissance de Montgaillard. C'est avec un manuscrit trouvé dans son portefeuille et relatant les confidences de Montgaillard sur la trahison de Pichegru, que Bonaparte poussa le Directoire au coup d'État du 18 fructidor (Voy. *Souvenirs du comte de Montgaillard*, p. 36 et 44). Abandonné par les princes, méprisé par son ancien parti, d'Antraigues erra de Dresde à Londres, cherchant à s'insinuer dans la confiance des cours étrangères. Il mourut d'une façon tragique.

Tourmenté par le pressentiment d'un attentat contre sa vie, il avait, dit-on, au chevet de son lit et de celui de sa femme (la Sainte-Huberti), tout un arsenal de poignards et de pistolets; et c'est précisément une des armes destinées à sa défense qui fut l'instrument de sa mort. Dans la journée du mercredi 22 juillet 1812, le comte et la comtesse d'Antraigues allaient monter en voiture pour se rendre à Londres, quand le Piémontais Lorenzo, déserteur de l'armée française, qu'ils avaient à leur service depuis un an, déchargea un pistolet sur la comtesse qui arrivait la première et la poignarda; puis se jetant sur le mari, accouru au bruit, il le frappa de la même arme. Après quoi, l'assassin se réfugia dans sa propre chambre et s'y brûla la cervelle. Blessé mortellement, le comte d'Antraigues eut encore la force de rentrer chez lui, de gravir l'escalier et de s'étendre sur son lit, où il rendit presque immédiatement le dernier soupir. Au sujet de cette mort, on a parlé de secrets politiques, de pamphlets que d'Antraigues allait précisément faire imprimer à Londres;

pour ainsi dire aux ordres du parti anglo-russe à Londres, la cour de Saint-Pétersbourg ne lui ait donné la mission d'organiser des troubles dans la Vendée et la Bretagne, de fomenter les plus noirs attentats dans ces provinces : car la Russie et l'Angleterre ne cherchent qu'à susciter, intérieurement et extérieurement, de grands embarras à l'Empire, dans l'espérance d'opérer avec plus de facilité la spoliation des puissances maritimes et le démembrement de la Turquie européenne.

L'empire ottoman touche à sa dissolution ; les révoltés de la Serbie jouissent à Saint-Pétersbourg et à Vienne d'une protection ou publique ou secrète, mais constante ; le feu de la sédition s'étend de toutes parts depuis l'Adriatique jusqu'aux bouches du Danube ; elle est au moment de gagner la capitale

mais le suicide de Lorenzo n'en est que plus inexplicable. (*Papiers d'un émigré.*)

A Dresde déjà, d'Antraigues avait failli être assassiné ; une bombe qui lui était destinée éclata dans les mains d'un agent envoyé, dit-on, par Napoléon. Cet irréconciliable avait inspiré à l'Empereur une aversion particulière ; il disait à ce sujet : « D'Antraigues et Bonaparte sont ennemis, c'est-à-dire que le premier malgré les faveurs de la fortune méprise le second et que le second, malgré les malheurs du premier, lui fait l'honneur de le craindre et la grâce de le haïr. » (*Arch. des aff. étrang.*, 633 *f.* 124.)

La mort de d'Antraigues laissa à la merci des curieux les archives de l'agence dont il était le chef et de ses relations avec les cours d'Espagne, de Naples, de Russie et d'Angleterre, à la solde desquelles il se mit successivement. Son agence fut, de toutes celles de l'émigration, la plus alerte, la mieux informée, car elle était, à un degré supérieur au cabinet du roi lui-même, l'entrepôt et comme le quartier général de toutes les autres. Le comte d'Antraigues réunissait en lui à une activité sans repos, un rare esprit d'intrigue et des talents remarquables. Ceux qui, les premiers, purent s'emparer de ses papiers durent en distraire tout ce qui s'y trouvait de sa main et les pièces les plus importantes. Le reste a été ultérieurement acquis par le ministère des affaires étrangères et mis en ordre par M. de Laporte. Cette collection fournit des données précieuses, tant sur le caractère politique et privé des personnages, que sur les missions qui leur ont été confiées et sur les ressorts secrets de plusieurs événements contemporains.

du Divan ; il suffirait, maintenant, pour la renverser, que la Russie reconnût hautement les rebelles de la Serbie et leur fournît un corps auxiliaire de vingt-cinq à trente mille hommes. C'est sans doute d'après une semblable situation qu'il faut juger la véritable cause de la non-ratification du traité signé par M. d'Oubril; cette cause ne saurait être dans la Confédération des États du Rhin et dans la démission de l'empereur d'Allemagne, puisque cette Confédération existait de fait dans le traité de Presbourg, et puisque ce souverain pouvait être regardé comme démis du gouvernement impérial d'Allemagne depuis la prise de Vienne. Le refus de la ratification du traité du 20 juillet, indépendamment des intrigues du ministère britannique et du cabinet de Vienne, est dans la répugnance à peu près invincible qu'éprouve la Russie de se dessaisir des îles Ioniennes et de renoncer à l'invasion de la Turquie.

En résumé, il paraît incontestable que le ministère britannique est parvenu à égarer de nouveau les résolutions du cabinet de Saint-Pétersbourg; qu'il influe puissamment sur celles de la cour de Berlin, malgré le rappel de M. Jacobi (1), et la prise de possession du Hanovre; qu'il maîtrise d'une manière absolue les relations fédératives de la Suède, et conserve un grand crédit à Vienne; que le gouvernement anglais cherche à gagner du temps, soit pour négocier conjointement avec la Russie et obtenir, ainsi, de la France une trève qui permette à la Grande-Bretagne de se débarrasser des marchandises dont ses manufactures et ses magasins sont encombrés, soit pour ménager aux puissances alliées contre l'Empire, les moyens de compléter leurs armements et de préparer la réunion de leurs forces, dans le cas où les négociations suivies par le cabinet de Saint-James n'auraient pas un résultat conforme aux intérêts

(1) Ambassadeur de Prusse à Londres.

du pavillon et du commerce anglais; que les sentiments de conciliation manifestés depuis peu par la cour de Londres peuvent être considérés, plutôt comme l'expression de certaines volontés individuelles du ministère anglais, que de la majorité de ce gouvernement; d'après la nature des principes qui constituent la puissance britannique, les maximes hostiles, si longtemps professées par M. Pitt, doivent donc finir tôt ou tard par prévaloir à Londres.

Ainsi, la Prusse se détache chaque jour de l'alliance française et se rapproche de plus en plus du système offensif que la Russie et l'Angleterre ont adopté ; le cabinet de Berlin s'est étroitement uni avec celui de Saint-Pétersbourg et agit d'intelligence avec la cour de Vienne ; les préparatifs militaires qui s'exécutent dans toutes les provinces prussiennes sont ouvertement dirigés contre la France et ses alliés; les maisons de Brunswick-Wollfembuttel, de Nassau-Orange, d'Anhalt, de Mecklembourg, de Hesse-Cassel et de Saxe se constituent, à Berlin, en état d'hostilité vis-à-vis de l'Empire ; suivant toutes les apparences, les Russes auront la liberté de pénétrer en Allemagne par le territoire prussien (1); la Prusse trame dans le Nord une confédération d'États essentiellement contraire aux intérêts et à l'influence politique de l'Empire; une semblable coalition donnera à l'Angleterre et à la Russie les moyens de troubler à volonté le repos de l'Allemagne et même ceux de compromettre la paix de l'Europe entière; il est dès lors instant de prévenir les hostilités de toute espèce auxquelles la Prusse se livre contre la France. Si le cabinet de Berlin ne renonçait pas à organiser une ligue dans le Nord et ne cessait point ses préparatifs militaires à la première démarche de la cour des Tuileries, s'il devenait impossible de le ramener à des sentiments de sincérité et de

(1) Napoléon ne leur en laissa pas le temps et les arrêta à Pultusk.

modération, il paraîtrait alors indispensable à la sûreté et à la dignité de l'Empire de faire occuper les États de Nassau-Fulde, le pays de Brunswick, la Hesse, la Saxe par des corps d'armée français, car la raison d'État *prescrit de faire à un ennemi prêt à se déclarer tout le mal qui devient nécessaire pour l'empêcher de nuire* (1).

Cette même raison d'État semble exiger, si le cabinet de Berlin persiste dans le système qu'il paraît adopter depuis quelques mois, que la Prusse soit envahie et conquise avant que les Russes soient en mesure de défendre son territoire.

Il est vraisemblable que la Russie, après avoir violé les articles signés à Paris, est dans l'intention de ne pas évacuer les Sept-Iles, et de poursuivre ses envahissements dans la mer Noire et dans les provinces européennes de la Turquie ; que, pour parvenir à effectuer le démembrement de cet empire, elle s'efforcera, de concert avec l'Angleterre et la cour de Palerme, de menacer le royaume de Naples et peut-être celui d'Italie, et qu'elle cherchera en outre à intimider directement ou indirectement la cour de Copenhague (2) pour la forcer à rompre la neutralité qu'elle garde envers la France. Dans des conjonctures aussi graves, la restauration du royaume de Pologne pourrait être considérée comme la mesure

(1) C'est le principe des invasions rapides, de l'agression préalable et de la guerre offensive. Le souhait de Montgaillard sera complètement réalisé et la Prusse sera conquise avant que les Russes aient pu la secourir.

(2) Les procédés d'intimidation de l'Angleterre à l'égard du Danemark jetèrent l'Europe dans la consternation. Une expédition, commandée par l'amiral Gambier et lord Cathcart, alla bombarder Copenhague après la campagne de Prusse et sans autre déclaration de guerre. L'amiral Gambier s'empara de la flotte danoise qu'il traîna dans les ports anglais après avoir pillé toutes les munitions des arsenaux.

Cette brutale agression, contraire au droit des gens, jeta le Danemark dans l'alliance française et lui fit adopter les dispositions du blocus continental.

la plus propre, et peut-être la seule efficace, pour retenir la Russie au delà des frontières orientales de l'Europe et l'empêcher de franchir désormais ces limites. Le rétablissement de la Pologne pourrait encore être envisagé comme mesure de première nécessité, s'il n'était plus permis d'espérer que le cabinet de Berlin consentît à opposer une sérieuse résistance à la Russie sur les rives de la Vistule; et si ce cabinet persistait obstinément dans son alliance avec les ennemis de la France, le repos du continent n'exigerait-il pas que la monarchie prussienne fût mise sous la domination d'un sincère allié de l'Empire pour servir de barrière, au nord et à l'orient de l'Allemagne contre les irruptions des Moscovites (1)?

On est fondé à croire que l'Autriche, plus adroitement dissimulée, plus timide, mais non moins ennemie de l'Empire, qu'elle ne l'était à l'ouverture de la dernière campagne, se concerte secrètement avec les autres puissances et se prépare à faire cause commune avec elles aussitôt que les circonstances pourront le lui permettre sans un danger imminent; qu'entre l'Autriche et la France il n'existe et ne peut même exister d'autres garants du traité de Presbourg que la force des armes et la faiblesse de la cour de Vienne. Mais les dispositions de la maison d'Autriche envers la dynastie impériale étant positives et incontestables, il paraîtrait convenable, dans le cas où une guerre continentale éclaterait, que le cabinet de Vienne fît la cession des provinces qui importent à la sûreté du royaume d'Italie et consentît à

(1) Ce fut encore après Friedland un des projets de Napoléon. Il voulait réunir les provinces de Westphalie, de Brunswick, de Magdebourg et de Thuringe au grand-duché de Hesse, pour former le royaume allemand de Westphalie, et agrandir d'autre part la Saxe, de manière à supprimer la Prusse et à la remplacer par deux États alliés qui auraient constitué, avec la Pologne rétablie, un nouvel équilibre continental.

Les instances d'Alexandre amenèrent l'Empereur à renoncer au démembrement de la Prusse.

fixer aux Alpes Juliennes la frontière italienne; il serait encore indispensable qu'il se prononçât ouvertement en faveur de la France et fût forcé, de manière ou d'autre, à repousser les forces russes qui se présenteraient sur son territoire pour pénétrer en Allemagne.

CHAPITRE QUATRIÈME

DE BERLIN A MADRID

I

Apres la victoire d'Iéna la Prusse n'oubliera jamais sa défaite. — Il faut déposséder le roi de Prusse, changer sa dynastie et rétablir le royaume de Pologne. — Il convient de s'emparer promptement des villes hanséatiques. — La ville de Hambourg offerte au Danemark retiendrait le cabinet de Copenhague dans l'alliance française. — La Russie doit être rejetée en Asie. — Blocus continental. — Avantages du rétablissement du royaume de Pologne. — Défiance inspirée par la cour de Madrid. — Il importe que les Bourbons exilés de France et d'Italie soient aussi chassés de l'Espagne.

5 novembre 1806 (1).

Le colosse aux pieds d'argile a été frappé, il est tombé aussitôt en éclats; l'Europe a appris au même instant que

(1) Mémoire remis à la Secrétairerie d'État et envoyé par estafette à Napoléon le 11 novembre.

La rupture avec la Prusse, qui depuis le mois d'août 1806 semblait imminente, est décidée le 15 septembre. Napoléon quitte Paris le 25 septembre, arrive à Bamberg le 7 octobre, se met à la tête de l'armée, écrase les Prussiens à Iéna le 14 octobre et entre à Berlin le 25 octobre, un mois et quelques jours après la déclaration de guerre.

A la veille des hostilités, et dans un rapport envoyé au baron de Meneval, secrétaire intime de l'Empereur, le 7 octobre, Montgaillard renouvelle ses défiances contre l'Autriche qui garde maintenant cette neutralité armée dans laquelle s'était renfermée la Prusse avant Austerlitz : « Jamais, dit-il, il ne pourra exister d'amitié, d'intelligence, de rapprochement sincères entre les cours de Vienne et de Saint-Cloud.

le roi Frédéric-Guillaume III déclarait la guerre et que la monarchie prussienne était anéantie.

Les fastes d'aucun empire ne présentent l'image d'une

Tenir un autre langage serait mal connaître le cabinet autrichien, ou vouloir tromper l'Empereur. On ne peut même parler de la loyauté de la maison d'Autriche sans faire preuve d'une ignorance profonde, ou sans manquer à la fidélité d'un sujet. » Cet avis est à rapprocher de l'opinion contraire toujours soutenue par Talleyrand qui cherchait à ménager en toute circonstance le cabinet de Vienne par une sorte de tradition de la diplomatie de la fin du siècle dernier et aussi à cause des avantages pécuniaires qu'il retirait de cette bienveillante intervention.

Depuis trois mois Montgaillard répétait à Murat que la guerre avec la Prusse et la Russie était inévitable, et à peine est-elle déclarée qu'il insiste pour le démembrement de la Prusse et de l'Autriche : « Ce n'est qu'à ce prix qu'on parviendra à détruire cette coalition formée en 1790 et toujours subsistante contre le territoire et l'influence politique de la France, coalition qui depuis quinze ans prend toutes les formes et emploie toutes les ressources pour parvenir à son but. Ce n'est pas une quatrième coalition qui éclate aujourd'hui, c'est le quatrième acte de la ligue signée à Pilnitz. Les puissances recourent tour à tour aux armes et aux négociations pour entretenir une haine et perpétuer une guerre générale contre la France. Lorsque l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse se trouvent réduites à de grandes extrémités par une suite de victoires obtenues en Allemagne ou en Italie, les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin ont recours à la diplomatie et cherchent dans la paix de nouveaux moyens de combattre. Ainsi, une partie de la coalition reste toujours armée pendant que l'autre signe des traités. Quelques mois de trêve ont-ils réparé les pertes de la guerre, les puissances prennent de nouveau les armes, toujours sous le prétexte de rétablir cet équilibre de l'Europe qu'elles ont tant de fois violé. La fortune leur est-elle encore contraire, elles se jettent de nouveau dans les congrès et c'est ainsi que par leurs généraux ou par leurs ambassadeurs, les cabinets confédérés ont trouvé le moyen d'éterniser les guerres, les dissensions et les perfidies politiques... La Prusse n'aurait jamais osé se mesurer avec l'Empire, si elle n'avait pas été assurée d'avoir toute l'Europe pour l'appuyer. La précipitation et la fureur avec lesquelles cette puissance commence une guerre dont l'issue doit décider cependant du sort de la monarchie prussienne, attestent que le cabinet de Berlin obéit à une impulsion très violente. »

Comme conclusion Montgaillard indique la nécessité de démembrer la Prusse, de rétablir le royaume de Pologne, de reconstituer l'ordre Teutonique et de former une Confédération des villes hanséatiques qui s'étendrait sur toute la Baltique, depuis le Niémen jusqu'à l'Elbe.

guerre aussi prodigieuse, aussi rapide ; on ne trouve dans les temps anciens et modernes, aucune époque de force et de génie militaire qui puisse être comparée aux exploits, aux marches des armées françaises ; l'imagination ne peut suivre leur course triomphale (1).

Néanmoins le système, les intentions politiques des grandes puissances restent les mêmes qu'au mois de décembre dernier ; rien n'a changé à cet égard ; le cabinet de Berlin a seulement cessé d'exister depuis cette époque.

Les ennemis de la France sont toujours ligués d'intentions contre elle. S'il fallait une preuve irrécusable du concert parfait qui régnait il y a deux mois entre les maisons d'Autriche et de Prusse, on la trouverait en Silésie ; l'état d'abandon dans lequel la Prusse n'a pas hésité à laisser les garnisons et les places de la plus importante et de la plus riche de ses provinces, démontre qu'elle croyait n'avoir rien à craindre de la jalousie et des ressentiments de l'Autriche, qu'elle se regardait au contraire comme assurée de l'adhésion et de la coopération hostiles de cette puissance dans la guerre qu'elle faisait à la France; que la garantie et l'intervention du cabinet de Saint-Pétersbourg lui répondaient à tous événements des intentions de la cour de Vienne, et qu'elle pourrait, en un mot, tout hasarder sur les rives du Rhin sans avoir rien à redouter sur celles de l'Oder. La conduite militaire et la circonspection de la cour de Vienne attestent, effectivement, qu'elle a dû promettre à la Russie et à l'Angleterre de seconder la Prusse dans un temps donné, aussitôt

(1) Dans une lettre particulière qu'il adresse à Napoléon après Iéna, Montgaillard n'oublie pas son rôle de flatteur salarié : « Que Votre Majesté me pardonne la lenteur de mon travail, dit-il, mais on ne peut rédiger un mémoire aussi promptement que Votre Majesté renverse un Empire ».

Grand roi cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire !

disait aussi un poète à Louis XIV. Les âmes de courtisans sont souvent pareillement inspirées.

que les événements pourraient lui en laisser la facilité en Franconie et en Italie.

Mais l'Autriche se trouve, aujourd'hui, précisément dans la situation où fut placée la Prusse après la prise de Vienne : elle est à la discrétion de l'Empereur. La dispersion et l'anéantissement des armées prussiennes, les effets qui doivent nécessairement résulter de la conquête des provinces et des États situés entre l'Ems, la mer Baltique, le Mein et l'Oder, ne lui laissent plus la possibilité de s'opposer aux projets de l'Empire.

Les victoires remportées par les armées françaises sont si glorieuses, que ce ne serait point sans danger que des succès aussi grands pourraient ne pas recevoir toutes les conséquences dont ils sont susceptibles. Trop d'humiliations, de pertes, de désastres sont devenus l'ineffaçable partage de la noblesse, de la cour, de la maison de Prusse, pour que cette race royale ne demeure point l'éternelle ennemie de la dynastie impériale (1) : et si l'Empereur rétablissait le roi Frédéric-Guillaume sur son trône, l'Autriche, la Russie et l'Angleterre auraient en Allemagne le plus fidèle de tous les alliés.

Jamais l'amour-propre, l'orgueil et l'ambition des maisons de Prusse et de Russie, de Brunswick et d'Autriche aussi profondément abaissés et punis ne permettront à leurs ressentiments de se calmer. Le roi de Prusse a éprouvé des pertes trop grandes, pour que l'héritier de sa couronne en perde jamais le souvenir, pour qu'il ne conserve pas toujours l'espérance de les venger. C'est donc parce que la victoire a laissé la cour de Prusse sans ressources, que la prudence semble demander que l'on en dispose d'une manière conforme aux intérêts de l'Empire. Si la fortune eût secondé les efforts des puissances confédérées, elles auraient partagé

(1) L'irritation de Napoléon contre l'aristocratie prussienne était si vive qu'il dit après Iéna : « Je rendrai cette noblesse de cour si petite qu'elle sera réduite à mendier son pain ».

les provinces de France comme elles partagèrent celles de la Pologne. La dépossession du roi de Prusse paraît donc nécessaire pour opérer la réduction et la démembrement de la monarchie autrichienne, c'est-à-dire pour annuler l'influence continentale de la Russie et anéantir la puissance commerciale de l'Angleterre.

Sans doute, il importe au système politique de l'Empire qu'il existe un royaume de Prusse, ou, pour mieux dire, un État qui ferme d'un côté la mer Baltique et arrête de l'autre la double ambition de la Bavière et de l'Autriche. Les provinces prussiennes forment naturellement cette barrière : aussi, tous les événements militaires avaient-ils concouru, pour ainsi dire uniformément, à fonder le royaume de Prusse, et s'il n'existait point il faudrait s'empresser de le créer. Mais, en conservant la monarchie, ne conviendrait-il pas d'en diminuer l'étendue et surtout d'en changer la dynastie ? Ce serait abuser de la notoriété publique que de rappeler tous les motifs de justice, de droit, d'équité qui réclament l'extinction de la maison régnante en Prusse. Jamais souverain ne se conserva moins d'excuses que Frédéric-Guillaume III, jamais monarque n'eut moins le droit de se plaindre des rigueurs de la fortune, et dans aucun temps la perfidie et la faiblesse n'éprouvèrent un châtiment plus juste. En n'envisageant l'existence future de la maison souveraine de Prusse que sous les rapports qui intéressent directement la sûreté, le repos, la prospérité de l'Empire, il est, ce semble, indispensable de détruire sans retour la monarchie prussienne et de rétablir, par conséquent, le royaume de Pologne.

La restauration de la Pologne peut seule affermir et consolider le nouveau système de l'Europe. La mer Baltique et la Russie sont anglaises, et le seront aussi longtemps qu'il n'existera point, à l'orient de l'Allemagne, une puissance assez formidable pour menacer sans cesse l'empire russe et le retenir dans le centre de la Moscovie. Ce n'est que par

l'établissement de cette puissance qu'il sera possible de détacher l'Autriche de la Russie, et que l'on forcera la cour de Vienne à rompre ces innombrables liens qui l'attachent au cabinet de Saint-Pétersbourg. Il faut que le Sund et les Dardanelles soient fermés à la Russie et à la Grande-Bretagne pour que le continent jouisse d'une paix durable ; la Pologne doit préparer et assurer ce grand résultat. La monarchie française a été attaquée de toutes parts et par toutes les puissances, le système qui régissait les divers États depuis la paix de Westphalie a été dissous, et l'Europe a été bouleversée de fond en comble, parce que la Pologne a été démembrée, anéantie et partagée entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. L'influence continentale, la force commerciale et le despotisme naval de l'Angleterre doivent même être attribués en grande partie à cette aberration politique ; car le démembrement de la Pologne eut pour premier effet de cimenter l'alliance de la Russie et de la Grande-Bretagne, et pour conséquence inévitable d'unir étroitement la Russie, la Prusse et l'Autriche qui ne pouvaient se garantir réciproquement leurs nouvelles usurpations et les protéger contre la France, qu'en dirigeant en commun tous leurs efforts. L'Empire n'obtiendra donc une influence décisive, n'acquerra une prépondérance absolue que lorsqu'on aura replacé en Pologne, c'est-à-dire sur toute l'étendue des frontières occidentales et méridionales de la Russie, une barrière et une résistance assez fortes pour contenir cette puissance dans le Nord, et préserver la Turquie des invasions que les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg opèrent à force ouverte dans le Levant et au midi de l'Europe.

Il sera bientôt au pouvoir de l'Empereur de fermer le passage du Sund. Le résultats de la bataille d'Iéna et la prise de possession de Berlin autorisent à croire que la cour de Copenhague ne craindra plus d'adhérer aux vues que le cabinet de Saint-Cloud pourrait lui manifester à cet égard.

Ne serait-il pas même possible, malgré les erreurs dans lesquelles un emportement sans motifs raisonnables a entraîné et retient encore le roi de Suède, que ce souverain pût être amené, par toutes les considérations de gloire et d'intérêt qui doivent agir sur une âme généreuse, à profiter des circonstances inespérées où se trouve la monarchie suéduoise? En entrant dans l'alliance de la dynastie impériale, en acceptant les secours de l'Empereur, Gustave-Adolphe peut conquérir l'ancien patrimoine de la couronne de Suède; il peut recouvrer la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie; il peut attaquer la Russie dans le sein même de sa capitale.

Il serait difficile de se le dissimuler, Saint-Pétersbourg, Riga, Memel sont des colonies anglaises, aussi bien que Dantzig, Königsberg, Stettin, Lübeck, Hambourg et Brême.

Il est donc utile aux intérêts de la France que ces villes soient promptement occupées, afin d'y saisir et intercepter le commerce de la Grande-Bretagne, et de ménager à l'Empire la facilité d'obtenir du cabinet de Copenhague toutes les mesures prohibitives nécessaires (1).

On pourrait même observer que la conservation ou plutôt l'indépendance politique des villes hanséatiques devient incompatible avec les circonstances actuelles. La destruction ou le profond abaissement qu'a subi la monarchie prussienne nécessite forcément un autre système commercial et colonial sur la mer Baltique. Les villes hanséatiques doivent être placées sous l'influence immédiate de l'Empire, ou elles continueront à être anglaises par une suite naturelle de la longue

(1) Dès le mois de novembre, Mortier s'empara du Hanovre et prit possession de Brunswick, de Brême, de Hambourg, de Lübeck et des ports du Mecklembourg et de la Poméranie suédoise jusqu'aux bouches de l'Oder. Il fut chargé de saisir dans les villes hanséatiques toutes les marchandises anglaises. L'année suivante, Napoléon, mécontent de la manière dont ses ordres avaient été exécutés, fit enlever la factorerie anglaise de Hambourg et toutes les marchandises d'origine britannique déposées à Leipzig.

possession que le commerce britannique a acquis dans la mer Baltique. Si l'Empereur daignait néanmoins disposer de Hambourg en faveur de la couronne de Danemark, on pourrait se donner ainsi de grandes sûretés vis-à-vis du cabinet de Copenhague pour le retenir dans son alliance et en faire un redoutable et incorruptible gardien du détroit du Sund.

Cette combinaison serait particulièrement favorable au rétablissement du royaume de Pologne. La Prusse est dans l'impuissance la plus absolue d'y apporter la moindre opposition; il est douteux que la cour de Vienne ose intervenir à force ouverte, du moins est-il certain qu'elle ne pourrait le tenter sans compromettre l'existence de sa monarchie: la Russie seule fera une grande résistance, et comme le théâtre de la guerre s'éloigne chaque jour de l'Allemagne et se rapproche de la Russie, le cabinet de Saint-Pétersbourg éprouvera moins de difficultés pour le recrutement de ses armées. Mais, s'il peut être inquiété ou menacé sur la mer Noire, il n'en sera pas moins réduit à évacuer en Pologne.

Il faut le répéter, la Russie n'est devenue européenne que depuis la fondation de Saint-Pétersbourg, mais elle n'a acquis un grand poids dans la balance politique que depuis le premier démembrement de la Pologne; alors elle fut effectivement placée au nombre des grandes puissances, son intervention devint bientôt prépondérante, et les erreurs successives des ministres français élevèrent rapidement le cabinet de Saint-Pétersbourg au plus haut degré d'influence continentale. Le remède est précisément à l'endroit où la faute fut commise; le rétablissement de la Pologne peut rejeter en Asie l'empire russe et l'effacer en Europe du rang des nations : il doit avoir pour conséquence nécessaire, inévitable et prochaine, d'effectuer contre l'Angleterre le « blocus continental » (1).

(1) Le décret prescrivant le blocus continental fut signé quelques jours après (21 novembre).

Tant que la Russie, au contraire, se trouvera placée en quelque sorte au centre du continent, par ses provinces de la Pologne et de la mer Baltique, l'Angleterre fera mouvoir à son gré les forces réunies de l'empire russe et de l'Autriche, et le ministère britannique aura par conséquent ces armées à sa disposition. M. d'Alopæus disait, en 1798, qu'il existait entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Saint-James une convention secrète, en vertu de laquelle la première de ces puissances fournissait à la seconde ou faisait marcher, conformément à un plan quelconque d'hostilité, tel nombre d'hommes convenu, à raison de dix livres sterling pour première mise de chaque soldat et de trois livres sterling par an pour tout homme armé présent à ses drapeaux. Depuis un demi-siècle, les Anglais n'appellent plus la Russie que les « Indes Européennes » de la Grande-Bretagne; telles sont l'importance et l'étendue des opérations que les facteurs anglais exécutent dans les provinces russes, qu'on peut dire avec vérité que les tsars administrent, aujourd'hui titulairement en Russie, et que le Gouvernement anglais y règne.

Comme il est incontestablement prouvé que le continent ne jouira d'une paix durable et que l'Empire ne développera sa prospérité maritime et commerciale que lorsque la Grande-Bretagne sera politiquement anéantie; comme il est nécessaire et juste de poursuivre le ministère britannique jusque dans ses derniers retranchements et de faire à l'Angleterre tout le mal qu'une nation est toujours en droit de souhaiter à son plus mortel ennemi, il est indispensable d'attaquer l'Angleterre en Russie. C'est par la Pologne, c'est par la Suède, lorsque l'héritier des Gustave aura été rappelé aux véritables intérêts de sa couronne, que l'on pourra atteindre Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire la « Londres du Nord ».

Si les Polonais recouvraient enfin leur patrie, leur souve-

raineté, toute la gloire de leurs ancêtres, — s'ils abjuraient constitutionnellement ces privilèges anarchiques et ce droit d'élection qui causèrent dix siècles de guerres civiles et entraînèrent la ruine du corps politique, — si des lois sages, protectrices de l'hérédité du pouvoir et de la transmission de la propriété, consacraient le nouveau pacte social du royaume, l'Europe n'aurait plus à craindre les inondations de barbares qui ont changé plusieurs fois la face du continent. La Pologne, appuyée d'un côté sur la mer Noire et de l'autre sur la Baltique, serait réellement la Grande Muraille du vieux monde : et si on jugeait à propos d'établir en Courlande et dans l'ancienne Prusse royale un ordre militaire (1) et de lui confier la souveraineté de ces provinces, la Suède et la Pologne seraient également contenues, réprimées sur les frontières septentrionales de l'Allemagne, et ces monarchies seraient forcées de peser de plus en plus sur la Moscovie (2).

L'Autriche se trouverait en quelque manière coupée de la Russie, et la consistance qu'un tel ordre de choses donnerait à l'empire ottoman affaiblirait encore la Hongrie et les provinces héréditaires. Si le royaume de Pologne était investi, au midi, de la souveraineté de la Podolie et de la Nouvelle-Serbie, si ses frontières s'étendaient dans cette partie depuis l'embouchure du Dnieper jusqu'à celles du Dniester, s'il possédait au Nord les rades et les ports situés sur la mer Baltique, entre l'embouchure du Niemen ou de la Vistule et Rugenwalde ou Colberg ; si l'Esthonie, la Livonie, la Carélie, l'Ingrie rentraient, enfin, sous la domination de la couronne de Suède, dont on pourrait diminuer alors l'influence méridionale en replaçant la Scanie sous la souveraineté danoise, la Russie serait mise hors de l'Europe, l'Angleterre serait bannie du continent, et sa puissance

(1) Il s'agit de l'ordre Teutonique dépossédé par la Prusse et qui n'avait jamais abdiqué ses droits de souveraineté.

(2) Voy. p. 298, note, 308, 312.

navale éprouverait nécessairement une décadence aussi rapide que son influence politique.

La restauration de la Pologne contribuerait encore à prolonger, à affermir l'existence de l'empire ottoman. En supposant même qu'il fallût un jour couvrir les frontières orientales des royaumes d'Italie et de Naples contre les entreprises de la Turquie, pour assurer à la France la domination exclusive de la mer Adriatique, on aurait la facilité de créer en Dalmatie, dans l'Albanie, la Croatie, la Syrmie, etc., une puissance qui protégerait efficacement l'Italie contre les envahissements dont le maître des Dardanelles pourrait menacer le midi de l'Europe. Il semble qu'une telle distribution d'États procurerait de nouveaux moyens de défense pour repousser les usurpations que l'Autriche serait tentée de pratiquer dans la partie orientale de ses frontières.

Il paraît si urgent de combattre l'influence continentale de la Russie, il est d'une importance si majeure de détruire de fond en comble la puissance navale de l'Angleterre, qu'on doit désirer que le Mecklembourg et la Poméranie suédoise soient incorporés au système fédératif de l'Empire, ainsi que toutes les principautés du nord et de l'occident de l'Allemagne. On porte bien de funestes atteintes au commerce de l'Angleterre en lui fermant l'Ems, le Wéser, l'Elbe, l'Oder, et sans doute la stricte prohibition des marchandises anglaises en Allemagne équivaut au gain d'une bataille navale : mais les rivières, les fleuves et les ports seront-ils réellement fermés, l'interdiction continentale des produits des manufactures anglaises se fera-t-elle sentir d'une manière terrible dans la cité de Londres, tant que le Sund ne sera point sous la domination française, tant que Riga, Memel, Königsberg, ces ports anglais, ouvriront le continent aux facteurs de la Grande-Bretagne ? L'agriculture, l'industrie, le commerce français réclament et exigent la formation d'une grande marine ; l'Empire est appelé à être un jour aussi redoutable

par ses forces navales que par ses armées de terre: on pourrait donc avancer que les divers États du nord de l'Allemagne doivent reconnaître la protection immédiate, la suzeraineté de l'Empereur. Réunies à un centre commun, les villes situées sur la mer Baltique et sur la mer Germanique concourraient puissamment à la destruction de l'Angleterre; chacune d'elles pourrait fournir une certaine quantité de matelots et construire un certain nombre de vaisseaux à la première réquisition de l'empereur d'Occident. La ligue des villes hanséatiques n'a-t-elle pas eu, dans le XIII^e^ siècle, une marine supérieure à toutes les forces navales de l'Europe? N'est-ce point sur les vaisseaux de la plupart de ces ports, comme sur ceux de Venise et de Gênes, que des armées innombrables furent transportées en Asie? Le Danemark n'a-t-il pas eu dans les temps anciens assez de navires et de soldats pour consommer la conquête de l'Angleterre? Le Danemark et la Norvège ne possèdent-ils pas les matériaux de première nécessité pour la construction navale?

La destruction de l'ancienne monarchie prussienne doit avoir, dans le nord de l'Allemagne, des effets si positifs et si étendus qu'il n'est point de conjonctures favorables qu'on ne puisse attendre de la prise de possession de Berlin.

Lorsqu'on réfléchit sur les événements qui se sont écoulés dans l'espace de quelques mois, on acquiert de plus en plus la conviction qu'il est impossible de contracter une paix sincère et durable avec l'Angleterre, si le cabinet de Saint-James conserve un seul allié sur le continent, si même une seule puissance maritime peut demeurer neutre dans la grande querelle qui divise la France et la Grande-Bretagne. Les intrigues et les négociations dont elle environne toutes les cours ne permettent pas d'espérer que le ministère britannique adopte jamais des sentiments de conciliation et de paix : ce ministère cherche partout des ennemis, provoque les trahisons et les troubles parmi les alliés, affaiblit

et rompt les liens que l'ordre naturel et la position géographique tendent à former entre les gouvernements; il est parvenu à répandre l'esprit de vertige dans la monarchie prussienne, et à l'entraîner dans une guerre contre la France. Il n'est pas jusqu'à l'Espagne qui ne puisse être soupçonnée d'avoir eu l'intention de profiter de l'éloignement des armées françaises.

Si le prince de la Paix n'agissait point avec l'approbation du cabinet de Saint-Cloud, si ce généralissime n'avait point soumis à Sa Majesté les mesures extraordinaires qu'il adopte, si en protestant de sa bonne foi le ministre-roi n'avait même cherché qu'un moyen d'abuser plus sûrement la loyauté de l'Empereur, il faudrait voir dans la conduite récente du cabinet de l'Escurial une nouvelle preuve de cette influence empoisonnée que l'or de l'Angleterre réussit à exercer. En effet, il paraîtrait probable que la cour de Madrid n'aurait pas craint d'adhérer secrètement à la ligue continentale, qu'elle se serait concertée avec l'Angleterre, avec la Prusse, surtout avec l'Autriche, et aurait promis aux puissances confédérées de renoncer à l'alliance française aussitôt que nos armées éprouveraient quelques revers en Allemagne (1).

Les proclamations et les alarmes du prince de la Paix

(1) L'Espagne était depuis longtemps retenue dans l'alliance française, mais le gouvernement était tombé entre les mains de Manuel Godoï, prince de la Paix, aventurier audacieux, devenu l'amant de la reine. Ce favori, désireux d'affranchir son pays des subsides qu'il payait à la France et escomptant déjà la victoire de la Prusse, se lia secrètement avec l'Angleterre à la veille de la bataille d'Iéna. Il publia en conséquence une proclamation (5 octobre 1806) dans laquelle il appelait les Espagnols aux armes. Les succès de Napoléon l'obligèrent à s'humilier et pour racheter son erreur il envoya à la Grande Armée un contingent de 14 000 hommes sous les ordres du marquis de la Romana.

En 1808 ce corps d'armée, cantonné à Hambourg et dans les îles du Danemark, apprenant l'insurrection de l'Espagne, s'entendit avec l'escadre anglaise, s'embarqua et vint aborder en Galice où il fut reçu avec des transports de joie.

paraissent indiquer que ce ministre a formé la résolution de violer les traités qui lient son pays à la France. Le silence de la cour d'Espagne par rapport à l'avènement de S. M. le roi Joseph Napoléon au trône des Deux-Siciles confirme cette opinion.

D'ailleurs, de quelque manière que le cabinet de Madrid veuille expliquer les inconséquences auxquelles il a cru pouvoir s'abandonner, sur la foi d'une ligue formée contre l'Empire, il n'en devient que plus nécessaire, de constituer le midi aussi bien que le nord de l'Europe d'une manière conforme aux intérêts de la dynastie impériale. Toutes les raisons politiques exigent que la race royale éteinte en France et en Italie cesse d'exister en Espagne (1). Il est instant aujourd'hui de tenir garnison dans la péninsule espagnole. La conquête et la destruction de la monarchie prussienne réclament un nouveau système de puissance aux embouchures de l'Èbre et du Tage, comme à celles de l'Elbe et de la Vistule; car l'Angleterre étend partout son influence, met à profit les intrigues et toutes les ambitions, corrompt les ministres ou les agents subalternes, et dénature les rapports diplomatiques : il n'est pas jusqu'aux communications de sociabilité et aux visites de pure bienséance que les ambassadeurs des pays neutres s'accordent respectivement, par lesquelles

(1) Ce conseil a déjà été donné par Montgaillard en 1805 (Voy. p. 280). Des historiens ont affirmé que la conquête de l'Espagne avait été convenue à Tilsit entre Alexandre et Napoléon et qu'elle était déjà résolue à Berlin après la proclamation du prince de la Paix (Voy. p. 327). Thiers prétend au contraire que Napoléon ne fut conduit à ce projet que bien plus tard, à la suite des événements de Portugal. Mais on ne peut nier que l'entourage impérial, depuis Talleyrand jusqu'à Montgaillard, n'ait de bonne heure entretenu l'Empereur de cette idée systématique. Dès la création des royaumes de Hollande et d'Italie en faveur de princes de la maison impériale, c'était une flatterie très indiquée que de conseiller de chasser les Bourbons de l'Europe pour les remplacer par la dynastie de Bonaparte. Cambacérès fut un des rares familiers qui combattirent ce projet, mais ses avis, pleins de bon sens et de hautes vues politiques, ne furent pas suivis. (Voy. p. 361.)

l'or du ministère britannique ne se fraie une route ; et en se ménageant ainsi des partisans secrets dans les conseils des princes, le gouvernement anglais parvient enfin à les diriger et à les armer contre l'Empire. Le cabinet de Berlin vient tout récemment de mettre ces vérités dans le plus grand jour.

Il est donc superflu d'examiner si la Grande-Bretagne, toujours avide de susciter les troubles dans l'intérieur de la France, ne se serait pas flattée de les provoquer en transportant l'ex-général Moreau en Espagne, si elle n'aurait pas conçu l'absurde espérance de causer ainsi des divisions dans le sein de l'Empire, pendant que les armées remporteraient des victoires au nord de l'Allemagne.

On observera seulement qu'il sera bientôt au pouvoir de l'Empereur d'exercer une grande influence politique à Ispahan et à Constantinople, où l'on doit trouver deux alliés fidèles et puissants qui peuvent contribuer à expulser la Grande-Bretagne de la presqu'île de l'Inde. Les événements accomplis dans le nord de l'Europe doivent avoir des résultats si prodigieux, ils sont susceptibles de conséquences si grandes, qu'il serait possible à une armée française, dès le printemps de l'année 1808, de se présenter sur la mer Caspienne, si le Divan accordait à cet égard les facilités et les secours qui sont à sa disposition, et si l'Empereur jugeait à propos de fermer sans retour à la Russie le détroit des Dardanelles, et d'aller tarir sur les rives mêmes du Gange les sources de la prospérité commerciale de l'Angleterre (1).

(1) Après avoir écrasé la Prusse à Iéna (14 octobre 1806) et vaincu la Russie à Friedland (14 juin 1807), Napoléon était maître de l'Europe. Seule l'Angleterre continuait la lutte. Pour l'atteindre et combattre la mer par la terre, l'Empereur mit les Iles-Britanniques en interdit, défendit aux alliés tout commerce avec elles et décida (21 novembre 1806) ce blocus continental qui devait amener la guerre du Portugal et causer une oppression générale. Le tsar Alexandre avait demandé la paix, « afin,

assure l'historien Butturlin, de gagner le temps nécessaire pour se préparer à soutenir une guerre qu'on savait bien devoir se renouveler un jour». « Je hais les Anglais, dit-il à Napoléon, autant que vous les haïssez vous-même; je serai votre second dans tout ce que vous ferez contre eux. » — « En ce cas, la paix est faite ». — Elle fut signée à Tilsit (2 juillet 1807).

Les traités conclus stipulèrent que la Russie servirait de médiatrice entre la France et l'Angleterre et que la France s'interposerait entre la Russie et la Turquie. Napoléon, cédant aux instances du tsar, laissa à la Prusse une partie de ses États; mais, avec la Hesse, le Hanovre et le Brunswick, il forma le royaume de Westphalie, et constitua le grand-duché de Varsovie qui fut donné au roi de Saxe. Il renonçait ainsi à reconstituer la Pologne, tout en inquiétant Alexandre par la formation de ce duché et croyait le satisfaire par la possession de la Finlande. « Quant à la Turquie, si elle refuse ma médiation, assura l'Empereur, nous en ferons un partage convenable. Soyez de votre côté mon intermédiaire auprès du cabinet de Londres. Que l'Angleterre garde Malte, mais qu'elle rende les colonies de l'Espagne et de la Hollande; à ce prix je lui restitue le Hanovre. Si l'Angleterre n'accepte pas la paix dans ces conditions, déclarez-lui la guerre. »

Or, non seulement la Grande-Bretagne déclina les propositions de paix, mais, pour punir le Danemark de sa neutralité, elle organisa une expédition qui eut pour résultat le bombardement de Copenhague et la saisie de la flotte danoise (7 septembre 1807). (Voy. p. 304.)

La Russie se montra indignée d'un « acte de violence dont l'histoire n'offrait pas d'exemple » et rompit ses relations avec l'Angleterre.

Dans les rapports qu'il rédige après la paix de Tilsit, Montgaillard ne se montre pas très convaincu de la sincérité du cabinet russe; il reste plein de défiance et ne croit pas à la pacification de l'Europe.

« La Russie n'exécutera pas le traité de Tilsit, et restera l'alliée de l'Autriche et de l'Angleterre; la Prusse est devenue une ennemie irréconciliable; elle entrera dans toutes les ligues dirigées contre la France; l'Autriche attend, espère et conspire ; elle se regarde comme temporairement exilée de l'Allemagne et de l'Italie et croit que l'Angleterre et la Russie lui en ouvriront les chemins. C'est une triple alliance toujours menaçante...

« ... La Russie a fait la paix avec la France sans rompre son amitié avec l'Angleterre ; elle ne s'enfonce dans l'alliance française qu'à mesure qu'elle bloque plus étroitement la Turquie et lui enlève ses moyens de résistance. Le cabinet de Saint-Pétersbourg se ménage la double facilité de tout obtenir de la France et de ne hasarder que peu de chose contre l'Angleterre... Il profite de la pacification continentale avec une habileté supérieure, sans compromettre ses intérêts, en acquérant de nouvelles forces pour se mettre en état de rompre avec fruit les liens qu'il a formés avec l'Empire... A la suite des événements de Danemark, la Russie pourra déclarer la guerre à l'Angleterre, mais ce sera dans la

morte saison, à l'approche des glaces, lorsque la nature met elle-même l'embargo dans la Baltique. Elle donnerait ainsi, à rien ne coûte, une preuve de ses intentions amicales à l'Empire, n'aurait qu'une guerre d'hiver à soutenir et la navigation russe ne s'apercevrait pas de cet état d'hostilités, qui serait peut-être remplacé au printemps par un traité d'alliance et de commerce avec la Grande-Bretagne.

« ... On peut admettre ces suppositions quand on voit le cabinet de Saint-Pétersbourg dégarnir la Baltique et porter ses forces sur la Moldavie et la Valachie. On ose donc dire que la Russie ne s'alliera jamais sincèrement avec la France qu'aux dépens de la Turquie et qu'une alliance de cette nature serait violée aussitôt après la prise de Constantinople. »

Cependant la Russie ayant effectivement déclaré la guerre à l'Angleterre, Montgaillard reconnaît la sincérité du tsar, mais s'étonne que la déclaration de guerre, signée le 26 octobre 1807, n'ait été publiée que cinq semaines après.

« La déclaration dit que rien ne sera rétabli avec l'Angleterre avant que celle-ci ait satisfait le Danemark. Elle laisse donc entrevoir la possibilité d'une paix avec la Russie, qui ne serait pas commune à la France. » Montgaillard observe en outre que, dans toute la déclaration, l'Empereur des Français n'est pas une seule fois nommé roi d'Italie, ni même protecteur de la Confédération du Rhin. Il critique, non les intentions d'Alexandre Ier, mais l'habileté de ses ministres.

La sincérité du tsar n'aurait pas été douteuse, si Napoléon avait accordé de bonne grâce à son allié les provinces Danubiennes; or il offrait surtout la Finlande, ce qui était beaucoup en réalité et fort peu en apparence. Alexandre avait lui-même demandé à ne pas déclarer la guerre à la Grande-Bretagne avant que la Baltique fût fermée par les glaces, et il avait offert de congédier immédiatement lord Gower, ambassadeur anglais. Toutefois, avant de se décider, il envoya à Paris M. de Tolstoy, pour connaître les intentions de l'Empereur, qui n'oubliait pas ce qu'il avait écrit au Sénat l'année précédente : « Si la tiare grecque était triomphante de la Baltique à la Méditerranée, nous laisserions à nos neveux un long héritage de guerres et de malheurs. » — Un jour, parcourant une carte devant M. de Meneval, Napoléon avait tout à coup posé son doigt sur Constantinople et s'était écrié plusieurs fois : « Constantinople! Constantinople! jamais! c'est l'Empire du monde! » Sa résistance à ce sujet était devenue irrévocable. Il recevait d'ailleurs de Turquie des rapports du général Sébastiani, envoyé extraordinaire pour encourager la lutte contre les Anglais, et dont les conseils dissuadaient de tout projet d'alliance avec la Russie, qui serait fondé sur le partage de l'empire ottoman. Dans ces conditions, sa réponse au tsar fut affirmative pour la conquête de la Finlande, moins explicite pour l'occupation de la Moldavie et de la Valachie, et très réservée sur la question du partage, « question si grave qu'on avait besoin d'y penser mûrement ». — « Nous devons, dit-il, reculer la ruine de cet empire

jusqu'au moment où le partage de ses vastes débris pourra se faire sans avoir à craindre que l'Angleterre vienne s'en approprier, par la possession de l'Égypte et des îles, les plus riches dépouilles (*a*). »

Vers cette époque (15 janvier 1808), Montgaillard exprime ses nouvelles défiances contre le cabinet de Saint-Pétersbourg.

« L'Angleterre peut acheter la Russie quand elle le voudra; elle n'a qu'à lui livrer les Dardanelles. Jusqu'à la paix de Tilsit la Russie n'a eu qu'un but, celui de profiter des événements pour démembrer la Turquie. Elle n'a point été assez forte pour effectuer ce projet, elle a vu ses frontières menacées, elle a donc conclu la paix. Depuis le traité de Tilsit elle ne peut avoir qu'un désir, celui d'obtenir par ses intrigues diplomatiques ce qu'elle n'a pu se procurer à force ouverte.

. . . . . .

« Mais la Russie, dira-t-on, a passé le Rubicon, elle est aujourd'hui constituée en état de guerre avec l'Angleterre! La Russie, il est vrai, a publié un manifeste, mais elle ne peut commencer la guerre contre l'Angleterre qu'au printemps; et elle peut être demain l'alliée de la Grande-Bretagne, si le cabinet de Londres consent à lui ouvrir les Dardanelles. Depuis six mois, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a travaillé qu'à se mettre dans une position où il puisse se faire livrer Constantinople par la France ou l'Angleterre. Plus la guerre se prolonge, plus l'Empire étend ses conquêtes sur le continent et l'Angleterre ses usurpations sur l'Océan, plus les grandes puissances se fortifient et plus la Russie croit acquérir de facilités et de droits pour obtenir, dans les futures négociations d'une paix générale, une compensation d'influence et de pouvoir, c'est-à-dire une partie des provinces européennes de la Turquie. La Russie a traité avec la France sur les rives du Niémen, parce que les armées françaises pouvaient pénétrer dans le cœur de la Moscovie et fermaient, en Pologne, le chemin de Constantinople; elle a longtemps hésité à déclarer la guerre à l'Angleterre, parce que les escadres britanniques ferment en tout état de choses le détroit des Dardanelles. Ainsi la Russie a été et sera plus ou moins anglaise ou française, selon que les cabinets de Saint-Cloud ou de Londres lui permettront plus ou moins de s'avancer sur la route de Constantinople

« Que le cabinet de Saint-Pétersbourg ait mis peu de franchise et une adroite réserve dans l'offre de sa médiation entre la France et l'Angleterre, qu'il ait cherché à devenir l'allié de l'Empire sans se déclarer l'ennemi de la Grande-Bretagne, qu'il ait même espéré jouir à la fois de l'alliance des cabinets des Tuileries et de Saint-James, c'est ce dont il n'est guère permis de douter depuis les déclarations émanées de Saint-Pétersbourg et de Londres, le 26 octobre et le 18 septembre dernier. Tous les ménagements dont l'amirauté anglaise a usé,

(*a*) On ne peut s'empêcher de remarquer que dans cette question du partage de la Turquie, la Grande-Bretagne a précisément mis la main sur l'Égypte et sur l'île de Chypre, avant l'ouverture de la succession et par privilège sur tous les autres héritiers. (V. p. 204.)

postérieurement à la paix de Tilsit, en faveur des vaisseaux de guerre russes dans la Méditerranée et dans la Baltique, cette paisible et amicale observation dans laquelle s'est renfermée la cour de Saint-Pétersbourg vis-à-vis de l'Angleterre jusqu'à l'entière spoliation des chantiers de Copenhague, les égards que le gouvernement russe témoigne encore, dans l'ukase adressée au comte Nicolaï Pétrowitz Romansow, pour les Anglais établis dans les diverses provinces de l'empire et en nommant une commission chargée de veiller à la conservation des marchandises anglaises mises sous le séquestre, toutes ces considérations semblent prouver de plus en plus que le cabinet de Saint-Pétersbourg a bien moins obéi à sa propre volonté en déclarant la guerre à la Grande-Bretagne, qu'il n'a été forcé de céder aux justes et honorables instances de la France, quel que soit d'ailleurs le prix que la Russie ait pu se promettre de sa condescendance envers l'Empire.

. . . . . .

« La cour de Vienne, de tout temps si jalouse, si irritable au moindre mouvement qui s'opérait sur les frontières de la Turquie, a laissé les Russes prendre possession de la Moldavie, de la Valachie, de la Serbie, de la Bessarabie. L'empire ottoman, comme l'empire grec sous ses derniers empereurs, est aujourd'hui réduit aux faubourgs de Constantinople. Les Russes travaillent à se créer des alliés, des rois feudataires et vassaux qui séparent l'Orient de l'Occident et leur assurent une communication militaire et une grande route entre la mer Noire et la mer Adriatique. Ils soulèvent dans ce moment la Bosnie; toutes les frontières orientales de la monarchie autrichienne sont environnées, pressées, menacées par des armées russes ou serbes, sans que la maison d'Autriche témoigne la moindre inquiétude relativement aux opérations militaires ou politiques du cabinet de Saint-Pétersbourg; elle voit avec la même tranquillité des escadres anglaises poursuivre le cours de leurs rapines en Sicile, au détroit des Dardanelles, dans la mer Adriatique. Seulement, afin de ménager les formes, leur oppose-t-elle quelques réclamations diplomatiques en faveur du pavillon autrichien. Après avoir introduit les Anglais et les Russes dans les îles Ioniennes et à Cattaro, elle encombre ses ports de Trieste et de Fiume de marchandises anglaises; elle offre sa médiation entre la France et l'Angleterre, entre l'Angleterre et la Russie. Sans rien hasarder, sans compromettre ses intérêts, augmentant au contraire à vue d'œil son action politique et militaire, elle recouvre une grande partie des avantages qu'elle avait perdus à Marengo, à Ulm et à Austerlitz: enfin, les feuilles publiques d'Allemagne vont aujourd'hui jusqu'à avancer qu'il va se former une alliance offensive et défensive entre la France, l'Autriche et la Russie.

« Si cette alliance était conclue, la cour de Vienne réussirait à annuler le nouveau système fédératif de l'Empire; il n'y aurait plus, dans le fait, de puissance prépondérante sur le continent; la Russie et l'Autriche

II

Situation géographique et politique de l'Espagne. — Attitude de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie, depuis l'occupation de ce pays. — Doutes sur la durée et l'intérêt de l'alliance russe; ses causes, ses résultats. — But poursuivi par le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Avantages obtenus par l'occupation de l'Espagne.

25 mai 1808 (1).

Une révolution politique de la plus haute importance vient d'avoir lieu dans le sein de la monarchie espagnole. La dynastie qui gouvernait ce royaume depuis un siècle a transporté ses droits de souveraineté à la dynastie impériale de France; toutes ses provinces d'Europe ont été placées sous une nouvelle loi et le continent méridional de l'Amérique a été soumis

entreraient nécessairement en partage de l'influence que le cabinet des Tuileries exerce aujourd'hui sur les divers États. Tous les anciens principes d'équilibre seraient bientôt invoqués et peut-être remis en vigueur.

« ... L'Autriche, dira-t-on, est intéressée à maintenir la Russie et à se prononcer contre elle. Mais la Russie et l'Autriche suivent envers la Turquie la même conduite qu'elles adoptèrent pour démembrer la Pologne. La Russie marche en avant et à découvert, l'Autriche demeure en observation et sur les derrières, et les deux cours agissent de concert sur les rives du Danube. Elles y sont néanmoins rivales, et la politique de l'Empire consiste à opposer en Orient la jalousie autrichienne à l'ambition russe.

« ... La Suède est démembrée, le Danemark hors d'état de combattre, la Pologne impuissante, la Prusse détruite, il ne reste rien au nord de l'Europe pour résister à la Russie... Il faut donc garder l'alliance du Danemark afin de conserver les clefs du Sund. La grande route militaire que la Russie établit entre la mer Noire et l'Adriatique par la Valachie, la Moldavie et la Serbie, ouvre de fait l'Italie au maître de la mer Noire... La conservation de la Turquie est par conséquent la plus grande sûreté de l'Empire en Orient. »

(1) Mémoire envoyé le 7 juin 1808 au grand maréchal du palais, à Bayonne.

dès lors à la même volonté; la maison de Bourbon, autrefois assise sur quatre trônes, se trouve aujourd'hui dépossédée de toutes ses principautés dans les Deux-Mondes; elle est enfin contrainte de renoncer à ces téméraires, à ces absurdes espérances de restauration que la branche régnante à Madrid entretenait encore (1).

Les événements survenus depuis deux mois à Aranjuez et à

(1) Pendant la campagne de 1807, le Portugal était resté en relations avec l'Angleterre et il continuait à favoriser le commerce britannique. Napoléon résolut de détrôner le prince régent et de conquérir son royaume, sauf à le céder en partie à l'Espagne, moyennant certaines compensations. Une armée commandée par Junot franchit les Pyrénées, et se dirigea vers Lisbonne. A son approche, la famille royale s'enfuit au Brésil (novembre 1807).

Mais, tandis que les troupes françaises pénétraient en Espagne, où elles occupaient les places fortes et les provinces du Nord, de graves dissentiments éclatèrent à Madrid dans la famille royale. Ferdinand, prince des Asturies, fils du roi Charles IV, profitant des scandales de la cour, de la faveur accordée à Manuel Godoï, prince de la Paix, devenu par ses intrigues premier ministre, tenta de renverser ce favori et implora l'appui de Napoléon. Celui-ci saisit cette circonstance pour envoyer de nouvelles troupes en Espagne, sous prétexte d'occuper le Portugal, dont une partie, suivant convention conclue à Fontainebleau le 27 octobre 1807, devait être donnée à la reine d'Étrurie, fille de Charles IV, en échange de son royaume, une autre partie à Godoï et le reste tenu en réserve jusqu'à la paix générale. A l'arrivée de Murat aux portes de Madrid, la cour d'Espagne s'alarma. Retirée à Aranjuez, elle se disposait à fuir, quand le peuple se souleva, mit obstacle à ce projet, pilla l'habitation de Godoï (17 mars) et obligea le roi Charles IV à abdiquer en faveur de son fils Ferdinand. Le roi, effrayé, se soumit, mais protesta secrètement contre la violence qui lui était faite et en appela à Napoléon. Le père et le fils, se disputant le trône, se rendirent à Bayonne où l'Empereur les attirait.

Ferdinand fut reçu froidement et Napoléon se refusa à reconnaître son titre de roi obtenu par des moyens irréguliers. Circonvenu par Savary, le prince des Asturies renonça aux droits qu'il tenait de l'abdication de son père. La couronne d'Espagne se trouva ainsi de nouveau à la disposition du vieux Charles IV qui était venu, aussi confiant que Montézuma, se placer sous la dépendance de Napoléon. Par un succès de fourberie sans précédent, l'Empereur obtint alors la cession de cette couronne qu'il attribua à son frère Joseph, roi de Naples. Il espérait recommencer l'ouvrage de Louis XIV, mais Louis XIV avait des droits

Madrid, les renonciations effectuées à Bayonne et à Bordeaux portent, en effet, de mortelles atteintes à l'ex-souverain de Naples, aujourd'hui réfugié à Palerme, à ce ramas de princes que l'Angleterre tient en captivité dans son île ; les divers États de l'Italie sont pour jamais privés des secours qu'ils pouvaient se promettre, de leurs alliances secrètes, naturelles, antifrançaises avec la cour de Madrid ; l'État Romain perd un de ses plus puissants auxiliaires ; l'Autriche se trouve isolée dans ses conjurations diplomatiques contre

d'héritier, droits très litigieux, à la vérité, quoique approuvés et soutenus par une partie de la nation. Louis XIV et Napoléon se sont emparés de l'Espagne, le premier grâce à un testament contesté, le second en emprisonnant une famille royale tout entière. Ferdinand et les infants furent internés à Valençay, et Charles IV à Compiègne. On accorda à ce dernier une liste civile de 7 500 000 francs, mais l'ex-souverain du Mexique et du Pérou ne fut jamais entièrement payé et à peine obtint-il, à force de réclamations, quelques acomptes. Ferdinand fut également doté d'une rente sur le Trésor.

Une insurrection formidable éclata alors dans toutes les provinces, malgré les proclamations de Napoléon pour rassurer le peuple et lui promettre les bienfaits de son gouvernement.

La guerre d'Espagne marque le commencement de la débâcle impériale. L'Empereur a soumis le continent, il a parcouru l'Europe en triomphateur, sacrifiant comme à plaisir les meilleures occasions de rétablir la paix, s'obstinant quand il fallait céder, cédant là où il eût fallu persévérer, et toujours poussé par la guerre, il n'a su que vaincre. Mais le jour où la gloire a pâli, l'Empire s'est écroulé, et de ces prodigieuses conquêtes, il n'est rien resté qu'un souvenir d'invasion et de deuil.

Napoléon a lui-même reconnu son erreur et il a dit à Sainte-Hélène :

« Ma plus grande faute est d'avoir mis de l'importance à détrôner la dynastie des Bourbons. Charles IV était usé. J'aurais pu donner une constitution libérale à la nation espagnole et charger Ferdinand de la mettre en pratique. S'il l'exécutait de bonne foi, l'Espagne prospérait et se mettait en harmonie avec nos mœurs nouvelles ; s'il manquait à ses engagements, les Espagnols eux-mêmes l'auraient renvoyé. J'embarquai fort mal toute cette affaire. L'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique ; et l'attentat ne se présenta plus que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention. La guerre d'Espagne a été une véritable plaie et la cause première des malheurs de la France... C'est ce qui m'a perdu ! »

le cabinet des Tuileries, et cette implacable ennemie de la dynastie de Napoléon est frappée mortellement en Lombardie, dans la Toscane, dans les États de Parme, par la renonciation des princes de la branche espagnole de Bourbon à leurs anciens droits de souveraineté en Italie.

Cette renonciation textuelle et définitive, fondée sur de si pressantes raisons, offre des caractères de grandeur, de sagesse, et de stabilité. Des esprits faux, des cœurs faibles, des sujets rebelles ou ennemis de l'Empire pourraient-ils voir avec regret, ou inquiétude, cette abdication d'une dynastie caduque et débile, viciée dans tous ses membres, essentiellement funeste dans ses principes, inhabile à gouverner et à régner? L'état de faiblesse, de confusion et d'anarchie où se trouvait l'Espagne menaçait ses provinces de toutes les calamités domestiques et politiques qui peuvent accabler une nation; la monarchie allait être déchirée à l'intérieur, bouleversée à l'extérieur par les dissensions dont la France avait été si longtemps victime. Déjà les séditions, les attentats, les crimes révolutionnaires se précipitaient sur la Péninsule ; un instant de plus, et elle était inondée de sang (1) : tout devenait prétexte de révolte, tout était cause de bouleversement dans ce malheureux royaume;

(1) Montgaillard a dit, d'autre part, qu'en débarrassant l'Espagne des Bourbons, Napoléon avait fait passer cette nation, sans secousse ni effusion de sang, « de l'année 1789 à l'année 1808 ». Il vante aussi la profondeur de vues, la légitimité des moyens employés pour obtenir l'abdication de Charles IV. Jamais plus funeste avis ne put être donné et quand on compare à cet aveuglement la perspicacité ordinaire du diplomate, la notion si exacte qu'il possède des intérêts de la France, on se demande si cette erreur n'est pas volontaire et si cet homme n'a pas dit vrai lorsqu'il a écrit pendant la Restauration : « J'ai poussé Napoléon à toutes les folies pour précipiter sa chute » ; mais il ne faut pas oublier que la haine contre les Bourbons a été le sentiment le plus sincère de son âme, et qu'elle se trouvait satisfaite par le renversement de de la dynastie espagnole. Si Montgaillard s'est plus tard défendu d'avoir conseillé l'expédition d'Espagne, il ne pouvait cependant s'illusionner au point de croire que l'abdication de Charles IV serait acceptée

la majesté du trône était outragée, les lois avaient été violées à main armée, chaque citoyen était appelé au meurtre; de perfides conseils, des agitateurs plus perfides encore avaient déchaîné les passions, les haines, les vengeances; il n'existait plus rien de la dignité royale que ses faiblesses ou sa honte; le scandale et le crime régnaient seuls enfin, et l'Espagne se trouvait à la fois veuve de tous ses princes!

. . . . . .

On s'est étrangement abusé ou plutôt on n'a consulté que les apparences, lorsqu'on a regardé la monarchie espagnole comme une puissance de premier ordre; elle n'a joui de cette influence qu'accidentellement, par usurpation et d'une manière précaire. Sa position topographique suffit pour montrer qu'elle ne doit pas aspirer à un pouvoir prépondérant dans les affaires de l'Europe. Enfermée entre les Pyrénées et l'Océan, placée à l'extrémité méridionale du continent, sans aucun point de contact avec les autres nations si ce n'est avec la France, l'Espagne ne saurait avoir dans le système général que le poids de l'alliance, ou de la protection française. Ses frontières, son territoire, son existence ne peuvent être garantis que par la puissance de l'Empire. Lorsque cette nation a occupé, par les conquêtes ou les mariages, de grandes possessions, elle a exercé une grande action politique; mais cette influence était étrangère à la monarchie espagnole; lorsqu'elle a été concentrée dans sa péninsule, on l'a vue constamment conquise, sujette, vassale. Les

par le peuple de Madrid et que la transmission du gouvernement n'amenerait pas des troubles violents et une occupation armée de la Péninsule.

Il conseillait de parer à ces éventualités en envoyant en Allemagne et en Italie les troupes espagnoles et en installant avec prudence la dynastie impériale: « On conquiert les États avec des institutions, on les gouverne avec les mœurs. Une dynastie nouvelle ne peut, ni ne doit raisonner ou gouverner comme une dynastie assise depuis plusieurs règnes et forte de ce préjugé religieux que le temps imprime aux maisons souveraines. Dans l'état actuel de l'Empire, la modération doit être sa force. »

Phéniciens, les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Maures, les Français l'ont tour à tour subjuguée; c'est de tous les grands États, celui qui s'est le moins appartenu, qui a le moins joui de son indépendance : il ne pouvait en être autrement, parce que l'Espagne est reléguée à l'extrémité du continent, parce qu'elle est resserrée entre des limites que la nature a déclaré éternelles. La cour de Madrid fut au moment d'usurper la dictature de l'Europe sous Charles-Quint et Philippe II; mais elle fut redevable de sa puissance à la réunion de toutes les provinces en un seul et même corps de monarchie, par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, à l'union de Marie de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche, à la découverte du Nouveau-Monde, aux héritages étrangers que Charles-Quint apporta ; circonstances uniques, dont le concours ne se reproduira jamais. C'est en Italie, dans les Bourgognes, dans les Pays-Bas, en France, que l'Espagne possédait sa principale force dans les XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Réduite à elle-même, prisonnière dans son enceinte, elle n'est réellement qu'une puissance de second ordre : ses destinées sont fixes, invariables. Un grand monarque peut faire respecter le nom espagnol et ressusciter sa gloire, mais il ne saurait influer désormais sur l'Europe que d'une manière secondaire et relative. En vain des écrivains enthousiastes ont-ils exagéré la population des Espagnes dans les temps anciens; en vain ont-ils parlé de ces innombrables essaims qui couvraient les provinces de ce royaume. Les relations les plus authentiques, prouvent que l'Espagne a toujours été presque déserte dans son centre et dans une partie de ses provinces septentrionales. Ce n'est pas qu'elle n'ait été autrefois beaucoup plus peuplée et qu'elle n'ait joui d'une grande fécondité; mais, même sous les Romains, il n'y avait de florissant que les bords de l'Èbre, du Douro, du Guadalquivir, du Tage, c'est-à-dire les mêmes contrées où l'on trouve encore de nos jours le plus d'activité.

L'Espagne, par la variété, l'abondance et la richesse de ses productions naturelles, n'en est pas moins un des plus beaux royaumes ; un bon gouvernement, une administration forte et éclairée peuvent lui rendre son importance première, elle est même appelée à fixer le sort maritime et commercial de l'Europe, si on réussit à conserver ses possessions dans les Deux-Indes.

La loi politique qui vient de changer l'ordre de succession au trône d'Espagne était nécessaire à la stabilité de la dynastie napoléonienne, parce que la maison de Bourbon était et sera toujours en opposition fondamentale avec l'Empire ; la même loi doit assurer le salut du peuple espagnol, et offrir à toutes les puissances des avantages positifs sous le rapport de leur indépendance maritime et commerciale, sous le rapport de la tranquillité générale du continent : et néanmoins l'Autriche, selon toutes les apparences, verra ce changement avec regret et animosité ; l'Angleterre envenimera les dispositions hostiles de la cour de Vienne. Cette implacable ennemie redoublera de calomnies et d'efforts pour exciter de nouvelles guerres : peut-être même forcera-t-elle un de ces ex-princes français, qu'elle garde dans son île comme d'éternels otages de séditions, à revendiquer les droits que la renonciation de Charles IV leur donne à la couronne d'Espagne ? Le ministère britannique cherchera à dénaturer les événements d'Aranjuez et de Madrid, les réconciliations qui en ont été les conséquences nécessaires et inévitables, pour porter la guerre dans la monarchie espagnole, dans ses possessions de l'Amérique méridionale ! Nul doute qu'il ne provoque à l'indépendance les îles et les provinces des Deux-Indes et ne cherche à envahir cette partie du Nouveau-Monde ; nul doute que, pour y réussir, il ne suscite de nouveaux troubles sur le continent européen. Malheureusement, l'on doit craindre que l'Autriche, égarée par de perfides suggestions non

moins que par ses principes de haine contre la dynastie impériale, ne se laisse entraîner à des démarches hostiles (1).

L'affaiblissement ou plutôt la destruction de la monarchie prussienne a singulièrement fortifié la maison d'Autriche ; aussi, toutes les dispositions du cabinet de Vienne prennent, depuis la paix de Presbourg, surtout depuis le traité de Tilsit, un caractère qui contraste chaque jour davantage avec les protestations pacifiques dont il ne cesse de prodiguer les assurances. L'empereur François II vient d'ordonner, dans toute l'étendue de ses États, une levée, une conscription, ou plutôt une véritable réquisition. Tous les sujets, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante-cinq, sont appelés aux armes ; la cour de Vienne a conclu récemment avec la cour de Saint-Pétersbourg un cartel pour l'extradition réciproque de leurs prisonniers. Peut-être la négociation de ce cartel n'a-t-elle été qu'un prétexte dont les ministres se sont servis pour couvrir des négociations et des conventions d'une autre importance : l'édit impérial promulgué à ce sujet a une apparence hostile qu'il n'est guère possible de méconnaître ; il semble annoncer qu'il règne un accord parfait entre les cabinets russe et autrichien. Les usurpations que la Russie consolide et étend aux dépens des provinces européennes de la Turquie n'inquiètent pas l'Autriche ; elle fait

(1) Cette prévision s'est en effet réalisée, car quelques mois plus tard on vit l'Autriche se décider, moyennant 100 millions de subsides anglais, à faire « une campagne de peuples contre le despote pour l'enlacer d'insurrections ». Elle comptait, disait-elle, sur toutes les nations mécontentes et en réalité trouvait un appui secret chez l'allié à qui Napoléon avait le plus sacrifié.

L'empereur de Russie avait envoyé à Vienne Pozzo di Borgo, afin de prévenir l'Autriche que « si ses premiers efforts étaient couronnés de succès, il la seconderait dans la délivrance de l'Europe occidentale ». Cette promesse resta heureusement sans effet, et la Russie fut au contraire obligée de fournir un contingent pour combattre les Autrichiens en Pologne.

La cinquième coalition, écrasée à Wagram, eut pour conséquence le traité de Vienne et un nouveau démembrement de l'Autriche.

de riches présents, elle accorde des témoignages éclatants d'estime aux ambassadeurs et aux généraux russes ; M. de Stahremberg, dont les principes sont si notoirement antifrançais, est nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, ce qui veut dire, ambassadeur à Londres : car il n'est plus permis de douter que ce plénipotentiaire n'ait le mot d'ordre du cabinet de Saint-James, et ne possède le secret des cours ennemies. Ces deux circonstances, le long séjour de M. d'Alopæus à Paris, après son retour de Londres, la nomination de M. de Stahremberg à l'ambassade de Russie, lorsque M. d'Alopæus part pour se rendre à Saint-Pétersbourg, autorisent à dire que M. de Stahremberg peut être considéré plutôt comme ambassadeur d'Angleterre que de l'Autriche en Russie.

Si, dans ses dispositions militaires, dans ses relations diplomatiques, le cabinet de Vienne ne consultait point le vœu et n'adhérait pas aux insinuations, aux représentations de la France, on serait forcé d'en conclure qu'il se tient pour assuré de l'alliance et des dispositions ultérieures des gouvernements russe et anglais et se met en mesure de prendre position contre l'Empire. D'autre part, la Russie évite soigneusement d'entrer en guerre avec la Grande-Bretagne ; les armées russes s'emparent de la Finlande, elles démembrent la monarchie suédoise et le Gouvernement britannique n'attaque, ni le commerce, ni la navigation russes dans la mer Baltique. L'ukase rendu en dernier lieu par le tsar Alexandre Ier, pour faire cesser toute communication entre la Russie et l'Angleterre, montre au contraire l'intelligence et l'accord secret qui règne entre les deux États (1). Cet ukase ordonne aux vaisseaux russes qui se

(1) Même après l'entrevue d'Erfürt, l'Angleterre ne paraît pas s'être inquiétée de l'alliance de la France et de la Russie. Alexandre aurait envoyé à Londres un officier « pour exprimer la secrète satisfaction qu'il éprouvait de l'habileté qu'avait déployée la Grande-Bretagne en devançant et prévenant les projets de la France par son attaque contre

trouvent dans les ports d'Angleterre d'en sortir sur leur lest, sans charger aucune denrée britannique ; il ordonne également que les marchandises anglaises importées à l'avenir dans les ports russes seront soumises à l'exportation sous le terme de deux semaines : c'est bien plus de temps qu'il n'en faut pour vendre une cargaison. La première de ces dispositions prouve que les vaisseaux russes ont eu depuis le 26 octobre dernier la liberté de naviguer en Angleterre, nonobstant la déclaration de guerre ; elle prouve que le Gouvernement britannique ne s'oppose point à leur sortie : la seconde annonce que le cabinet de Saint-Pétersbourg, loin de confisquer et de prohiber les importations anglaises dans les ports de la Baltique, fait au contraire le commerce des denrées coloniales de l'Angleterre en multipliant ses ordonnances, qu'il use en conséquence des ménagements les plus remarquables envers le pavillon anglais : aussi les amiraux et les escadres britanniques n'ont-ils pas tiré jusqu'ici un seul coup de canon, quoique les troupes de la Russie poursuivent avec chaleur leurs conquêtes en Finlande et dans le golfe de Bothnie. En même temps le cabinet de Saint-Pétersbourg prend définitivement possession de la Valachie et de la Moldavie ; il vient d'obliger le prince Ypsilanti à lui concéder ses prétendus droits de souveraineté ou de commandement dans ces provinces ; la Bosnie, la Serbie surtout, sont placées de plus en plus sous la dépendance russe et autrichienne. Quoique l'armistice entre les Russes et les Turcs ait été nouvellement prolongé pour un terme illimité, selon les feuilles de Vienne, l'existence de l'empire ottoman n'en est pas moins gravement

Copenhague ». Et le cabinet anglais fut invité à communiquer avec le tsar comme avec un prince « qui, bien qu'obligé de céder aux circonstances, n'en était pas moins attaché plus que jamais à la cause de l'indépendance européenne ».

Ces aveux diplomatiques justifient les défiances que Montgaillard a précédemment exprimées.

menacée par la Russie, si les provinces européennes de la Turquie demeurent sous sa domination ou son influence politique. Depuis deux mois cette puissance paraît observer, avec une défiance et une inquiétude hostiles, les mouvements de l'Empire au nord et au midi, c'est-à-dire les événements qui ont lieu dans le Holstein et les Espagnes. On ne saurait présumer si, à l'époque de la pacification de Tilsit, ces événements ont pu entrer dans les arrangements convenus entre l'Empereur et le tsar Alexandre Ier ; si, en vertu de certaines éventualités, on aurait jugé à propos de permettre à la cour de Saint-Pétersbourg d'étendre son action dans le nord de l'Europe et dans les provinces de Turquie ; mais on ne craindra pas de dire que la Russie n'observe aucun des articles du traité de Tilsit relatifs à la Porte et qu'elle viole ouvertement l'esprit de cette convention en ce qui concerne l'Angleterre (1).

On est, par conséquent, forcé de dire que si le tsar est sincèrement l'allié de la France, son ministère est toujours dans le système et l'alliance britanniques. Ici les habitudes, les intérêts commerciaux de la Russie sont en opposition constante avec la volonté de son monarque ; les plus grands seigneurs russes ont des sommes considérables placées en Angleterre ; les produits et la vente de leurs mines, de leurs forêts, de leurs terres, éprouvent une stagnation ou une diminution de prix considérables, puisque le commerce anglais peut seul exporter et solder ces objets : s'il suspend

(1) Le traité de Tilsit avait stipulé que la Russie occuperait temporairement les provinces Danubiennes. Mais, sur les instances du tsar, il fut ultérieurement convenu, dans l'entrevue d'Erfurt, que la Russie garderait la Finlande conquise sur la Suède, et les provinces Danubiennes arrachées à la Turquie. L'Empereur s'engageait en outre à ne pas agrandir le duché de Varsovie ; c'est en abandonnant les anciens alliés de la France, la Suède, la Turquie et la Pologne, qu'il restait libre de faire « couronner son frère à Madrid et de planter ses aigles sur les forts de Lisbonne ».

ses opérations en Russie, comme il arrive en ce moment, les affaires générales et particulières y seront en souffrance. La baisse du change est la preuve mathématique de cette assertion La stagnation du commerce se fait déjà sentir si vivement en Russie, que Saint-Pétersbourg n'a plus de change avec les principales villes maritimes de l'Europe ; mais une telle situation paraît si contraire aux intérêts de la Russie, qu'il est à craindre que le tsar ne devienne victime de ces intrigues, ou des attentats de l'Angleterre, s'il persiste dans son système offensif et si les hostilités éclatent réellement entre l'Angleterre et la Russie. On est donc contraint d'envisager la sincérité, ou du moins la durée de l'alliance franco-russe comme suspecte et peu durable. Cette alliance ne saurait d'ailleurs présenter dans l'avenir aucun gage de solidité, d'utilité réelles. Dans les circonstances présentes elle peut seulement retarder le démembrement de la Turquie, donner le temps d'organiser le gouvernement des Espagnes, et ménager à l'Empereur la facilité de sauver encore Constantinople, dans le cas où le cabinet de Saint-Pétersbourg voudrait profiter de la consistance que les armées russes acquièrent de jour en jour, en Serbie et en Bessarabie, pour s'emparer définitivement de cette capitale.

Sans doute il importe essentiellement à la France de diviser la monarchie autrichienne, de partager en souverainetés indépendantes les royaumes qui la composent ; il est aussi nécessaire d'ôter la couronne impériale à l'Autriche et de la réduire ainsi à l'impossibilité de recouvrer son influence en Allemagne et en Italie ; sans doute la maison de Habsbourg une fois démembrée et morcelée, l'Empereur n'aura que plus de facilités pour attaquer la Russie sur les frontières turques et adriatiques, pour lui dicter les conditions qu'il jugerait nécessaires à la stabilité du nouveau système de l'Europe ; mais l'intérêt le plus urgent, le plus imminent, est bien, incontestablement, d'em-

pêcher à tout prix le cabinet de Saint-Pétersbourg de prendre possession de Constantinople.

En effet, quels que pussent être les gages d'amitié et d'alliance donnés par la Russie pour obtenir l'empire d'Orient, tous les rapports fédératifs et commerciaux de la France seraient gravement compromis si un prince de la maison des tsars tenait entre ses mains le sceptre de Constantinople ; la puissance territoriale de l'Empire serait inévitablement exposée, dans la suite des temps, à de grands bouleversements ; le sort de la dynastie napoléonienne peut même dépendre un jour de la manière dont on aura jugé à propos de disposer du détroit des Dardanelles, c'est-à-dire des portes de l'Orient et de l'Occident.

Car si un prince moscovite régnait à Constantinople, la Russie acquerrait une consistance à jamais inébranlable, et l'empereur d'Orient serait en réalité plus puissant que l'empereur d'Occident.

L'alliance de la Russie ne saurait jamais être qu'un lien de circonstance pour l'Empire ; elle est actuellement nuisible au système permanent du cabinet des Tuileries (1) ; les intérêts naturels des deux pays, leur situation topographique, tous les principes constitutifs de leur puissance en ordonnent ainsi. Cette assertion politique était fondée dans l'ancien ordre de choses, elle l'est encore davantage dans l'état où se trouve aujourd'hui l'Europe. Lorsque la

(1) Dans un rapport du 15 janvier 1808, Montgaillard affirme une chose invraisemblable : « D'après des aveux échappés tout récemment à M. le comte de Tolstoy, la durée de l'alliance entre les deux empires a été révoquée en doute par cet ambassadeur lui-même et il a motivé son dire. »

Sous la Restauration, quand la France affaiblie ne sera plus une menace pour l'Europe, lorsque le cabinet des Tuileries n'aura plus à décider du partage de la Turquie, suffisamment interdit par l'Angleterre et l'Autriche, lorsque les deux couronnes qui dominaient le continent en 1808 ne seront plus en conflit de rivalité, Montgaillard changera d'avis et proclamera les avantages de l'alliance russe. (Voy. p. 15, 243.)

France était intéressée à maintenir l'équilibre établi par les traités de Westphalie, il pouvait être utile d'opposer la Russie, soit à la Prusse, soit à l'Autriche ; et l'on pouvait ainsi prévenir, au moyen de l'alliance franco-russe, la coalition de ces peuples contre l'influence française en Allemagne et en Italie : mais, dans l'ancien ordre de choses même, l'alliance russe ne présentait que des avantages faibles, incertains, presque toujours funestes au cabinet des Tuileries, qui a été constamment victime de tous les traités conclus avec la tsarine Catherine II. L'Autriche, la Prusse et la Russie ont toujours été d'accord entre elles depuis 1756, surtout depuis la paix de 1763, pour tromper notre pays ; les trois cours ont concerté à son insu, elles ont effectué le démembrement de la Pologne, qui entraînait de fait l'expropriation et la déshérence politiques du cabinet de Versailles. Ce cabinet avait néanmoins des raisons plausibles pour justifier son alliance avec la Russie, puisqu'elle offrait une sorte de contrepoids entre la France et les maisons d'Autriche et de Brandebourg. Mais l'empire russe, dont tous les intérêts sont forcément antieuropéens, s'est servi alternativement des cours de Versailles, de Vienne, de Berlin pour étendre ses usurpations ; profond dans ses conceptions, invariable dans ses desseins, d'une habileté extrême dans sa conduite, il est parvenu à rendre la Prusse et l'Autriche ses alliés nécessaires contre la France C'est sur la Vistule, sur le Danube, sur les frontières de l'Italie que la Russie retient les maisons d'Autriche et de Brandebourg dans son système fédératif. Depuis les événements militaires qui ont eu lieu en 1805 et en 1806, l'Autriche ne peut plus éviter l'alliance russe; cette alliance deviendrait même indissoluble si le tsar prenait possession de Constantinople.

On voit que, dans l'ancien système de l'Europe, l'alliance russe n'a produit à la cour de Versailles aucun avantage réel. Dira-t-on que c'est de l'union de l'Empire et

de la Russie que dépend aujourd'hui le système politique du continent ? Cette opinion serait fondée, sinon en principe du moins en raison d'État, si la Russie déclarait véritablement la guerre à l'Angleterre ou, pour parler plus exactement, si elle était maîtresse de se constituer, d'une manière sérieuse et durable, en hostilités contre la Grande-Bretagne, si elle pouvait se détacher de l'alliance autrichienne et reconnaître de bonne foi l'intégrité de l'empire ottoman et la protection militaire de la France en Turquie. Ce n'est qu'à ces conditions que l'alliance russe doit être avantageuse à l'Empire ; hors de ces conditions, il n'y a pour lui que dangers (1).

Les partisans du cabinet de Saint-Pétersbourg affectent de parler de l'équilibre de l'Europe, ils le représentent comme devant être naturellement produit et garanti par l'alliance russe.

Mais il n'y a qu'un esprit faux qui puisse désirer que Constantinople soit cédée. Toute alliance entre la France et la Russie, quelque forte, quelque intime qu'on puisse la supposer, dont le premier article ne serait point l'intégrité de la Turquie et le protectorat français à Constantinople, suffirait pour entraîner dans la suite des temps les plus grands désastres. Ces intérêts sacrés, auxquels tout doit tendre principalement et exclusivement, veulent que le royaume de Westphalie soit fortifié aux dépens de la monarchie prussienne, qu'il existe en outre, entre l'Oder et la Vistule, un obstacle assez fort pour fermer les frontières septentrionales et orientales de l'Allemagne, et que l'Empire se donne à lui-même une barrière d'airain dans la Dalmatie, l'Albanie et l'Épire, contre toutes les invasions que la puissance russe et autrichienne voudrait tenter un jour en Italie et dans la partie méridionale de l'Europe.

Dans les conjonctures actuelles, la prolongation et le

(1) Voy. p. 243, note.

maintien de la bonne intelligence qui règne entre la France et la Russie sont assurément utiles. Cette union permet d'exécuter tout ce qu'on jugera à propos d'entreprendre en Espagne et en Italie ; elle permet d'envoyer une armée dans la Perse, de faire trembler la Grande-Bretagne dans l'Indoustan, de profiter de toutes les ressources qu'on peut trouver à Constantinople et à Ispahan pour soulever l'Inde contre l'Angleterre : cette union donne encore de grandes facilités pour démembrer la monarchie autrichienne. La cour de Vienne une fois réduite dans la même dépendance politique où se trouve aujourd'hui le Corps Germanique, le cabinet des Tuileries sera le maître d'attaquer avec succès la Russie en Pologne et en Turquie, et alors il suffira de quelques jours de campagne pour la forcer à évacuer la Valachie, la Serbie, la Moldavie, la Bessarabie, s'il n'entre pas dans les desseins de Sa Majesté qu'elle conserve définitivement la souveraineté de ces provinces. Tant que la Russie ne sera pas en possession de Constantinople, il sera au pouvoir de la France de la refouler au delà de la mer Noire et de dicter des lois à Saint-Pétersbourg; mais si elle conservait Belgrade et s'emparait d'une position aussi importante, aussi riche, aussi inexpugnable que Constantinople, l'existence des États fondés par l'Empereur serait compromise. Car tout paraît annoncer que les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, parfaitement unies entre elles, ont dessein de se coaliser contre la France ; et d'un instant à l'autre leur union peut entraîner la rupture du traité de Tilsit et de grandes hostilités en Allemagne et sur les frontières adriatiques (1).

(1) Le caractère de Montgaillard est un singulier mélange de flatterie et de franchise, de platitude et de témérité. Il fallait une certaine audace pour annoncer à Napoléon la rupture prochaine du traité de Tilsit, l'écroulement de sa politique, l'inanité de ses alliances. Toutes les appréciations qui précèdent sont remarquablement exactes en ce qui concerne les desiderata de la Russie et la nécessité de maintenir l'inté-

Ces considérations paraissent acquérir un nouveau degré d'urgence depuis les événements d'Espagne. Bien certainement, l'Autriche ne donnera qu'une approbation forcée au traité conclu avec les princes d'Espagne, si même le cabinet de Vienne ne manifeste pas son opposition à cet égard. Quant à la Russie, soit qu'elle reconnaisse ce traité purement et simplement, soit qu'elle mette un prix quelconque à son adhésion, soit que l'influence britannique la détermine à méconnaître les dispositions ordonnées pour pacifier les Espagnes, l'Empereur n'en sera pas moins maître de faire évacuer, un peu plus tard, les provinces européennes de la Turquie, occupées aujourd'hui par les armées russes, et d'exiger bientôt de l'Autriche les cessions ou arrangements politiques qui peuvent être nécessaires aux intérêts de la France.

La renonciation du roi Charles IV procure donc des avantages immédiats d'une haute conséquence ; cet acte étend et corrobore le système fédératif de l'Empire, il le délivre de tous les doutes, de toutes les défiances qu'il devait naturellement avoir sur les dispositions du conseil de Madrid. La chancellerie et les archives espagnoles peuvent dévoiler d'importants secrets sur les machinations de plusieurs cours, si les papiers des chefs des différents partis, qui ont pu agiter la famille royale, ont été mis à la disposition de Sa Majesté. Le cabinet des Tuileries doit y puiser d'utiles, de précieux renseignements sur la conduite générale des affaires de l'Europe ; ils peuvent jeter un grand jour sur les desseins des cours de Vienne, de Rome et de Palerme, et surtout sur les intrigues du ministère britannique par rapport

grité de l'empire ottoman. Montgaillard perçoit bien que Napoléon a besoin d'un répit pour agir en Espagne et en Italie, chasser les Bourbons de Madrid, occuper Rome, et s'emparer de la Sicile, mais il ne fait aucun fonds sur la durée de la paix, et la résignation des puissances devant les nouvelles conquêtes de l'Empereur. (Voy. p. 2, note.)

aux cours de Lisbonne et de Madrid. La renonciation de Charles IV livre toutes les ressources territoriales et maritimes de l'Espagne,étend l'influence française dans les États Barbaresques et ouvre les côtes de la Méditerranée. L'Empereur peut trouver ainsi la facilité et les moyens de diriger vers la Sicile, vers l'Égypte, et l'île de Candie, les troupes qu'il jugerait convenable d'envoyer dans ces contrées. Les Espagnols, les Portugais sont précisément les hommes qui conviennent à ces climats. Les royaumes de Naples et d'Italie sont aujourd'hui fortifiés et en quelque sorte couverts par l'occupation de l'Espagne ; la garnison de Gilbratar est entièrement séparée de la Péninsule et n'a plus de communication avec le continent; l'introduction de marchandises prohibées est rendue impossible dans cette partie de l'Europe; depuis Gothembourg jusqu'à Malte les escadres anglaises n'ont pas un point de relâche ou de refuge; enfin les événements d'Espagne doivent inspirer de vives craintes aux puissances qui pourraient être tentées d'user de perfidie envers l'Empire ou oseraient favoriser les projets du Gouvernement britannique.

. . . . . .

III

Contre-coup de l'occupation de l'Espagne sur les autres puissances et particulièrement sur l'Angleterre. — Causes de la faiblesse du gouvernement espagnol ; fautes des régimes précédents. — Grandeur et décadence du caractère national. — Agissements de l'Angleterre dans la Baltique ; son despotisme commercial. — Extension de la Russie en Finlande et en Turquie. — Décadence de l'empire ottoman. — Politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. — Intentions agressives de l'Autriche. La Confédération du Rhin sera absorbée par l'Allemagne le jour où elle ne sera plus défendue par la France. — Puissance maritime de l'Angleterre : son influence en Espagne. — La paix est impossible tant que les forces anglaises ne seront pas brisées. — Il conviendrait dans ce

but de détacher l'Irlande de la Grande-Bretagne et d'utiliser les flottes espagnoles.

25 juillet 1808 (1).

L'Empire français obtient chaque jour une prépondérance plus décisive; son système fédératif s'étend avec solidité, se fortifie avec gloire; sa puissance militaire reçoit un nouvel accroissement des améliorations qui viennent de s'opérer dans la constitution et la souveraineté des Espagnes; et néanmoins la Russie, l'Autriche, les diverses puissances de l'Europe ne manifestent encore ni leur opposition, ni leur adhésion à l'ordre de choses qui s'établit au delà des Pyrénées. La situation des cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin paraît être invariablement la même envers les cabinets de Londres et des Tuileries; elles persistent dans les déclarations hostiles, dans les protestations amicales qu'elles ont adoptées depuis le traité de Tilsit, sans que l'Angleterre paraisse avoir rien à redouter de ces déclarations de guerre, sans que l'Empire puisse accorder confiance à ces protestations de bonne intelligence; en un mot, la Russie, l'Autriche, la Prusse, dans la diversité de leurs intérêts et de leurs vues, cachent leurs ressentiments ou leur ambition, et attendent des conjonctures favorables pour prendre un parti décisif.

Mais est-ce contre l'Angleterre, ou contre l'Empire, que ces puissances se prononceront enfin, de bonne foi, avec persévérance et efficacité?

Les affaires d'Espagne peuvent fournir quelques lumières pour faire juger des véritables intentions des souverains alliés ou ennemis.

Si l'on remontait à la guerre de la Succession, c'est-à-dire aux traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, au traité de Madrid (1715), entre l'Espagne et l'Angleterre, et au contrat

(1) Mémoire envoyé le 28 juillet 1808 à Bayonne par estafette, et remis en duplicata le 16 août, à Saint-Cloud, au grand maréchal du palais.

de « l'Assiento », pour connaître le degré d'intérêt que chacune des grandes puissances peut prendre aujourd'hui aux changements politiques survenus, relativement à la couronne d'Espagne et des Indes, on commettrait une grande erreur de temps et de lieux. A l'époque des transactions d'Utrecht, la Russie n'existait point en Europe, la maison d'Autriche était parvenue à allumer une guerre générale contre la France, et le cabinet de Vienne exerçait une influence absolue en Allemagne et en Italie. Louis XIV, abreuvé d'humiliations, de disgrâces publiques, de chagrins domestiques, avait été forcé de prendre le déplorable engagement de favoriser le détrônement du roi son petit-fils ; l'Angleterre, forte et enorgueillie des règnes de Guillaume III et de la reine Anne Stuart, poursuivait la guerre avec des succès éclatants : alors, la puissance maritime et coloniale se trouvait renfermée dans les mers de l'Europe, l'Amérique septentrionale était à peine découverte, la grande péninsule de l'Indoustan n'était point connue de la Grande-Bretagne, et l'empire ottoman formait encore, malgré le traité de Carlowitz, une barrière redoutable entre l'Orient et l'Occident, entre le Nord et le Midi. Dans une situation semblable, l'Espagne présentait une haute importance ; le sort et la domination des Pays-Bas, de l'Italie, d'une partie de l'Allemagne, étaient encore dans le cabinet de Madrid. Ces grands intérêts excitaient par-dessus tout l'ambition de l'Autriche, mais c'était moins cependant la possession de l'Espagne, que l'abaissement et la destruction de la France, que les puissances coalisées recherchaient dans cette guerre ; l'Espagne n'était réellement que l'objet secondaire dans cette grande querelle ; aussi, dès que l'Autriche se fut assurée de grands avantages en Italie, dès que l'Angleterre eut obtenu des possessions considérables dans les Indes occidentales, aussitôt que les renonciations respectives des cours de Versailles et de Madrid eurent entièrement séparé la France de l'Espagne, les armes tombèrent des mains des alliés

et l'Europe reconnut, unanimement, un prince de la maison de Bourbon pour roi des Espagnes et des Indes.

La situation générale et particulière des divers États changea entièrement de face dans le cours du XVIII^e^ siècle. Les traités de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick et d'Utrecht, ces grandes transactions qui régissaient les droits politiques de toutes les souverainetés, sont devenus aujourd'hui tellement inadmissibles, tellement inapplicables, qu'il serait ridicule de les invoquer et qu'il est presque inutile de les consulter.

Depuis le commencement du XIX^e^ siècle, l'Europe a subi des changements si importants, si heureux, si funestes, la France s'est élevée à un si haut degré de splendeur et de puissance que l'histoire et la politique n'ont plus qu'une seule loi à reconnaître, qu'un seul monarque à célébrer. Il faut donc considérer le système général de l'Europe par rapport à la dynastie napoléonienne ; il convient de juger, d'après les intérêts de cette dynastie, les intentions des cabinets qui se sont déclarés ennemis ou alliés.

Si l'on porte ses regards sur les avantages commerciaux que l'Angleterre trouvait dans ses relations avec la cour de Madrid, ce sera afin de connaître jusqu'à quel point le ministère britannique pourrait s'efforcer d'armer les puissances continentales contre l'Empire ; car le cabinet de Saint James espérera toujours qu'une nouvelle guerre donnerait au pavillon britannique la facilité de conserver ou de recouvrer une grande partie des bénéfices dont la révolution opérée en Espagne tend, nécessairement, à priver le Gouvernement et les sujets de la Grande-Bretagne. Le ministère anglais étant le moteur et le centre de toutes les intrigues, de toutes les hostilités continentales, il est donc essentiel de considérer comment les affaires d'Espagne peuvent l'intéresser et l'affecter sous le rapport de sa puissance maritime.

Dès le milieu du XVII^e^ siècle, et surtout sous le règne de Charles II, le Gouvernement anglais chercha à rendre le com-

merce de l'Espagne et du Portugal tributaire du pavillon britannique. Les traités signés à Utrecht et à Madrid, en 1713 et en 1715, lui livrèrent une partie de la navigation espagnole; par le traité de Madrid, de 1721, Philippe V confirma les privilèges dont les Anglais étaient en possession dans ses États en vertu de conventions antérieures; ces privilèges donnaient au pavillon britannique la licence de transporter en Espagne, « toutes sortes de marchandises du cru de la Grande-Bretagne, ou de ses colonies, et de faire le commerce des denrées des Indes orientales, en prouvant, par serment, qu'elles venaient des factoreries anglaises ». Par les clauses des traités conclus à Madrid, en 1667 et 1670, les Anglais avaient en Biscaye, dans le Guipuzcoa, dans l'Andalousie et plusieurs autres provinces de la monarchie, des maisons, des magasins, des juges conservateurs; en un mot, ils jouissaient des droits et immunités appartenant aux Espagnols. Se prévalant de plusieurs articles de ces traités, ils prétendirent que les navires anglais naviguant dans les ports espagnols, ne pouvaient être visités par les gardes-côtes, par les juges de contrebande, ni par aucune autorité publique; ils ne payaient pas de droits d'entrée ou de sortie plus forts que les Espagnols eux-mêmes, et quoique la réciprocité eût été admise pour le pavillon espagnol en Angleterre, cet avantage était en quelque sorte nul pour lui, parce que les Anglais faisaient près des trois quarts des affaires de l'Espagne. Les Anglais étaient parvenus, en Amérique, à s'établir dans la baie de Campêche et dans le golfe de Honduras; ils faisaient ouvertement le commerce interlope sur les côtes de Caracas et de Carthagène, ils possédaient des établissements sur la côte de Mosquitos et sur le lac ou grande baie de Nicaragua, qui leur ouvrait à la fois la mer du Sud, le golfe du Mexique et les provinces de la terre ferme. Les Anglais habillaient une partie de l'Espagne avec ses propres laines, avec ses cotons et ses soies; ils lui fournissaient, ainsi qu'au

Portugal, presque tous les objets de consommation ou de luxe. L'Espagne achetait annuellement pour 80 millions de marchandises, et elle ne donnait pas en échange pour plus de 30 millions. Si l'on ajoute aux pertes qu'entraînait un commerce aussi passif, les sommes considérables que les biens de mainmorte enlevaient pour toujours à la circulation, et celles que les grands seigneurs d'Espagne faisaient sortir de la monarchie en vivant pour la plupart dans les pays étrangers et surtout en Angleterre, on verra que l'or du Mexique et du Pérou, loin d'enrichir le royaume, appauvrissait ses provinces d'Europe, portait un préjudice mortel aux industries de la métropole, et faisait la fortune des facteurs et des manufacturiers de la Grande-Bretagne.

Et cependant, les usages civils, les préjugés politiques tendaient à éloigner les Espagnols de l'alliance et des consommations britanniques. Il y a plus, le peuple espagnol possède des vertus qui le distinguent entre tous les autres; dans cette monarchie tout est grave, noble, fier, jusqu'au mendiant. Soit préjugé, soit raison, l'esprit de chevalerie et l'intolérance religieuse ont créé en Espagne des âmes fortes, susceptibles de tous les héroïsmes; et tandis que les Anglais se glorifient de leur esprit public, les Espagnols seuls offrent le constant exemple d'un caractère national qui n'existe point en Angleterre et qu'on ne trouve au même degré d'exaltation chez aucun peuple d'Europe. Il faut donc que les vices et la faiblesse de l'administration aient été, depuis longtemps, aussi extrêmes que nombreux pour que la monarchie soit descendue à la condition de colonie de l'Angleterre. Ces réflexions et ces faits prouvent que le commerce, aussi bien que les armes, asservit les nations et les réduit à l'état de vassalité, lorsque le pouvoir appartient à des âmes faibles ou dégradées, à des favoris sans pudeur, à des courtisans sans mérite.

On ne peut assez réfléchir sur les révolutions qu'a subies la

puissance espagnole, sous le gouvernement des Bourbons.

Ce royaume était considéré, dans le XVI^e^ siècle, comme une des provinces les plus riches de l'Europe ; il est aujourd'hui une des contrées les plus pauvres, tant la décadence a été rapide depuis le règne de Philippe V ! Toute communication semble aujourd'hui interrompue entre ce pays et les autres nations. On n'aperçoit quelques signes de vie qu'aux extrémités de la Péninsule ; le port de Cadix lui-même procure à peine un quart des bénéfices qu'on pourrait retirer de cette foire, où les Deux-Mondes se donnent encore rendez-vous pour leurs échanges. La prodigieuse inégalité des fortunes, l'immense quantité des biens de mainmorte, les lois prohibitives concernant l'agriculture et le commerce, entretiennent la longue et presque incurable maladie du corps politique ; il est énervé par la superstition. L'intolérance ecclésiastique, la multiplicité des célibataires, l'abondance des métaux de l'Amérique aggravent chaque jour les symptômes de dépérissement. Après avoir fait triompher ses armes dans toute la chrétienté, l'Espagne est réduite à l'impuissance de défendre son propre territoire ; elle est insultée sur ses côtes, dans ses ports, et partout on n'aperçoit que son inaction ou sa faiblesse.

On aurait tort, néanmoins, d'attribuer ces affligeants résultats au caractère espagnol. Cette nation est courageuse, élevée, passionnée pour l'honneur, susceptible de s'enflammer à tous les sentiments de grandeur et de gloire. Nulle part un souverain ne trouve des sujets d'une fidélité plus loyale ; nulle part un peuple n'a offert des dispositions plus généreuses, aussi propres à enfanter de grandes choses. Mais les abus, les vices et les préjugés se tiennent si fortement liés dans toutes les parties de l'administration publique, le gouvernement des Bourbons a plongé la nation dans une léthargie si profonde, qu'il a fallu toute la volonté, toute la puissance de l'Empereur pour rappeler l'État et les sujets à leur propre gloire.

L'Espagne prouve invinciblement que l'or et l'argent ne sauraient constituer la prospérité, la richesse véritables. Lorsque l'or et l'argent ne sont point dans un État les signes représentatifs de l'agriculture et de l'industrie, ils ne peuvent pas plus lui garantir la puissance que de grandes escadres ne peuvent suffire pour assurer à une nation l'empire des mers. Le système de Law, les assignats et les banques d'Angleterre prouvent ces vérités d'une part, les flottes portugaises et hollandaises les démontrent de l'autre. C'est la population, c'est le territoire, c'est l'industrie manufacturière qui font la force et la fortune d'un État. Les valeurs métalliques importées d'Amérique en Espagne appartiennent au chef de la monarchie, à quelques grands propriétaires, à un certain nombre d'officiers qui trafiquent de leur emploi, ou de leur nom pour s'enrichir. Les négociants espagnols ne participent même, pour la plupart, à l'exploitation des Indes, qu'en fraudant les droits et en se chargeant des factures étrangères, en sorte que le commerce, qui partout ailleurs rend les États florissants, nuit au contraire en Espagne à la prospérité de la nation. L'Espagne n'exporte point d'objets manufacturés, de productions de son sol, ou elle n'en exporte qu'une quantité inférieure à l'importation des objets de première nécessité dont elle est dépourvue; par conséquent, plus elle fait d'échanges, plus elle éprouve de pertes. Tout ce qui tient aux besoins, aux commodités, au luxe de la vie, elle le tire, à quelques exceptions près, des autres pays. Un royaume pour lequel la nature a été prodigue de ses dons, et dont les provinces ont fait l'orgueil et les délices des peuples de l'Orient, dont les villes étaient remplies de manufactures et regorgeaient des plus riches superfluités, il y a trois siècles, lorsque presque tous les États de l'Occident étaient pour ainsi dire sans arts, demande aujourd'hui sa subsistance à l'Afrique et une partie de ses vêtements à l'Europe. Les laines sont une de ses prin-

cipales richesses et les fabriques nationales n'en consomment pas plus d'un tiers, les deux autres tiers sont exportés à l'étranger. Les draps fabriqués en France avec des laines d'Espagne, et envoyés en Espagne, y sont à meilleur marché que ceux fabriqués dans l'intérieur même de la monarchie. Cette seule observation prouve l'état dans lequel se trouve l'industrie dans un pays qui possède les denrées, les productions, les matières les plus propres à faire un grand commerce. L'Espagne solde tous ses achats avec l'or de l'Amérique. L'or ne s'arrête dans ses ports que le temps nécessaire pour être compté ; les trésors du Mexique et du Pérou passent à Cadix comme à travers un crible, ils vont acquitter chez les nations de l'Europe les matières, les objets de première nécessité, les travaux mêmes que les étrangers viennent faire dans l'intérieur des provinces. Aussi, l'interception des canaux par lesquels l'or de l'Amérique coule, de la Véra-Cruz, ou de la Havane à Cadix, suffit-elle pour frapper d'une paralysie totale le gouvernement espagnol. Le corps politique n'existe plus alors que par les emprunts et le papier-monnaie.

Le système des emprunts date, en Espagne, du règne de Charles-Quint ; ce monarque, possesseur de toutes les richesses des Pays-Bas, des trésors du Nouveau-Monde, a fondé la dette publique. La totalité du passif reconnu par la couronne doit s'élever actuellement au delà de 200 millions de piastres fortes; dans l'espace de vingt années seulement, depuis la guerre de 1780 jusqu'à l'année 1804, il s'était accru de 48 millions de piastres; les dissipations du prince de la Paix, ses honteuses prodigalités, les spéculations non moins scandaleuses faites sur les papiers de l'État, par plusieurs ministres d'Espagne, de France et d'Angleterre, à l'époque du traité d'Amiens, les pertes successives éprouvées depuis par l'Espagne, dans les mers d'Amérique et d'Europe, autorisent à avancer que les finances de la monarchie sont dans une confusion et une pénurie extrêmes.

L'agriculture, l'industrie, les manufactures, le Trésor, l'administration publique, tout est également en souffrance, ou pour mieux dire, tout se trouve dans un dépérissement total. Peu ou point de communications, aucune navigation intérieure, nul cabotage sur les côtes, point de commerce extérieur, des droits excessifs sur la plupart des objets de consommation, une inégalité révoltante dans la répartition des impôts, des entraves innombrables et presque ridicules dans les échanges et la circulation des denrées, une misère, une ignorance, une paresse à peu près générales dans la capitale et les provinces; un peuple abruti par le fanatisme, une noblesse humiliée et dégradée depuis le règne de Charles-Quint, mais toujours fière de l'ancienneté de son origine et onéreuse à la nation par l'étendue de ses domaines, par les privilèges dont elle jouit, un clergé innombrable, d'une richesse prodigieuse, dont l'esprit et les fonctions paraissent exclusivement destinés à interdire au peuple l'exercice de ses facultés et de son industrie : tel est le tableau que présente l'Espagne au moment où l'Empereur la prend sous sa protection et la réhabilite parmi les nations européennes.

Au cours de cette déchéance, l'Angleterre a soumis l'Espagne comme le Portugal à son despotisme maritime. Elle faisait déjà presque seule le commerce des Canaries ; mais, depuis son établissement militaire à la Trinité, elle s'est emparée, soit clandestinement, soit à force ouverte, d'une grande partie des échanges du golfe du Mexique. La translation de la cour de Lisbonne à Rio de Janeiro a procuré récemment au ministère britannique de grands moyens de corruption ou de conquête dans l'Amérique du Sud. On peut donc dire que la monarchie espagnole était pour ainsi dire, en Amérique comme en Europe, il y a peu de jours, à la merci du pavillon anglais.

Il y a près de cinquante ans que le duc de Choiseul regar-

dait comme impossible d'inspirer l'esprit de conciliation, de paix durable à l'Angleterre. « L'univers entier, dit ce ministre, se demandait quel est le motif de l'opposition absolue de la cour de Londres à la paix ?... » C'est celui d'une avidité commerciale sans bornes. Déjà, en 1761, la Grande-Bretagne ne cherchait pas à voiler ses projets et menaçait la sûreté de toutes les puissances. Aussi, conformément à ces principes, lorsque le ministère anglais se trouvait engagé dans une guerre contre la France, hésitait-il rarement à attaquer l'Espagne. On n'oubliera jamais le mot de lord Chatam : « Déclarons la guerre à l'Espagne, nous n'en mettrons pas plus grand pot-au-feu et nous en ferons bien meilleure chère ». Mais, le conseil de Madrid était de son côté si bien pénétré de sa faiblesse, que toutes les querelles suscitées à la France par la Grande-Bretagne devaient avoir et ont eu pour résultat de mettre l'Espagne dans une dépendance plus forte du cabinet de Versailles. La conduite de Cromwell avait déterminé les Espagnols à conclure la paix des Pyrénées ; les règnes de Guillaume et de la reine Anne affermirent Philippe V sur le trône et la politique de Pitt, de Fox, de Canning, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à ces derniers temps, n'a laissé à la monarchie espagnole d'autre moyen de salut que la protection de l'Empereur ; elle a même rendu nécessaire l'élévation d'un prince de la maison de Napoléon au trône d'Espagne, tant le véritable, le premier intérêt de ce pays sera toujours de s'allier avec la France et de voir un ennemi naturel dans l'Angleterre.

D'après ces considérations, il est à craindre que le gouvernement anglais ne cherche à fomenter l'esprit de rébellion déjà manifesté dans certaines provinces. On est aussi fondé à croire qu'il déploiera les plus grands efforts pour exciter une guerre espagnole ; et peut-être les forces qui sont maintenant dans les mers du Nord, et toutes les troupes

disponibles qui se trouvent dans la Grande-Bretagne seront-elles bientôt transportées sur les côtes d'Espagne et de Portugal (1) : toujours est-il certain que le cabinet de Saint-James fera les plus grands sacrifices pour s'emparer des ports et de la marine de la Péninsule. Les négociations qu'il n'a pas rougi d'entamer avec le commandant de Cadix, les armes et les munitions de guerre qu'il a essayé d'introduire en Espagne, autorisent à penser que la cour de Londres ne renoncera qu'à la dernière extrémité à l'espérance d'allumer une guerre civile dans la monarchie.

Nul doute aussi que, dans le développement de ses efforts contre l'Empire au delà des Pyrénées, le ministère britannique ne dirige de grands armements contre les établissements espagnols de l'Amérique méridionale ; il est permis de croire qu'il y tentera au premier jour des invasions ; peut-être y transportera-il un des enfants de Ferdinand IV, réfugiés à Palerme, pour revendiquer les droits de sa maison sur les domaines de la couronne des Indes ; quoi qu'il en soit de ces suppositions, il est hors de doute que le cabinet anglais apportera une constante et implacable opposition aux entreprises formées par les cours des Tuileries et de Madrid pour restaurer et affermir le système maritime et colonial de l'Espagne. Privée de ses relations en Portugal, forcée désormais de renoncer au commerce des provinces espagnoles, bannie de tous les ports et des côtes qui s'étendent depuis le golfe de Gascogne jusques au golfe de Lion, l'Angleterre travaille évidemment à susciter une nouvelle guerre continentale contre la France (2) ; mais tels

(1) Effectivement le 2 août 1808 une armée anglaise, forte de 22 000 hommes, sous les ordres d'Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, débarqua en Portugal à l'embouchure du Mondego. Cette armée se porta contre Junot, le battit à Torres Vedras (21 août et l'obligea à évacuer le Portugal.

(2) Cette guerre éclata l'année suivante (9 avril). Les intrigues de l'Angleterre, les subsides qu'elle fournit à l'Autriche, engagèrent cette

seraient vraisemblablement les effets de cette cinquième coalition qu'elle réduirait la Grande-Bretagne à la nécessité de signer, enfin, cet acte de navigation qui doit saper par les fondements son despotisme maritime.

Cet esprit et ce despotisme dirigent actuellement les opérations militaires de l'Angleterre dans la mer Baltique. Elle y porte plus de marchandises que de munitions de guerre, plus de négociants que de soldats. Ce sont les magasins de Londres qui marchent sous le pavillon royal et sous le canon des escadres. Les généraux sont à la fois courtiers de commerce et officiers de guerre. Le Gouvernement anglais paraît moins occupé de sauver ou de défendre la Suède qu'à prendre poste à Gothembourg, à Christiania ou à Bergen ; il paraît avoir véritablement pour objet de s'établir en Suède, en Norvège, en Séelande, de manière à placer les cours de Copenhague, de Stockholm et de Saint-Pétersbourg sous sa dépendance. C'est le détroit du Sund, la souveraineté de la mer Baltique qui forment aujourd'hui le fond de la question entre les cours du Nord et le Gouvernement britannique; mais c'est aussi ce qui rend la situation du Danemark aussi critique qu'incertaine dans les conjonctures présentes. Tout est extraordinaire, suspect, fallacieux, antifrançais dans les opérations de la mer Baltique, dans la conduite des puissances du Nord. La longue patience et l'inaction des Russes par rapport à l'Angleterre, la vivacité et l'acharnement de leurs entreprises contre les Suédois, la vascillation et l'indécision qui commencent à se manifester dans les résolutions du cabinet de Copenhague, l'extrême modération dont les Anglais usent envers le pavillon russe ; des circonstances si bizarres, si contradictoires avec les déclarations hostiles des cours de Saint-James et de Saint-

puissance à profiter des embarras créés à Napoléon par les événements d'Espagne, pour rompre le traité de Presbourg et former une cinquième coalition. (Voy. p. 285.)

Pétersbourg, justifient toutes les conjectures sur le peu de sincérité du ministère russe envers le cabinet des Tuileries.

Les Suédois sont encore dans les provinces de Tawastehus et de Savolax, c'est-à-dire sur les frontières de la Carélie et pour ainsi dire aux portes de Saint-Pétersbourg. Il suffirait d'un grand succès naval obtenu par l'Angleterre dans les parages de Sweaborg ou de Cronstadt, pour que l'empire russe fût menacé jusque dans sa capitale; et dans ce même instant, lorsque le sort de la Russie en Europe est, en quelque sorte, à la disposition de l'Angleterre, le cabinet de Saint-Pétersbourg envoie des armées formidables sur les frontières de la Turquie et garnit de troupes la Grusie et toute la ligne du Caucase!... La Russie n'a point de guerre sérieuse à soutenir : elle est à peu près maîtresse du sort de la Porte, elle se borne à faire des déclarations hostiles contre l'Angleterre, et ordonne cependant des levées de troupes considérables!...

La décadence de la Turquie et l'agrandissement de l'empire russe datent du traité de Carlowitz, qui céda aux Moscovites, Azov, c'est-à-dire la souveraineté de la mer Noire; ce premier avantage décida de toutes les invasions tentées depuis, avec un si grand succès et une ambition si soutenue, en Pologne, sur le Danube, sur la mer Noire et sur la Caspienne. Heureusement, la Suède jouissait, au commencement du XVIII^e^ siècle, d'une influence prépondérante dans les affaires du Nord; elle arrêta les conquêtes de la Russie, et si la cour de Stockholm eût été alors véritablement secondée à Versailles, Saint-Pétersbourg eût été détruit et les Russes auraient été rejetés en Moscovie. Ils furent contraints, par les traités de Pruth et de Constantinople, de restituer Azov, de démolir toutes les forteresses élevées sur la rivière de Samar, de reconnaître l'indépendance des Tartares et des Cosaques, de retirer les troupes qu'ils tenaient en Pologne, et de ne

s'ingérer en aucune manière dans les affaires du Gouvernement polonais. En ne défendant que ses intérêts, l'empire ottoman avait combattu et stipulé pour la France. La Russie, l'Autriche étaient affaiblies, humiliées; la Suède et la Turquie arrêtaient, menaçaient ces deux puissances sur toutes leurs frontières; les cabinets de Versailles, de Constantinople et de Stockholm assuraient la tranquillité et le système politique de l'Europe. Les extravagances et les désastres militaires de Charles XII, les faiblesses et la légèreté de la régence du duc d'Orléans, privèrent la Porte d'une grande partie des avantages qu'elle avait obtenus sur la maison d'Autriche et sur le tsar; elle n'avait pas su mettre à profit la guerre de la Succession pour attaquer la Hongrie ou la Russie; elle fit une faute encore plus grave en déclarant la guerre à l'Autriche après la paix d'Utrecht, c'est-à-dire à une époque où les Turcs ne pouvaient espérer aucun secours de l'alliance française ou suédoise, où les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne étaient maîtres de leurs mouvements, de toutes leurs forces. Le Divan fut forcé de céder à l'empereur Charles VI le bannat de Temeswar, une partie de la Valachie, de l'Esclavonie, de la Croatie, et les embouchures des rivières qui se jettent dans le Danube au midi des États héréditaires; le traité de Passarowitz dépouilla, comme on le voit, la Turquie de ses meilleures frontières, asservit le royaume de Hongrie sous le sceptre autrichien, et donna une grande consistance aux États héréditaires sur la mer Adriatique, et, par conséquent, en Italie.

La Porte pouvait réparer ses pertes, elle ne sut pas profiter des conjonctures que la mort du roi de Pologne Auguste II fit naître en Europe; elle entreprit mal la guerre contre l'Autriche et la Russie, elle fit mal cette guerre, et plus mal encore la paix dite de Belgrade. La France, il est vrai, commit la faute de venir au secours de l'Autriche

et de se porter pour médiatrice entre la cour de Vienne et la Turquie. L'Autriche fut obligée de rendre Belgrade et Sabatsch, la Valachie, la Serbie et la partie militairement la plus importante du bannat de Temeswar. La Russie avait obtenu des succès contre les Turcs dans la guerre de 1733; elle garda Azov par le traité de Belgrade, mais renonça à la liberté d'avoir des vaisseaux sur la mer Noire, et reconnut que les Tartares de la Cubardie ne dépendraient ni de la Porte, ni de sa propre autorité.

La Turquie conservait donc, il y a un demi-siècle, malgré ses pertes et ses traités de paix, une consistance territoriale assez forte pour retenir la Russie et la monarchie autrichienne dans leurs frontières respectives. Elle pouvait encore garantir l'Europe de l'ambition, de l'invasion de ces puissances.

L'Autriche est l'ennemie naturelle de l'empire ottoman, comme elle est l'ennemie naturelle de la France: l'alliance des deux nations est donc essentiellement favorable au cabinet des Tuileries, et cette alliance présente en outre les seuls moyens qu'il y ait aujourd'hui pour arrêter le développement de la puissance russe, car la Russie marche à pas de géant sur l'Occident.

Les métropolitains et les boyards de la Valachie n'ont pas craint d'écrire au tsar Alexandre Ier, « qu'ils sont ses très fidèles sujets, que leur patrie ne peut pas plus exister sans la haute protection de Sa Majesté que le jeune enfant ne peut être arraché du sein de sa mère ». De cette démarche, évidemment commandée par le cabinet de Saint-Pétersbourg, à la prise de possession formelle de la Moldavie, de la Bessarabie, comme à la conquête de la Finlande, il n'y a plus qu'un pas à faire.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg est toujours, à peu de chose près, dans la même situation politique où il était placé avant le traité de Tilsit; sa physionomie seule a changé

depuis cette époque. Si la Russie est sincère dans son alliance, elle n'a qu'un seul moyen de prouver sa bonne foi ; c'est de garantir l'intégrité de la Turquie. Hors de cette mesure, ses protestations et ses alliances sont captieuses, fausses, et doivent être éminemment funestes, dans la suite des temps, à la France. Le monarque de toutes les Russies agit sans doute avec une loyauté conforme à l'élévation de son caractère; sans doute il est le fidèle allié, l'admirateur sincère de l'Empereur ; mais, le souverain qui adressait à François II, dans la guerre d'Autriche, ces paroles: « Dieu n'est pas pour nous, retirons-nous, mon frère, » est placé lui-même aujourd'hui dans la situation la plus critique. Osera-t-on le dire ? Le tsar n'existerait peut-être pas à cette heure, si son ministère était entré véritablement en guerre avec la Grande-Bretagne, si toutes les mesures d'hostilité ou de prohibition publiées à Saint-Pétersbourg, avaient reçu leur pleine et rigoureuse exécution. Le cours du change de Russie perd 60 p. 100. Toutes les grandes propriétés agricoles des côtes de l'Ingrie, de l'Esthonie et de la Livonie sont exploitées par les facteurs et les régisseurs anglais ; ces biens éprouvent une diminution de prix, une stagnation telles, dans tous leurs débouchés, que les plus violentes agitations se seraient déjà manifestées si le ministère russe ne laissait pas tous les ports de la Baltique ouverts aux marchandises anglaises. On est donc obligé au fond de considérer ce ministère comme allié du gouvernement anglais, nonobstant les ukases, la volonté, les généreux desseins et les protestations si hautement menaçantes contre l'Angleterre du tsar Alexandre Ier.

Les affaires d'Espagne fortifient, de jour en jour, ces assertions. Tant que le sort de cette monarchie a pu paraître incertain aux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg, les escadres britanniques et les armées russes ont déployé,

les unes contre les autres, une attitude très hostile dans la mer Baltique. Depuis l'abdication du roi Charles IV, les renonciations des infants et l'élévation de S. M. le roi Joseph-Napoléon au trône d'Espagne, moins d'animosité se fait remarquer entre l'Angleterre et la Russie d'une part, entre la Suède et la Russie de l'autre ; aucune expédition sérieuse n'a été tentée par l'Angleterre, soit pour défendre la Suède, soit pour attaquer la Russie ; les forces britanniques paraissent même attendre l'ordre de leur Gouvernement d'évacuer les mers du Nord. Après toutes les singularités qu'a présentées jusqu'à ce jour la campagne de la Baltique, on serait forcé de croire que les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg agissent d'intelligence, si effectivement l'Angleterre retirait les escadres et ses forces militaires de la Baltique et les envoyait sur les côtes d'Espagne (1). Ce cas arrivant, on pourrait dire, en quelque sorte, que le ministère russe aurait tenu, à peu près, ce langage au ministère britannique : « Allez soulever l'Espagne, excitez-y une guerre civile contre l'Empire. Vous forcerez le cabinet des Tuileries à envoyer des forces considérables au delà des Pyrénées ; je ferai la paix avec la Suède, pour avoir bientôt toutes mes forces disponibles ; je me fortifie en attendant en Pologne et sur les frontières turques ; je m'établis sur les derrières de la mer Adriatique ; et si la maison d'Autriche a le temps de mettre la dernière main à ses préparatifs de guerre, si elle se décide à commencer les hostilités, nous attaquerons alors en masse l'Allemagne et l'Italie, et peut-être réussirons-nous à détruire ce vaste système conçu et déjà mis à exécution, en si grande partie, par l'Empereur des Français. L'agrandissement de la Russie ne peut vous causer aucun ombrage, elle n'a ni marine militaire, ni navigation ; la Russie vous conservera dans le Nord et dans les mers du Levant les relations de

(1) Voy. p. 354, note.

commerce dont vous êtes en possession ; nous diminuerons ainsi le pouvoir de la France, et l'Angleterre trouvera sa sûreté et sa prospérité dans un ordre semblable de choses. Allez vite sur les côtes d'Espagne, il n'y a pas un moment à perdre, et vous n'avez d'ailleurs rien à craindre, ni rien à attaquer dans la mer Baltique ».

Les événements décideront bientôt si le cabinet de Saint-Pétersbourg peut penser, peut parler ainsi ; la conduite et les démarches politiques auxquelles il s'abandonne depuis le traité de Tilsit autorisent, du moins, à le présumer.

Quant à la cour de Vienne, ses armements, son attitude paraissent impérieusement exiger la présence de l'Empereur en Allemagne (1). Il devient de jour en jour plus nécessaire que la cour de Vienne abdique ce titre impérial qui peut entraîner de si graves inconvénients, qu'elle fasse cession de toutes les provinces méridionales situées entre le golfe Adriatique et la Drave, depuis la source de cette rivière jusqu'à son embouchure dans le Danube, qu'elle renonce

(1) Avant de commencer la conquête de l'Espagne, dont l'insurrection de Madrid, les capitulations de Baylen (20 juillet) et de Cintra (20 août) faisaient prévoir les difficultés, Napoléon se rendit en Allemagne, non pour arrêter les armements de l'Autriche, qui protestait de son amitié, mais pour resserrer l'alliance de la Russie et régler cette question ottomane, sur laquelle Alexandre était insatiable : « La Turquie, disait celui-ci, est une succession qui ne peut manquer d'échoir à la Russie, faute d'héritier ». Le tsar acceptait la conquête de l'Espagne, l'annexion de Rome, à condition qu'on lui livrât Constantinople, car il fallait qu'il eût « la clef de la porte de sa maison ».

Une entrevue eut lieu à Erfurt entre les deux Empereurs, au milieu de fêtes splendides et d'un parterre de rois. Pour avoir toute liberté en Espagne et assurer en son absence la paix du continent, Napoléon reconnut à la Russie la possession de la Finlande, de la Moldavie et de la Valachie et s'engagea à ne pas agrandir le duché de Varsovie. Quant à l'Autriche elle ne fut pas conviée. Napoléon fit dire au cabinet de Vienne « de ne plus remettre en question ce que quinze ans de guerres avaient décidé » et ce n'est qu'après Wagram qu'il fut amené à demander la cession des provinces de l'Adriatique, l'Istrie, la Croatie, la Carniole et l'abandon des Galicies, dont parle ci-après Montgaillard.

à la possession des Galicies et du royaume de Bohême. Jusqu'à ce que la maison d'Autriche ait été réduite à consentir ce démembrement, le système fédératif de l'Empire ne sera point garanti, ne sera pas définitivement établi.

C'est à Sa Majesté de juger si ses véritables intérêts, si la tranquillité et l'existence des divers États fondés en Allemagne n'exigeront point qu'il soit donné un chef héréditaire à la Confédération Rhénane. C'est parce que les souverains d'Autriche se perpétuaient à Vienne par l'ordre et la loi héréditaires, qu'une fois montés sur le trône, ils ont eu assez de puissance pour fixer la couronne impériale dans leur maison, pour opprimer le Corps Germanique malgré la loi d'élection et les capitulations qui garantissaient ses libertés, pour asservir les électeurs et les princes à leurs volontés. L'Autriche a jeté de trop profondes racines en Allemagne, elle a trop longtemps armé les princes de l'empire contre la France, elle compte encore un trop grand nombre de partisans parmi eux, pour qu'un chef électif puisse défendre avec succès la Confédération du Rhin contre l'ambition et les intrigues de la cour de Vienne. Les royaumes de Wurtemberg, de Bavière, de Saxe n'ont pas, ils ne sauraient avoir une volonté qui leur appartienne, ils ne peuvent être souverains indépendants qu'autant qu'une puissance de premier ordre les protège et les soutienne. L'Autriche est démesurément plus forte, plus redoutable que la Confédération Rhénane. Elle la dissoudrait le jour où la Confédération cesserait d'être défendue par la France (1). Cette Confédération est incohérente de vues, d'intérêts, d'alliances; elle est embarrassée par une foule de petites ambitions, de petites rivalités qui la privent

(1) Cette influence prépondérante sur la Confédération du Rhin est passée de l'Autriche à la Prusse après la guerre de 1866; les États indépendants sont venus se fondre dans l'empire d'Allemagne, en 1871, lorsque la France n'a plus été en état de les protéger et de les défendre.

d'une grande partie de sa force, qui la laissent nécessairement exposée à toutes les intrigues de la diplomatie. Hier Autrichiens, aujourd'hui Français, le roi de Wurtemberg, surtout les rois de Bavière et de Saxe, se rangeraient demain sous la loi du cabinet de Vienne, si l'Empire était privé de son génie tutélaire. La destruction de la monarchie prussienne a enlevé aux États d'Allemagne le contrepoids, pour ainsi dire national, qui avait été placé dans leur centre. Il peut donc paraître indispensable de donner à la Confédération Rhénane un prince-primat héréditaire, ou de fortifier et d'agrandir le royaume de Westphalie. Toutes les raisons politiques veulent que ce royaume porte sa capitale à Berlin et que la Silésie devienne encore une de ses provinces, à moins qu'on ne la joigne à la Saxe, afin de tenir continuellement en échec le souverain de l'archiduché d'Autriche. Mais, de quelque manière que l'on juge convenable de constituer définitivement ces nouveaux États, il paraît conforme aux intérêts et à la sûreté des nations de l'Occident, que le trône de Pologne acquière une forte consistance territoriale et militaire, ou qu'il soit formé entre l'Oder et la Vistule une puissance assez imposante pour répondre des frontières orientales de l'Allemagne.

L'empire russe, on ne peut cesser de le dire, entre aujourd'hui de toutes parts en Europe; il descend ou plutôt il fond avec la rapidité de l'aigle sur la Suède, le Danemark, la Turquie et l'Allemagne.

Malheureusement, il importe peu à l'Angleterre que la Russie démembre ces États, car la faiblesse du pavillon russe assure de grands avantages maritimes et commerciaux au pavillon britannique. Le Gouvernement anglais ne cherche qu'à diminuer la force de l'Empire, parce que la France est seule en état, par l'étendue et la situation de ses côtes, d'avoir une marine égale à la sienne. Il s'efforce de diviser les nations de l'Europe et de les mettre

respectivement aux prises, parce que son principal objet est de s'enrichir aux dépens de tous. L'existence de l'Angleterre est dans le commerce, et par conséquent dans la puissance navale qui, seule, peut l'entretenir et le faire prospérer. En effet, une escadre peut se transporter à volonté dans tous les États et dans les ports des deux hémisphères ; elle est partout *frontière*, elle est maîtresse d'arriver dans un court espace de temps et d'insulter les villes et les rivages d'un pays. La nation qui a les flottes les plus considérables se fait donc craindre partout, et son alliance ne saurait être dédaignée. Mais comme l'empire de la mer ne suffit pas pour donner la monarchie universelle, c'est-à-dire une influence absolue dans les affaires générales, il importe de diviser les États et d'exciter fréquemment la guerre entre eux ; car les batailles navales n'ont jamais terminé une grande guerre et assuré la prépondérance d'une nation. Les batailles de Salamine et d'Actium décidèrent du salut de la Grèce et du sort de l'univers, parce que les affaires des Perses et celles du parti d'Antoine étaient, à ces époques, dans une situation presque désespérée. Ces deux batailles sont d'ailleurs des combats de terre plutôt que des combats de mer ; les navires n'étaient alors que des machines immobiles, ils ne pouvaient guère s'éloigner des côtes, et le nombre des rameurs faisait la force d'une escadre ; la navigation n'était qu'une pratique. Montesquieu dit très bien : « Alors les soldats étaient pour beaucoup et les gens de l'art pour rien ; aujourd'hui, les soldats sont pour rien ou pour peu, et les gens de l'art pour beaucoup ». La boussole et l'invention de la poudre ont transformé entièrement la navigation qui est devenue la première des sciences ; la marine a pris une importance infiniment considérable dans la puissance européenne depuis la découverte des Deux-Indes, depuis que le monde s'est agrandi d'un hémisphère, que la situation respective des

États a été changée, depuis que le commerce d'Extrême-Orient a ouvert une carrière sans bornes à l'industrie et n'a fait qu'un seul peuple de toutes les nations. Et cependant, malgré cet ordre de choses, la force maritime demeure toujours dans une situation secondaire par rapport à la force continentale : la bataille de La Hogue est l'affaire navale la plus décisive qui ait eu lieu dans les temps modernes ; elle ne porta point pourtant de mortelles atteintes à la puissance de Louis XIV. Cette bataille et toutes celles que les Anglais ont gagnées sur les Hollandais et les Français, n'ont pas détruit, n'ont pas même affaibli, d'une manière sensible l'influence de la France dans le système général, toutes les fois que le cabinet de Versailles a été dirigé par des hommes habiles ou par des ministres d'un grand caractère. La force maritime est accidentelle et précaire ; elle exige des dépenses énormes, plus considérables que la puissance continentale, et à moins d'avoir à lui seul plus de vaisseaux et de matelots que tous les États de l'Europe, à moins d'avoir dans sa population, dans son territoire des ressources naturelles et assez grandes pour fournir à cet entretien d'une manière permanente, un État qui possède l'empire de la mer doit en être dépossédé dans untemps donné, et par l'effet de certaines conjonctures qu'on peut calculer avec une précision presque rigoureuse. Tous les siècles, toutes les nations prouvent cette vérité ; elle conduit nécessairement à dire, avec les esprits justes, que la célèbre maxime : « Celui qui est maître de la mer est le maître du continent », est fondamentalement fausse, quoiqu'elle puisse paraître, ou être vraie momentanément. L'empire de la terre conduit, au contraire, à celui de la mer et c'est toujours la faute de la nation la plus puissante sur terre si elle n'est pas aussi la plus forte sur mer.

Le Gouvernement anglais est si bien convaincu de ces axiomes, qu'il n'est pas de moyens de corruption, de violence, d'intrigues, qu'il ne mette en pratique pour s'opposer à la

prépondérance politique de l'Empire. C'est en perpétuant les troubles et les guerres dans tous les États, c'est en les armant, qu'il se flatte de conserver la souveraineté maritime et commerciale. Ses ligues, ses négociations, ses guerres, ses expéditions navales, ses traités de paix sont tous dirigés vers ce but.

Le ministère anglais s'éloigne de plus en plus des principes d'une pacification générale; il paraît implacablement résolu à continuer les hostilités, parce qu'il espère retirer de grands bénéfices d'un système aussi exécrable. Il cherchera donc de nouveaux prétextes et la justification de sa conduite dans les affaires d'Espagne. La révolution opérée dans ce pays doit causer un grave préjudice aux intérêts maritimes du cabinet de Saint-James : c'est précisément pour cette raison qu'il dénaturera les grands événements aux yeux des puissances, et qu'il s'efforcera d'en faire d'éternels sujets de guerres ou de coalitions.

Un des plus grands hommes d'État du dernier siècle, M. Edmond Burke, a dit textuellement, en 1792 : « Il est aussi important pour les Anglais d'empêcher l'influence française de dominer en Espagne que si ce pays était une province ou une dépendance de la Grande-Bretagne. L'Espagne est infiniment plus intéressante pour nous que le Portugal, auquel nous semblons attacher tant de prix ; et il est aussi beaucoup plus important d'empêcher qu'une autre puissance l'écrase ou lui fasse la loi ». M. Burke jugeait, avec sa sagacité ordinaire, que l'Espagne n'était point dans le système européen un pouvoir substantif, qu'elle devait avoir nécessairement pour appui la France, ou l'Angleterre; il ne doutait point, en conséquence, que toutes les liaisons, que les engagements qu'elle pourrait contracter avec la France ne fussent éminemment préjudiciables à l'Angleterre.

La couronne d'Espagne est aujourd'hui dévolue à un

prince de la maison impériale, et les royaumes des Deux-Indes deviennent partie intégrante du système fédératif de l'Empire. Une telle disposition de choses doit procurer au cabinet des Tuileries une force maritime et des avantages commerciaux si précieux qu'on ne peut, raisonnablement, espérer que la Grande-Bretagne reconnaisse jamais, si elle n'y est contrainte par la force, le nouveau système politique de l'Europe, c'est-à-dire la dynastie napoléonienne (1).

Ce n'est que lorsque l'Angleterre sera entièrement expulsée du continent, et peut-être même qu'après avoir détrôné et remplacé la famille régnante dans les Trois-Royaumes, que l'Empire affermira la paix. Les négociations que pourrait ouvrir le cabinet de Saint-James, les propositions de congrès, ou de réunion de ministres plénipotentaires qu'il demanderait pour parvenir à une pacification générale, tous les systèmes de compensation qu'il pourrait offrir ou accepter à cet effet, produiraient bien quelque mois de suspension d'armes ou de trêve. Mais il est à craindre que l'Empire et les puissances continentales ne jouissent pas de deux années de paix, si l'Europe entière n'était point sous la loi politique de Sa Majesté. Ces assertions acquièrent un nouveau degré de vraisemblance et de force depuis les événements survenus en Espagne.

La position de l'Europe est tellement critique qu'il faut désormais des mesures très énergiques pour pacifier les Espagnes, et assurer d'une manière durable la tranquillité

(1) Ce fâcheux horoscope se trouve souvent sous la plume de Montgaillard : A quoi bon tant de guerres et de sang versé, si la dynastie de Bonaparte n'est pas reconnue par toutes les puissances ? Ce refus de l'Angleterre de transiger avec l'Empire est la cause de la haine que lui voue Napoléon. En cherchant à abattre cette irréconciliable ennemie, l'Empereur poursuit donc ce but personnel de régner sur l'Europe, pour fonder sa dynastie.

Quant à Montgaillard, ses prophéties de mauvais augure ne lui valent aucune dotation. Au cours de la guerre d'Espagne, son traitement sera même supprimé.

générale et les intérêts de toutes les nations. L'Empereur a déjà atteint et frappé la prospérité commerciale de la Grande-Bretagne : le système du blocus continental doit entraîner la ruine du Royaume-Uni, si les prohibitions de marchandises anglaises sont fidèlement et sévèrement exécutées (1).

Quoique le cabinet des Tuileries puisse trouver, dans la situation intérieure des Trois-Royaumes, des raisons suffisantes pour prédire avec certitude l'affaiblissement de la puissance britannique, il n'en est que plus intéressé aujourd'hui à précipiter sa ruine.

On ferait un calcul faux si on croyait qu'un changement de règne, que des négociations de paix, que des transactions quelconques, pussent amener sincèrement le Gouvernement anglais à reconnaître la suprématie continentale de l'Empire et l'indépendance maritime et commerciale des peuples.

Un changement de règne n'aurait guère, en Angleterre, d'autre effet que celui de placer, ou de mettre en faveur, certains individus particulièrement dévoués à la personne ou aux inclinations du prince de Galles. Si le roi Georges meurt, le nouveau monarque continuera sans restriction, la politique et les principes de ses ministres. Il n'y a point en Angleterre de factions dans le cabinet, dans l'esprit public. Le roi descend-il au tombeau ? son successeur qui se trouvait, comme prince de Galles, comme membre du Parlement, dans

(1) Le blocus continental n'était que trop sévèrement exécuté et donna lieu souvent à de singuliers abus.

M. Augier de la Saussaie, commissaire extraordinaire envoyé à Hambourg pour l'exécution des décrets de Berlin et de Milan, a raconté que des vaisseaux étaient parfois dénoncés comme venant d'Angleterre, quoiqu'ils n'y eussent pas touché. La dénonciation était reconnue exacte par des agents concussionnaires, qui bénéficiaient avec le dénonciateur du produit de la vente des marchandises. Bourrienne, ministre de France à Hambourg, *travaillait*, paraît il, de la sorte le blocus continental.

le parti de l'opposition, prend avec le sceptre tout l'esprit de l'autorité royale. On s'abuserait d'une manière étrange, on montrerait une grande ignorance des ressorts et de la nature du Gouvernement anglais, si on se flattait qu'un nouveau règne dût apporter des changements essentiels dans ce système qui est national, forcé, invariable dans les rapports de l'Angleterre envers la France. C'est le maintien de cette autorité qui a porté le ministère à rejeter jusqu'à ce jour les griefs, les supplications des catholiques d'Irlande.

La maison de Brunswick ne règne en Angleterre que par la religion protestante. Lorsque le Parlement déclara, par l'acte du 14 mars 1701, que la reine Anne succéderait à Guillaume III, et que, dans le cas où cette princesse ne laisserait point de postérité, la couronne passerait à l'électrice douairière de Hanovre, il y avait quarante-cinq personnes plus rapprochées du trône que l'électrice Sophie ; mais le désir du Parlement était d'exclure tout prince catholique ou allié par mariage à une catholique. Cette disposition, confirmée en 1705, a été garantie dans le traité d'Utrecht (1713) et dans tous les traités que les Anglais ont contractés depuis avec les puissances de l'Europe ; tant il leur paraissait important d'exclure sans retour la maison de Stuart, et d'assurer la proscription de la religion catholique en Angleterre et conséquemment en Irlande. Les Irlandais, malgré les fréquentes réclamations qu'ils adressent au Parlement, sont persuadés de l'inutilité de leurs demandes ; elles sont justes, mais diamétralement opposées à la constitution britannique. Les Irlandais n'obtiendront jamais que par la force ouverte le redressement de leurs griefs : cette considération montre l'importance, la nécessité de détacher à main armée l'Irlande de l'Angleterre. Mais, pour cela, il faut sauver les flottes espagnoles, car on doit trouver dans les ports de l'Espagne, du Portugal, toutes les facilités pour opérer de grands armements, attaquer la Grande-Bretagne sur ses propres rivages,

et préserver les colonies d'Amérique des invasions que le Gouvernement anglais préparera vraisemblablement contre ces contrées.

Les ports d'Espagne et de Portugal favorisent les expéditions militaires qu'on voudrait diriger contre la Grande-Bretagne. Les escadres qui en sortiraient tromperaient facilement la vigilance des amiraux anglais, car elles s'enfonceraient dans les hautes mers, vers les longitudes occidentales et pourraient arriver sans obstacle à l'ouest de l'Irlande. Les côtes de France sont généralement trop rapprochées du littoral anglais, pour que les vaisseaux qui s'en éloignent puissent ne pas être découverts et suivis de près par les escadres britanniques. On voit, par ces réflexions, combien la possession et la conservation des flottes espagnoles sont importantes ; elles doivent permettre de tenter une descente en Angleterre, et peut-être une telle expédition deviendra-t-elle indispensable pour forcer le Gouvernement britannique à signer une paix véritable, et à reconnaître la liberté des mers (1).

IV

Vues générales sur les intentions des puissances. — Préparatifs d'une nouvelle coalition. — La France serait démembrée si l'Empereur venait à lui manquer. — La Russie est disposée à se joindre à l'Autriche en cas de nouvelles hostilités. — L'alliance franco-russe est incertaine et ne peut être utile que dans des circonstances dont le bénéfice re-

(1) Au retour de Tilsit, Napoléon n'avait pour seule ennemie que l'Angleterre; toute son activité se dirigea un instant contre elle, de nombreuses constructions navales furent ordonnées et des projets d'expédition furent préparés en vue de transporter une armée en Égypte, dans l'Inde ou à Londres même. Les flottes anglaises avaient alors à exercer leur surveillance de la Méditerranée à la Baltique, et sans les événements d'Espagne elles n'auraient pu se flatter d'arrêter un débarquement qui pouvait se préparer sur des points si différents.

viendrait à la Russie. — Le système politique de l'Empire pourrait se définir ainsi : abattre l'Autriche, retenir la Russie au delà de la mer Noire, partager avec l'Angleterre l'empire des mers.

Projet de rétablissement du royaume de Navarre et d'incorporation du Portugal à l'Espagne en échange de la Catalogne et de la Biscaye. — La guerre d'Espagne est l'événement le plus important du siècle; le sort de l'Empire en dépend. — Attitude hostile de l'Autriche. — Politique de Louis XIV contre les envahissements de la Russie. — Importance des villes hanséatiques contre les puissances du Nord. — Mesures à prendre pour réduire l'Angleterre et conclure la paix.

9 décembre 1808 (1).

La guerre d'Espagne doit être placée au rang des événements qui influent sur les destinées de l'univers. Car l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et même la Russie font certainement cause commune avec les insurgés de l'Andalousie et de la Catalogne; et si les cours de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg ne prêtent pas une assistance publique ou directe à la rébellion de la Péninsule, elles favorisent du moins le cabinet de Saint-James par tous les moyens qui sont en leur pouvoir (2).

Le système des puissances n'a point changé, quoique leurs communications diplomatiques soient remplies d'assurances amicales, depuis la paix de Presbourg et les traités de Tilsit.

(1) Mémoire envoyé en Espagne à Napoléon le 9 décembre 1808 et transmis par duplicata le 15 décembre.

(2) L'insurrection générale qui souleva l'Espagne après l'entrée de Joseph à Madrid sauva l'Angleterre, qui allait être forcée de conclure la paix. Ses agents redoublèrent alors d'activité sur le continent et ranimèrent les espérances défaillantes des puissances européennes.

La capitulation de Baylen (20 juillet) acheva de réveiller toutes les ambitions. L'Autriche arma rapidement et introduisit la conscription et la garde nationale dans ses États. Napoléon comprit qu'il ne pouvait agir en Espagne sans renouveler son alliance avec la Russie, afin de maintenir la paix dans l'Europe centrale et de paralyser les projets hostiles de la cour de Vienne.

Mais les concessions qu'il fit au tsar en Finlande et en Orient ne furent pas suffisantes, et Alexandre resta disposé à se ménager en Angleterre tous les moyens qui pouvaient lui permettre de réaliser ses projets sur la Turquie.

Un coup d'œil sur leurs démarches et leurs opérations suffira à le prouver.

L'évacuation des États héréditaires de la maison de Brandebourg et du nord de l'Allemagne, par nos armées, s'effectue avec une promptitude qui décèle le vif désir d'être débarrassé de la protection française.

Dans le même temps, des convois de cent, de deux cents voiles entrent dans la mer du Nord, sortent de la Baltique, comme si la paix générale avait déjà rétabli la liberté des échanges avec l'Angleterre. Par suite de ces dispositions, les denrées coloniales ont éprouvé, depuis peu, en France, une diminution de prix bien plus extraordinaire que ne le fut leur augmentation il y a quelques mois. En rapprochant ces circonstances des événements politiques et militaires survenus depuis le commencement de cette année, on serait autorisé à croire que le blocus continental est levé de fait par la Russie et l'Autriche. Le cabinet de Saint-Pétersbourg est, dans le Nord, comme celui de Vienne, dans le Midi, le facteur et le commissionnaire de l'Angleterre. L'Espagne et le Portugal sont, en outre, des marchés où le pavillon anglais exerce la contrebande à main armée, mais il la fait d'une manière plus lucrative et plus sûre par Trieste et Saint-Pétersbourg: le moment approche même où les ports du Mecklembourg, où les rades prussiennes de la mer Baltique serviront d'entrepôts aux manufactures de Londres.

L'alliance de la Russie et de l'Angleterre paraît de jour en jour moins équivoque. Alexandre Ier, fidèle allié de l'Empereur, montre toujours les plus généreuses et les plus nobles dispositions en faveur de la paix générale et de la liberté des mers; mais son ministère semble recevoir des instructions de Londres; telle est aujourd'hui la position de la Russie, sous les rapports politiques et commerciaux, que son souverain est continuellement exposé à de grands dangers, s'il entre dans les intérêts du ministère anglais

d'opérer à Saint-Pétersbourg une de ces révolutions dont on a vu, depuis un demi-siècle, plusieurs exemples sanglants.

Par la constitution, ou plutôt par les usages traditionnels en vigueur dans l'empire russe, le tsar n'est pas maître des résolutions du Sénat dirigeant; les membres les plus influents de cet ordre, ceux de la noblesse, ceux des chambres de commerce, sont dans les liens de l'Angleterre; et si une guerre sérieuse éclatait entre la Grande-Bretagne et la Russie, tant d'obstacles viendraient à ce point paralyser le commerce dans le golfe de Finlande, que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne pourrait supporter longtemps un tel état de souffrance et d'asphyxie politiques. Le trône eût déjà changé de maître, si la guerre avait réellement fait cesser les relations entre les deux nations. Mais le conflit anglo-russe est purement nominal et diplomatique. En réalité, la Russie n'a déclaré et ne fait la guerre qu'à la Suède et à la Turquie, c'est-à-dire qu'à la France. Les vaisseaux russes stationnés à Trieste y jouissent d'une tranquillité parfaite; l'escadre de l'amiral Séniavin arbore ses couleurs dans les ports d'Angleterre (1), elle hiverne dans les mers britanniques, et, en atten-

(1) L'amiral russe Séniavin, qui s'était emparé par surprise de Cattaro après la paix de Presbourg (Voy. p. 229), avait reçu l'ordre de restituer ce port aux Français, suivant les conventions du traité de Tilsit. Il le livra en effet, mais la guerre était alors déclarée, d'une part entre la Russie et l'Angleterre à la suite du bombardement de Copenhague, et, d'autre part, entre la Turquie et la Russie. La Méditerranée et l'Océan étaient au pouvoir des flottes anglaises. Dans l'impossibilité de passer le Bosphore, il était difficile à l'amiral Séniavin de traverser le détroit de Gibraltar et de remonter vers la Baltique, d'ailleurs encombrée de glaces. Il put néanmoins effectuer son voyage sans être sérieusement inquiété. La tolérance de la Grande-Bretagne laissait supposer qu'une entente secrète existait entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg; cependant une frégate russe fut prise par les Anglais dans l'Adriatique, mais elle s'était fourvoyée si maladroitement dans la flotte anglaise qu'on n'aurait pu sans scandale la laisser échapper. Aucune hostilité sérieuse n'eut lieu entre les belligérants, au cours de cette singulière campagne; les canons anglais ne partaient que sur les vaisseaux français.

dant, les ducs de Mecklembourg acquièrent une grande consistance sur les bords de la mer Baltique, et, ce qui n'est pas d'un moindre intérêt pour le ministère de Saint-James, la Prusse retrouve sur ces rivages les souverainetés dont elle accorda toujours le commerce au pavillon anglais.

La Russie, usant d'une dextérité et d'une temporisation profondes, interpose entre l'Empire et les frontières de la Baltique et de la Pologne, des États qui lui sont forcément soumis, ou qui se trouvent naturellement aujourd'hui ses alliés : ainsi, la Prusse devient, dans le nord de l'Allemagne, la sentinelle et l'avant-poste du cabinet de Saint-Pétersbourg; la Saxe, reine titulaire du duché de Varsovie, ouvre plutôt qu'elle ne ferme la Vistule aux armées russes; l'Autriche se fortifie de jour en jour en Franconie par son grand-duché de Würtzbourg, et dans la haute Allemagne par son royaume de Bohême : ces puissances ménagent à la Russie la facilité d'envoyer un jour ses armées jusque sur les rives du Rhin. Et tout en se créant de si précieux avantages politiques, le tsar tient encore le Danemark en esclavage de famille, démembre la Suède, et menace jusqu'au cœur l'empire ottoman en Europe et en Asie.

Certes, dans de futures négociations de paix, dans l'offre d'une intervention ou d'une médiation quelconques, il ne reste plus à l'Autriche et à la Russie qu'à demander pour l'Angleterre la remise du Hanovre, et en faveur de la Prusse la restitution de certaines provinces westphaliennes (et les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg paraissent être aujourd'hui sur la route de ces négociations), pour que l'ancien système politique de l'Europe soit un jour reconstitué, au préjudice de la plus grande partie des conquêtes françaises et de l'existence même de la dynastie napoléonienne.

Le cabinet de Berlin vient d'échapper sans retour à l'influence de l'Empire. De quelque soumission, de quelque

déférence dont elle puisse faire usage désormais, pour la forme, envers la cour impériale, la maison de Brandebourg est pour longtemps russe et anglaise. L'appauvrissement et la faiblesse de la monarchie prussienne ne peuvent point, il est vrai, lui permettre d'inspirer des craintes sérieuses, mais si les successeurs de Frédéric II ne sont plus de puissants rois, par cette raison même, ils ne sont plus des rois indépendants. Ces monarques doivent être comptés au rang des généraux russes ou autrichiens: hors d'état de figurer comme partie principale dans une guerre, ils ont encore assez de ressources pour être des auxiliaires importants, et la vue de Magdebourg, dont on découvre pour ainsi dire les bastions des portes de Berlin, suffira pour précipiter les rois de Prusse dans toutes les guerres qui seront déclarées à la France.

D'autre part l'Autriche, débarrassée de ses inquiétudes, des rivalités prussiennes, et ayant aussi de grandes pertes à réparer, des humiliations encore plus grandes à venger, doit épouser et épousera indissolublement le système et les vues des cours de Saint-Pétersbourg, de Londres et de Berlin. Si l'on ne veut pas être trompé d'une manière grave par les événements, on est forcé d'envisager dès ce moment les cabinets de Stockholm, de Londres, de Saint-Pétersbourg, de Vienne, de Berlin, et peut-être même de Constantinople, comme formant une sextuple alliance dirigée contre la dynastie impériale, alliance existant peut-être déjà, quoiqu'elle ne soit point sans doute signée, alliance qui peut se développer plus ou moins prochainement, selon l'issue de la guerre espagnole et les résolutions ultérieures qu'adoptera le cabinet des Tuileries (1).

(1) Au moment où Montgaillard écrivait ces lignes (9 décembre 1808), une entente secrète se nouait entre les cours étrangères; elle aboutit à une nouvelle guerre avec l'Autriche (avril 1809) qui obligea Napoléon

Toutes les feuilles étrangères annoncent que les Anglais trafiquent publiquement sous pavillon autrichien, barbaresque, ou de Jérusalem, à Trieste et dans le littoral Adriatique; que la cour de Vienne prend en Bohême, en Autriche et en Hongrie les mesures les plus hostiles. Malgré le peu de confiance que méritent en général les rédacteurs des feuilles publiques, il est difficile de récuser des indices aussi unanimes, lorsqu'ils s'accordent d'ailleurs avec l'esprit et les principes constamment manifestés ou professés par une cour.

Il n'est pas douteux que la maison d'Autriche a déjà cicatrisé ses plaies et réparé une grande partie de ses désastres; elle peut devenir bientôt plus formidable qu'elle ne l'était il y a dix années, parce que les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg sont presque nécessairement unis entre eux, parce que la monarchie prussienne est détruite, et qu'il n'existe plus, sur l'Oder ou sur l'Elbe, de barrière assez puissante pour contenir les armées russes et autrichiennes. En se permettant ces énonciations, on suppose toujours le cas où l'Empire, réduit à ses seules forces et privé du génie qui lui a donné la vie, aurait, dans la suite des temps, à repousser l'ambition et les vengeances des souverains vaincus; la France pourrait alors être démembrée comme l'empire de Charlemagne (1).

Les écrivains, les politiques ne cessent de répéter que cet

à quitter précipitamment l'Espagne. « Qu'est-ce que cela signifie, dit-il à M. de Metternich en arrivant à Paris. Voulez-vous encore mettre le monde en combustion? Comment! lorsque j'avais mon armée en Allemagne vous ne trouviez pas votre existence menacée et c'est à présent qu'elle est en Espagne que vous la trouvez compromise !... Il faut, ajouta-t-il devant ses familiers, qu'il y ait quelques projets que je n'aperçois pas; car il y a de la folie à me faire la guerre. Et puis ils diront que c'est moi qui ne puis rester en repos, que j'ai de l'ambition, lorsque ce sont leurs bêtises qui me forcent d'en avoir! »

Quelques mois après l'Empereur entrait à Vienne, battait l'Autriche à Wagram et la forçait à signer le traité de Vienne (14 octobre 1809).

(1) Après Eylau, Talleyrand fut amené à de sérieuses réflexions sur le peu de solidité d'un Empire uniquement fondé sur une vie qui se

empire s'écroula par son propre poids et par l'extension désordonnée des États qui le composaient ; c'est mal juger les choses et les hommes. Ce ne fut point l'extension des États de Charlemagne, mais la faiblesse de ses successeurs qui précipita la ruine de sa race. Le système de Charlemagne était fortement et sagement conçu ; mais il fallait une tête et un bras très forts pour soutenir un aussi grand ouvrage. Rarement les héritiers d'un grand homme sont des hommes supérieurs ; les fondateurs de dynastie sont toujours des génies extraordinaires, puisqu'ils réussissent dans leurs héroïques desseins ; mais les monarques qui leur succèdent se reposent ordinairement sur la gloire, sur le nom des aïeux ; enfin l'esprit du fondateur n'est pas toujours avec sa postérité.

Depuis le règne de François Ier, depuis celui de Louis XIV, la diplomatie, c'est-à-dire l'art des traités et des alliances, a rendu les souverains et les peuples plus ou moins dépendants de l'influence du despote le plus puissant en Europe ; il tient les divers cabinets sous sa loi, parce qu'il peut attaquer tous les États, soit directement par ses armées, soit indirectement avec les forces de ses alliés : et aussi longtemps que la force territoriale et militaire du monarque qui est parvenu à conquérir le sceptre politique du continent est conservée dans son intégrité, sa volonté reste prédominante. L'Empereur a conçu le plus grand des systèmes fédératifs ; mais la plupart des souverains, dont les États doivent garantir ce système, ne sont pas assez forts pour le défendre, ont des intérêts opposés à ceux du cabinet des

hasardait aussi souvent dans les plus périlleuses entreprises. « Qu'aurions-nous fait s'il eût été tué ? Que ferions-nous si cela arrivait au premier jour ? » disait-il au duc de Dalberg ; et la conséquence fut alors qu'il faudrait donner à Napoléon pour successeur son frère Joseph, en se hâtant d'annoncer à l'Europe que la France rentrait immédiatement et sans réserve dans sa frontière du Rhin. (*Mémoires de Pasquier*, I, p. 310).

Tuileries, ou cherchent à l'égarer par la perfidie de leurs démarches.

Actuellement l'Angleterre envoie à Paris ses ambassadeurs et ses émissaires par Saint-Pétersbourg et par Vienne, car ces cours sont en réalité coalisées, malgré les apparences contraires, avec la cour de Londres, et telle est la situation des choses que, si l'Autriche se constituait dans ce moment en hostilités, la Russie pourrait bien demeurer neutre. Mais il est plus vraisemblable encore que, dans le cas où l'Empereur jugerait à propos d'exiger de l'Autriche la cessation de ses préparatifs de guerre, le cabinet de Saint-Pétersbourg se prononcerait ouvertement en faveur de son alliée et ferait cause commune avec elle.

L'exactitude de ces dispositions peut seule expliquer la conduite de l'Autriche et de la Russie, envers la France et l'Angleterre, depuis les événements d'Espagne. La cour de Vienne a montré moins d'éloignement pour le cabinet de Saint-James, elle a relâché les mesures de prohibition commerciale, elle a pressé l'armement de ses milices. La Russie a continué cette guerre de plume et d'ukases qui sauve la forme et fait si peu pour le fond; mais l'une et l'autre de ces cours, satisfaites intérieurement de voir l'Angleterre et la France prodiguer de grands armements, l'une pour soulever et l'autre pour pacifier les Espagnes, ont espéré qu'elles en retiraient de grands avantages; elles ont pensé que les armées de l'Empereur accourant des rives de la Vistule aux rives du Tage, leur laisseraient la facilité ou le temps de compléter de leur côté des préparatifs d'attaque ou de résistance ; et, multipliant alors les négociations et les offres de médiation entre la France et l'Angleterre, et croyant leur neutralité et leur alliance indispensables, elles ont principalement cherché à tirer tout le parti possible des difficultés dans lesquelles la guerre d'Espagne semblait devoir entraîner le cabinet des Tuileries.

Mais déjà l'activité et le génie ont mis en défaut la politique secrète des puissances coalisées. La promptitude des succès obtenus en Espagne ôte à l'Autriche, comme aux insurgés, le temps de se reconnaître : cette cour hésite, se consulte, arme, veut déclarer la guerre, n'ose point violer la paix, multiplie ses intrigues à Paris, à Saint-Pétersbourg et à Londres pour obtenir ce qu'on a toujours appelé à Vienne « le bénéfice et la science du temps ». De son côté, le ministère russe (et l'on est bien loin assurément de confondre ses desseins avec les nobles volontés du tsar), négocie avec l'Angleterre, affaiblit de plus en plus la Suède, se consolide dans la Turquie européenne, jouit sans frais ni risques, sans qu'il lui en coûte autre chose que des ukases, de tous les avantages de l'alliance française, replace le roi de Prusse sur son trône, se crée des alliés, étend son influence en Allemagne, augmente ses forces militaires, et se met formidablement en position de profiter, au préjudice de la France, des circonstances politiques ou commerciales que les affaires d'Espagne peuvent faire naître en Amérique ou en Europe. L'alliance franco-russe, on s'est déjà permis de le dire, est une alliance fausse et contre nature relativement aux intérêts directs de l'Empire. Car l'influence française en Suède, en Danemark, en Pologne et en Turquie, est et sera toujours d'une importance première pour le cabinet des Tuileries; et cette influence est dissoute par la prépondérance que la Russie usurpe dans le nord et l'orient de l'Europe. Indépendamment de ces hautes considérations, l'alliance russe ne saurait être réellement utile. Pour le prouver, il suffira de dire que la Russie est intéressée à la prospérité navale et commerciale de l'Angleterre; le cabinet de Saint-Pétersbourg peut bien désirer momentanément que la force maritime de la Grande-Bretagne soit humiliée ou affaiblie, mais il ne peut vouloir la ruine du système colonial ou commercial de la Grande-Bretagne, parce que ce système lui donne la vie.

Il en est à peu près du pavillon russe comme du pavillon d'Alger, auquel il importe peu que l'Angleterre opprime plus ou moins les puissances maritimes; la Russie a des productions qu'elle ne peut vendre qu'à l'Angleterre, ou sous son bon plaisir; elle n'existe commercialement que par les échanges ; en outre, elle devient de plus en plus autrichienne, sur le Danube et la Vistule, ces deux grands fleuves par lesquels elle déborde le nord et le midi de l'Europe : toutes les raisons politiques tendent donc à rapprocher sans cesse le cabinet de Saint-Pétersbourg de l'Autriche et de l'Angleterre; et comme la France ne peut tenir à la Russie que par des intérêts indirects, tous les motifs tendent à rendre l'alliance du cabinet de Saint-Pétersbourg incertaine, dangereuse pour la cour des Tuileries, et seulement utile pour la France dans quelques circonstances, dont le bénéfice revient encore définitivement à l'empire russe (1).

(1) Le baron de Meneval, secrétaire intime de Napoléon, exprime dans ses *Mémoires* une opinion analogue :

« Quand la Russie aura réparé ses pertes, quand elle aura recueilli les avantages du traité de Tilsit et consommé la conquête de la Finlande, elle exprimera son déplaisir de l'agrandissement du duché de Varsovie, qu'il était cependant difficile de considérer autrement que comme pierre d'attente. La création de cet État semblait effectivement destinée à faire pressentir le rétablissement du royaume de Pologne, et cette question capitale formait l'écueil de l'alliance franco-russe. Le traité de Tilsit aurait pu devenir l'instrument de la reconstitution du royaume de Pologne et peut-être faut-il regretter qu'il n'ait pas réparé l'iniquité du partage de cette nation. Il amena un système de concessions dont tout l'avantage demeura à l'empire russe. Les résultats de cet accord furent de procurer à la Russie la possession immédiate de la Finlande, de nous engager dans la malheureuse expédition d'Espagne et d'empêcher le rétablissement du royaume de Pologne. L'alliance française donna une activité nouvelle aux insatiables convoitises de la Russie et réveilla les prétentions du tsar sur la Turquie. Le refus de Napoléon de laisser occuper Constantinople fit naître dans l'âme d'Alexandre une froideur mécontente qui se changea en inimitié déclarée. » (Meneval, II, p. 109.)

Autres temps, autre diplomatie, et Montgaillard lui-même se rangea vite à l'alliance russe lorsque la France, vaincue à Waterloo, n'eut plus

Plus le cabinet de Saint-Pétersbourg multiplie les protestations d'amitié, et plus il devient nécessaire de fortifier le royaume de Westphalie d'une part, et de prévenir de l'autre le démembrement de la Turquie ; car la Russie profite avec un art admirable de sa bonne intelligence avec la France ; elle obtient des avantages de premier ordre en faveur de ses alliés, elle étend rapidement sa domination et son influence dans toutes les contrées de l'Europe.

Un tsar n'aurait pas osé, il y a soixante ans, prononcer le nom d'Allemagne dans les dissensions de la France et de l'Autriche ; et depuis le dernier partage de la Pologne, le cabinet de Saint-Pétersbourg s'arroge une intervention directe dans les affaires germaniques ; il devient ou le protecteur ou le médiateur des plus grands intérêts, il s'attribue une sorte de prépotence continentale que les cours de Vienne et de Londres ont déjà admise sans restriction ; nul doute, si cette ambition n'était restreinte, qu'il ne se crût bientôt en droit de disposer de toutes les résolutions diplomatiques : il ne lui reste plus, pour être maître de l'Europe, qu'à prendre possession de Constantinople.

Or le partage de l'empire ottoman venant à avoir lieu (n'importe par quels moyens, de quelle manière, à quelles conditions, dans quelques circonstances), il n'y a point de chances d'annexion, de compensation de territoire, d'accommodement quelconques qui pussent préserver l'Italie et le midi de l'Europe d'un bouleversement général, si les Russes entraient jamais à Constantinople. La stabilité de la dynastie impériale doit être fondée sur trois points qu'il n'est pas possible d'abandonner : la destruction de la maison d'Autriche, le renvoi de la Russie au delà de la mer Noire, et le partage de la puissance navale et commerciale entre la France et

à lutter pour ses conquêtes et fut réduite à disputer sa vie et ses propres frontières aux alliés. (Voy. p. 15, 125, 243, 297, [notes], et *Souvenirs du comte de Montgaillard*, p. 64.)

l'Angleterre (1). Hors de ces données, il n'existe point de sûreté future pour l'Empire; sa prospérité, sa puissance et sa durée sont essentiellement renfermées dans ce système. Si Sa Majesté juge à propos d'établir une forte barrière en Dalmatie et dans l'Épire, si Constantinople est mise sous le protectorat de la France et si le duché de Varsovie acquiert une consistance assez imposante pour fermer les frontières septentrionales de l'Europe, si l'Autriche est réduite à faire dans l'Adriatique et en Allemagne les cessions que nécessite impérieusement l'ordre actuel des choses, la dynastie impériale est pour jamais souveraine, et alors l'Angleterre sera forcée de la reconnaître et d'entrer en composition avec elle. Car les colonies de l'Amérique sont à Vienne, encore plus qu'à Madrid ou à Lisbonne, et c'est la maison d'Autriche qu'il faut frapper à mort, si l'on veut ôter au cabinet de Saint-James les moyens et l'espérance de conserver une grande action en Russie et dans les affaires générales de l'Europe.

(1) Les événements ont condamné la politique de Napoléon: son alliance avec la Russie a été éphémère, et dans sa lutte avec l'Angleterre il a été vaincu. Aurait-il été plus heureux, même en donnant libre cours à son ambition, s'il avait suivi les lignes traditionnelles de la diplomatie de Richelieu? Si, après Friedland, il avait fortement reconstitué la Pologne et conclu de solides alliances avec la Suède et la Turquie, au lieu de livrer ces puissances à la Russie; s'il avait joint le Danemark et la Confédération du Rhin à ses alliés et défendu l'Allemagne contre toute agression, n'aurait-il pu alors entrer en composition avec l'Angleterre, la forcer à la paix, ou en dernier lieu partager avec elle l'empire du monde? La guerre d'Espagne était évitée et les coalitions organisées par la Grande-Bretagne taries dans leur source. Mais Napoléon n'admettait aucun partage; comme César il voulait être le premier dans Rome. « Savez-vous pourquoi, dit-il après son abdication, l'on m'appelle maintenant scélérat et brigand? J'ai voulu mettre la France au-dessus de l'Angleterre: voilà tout! »

Ce fut en effet la passion de sa vie.

La discussion serait inépuisable sur un pareil sujet. Ce qu'il convient de retenir, c'est que Montgaillard donne ici des avis opposés aux projets qui furent poursuivis et à la politique qui succomba.

Ces vérités sont tellement positives, que si l'Autriche devenait jamais médiatrice entre la France et l'Angleterre, elle ne craindrait point de demander, de la part du cabinet de Saint-James, la restitution du Hanovre et peut-être même la réintégration de la maison de Nassau en Hollande, puisque les puissances se flattent à outrance d'en revenir tôt ou tard à l'ancien système, à l'ancien ordre politique (1); et c'est avec les mots de paix générale et d'équilibre, qu'elles font retentir dans toutes leurs notifications diplomatiques, qu'elles espèrent miner l'Empire français et saper les fondements de la dynastie de Napoléon.

Heureusement l'occupation de l'Espagne doit influer sur de telles résolutions. Les plus grands intérêts commerciaux, militaires et fédératifs dépendent tous, d'une manière plus ou moins directe, de la force que prendra la monarchie espagnole. La politique fédérative et coloniale de la France peut également se promettre de grands et utiles résultats de l'organisation que les victoires permettent d'établir sur le Tage et au delà des Pyrénées. Aujourd'hui les affaires sont dans une situation qui n'admet ni demi-moyens, ni atermoiements. L'Empire se doit à lui même des sûretés inviolables, qu'aucun événement ne puisse troubler ou déranger. Il n'est plus possible de se dissimuler la nécessité où est placé le cabinet des Tuileries de constituer le Portugal et l'Espagne d'une manière appropriée à l'avenir de la dynastie impériale. La création d'une puissance intermédiaire est une conséquence forcée de cette disposition de choses. Les Pyrénées doivent être dans la maison de France, et non dans celle d'Espagne ; car il faut que les rois d'Es-

(1) La persévérance des cabinets atteignit ce but quelques années plus tard. Les traités de 1814 rétablirent l'ancien ordre politique : l'Angleterre recouvra le Hanovre ; la Hollande et la Belgique furent réunies sous la souveraineté de la maison d'Orange ; la France fut replacée sous l'empire du droit public créé par le traité de Westphalie, et reprit ses limites de 1792.

pagne, de Hollande, de Westphalie, de Naples, soient chefs de colonies françaises avant d'être des rois hollandais, espagnols, napolitains ou westphaliens.

Relativement à l'Espagne, la nature elle-même l'indique, et la Navarre le prouve ; ce royaume, qui se maintint pendant plusieurs siècles dans l'indépendance, suffit pour préserver la France de l'ambition des monarques espagnols : aussi n'était-ce point, sous le rapport politique, un titre indifférent que celui de rois de Navarre, dont les Bourbons se firent tous une loi de s'investir depuis le règne de Henri IV. La Navarre fut un objet de la plus haute importance aux yeux des cabinets de France et d'Espagne ; en effet, cette province est la clef continentale des deux monarchies. Les Pyrénées, comme les Alpes, offrent des avantages naturels tellement certains que, dans tous les siècles, le maître de ces formidables boulevards exercera une très grande domination dans les contrées méridionales de l'Europe.

La conservation morale de l'Espagne, sa réforme et sa restauration politiques, exigent que la France se ressaisisse du territoire dont elle fut en possession au delà des Pyrénées sous Charlemagne, sous Louis IX, sous plusieurs rois de la troisième dynastie. Une puissance nouvelle qui répondrait nécessairement de la garde des Pyrénées, et tiendrait les portes de la Péninsule toujours ouvertes, préviendrait à jamais les entreprises que l'Autriche et l'Angleterre voudraient former, soit pour soulever les Espagnes, soit pour y affaiblir l'influence française (1).

Ici la possession, le droit politique et la conquête se réunis-

(1) Allusion au projet conçu par Napoléon de donner le Portugal à l'Espagne en échange de l'Aragon et de la Catalogne, qui auraient constitué un pied-à-terre au delà des Pyrénées, comme au delà des Alpes, le Piémont. Cette conception était une erreur géographique que l'Espagne n'aurait pas plus acceptée qu'elle n'accepta une dynastie étrangère. Dans toutes ces questions, Montgaillard est aussi aveuglé que Talleyrand dont l'influence sur l'Empereur fut si funeste. Ce dernier conseilla aussi

sent pour légitimer les prétentions du cabinet des Tuileries, pour assurer à la fois la défense de l'Empire et de la monarchie espagnole.

L'Aragon, la Navarre et la Catalogne jusqu'à l'Èbre, firent partie de la France sous Charlemagne. Cet empereur avait en son pouvoir les clefs de l'Europe ; il était maître des Pyrénées, des Alpes, des frontières septentrionales de l'Allemagne, c'est-à-dire de la Chersonèse cimbrique, et des frontières orientales, par le margraviat d'Autriche. La Navarre fut réunie de nouveau à la France, au commencement du XVI^e^ siècle ; et quoique Louis XII eût été forcé, deux siècles plus tard, de rendre à Ferdinand le Catholique toute la partie de cette province située au delà des Pyrénées, la France ne cessa d'en réclamer la souveraineté. Par le traité des Pyrénées, le cabinet de Versailles renouvela les stipulations insérées au traité de Vervins, et, dans tous les temps, il a fait la réserve des droits de la couronne sur la Navarre. En effet, les rois de Navarre ont l'entrée en France ; le nom de Du Guesclin suffit pour faire sentir l'importance de ce pays, et l'on n'oubliera jamais les maux que causa ce Charles le Mauvais, roi de Navarre et fidèle allié de l'Angleterre et des ducs de Bourgogne.

En supposant que la province de Catalogne, la Biscaye, la Galice, la Navarre, le Guipuzcoa, en un mot tout le territoire compris entre les Pyrénées, l'Èbre et le Douro fût séparé de la monarchie espagnole, la Péninsule se trouverait placée forcément sous l'immédiate influence de l'Empire. L'établissement de duchés ou grands fiefs ôterait aux souverains espagnols la facilité d'attenter à notre système fédératif ; ceux-ci

de descendre sur l'Èbre et de s'y établir en compensation des bords du Tage. Tous les deux cherchaient à flatter l'ambition de Napoléon, mais, depuis longtemps, Montgaillard avait parlé de détrôner les Bourbons d'Espagne poussé vers ce but par une profonde animosité. (Voy. p. 280, 320.)

exerceraient cependant une grande autorité politique, qui serait entièrement réservée à la France, si les cinq provinces portugaises situées au delà du Douro étaient réunies à la couronne d'Espagne. Il n'y a plus d'ailleurs qu'un seul moyen d'arracher le Portugal à l'Angleterre, c'est de l'incorporer à l'Espagne et de tenir cette nation dans une dépendance absolue. Alors toutes les côtes occidentales et méridionales de la Péninsule seraient à la disposition du cabinet des Tuileries, qui disposerait des défilés au nord et pourrait menacer à volonté la capitale et les provinces; par cet ordre de choses, le conseil de Madrid se trouverait dans l'impuissance de s'écarter de ses devoirs, de ses traités envers la France. Laisser, au contraire, le royaume de Portugal, État souverain et indépendant, serait le redonner tôt ou tard à l'Angleterre; car, l'Empire n'étant pas, ne pouvant même jamais être en contact de territoire avec lui, il deviendrait à peu près impossible d'empêcher le pavillon anglais d'exercer sur le Tage une pleine souveraineté de puissance et de commerce. L'incorporation du Portugal à l'Espagne aurait pour résultat forcé de le rendre frontière de la France par l'Espagne, et dans ce cas Lisbonne pourrait être gouverné par Madrid, selon la volonté et la loi de l'Empereur. Cette annexion donnerait, en outre, à la monarchie espagnole une consistance et une force qui la dédommageraient des cessions ou des pertes qu'elle ferait sur ses frontières du Nord; enfin, sous toutes les considérations militaires, commerciales ou fédératives, l'Espagne serait placée dans le système français, sans avoir la liberté de s'écarter des intérêts de la dynastie impériale (1).

Ces intérêts réclament la régénération politique et civile de cette nation, qui serait bientôt une alliée onéreuse et funeste, si elle ne recevait point des institutions nouvelles, si elle

(1) Voy. p. 39, 279, 327.

n'était pas débarrassée des vices qui l'altèrent, l'appauvrissent et dessèchent les éléments de sa prospérité et de sa force.

La destruction du monachisme, l'établissement de colonies militaires françaises en Espagne, le choix d'une autre capitale et le déplacement de la partie la plus dangereuse de la population de ce royaume, sont des mesures devenues nécessaires à sa restauration.

Les événements qui ont eu lieu depuis le 1er mai, ne permettent plus d'espérer que Madrid soit désormais fidèle à son roi ; la ville qu'on désignerait pour la résidence du monarque et le siège du gouvernement chercherait, au contraire, à se rendre digne d'un si honorable avantage ; et si on jugeait à propos de choisir Cordoue ou Séville, tout le nord de l'Espagne deviendrait plutôt français, l'activité du pays se dirigerait davantage vers la puissance navale, et le Portugal serait plus facilement contenu et surveillé dans ses relations commerciales (1).

La guerre espagnole a pris un caractère antifrançais et religieux tellement grave, que l'on est pour ainsi dire dans l'obligation d'user du droit de conquête, dans toute l'étendue du mot. L'Espagne ne peut plus être sauvée en Europe, surtout en Amérique, que par les plus énergiques et les plus irrévocables décisions. Sans doute, l'Angleterre, dont les armements ont eu pour but de soulever et de spolier l'Espagne et le Portugal, s'empressera de transporter dans l'Amérique méridionale les richesses de ces royaumes. Mais s'il est devenu à

(1) Moyen puéril et inefficace. Un peuple soulevé contre l'invasion, contre l'oppression et la cupidité étrangères, ne craint ni les déportations ni la ruine. Le déplacement d'une capitale fût resté sans effet sur ces bandes féroces qui assassinaient de sang-froid nos prisonniers et avaient juré d'exterminer « ces chiens de Français ».

La guerre au couteau, la guerilla, la guerre de meurtres était la défense d'une nation courageuse et affolée qui luttait pour son indépendance. Cordoue et Séville se seraient insurgées comme s'insurgea Madrid et là où des armées furent impuissantes, qu'auraient pu des dispositions de police et des mesures d'administration ?

peu près impossible, d'après la nature des événements, d'empêcher les Anglais de prendre possession commerciale du Brésil, du Paraguay, du Mexique, du Pérou, on peut encore espérer que la séparation de l'Amérique et de l'Europe ne sera point définitive et absolue. Tant de liens, et des liens si puissants, enchaînent l'Amérique méridionale à l'Espagne, qu'il est permis de se flatter que les colonies rentreront sous l'obéissance et la souveraineté de leur métropole, lorsque le sort de la monarchie espagnole aura été irrévocablement fixé (1).

La guerre d'Espagne peut être envisagée, à tous égards, comme l'événement le plus majeur qui soit survenu en Europe depuis la découverte des Deux-Indes ; cette guerre fixe l'attention de tous les cabinets ; c'est de son issue, de sa conclusion plus ou moins heureuse ou prochaine, que l'Autriche et la Russie feront dépendre l'exécution de leurs projets ultérieurs. Ces puissances ont les yeux attachés sur

(1) Montgaillard exposait des vues exactes sur l'avenir des colonies lorsqu'il écrivait en 1795 : « Sans entrer dans l'examen des causes qui doivent opérer la séparation totale de l'Amérique et de l'Europe, il est évident que les nations européennes seront forcées de ne voir bientôt dans leurs colonies, que des alliées de la métropole. La Révolution française a bouleversé les rapports politiques et commerciaux qui liaient l'Amérique et l'Europe ; elle hâte l'époque de l'entière indépendance des colonies ou de leur union avec le continent septentrional de l'Amérique. On doit regarder, aujourd'hui, le Nouveau-Monde comme séparé de l'Ancien. Il n'est pas d'événements qui puissent prévenir un pareil ordre de choses et s'opposer avec succès à ce résultat inévitable. L'Amérique va bientôt montrer son propre génie ; elle va être déchirée par les dissensions intestines et les guerres, et les puissances de l'Europe auront renoncé, avant trente ans, à leurs possessions dans cette partie du globe. Elles y porteront des marchandises, mais n'y donneront plus de lois. L'Espagne elle-même sera obligée de rendre libre le commerce américain, car il ne lui restera bientôt que ce seul moyen de le conserver à ses sujets. La nation la plus sage sera, incontestablement, celle qui ouvrira la première aux vaisseaux étrangers les portes de ses colonies, qui leur assurera une entière indépendance, et qui acquerra ainsi la liberté du commerce avec les vastes continents de l'Amérique. »

ce champ de bataille, où toutes les races détrônées en Europe, toutes les intrigues de l'Angleterre, tous les traités conclus avec la France depuis 1794, toutes les vengeances méditées par les diverses factions royales ou populaires se sont donné rendez-vous; c'est la plus faible, mais la plus menaçante tête de l'hydre enfantée par l'Autriche, la Grande-Bretagne et la maison de Bourbon ; c'est, en un mot, la lutte d'extermination de l'anarchie et du fanatisme contre la puissance impériale et la paix.

Le contre-coup que les affaires d'Espagne doit produire en Angleterre peut entraîner un changement de ministère, ou porter le cabinet à proposer sérieusement des négociations. Elles seront abusives, néanmoins, et la paix ne sera qu'une trêve, tant que l'Autriche n'aura pas été radicalement chassée de l'Allemagne et de l'Italie, tant que la Russie n'aura point donné en Pologne et sur la mer Noire une garantie positive et durable pour la conservation de l'empire ottoman. Tous les raisonnements, toutes les circonstances, toutes les éventualités politiques ramènent sans cesse vers ces hautes considérations ; elles sont si urgentes, si immédiatement liées à la dynastie de Napoléon, que sa stabilité et le repos de l'Europe dépendent des résolutions que le cabinet des Tuileries jugera à propos d'adopter à cet égard. La conclusion des affaires d'Espagne peut donner à la France de grandes facilités pour pacifier le continent et abaisser la puissance britannique; déjà la dispersion des armées de Galice, d'Aragon et d'Estramadure a imprimé une certaine réserve à la cour de Vienne, les drapeaux envoyés à Paris ont rendu plus difficile la levée des milices de la Hongrie et de la Bohême; mais la maison d'Autriche n'en demeure pas moins opiniâtrément fixée dans le dessein de provoquer de grandes hostilités; forte de l'intervention de la Russie, elle ouvre aux marchandises anglaises les ports de Fiume et de Trieste, elle demande au Divan la liberté de navigation dans

la mer Noire, elle obtient de la cour ottomane le redressement des griefs qu'elle impute aux pachas de la Roumélie; depuis peu elle vient d'arracher à la Porte une diminution de droits sur les cotons et les marchandises orientales qui passent sur le territoire turc, en destination pour les États héréditaires. Enfin ce sont des officiers autrichiens qui dressent à l'européenne les nouveaux corps dont Mustapha-Baraictar compose aujourd'hui sa milice ou ses armées.

De toutes parts la cour de Vienne décline le traité de Presbourg et l'alliance de l'Empire, autant qu'elle peut le faire sans prononcer le mot de guerre et compromettre ses préparatifs militaires. Son principal objet est bien la lutte contre la France. L'Autriche, l'Angleterre, la Russie sont réunies dans ce même esprit: mais ces trois puissances sont divisées par leurs intérêts particuliers, par une ambition et une défiance respectives qui tiennent à la nature de leur domination et à la situation de leurs États: voilà pourquoi les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Londres, quoique parfaitement d'accord et unies contre le système français, prennent une participation différente aux affaires de l'Allemagne, de la Turquie, de l'Espagne; voilà pourquoi la maison d'Autriche cherche à s'attribuer certains avantages dans l'empire ottoman au préjudice des intérêts de la Russie. Mais, heureusement, les moyens de l'Autriche ne sont pas encore en proportion avec ses projets de vengeance contre la dynastie impériale. Le cabinet des Tuileries doit avoir, ce semble, pour principe fondamental de détacher la Russie de l'Autriche, et de fortifier par conséquent le royaume de Westphalie, la Turquie, la Pologne et la Suède. Car l'Empereur aura peut-être bientôt à punir l'Autriche des coups qu'elle cherche à lui porter pendant l'absence des armées françaises de l'Allemagne (1).

(1) Prévision toujours renouvelée de la cinquième coalition, des

La Russie, de son côté, reprend les hostilités contre la Suède au moment où la navigation de la Baltique se ferme, lorsque les escadres anglaises sont obligées de regagner la mer du Nord et ne peuvent plus secourir les côtes de la Finlande; le cabinet de Saint-Pétersbourg a six mois devant lui pour *continuer la guerre* contre l'Angleterre, sans avoir à dépenser un homme, ni un écu ; ces six mois de glaces peuvent être merveilleusement utiles au tsar. Ils lui donnent la facilité de négocier à Londres et d'attendre, sans coup férir, les événements ultérieurs. Ainsi, sur le Danube, dans la mer Noire, sur les bords de la mer Baltique, sur les rives de la Vistule, ce sont les affaires d'Espagne qui décideront des résolutions ou plutôt de l'exécution des projets de l'Autriche et de la Russie; par conséquent, le sort de l'Europe dépend aujourd'hui du succès des armées françaises en Portugal et en Espagne, ou plutôt de la manière dont ces deux royaumes seront définitivement constitués.

C'est dire que l'Empereur sera bientôt maître de dicter à l'Autriche les conditions que peuvent exiger la prospérité et la sûreté futures de la France, qu'il sera bientôt à sa disposition de placer en Turquie et en Pologne des bornes que la Russie soit forcée de respecter, et que le système fédératif de l'Empire en Allemagne et en Italie sera affermi d'une manière inébranlable, et selon la volonté de la cour des Tuileries.

Au moment où le roi de Prusse rentre à Berlin, pénétré de ressentiments contre la France et de reconnaissance pour la Russie, où le cabinet de Saint-Pétersbourg se déclare protecteur et souverain de la mer Baltique, lorsque le Danemark est enchaîné aux volontés du tsar et que la Suède, forcée dans ses derniers retranchements, combat pour les débris de sa monarchie, quand l'empire russe

batailles d'Eckmühl, de Ratisbonne et de Wagram, et de l'écrasement définitif de l'Autriche.

annonce de si étranges prétentions et exerce une influence si inouïe dans les affaires de l'Allemagne, dans des circonstances aussi critiques, les villes hanséatiques et le royaume de Westphalie méritent une attention et une protection particulières. Car si la Poméranie suédoise était concédée aux ducs de Mecklembourg, il faudrait regarder le cabinet de Saint-Pétersbourg comme à peu près maître des côtes de la mer Baltique, depuis la Courlande jusqu'à Lübeck. La conservation des places de Stettin et de Custrin retient bien momentanément la cour de Berlin dans une sorte de tutelle militaire vis-à-vis de l'Empire ; mais on ne peut douter qu'elle n'invoque la médiation de la Russie pour obtenir l'évacuation de ces places ; et la maison de Brandebourg, une fois remise en possession entière de la Poméranie et de la Silésie, la Russie se trouve frontière de l'Oder et de l'Elbe, et enclave pour ainsi dire la Vistule.

Dans les belles années du règne de Louis XIV, lorsque la politique de Richelieu et de Mazarin régnait aux Tuileries, la cour fit les plus grands efforts pour cimenter une alliance avec la Suède, le Danemark et la Pologne. La France s'attacha à placer respectivement ces trois puissances dans une position qui ne leur permît point de séparer leurs intérêts des siens ; elle regardait avec raison la Suède comme sa première amie et son principal allié ; car de tout temps le Danemark a été plus anglais que français, et depuis cinquante ans il est devenu anglo-russe. Les négociateurs de Louis XIV eurent toujours ordre de s'assurer de l'alliance de la Suède, à quelque prix que ce fût, tant la sagacité du roi avait jugé combien la prépondérance de l'Angleterre dans la mer Baltique et l'apparition de la Russie en Europe pourraient causer, un jour, de dangers à la monarchie française ! On est saisi d'étonnement et d'admiration lorsqu'on lit, dans les instructions données en 1665, à MM. de Terlon et de Pomponne, ces prophétiques paroles,

les plus profondes que la diplomatie ait jamais prononcées : « Il faut prendre avec la Suède tous les moyens possibles pour empêcher, le roi de Pologne venant à mourir, que l'empereur ne soit nommé en sa place, ou ne partage ce royaume avec l'électeur de Brandebourg et le Moscovite. » On croirait ces choses écrites de nos jours : mais le génie marche en avant des siècles : il sait les temps qui doivent éclore, il voit les États s'élever ou disparaître lorsqu'ils n'existent point encore, ou lorsqu'ils couvrent la terre de leur domination : en un mot, le génie tient les hommes et les choses sous sa loi, et l'avenir ne lui est pas moins soumis que le présent.

Le cabinet de Versailles avait, sous Louis XIV, pour maxime fondamentale que la Suède, la Pologne et la Turquie étaient les barrières de l'Allemagne et de la France contre les barbares du Nord. Ce conseil de ministres profonds avait deviné, il y a cent cinquante ans, ce que la puissance moscovite devait ou pouvait devenir un jour. Voilà le motif de toutes les démarches de la cour de France pour faire élire un prince français roi de Pologne, quoique un tel royaume vaille à peine les frais du voyage ; voilà les motifs qui ont si longtemps porté notre diplomatie à accorder des subsides aux monarques suédois.

Louis XIV secourait Charles XII, bien que cet auguste étourdi eût abandonné la France pendant la guerre de la Succession ; et le pied dans la tombe, il s'efforçait encore, par le traité de Versailles (1715), de relever la Suède des fautes et des victoires de son roi. La cour de France avait rejeté, dès l'année 1687, l'alliance des tsars de Russie, dans la crainte de les introduire dans le système européen ; mais Pierre Ier sut profiter trente ans plus tard des vices et de la faiblesse d'une minorité ; il osa demander à la France de ne pas assister la Suède ; il proposa au cabinet des Tuileries de lui tenir lieu de la Suède contre l'empereur d'Allemagne, il offrit l'alliance de la Russie et de la

Prusse sans laquelle le tsar ne saurait agir. Croirait-on que la Régence rougit de sacrifier la Suède au Moscovite? Le conseil du duc d'Orléans se tint en arrière, et le traité de 1717, conclu avec la Russie, prouve que le cabinet du Palais-Royal usa d'une grande réserve avec une puissance qui prenait tout à coup un vol si élevé. Ce traité présente une singularité remarquable; il fut négocié et signé par un prince Kurakin.

Louis XIV attacha une grande importance à retenir les villes hanséatiques sous l'influence française, et ce système ne fut pas même violé par la Régence. Les villes hanséatiques sont, en effet, heureusement interposées entre la France et les puissances du Nord; leur conservation est devenue indispensable depuis les traités de Tilsit et la restauration de la monarchie prussienne; elles sont des barrières inventées par le stathouder, roi d'Angleterre, c'est-à-dire par le plus grand politique du XVIII^e^ siècle. Une telle prévoyance a souvent l'avantage de contenir les peuples, car les petits États interposés entre deux grandes nations peuvent souvent prévenir les premiers effets d'une agression.

Dans toutes les époques de sa gloire diplomatique, le cabinet de Versailles eut aussi pour objet principal d'affaiblir, de démembrer, de détruire la puissance autrichienne; c'est l'esprit des traités de Münster et d'Osnabrück et du traité des Pyrénées. L'Autriche est, en effet, l'ennemie naturelle, éternelle, irréconciliable de la monarchie française; l'Autriche espagnole, ou allemande, a suscité toutes les discordes civiles, a provoqué ou entretenu les guerres étrangères, a constamment armé le Nord contre le Midi, ensanglanté l'Italie pendant quatre cents ans, introduit la Russie en Europe; elle a toujours été l'alliée publique ou secrète de l'Angleterre, et a toujours combattu l'influence française au delà des Alpes, des Pyrénées et du Rhin.

Il est donc éminemment convenable aux intérêts de la

dynastie impériale de lier indissolublement les Espagnes à l'Empire, de prendre en Allemagne et en Suisse toutes les mesures qui peuvent tendre à affaiblir ou à démanteler la monarchie autrichienne, d'employer tous les moyens directs ou indirects propres à prévenir la prodigieuse extension de la Russie afin de la rejeter, un jour, au delà de la mer Noire.

Une forte protection accordée aux villes hanséatiques, l'agrandissement de la Westphalie, une disposition française de la Saxe, de ce royaume austro-russe qui peut, d'un instant à l'autre, tomber en quenouille, l'irrévocable expulsion de la maison de Nassau du trône de Hollande, et de la maison de Brunswick du trône de Hanovre, une consistance royale et héréditaire imprimée aux États de la Confédération du Rhin, tels paraissent être les moyens qui sont encore à la disposition du cabinet des Tuileries pour préparer la ruine de la monarchie autrichienne, et arrêter la Russie sur les frontières allemandes.

Relativement au midi et à l'orient de l'Europe, une organisation définitive, centrale et héréditaire devient tous les jours plus nécessaire en Suisse. Cet État ouvre l'Allemagne et l'Italie, il est principale frontière de l'Empire. Lorsque César établit des marches et un régime militaire absolu dans l'Helvétie et dans une partie des Gaules, il donna à l'Italie toutes les sûretés que comportaient alors les choses. Lorsque les rois de France, depuis Louis XI jusques au dernier souverain de la maison de Bourbon, multiplièrent les sacrifices pécuniaires et les condescendances diplomatiques pour retenir la Suisse sous leur influence, ils se conduisaient d'après une prudente et forte politique. Les Alpes ne sont pas aujourd'hui pour la France ce qu'elles étaient il y a vingt siècles pour l'empire romain ; mais les cantons suisses peuvent être encore pour la dynastie impériale ce qu'ils furent toujours pour la maison de Valois

ou de Bourbon, les portiers de l'Italie et les factionnaires de nos frontières orientales. Les Alpes arrêtent la Bavière, l'Autriche et les puissances de l'Italie. En un mot, dans l'ordre politique, dans le système fédératif, dans le régime militaire, la Suisse doit également être liée à tous les intérêts français, de telle manière qu'elle ne puisse s'en écarter en aucune circonstance.

Ces mêmes considérations démontrent la nécessité de constituer fortement la Dalmatie, l'Albanie et l'Épire, de prévenir à tout prix le démembrement de l'empire ottoman, ou de placer Constantinople et la partie méridionale de la Turquie européenne sous la souveraineté française. Dans le cas où la fatalité des circonstances rendrait le démembrement de la Turquie inévitable, ne conviendrait-il pas de former à Trébizonde et sur les rives orientales du Bosphore, une puissance capable de faire respecter la souveraineté de la mer Noire? Mais, dans toutes les suppositions possibles de démembrement et de partage, il est d'un intérêt infiniment majeur pour la France de ne point consentir qu'un prince de la maison des tsars place sous ses lois la Serbie, la Valachie, la Moldavie; et il n'est pas moins important d'entretenir les dissensions politiques en Hongrie, et de fermer hermétiquement à la maison d'Autriche tous les débouchés par lesquels elle se flatte de rentrer un jour en Italie.

Maître du Portugal et de l'Espagne, le cabinet des Tuileries pourra disposer, en quelque sorte à sa volonté, du sort de l'Autriche; et si les colonies espagnoles sont préservées de l'invasion britannique, si la séparation de l'Amérique méridionale et de l'Espagne peut être prévenue par les mesures qui sont à la disposition de l'Empereur, l'Angleterre sera amenée, malgré elle, à reconnaître enfin l'indépendance des mers, et à signer un accommodement qui permettra du moins à toutes les nations commerçantes de prendre de sages mesures pour assurer leur prospérité intérieure.

CHAPITRE CINQUIÈME

RESTAURATION

I

Opposition des ultra-royalistes. — Nécessité de la Charte. — Querelles religieuses. — Libération du territoire. — Les alliés. — Puissance de la Russie. — Attitude des cabinets étrangers.

30 mai 1818 (1).

. . . . . .

La réaction de 1815 excite une indignation profonde, universelle ; et néanmoins la plupart des administrations préfectorales, municipales, judiciaires, militaires, financières, sont encore occupées par des hommes imbus de ce système antifrançais ; il est des villes entières où la garde nationale est exclusivement composée dans cet esprit ; les citoyens professant la religion réformée ou les acquéreurs de biens natio-

(1) Mémoire remis le 9 juin 1818.

Les rapports adressés par Montgaillard au baron Mounier, directeur de l'administration départementale et de la police, pendant la Restauration, ont été inventoriés par le comte de Hérisson qui les a cédés à M. Charavay, expert en autographes, de qui nous les tenons. Quant aux autres Mémoires diplomatiques et politiques, rédigés à cette époque, nous en avons retrouvé les principales minutes dans les archives du Ministère de l'Intérieur.

Tous ces documents expriment dans leur ensemble les mêmes idées et finissent souvent par se répéter. Nous nous bornons à en publier quelques-uns, pour donner le ton de certains avis donnés à Louis XVIII et à ses ministres au lendemain de la Terreur blanche. (Voy. p. 21, 22.)

naux en ont été exclus; on s'est ligué contre eux, et, en leur défendant de s'armer pour la chose publique, on les a écartés, au mépris des lois et des ordonnances royales.

Les proscriptions politiques ont cessé, et les proscriptions civiles sont toujours en vigueur. Le langage et les formes d'oppression ont été changés, mais les principes et le fond des choses de 1815 sont restés les mêmes; et cependant l'esprit public est bien différent de ce qu'il était il y a deux ans dans les fanatiques contrées du Midi; Talma y eût été lapidé en 1816, on accourt de tous côtés au-devant de lui en 1818.

Le gouvernement veut être juste, modéré, et la Terreur règne toujours dans le sud de la France; il est plusieurs cantons dans l'étendue desquels une persécution sourde et très active se renouvelle, pour favoriser aux prochaines élections les manœuvres des ultra-royalistes. Comment s'en étonner ? Ils s'étaient ménagés, ils conservent encore une organisation très forte, des points d'appui, des centres de correspondance et d'action, et l'on pourrait même dire une sorte d'autorité qui paralyse, à bien des égards, l'action du Gouvernement lui-même.

Les espérances des ultra-royalistes sont peut-être encore plus coupables que ne le furent leurs manœuvres ; ils n'obéissent pas aux lois constitutionnelles et attendent l'occasion de se révolter contre elles: « L'avenir, disent-ils sans cesse, est à nous; encore quelque temps et nous serons les maîtres. »

Le bruit s'était répandu dans le public que le roi se rendrait au congrès des souverains ; les ultra-royalistes regarderaient cette circonstance comme très favorable à leurs vues. Les insensés! après avoir abusé sans succès de toutes leurs lois dictatoriales, ils ne veulent pas voir que les principes de la Révolution sont plus forts qu'eux, plus forts que l'Europe entière.

L'Allemagne demande hautement une représentation nationale. Cologne, Trèves, Coblentz, Clèves, toutes les villes du Rhin assiègent de leurs pétitions libérales la cour de Berlin ; le cabinet de Prusse est contraint de déclarer qu'il a promis à ses peuples une constitution représentative, mais la noblesse de ses États élude l'accomplissement de cet engagement. La province de Nassau renverse de fond en comble les prétentions de l'aristocratie féodale, et Mayence fait entendre hautement les cris de liberté. Le roi de Bavière vient de céder (malgré l'alliance autrichienne) à la nécessité d'assurer quelque indépendance à ses sujets.

La nouvelle constitution de Bavière a été un coup de massue pour les ultra-royalistes de France, et Joseph-Maximilien n'est à leurs yeux qu'un jacobin couronné ; cette grande décision du conseil de Munich introduit la Révolution française au cœur de l'Allemagne, elle prouve que deux grandes forces dominent aujourd'hui l'Europe, la volonté des nations et celle de l'empereur Alexandre : le tsar protège du haut de son trône les idées libérales, qu'on étouffe en Autriche et qu'on veut opprimer en France !

Et dans ce concert général des peuples, on voit des citoyens combattre avec la plus extrême violence les résultats utiles et heureux que la Révolution a laissés en dédommagement de vingt-cinq années de malheurs, tandis que ces mêmes hommes sont dévorés par un esprit opposé aux intérêts et aux vœux des populations!

Car tout ce qui est en état de combattre, tout ce qui cultive la terre, tout ce qui est adonné au commerce, aux manufactures, aux sciences et aux arts, l'immense majorité des propriétaires, les grands capitalistes, enfin deux générations entières, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de quarante-cinq, appartiennent à la Révolution et sont nourris des principes de liberté consacrés par la Charte. Cette masse d'intérêts et de forces, l'Europe a été obligée de la respecter

en entrant en France, et les ultra-royalistes se flattent d'en triompher, de l'anéantir ! Aussi obstinés que les Juifs, qui depuis dix-huit siècles attendent leur Messie, les partisans de la monarchie absolue ne voient aujourd'hui, ils ne veulent, ils n'espèrent que l'ancien régime, ils n'ont qu'un moyen, qu'un mot : la mort; c'est la subversion de la France qu'ils invoquent !...

Dans une situation d'une telle gravité, on ne pourra cependant avoir véritablement une constitution et une Charte que lorsqu'on aura une patrie ; on n'aura de patrie que lorsque les armées étrangères auront évacué le territoire. La sagesse du roi, la modération et la fermeté de ses conseils, l'oubli sincère du passé et l'union de tous les Français sont donc aujourd'hui les ancres de salut du pays.

. . . . . .

Sans doute, la Providence a ramené les Bourbons dans le royaume, mais ce n'est pas elle seule qui soutient la royauté; la Charte est devenue sa force, son invulnérable bouclier, qui doit rendre au trône la nation et l'armée, qui peut tout concilier, tout sauver si on exécute de bonne foi les dispositions proclamées dans ce grand acte national.

Voilà pourquoi presque tous les écrivains soutiennent la Charte et la défendent avec énergie. M. de Chateaubriand lui-même s'est condamné au silence, et ce silence équivaut à une adhésion ou du moins à un aveu constitutionnel, quel qu'en soit d'ailleurs le motif.

Mais il est des ambitions moins habiles, plus dangereuses ; il est des hommes qui, pour un vil intérêt, persistent dans une éclatante opposition à l'ordre de choses existant aujourd'hui ; ils invoquent à la fois le despotisme, l'ignorance et la superstition, et font à la royauté et à la maison de Bourbon plus de mal que les révolutionnaires de 1793.

Les écoles d'enseignement mutuel, ce grand bienfait du Gouvernement, sont attaquées ouvertement par le clergé.

Les ecclésiastiques déploient dans ce qu'on appelle « missions évangéliques » un fanatisme, une intolérance et un esprit de persécution qui leur ôtent toute considération, et leur font perdre une partie de leurs avantages. On frappe de nullité dans les consciences timorées, les engagements et les actes contractés, et on divise les familles en attendant qu'on puisse diviser l'État au nom de la religion. On croit pouvoir assurer que des personnes dévorées par cet excès de zèle ont réuni un fonds de trois cent mille francs destiné aux pénitents et aux missions du Midi.

On vient de parler des missions. Les ultra-royalistes se proposent de les multiplier dans les départements de la série sortante pour diriger, suivant leur système, les prochaines élections. Il a été envoyé tout récemment, de Paris, une circulaire dans laquelle il est beaucoup plus question de politique que de religion. Autrefois ces sortes de prédications avaient lieu à la fin de l'année; on les prépare aujourd'hui pour le temps de la moisson, car les élections sont la véritable récolte des ultra-royalistes, qui fondent de grandes espérances sur les travaux apostoliques du bas clergé.

Certes, mettre les choses saintes à l'encan, placer ainsi la conscience aux prises avec l'intérêt pécuniaire, c'est faire grand tort à la religion, c'est la discréditer dans l'esprit du peuple, c'est mal servir le culte qu'on veut rendre exclusif : chez le paysan, la propriété nationale passe avant la conscience catholique, et chez l'homme instruit, la raison juge le prêtre. Faut-il être surpris dès lors, si le concordat de 1817, qui soustrait les ecclésiastiques à la juridiction commune et tend à créer un corps dans l'État, excite une indignation générale; si l'opinion repousse inflexiblement les concessions exigées par le Saint-Siège, et si elle redoute de plus en plus des hommes qui attaquent ouvertement la légitimité des ventes nationales?

Dans bien des villages, les ministres du culte refusent l'absolution aux personnes qui ont acheté les biens du clergé; leur possession a été reconnue et garantie par les traités et conventions de 1814 et 1815, par toutes les puissances de l'Europe, par le souverain pontife lui-même, et leur légitimité est révoquée en doute au tribunal de la pénitence! Ces ventes sont attaquées par les ministres du culte catholique, parce qu'elles ont été frappées d'anathème en Espagne, parce qu'elles sont violées sous divers prétextes à Cassel, à Turin, à Naples, à Rome. Le peuple se persuade donc qu'il ne conserve encore ces biens, acquis au prix de tant de sueurs et défendus par tant de combats, que parce que le clergé et la noblesse sont encore dans l'impuissance de l'en dépouiller.

Le public a vu avec joie la Chambre des pairs rejeter, par l'ordre du jour, la pétition de Madame la duchesse douairière d'Orléans, relative à la revendication de l'hôtel de Toulouse, et l'on a su gré à M. le comte Lanjuinais et à M. le comte Corvetto d'avoir professé, dans cette occasion, les principes de la Charte, de l'intérêt public et de la justice.

L'opinion a rendu justice à l'unanimité avec laquelle la Chambre des députés a voté les sommes nécessaires aux négociations qui ont pour objet la libération du territoire ; la France a entendu ce silence de douleur, plus expressif que n'auraient pu l'être tous les discours des orateurs patriotes : elle a souscrit à ce sacrifice, mais avec la confiance qui ce serait le dernier.

La magnanime résignation des Chambres, dans ce vote de 40 millions de rente, pourrait être envisagée comme une provocation hostile, si l'on observe l'esprit qui l'a dicté et si l'on réfléchit à l'interprétation donnée à ces votes dans la discussion. La nation a mis ainsi, dans les mains du gouvernement, ou une paix honorable, si les puissances exécutent leurs propres conventions, celles qu'elles ont dictées, ou une guerre

nationale si elles les violent, si elles veulent continuer la plus honteuse des oppressions.

Les alliés sont abhorrés en France; le peuple voit même avec peine des troupes étrangères, à la solde de l'État, jouir de plusieurs avantages refusés à nos soldats, et affecter un air de supériorité sur les gardes nationaux. A la procession du dimanche 24, le détachement, compagnie Laffitte, chargé de border la haie de la rue Neuve-des-Petits-Champs, aux rues d'Antin et Neuve-Saint-Augustin, fut couvert par une escouade de troupes suisses qui prétendit impérieusement avoir le pas. La modération de l'officier français prévint une rixe sérieuse, il abandonna le terrain et fit rentrer ses hommes. Des incidents plus légers ont souvent enfanté de grands événements.

Ainsi, sans la sagesse d'un officier à demi-solde qui arrêta, le 22 de ce mois, la fureur du peuple, le Louvre eût été ensanglanté. La vue d'un enfant atteint d'une baïonnette parce qu'il ne s'était pas rendu à une consigne prononcée dans une langue étrangère, excitait une grande fermentation, et déjà les cris « A la lanterne ! Le 10 Août ! » se faisaient entendre... La tranquillité de la capitale a failli être compromise par cet événement, et le public ignore si le factionnaire suisse a été soumis à un conseil de guerre ! Les soldats de cette nation sentent qu'on les supporte avec impatience, leurs officiers se conduisent comme s'ils devaient être bientôt chassés ; ils font toutes les économies possibles sur leur paye et les envoient à leurs familles.

Personne ne les a attaqués plus violemment que M. de Bonald lorsqu'il a dit : « Plût à Dieu que nous fussions aussi bons Français que les Suisses ! » Ce mot est resté sur le cœur du peuple, il n'en faut pas davantage pour exciter des haines violentes.

La France ne doit plus attendre son salut que d'elle-même. Les cabinets étrangers ont été unis pour renverser Napoléon,

pour exiger d'immenses contributions de guerre. Seraient-ils d'accord pour maintenir la dynastie légitime, si de nouveaux troubles venaient agiter la patrie ? Leur politique serait-elle dirigée par ces principes de justice, de grandeur, de dignité qui sont en tête de toutes leurs déclarations? Ici le passé fait craindre pour l'avenir...

L'électeur de Cologne avait interdit, en 1794, le séjour de son évêché de Münster à tout réfugié qui avait fait la campagne des princes : c'était un crime de s'être armé pour leurs droits. Le feu roi de Wurtemberg écrivait aux ministres français à Rastadt, en 1798: « Le Directoire ne peut pas me reprocher d'avoir donné asile à un seul émigré de marque, j'ai constamment repoussé les Bourbons de ce duché, et je mérite la bienveillance de la République. » Un roi d'Allemagne disait à la même époque : « J'appris le soir du 24 janvier la mort de Louis XVI, et je passai la nuit au bal, pour montrer combien peu je m'intéressais à son sort ». « Les Français ont bien fait de se débarrasser de la maison régnante et de se donner un Gouvernement républicain, » déclarait un autre souverain. « Vous vous moquez de nous, en parlant des droits des Bourbons, répondaient certains ministres; la véritable question est en Alsace et en Lorraine, ces provinces ainsi que les deux Bourgognes et la Franche-Comté appartiennent à l'empereur d'Allemagne ».

Le bon et profond Henri IV disait à Sully (*Journal de l'Estoile*) : « Mes alliés en veulent pour le moins autant à la France qu'aux Ligueurs; mais, ventre saint-gris ! avec mon peuple je ne crains ni mes ennemis ni mes alliés; avec l'amour de mon peuple, je suis plus fort qu'eux tous ».

Croire, après cela, que des sentiments d'équité ou de grandeur dirigeront invariablement la politique des puissances étrangères, ce serait se faire complètement illusion. Cette équité dépendra des circonstances.

On a entendu les premiers princes de l'Europe faire,

sans nécessité, l'éloge des mêmes régicides, des mêmes proscrits contre lesquels leurs ministres épuisent, dit-on, toutes les rigueurs, au mépris de l'hospitalité et du droit des gens, après avoir exigé que ces hommes vinssent fixer leur exil dans leur territoire. Comment persuader que des persécutions si intolérables aient pour but de satisfaire la morale des nations? Dans ces cruautés, les peuples voient de lâches vengeances exercées contre vingt-cinq ans de victoires françaises, et la Sainte-Alliance ne paraît plus qu'une ligue formée contre les libertés constitutionnelles qui ont envahi l'Europe.

. . . . . .

La politique du cabinet de Saint-Pétersbourg a pris une direction plus juste, à l'égard de la France, depuis que les circonstances politiques ont changé. L'armée russe avait fait la première Restauration, l'armée anglaise a opéré la seconde!

L'Angleterre a voulu s'emparer en Europe de la suprématie que Napoléon y avait exercée; elle veut l'opprimer par son commerce, comme il l'avait opprimée par ses armes; la Russie a senti la nécessité d'avoir la France pour alliée, de lui rendre son indépendance, de favoriser ses intérêts, car elle a tellement besoin de son amitié, que le cabinet de Saint-Pétersbourg ferait alliance avec la nation française, si la cour des Tuileries épousait exclusivement et activement les intérêts de la Grande Bretagne.

La Russie et l'Angleterre se disputent, évidemment, aujourd'hui l'amitié de la France. Cette rivalité des deux grandes puissances explique la bienveillance que l'empereur Alexandre prodigue aux Français; toutes ses paroles, tous ses actes en sont empreints, il veut qu'on le voie marcher à la tête du siècle et des idées libérales, c'est-à-dire à la tête des opinions françaises. La publication de la lettre autographe du tsar au roi de Prusse (octobre 1817), publi-

cation qui indique une volonté expresse, le mémoire intitulé « Affaires de liquidation », mémoire tracé sous les yeux d'Alexandre et rendu public à la même époque, enfin, la lettre adressée par ce monarque au duc de Wellington, au sujet des affaires de France, tous ces documents témoignent surabondamment à quel point le cabinet de Saint-Pétersbourg est jaloux d'obtenir une influence nationale. Un million est déposé, dit-on, chez le banquier Rothschild ; il est destiné à payer l'hôtel que l'empereur de Russie a donné ordre de lui acheter à Paris. Les discours prononcés à Varsovie par ce souverain sont évidemment adressés aux Parisiens plutôt qu'aux Polonais et la protection qu'il affecte d'accorder aux idées libérales a évidemment pour but de préparer son arrivée en France.

A la vérité le tsar n'aime pas plus les idées libérales que le roi de Prusse, ou l'empereur d'Autriche, ou lord Castlereagh ; mais M. Capo d'Istria, M. Pozzo di Borgo, et deux autres membres du cabinet russe, sont d'autres hommes d'État que les ministres autrichiens ou anglais.

La cour de Saint-Pétersbourg est fort habile lorsqu'elle envoie le frère de lait de l'empereur, son plus intime favori, complimenter un nouveau roi qui a appris aux hommes d'un grand caractère comment on mérite et on obtient une couronne, comment on la porte et on l'honore (1) ; elle cherche prudemment à être sans inquiétude dans la mer Baltique, en attendant de pouvoir réunir la Suède à la Finlande.

En replaçant la Pologne dans un rang honorable, c'est moins un nouveau royaume qu'Alexandre Ier a voulu joindre à ses États, qu'un camp avancé contre l'Europe. L'armée polonaise est la « grande armée », ou si on aime mieux la « garde impériale » de ce monarque. La Russie cerne

(1) Bernadotte.

de tous côtés la puissance de l'Autriche, et la met de plus en plus dans l'impossibilité de s'opposer à ses vues d'agrandissement en Orient. On attribue au cabinet russe le projet secret de rendre à l'Italie son ancienne unité politique, de la constituer en un seul corps de nation et d'y placer un prince de la maison des tsars: et alors l'empire de Constantinople et toutes les richesses de l'Inde deviendraient nécessairement, un jour, la conquête de la Russie. Certaines particularités permettent d'assurer que ce plan, tout gigantesque qu'il soit, aurait été formé depuis la chute de Napoléon, et il expliquerait d'une manière satisfaisante les efforts de la Russie pour rétablir l'ordre de Malte et obliger les Anglais à évacuer cette île et les îles Ioniennes.

Aujourd'hui cette puissance est à cheval sur l'Europe, elle est aussi forte sur la Vistule que Napoléon y était faible ; elle peut ordonner l'évacuation du territoire français, tandis qu'en réalité l'Angleterre ne peut pas décider cette évacuation, si le cabinet de Saint-Pétersbourg s'y opposait.

L'Angleterre est plus haïe, détestée en Allemagne que ne l'était la France il y a six ans, parce que son esprit de cupidité y est sans bornes, parce que l'oppression que les Anglais veulent exercer est mercantile, vile et sans gloire: une haine excessive se prononce contre eux dans les Pays-Bas, parce que le commerce et les manufactures y dépérissent à vue d'œil. Le libéralisme, ou ce qu'on appelle l'esprit français, est porté au dernier point dans la Belgique, et une étincelle suffirait pour y allumer un incendie; aussi le ministère britannique presse-t-il, de toute l'influence de son or, la construction de nouvelles forteresses, afin de se ménager un point d'appui sur le continent; il sent bien que le départ des troupes anglaises doit lui ôter une grande partie de l'influence qu'il s'est arrogée en Allemagne et en France.

On ne cesse de répandre dans le public, depuis quelques

mois, que l'Angleterre a les intentions les plus bienveillantes, et que son généralissime active autant qu'il le peut l'évacuation du territoire français : Dieu le veuille ! mais, en attendant, les Anglais nous enlèvent nos matières premières, et nous ruinent commercialement avec une affection sans bornes. En 1814 et 1815 il y avait eu de grands mouvements dans nos ports ; depuis deux ans les spéculations maritimes ont à peu près cessé, parce que les expéditions de long cours rendent à peine les frais d'armement et de navigation ; les bénéfices du retour ne compensent plus les risques de la concurrence anglaise.

En vérité on ne s'aperçoit de l'ouverture de nos communications coloniales que par la grande quantité de perroquets et de singes importés à Paris. Saint-Domingue est perdue sans retour, parce qu'on a voulu y rétablir la servitude des noirs et y réintégrer les anciens colons dans leurs propriétés ; c'est exactement comme si on avait restauré la féodalité en France, pour rendre aux émigrés leurs biens d'autrefois. Il n'y a plus qu'un moyen de reconquérir Saint-Domingue, c'est de reconnaître son indépendance, et de pendre des barriques de vin aux vergues de nos vaisseaux ; nos vins doivent nous ouvrir le commerce et nous assurer les échanges avec cette colonie ; quant à nos possessions d'Afrique ou de l'Inde, elles restent pour mémoire sur la carte du globe...

L'étroite et inepte politique adoptée par les puissances, après leur entrée à Paris, après avoir triomphé de la France par leurs généreuses promesses plutôt que par la force des armes, cette conduite a empêché l'Europe de se pacifier complètement. Les spoliations de toute espèce, les injustices, les distributions et les ventes de territoire, les attentats portés à l'indépendance des nations ont dissuadé les peuples de croire désormais à la justice des souverains. Les lâches persécutions qu'ils ont exercées le lendemain de leurs

succès contre les armées françaises, les principes de despotisme et d'esclavage politiques qu'ils ont mis aussitôt en avant, toutes ces causes réunies ont eu pour résultat d'étendre les progrès de la Révolution; elle est plus forte en Europe qu'elle ne le fut jamais.

Diplomatiquement, si l'on jette les yeux sur l'attitude respective des puissances alliés, on voit toutes les anciennes rivalités de l'Autriche et de la Prusse se réveiller en Allemagne. La Bavière veut dépouiller le grand-duc de Bade d'une partie de ses États; ce prince exhale des plaintes amères et cherche des protecteurs à Berlin et à Saint-Pétersbourg; l'Espagne et le Portugal, déjà placés en état d'hostilités dans le Nouveau-Monde, sont sur le point d'entrer en révolution sur le continent, tandis que les États-Unis et l'Espagne se font une guerre de cabinet qui pourrait dégénérer bientôt en rupture ouverte; les États-Unis profitent, avec une adresse et une audace également remarquables, de la situation où les innombrables fautes de l'Angleterre ont placé, depuis quatre ans, l'Amérique et l'Europe; le Congrès de Washington attaque dans son principe la puissance commerciale et maritime de la Grande-Bretagne : il proclame son acte de navigation et recrute publiquement des marins dans nos ports, tandis que la Russie et l'Autriche attirent à leur service nos jeunes officiers de génie et d'artillerie.

Ces incidents et ces difficultés expliquent pourquoi l'Angleterre et la Russie travaillent, chacune de son côté, à attirer la France dans leur alliance, et à favoriser ou paraître favoriser la libération de notre territoire.

Malgré tout ce qu'on dit des dispositions bienveillantes de l'Angleterre à notre égard, des Anglais d'un rang distingué affirment journellement qu'on n'évacuera pas. Mais la nation française est persuadée que la Russie désire l'indépendance et la force de la France, convaincue que l'Empereur Alexandre la souhaite également.

On pourrait peut-être croire que le Gouvernement du roi et la maison de Bourbon sont placés dans une position critique; et cependant, quoique l'armée ne soit peut-être pas de 60000 hommes, le Gouvernement aura, quand il le voudra, des forces considérables et les soldats sortiront de dessous terre comme les écus ; le crédit et l'élévation des fonds publics depuis quelques jours, quelles que soient d'ailleurs les causes secrètes d'un phénomène semblable, prouvent incontestablement que les ressources de la nation sont inépuisables tant que son territoire demeure entier: quant à sa puissance militaire, la France sera invincible le jour où ses citoyens seront unis.

Le salut du royaume est dans cette union, elle doit forcer l'évacuation du territoire, sans conditions ultérieures, sans retenues de places, sans garanties militaires, sans articles secrets.

Si notre libération est effectuée cette année, si les lois d'exception sont positivement abrogées, si les bannis rentrent dans leur patrie, le Gouvernement se consolidera, car il ne peut être sauvé que par une sage et prompte réorganisation de la vieille armée, par la liberté de la presse, par un invariable système de modération, par un oubli sincère des erreurs et des fautes, enfin par la cessation des actes arbitraires que des autorités civiles, administratives, ecclésiastiques se permettent encore, contre le vœu et malgré les intentions si fortement manifestées de la nation.

II

Situation des puissances alliées après l'évacuation de la France. — Napoléon à Sainte-Hélène. — Politique intérieure.

24 novembre 1818 (1).

Pendant vingt-cinq ans, les souverains ne surent pas combattre la Révolution; lorsqu'ils parvinrent à vaincre l'homme qui avait abusé, pour son seul bénéfice, de toutes les forces de cette Révolution, ils ne surent pas la terminer.

Les rois ne s'étaient pas respectés dans le malheur, ils ne s'honorèrent pas davantage dans la bonne fortune ; ils transportèrent dans leurs victoires tous les principes du jacobinisme impérial, et attisèrent par leur politique le feu de la discorde au lieu de l'éteindre.

Ainsi, on n'avait pas su résister au conquérant et on ne sut pas triompher du despote quand la nation française l'eut abandonné; chaque monarque voulut jouer à son tour le rôle de Napoléon. Mais cet homme avait péri parce qu'il avait tué en France et dans les pays conquis toute liberté constitutionnelle. Les rois travaillent maintenant à renverser leurs trônes, et ils y réussiront s'ils s'obstinent à priver les peuples de cette liberté qui est devenue le premier besoin des nations.

Les ministres de Prusse, de Sardaigne et de Naples, le pape et le roi d'Espagne suivent, avec plus ou moins d'impéritie, mais avec la même soif de despotisme, cette politique de fautes et d'erreurs qui conduit à tant de maux.

Depuis cinq ans, les alliés tiennent des Congrès où tout a été réglé, excepté la tranquillité des peuples et la paix de l'Eu-

(1) Mémoire remis le 26 novembre.

rope : divisés d'intérêts et de vues, mais unis dans un même sentiment de craintes et d'ambitions, ils agiotent sur l'indépendance des couronnes et sur les droits des nations, sans daigner seulement observer que la liberté pénètre partout ; l'Europe fait pitié.

Les souverains étrangers n'ont parlé que de leur générosité, et ils ont exigé les plus outrageantes contributions de guerre ; ils ont prodigué les éloges, les protestations de confiance dans l'honneur et la loyauté de la nation française, et ils ont presque démantelé la Lorraine et l'Alsace, ils se hâtent de border nos frontières de corps d'armée, et de places fortes ! Jusqu'au jour de la retraite, ils ne nous ont entretenu, dans les notifications diplomatiques, que de leur justice, de leur inaltérable amitié, et, en se retirant, ils redoublent de méfiances et de précautions : en un mot, lorsque tous les fondements d'une paix générale et d'une liberté constitutionnelle sont proclamés en faveur de la France à Aix-la-Chapelle, des démonstrations contraires ont lieu à Francfort.

A voir l'activité, ou plutôt la précipitation, avec laquelle les ministres de la Diète dite germanique ont délibéré pendant le Congrès d'Aix-la-Chapelle, on croirait que les Français sont au moment de passer le Rhin : armées de la Confédération, contingents de guerre, landwehr, landsturm, construction de citadelles, approvisionnements militaires, tels sont les objets des délibérations de Francfort. N'est-ce pas avouer qu'on a exercé de grandes oppressions en France, ou plutôt n'est-ce pas considérer encore la nation française comme ennemie de tous les gouvernements ?

Mais comment les grandes puissances ne font-elles pas la réflexion qu'il leur importe le plus de méditer ? C'est que la Révolution a pour jamais passé le Rhin et qu'il faut, enfin, transiger de bonne foi avec elle ; car les peuples ont aussi leur Sainte-Alliance !

Ce n'est donc point par les décisions d'une Diète essen-

tiellement antinationale, mais par des statuts conformes à l'esprit du siècle et à la nécessité des conjonctures, que les princes d'Allemagne doivent répondre à la volonté et aux besoins de leurs États. La Franconie, la Souabe, les duchés de Saxe, les rives du Rhin (car tout le reste n'est que Prussien et Autrichien), demandent les constitutions politiques qui leur furent promises.

Et c'est dans une pareille conflagration des esprits que les princes médiatisés, ces eunuques de la puissance, veulent relever leurs donjons et opprimer de nouveau leurs sujets; que les nobles font entendre les réclamations les plus insensées ; que les cours de Vienne et de Berlin travaillent à organiser toutes les résistances féodales ! Les deux grands monarques de l'Allemagne ne songent qu'à y reconstituer leur ancien despotisme, tandis que l'empereur de Russie est devenu protecteur de fait des contrées situées entre la Vistule et le Rhin, et que l'Angleterre prétend asservir l'Europe sous son monopole commercial.

Aujourd'hui, tous les rois, depuis le plus puissant jusqu'au plus faible, ne rêvent qu'indemnités, démembrements ou partages, affaires de Bourse, emprunts et despotisme intérieur : ils sont sourds à la voix des nations et ils parlent sans cesse de la légitimité des dynasties et de la balance de l'Europe !

Mais cette balance, ils l'ont détruite et ils la faussent partout, en mettant continuellement leur épée dans un de ses bassins. Mais cette légitimité, ils l'ont violée, et la violent encore, partout où leur intérêt particulier se trouve conforme à l'usurpation: ici, trop d'exemples se présentent pour qu'il soit nécessaire de les citer en preuve. Les Bourbons de Naples en 1814, les Bourbons de France et d'Espagne à Saint-Domingue et à Buénos-Ayres, les Bourbons de Parme et les Gustave de Suède étaient-ils légitimes? Est-ce en vertu du principe sacré de la légitimité que le conseil de Vienne agita,

après la mort de la dernière impératrice, la question de savoir si l'empereur François épouserait la veuve de Murat! Peut-être cette proposition ne fut-elle faite que dans le dessein de fixer la balance de l'Europe, du côté de Naples?

Car l'Autriche appelle équilibre, le droit de gouverner l'Italie sous un sceptre de plomb, d'y éteindre toutes les lumières, de détruire toutes les libertés, d'épuiser ces contrées en faveur des États héréditaires, de protéger comme autrefois l'Allemagne en ne permettant pas à la France d'y exercer une influence politique quelconque: en même temps le cabinet de Vienne n'entend pas préjudicier à ses droits napoléoniens sur la France, et on peut être assuré qu'en vertu de la légitimité il les a inscrits, dans la Chancellerie aulique, avec toutes les réserves et protestations nécessaires. Car nul cabinet ne se soumet avec plus de résignation aux événements et ne sait mieux profiter des circonstances, supporter les outrages et même la honte; on peut dire enfin que nul n'est plus sincèrement de mauvaise foi.

La cour de Berlin, qui déploya sous la Convention et le Directoire de si généreux efforts pour la cause des rois, voit la balance de l'Europe brisée, si la Prusse ne s'agrandit pas sur l'Elbe et le Wéser, aux dépens de qui de droit: elle veut bien laisser encore au roi de Saxe la jouissance du reste de son royaume, et en attendant qu'elle puisse s'emparer du Hanovre pour assurer l'indépendance et la paix de l'Allemagne, elle se borne à tenir garnison de cent mille hommes sur le bas Rhin, la Moselle et la Meuse, pour entamer les Pays-Bas ou la France, selon les circonstances.

L'Angleterre, source ou complément de toutes les garanties politiques, a fourni depuis longtemps son contingent à la balance de l'Europe; elle s'était adjugée à Vienne le monopole universel de la navigation et du commerce, et le droit lui en aurait été reconnu à Aix-la-Chapelle sans les principes mis en avant par la Russie, car depuis le Congrès de Vienne

la Russie a fait de grands progrès dans les idées libérales ; mais le cabinet de Londres n'en garde pas moins ses conquêtes maritimes et commerciales dans les Deux-Mondes. Des armements considérables partent de tous les ports anglais pour le Chili, le Mexique ou le Pérou ; cependant le ministère britannique demeure fidèle aux règles de la légitimité, il se déclare neutre entre l'Espagne et ses colonies ! Il est vrai que le roi d'Espagne perd chaque mois une province et voit chaque jour sa couronne menacée, tandis que les Anglais naviguent pour lui en Europe, et commercent pour lui en Amérique !

L'Espagne, le Portugal, la Sicile, les États de Gênes et de Toscane, les côtes de la Méditerranée et de la mer Adriatique ont déjà reçu de l'Angleterre pleine et entière garantie d'indépendance et de commerce. La Russie a empêché le ministère anglais de *garantir* aussi la Belgique et la Hollande, deux États qui ont été contraints à se fondre en un seul et même royaume et qui ne feront jamais une même nation, car la Hollande restera toujours hollandaise et, quant aux Pays-Bas, s'ils sont Russes par circonstance, ils sont Français par affection.

D'un autre côté le ministère prussien a aussi le projet d'assurer la balance de l'Europe en se ménageant, dans l'Oost-Frise, les moyens d'entrer s'il le peut en Hollande : et, malgré son désappointement à Bruxelles, le gouvernement anglais a aussi donné en Europe, en Amérique et dans l'Inde, toutes les *garanties* possibles en faveur de la légitimité des trônes et de l'indépendance des nations : ne vient-il pas de reconnaître solennellement les droits de la maison de Stuart dans le monument élevé à son dernier rejeton, le cardinal d'York, qui est aujourd'hui Henri IX. N'a-il pas reconnu le royaume et la République d'Haïti? Que faire de plus? Il s'est constitué le véritable protecteur de la confédération commerciale et maritime des peuples.

Quant à la confédération continentale, la Russie s'en est évidemment chargée au nom de l'équilibre général des puissances; aussi, travaille-t-elle de toutes ses forces à ressusciter contre l'Angleterre le système de Napoléon.

Jamais souverain ne parut animé d'un plus vif intérêt pour l'indépendance nationale et pour les monarchies constitutionnelles que l'empereur Alexandre. L'Autriche et la Prusse ont aussi partagé cet intérêt dans les protocole et déclaration d'Aix-la-Chapelle, quoiqu'il n'y ait rien de constitutionnel à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg. Mais déjà la Russie a rétabli la balance de l'Europe, en Suède, du côté de la Finlande, et en Pologne, bien qu'elle n'ait jusqu'à ce jour annexé que la moitié de ce royaume : en Allemagne elle protège militairement les États saxons, une foule de petits princes qui lui ont servi autrefois de portiers en Europe, les villes hanséatiques, les États de Wurtemberg, ceux de Bade, de Darmstadt, de Nassau, et même la rive gauche du Rhin; il est vrai, toutefois, qu'elle reconnaît la limite du Rhin comme frontière de son empire! On a vu, il y a près de vingt-cinq ans, un projet de l'impératrice Catherine II qui recommandait à ses successeurs de porter les limites de la Russie jusqu'à l'Oder, mais depuis cette époque l'art de fixer la balance de l'Europe s'est singulièrement perfectionné.

La Russie a donné d'excellentes garanties à la Porte Ottomane en Bosnie, en Serbie et en Perse, surtout dans la mer Noire; en réalité, elle a rétabli partout l'équilibre de l'Europe, et déjà elle a donné des garanties aux trois quarts du continent ; elle n'a plus qu'à s'établir à Constantinople pour fixer tout à fait cet équilibre.

Aussi, ce ne sont plus les affaires de France, mais bien celles de Russie qui inquiètent sérieusement aujourd'hui la Grande-Bretagne; car l'empire russe est bien plus près de l'Angleterre que la France. C'est la faute du ministère

anglais qui a conduit la Russie à Paris, et qui l'y a laissée. On vante beaucoup la profondeur du cabinet de Saint-James; mais si M. Canning sait exécuter, lord Castlereagh ne sait pas concevoir. Dans l'état où se trouve maintenant l'Europe, la France est le champ de bataille où la Russie et la Grande-Bretagne se disputent la suprématie de puissance et d'influence politiques.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg vient de publier un traité de paix avec la Perse ; c'est une déclaration de guerre contre la Turquie : le tsar vient d'ordonner une levée de deux hommes (et l'on en prend toujours quatre) sur cinq cents âmes ; c'est décréter une nouvelle armée de trois cent mille combattants; c'est se mettre sur pied de guerre en pleine paix et menacer les possessions anglaises dans l'Inde; ces intentions rendent inévitable une guerre future entre les deux nations.

L'Angleterre et la Russie recherchent donc, réciproquement, l'alliance de la France; il en résulte que la maison de Bourbon est placée dans un étau dont les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg tiennent chacun la manivelle. Heureusement, l'évacuation du territoire est effectuée et la France s'appartient; ses destinées sont maintenant entre les mains de son Gouvernement.

D'après tout ce qui avait eu lieu depuis quatre ans, il était facile de prévoir que la Russie dicterait la loi au Congrès d'Aix-la-Chapelle; sauf les démonstrations de pure formalité, l'Angleterre y a été jouée en effet; elle a retiré ses troupes, à son corps défendant, parce qu'elle sentait, à merveille, qu'elle perdait ainsi son influence en Belgique et en France, mais elle y a conservé ses intrigues.

Quoi qu'il en soit, la méfiance militaire des alliés a été remarquable; les Autrichiens et les Russes ont opéré avec lenteur leur retraite ; ils ne l'ont entièrement effectuée que lorsque toutes les brigades anglaises ont été embar-

quées, et aucune d'elles n'a obtenu la permission de traverser le territoire belge, tandis que toutes les divisions russes ont pris leur route à travers les citadelles et les villes des Pays-Bas. D'un autre côté, le duc de Wellington, ce héros d'un jour, n'a point précédé ou suivi à Paris le tsar ou le roi de Prusse. Il n'est pas moins digne d'observation que ce dernier a évité les fêtes de Bruxelles et s'est rendu à Berlin, pendant que l'empereur d'Autriche et M. de Metternich prenaient la route de Vienne, sans attendre le retour d'Alexandre Ier à Aix-la-Chapelle. Assurément, le cabinet de Berlin est mécontent de n'avoir pas obtenu la cession de Liège et du petit arrondissement qu'il exigeait sur la Meuse, mais l'empereur de Russie a dû préférer son beau-frère à son allié. La maison d'Autriche paraît n'avoir pas été plus heureuse dans ses vues sur l'Allemagne. Le tsar a trouvé plus simple de la protéger lui-même; rien ne le prouve mieux que l'ordre donné aux ministres russes de ne point paraître à la Diète, afin d'ôter tout prétexte de dire que la Russie veut s'immiscer dans les affaires de la Confédération.

. . . . . .

Le dernier séjour des princes du Nord à Paris, y a donné lieu à des bruits d'une alliance offensive et défensive entre la France, la Russie et la Prusse. Une pareille supposition semble annoncer que la Russie pourrait avoir certaines vues peu conformes aux principes de légitimité proclamés et garantis par les souverains alliés; et si une telle alliance pouvait être conclue, que ne feraient l'Autriche et l'Angleterre?...

Sans doute, le Gouvernement anglais est essentiellement perfide, et sa plus grande force a été de tout temps dans les corruptions qu'il exerce. Mais la probité et la justice sont dans les livres de philosophie, l'injustice et la fraude dans les traités diplomatiques.

Depuis les guerres de la Révolution, la cour de Londres a compromis vingt fois les intérêts de l'Europe et le sort de la Grande-Bretagne ; heureusement pour les Trois-Royaumes, l'esprit de liberté a donné aux Anglais une activité d'industrie et de travail qui sauve toujours la nation des fautes et des dilapidations de son gouvernement : la France, quoique bien riche et plus forte, ne résisterait pas à une situation financière aussi obérée.

Le cabinet anglais retarde, tant qu'il le peut, la convocation du nouveau Parlement, car des questions d'une nature très délicate pour les ministres y seront vraisemblablement agitées ; ils auront à rendre compte de leur conduite en Espagne où on a violé toutes sortes d'engagements ; ils auront aussi, dit-on, à répondre selon les lois de leur pays, du traitement infligé au prisonnier de Sainte-Hélène : on pense même que les ministres ont, déjà cherché des sûretés à cet égard au Congrès d'Aix-la-Chapelle ; car il y a dans la masse du peuple anglais une ancienne habitude et une jalousie de liberté qui inspirent une grande aversion pour tout ce qui est infraction constitutionnelle, quels qu'en soient les motifs, l'objet et la victime.

Pour leur tranquillité, comme pour leur gloire, les alliés ont trop cherché à avilir l'homme que la nation française leur avait abandonné ; au lieu de l'abaisser, ils l'élèvent dans l'histoire, et les mauvais traitements qu'on lui fait éprouver finiraient peut-être par inspirer pour le prisonnier l'intérêt que le monarque avait perdu ; aux yeux des peuples c'est un scandale, parce qu'ils ont vu tous les souverains rechercher avec empressement, avec bassesse, l'alliance ou l'amitié de Napoléon ; aux yeux des hommes d'État c'est un danger, parce que les nations compatissent toujours aux grandes infortunes : enfin, la conduite des alliés prouve que la morale, la liberté des peuples et la dignité des trônes n'entrent pour rien dans cette grande expiation du

despotisme et des conquêtes révolutionnaires. On peut être sévère et prudent sans cesser d'être juste, mais alors il faut oser être grand.

« Il vaudrait mieux pour lui qu'il fût mort, » dit-on depuis que des bruits d'évasion sont arrivés de Londres et ont été colportés dans tous les réduits de Paris par les ultra-royalistes. Ce propos est général, il montre à quel point le peuple est indifférent à l'égard de l'ancien Empereur. Pas un bourgeois ne le regrette, et chacun est persuadé que s'il ressuscitait, il paraîtrait avec un second acte additionnel à la main. Le règne de Napoléon est fini sans retour, et désormais l'exilé ne peut inspirer d'autres craintes que celles dont il plaira au ministère anglais de gratifier l'Europe : sa fuite n'a pas eu lieu, car elle est impossible, mais peut-être convenait-il à certains intérêts d'en répandre la nouvelle pendant le Congrès d'Aix-la-Chapelle. Une preuve incontestable qu'on n'a pas cru dans les Trois-Royaumes à l'évasion, c'est que les fonds publics d'Angleterre n'ont pas éprouvé de mouvements sensibles.

Il ne faut pas, néanmoins, se faire illusion ; depuis trois ans le cabinet de Londres vit politiquement sur le prisonnier de Sainte-Hélène ; il spéculera sur les craintes royales, et calculant dans son intérêt ce que peuvent lui valoir la captivité, l'évasion, la mort, il se décidera en conséquence.

Au fait, l'Angleterre voudrait que la France n'eût point de commerce, d'industrie, de marine, d'armée : Lord Lowter a paru très mécontent du nombre d'officiers qui composent l'état-major : « Il y a là, disait-il ces jours derniers, de quoi fournir, quand on le voudra, à l'organisation d'une armée de sept à huit cent mille hommes ; les cadres sont tous prêts, cela ne devrait pas être ! »

Heureusement, la Russie est intéressée à ce que la France soit indépendante et forte : c'est dans ces considérations qu'elle a décidé la prompte et entière évacuation de notre

territoire. Le Gouvernement anglais voulait la retarder, car il ne faut pas confondre les intentions manifestées à cet égard par lord Castlereagh avec les dispositions que lord Wellington a montrées en faveur de la France ; celui-ci a dû insister pour la libération, puisque celui-là se prononçait contre elle, les vues personnelles des deux plénipotentiaires ont seules dirigé leurs opinions dans cette conjecture.

Le rôle militaire de lord Wellington est fini, il va commencer sa carrière politique. C'est un homme petit, d'une ambition et d'un orgueil démesurés, avec toutes les apparences d'une modestie et d'une modération extrêmes ; il travaille, dit-on, à s'emparer de l'administration des affaires en Angleterre. Selon toutes les apparences, le ministère actuel ne résistera pas sans peine à la position où le résultat du Congrès d'Aix-la Chapelle vient de placer lord Castlereagh, et il n'est pas difficile de présager que l'année 1820 sera remarquable par ses événements.

En terminant leurs conférences, les souverains dits alliés ont signé un protocole et une déclaration qu'on peut regarder comme une seconde édition du traité de la Sainte-Alliance ; en se réservant, dans les actes du 15 novembre dernier, la faculté de se réunir en Congrès, si les circonstances publiques venaient à l'exiger, ils ont sans doute cherché à comprimer ce vœu général qui se manifeste en Allemagne pour les gouvernements constitutionnels, et c'est dans ce même esprit qu'ils ont renvoyé à la Diète de Francfort toutes les matières délicates et d'une si haute importance qui leur avaient été soumises à Aix-la-Chapelle, car la Diète ajournera ses décisions au gré des grandes puissances. Mais, en sanctionnant et garantissant de nouveau à la France une autorité légitime et constitutionnelle, les alliés ont-ils éteint, ou affaibli dans l'esprit de leurs peuples, le désir, l'espérance et la volonté d'obtenir des gouvernements libéraux? Ne se sont-ils pas mis en contradiction avec

les engagements qu'ils ont pris pour assurer la tranquillité de l'Europe? N'ont-ils pas eux-mêmes détruit, en quelque sorte, leur déclaration du 15 novembre, par la notification secrète que leurs ministres ont été chargés de faire à toutes les cours? Cette déclaration porte que le but de la coalition est rempli, que tout rentre dans le droit commun, et que chaque État peut reprendre la direction de sa politique, faire des traités, conclure des alliances, selon qu'il le juge convenable ! Est-ce l'Angleterre, est-ce la Russie qui ont voulu cela?

L'Angleterre a pour elle l'argent et les intrigues; la Russie, à peu près maîtresse de l'Europe, a pour elle ses cosaques, elle les offre également aux souverains contre leurs peuples, et aux nations contre leurs gouvernements; elle parle tour à tour de la légitimité et des idées libérales; elle flatte les rois et les peuples, afin de faire désirer partout son alliance ou sa protection : elle cherche ainsi à arriver à Constantinople, et peut-être ailleurs.

Le parti russe et le parti anglais sont dans ce moment aux mains, pour décider à Paris de la présidence du conseil des ministres (car l'Angleterre ne désespère pas encore des ultra-royalistes, et elle redouble d'efforts pour renverser le ministère de 1816). On a annoncé la prochaine visite de lord Castlereagh et du duc de Wellington, mais M. Pozzo di Borgo est arrivé, et M. de Nesselrode ne tardera pas, dit-on, à le suivre.

Toutes ces choses prouvent que la France épuisée, mutilée, sans armée active, et livrée à toutes les intrigues de l'étranger, peut encore être maîtresse d'elle-même si le ministère le veut; et sans doute le ministère, dont la conduite a su obtenir l'évacuation du territoire, profitera maintenant de la position respective où se trouvent les cabinets, ainsi que des idées libérales généralement répandues en Allemagne, pour améliorer la situation intérieure du royaume, et reconquérir

au dehors son importance politique : si on désire obtenir ce double résultat, il n'y a qu'à faire corps avec la nation.

Les intrigues et les conjurations de toute couleur vont maintenant aller leur train, l'Angleterre est en fonds pour cela ; ses troupes ont évacué le territoire, mais ses agents ont moins que jamais évacué Paris ; elle a retiré ses régiments de nos places fortes, elle multipliera ses émissaires dans nos villes, ils y chercheront partout les factions et la guerre civile.

Il devient urgent d'opposer, dans l'exécution de la Charte, une digue insurmontable aux prétentions des nobles et à l'intolérance des prêtres ; il faut les empêcher réellement de persécuter ou d'insulter à outrance des idées, des institutions et des intérêts qu'une génération tout entière a voulus, établis, défendus et arrosés de son sang. Sous ce rapport, il est peut-être nécessaire, en donnant la liberté de la presse à la nation française, de ne permettre qu'avec une extrême réserve l'établissement de nouveaux journaux ; il n'existe déjà que trop de ces tribunes publiques. Tous les folliculaires de la Restauration remuent à l'envi les cendres chaudes de la Révolution, ils en exhument jusqu'aux immondices. Plus un parti apporte de violence pour ressusciter l'ancien régime, plus le parti adverse met d'acharnement à défendre le régime constitutionnel : des deux côtés on passe toutes les bornes, les ultra-royalistes ont donné l'exemple, et ces Figaros de la royauté qui dictent les proscriptions dans le *Conservateur*, ces pairs de France, ces ducs ou ces comtes, enfin tous ces nobles sans l'être, qui se sont mis aux gages d'un libraire, méconnaissent aujourd'hui tous les services et diffament toutes les fidélités, hors la leur. Les écrivains libéraux répondent avec acrimonie, et souvent avec injustice, en sorte que des deux côtés on dégrade la majesté du trône et on viole les droits de la nation.

Il est plus que temps de diriger les journaux dans un véritable esprit national ; le ministère ne saurait prendre trop de

précautions à cet égard, et il ne pourrait les ordonner trop tôt; car les factions attendent la liberté de la presse à la porte de la Chambre des députés, et Dieu sait le déluge de pamphlets qui vont inonder le pays.

La Chambre va montrer à l'Europe que la France n'est pas dans Paris, et la prochaine session va prouver aux souverains que la nation sait maintenant ce qu'elle veut et ce qu'elle peut : le Gouvernement du roi sera forcé de lui donner des garanties positives contre les ultra-royalistes.

Car, évidemment livrés à des insinuations étrangères, ces fanatiques veulent renverser le ministère de 1816, s'asseoir sur ses ruines, détruire le gouvernement représentatif, et abolir la Charte : les insensés appellent les révolutions ! Où est parmi eux le nouveau Josué qui saura les arrêter à leur gré ?

Il ne reste qu'un moyen de sauver la France ; c'est de se rallier de bonne foi et pour toujours autour de la Charte. Mais la Charte n'est qu'un mot, qu'un piège, et c'est alors le plus grand des dangers, si toutes les institutions civiles et les actes de l'administration publique ne sont pas empreints d'un véritable respect pour l'acte constitutionnel qui a fondé l'autorité royale sur les libertés de la nation.

Le ministère de 1816 a rendu à la France son territoire, il doit lui rendre sa liberté : et c'est ainsi qu'il assurera de longues années de paix et de prospérité.

III

Ingérence des puissances dans le gouvernement de la France. — Nécessité de maintenir la Charte. — Dissensions politiques et religieuses.

20 octobre 1819 (1).

Quel est le roi le plus estimé de l'Europe ; quel est le

(1) Mémoire remis le 23 octobre.

monarque dont la couronne est la plus solide et la dynastie la mieux assise ? c'est précisément celui que les puissances étrangères croient le plus faible, et dont elles se flattent de dévorer le royaume par la guerre, ou de maîtriser le Gouvernement par des congrès ou des factions : c'est Louis XVIII.

Le roi de France commande à la nation la plus forte ; il règne sur le plus riche et le plus bel empire : mais, il y règne aujourd'hui malgré ces mêmes puissances qui l'ont rétabli ; car les rois alliés s'étaient persuadés qu'en rendant le trône à la maison de Bourbon, le royaume leur appartiendrait, et ils le voient au contraire se relever plus vivace que jamais, parce que tous les citoyens y sont libres sous un monarque constitutionnel.

Les alliés n'ont pas même conquis en 1815 un village en France ; ils ont été forcés d'en sortir à prix d'argent ; le fer allait les en chasser ; et c'est après de semblables résultats qu'ils prétendent encore gouverner à Paris, comme à Londres, à Vienne ou à Saint-Pétersbourg.

Qu'ils aient dicté nos traités, nos alliances, notre Gouvernement, lorsque leurs armées occupaient nos provinces, la France a eu la faiblesse de le permettre ; ils prétendent maintenant donner des ministres et supprimer la Charte, c'est ce que la nation ne veut pas, c'est ce qui ne sera pas, en dépit de toutes les Diètes et des ultra-royalistes.

Il fallait peut-être les deux invasions, les spoliations de 1814 et 1815 pour révéler au pays sa puissance et sa gloire. Il fallait la Terreur de 1815 pour rendre aux citoyens leur dignité et leur force ; l'Europe périrait avant que la patrie fût replacée sous le joug des hordes étrangères, avant que les Français retombassent sous la loi des hommes de 1815. La Charte, grâce à la sagesse et à l'esprit constitutionnel du roi, a rendu la nation libre au dedans, invincible au dehors.

Les frontières sont démantelées, ouvertes, et cependant à

aucune époque, elles ne furent aussi formidables. Le royaume est sans armée, et jamais depuis trente ans la population ne renferma des forces plus nombreuses. Que la Sainte-Alliance menace le territoire des Bourbons de la Charte, que les ultra-royalistes continuent d'attenter avec impunité aux libertés constitutionnelles, et l'on verra les frontières se fermer au même instant, et un million d'hommes sortir de terre pour exterminer les étrangers et les ultra-royalistes.

Ils ont tant abusé de ce qu'ils appelaient la victoire, ces ministres étrangers à toute dignité, à toute justice, à toute bonne foi, que la Sainte-Alliance ne sera pas longtemps sans regorger ses conquêtes, ses rapines, son despotisme. Encore quelque Diètes ou Congrès anglo-autrichiens, et l'insurrection embraserait l'Europe; encore quelques années du pouvoir ou des actes arbitraires des ultra-royalistes et le drapeau tricolore flotterait aux Tuileries.

Et néanmoins, pas un ministre, pas un souverain ne soupçonnent les résultats d'une politique aussi lâche qu'insensée; le souvenir de Napoléon les perd tous. Il n'est pas jusqu'à un électeur de Hesse-Cassel, jusqu'à un Metternich, qui ne veuillent régner, opprimer, imposer, comme l'ancien vainqueur de l'Europe.

Mais, ni le machiavélique cabinet des marchands de Londres, ni les monarques d'Autriche ou de Prusse, ni l'autocrate des Russies ne disposent du génie de Napoléon, ou plutôt de ces merveilleux hasards qui avaient créé une ambition si fatale au monde. Le maître de vingt sceptres, le soldat qui marchait sur le front de vingt rois était fort contre eux de toutes les ressources de la Révolution française; il n'agissait qu'au nom de cette liberté qu'il avait confondue avec la gloire de 30 millions d'hommes; et il a péri, précisément lorsqu'il n'a pu supporter aucune liberté en Europe, pas même celle de la presse : la Sainte-Alliance est arrivée au même point, en quatre années.

Napoléon s'est perdu et a failli perdre la France, parce que son ambition était d'une témérité sans bornes, parce qu'il voulut être Empereur par la grâce de Dieu, lorsqu'il ne l'était que par les constitutions de l'État; il a abusé du pouvoir tombé en ses mains, il l'a exercé contre les intérêts et les vœux des nations. C'est qu'on peut être héros ou conquérant, sans être assuré de vivre et de mourir despote.

Bien plus fort sera le monarque qui voudra et ordonnera l'application du régime constitutionnel. En France, la Charte donnera au roi les richesses et les bras de 30 millions d'individus, elle le rendra puissant sur les destinées de l'Europe, parce qu'il sera maître chez lui, au nom de la loi fondamentale de l'État, et qu'il disposera de tous les cœurs généreux.

On ne gouverne point les hommes avec des déclarations de principes, quels qu'ils soient; on les conduit par les passions c'est-à-dire par les lois qui règlent ces passions: le grand législateur est donc celui qui rend les passions sociales aussi peu nuisibles et aussi avantageuses que possible à l'État et à la nation.

La passion des Français est la liberté politique, civile et religieuse.

Le temps où l'on pouvait dire sans danger « l'État! c'est moi! » est à vingt siècles de nous; il faut dire absolument: « l'État, c'est la nation et moi »; et y eût-il en France une Sainte-Alliance par département, on devrait dire: « La Charte, la nation et le roi », ou il faudrait périr.

Le Gouvernement se trouve aujourd'hui placé entre les oligarques de la Diète de Francfort et les ultra-royalistes de la Diète de Paris. Il ne peut plus reculer, il faut qu'il s'avance avec la France, ou tout sera remis en question, et la Révolution recommencera dans quelques années, avec de nouvelle fureurs. Les ultra-royalistes la provoquent ouvertement, ils appelent l'anarchie à grands cris, ils se flattent

d'opérer une grande scission le 15 novembre ; ils veulent forcer le roi à dissoudre la Chambre des députés et à suspendre la Charte.

« Nous ne souffrirons pas que la Charte serve plus longtemps de prétexte et de sauvegarde: encore une révolution, encore un 21 Janvier, s'il le faut, et vingt ans de guerres civiles, plutôt que de laisser Louis XVIII et sa Charte jacobine sur le trône ; qu'il meure, ou qu'il la révoque ! » On répète ces vociférations d'un ultra qui exerce une influence considérable, et on a le courage de les rapporter, parce que la doctrine et les projets des ultra-royalistes sont renfermés dans ces mots.

De calomnies en calomnies, les factions en sont venues au point de supposer, au ministre de l'intérieur, le dessein de ne rien accorder en faveur des garanties nationales, d'amuser la session et de dissoudre la Chambre si les députés des départements exigent ce que la nation demande ; les libéraux le craignent, les réactionnaires l'espèrent.

Les ultra-royalistes ne veulent pas que le roi ouvre, en personne, la session législative ; ils se flattent que son absence les autorisera à frapper un grand coup, et que les puissances étrangères appuieront des protestations solennelles faites contre l'esprit révolutionnaire et dans l'intérêt de tous les trônes. On croit avoir la certitude que les ultra-royalistes sont décidés à suivre cette conduite qui est concertée avec deux cabinets étrangers.

Mais si on prononçait la dissolution dans les circonstances actuelles, on n'aurait pas une autre Chambre des députés : on aurait la Révolution dans toute la France.

La tranquillité de Paris, et on pourrait même dire son indifférence, sont loin de faire pressentir ces choses ; mais cette ville est le centre des intrigues, du luxe et des plaisirs, elle ne demande qu'à en conserver le monopole : très certainement, on peut demain abolir la Charte et réintégrer l'an-

cien régime par une ordonnance de bon plaisir, elle sera reçue avec stupeur, mais sans sédition et presque sans murmure ; toutefois le déplorable succès du despotisme ne durerait pas et des flots de sang inonderaient peut-être les provinces et viendraient baigner les marches du trône.

Car s'il y a dans la capitale beaucoup de corruptions, de cupidités et de friponneries politiques, il en est autrement dans les provinces; elles sont françaises, libérales, et jamais le patriotisme n'y fut plus ardent ; la Charte l'a consacré.

La soumission présumée, la servilité même de Paris seraient donc des présages funestes, si on voulait en induire que les départements se laisseraient dérober la Charte et la Révolution par les ultra-royalistes ou les puissances étrangères. Il est certain qu'on ne pourrait plus gouverner la France par les baïonnettes, si la Charte n'était au bout.

La force est dans la nation ; elle ne réside plus dans le trône, dans le Gouvernement. La *Marseillaise* a plus d'action en Allemagne, même à Londres, que la Sainte-Alliance: voilà l'effet des Congrès, ou plutôt des violations de foi de Vienne, d'Aix-la-Chapelle, et de Carlsbad. Légitimité des princes, indépendance des peuples et paix des nations, ces Congrès ont tout vendu, tout trahi et tout compromis.

Mais l'esprit de liberté constitutionnelle a pénétré dans les classes de la société, et aucun gouvernement ne peut ressusciter le despotisme féodal ou l'intolérance religieuse, sans se vouer à une ruine certaine.

En France, il faut renoncer au fanatisme religieux, même pour les paysans; ils ont vu la plupart des prêtres, athées sous la République et l'Empire, passer tour à tour du sacrilège à l'hypocrisie : le peuple les a jugés par leurs œuvres. Les Français voient les prélats, les princes de l'Église occupés à ressaisir par la superstition, l'intolérance et une absolue soumission à Rome, l'influence que leur avaient fait perdre un luxe effréné, des déréglements publics et un philo-

sophisme poussé jusqu'à l'incrédulité : il en résulte qu'aux yeux du pays les prêtres ne sont pas plus chrétiens que les ultra-royalistes ne sont royalistes. Être ultra-prêtre, c'est même n'être rien.

Mais si la noblesse n'a pas su depuis cinq ans devenir royaliste, les prêtres ont été plus adroits ; ils font servir la piété à leur ambition, la foi à leur cupidité, ils engendrent les haines religieuses, et de peur de n'être pas dévots ils se sont déclarés fanatiques.

Malheureuse la France si, en faisant respecter la religion comme elle mérite de l'être, le Gouvernement ne la préserve pas du monachisme, des jésuites et des prétentions de la cour de Rome, s'il ne force pas l'ecclésiastique à être citoyen et le prêtre à obéir aux lois de l'État! A peine reste-il au Gouvernement du roi, la force nécessaire pour opposer une digue au torrent qui se précipite du Vatican sur le royaume de France.

Mais peu importe aux ultra-royalistes, aux privilégiés de tous les pays ! Ils veulent la guerre civile et la guerre étrangère. « Notre salut, disent-ils, est dans le despotisme et la force des armes. »

Les vœux impies des ultra-royalistes éclatent, sans respect pour la majesté royale, dans ces philippiques dont chaque jour voit renouveler les scandales et l'impunité; d'atroces caricatures aiguisent les poignards, elles les précèdent. « Notre plus vif désir est de voir pendre M. Decazes », disait, dans un lieu public, un homme de famille ducale et quelqu'un répondait : « Eh bien, qu'en résultera-t-il ? M. Decazes, partira avec une immense fortune, c'est un malheur très supportable. » — « Oui, reprit un ultra de marque, mais sa tête nous répond de sa fortune, l'une et l'autre seront une faible expiation de ses crimes envers la royauté. »

Les gazettes des ultra-royalistes sont devenues le « Pandæmonium » de leur faction; avec quelles fureurs ne rap-

pellent-elles point ces funèbres anniversaires dont on voudrait marquer chaque époque par de sanglantes représailles ? avec quelle rage les journaux des « privilégiés » ne vomissent-ils pas les calomnies et la diffamation contre les ministres, et la personne du roi ? Le public se persuade, de plus en plus, qu'une audace et une indiscrétion si coupables, si impunies, sont couvertes par la protection de Mgr le comte d'Artois ; l'incertitude est partout, l'inquiétude gagne les esprits, et l'on va jusqu'à se demander si ce qui existe aujourd'hui existera demain.

. . . . . .

Le système des puissances alliées paraît aujourd'hui fixé ; elles interprètent le Congrès de Vienne et définissent la Sainte-Alliance en deux mots : point de constitutions nationales en Europe.

Mais, avant d'examiner les effets que les conférences de Vienne doivent avoir pour le régime constitutionnel établi en France, il n'est pas inutile de dire quelque mots sur les délibérations de la Diète de Francfort.

Incontestablement, les rois alliés ont formé la résolution de ne remplir aucune des promesses faites à leurs peuples en 1813 et 1814 ; bien mieux, tous les princes de l'Allemagne viennent d'abdiquer leur souveraineté entre les mains de la maison d'Autriche, ils ont renoncé à l'indépendance de leurs couronnes et se sont dépouillés du plus sacré de leurs droits, celui de protéger leurs sujets et de leur rendre justice. Ce que Napoléon n'aurait pas osé entreprendre après les victoires d'Iéna et du Niémen, le tortueux cabinet de Vienne l'exécute au retour d'une mission en Italie, et il l'exécute sans opposition : il crée, de son autorité privée, au nom d'un titre impérial qu'il n'a plus, il organise une commission centrale plus terrible que l'inquisition d'Espagne ; celle-ci ne lâchait ses bourreaux que contre les doctrines prétendues anticatholiques, celle-là définit et applique le crime de

suspicion politique, envoie des délateurs dans toutes les familles, explore la pensée en pays étrangers, et se donne le privilège de l'arrêter dans tous les États d'une Confédération qu'elle a vendue, trahie et livrée aux iniquités de la diplomatie moderne.

Quel est donc le motif d'une aussi étrange violation des droits des couronnes et des libertés des peuples? L'esprit représentatif, démocratique, révolutionnaire, l'esprit du siècle, dit-on, à Francfort.

Mais pourquoi ces souverains si ombrageux, si jaloux du repos des nations, pourquoi ces implacables défenseurs de la légitimité des rois, n'ont-ils pas tenté en 1789, en 1792, ce qu'ils ont exécuté en 1814? Pourquoi n'ont-ils pas étouffé la Révolution dans son berceau? pourquoi l'ont-ils élevée au contraire, et l'ont-ils nourrie jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans?

M. Pitt a dépensé un million sterling pour préparer le 14 juillet et le 5 octobre 1789: lord Elgin et le comte de Mercy-Argenteau ont excité et protégé les intrigues dirigées contre le trône de Louis XVI jusqu'à la fin de l'année 1792 : tous les souverains d'Europe ont plus ou moins applaudi à ces crimes révolutionnaires.

M. Pitt disait, au sujet des affaires de Vendée: « Il s'agit des intérêts de l'Angleterre, et non de ceux des royalistes; les droits de ce que vous appelez le roi de France nous sont étrangers. » M. Burke disait en 1794 : « La maison de Bourbon est l'ennemie née de l'Angleterre, son Pacte de famille est le véritable *delenda Carthago*... La Saint-Barthélemy fut juste, parce qu'elle fut nécessaire; cet acte honore la politique de Charles IX; une Saint-Barthélemy encore plus juste, serait de rayer la France de la carte des puissances... Pourquoi n'offrirait-on pas la couronne à la maison de Brunswick? »

Le premier ministre de Prusse, M. de Hardenberg, répétait

en 1796, à Anspach : « La Révolution française est un feu de paille qui ne mérite pas tout ce fracas d'hostilités et de guerres anglo-autrichiennes ; nous avons fait, à Bâle, notre paix, elle est bonne et juste ; que l'Europe s'arrange ! »

« Nous ne connaissons ni Madame Royale ni roi de France affirmait M. de Thugut ; la France s'est constituée en République, elle en avait le droit ; qu'elle s'y tienne, si elle veut, peu nous importe ! » Un archiduc disait : « L'Alsace, la Lorraine, les deux Bourgognes et la Comté appartiennent de droit à la maison impériale d'Autriche ; l'empereur mon frère ne connaît point de roi de France. »

Plus tard, la reine de Naples et M. de Lerbach faisaient assassiner, à Rastadt, les ministres plénipotentiaires français par des hussards autrichiens (1), et cependant l'Autriche n'a pas hésité à donner une archiduchesse à Napoléon.

La véritable cause du développement de despotisme et d'oppression qui vient de se produire à Francfort, est dans l'ambition de l'Angleterre et de l'Autriche : ces deux puissances croient voir, à Vienne et à Sainte-Hélène, la « tête de Méduse » !

En enchaînant le continent, le cabinet de Saint-James se flatte d'éviter les grandes crises politiques ; il espère surtout se ressaisir en Allemagne et en Italie de la suprématie commerciale et manufacturière ; enfin il croit enlever à la Russie ce protectorat continental dont les idées libérales l'ont investie à Paris.

L'Autriche, cette Espagne du Rhin, veut reprendre dans les archives de Francfort sa couronne impériale d'Occident ; et, chose inconcevable, la Prusse favorise une ambition qui doit entraîner sa ruine.

Mais la Prusse reçoit l'impulsion, et ne la donne pas ; les ministres du grand Frédéric sont tous morts sans héritiers.

(1) Voy. p. 59.

Le cabinet de Berlin ne veut pas de constitution nationale, il veut obtenir aux dépens de la France un agrandissement territorial sur la Meuse et le Rhin; il se persuade enfin qu'il conservera par l'alliance autrichienne les Palatinats qu'il démembra de la Pologne en 1772 et en 1793 : ce sont là trois erreurs capitales.

La politique autrichienne est parvenue à s'emparer des résolutions de la Prusse, tant cette politique est souple, vile, arrogante et perfide selon les circonstances: demain, la cour de Vienne ferait disparaître le fils de Marie-Louise ou le proclamerait Empereur des Français, suivant que les chances de son ambition seraient en faveur de l'un ou de l'autre de ces attentats. Le cabinet de Vienne ne renonce jamais qu'en protestant dans le secret de sa chancellerie; il en est toujours aux possessions et aux droits de Charles-Quint ; les landgraviats d'Alsace et du Rhin lui appartiennent encore.

Il n'est pas jusqu'à la cour de Rome qui ne regarde le Comtat d'Avignon comme partie intégrante des États-Pontificaux; et cependant, si des armées françaises arrivaient aux portes de Rome, le pape ferait encore le voyage de Paris et y sacrerait l'homme des armées dans la basilique de Notre-Dame.

Voilà comment les puissances alliées envisagent le dogme de la légitimité des Bourbons. Elles s'aveuglent également sur leur situation et sur celle de la France ; tout indique qu'elles se croient en mesure de déployer une grande violence contre les libéraux, les démagogues : libéraux, voilà le prétexte, résurrection des privilèges, voilà la cause. Et avec quels soldats, avec quels manifestes, ces souverains qui furent tous vassaux ou courtisans de Napoléon, ces monarques dont le despotisme et l'ambition apparaissent aujourd'hui de toutes parts, avec quels bras ces rois feront-ils la guerre à la Charte française? Avec leurs peuples, leurs

Landwerhs? mais ces peuples veulent une Charte ; mais aux *Landwerhs*, on la leur a promise: les populations de l'Allemagne se sont battues pour être constitutionnellement libres, elles ne se battraient pas pour être aristocratiquement esclaves, et les rois périraient, leurs armées seraient anéanties au nom de la liberté.

La France n'est point coupable de la fermentation qui se développe dans les États; cette fermentation est l'ouvrage de ceux qui ont tout promis, et ne veulent rien accorder! Mais des réformateurs résolus s'avancent tandis que des ministres de corruption et de despotisme insultent encore aux droits du peuple!

La nation attend tout de la sagesse des conseils du roi, elle met ses espérances dans la fermeté de son Gouvernement; elle le défendra et environnera les ministres de sa confiance, si les ultra-royalistes sont enfin réduits à l'impuissance de violer les lois et de détruire la Charte.

La prochaine session des Chambres en décidera.....

. . . . . .

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

MONTGAILLARD correspondant secret de Napoléon..... 1

CHAPITRE PREMIER

DE BOULOGNE A ULM

I. — Attitude des puissances en présence des préparatifs faits à Boulogne par Napoléon. — Nécessité de fortifier l'Espagne et de lui donner le Portugal en échange du grand-duché de Toscane. — Il importe de s'emparer de Ceylan, de Sainte-Hélène, du Canada et d'obliger l'Angleterre à rendre Gibraltar, la Trinité et la Jamaïque. — La création du royaume d'Italie doit compenser le démembrement de la Pologne. — L'Empire reprendra en Europe une grande influence politique et coloniale, mais on ne peut traiter avec l'Angleterre que si elle reconnaît les droits maritimes des puissances neutres. — Il convient de placer les îles Ionniennes sous la souveraineté de la Turquie, qui pourrait céder Candie à la France et permettre un établissement définitif en Égypte. — Ces mesures auraient pour effet de neutraliser Malte dont le port et les fortifications doivent être détruits. — Détresse de l'Angleterre..... 31

II. — Exposé général et particulier de la situation des puissances vis-à-vis de la France; hostilité sourde de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie qui ne reconnaîtront jamais le nouvel état de choses établi en Italie.

Angleterre. — Sa haine séculaire contre la France excitée par la rivalité commerciale. — Dettes et charges causées par les guerres. — Il faut combattre la Grande-Bretagne en ruinant son commerce. — Camp de Boulogne. — Moyens d'attaque contre l'Angleterre. — Les principaux consisteraient à s'emparer du Canada, à organiser une expédition dans l'Inde et le Bengale, à occuper Goa. — L'acte de navigation promulgué sous Cromwell par l'Angleterre permet d'user contre elle de représailles et d'isoler son commerce par un blocus continental.

Russie. — Progrès de la Russie depuis le partage de la Pologne. — Ses vues sur Constantinople seront favorisées par l'Angleterre, qui pren-

drait l'Égypte à titre de compensation. — Les moyens d'action contre la Russie doivent être tirés de l'alliance avec la Suède et le Danemark. — Le démembrement de la Turquie serait fatal à l'Empire. — La Russie est l'alliée de l'Angleterre.

Autriche. — Ambition et habileté de la cour de Vienne dans les siècles précédents. — L'Autriche est l'ennemie naturelle de la France. — Il importe de lui enlever la couronne impériale d'Allemagne et d'élever l'électeur de Bavière à la dignité royale. — Le Corps Germanique doit rester sous le protectorat de l'Empire..... 56

III. — Conjectures sur les projets des puissances ennemies ou neutres :

Suède. — Cession projetée de la Poméranie suédoise à la Russie. — La Russie est destinée à s'emparer de la Finlande. — Conséquences pour la France et le Danemark de l'agrandissement de la Russie dans la Baltique. — La Prusse servira un jour de barrière à la Russie.

Prusse. — Par suite de son alliance avec l'Empire, cette puissance doit s'étendre sur la Baltique et être affaiblie sur le Rhin ; son concours serait utile à l'Empire.

Autriche. — La cour de Vienne veut conquérir la Bavière; sa duplicité, son esprit et son système politiques. — Il convient d'éloigner l'Autriche de l'Italie et de placer ce royaume sous la dépendance d'un membre de la dynastie impériale. — Le Corps Germanique doit être contraint de se déclarer pour la France. — La couronne d'Allemagne doit être enlevée à l'Autriche.

Russie. — Envahissements de l'empire russe, son système et ses projets actuels. — Sa marche vers Constantinople, ses ressources, ses forces militaires; son commerce, ses alliances. — L'entente de la Russie et de la Prusse est irréalisable. — Tôt ou tard la Russie attaquera la Prusse en Pologne. — Le cabinet de Saint-Pétersbourg est entre les mains de l'Angleterre.

Turquie. — Conjectures sur les effets de la conservation ou du partage de l'empire ottoman..... 101

CHAPITRE DEUXIÈME

D'ULM A AUSTERLITZ

I. — La capitulation d'Ulm a d'avance vaincu la coalition. — Il faut que l'Autriche abattue soit réduite à l'impuissance ; il conviendra de la dépouiller du Tyrol, de la Souabe et des provinces qu'elle occupe sur l'Adriatique; elle doit être mise au ban de l'empire germanique.

Il faut vaincre la neutralité de la Prusse en marchant sur Vienne. — La Prusse ambitionne de se substituer à l'Autriche ; l'ennemi naturel de la France n'étant plus à Vienne peut alors se trouver à Berlin.

Il convient de nommer un prince français à l'électorat de Hanovre, de fonder le royaume de Bavière, de rétablir la République de Venise.

Si le Corps Germanique évite la domination autrichienne il tombera sous la domination de la Prusse, qui est devenue pour lui un ennemi plus redoutable que l'Autriche.

C'est en marchant sur Vienne que Napoléon sera maître de l'Europe.

Mesures à prendre contre l'Autriche et la Prusse.
La cour d'Autriche étant chassée de Vienne on peut braver la neutralité de la Prusse..... 138
II. — Arrivée de Fox au ministère: critique de son caractère et de ses intentions. — Affaiblissement de l'Angleterre par le blocus des ports du continent. — La situation de l'Empereur lui permet de dicter les conditions de la paix. — L'Angleterre doit rendre Malte et Gibraltar, Ceylan, la Trinité et le Canada, — Fourberie de la Prusse. — Projets dévoilés de la troisième coalition. — Hostilité et projets secrets des puissances contre l'Empire..... 161
III. — Il serait à désirer qu'une alliance sincère pût être conclue avec la Prusse, mais on ne peut croire que le cabinet de Berlin se soit entièrement détaché de l'Angleterre et de la Russie. — Malgré toutes les protestations contraires, la cour de Vienne reste liée avec les ennemis de la France.
Conjectures relatives au système fédératif de l'Empire en Allemagne : Le duché de Clèves et de Berg devrait être donné à un prince de la maison impériale. — Si le Hanovre est cédé à la Prusse, celle-ci doit consentir certains échanges territoriaux. — Il importe de conserver l'indépendance des villes hanséatiques. — La Bavière étant constituée en royaume, on pourrait agrandir la Saxe, qui peut servir de barrière contre l'Autriche ou la Prusse. — La Bavière contient l'Autriche et est elle-même arrêtée par le Wurtemberg et le duché de Bade, tandis que toutes les routes de Vienne restent ouvertes pour la France.
Conjectures relatives au système fédératif de l'Empire en Italie : Importance de la Sicile. — Il conviendrait de prendre sous le protectorat français l'État de Raguse, qui est l'entrepôt le plus important de l'Adriatique. — L'Autriche tend à avancer ses frontières vers l'Orient jusqu'à Silistrie et Varna; elle aspire avec la Russie à démembrer la Turquie. — La France devait obtenir un établissement militaire dans les îles de Candie et de Chypre et fermer la mer Noire aux Russes. — C'est dans la Turquie que se trouve le point d'union des cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. — Incitation à rétablir l'empire d'Occident..... 181

CHAPITRE TROISIÈME

D'AUSTERLITZ A IÉNA

I. — Considérations sur l'état des grandes puissances de l'Europe dans leurs rapports avec l'Empire.
Angleterre. — Le cabinet de Saint-James ne ratifiera pas le traité de Presbourg et ne renoncera jamais au Hanovre. — Une paix sincère est impossible à négocier, la politique de l'Empire étant inconciliable avec celle de l'Angleterre. — La Grande-Bretagne ne consentira pas à laisser la Hollande au pouvoir de la dynastie impériale; elle médite une vengeance contre ce pays. — La Hollande est protestante et son roi catholique, divergence regrettable; il conviendrait qu'en tout pays le chef du corps politique fût aussi le chef du régime religieux.

— Pouvoir temporel des papes. — Opinion sur Napoléon. — Les Juifs; utilité de réunir leurs sectes en un centre commun; la Palestine pourrait leur être concédée; leur influence neutraliserait en Orient l'action de l'Angleterre. — Angoisses du cabinet de Londres. — Il n'acceptera néanmoins la paix que pour mieux préparer de nouvelles guerres.

Autriche. — Duplicité constante de sa politique. — Les bouches de Cattaro ont été livrées par trahison à la Russie. — Entente secrète et réciproque. — Ressources militaires de l'Autriche. — Cette puissance ne peut cesser d'être ennemie de la France; elle ne saurait reconnaître les dispositions adoptées pour les royaumes de Hollande et de Naples, pour la Bavière et le Wurtemberg. — La maison d'Autriche doit être tenue en état de décadence réglée. — On pourrait la déposséder encore du Frioul, de l'Istrie, de la Carinthie et de la Carniole, l'exclure de l'Adriatique et en faire une puissance intérieure. — L'Autriche veut s'étendre en Serbie et en Bosnie, comme la Russie en Modalvie et en Bessarabie. — Le partage de la Turquie aurait pour résultat le rétablissement des empires d'Orient et d'Occident. — C'est aux bouches de la Vistule et du Danube que s'est formée l'alliance austro-russe.

Prusse. — Déperdition germanique de ce royaume. — Il convient de fortifier le duc de Clèves et de l'allier au duché de Bade. — Le cabinet de Berlin recule devant l'alliance française. — Son attitude vis-à-vis de l'Angleterre est ambiguë. — Pour gagner la Prusse on pourrait lui donner la Poméranie suédoise. — Quant à la Russie son alliance ne peut être qu'accidentelle. — Le partage de la Turquie est le but de toute politique russe.

Turquie. — Faiblesse de son gouvernement. — Nécessité de l'indépendance de l'Adriatique. — Royaume des Deux-Siciles. — Pouvoir temporel des papes. — Première pensée de l'occupation de Rome.... 208

II. — L'Empereur est maître de réorganiser l'Europe. — Confédération du Rhin. — Droits de la France au protectorat de l'Allemagne. — Attitude de la Prusse. — Dispositions à prendre contre l'Autriche en vue de l'agrandissement du royaume d'Italie. — La réunion de la Bosnie, de la Serbie, de la Syrmie et de l'Esclavonie pourrait former une puissance qui garantirait l'Italie contre l'Autriche, la Turquie et la Russie. — Situation et prospérité de la Hollande. — Il conviendrait d'agrandir les duchés de Bade et de Clèves. — L'influence française doit s'étendre sur la Suisse. — Création du royaume d'Illyrie. — Considérations sur la Dalmatie et sur la nécessité de conserver une influence prépondérante en Orient. — Faiblesse de l'Espagne. — Les Bourbons doivent être remplacés dans ce pays par la dynastie impériale. — La paix avec la Russie et l'Angleterre ne peut être qu'une trêve passagère qui permettra aux ennemis de la France de préparer une nouvelle coalition. 259

III. — Mission de M. d'Oubril. — Duplicité de l'Autriche. — Il existe un concert secret entre les cours de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne pour recommencer la guerre. — L'hostilité de la Prusse se manifeste chaque jour. — Une rupture est imminente : une nouvelle coalition est tramée contre l'Empire. — Mesures urgentes à prendre contre la Prusse. — Il faut l'abattre avant qu'elle soit secourue par la Russie. — Précautions nécessaires en Bavière et dans le royaume de Wurtemberg. — Un jour viendra où ces États s'uniront aux ennemis

de la France. — Hostilité de la Suède. — Mission du comte d'Antraigues à Londres. — La raison d'État commande d'envahir la Prusse. — Vues générales. — Restauration de la Pologne. — Affaiblissement de l'Autriche 283

CHAPITRE QUATRIÈME

DE BERLIN A MADRID

I. — Après la victoire d'Iéna la Prusse n'oubliera jamais sa défaite. — Il faut déposséder le roi de Prusse, changer sa dynastie et rétablir le royaume de Pologne. — Il convient de s'emparer promptement des villes hanséatiques. — La ville de Hambourg offerte au Danemark retiendrait le cabinet de Copenhague dans l'alliance française. — La Russie doit être rejetée en Asie. — Blocus continental. — Avantages du rétablissement du royaume de Pologne. — Défiance inspirée par la cour de Madrid. — Il importe que les Bourbons exilés de France et d'Italie soient aussi chassés de l'Espagne..... 307

II. — Situation géographique et politique de l'Espagne. — Attitude de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie, depuis l'occupation de ce ce pays. — Doutes sur la durée et l'intérêt de l'alliance russe; ses causes, ses résultats. — But poursuivi par le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Avantages obtenus par l'occupation de l'Espagne..... 326

III. — Contre-coup de l'occupation de l'Espagne sur les autres puissances et particulièrement sur l'Angleterre. — Causes de la faiblesse du gouvernement espagnol; fautes des régimes précédents. — Grandeur et décadence du caractère national. — Agissements de l'Angleterre dans la Baltique; son despotisme commercial. — Extension de la Russie en Finlande et en Turquie. — Décadence de l'empire ottoman. — Politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. — Intentions agressives de l'Autriche.

La Confédération du Rhin sera absorbée par l'Allemagne le jour où elle ne sera plus défendue par la France. — Puissance maritime de l'Angleterre : son influence en Espagne. — La paix est impossible tant que les forces anglaises ne seront pas brisées. — Il conviendrait dans ce but de détacher l'Irlande de la Grande-Bretagne et d'utiliser les flottes espagnoles..... 343

IV. — Vues générales sur les intentions des puissances. — Préparatifs d'une nouvelle coalition. — La France serait démembrée si l'Empereur venait à lui manquer. — La Russie est disposée à se joindre à l'Autriche en cas de nouvelles hostilités. — L'alliance franco-russe est incertaine et ne peut être utile que dans des circonstances dont le bénéfice reviendrait à la Russie. — Le système politique de l'Empire pourrait se définir ainsi : abattre l'Autriche, retenir la Russie au delà de la mer Noire, partager avec l'Angleterre l'empire des mers.

Projet de rétablissement du royaume de Navarre et d'incorporation du Portugal à l'Espagne en échange de la Catalogne et de la Biscaye. — La guerre d'Espagne est l'événement le plus important du siècle; le sort de l'Empire en dépend. — Attitude hostile de l'Autriche. — Poli-

tique de Louis XIV contre les envahissements de la Russie. — Importance des villes hanséatiques contre les puissances du Nord. — Mesures à prendre pour réduire l'Angleterre et conclure la paix..... 370

CHAPITRE CINQUIÈME

RESTAURATION

I. Opposition des ultra-royalistes. — Nécessité de la Charte. — Querelles religieuses. — Libération du territoire. — Les alliés. — Puissance de la Russie. — Attitude des cabinets étrangers..... 397
II. — Situation des puissances alliées après l'évacuation de la France. — Napoléon à Sainte-Hélène. — Politique intérieure..... 411
III. — Ingérence des puissances dans le gouvernement de la France. — Nécessité de maintenir la Charte. — Dissensions politiques et religieuses..... 424

1609-95. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
202
.7
M56

Montgaillard, Jean Gabriel
Maurice Rocques
Mémoires diplomatiques de
Montgaillard (1805-1819)